



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

y 295
Bibliothèque

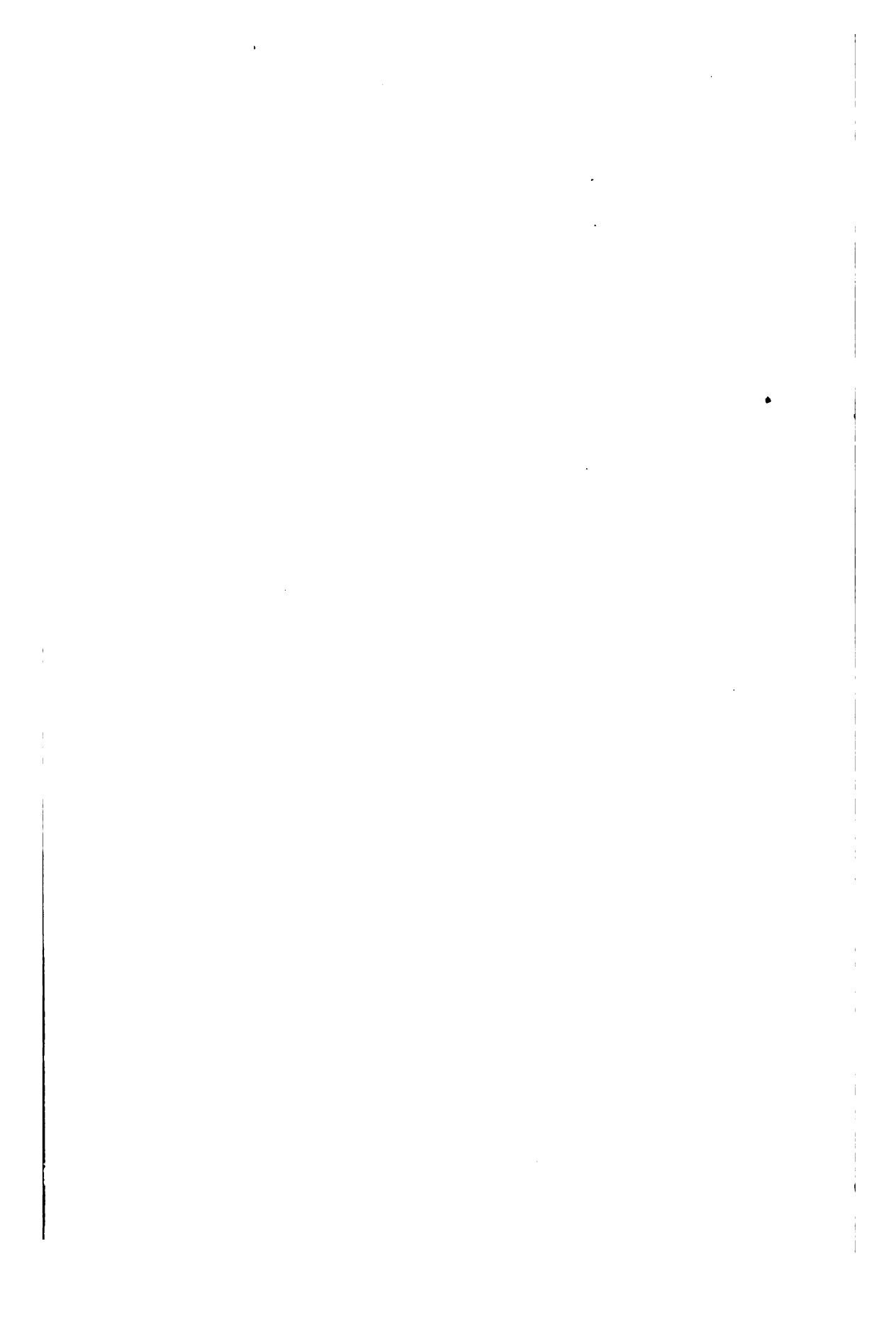


Harvard University
Library of the Divinity School

Bought with money
GIVEN BY
THE SOCIETY
FOR PROMOTING
THEOLOGICAL EDUCATION

Received 25 May, 1904.







BIBLIOTHÈQUE
ÉGYPTOLOGIQUE

CONTENANT LES

ŒUVRES DES ÉGYPTOLOGUES FRANÇAIS

dispersées dans divers Recueils
et qui n'ont pas encore été réunies jusqu'à ce jour

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

G. MASPERO

Membre de l'Institut
Directeur d'études à l'École pratique des Hautes-Études
Professeur au Collège de France

TOME ONZIÈME

F. CHABAS

ŒUVRES DIVERSES

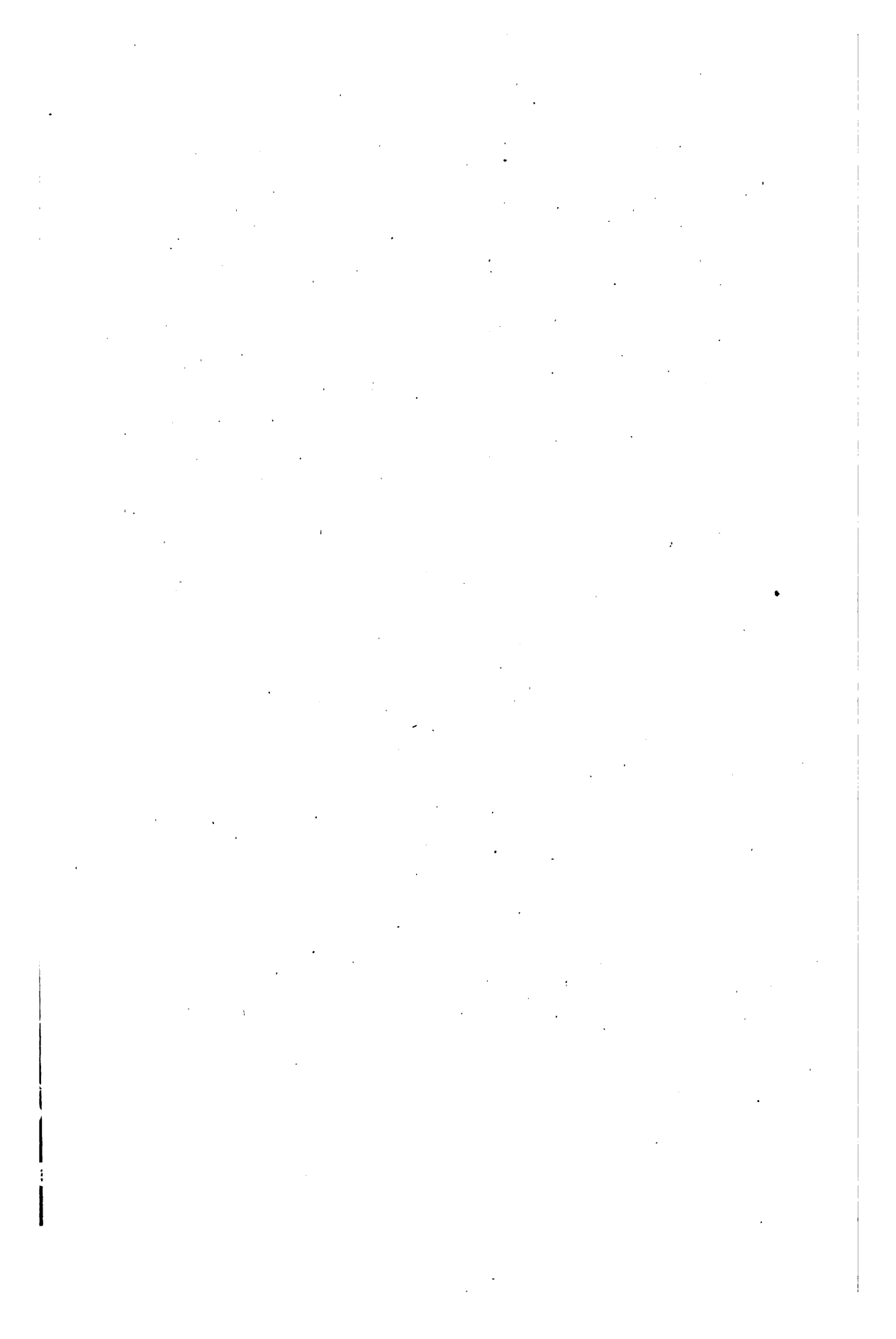
TOME TROISIÈME

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, 28

—
1903



BIBLIOTHÈQUE
ÉGYPTOLOGIQUE

TOME ONZIÈME



CHALON-SUR-SAONE
IMPRIMERIE FRANÇAISE ET ORIENTALE DE E. BERTHARD

°
F. CHABAS

ŒUVRES DIVERSES

PUBLIÉES PAR

G. MASPERO

Membre de l'Institut
Directeur d'études à l'École pratique des Hautes-Études
Professeur au Collège de France

TOME TROISIÈME

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

—
1903

SUR UN TEXTE ÉGYPTIEN

RELATIF AU

MOUVEMENT DE LA TERRE¹

Les innombrables monuments recueillis dans la vallée du Nil, ceux qui sont encore debout sur ce sol fameux et qui en font l'un des sites les plus intéressants du monde entier, nous obligent à concevoir une haute opinion du degré d'avancement auquel les anciens Égyptiens avaient porté les sciences et les arts. Nous y trouvons la preuve convaincante que ce peuple possédait de grands architectes, des sculpteurs habiles et des artistes auxquels étaient familiers les procédés du dessin, de la peinture et de la gravure des corps durs; ils savaient exploiter les minerais, fondre les métaux et les utiliser, ainsi que les pierres précieuses, dans la décoration architecturale et pour les objets de parure.

Dans le champ des sciences exactes, il y a lieu de penser que les Égyptiens avaient développé la géométrie et l'arithmétique. C'est chez eux que Pythagore en aurait étudié les éléments². Au dire de Strabon, ils se donnaient eux-mêmes pour les premiers inventeurs des lettres, de l'observation des astres et de la géométrie³.

1. Publié dans la *Zeitschrift*, 1864, p. 97-103.
2. Diodore de Sicile, I, xcviij; Strabon, I, xvi, xvii.
3. Strabon, I, lxxix.

BIBL. ÉGYPT., T. XI.

Cependant, à l'égard de l'astronomie, l'antiquité a incliné vers l'opinion qui attribue aux Chaldéens l'invention et les premiers progrès de cette science. Cette opinion est encore aujourd'hui assez généralement acceptée.

Cette supériorité des Chaldéens ne repose pas toutefois sur des données historiques précises. On ne peut, en effet, ranger sous ce titre les prétendues observations faites pendant les 450 siècles des dix rois antédiluviens, ni les quinze myriades de Bérose, ni même la série d'observations que Callisthène envoya de Babylone à Aristote, et qui embrassaient une période de 1,903 ans.

Ce n'est guère que depuis la fondation de l'école d'Alexandrie que l'étude des phénomènes célestes paraît avoir revêtu le caractère d'une science méthodique, appuyée sur des observations précises; du moins les témoignages de l'histoire ne nous permettent pas de retrouver ce caractère à une date antérieure. Quoi qu'il en soit, il est certain que l'école d'Alexandrie utilisa un certain nombre d'observations d'origine chaldéenne; Ptolémée, entre autres, cite sept éclipses de lune notées à Babylone entre l'an 720 et l'an 367 avant notre ère. Tel est le titre le plus sérieux qui nous soit resté de la réalité de la science des Babyloniens. Aucune observation égyptienne ne nous a été conservée par les classiques; cependant ils rendent témoignage du soin avec lequel les Égyptiens avaient, de toute antiquité, observé les mouvements des corps célestes¹.

De ce silence de l'histoire sur les observations astronomiques des anciens Égyptiens, il ne faut pas se hâter de conclure à l'ignorance de ce peuple en matière d'astronomie. Nous pouvons apprécier aujourd'hui combien l'antiquité classique a été inexactement informée sur l'histoire, la mythologie, les mœurs et les usages de la terre des Pharaons. Rien ne nous porte à admettre qu'aucun des auteurs

1. Diodore de Sicile, I, LXXXI.

grecs qui nous ont parlé de ce pays ait connu la langue égyptienne; il est, au contraire, permis d'affirmer qu'ils l'ont tous ignorée, par le motif que, dans les renseignements qu'ils donnent sur cette langue et sur l'écriture hiéroglyphique, on s'aperçoit qu'ils n'ont point eu la moindre idée de son caractère principal, qui est le rôle phonétique du plus grand nombre des signes. La partie symbolique de l'écriture, qui n'est qu'accessoire, les a seuls frappés, et ils se sont évertués à en donner des explications qu'ils ont généralement puisées dans leur propre imagination.

A raison de cette ignorance de la langue, les philosophes et les voyageurs qui ont visité l'Égypte dans l'antiquité durent accepter toutes les erreurs de leurs interprètes et substituer souvent leurs appréciations personnelles aux informations qu'ils ne comprenaient qu'imparfaitement. Aussi, les rapports qu'ils nous ont laissés offrent-ils un singulier mélange de vérité et d'erreur, contre lequel il faut se tenir constamment en garde. C'est ainsi par exemple qu'ils nous ont affirmé qu'en Égypte les femmes ne pouvaient être prêtresses d'aucun dieu ni d'aucune déesse; qu'on n'y mangeait ni froment ni orge; qu'il n'y avait pas de vignes dans le pays et que c'est pour ce motif qu'on y buvait de la bière; que Rhampsinite descendit vivant aux enfers et joua aux dés avec Cérès; que Chéops régna longtemps après Sésostri (Ramsès II) et prostitua sa fille dans un lieu public pour subvenir à la dépense de la construction de la grande pyramide, et cent autres énormités qui défigurent l'histoire. Indépendamment des faits radicalement faux, il y a les faits mal compris; tel est, par exemple, le prétendu tribunal de quarante juges dont la sentence pouvait priver les défunts des honneurs de la sépulture habituelle. Diodore, qui nous a transmis ce renseignement, n'a pas compris qu'il s'agissait tout simplement du jugement de l'âme devant les quarante-deux assesseurs d'Osiris; il a pris pour une réalité un fait purement mythologique. Il y aurait, dès à présent, un cu-

rieux travail à faire sur les notions que les découvertes opérées dans le champ de l'égyptologie doivent faire disparaître des livres d'enseignement.

Mais cette confusion de l'histoire n'est pas bornée à ce qui a trait aux Égyptiens, et il est vrai de dire qu'il n'existe guère moins d'incertitude dans les informations que l'antiquité classique nous a transmises sur les autres nations de l'Orient, et en particulier sur les Chaldéens et les Babyloniens. Pour ne pas sortir du sujet que nous traitons, nous nous bornerons à rappeler combien sont contradictoires les témoignages relatifs à la nature et à l'importance des notions astronomiques que Thalès et Pythagore empruntèrent aux sources orientales. On a été jusqu'à prétendre que l'école d'Ionie enseignait la sphéricité de la terre, l'obliquité de l'écliptique et la véritable cause des éclipses, et qu'à ces notions importantes, l'école d'Italie en ajouta deux autres : le mouvement quotidien de la terre sur son axe et son mouvement annuel autour du soleil. Mais, en même temps, on s'aperçoit que les opinions les plus disparates étaient attribuées aux principaux personnages de ces deux écoles célèbres. Thalès et les stoïques croyaient, dit Plutarque, que la terre était ronde comme une boule, mais Anaximandre, l'inventeur du gnomon et des cartes géographiques, la comparait à une pierre en forme de colonne. Anaximène la représente plate comme une table; Démocrite la croit plate aussi, mais creuse, et Leucippe l'assimile à un tambourin. L'opinion la plus générale était que la terre demeurerait immobile; quelques-uns cependant, Philolaüs par exemple, pensaient qu'elle se mouvait en rond comme le soleil et la lune. Héraclide et Éphantus lui concèdent le mouvement, mais nient qu'elle passe d'un lieu à un autre.

Il est donc permis de douter que la connaissance des grands principes de la mécanique céleste chez les anciens fût autre chose qu'une hypothèse hardie, fruit de quelques théories spéculatives n'ayant jamais formé les éléments bien

combinés d'une science méthodique. Telle est la conclusion que l'on doit raisonnablement tirer de données aussi contradictoires.

Mais, d'un autre côté, nous ne pouvons juger définitivement la science de Thalès et de Pythagore, parce qu'évidemment cette science n'est pas arrivée jusqu'à nous dans son intégrité; nous ne savons pas tout ce que ces deux grands philosophes apprirent des sages de l'Orient; et lors même que nous ne l'ignorierions pas, rien ne nous prouverait qu'ils avaient eu une connaissance complète des sciences de l'Égypte et de la Chaldée, contrées dont la civilisation, au moins en ce qui concerne l'Égypte, avait précédé leur époque de vingt siècles.

Il ne nous reste donc qu'à confesser notre ignorance sur ce point, comme sur tant d'autres dans le domaine de la haute antiquité, et à espérer que le déchiffrement des hiéroglyphes et des cunéiformes pourra nous fournir des renseignements plus authentiques et plus précis.

Malheureusement il ne nous est parvenu aucun des traités scientifiques de l'ancienne Égypte, sauf le Papyrus médical, l'un des trésors du Musée de Berlin. En ce qui touche l'astronomie, il existe quelques monuments du Nouvel-Empire où sont notés les levers de certaines étoiles. On sait que la fête du lever de Sirius était célébrée sous l'Ancien-Empire, et les monuments prouvent aussi que l'année de douze lunaisons de trente jours, plus cinq jours épagomènes ou supplémentaires, était dès lors connue. L'orientation exacte des faces des pyramides donne d'ailleurs une haute idée des méthodes d'observation que possédaient les Égyptiens à cette antiquité si reculée. Mais les représentations du cours du soleil qu'on trouve sur les monuments sont destinées à illustrer les dogmes de la mythologie égyptienne, en ce qui touche la renaissance quotidienne du dieu Soleil, et non à figurer le mouvement de l'astre par rapport à la terre; quant aux zodiaques, on sait qu'ils sont de date relativement ré-

cente et que la science des Grecs en a fourni des données principales.

En somme, les monuments ne nous apprennent rien de bien précis, et M. Brugsch, qui les connaît bien, a pu caractériser la science égyptienne en la réduisant aux proportions d'une connaissance empirique fondée sur des données mythologiques plutôt que sur des observations scientifiques¹. Toutefois je n'accepte pas comme définitive cette opinion de mon savant collègue; nous ne pouvons nous étonner, en effet, de rencontrer sur les monuments religieux ou funéraires ou dans le *Livre des Morts* autre chose que des indications scientifiques. De ce que nous n'avons pas retrouvé de traces suffisantes de la science antique, nous ne sommes nullement autorisés à conclure que cette science n'existait pas. Peut-être de nouvelles trouvailles nous apporteront-elles bientôt des documents plus spéciaux ou plus explicites que ceux que nous possédons et que, d'ailleurs, nous n'avons pas lus. Il est, dans tous les cas, fort sage de réserver son opinion.

Parmi les livres de l'ancienne Égypte parvenus jusqu'à nous, il en est quelques-uns qui nous feront pénétrer assez intimement dans la connaissance des mœurs et des usages des Égyptiens. Je citerai, en premier lieu, le Papyrus Prisse, dont j'ai rendu compte, il y a plusieurs années², mais qui attend encore un traducteur; un second manuscrit (Salier II) contient les instructions d'Amenemha I^{er} à son fils et présente aussi beaucoup d'intérêt. Il en est de même du papyrus de sentences du Musée de Leyde (I. 344) et de quelques-uns des papyrus de l'Ancien-Empire appartenant au Musée de Berlin. J'ai fait connaître ces documents, au moins dans leur partie historique ou anecdotique³, mais

1. *Zeitschrift des D. M. G.*, t. IX, p. 502.

2. Voir t. I, p. 183-214, de ces *Œuvres diverses*. — G. M.

3. Voir t. II, p. 139 sqq., de ces *Œuvres diverses*, pour le Papyrus de Leyde, et p. 289-364, pour les Papyrus de Berlin. — G. M.

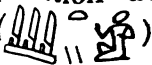
leur partie philosophique reste tout entière à expliquer.

A défaut d'écrits spéciaux, c'est dans ces documents que nous pouvons espérer trouver des mentions de ce que pensaient les Égyptiens. Quelques-unes de ces mentions serviront peut-être à élucider des points scientifiques. Malheureusement la tâche du traducteur présente des difficultés encore trop considérables pour l'état actuel de la science du déchiffrement. On peut bien se former quelque idée de l'ensemble, mais le sens d'un trop grand nombre de mots abstraits nous échappe pour qu'il nous soit possible d'aborder les détails avec autorité.

J'ai, cependant, découvert dans l'un de ces papyrus une phrase qui me paraît singulièrement précieuse pour faire apprécier les opinions des Égyptiens sur le mouvement de la terre. Je trouve dans cette simple phrase d'un texte original toute une révélation, au milieu de l'incertitude dans laquelle nous laissent les autres moyens d'investigation, ainsi que je l'ai fait ressortir dans l'exposition qui précède.

Elle se rencontre dans le papyrus n° II de Berlin¹ et par une heureuse coïncidence le papyrus n° IV en offre un duplicata². C'est par conséquent un texte doublement authentiqué dont la correction ne laisse rien à désirer.

Donnons, d'abord, quelques explications sur le papyrus.

Le papyrus n° II de Berlin, dont le sujet se continue sur le n° IV, se rattache par son commencement au Papyrus Butler du Musée Britannique, ainsi que l'a fait voir l'éminent égyptologue M. C. W. Goodwin³. En raccordant ces trois fragments, on voit qu'ils racontent un fait de violence et de spoliation dont fut la victime un travailleur des champs () de la part d'un agent au service d'un

1. *Denkmäler*, VI, 110. Revers, l. 10, 11 et 12.

2. *Denkmäler*, VI, 113, l. 38 à 41.

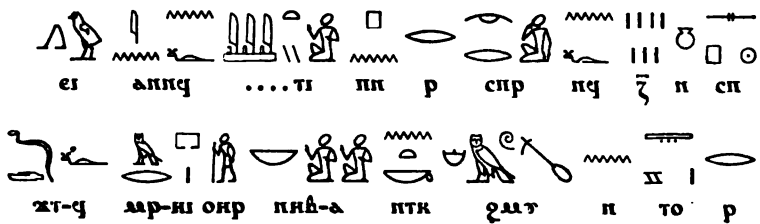
3. Voir mes ouvrages intitulés : *Les Papyrus de Berlin*, Chalon-sur-Saône, 1863 [cf. t. II, p. 289-364, de ces *Œuvres diverses*], et *Mélanges égyptologiques*, 2^e série. Chalon-sur-Saône, 1861.

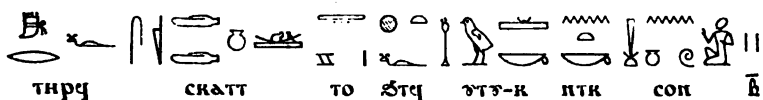
haut fonctionnaire égyptien nommé Mérutens. Le travailleur porta sa plainte à ce personnage, qui, après en avoir référé au roi, demeura chargé de l'instruction de l'affaire. Pendant la durée de cette instruction qui fut longue et dont les résultats ne nous sont pas connus, parce que le manuscrit est incomplet, le plaignant fut retenu loin de sa femme et de ses enfants, malgré les appels nombreux qu'il fit à Mérutens.

Ces plaintes, ces supplications du paysan et les réponses de Mérutens forment la partie la plus considérable du livre égyptien; elles remplissent une suite de discours souvent fort longs, dans lesquels sont invoqués les principes de justice et de morale, ainsi que les sentiments d'humanité alors en cours chez les Égyptiens. Comme on doit s'y attendre, le suppliant ne ménage pas les louanges hyperboliques pour attendrir le grand seigneur qui doit prononcer sur son sort.

Le fait historique est certainement vrai, mais il semble avoir servi de cadre à quelque littérateur égyptien, qui paraît s'être complu à développer un thème de doléances. Il est peu probable, en effet, que tant de longs discours, qui touchent aux sujets les plus élevés de la science égyptienne, aient été l'œuvre d'un simple cultivateur.


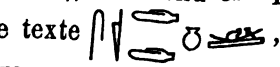
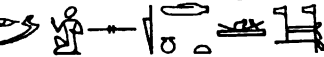
La phrase, qui fait l'objet de cet article, commence l'un de ces discours. En voici la reproduction en hiéroglyphes avec la transcription en caractères coptes, selon le système que j'ai définitivement adopté :





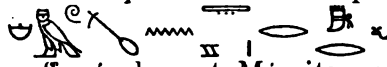

Ce qui se traduit sans la moindre difficulté : *Ce paysan vint le supplier, la septième fois, il dit : Grand intendant, mon seigneur, tu es le gouvernail de la terre entière; la terre navigue selon ta volonté; tu es le second frère de Thoth.*

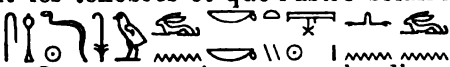
Pour bien se rendre compte de la portée de ce texte, il faut se rappeler que les Égyptiens figuraient les astres sous la forme de personnages parcourant dans des barques l'océan céleste. Dans l'étroite vallée du Nil, où le fleuve formait la grande artère des communications entre les différentes parties du territoire, l'idée de navigation était étroitement liée à celle de voyage. Aussi, a-t-on déjà observé que les verbes exprimant cette idée de voyage sont indifféremment déterminés par les signes de la locomotion, *les jambes en marche*, ou par celui de la navigation, *une espèce de barque*.

Deux termes principaux sont employés à propos du mouvement apparent des astres; le premier est  (copte $\chi\omicron\iota$, *navis*), le second est précisément le groupe donné par notre texte , en lettres coptes **CRATT**; l'un et l'autre se rencontrent *non* moins fréquemment avec le déterminatif de la marche. Nous citerons quelques exemples de l'emploi du dernier groupe pour exprimer la marche des étoiles et des planètes. On lit au Rituel funéraire ces paroles mises dans la bouche du défunt : 



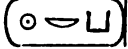

Quiconque navigue sur le Nil, ce jour-là, est mis en pièces par la langue du crocodile.

Ainsi donc, et sans aucune ambiguïté, notre précieux texte attribue à la terre un mouvement pareil aux mouvements apparents d'Orion, de Mars et du Soleil, c'est-à-dire un mouvement de translation dans l'espace. Cette notion est, du reste, conforme à l'idée que fait naître l'expression *gouvernail de la terre*, , que la phrase étudiée nous offre également. Mériutens est comparé par son humble mais poétique solliciteur au gouvernail qui conduit, dans les régions de l'espace, la barque de notre planète, et c'est à la volonté de ce personnage (, *secundum voluntatem tuam*) que la terre circule.

Dans ce rôle cosmique, Mériutens est appelé le second frère de Thoth, c'est-à-dire du grand organisateur de l'univers, car, au dire d'un hymne du Musée de Turin, dont M. Devéria m'a communiqué quelques passages, c'est le dieu des lettres et de l'intelligence qui a établi l'harmonie des cieux, qui a fait tout ce que contient le monde, et qui l'a éclairé lorsque existaient les ténèbres et que l'astre solaire n'y était pas encore : . Ce texte qui nous parle d'une

1. Copte *ⲁⲓⲥ*
 2. Copte *ⲉⲓⲥ*

époque de chaos et d'obscurité qui aurait précédé la création du soleil mérite aussi une attention particulière.

Le pharaon à qui Mérutens avait référé de la plainte est nommé par le papyrus Neb-ka-ra, . Il occupe le 45^e rang dans la table de Saqqarah, récemment publiée par M. Mariette. D'après les arrangements de ce monument, Neb-ka-ra serait antérieur à la construction des grandes pyramides, c'est-à-dire que, pour le moment, le mieux est de ne pas chercher à chiffrer cette prodigieuse antiquité. Quant aux papyrus de Berlin, ils appartiennent à un type graphique plein et lourd, quoique assez cursif, dont l'analogue n'existe pas dans les manuscrits du Nouvel-Empire; ces documents se caractérisent aussi par des formes archaïques de style dont j'ai fait ressortir quelques particularités. Je les ai appelés : Récits d'il y a 4,000 ans; je m'en tiens là et je fais ressortir ce point important qu'il y a 4,000 ans, les Égyptiens savaient que la terre se meut dans l'espace et ne craignaient pas d'attribuer la connaissance de ce fait astronomique aux générations qui les avaient précédés de bien des siècles, et dont la sagesse leur avait transmis ces traditions que recommande le traité de Morale du vieux Ptah-hotep, sous le nom de , parole d'au-paravant, parole du passé.

Il ne nous est pas encore donné d'apprécier toute l'étendue des pertes que la civilisation a faites dans le grand naufrage de la science égyptienne; mais, de temps à autre, nous en retrouvons de précieuses épaves. Déjà les anciennes dynasties se recomposent et se classent, et cette époque si reculée, qui vit construire les pyramides et que des critiques malavisés ont nommée *l'âge des fantômes*, se révèle à nous par une série bien combinée de monuments. Là ne s'arrêteront pas les conquêtes de la science nouvelle, et si, naguère, un savant professeur a pu dire des faits révélés par l'étude des antiquités égyptiennes : *Qu'y a-t-il d'historique dans*



tout cela? à notre tour et beaucoup plus justement, pourrons-nous demander, dans un avenir prochain : Qu'y a-t-il d'historique en dehors de cela dans les traditions relatives aux premiers âges du monde?

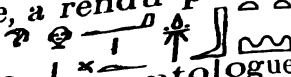
Chalon-sur-Saône, 15 septembre 1864.

LETTRE A M. LE DOCTEUR R. LEPSIUS
SUR LES MOTS ÉGYPTIENS

DÉSIGNANT LA DROITE ET LA GAUCHE¹

MONSIEUR ET TRÈS HONORÉ COLLÈGUE,




Dans mon dernier mémoire sur *Les Inscriptions des Mines d'or*, j'ai étudié les groupes hiéroglyphiques qui désignent la droite et la gauche, et j'ai été amené à conclure, contrairement à l'opinion de Champollion, que  signifie la droite et , la gauche.


L'auteur de la méthode avait donné des valeurs respectivement opposées à ces deux groupes. Tous ses disciples n'ont pas encore abandonné les vues du maître, et M. de Rougé, notamment, dans son beau mémoire sur la stèle de la Bibliothèque impériale, a rendu par : son fouet est sur son bras droit, la légende . Il n'est pas à ma connaissance que l'éminent égyptologue français ait publié depuis une rétractation de cette traduction.

1. Publiée dans la *Zeitschrift*, 1865, p. 9-11.
2. Chalon-sur-Saône, Dejussieu, 1862 [cf. t. II, p. 226-230, de ces *Œuvres diverses*].
3. *Mémoire sur une stèle égyptienne*, p. 96, note.

Mais, dès cette époque, des doutes s'étaient élevés dans l'esprit des explorateurs de la langue égyptienne. Un nouvel adepte qui tiendra, il faut l'espérer, les promesses de ses débuts, M. Auguste Baillet, dans un travail destiné à combattre le système de M. Seyffarth, rendait la même légende par : *son fouet est sur son bras gauche*¹.

Il me paraît, du reste, que c'est à vous-même, Monsieur, qu'il faut faire remonter la première réaction contre les idées de Champollion sur le point de détail qui m'occupe, car, dans votre *Königsbuch*, qui porte la date de 1858, vous avez donné les transcriptions suivantes :



	<i>Amun hi unamif</i> ² ,
	<i>Pra hi unamif</i> ³ ,
	<i>Hor hi unamif</i> ⁴ .

Vous assimilez ainsi  au copte *ⲟⲩⲛⲁⲁⲓ*, *la droite*. M. Brugsch a adopté les mêmes vues⁵.

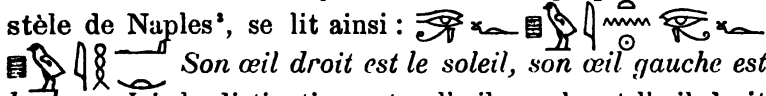
Mais ni vous, Monsieur, ni M. Brugsch n'avez fait connaître les motifs qui vous avaient décidés l'un et l'autre à cette grave altération d'une définition donnée par le fondateur de la méthode et acceptée jusqu'alors sans conteste.

Au premier abord, on peut supposer que vous avez été guidé par l'analogie des dérivés coptes et aussi par les exigences de la signification des noms par vous transcrits. Ces noms, en effet, indiquent clairement la puissance d'Ammon, de Phra, d'Horus, placée sur l'un des bras ou à l'un des

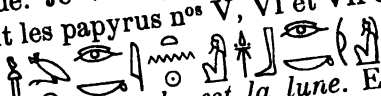

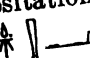
1. *Revue orientale et américaine*, 1861, p. 114.
2. *Königsbuch*, n° 424, 537.
3. *Königsbuch*, n° 428, 498.
4. *Königsbuch*, n° 487.
5. *Histoire d'Égypte*, p. 165.


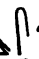
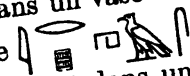
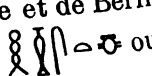
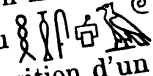
côtés de la personne, et il est tout naturel qu'il s'agisse du côté droit, le côté qui agit, qui frappe : ils ont pour corrélatifs les noms d'*Ammonhixopeshef*, *Monthixopeshef*, *Anmon est sur son glaive*, *Mont est sur son glaive*. On remarque d'ailleurs que l'on ne rencontre aucun nom de ce genre en combinaison avec , ainsi qu'on doit effectivement s'y attendre, si ce dernier groupe signifie *la gauche*. Notons enfin que l'idée de force qu'emportent ces dénominations composées est bien caractérisée par la variante , que vous avez notée dans votre *Königsbuch*, n° 428, b.

Mais, dans une question dont les données paraissent si simples, il semble qu'on ait le droit d'exiger autre chose que des inductions; on doit s'attendre à trouver quelque preuve *matérielle* d'une distinction si *matérielle*. Les considérations que j'ai rassemblées, sur ce sujet, dans mon mémoire sur *Les Inscriptions des Mines d'or*¹, n'ont point ce caractère décisif. Je vous apporte aujourd'hui quelque chose de plus significatif.

Dans l'une de ses premières et très remarquables études sur l'Astronomie des anciens Égyptiens², M. Brugsch fait ressortir la valeur d'un texte hiéroglyphique qui confirme le témoignage de Sextus Empiricus, cité par Jablonski, d'après lequel les Égyptiens assimilaient *le soleil à l'œil droit et la lune à l'œil gauche*. Ce texte, qui provient de la stèle de Naples³, se lit ainsi :  *Son œil droit est le soleil, son œil gauche est la lune*. Ici, la distinction entre l'œil gauche et l'œil droit repose uniquement sur la forme spéciale, très significative du reste, que le dessinateur a donnée à chacun d'eux.

1. Cf. t. II, p. 226-230, de ces *Œuvres diverses*. — G. M.
2. *Zeitschrift der D. M. G.*, t. X, p. 666.
3. Brugsch, *Geographie*, Bd. I, pl. 58, l. 4.

Je puis aujourd'hui citer un passage d'une bien plus grande autorité, que j'emprunte à l'un des meilleurs documents de l'époque pharaonique. Je veux parler de l'un des beaux hymnes qui couvrent les papyrus nos V, VI et VII du Musée de Berlin. On y lit :  Ton œil droit est le soleil, ton œil gauche est la lune. En rapprochant ce texte de celui de la stèle de Naples et du renseignement fourni par Sextus Empiricus, on doit conclure, sans la moindre hésitation, que  est bien décidément la droite et  la gauche.



Une démonstration non moins tranchante se rencontre dans la figuration de deux groupes égyptiens qui servent à nommer une espèce de liqueur. Je les ai trouvés dans des listes d'offrandes funéraires, copiées par M. Prisse d'Avennes dans la nécropole de Thèbes. Il s'agit d'un liquide nommé , *Has*, dont il était présenté deux vases de la forme . A en juger par les couleurs du dessin de M. Prisse, le *Has* serait une liqueur rouge contenue dans un vase de verre bleu; les mêmes listes font connaître le  ou vin-*Has* qui était de la même couleur et offert dans un vase exactement pareil de forme et de couleur. Les papyrus médicaux de Leyde et de Berlin mentionnent fréquemment un liquide nommé  ou , *Has* ou *Has-sau*, qui entrait dans la composition d'un grand nombre de médicaments solides ou liquides, de fumigations et même de clystères. Il sera, sans doute, difficile d'arriver à déterminer exactement la nature de ces antiques breuvages, mais en ce moment que nous avons à nous occuper





Dans deux des listes de M. Prisse, le *Has* est distingué


1. Papyrus hiéroglyphique de Berlin n° VII, l. 42.

en *Has de l'œil droit* et *Has de l'œil gauche*. La disposition des légendes est très caractéristique :




Elles ne diffèrent l'une de l'autre que par les sourcils figurés dans la première et négligés dans la seconde; mais, dans toutes les deux, les yeux sont distinctement figurés comme dans la face humaine et l'œil droit est désigné comme l'œil , tandis que  est l'indication de l'œil gauche.

Nous possédons, en conséquence, la démonstration matérielle dont je proclamais tout à l'heure la nécessité, et nous pouvons reconnaître désormais que les données de Champollion étaient fondamentalement erronées. On peut cependant opposer à des textes précis un texte qui ne l'est pas moins et qui nous conduirait à une solution tout à fait différente. Vous avez copié au grand temple d'Edfou une scène, reproduite dans vos *Denkmäler*¹, et représentant Ptolémée Soter II debout devant la déesse Hathor à laquelle il offre deux espèces de sistres. De la main droite, le roi tient le sistre , de la gauche, le sistre ; l'action du monarque est indiquée par la légende  ; au-dessous, on lit en ligne

verticale : *Le roi dit* :        , ce sistre  est dans ma main , ce sistre  est dans ma main ; d'après la figure,  représenterait ici la main

1. Abth. IV, Bl. 40, c.

droite, et  —, la main gauche. Je n'hésite pas à admettre une erreur du dessinateur égyptien. Cependant c'est une pièce du procès dont il y a lieu de tenir compte. Elle ne rend que plus nécessaires les observations que vous avez dû recueillir vous-même sur la question. Je m'estimerai heureux d'en avoir provoqué la publication.

Chalon-sur-Saône, 29 septembre 1864.

LES RAMSÈS SONT-ILS DE LA RACE DES PASTEURS?

ÉTUDE SUR LA STÈLE DE L'AN 400'

Lorsque M. de Rougé révéla au monde savant¹ la découverte de la stèle qui fait le sujet de la présente note, l'éminent égyptologue signalait ce monument, sous un double point de vue, comme très remarquable :

1° Parce qu'il faisait mention d'une date notée d'une autre manière que dans les années du roi régnant;

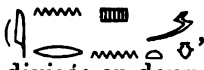
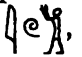

2° Parce qu'il donnait la preuve que Ramsès II, le Sésostris de la tradition grecque, appartiendrait par ses ancêtres à la race des Pasteurs, conquérants de l'Égypte, que Manéthon nomme les Hyksos.

Aujourd'hui la stèle de San vient enfin d'être livrée à l'étude par M. Mariette², qui en a fait l'objet d'un savant mémoire, dans lequel il apprécie le monument au double point de vue signalé par M. de Rougé. Quoique le résultat de mes observations personnelles ne s'écarte pas sensiblement des conclusions de M. Mariette, j'espère que ces observations pourront encore présenter quelque intérêt aux lecteurs de la *Zeitschrift*.

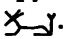
1. Publiée dans la *Zeitschrift*, 1865, p. 29-32, 33-38. — G. M.
2. *Revue archéologique*, février 1864.
3. *Revue archéologique*, mars 1865.

Description de la Stèle

M. Mariette nous apprend que la stèle a été découverte, au milieu d'un amas confus de gros blocs entassés, dans la partie orientale du grand temple de San (Tanis). C'est là que se trouvait le sanctuaire; cinq ou six stèles ou tombes toutes officielles, toutes du règne de Ramsès II, y existaient en débris plus ou moins reconnaissables.

La stèle qui est de granit rose () ainsi que le dit le texte hiéroglyphique) est divisée en deux parties ou registres, comme la plupart des monuments de ce genre. Le registre supérieur, qui occupe la partie arrondie, est légèrement entamé par une cassure sur la gauche, mais cet accident n'a fait disparaître que les deux premiers groupes de deux colonnes d'hiéroglyphes, et ces groupes peuvent être restitués en toute certitude (à la première ligne , *honneur, gloire*), et à la seconde , *gouverneur de ville* ou *préfet*).

Registre supérieur

Dans ce registre est représenté le roi Ramsès II tenant de chaque main un vase rempli de vin, qu'il offre au dieu Set debout devant lui et portant les insignes habituels des divinités égyptiennes, la croix ansée et le sceptre à tête de coucoupha. Une particularité que M. Mariette fait ressortir avec toute raison, c'est le long ruban ondulé qui s'échappe de la mitre du dieu et qui rappelle la longue queue fourchue de l'animal typhonien, .

Sur la stèle le dieu était nommé *Set de Ramsès Meïamon*,

1. Je rappelle que je me sers de lettres coptes pour la transcription des mots égyptiens.

mais le groupe qui exprimait le mot *Set* a été martelé, de même qu'un autre groupe qui se trouvait au-dessus des signes $\Delta \uparrow$, *vivificateur*, et dans lequel nous aurions trouvé, sans aucun doute, un titre du dieu, probablement celui de $\cup \uparrow \odot$, $\text{nh} \dot{\alpha} \text{za-otap}$, *seigneur d'Avaris*, si toutefois la triple identification de Tanis, d'Avaris et de San est un fait bien définitivement acquis.

La colonne d'hiéroglyphes, qui se lit entre le roi et le dieu, a disparu en partie; elle exprimait l'acte du roi et peut se traduire : *don de deux vases de vin, dans le désir d'être vivifié.*

Derrière le roi et dans l'attitude de l'adoration est représenté le personnage dédicateur de la stèle; il s'adresse à Set dans les termes suivants, qui remplissent les deux lignes d'hiéroglyphes dont nous avons rétabli plus haut les deux premiers groupes : *Gloire à toi, Set, fils de Nou, accorde une vie heureuse, pour te servir, au noble préfet, intendant des cavales, intendant de la forteresse ($\odot \uparrow$) de Djor.*

Le nom du dédicateur *Séti*, qui se retrouve dans le corps de l'inscription du deuxième registre, était probablement inscrit en tête d'une troisième ligne, au-dessus des mains du personnage. Il a disparu dans la cassure qui a atteint ce côté de la stèle et qui a enlevé la tête et le cou de Séti. Le titre de $\odot \uparrow$, *up-st*, *intendant de la forteresse*, est traduit conjecturalement, le groupe $\odot \uparrow$ n'étant pas suffisamment étudié; toutefois le déterminatif \uparrow fait songer à un édifice clos, fortifié, défendu. D'ailleurs on connaît, par d'autres monuments, le $\odot \uparrow \odot$ stau n xp , *Stau n xp*, qui est certainement le $\odot \uparrow \odot$ stau n xp , *château, la forteresse de Djor*. Il est très possible que $\odot \uparrow$ ne soit qu'une variante de $\odot \uparrow \odot$.

Registre inférieur

Le registre inférieur est occupé par une inscription hiéroglyphique de douze lignes, dont les deux dernières sont entamées de chaque bout par une cassure de la pierre. Audessous de la douzième ligne existe, au milieu de la stèle, une bande libre qui atteint la largeur d'un quart de l'espace des lignes; la cassure a enlevé la partie inférieure, mais l'on peut inférer, soit de l'absence de toute trace d'hiéroglyphes sur la bande en question, soit même de l'arrangement du texte, que l'inscription se terminait avec la douzième ligne. Mais il pouvait y avoir un troisième registre, contenant une ou plusieurs rangées de cartouches royaux, devant lesquels Ramsès II était peut-être représenté, comme Séli I^{er} l'est dans la table d'Abydos. Cette hypothèse s'accorderait assez bien avec la qualification de *grande* que le texte donne à la stèle, qualification qui ne serait pas justifiée par la dimension du débris retrouvé par M. Mariette.

Le texte n'offre aucune difficulté de traduction; il peut se diviser en trois paragraphes, savoir :

1° Les quatre premières lignes qui ne contiennent que la légende de Ramsès II;

2° La cinquième et la sixième ligne où se trouve mentionné l'ordre du roi relatif à l'érection du monument;

3° Les six dernières lignes qui relatent la date du voyage fait à San par le fonctionnaire Séli, et reproduisent sa prière au dieu du temple.

Le premier paragraphe est sans intérêt; il peut être avantageusement remplacé par ces simples mots : *Sous le règne du roi Ramsès II*. En voici toutefois la traduction littérale :

« Vivant l'Horus-Soleil, taureau puissant, aimant la vérité, seigneur des panégyries comme son père Ptah, le roi de la Haute et de la Basse-Égypte, Ra-usor-ma-Sotep-en-Ra, fils du Soleil, Meïamon Ramsès, vivificateur, seigneur des diadèmes, qui prend soin de l'Égypte et châtie

Ma traduction ne diffère de celle de M. Mariette que parce que je lie le verbe 𓂏𓂛𓂏 , cra , *dresser, faire tenir debout, ériger*, à l'adjectif $\text{𓂏𓂛𓂏} \text{𓂏𓂛𓂏}$, men otaq , combinaison de l'idée de *permanence*, de *stabilité* et de celle d'*abondance, multiplicité, accroissement*, formant un superlatif absolu analogue à $\text{𓂏𓂛𓂏} \text{𓂏𓂛𓂏}$, aa ohr , *grand grand*, pour dire *très grand*, et *beaucoup*.

En définitive, le sens est des plus clairs : Ramsès II a donné l'ordre d'ériger une grande stèle sur laquelle seraient inscrits les noms de ses pères, *afin que le nom du père de ses pères, le roi Sêti I^{er}, y demeurât permanent pour toujours*.

Malheureusement Sêti I^{er} est le propre père de Ramsès II et non le père de ses pères. Cette difficulté n'a pas arrêté M. Mariette, qui s'est contenté d'interposer la préposition *et* entre ce titre de parenté et le nom du roi Sêti, et qui lit, par suite : *afin que le nom du père de ses pères* (et celui) *du roi Sêti*, etc.

Il n'existe, sans doute, aucune règle philologique absolue qui puisse s'opposer à cet arrangement, car l'ancien égyptien supprime le plus souvent la conjonction copulative. Cependant on y rencontre fort souvent aussi le mot 𓂏𓂛𓂏 , *avec, ainsi que, et*, notamment toutes les fois qu'il était utile de faire distinguer les termes des énumérations. C'est ainsi, par exemple, que les différents dogmes expliqués à Cambyse par Outahorsoun sont séparés, dans les inscriptions de la statuette naophore, par 𓂏𓂛𓂏 et même une fois par $\text{𓂏𓂛𓂏} \text{𓂏𓂛𓂏}$, *puis encore*.

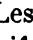
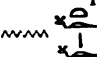

M. Mariette est bien obligé de chercher à deviner quel est ce *père des pères* de Ramsès II. Comme le texte n'a encore jusqu'ici donné que le nom de Ramsès II lui-même et celui du dieu Set martelé dans le premier registre, le savant explorateur est forcé de remonter jusqu'à Ménès.

de clarté et de convenance; il ne dit plus que le roi a voulu consigner d'une manière durable un nom que le texte *n'exprimerait même pas*, et encore un autre nom, celui de Sèti I^{er}, sans rappeler que ce Sèti est précisément le père du monarque consécateur. Pour quiconque s'est bien rendu compte du mécanisme de ce texte et des textes analogues, l'erreur apparaîtra flagrante et la rectification aussi simple qu'indispensable.


Le même pharaon Ramsès II s'est complu à glorifier le nom de son père et même celui de son aïeul. J'en citerai un exemple dans la stèle d'Abou-Seyfeh, publiée par M. Prisse¹, où il est dit que le roi Ramsès II reconstruisit à neuf le monument de



 Son père le roi Men-ma-ra, fils du Soleil, Meïnphtah Sèti (I^{er}), bâti
 au nom du père de son père le roi Menpehra, fils du Soleil, Ramsès (I^{er}).

Les scribes omettant le plus ordinairement le  possessif qui faisait hiatus, la restitution du groupe oblitéré  ou seulement  est tellement naturelle qu'elle n'exige aucune justification.

Un autre fragment du même monument², se rapportant à Sèti I^{er}, s'exprime ainsi :



 Voilà que S. M. voulait faire consigner le nom de son père,
 le roi Menpehra (Ramsès I^{er}), etc.

1. Prisse, *Monuments*, pl. XIX, l. 1.

2. Prisse, *Monuments*, pl. XIX, l. 3.

A l'encontre de mon explication qui ne laisse subsister que Sèti I^{er} dans la formule dédicatoire, on pourrait peut-être objecter que le texte immédiatement antécédent parle d'élever la stèle *au grand nom de ses pères*. Si, par cette expression, on entend les rois prédécesseurs de Ramsès II, elle comprendra virtuellement Ménès comme Sèti, le premier et le dernier de la série, et il n'y aurait pas lieu de nommer ensuite spécialement ces deux pharaons. Mais, dans la réalité, l'expression *ses pères* sans détermination, s'adresse aux dieux du temple. C'est ainsi, par exemple que Sèti I^{er} *bâtit le temple de Radesieh au grand nom de ses pères les dieux*¹, et, en effet, le texte explique plus loin que le temple contenait les images d'Ammon, de Phra, de Phthah, d'Osiris, d'Horus, d'Isis et de Sèti divinisé². Le roi adresse ensuite à ces divinités une prière dans laquelle il leur demande *de rendre son nom stable à jamais*³. Le monument de San suit une marche analogue.

En rapportant aux dieux du temple cette mention indéterminée des pères de Ramsès II, toute amphibologie cesse donc à l'instant. C'est le cas de répéter ici une observation que j'ai déjà faite bien des fois, à savoir que le style égyptien est simple et clair, et que, toutes les fois que nos traductions sont obscures ou embrouillées, il y a lieu de soupçonner des erreurs, soit dans l'interprétation, soit dans la correction du texte original.



Si, cependant, on persistait à attribuer, non pas aux dieux du temple, mais aux rois prédécesseurs de Ramsès, l'indication *ses pères*, il faudrait admettre ou que la stèle, qui est brisée à ses deux extrémités, contenait un troisième registre rempli de cartouches royaux, comme les tables d'Abydos et de Memphis, ou qu'elle était placée tout auprès d'une autre stèle ou d'une muraille portant une liste de ce


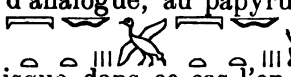
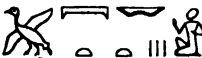
1. *Denkmäler*, Abth. III, 140, c, 9.

2. *Denkmäler*, Abth. III, 1. 10.

3. *Denkmäler*, Abth. III, 1. 12.

genre. Mais que l'on adopte l'une ou l'autre de ces hypothèses, ou que l'on regarde la stèle comme complète dans l'état où nous la voyons, il n'en faut pas moins renoncer à y retrouver Ménès ou tout autre roi intentionnellement désigné comme aïeul de Ramsès II.

Je conclus donc, sans aucune hésitation, que le graveur du monument après avoir écrit une fois le groupe , à la suite du mot  *par*, *nom*, l'a répété, par mégarde, au lieu du simple possessif qui devait terminer la même ligne.

Je conviens que l'on doit être extrêmement sobre de ces hypothèses d'erreurs attribuées aux écrivains originaux d'une langue que nous ne connaissons que fort imparfaitement, cependant des erreurs de ce genre peuvent être signalées dans un grand nombre de textes, qu'on a pu rectifier à l'aide de variantes fournies par des duplicata. Nous pouvons, d'ailleurs, prendre en flagrant délit le graveur de notre monument, qui répète deux fois le groupe  dans les titres du fonctionnaire Sêti, à la première ligne du troisième paragraphe de l'inscription. Cette répétition est assurément due à une inadvertance du graveur, car si l'on trouve quelque chose d'analogue, au papyrus Anastasi V, dans la désignation de , l'analogie n'est qu'apparente, puisque dans ce cas l'on doit lire tout simplement *le chef de mercenaires Peherpetou*. Ici, le second groupe  est un nom propre; conséquemment cet exemple ne saurait en aucune manière justifier la répétition que nous relevons dans le texte de la stèle de l'an 400. C'est une erreur dans laquelle le graveur n'est pas retombé, un peu plus loin, à propos de l'énumération des titres du père de ce fonctionnaire.

M. de Rougé qui, depuis longtemps, a étudié cet important monument, n'a pas voulu reconnaître ici une erreur.

1. *Anastasi V*, II, 7, 25, 7.

De même que M. Mariette, il a cherché à trancher la difficulté en supposant un nom sous-entendu, mais le savant académicien n'a pas songé à Ménès, il lui a paru nécessaire de retrouver sur la stèle elle-même un nom royal, qui y fût bien réellement inscrit, ainsi que l'exige la teneur de l'ordre royal. Ce nom royal, M. E. de Rougé le rencontre dans le troisième paragraphe, dont nous allons reproduire textuellement le commencement :

Lig. 7. *L'an 400, mois de mesori, jour 4, du roi Set-aa-peh-ti, fils du Soleil*

qui l'aime, Noubti, aimé d'Har-em-khou, existant pour les siècles

et à toujours.

Lig. 8. *Venue faite par le noble préfet, porte-flabellum à la*

droite du roi, chef d'auxiliaires, intendant des provinces étrangères

intendant de la forteresse de Djor, général des Madjou, basilicogrammate,

intendant des caoales,

Lig. 9. *prêtre du bélier, seigneur de Tattou, premier prophète de Set,*

32 LES RAMSÈS SONT-ILS DE LA RACE DES PASTEURS?






 Kar-heb de Ouati-ap-to, intendant des prophètes de tous les dieux,



 Sêti, dit juste.

Nous nous contenterons de traduire le reste :

Fils du noble préfet, chef d'auxiliaires, intendant des provinces étrangères, intendant de la forteresse de Djor, basilicogrammate, intendant des cavales, Piramès, dit juste, né de la maîtresse de maison, prêtresse de Phra, Taa, dite juste.



Il dit : Salut à toi, Set, fils de Nou, le très vaillant, dans la barque des millions d'années; qui renverses l'ennemi au-devant de la barque du Soleil; tes rugissements sont plus grands que (lacune).

Accorde-moi une vie heureuse pour te servir et que je sois stable dans (le reste a disparu).

On peut suppléer : dans ton temple pour les siècles et à toujours.

Notre personnage avait hérité de toutes les dignités de son père; il avait en outre obtenu celle de porte-flabellum à la droite du roi; nous ne nous arrêtons pas à justifier notre traduction de tous ces titres, nous bornant à faire ressortir, encore une fois, que celui que nous rendons par *chef d'auxiliaires* ou *de mercenaires* est correctement écrit dans la légende du père, où, de même que dans celle du fils, il précède le titre d'*intendant des nations étrangères*. Il ne saurait, dès lors, exister raisonnablement aucun doute sur l'erreur qui constitue la double expression de ce titre dans la légende du fils. Nous ne sommes donc pas trop hardis lorsque nous soupçonnons le graveur de la stèle d'une pre-

mière erreur dans un passage pour l'étude duquel nous possédons de nombreux moyens de comparaison. M. Mariette a éludé la difficulté en traduisant le titre doublé par erreur : *général en chef des soldats*, et le titre correct : *général des soldats*.

Ces traductions ne peuvent se soutenir à aucun point de vue ; le titre de  ne constituait pas une fonction très élevée : il y avait des  de soldats, de cavaliers, de marins, de voituriers, etc., mais, à lui seul, ce titre ne peut jamais signifier ni *général*, ni surtout *général de soldats*. D'ailleurs, s'il avait ce sens, son redoublement : *général de soldats général de soldats*, en serait-il plus intelligible ?

M. de Rougé, cherchant avec raison un nom royal inscrit sur la stèle, indépendamment de celui de Sêti I^{er}, n'y rencontre que celui du roi Set-aa-peh-ti, aussi nommé Noubi ou Noub-ti, et voilà *le père des pères de Ramsès II* tout trouvé. Il me semble que c'est aller bien vite. Si l'histoire moderne nous offrait, par hasard, un problème analogue ; si, par exemple, on découvrait quelque part une colonne avec cette inscription : *Sous le règne du roi Louis XIV, S. M. a ordonné qu'une colonne fût élevée au nom du père de ses aïeux, le roi Louis XIII. L'an 1650 de Jésus-Christ, le vicomte de Turenne est venu, etc.*, serait-on bien venu à conclure que Jésus-Christ est le père des aïeux de Louis XIV ? Or, la situation est absolument la même. Il convient donc d'écarter des annales de l'Égypte ce fait très singulier que les pharaons de la plus glorieuse dynastie seraient des descendants de la race abhorrée des Pasteurs.

L'an 400

Reste le fait, non moins remarquable, mais très sûrement établi, d'une date de l'an 400. M. de Rougé a fait remarquer, avec beaucoup de raison, que cette date ne tombe pas

dans une ère égyptienne. Le roi Set-aa-peh-ti-Noubi est très certainement un roi-pasteur, il ne saurait subsister le moindre doute à ce sujet. Mais c'est à tort, selon moi, que le savant académicien, imité en cela par M. Mariette, s'embarrasse encore dans la forme *Soutekh* que semblait justifier la lecture de certaines variantes du nom. Ce nom, à mon avis, doit se lire constamment Set'. *Soutekh* doit disparaître des listes mythologiques, comme le personnage de *Maneros*; il serait bien temps aussi d'effacer du nombre des ethniques l'appellation de *Hyksos*¹, aucun peuple n'ayant jamais porté ce nom. Il en coûte, sans doute, de renoncer à des idées invétérées, mais l'on ne doit pas s'arrêter dans la voie du progrès.

Si le roi Soutekh trouvait difficilement un équivalent dans les extraits de Manéthon, il en est tout autrement du roi Seth, l'Αστθ de Josèphe, dont le nom est rattaché à certaines modifications du calendrier. Cette identification repose néanmoins sur une simple hypothèse. Même en la tenant pour probable, nous n'obtenons pas une grande lumière dans la chronologie de l'Égypte: car, d'une part, Aseth a régné 50 ans et nous ignorons si le point de départ de son ère remonte à sa première année de règne ou à une année subséquente, date d'une réforme quelconque; et, d'autre part, l'an 400 de cette ère tombe sur une époque inconnue du règne de Ramsès II, qui dura plus de 60 ans. La marge est grande et les faiseurs de systèmes ont les coudées franches.

Tous les problèmes relatifs aux années vagues, aux années naturelles, aux périodes sothiaques, etc., ne reçoivent, quant à présent, aucun éclaircissement. M. Mariette fait ressortir la circonstance que la date est exprimée par le groupe \int_{\ominus}° au lieu de la forme ordinaire $\left\{ \begin{array}{c} \circ \\ \ominus \end{array} \right.$, et il cherche à

1. Voir *Mélanges égyptologiques*, 2^e série, p. 188.
2. *Mélanges égyptologiques*, 1^{re} série, 3^e dissertation.

rattacher cette particularité aux nouvelles théories de M. le docteur Brugsch¹. Ces nouvelles théories ont une importance capitale en ce qu'elles démentiraient l'usage de l'année vague en Égypte et y substitueraient au moins deux espèces d'années fixes, plus une notation empruntée à un calendrier de fêtes éponymes.

Les vues de M. Brugsch sont excessivement séduisantes et d'ailleurs appuyées de preuves très fortes. Toutefois, le sujet est tellement grave qu'il est prudent de faire quelques réserves, au moins en attendant que l'auteur nous ait donné le complément de son remarquable travail.

Pour ce qui concerne la notation spéciale de l'an 400, il suffit de faire remarquer que rien ne prouve rigoureusement que le groupe $\left\{ \overset{\circ}{\ominus} \right\}$ s'applique *toujours* à une espèce d'année différente de celle que dénote le groupe $\left\{ \overset{\circ}{\odot} \right\}$; par conséquent, il n'y a pas lieu de s'arrêter, quant à présent, à cette particularité.

Enfin, l'an 400 est noté dans une ère étrangère à l'Égypte; dans une ère dont le point initial tombe dans le règne d'un roi de race barbare que les souverains légitimes répudient partout à Karnak, comme à Abydos, comme à Saqqarah.

Ainsi donc, ce fait dominant que les monuments égyptiens ne nous ont encore livré aucune indication relative à l'usage d'une ère quelconque pour la date des événements, reste encore rigoureusement vrai, malgré la découverte de la stèle de l'an 400. Il suit de là que les débris d'information qui ont survécu au naufrage de la science antique manquent encore complètement des moyens de contrôle qui, seuls, pourraient les accréditer; qu'on cherche Ménofré dans Ménephta II, dans Menpehra (Ramsès I^{er}), dans Nebmara (Aménophis III), ou dans Meinphra (Papi, Phiops), on pourra

1. *Matériaux pour servir à la reconstruction du Calendrier égyptien*, Leipzig, 1864.

36 LES RAMSÈS SONT-ILS DE LA RACE DES PASTEURS?

édifier quatre systèmes chronologiques fort différents; mais tous les quatre manqueront du critérium des preuves monumentales, sans lesquelles on ne fondera jamais rien de durable.

Chalon-sur-Saône, 16 mars 1865.

SUR

L'ANTIQUITÉ DE DENDÉRA¹

Ainsi que l'a si bien dit l'éminent savant anglais, M. Ch. W. Goodwin, l'égyptologie abonde en surprises, et c'est là une de ses plus délicieuses attractions. Ces agréables émotions deviennent fréquentes aujourd'hui que l'Allemagne compte avec orgueil le nombre croissant des investigateurs à la fois actifs et habiles dont, chez elle, une politique scientifique vraiment libérale favorise les débuts et féconde les efforts. Aussi voit-on dans ce pays privilégié les publications utiles se succéder sans interruption et, comme conséquence naturelle, le progrès suivre une marche accélérée, à laquelle l'on n'était pas accoutumé.

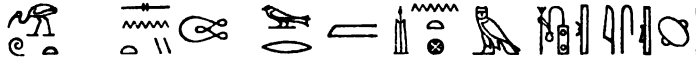
M. Dümichen, à peine rentré de son voyage en Égypte, a livré à la publicité deux ouvrages considérables qui fourniront à l'étude d'abondantes ressources. L'un d'eux, *Bauurkunde der Tempelanlage von Dendera*, nous a révélé le fait infiniment curieux que la fondation du temple de Dendéra remonte à l'époque des pyramides. Deux inscriptions découvertes dans un corridor secret de cet édifice ont livré à M. Dümichen ce renseignement tout à fait inattendu. C'est de ces deux textes que je veux m'occuper un instant, non pas qu'ils aient besoin d'explications nouvelles, après la

1. Publié dans la *Zeitschrift*, 1865, p. 91-96.

traduction qu'en a donnée leur habile inventeur, mais parce qu'ils me paraissent devoir servir de commentaire à un texte analogue dont j'ai eu récemment à m'occuper.


La première mention vient à la suite d'un tableau des fêtes d'Hathor et de Dendéra¹. Après le détail de ces fêtes, il est question d'une panégyrie qui se célébrait à Edfou, en l'honneur de cette déesse. La belle Seigneurie (la déesse Hathor) était promenée dans sa barque sacrée, dont le nom était *aa mer, la très aimable*; quelques détails sont donnés sur le cortège de la déesse et sur l'offrande qui lui était faite. Ensuite (lig. 34) le texte parle de revenus² attribués à la déesse, pour ces solennités, par Thothmès III, et rappelle que ce pharaon *avait fait des fondations pieuses à sa mère Hathor de Han, œil du soleil, maîtresse du ciel, présidente des dieux*.

C'est à ce point que le texte introduit la mention du fait qui paraît avoir excité les pieuses libéralités de Thothmès III :




 ΗΑΑ-ΟΥΤ ΗΝΤ ΟΥΡ Α ΖΑΝ Α ΗΣΑ ΑΟΟΥ

 Étant trouvée la fondation grande pour Han en écrits anciens



 ΖΙ ΟΥΑΣ ΝΤ ... Α ΖΟΥΤ Ν ΗΟΥΤ ΖΩΡ ΗΑΑ-ΟΥΤ

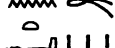
 sur peau d'animal au temps des serviteurs d'Horus, trouvés



 Α ΖΕΝ Ν ΑΝΗ ΑΝ Ν Α

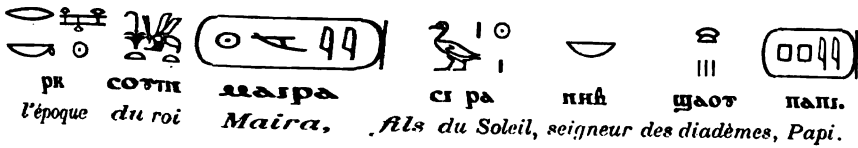
 dans l'intérieur d'un mur de pierre³ du bâtiment méridional⁴, à

1. Dümichen, *Bauurkunde*, pl. XIV, l. 29.

2. , ΚΤΑΥ, taxes, prélèvements, tazations, clauses.

3. M. Dümichen suppose une erreur de signe et lit : de brique; ce détail est peu important.

4. Les temples étaient autrefois divisés en partie méridionale et partie



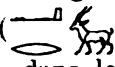


Le mot ⲕⲏⲏⲏ , copte ⲥⲏⲩⲏⲕ , a la valeur de *fondation, fondements, création, formation*; il exprime l'idée matérielle de fondations, fondements d'un édifice et aussi celle de plan ou projet détaillé d'une construction, les préparatifs d'une entreprise de cette nature et les premiers travaux qui en préparent l'exécution. Dans notre texte, le ⲕⲏⲏⲏ , trouvé sur de vieux écrits, ne peut être que le projet de l'architecte. Il n'y a aucun doute sur le sens des mots ⲙⲁ ⲥⲩⲁ ⲁⲥⲟⲩ , en écrits anciens; c'est du copte à peine modifié. On retrouve la même expression au Papyrus médical de Berlin (pl. XV) et M. Brugsch en avait bien saisi le sens, malgré l'irrégularité du déterminatif employé par ce dernier document.


Les titres antiques dont il s'agit étaient écrits sur ⲙⲁⲓⲣⲁ de... L'idée la plus naturelle est qu'il s'agit de la peau d'un animal dont le nom a disparu. Toutefois le mot ⲙⲁⲓⲣⲁ apparaît ici pour la première fois, et comme le déterminatif ⲙⲁⲓⲣⲁ s'emploie tout aussi bien pour les objets fabriqués en cuir que pour le cuir ou pour le nom des animaux, il subsiste quelque incertitude sur le sens précis de l'expression. Dans tous les cas, il est certain que les anciens Égyptiens savaient préparer les peaux à la manière du parchemin ou du vélin, pour s'en servir comme de registres; les écrits sur cuir déposés au trésor du temple de Karnak, sous le règne de Thothmès III, sont mentionnés dans les annales de ce règne, sous le nom de ⲙⲁⲓⲣⲁ ⲙⲁⲓⲣⲁ ⲙⲁⲓⲣⲁ , ⲁⲣ ⲏ ⲧⲣⲣ ,


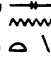







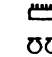










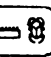

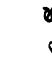



septentrionale; il serait, toutefois possible qu'il s'agisse ici de la demeure royale.

1. Comparez cependant un mot semblable, mais déterminé par le paquet noué, dans un texte mutilé, *Papyrus Anastasi IV*, 2, 12.
2. *Denkmäler*, III, 32, 23.

expression de laquelle on peut rapprocher   ς, *αποτ χαμα* '. Ces derniers groupes désignent peut-être un rouleau (*χαμα*) de peau de chèvre (, *απ*), et l'on pourrait peut-être aussi reconnaître, dans le groupe effacé du texte de Dendéra, les débris du nom du même animal. On sait qu'on se sert de la peau des jeunes chevreaux pour préparer ce qu'on appelle *le parchemin vierge*. L'examen des écrits sur cuir conservés dans les musées jetterait sans doute quelque lumière sur la question.

La trouvaille avait eu lieu sous le règne de Papi (le Phiops des listes), souverain qui ne songea pas à utiliser ces documents et se borna sans doute à les déposer aux archives du temple où on les découvrit de nouveau sous Thothmès III. C'est ce que constate la répétition du verbe *trouver* dans la phrase.

Nous reviendrons sur certaines particularités, après avoir parlé de la seconde légende, qui occupe sur la planche XVI de l'ouvrage de M. Dümichen deux colonnes marquées *a* et *b*, complètement indépendantes des textes voisins. Ces deux colonnes sont surmontées de l'hiéroglyphe du nome Tentyrite, . On y lit :

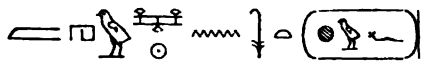
												
<i>π</i>	<i>σι†</i>	<i>οτρ</i>	<i>α</i>	<i>ραλ</i>	<i>σαοτ</i>	<i>λεκ</i>	<i>ερ</i>	<i>π</i>				
<i>La fondation grande pour Han renouvelant le monument faite par</i>												
												
<i>σοτη</i>	<i>πνῆ</i>	<i>το</i>	<i>ρα-λεκ-σπρ</i>	<i>σι</i>	<i>ρα</i>	<i>πνῆ</i>						
<i>le roi,</i>	<i>seigneur</i>	<i>des mondes</i>	<i>Ramenkheper,</i>	<i>fls du Soleil,</i>	<i>seigneur</i>							

1. *Papyrus Anastasi V*, 11, 1.



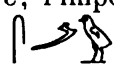

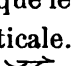
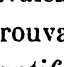
 III KWTAC AAT KAA-OPT A CAAOT ACOT

des diadèmes, Thothmès, d'après la trouaille d'écrits anciens



 A ROT K COTTN SOTY.

du temps du roi Khoufou.

Ici **AA** se rapporte à l'exécution des travaux indiqués et non plus au plan trouvé; l'importance de ces travaux est précisée par le groupe , **CAAOT**, *renouveler*, écrit , parce que le mot se carre mieux sous cette forme dans une ligne verticale. Ils avaient été exécutés par Thothmès III, d'après () la trouaille (, **KAA-OPT**, un participe pour exprimer le substantif, l'idée abstraite) d'anciens écrits qui sont attribués aux temps de Chéops. Le premier texte, tout voisin du second, les attribuait aux temps des serviteurs d'Horus, ce qui doit naturellement se référer au même règne et faire allusion à quelque circonstance de l'histoire religieuse de l'époque.

Ainsi donc, sans sortir de nos deux nouveaux textes, nous constatons que quatre époques distantes entre elles de bien des siècles ont laissé l'empreinte de leur sceau sur le célèbre sanctuaire de Tentyris : les Lagides, Thothmès III, Phiops et Chéops. Mais nous apprenons en même temps que déjà sous le règne de ce dernier pharaon des projets de reconstruction avaient été préparés. Trop occupé de sa colossale pyramide ou pour quelque autre motif, Chéops ajourna l'exécution de ces projets dont les études furent déposées en lieu sûr. Sous Phiops, on les retrouva par hasard, mais sans les utiliser; on les conserva néanmoins, et Thothmès III, le grand conquérant qui fit tant pour les temples, prit ces titres respectables pour base de la restauration qu'il entreprit et

une forme analogue à 𓂏𓏏𓏏 , nom de la nécropole de Memphis.

Malgré le rang considérable qu'elle occupait dans le temple de Dendéra, Hathor n'était en définitive que la fille du dieu Phra adoré dans le temple. C'est ce qu'explique l'une des inscriptions publiées par M. Dümichen¹, dans laquelle on lit :

Que le nome Tentyrite est celui du Soleil, dieu des premiers temps;

Qu'il est aussi la bonne cité du seigneur universel (𓂏𓏏𓏏 𓂏𓏏𓏏 , l'une des formes d'Osiris);

Que Han est Dendéra (Terra, forme pleine, to-en-terra), que c'est en même temps le lieu du Soleil, et qu'à ce titre cette ville porte le nom de 𓂏𓏏𓏏 𓂏𓏏𓏏 ;

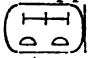
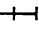
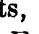

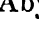
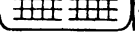
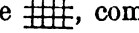

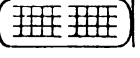
Que Phra est le père d'Hathor;

Puis, un peu plus loin : *Que Hathor est Tafné et Ammon femelle, et que Phra est Ammon-Râ de Thèbes, etc.*

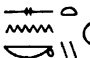
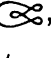
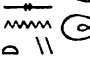
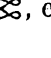
Le rôle important du Soleil dans le culte local nous est ainsi révélé; c'est ce dieu qui doit être représenté par l'expression 𓂏𓏏𓏏 , c'est-à-dire *le dieu qui est dans Han*.

Les projets de restauration du temple furent découverts dans le mur d'enceinte de la partie méridionale de l'édifice; c'est aux maçons qui construisirent le mur d'enceinte qu'est due la trouvaille du chapitre LXIV. 𓂏𓏏𓏏 , 𓂏𓏏𓏏 , mot qui prend des déterminatifs très variés, tels que 𓂏𓏏𓏏 , 𓂏𓏏𓏏 , 𓂏𓏏𓏏 , etc., signifie *un mur de clôture*; ce sens est démontré par des exemples décisifs. Dans le texte de Dendéra, il a pour déterminatif les signes de l'idée *demeure* 𓂏𓏏𓏏 et sur le papyrus n° IX de Berlin, celui de la ville 𓂏𓏏𓏏 , ce qui n'a rien de contradictoire. On doit admettre cependant que, sous ces deux formes, on pourrait entendre *le quartier de la muraille* et non pas seulement *la muraille elle-même*.




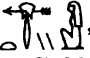
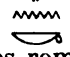
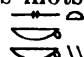
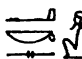

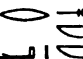
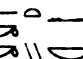

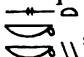
1. Pl. XII, 1 et sqq.



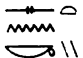
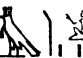
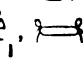
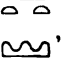
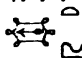
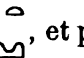
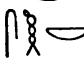

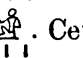
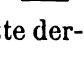
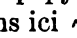
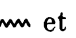
D'accord en cela avec un Rituel du Musée de Leyde¹, le papyrus n° IX rapporte la découverte du chapitre LXIV au règne du roi . Ce règne a dû avoir une grande célébrité, car d'autres documents importants en provenaient encore, notamment le chapitre CXXX du Rituel et l'un des livres du Papyrus médical de Berlin. Aussi s'est-on senti tenté d'identifier ce pharaon avec le Thoth terrestre. Le signe  se prête, en effet, dans quelques-uns de ses emplois, à la lecture $\alpha\tau$. Mais cette conjecture ne s'est pas vérifiée. Dérivée de plusieurs hiéroglyphes fondamentalement distincts, la forme abrégée  a conservé des valeurs diverses. En ce qui touche celle qu'elle a dans le nom royal étudié, la difficulté est levée par la variante de la nouvelle liste d'Abydos, , qui nous donne  = , or, le phonétique de , comme l'a montré M. Brugsch, est $\text{Ⲕ} \text{ⲟ}$, soit en supposant les voyelles *Housap*, ou, avec la prononciation memphitique, *Housaph*; cette remarque, qui appartient entièrement à M. Goodwin, nous rend le roi Ⲕⲟⲛⲁⲧ , le cinquième de la première dynastie, d'après Africain et Eusèbe.  est en effet le cinquième cartouche du canon de Turin et  le cinquième de la nouvelle liste d'Abydos.


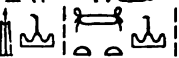
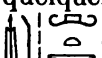
Voilà donc la fondation du premier temple de Dendéra considérablement rapprochée de Ménès. Cette constatation n'étonnera aucun égyptologue, car, au regard des origines des arts et de la civilisation en Égypte, nous sommes dans l'impossibilité absolue de proposer une limite chronologique quelconque.

L'orthographe  , donnée par le papyrus n° IX de Berlin pour  , est un de ces cas de bizarreries et de

1. Lepsius, *Todtenbuch*, Vorwort, p. 11.

caprice sur lesquels j'ai déjà plusieurs fois appelé l'attention des investigateurs. Dans l'un et l'autre cas, il faut lire $cn\ddagger$, *snti*. Le même groupe hiéroglyphique représente aussi la forme hiéroglyphique , $ca\ddagger$, copte *coote*, *sagittare*, *lancer la flèche*, et  qui se lit de même et signifie *irradiation*, *rayonnement*. Enfin on trouve  comme variante du nom de la déesse , dont le phonétique est $\Pi \equiv$ et que les inscriptions grecques transcrivent par $\Sigma\acute{\iota}\tau\iota$. La combinaison  représente donc cn , mais plus souvent cr . Aux temps romains, on la prenait simplement pour *c*, *s*, ainsi qu'on le voit dans les transcriptions fournies par l'un des papyrus démotiques de Leyde pour les mots magiques grecs $\Sigma\acute{\iota}\tau\iota$ et $\Delta\epsilon\rho\sigma\acute{\iota}\tau\iota$; le premier est devenu  , *skktiaks*, et le second    , *abrashktiaks*; il est aisé de voir que, dans l'une et l'autre transcription, toute la partie , *skkti*, n'est prise que pour la consonne *s*. Ce fait n'est ni exceptionnel, ni limité à l'orthographe des basses époques, et il convient d'en tenir un compte sérieux.

Ces bizarreries jettent de l'incertitude sur le nom du peuple qui nous est représenté par les textes comme le plus ancien des ennemis de l'Égypte; je veux parler des  . Ce nom offre les variantes    ,  , et probablement aussi    . Cette dernière forme, qui est celle du papyrus de Berlin n° I, est la plus ancienne. Nous trouvons ici  et  surabondants, et devons lire très vraisemblablement *Sati*. Une nouvelle variante nous est révélée par les textes géographiques d'Edfou sur lesquels M. Jacques de Rougé et M. Brugsch ont commencé d'intéressants mémoires; il y est question

des ; c'est le même peuple que les  déjà connus par d'autres documents et quelquefois confondus par l'inattention des scribes avec les . Cette confusion a fait parfois figurer ces derniers, qui sont des Nubiens, dans les listes de peuples septentrionaux. A Edfou, le contraire est arrivé, et le lapicide a placé les Sati en rapport avec les Nègres. Dans tous les cas, il ne s'agit pas, comme le pense M. Jacques de Rougé, d'un nom nouveau, mais bien du nom ethnique le plus ancien que nous connaissions. Sous les Lagides, ce nom et celui des Khétas étaient restés dans le formulaire officiel, mais sans qu'on eût conservé une idée bien claire de ce qu'avaient été ces antiques populations, aux dépens desquelles les anciens pharaons avaient conquis leurs titres de gloire. Le monument d'Edfou, qui représente des nations telles que Khar, Naharain, les Shasous et les Hanebou, comme occupant un territoire que le Nil traverserait en se rendant à la mer, ne mérite pas, à mon avis, les appréciations favorables dont il a été l'objet; nous ne tirerons rien de cette géographie fantastique.

Chalon-sur-Saône, 12 septembre 1865.

SUR

L'ÉTUDE DE LA LANGUE ÉGYPTIENNE¹

Tous les esprits sont aujourd'hui frappés de l'immense importance des études égyptologiques; on comprend plus ou moins distinctement que les livres de la vieille Égypte recèlent une science toute nouvelle, qui formera un jour le couronnement de nos connaissances sur l'origine des sociétés humaines.

Il ne faut pas toutefois se former à ce sujet des opinions hâtives ou trop arrêtées; il ne faut pas surtout mettre la science égyptologique au service des systèmes et des théories inventées par les esprits novateurs; car, en agissant de la sorte, on fait intervenir dans l'appréciation des faits un élément des plus dangereux; on cherche alors dans les hiéroglyphes des raisons pour soutenir des vues particulières, et l'on finit toujours par en rencontrer, au grand détriment de la rigueur philologique.

Bien qu'elle ait considérablement progressé depuis une dizaine d'années, la science du déchiffrement est cependant encore bien loin d'atteindre le degré de perfection vers lequel elle doit tendre; il n'est pas temps encore de discuter méthodiquement sur la chronologie, sur l'histoire, sur la my-

1. Publié dans les *Verlagen en Mededeelingen* de l'Académie des Sciences d'Amsterdam, 1865, *Negende Deel*, p. 195-204.

thologie. Tout ce qu'on a fait dans ce sens est fondé sur des lambeaux de traduction dont l'exactitude est le plus souvent mal assurée, ou sur des classements incomplets. Pour apprécier les résultats de ces tentatives prématurées, il suffit de se rendre compte de l'énorme approvisionnement de matériaux que nous possédons dès à présent, même sans compter le nombre plus considérable encore de ceux qui ne sont pas livrés à l'étude. Or, parmi ce déluge de documents, on en trouverait à peine une douzaine de convenablement traduits; et le véritable motif de cette pauvreté de bonnes versions, c'est que les investigateurs rencontrent encore, presque à chaque ligne, des mots inconnus, des formes syntaxiques qu'ils n'ont pas encore étudiées.

Mais il est vrai aussi qu'il est très aisé de se laisser entraîner par la perspective brillante de reconstituer quelque branche de la science antique. Aussitôt qu'on a reconnu ou cru reconnaître un petit nombre de faits, on se hâte de systématiser; on comble les lacunes à l'aide de l'imagination ou des renseignements empruntés aux sources classiques, ce qui ne vaut guère mieux, et voilà le livre fait. C'est ainsi que beaucoup d'idées fausses se répandent et viennent ensuite augmenter la difficulté de découvrir la vérité et de la faire prévaloir.

Que n'a-t-on pas tenté dans le champ de la chronologie? Sans parler des travaux dont les auteurs ont pu s'aider de la connaissance des monuments originaux, qui pourrait compter le nombre de dissertations auxquelles ont donné lieu les listes de Manéthon? On a tenu à chiffrer la date des règnes de l'Ancien-Empire, et il est arrivé, ainsi qu'on devait s'y attendre, que les supputations ont présenté d'énormes différences. Tous ces calculs, tous les classements dynastiques, vont maintenant être soumis à revision, à cause des découvertes récentes qui ont mis à notre disposition les listes royales de Sakkarah et d'Abydos; un peu de jour va se faire sur les temps de l'Ancien-Empire, mais le grand pro-

blème de l'appréciation de l'intervalle qui sépare Ahmès I^{er}, le vainqueur des Pasteurs, de l'époque des Amenemha et des Osortasen, demeure tout entier, et pour ma part je regarde comme encore impossible l'évaluation à cinq cents ans près de la date d'Amenemha I^{er}, et à mille ans près de celle de Ménéès.

Au lieu de forcer les chiffres et de fausser les listes, on pourrait se contenter d'esquisser à grands traits le cadre de l'histoire, en laissant à l'avenir la tâche du classement. Comme on a trouvé un canon royal, celui de Turin, dont l'émiettement a laissé subsister tant de problèmes, on peut toujours espérer que les sables de l'Égypte nous en livreront quelque jour un second; une nouvelle table royale peut nous apporter les règnes qui nous manquent, et alors la série pharaonique se reconstituera d'elle-même. Si ces heureuses trouvailles ne devaient pas se réaliser, ce ne serait d'ailleurs pas un motif pour qu'on y suppléât, et mieux vaudrait se préparer à la lecture du vieux code de la morale en cours à l'époque de la construction des Pyramides, code que nous possédons dans le Papyrus Prisse, que de hasarder des chiffres douteux, que d'établir des synchronismes hypothétiques, en imaginant des dynasties contemporaines sans preuves suffisantes; le moindre inconvénient de ces recherches, c'est de mettre en péril la confiance du public dans les travaux des égyptologues.

L'histoire d'Égypte trouvera ses éléments dans la saine interprétation des papyrus et des monuments. Là, nous rencontrerons une infinité de détails sur les mœurs et les coutumes; là, nous apprendrons les rouages de l'administration, la hiérarchie des offices et les règles de leur transmission héréditaire; là, nous verrons constater maintes fois la suprématie de l'homme de science; là, nous lirons les misères et les inconvénients attachés aux autres professions, à la carrière militaire, comme à celle de l'industrie, les hasards et les dangers des voyages, l'amour du sol natal, la vie de famille,

la douceur générale des mœurs, le respect des formes légales, les vices et les vertus qui caractérisaient cette antique civilisation. La vie des Égyptiens se révélera à nous tout entière. S'il nous est impossible de préciser l'année de l'avènement d'Amenemha I^{er}, nous connaissons du moins plusieurs événements importants de son histoire et de celle de ses successeurs; nous saurons que, déjà sous l'Ancien-Empire, les Pharaons avaient garanti la frontière orientale de l'Égypte au moyen d'une muraille fortifiée. Nous apprendrons quelques détails sur les rapports des Égyptiens avec les peuples qui les avoisinaient, nous connaissons leurs guerres et leurs victoires, leurs établissements militaires et leurs colonies en Asie, au Sinaï et dans les déserts à l'orient et à l'occident de la vallée du Nil. Il y a là une moisson abondante à récolter; et cette moisson peut bien satisfaire l'investigateur, lors même que la série chronologique lui fait défaut et qu'il ne peut rattacher cette vieille histoire à celle que nous ont transmise les traditions classiques.

Je ne parle ici que des documents publiés; mais on ignore généralement que les monuments et les papyrus les plus précieux sont encore ensevelis dans des collections où nul n'est admis à les examiner. Il est donc bien vrai de dire que, relativement à l'abondance des matériaux, l'édifice de l'histoire n'en est pas encore à ses premières assises.

En ce qui touche la théogonie et la mythologie, nous sommes peut-être encore moins avancés. La notion d'un Dieu unique, seul seigneur en vérité, seul créateur de tout ce qui existe, et par qui seul se produisent les choses qui n'existent pas encore, nous apparaît bien dans les textes et semble donner raison au vieil oracle d'Apollon qui déclara que les Égyptiens avaient les premiers connu les voies divines; mais cette notion est noyée dans des mythes accessoires; ce dieu qui existe par lui-même et qui ne doit la naissance à aucun autre dieu est sans cesse représenté tantôt comme fils, tantôt comme père. A tous les étages de la civi-

lisation égyptienne, on peut observer cette subdivision sans fin du type divin, cette substitution des symboles au type fondamental, cette mythologie compliquée dont les événements innombrables servent de texte aux prières, aux hymnes, comme aux formules de la magie. De même que nous n'avons pas encore rencontré de monuments nous offrant des indices caractéristiques des commencements de l'écriture hiéroglyphique, de même aussi nous n'en connaissons aucun qui nous fasse connaître les points initiaux de la doctrine. Avec les plus antiques documents, nous nous trouvons en pleine science, et, quelle que soit la haute antiquité apparente de ces premiers documents, il nous faut, de toute force, admettre en outre une longue période d'enfance et d'incubation, de laquelle il ne nous est rien resté.

Parmi les livres qui paraissent renfermer les détails les plus circonstanciés sur la doctrine, il faut citer celui qui fait l'objet du chapitre xvii du Rituel, dont on possède un grand nombre de versions. Or, l'on n'est pas médiocrement étonné de constater que, dès l'époque de l'Ancien-Empire, ce livre non seulement faisait partie des Rituels, mais encore la rédaction originale n'en était déjà plus connue. De crainte de se méprendre sur la vraie leçon et de compromettre l'efficacité mystique des formules, les scribes répétaient déjà les variantes principales. M. de Rougé, qui parle de cette particularité comme spéciale aux Rituels des basses époques, l'attribue à la difficulté qu'éprouvaient alors les copistes à comprendre le texte sacré; cette difficulté existait déjà plus de quinze cents ans avant les Ptolémées. Nous pouvons donc nous consoler de ne pas être plus avancés aujourd'hui. Peut-être cependant pourrions-nous obtenir de grands succès, si nous savons subordonner nos études à une grande rigueur philologique, si nous parvenons à nous dépouiller des idées fausses dont notre éducation première nous a tous imprégnés. Nous ne sommes pas d'accord sur le sens du titre gé-

néral du Rituel, j'entends tout autrement que M. de Rougé les titres particuliers de plusieurs chapitres, et, au nombre des notions que je m'efforcerai de faire disparaître du champ de la science, je citerai en particulier celle de la valeur symbolique attribuée au scarabée, sur la foi d'Horapollon. Jamais les Égyptiens n'ont fait de cet insecte le symbole de la génération masculine; jamais ils n'ont cru qu'il n'existât que des scarabées mâles et des vautours femelles; lorsque M. de Rougé a cru lire dans les inscriptions de la statuette naophore que *le soleil est un premier-né, qui n'est pas engendré, mais seulement enfanté*, il a tout simplement commis une erreur de traduction, que la non-publication du texte n'a pas permis de rectifier.

Je ne m'étonne pas que le savant professeur de langues sémitiques, M. Munck, ait dit, à propos de la sagesse des anciens Égyptiens, qu'elle nous était peu connue; mais où a-t-il pris que le Rituel funéraire fût un galimatias? M. Munck n'a pas pu lire lui-même ce livre mystique; il l'a donc condamné par oui-dire. Mais je puis le rassurer : la traduction correcte du chapitre xvii est encore à faire; on n'a pas même rendu exactement la formule qui le divise en sections. Il est donc prudent de s'abstenir de tout jugement, jusqu'à ce que de nouveaux progrès dans la connaissance de la langue nous mettent à même de tenter une interprétation sérieuse. Ce sera sans doute la tâche d'une nouvelle génération d'égyptologues.

Tout est subordonné à cette condition de progrès philologique, et ce progrès est lui-même subordonné à l'étude incessante des textes. C'est pour ce motif que la demande de textes nouveaux se renouvelle si fréquemment; il ne suffit pas d'entasser les monuments dans les musées et dans les cabinets, il faut surtout les livrer à l'étude. Une seule phrase claire rencontrée par hasard peut nous expliquer cent phrases demeurées jusqu'alors obscures; le plus grand service qu'on puisse rendre à la science, c'est de publier de

bons fac-similés des papyrus et des inscriptions. Les progrès réalisés dans ces dernières années sont dus aux publications de ce genre, entreprises par la Néerlande, la Prusse et le Musée Britannique; aussi doit-on se montrer très reconnaissant envers les savants dont l'intelligente initiative a provoqué ces utiles entreprises, que la France semble négliger systématiquement.

Avec des moyens suffisants d'étude, on peut donner aux enquêtes philologiques une rigueur pour ainsi dire mathématique; il faut, pour cela, renoncer complètement à toute préconception et se maintenir l'esprit à l'état plastique, c'est-à-dire toujours prêt à recevoir des impressions nouvelles et inattendues. Quiconque étudiera les hiéroglyphes en s'astreignant à cette méthode obtiendra des résultats solides et durables. Il en sera tout autrement de ceux qui y chercheront prématurément la solution des grands problèmes historiques ou chronologiques. Avant de fonder la science de la paléontologie, Cuvier avait recherché, étudié et classé les ossements fossiles. Faisons de même: cherchons, étudions et classons les mots et les formes du langage; la codification scientifique viendra plus tard.

Dans l'analyse des textes, comme dans l'algèbre, on procède du connu à l'inconnu; malheureusement la plupart des problèmes sont indéterminés, et il faut le plus souvent un très grand nombre d'équations pour la détermination d'une seule inconnue. Quelquefois aussi un exemple unique suffit. Ce cas se présente surtout dans les scènes peintes ou sculptées, lorsqu'elles sont accompagnées de légendes explicatives; abstraction faite de tout intérêt mythologique, les peintures des hypogées et des sarcophages présentent, à ce point de vue, un grand intérêt.

Je voudrais illustrer par un exemple saillant cette utilité des scènes à légendes. Au nombre de celles qui décorent le sarcophage de Sési I^{er}, apporté en Angleterre par sir Henry

rait les gouvernements et les corps savants à faire quelques efforts pour la publication des textes, et les égyptologues, encouragés par d'incessantes conquêtes philologiques et y trouvant un aliment suffisant à leur active curiosité, se laisseraient moins facilement entraîner hors du cercle étroit mais solide, dans lequel leurs efforts devraient se concentrer.

Chalon-sur-Saône, 3 juin 1865.

NOTE
SUR
QUELQUES OUTILS ÉGYPTIENS
DU MUSÉE DE LEYDE¹

Salomon, le roi philosophe, s'écriait il y a une trentaine de siècles : Rien de nouveau sous le soleil. Le progrès des sciences naturelles a quelque peu démenti ces paroles, que la sagesse des nations a cependant retenues. Mais l'innovation, résultat du progrès, porte surtout sur les procédés d'exécution. Toujours soumis aux mêmes faiblesses, exposé aux mêmes dangers, sujet aux mêmes terreurs, dominé par les mêmes passions, excité par les mêmes espérances, l'homme se meut de siècle en siècle dans la même ornière; il applique constamment ses forces et son intelligence au renversement des mêmes obstacles, à la satisfaction des mêmes besoins.

De l'application de cette loi d'analogie instinctive naissent des faits d'analogie extrêmement remarquables, lorsqu'ils sont séparés par de longs intervalles. Les investigateurs des monuments et des écritures égyptiennes ont de fréquentes occasions de constater ces singuliers rapprochements, non

1. Publié dans les *Verlagen der Kon. Akademie van Wetenschappen*, 1865, Tiende Deel, p. 283-287.

seulement dans le fonds des idées, mais encore dans le tour des expressions, dans les images du style, dans les idiomatismes, etc. ; et il leur arrive quelquefois de se surprendre à hésiter devant des phrases dont la tournure leur paraît trop essentiellement moderne.

Le style imagé n'a presque pas changé ses allures : pour les Égyptiens de l'âge des pyramides, comme pour les humoristes de notre époque, la femme vicieuse est un *sac de malices* ; pour l'époque pharaonique, comme dans la littérature moderne, un chef intrépide est *un mur de fer* devant l'ennemi ; la main du conquérant *pèse lourdement* sur le pays conquis ; un homme faible et lâche est *un brin d'herbe qu'emporte le moindre souffle* ; d'un personnage grossier et malpropre on dit que *c'est un canard qui grouille*, etc.

Rien n'est plus intéressant que de noter ces ressemblances, dont on pourrait citer des milliers d'exemples ; elles n'ont pas un intérêt purement linguistique, car elles nous révèlent clairement les impressions et les tendances des hommes des divers âges du monde ; elles nous montrent en quelque sorte le mécanisme de la pensée, qu'elles rendent très saisissable.

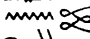
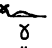
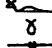
Analysés à ce point de vue, les prières aux dieux, les hymnes, le texte des lois, les décrets des souverains, les légendes dédicatoires, les inscriptions publiques, et même les simples correspondances privées, sont remplis de curieux renseignements. On est étonné de rencontrer à chaque pas des indices frappants de la ressemblance qui existe entre les hommes d'époques si éloignées, lorsqu'ils ont appartenu à des milieux sociaux policés et éclairés.

Je ne veux pas aborder ce sujet dans son ensemble, car ce serait entreprendre un gros livre, avec des matériaux encore insuffisants. Mon attention s'y est portée à propos de la constatation que je viens de faire d'un fait d'analogie dans les usages, assez remarquable pour mériter une mention particulière. Les fondateurs des villes et des monuments ont toujours tenu à attacher leur nom aux grandes

constructions dont ils ont été les promoteurs. Il en est ainsi de nos jours; des inscriptions commémoratives placées ostensiblement rappellent le nom des fondateurs; et de plus, des médailles frappées exprès, des monnaies et d'autres objets sont placés soit dans les fondations, soit dans quelque cachette, où un lointain avenir pourra les retrouver après la destruction du monument lui-même.

Cette coutume était également observée par les Égyptiens, ce peuple de grands constructeurs. Les pharaons de toutes les époques aiment à se faire un mérite tout personnel de l'exécution des grands travaux qu'ils ont ordonnés; partout ils écrivent : *j'ai fondé, j'ai élevé, j'ai construit*. Jamais le nom de l'architecte ne se lit sur les monuments; et dans les dédicaces dont les murailles sont décorées à profusion, le roi demande aux dieux d'éterniser son nom sur la demeure qu'il vient de leur consacrer.

Mais l'analogie ne s'arrête pas là. De même qu'aujourd'hui le roi ou le grand personnage sous l'autorité duquel un monument est érigé vient en poser solennellement la première pierre, de même aussi les pharaons se livraient à un simulacre de travail lors du creusement des fondations.

Le mot égyptien qui exprime l'idée : *fonder, jeter les fondements*, est ; le copte l'a conservé tel quel dans *cent*, *con*, *fundare*. Mais il existait encore dans la langue antique un autre mot, dont la langue dérivée n'a pas conservé la trace; c'est le verbe , dont la lecture n'est pas bien assurée à cause du rôle incertain du syllabique δ . Ce syllabique vaut quelquefois 𐀓 ; conséquemment le groupe entier pourrait se lire 𐀓𐀓𐀓 . 𐀓 initial et 𐀓 final sont seuls certains. Mais si la lecture est douteuse, le sens ne l'est pas;  exprime l'action d'*enfoncer des pieux en terre, de piloter*. C'est le travail qui doit précéder la pose des premières assises des fondations sur les sols mobiles ou tourbeux, tels que les alluvions.

remarquer que le texte se sert à dessein de l'expression *le roi lui-même*, qui ne peut guère se référer qu'à une action matériellement exécutée par le monarque en personne, comme c'est le cas pour d'autres cérémonies expliquées dans les mêmes termes; par exemple lorsqu'il est dit que le roi accompagne *lui-même* autour des murs du temple le cortège des statues divines.

S'il pouvait exister quelques doutes sur ce point, la question serait résolue selon moi par les curieux outils de charpentier que possède le Musée de Leyde et qui portent la légende du pharaon Thothmès III; ils sont au nombre de cinq, savoir :

1° Une hache de bronze à manche de bois rond et légèrement arqué (*Æg. Mon. van het Nederl. Mus.*, II^e Afd., pl. XC, l. 155);


2° Deux ciseaux à bois emmanchés (*Æg. Mon. van het Nederl. Mus.*, II^e Afd., pl. XC, l. 157 et 159);

3° Un grand couteau de bronze à manche de bois (*Æg. Mon. van het Nederl. Mus.*, II^e Afd., pl. XC, l. 161);

4° Une espèce de doloire ou de rabot, dont le travailleur se servait en ramenant fortement vers lui la lame fixée à plat et horizontalement sous une poignée ou manche de bois. C'est l'outil avec lequel les menuisiers polissaient leurs pièces; on le voit entre les mains des fabricants d'ares, etc. (*Æg. Mon. van het Nederl. Mus.*, II^e Afd., pl. LXXX, 1, 3 a, 3 b).




Ces outils, d'assez petites dimensions, représentent parfaitement les truelles et les marteaux mignons qu'on met entre les mains des grands personnages lors de la pose des premières pierres. Ils n'étaient pas destinés à un travail bien sérieux : Thothmès III les a touchés cérémonieusement lorsqu'il a eu à frapper quelques coups sur les premiers pieux d'un édifice élevé par ses ordres, au lieu dit Ammon Sor. C'est ce qu'explique positivement la légende identique de chacun de ces cinq instruments :




 Le dieu bon, *Men-kheper-ra* (Thothmès III)
 l'aimé d'Ammon, lorsqu'il a enfoncé des pieux à Ammon-
 Sor.

Après la cérémonie, ces outils ont dû être religieusement conservés dans le trésor du temple, ou peut-être enfouis dans quelque cachette où ils auront été retrouvés tous ensemble. Si la localité et les circonstances de la trouvaille étaient connues, nous apprendrions par là la situation et la nature de l'édifice que les textes égyptiens nomment Ammon-Sor. Ce serait un renseignement utile. Dans tous les cas, ces cinq outils que toucha de ses mains, il y a près de trente-cinq siècles, le grand conquérant de l'Asie, sont de bien précieuses et de bien curieuses reliques, même au milieu des autres richesses du Musée de Leyde.

Chalon-sur-Saône, 21 avril 1865.

1.  , variante de  , écrit aussi .
-

QUELQUES OBSERVATIONS
SUR L'ÉCRITURE ET SUR LA LANGUE
DE L'ANCIENNE ÉGYPTÉ¹

Chaque jour, des personnes studieuses, frappées de l'immense intérêt qui s'attache aux recherches égyptologiques, réclament des traités méthodiques, grammairaux ou vocabulaires, qui leur permettent d'échapper aux longues investigations personnelles qu'exige aujourd'hui une initiation suffisante à la science.

Au premier coup d'œil, ces réclamations paraissent naturelles et bien fondées; cependant, peu d'égyptologues se soucieront d'y faire droit.

En effet, la codification des constatations grammaticales faites depuis la mort de Champollion et le classement alphabétique des mots dont le sens a été reconnu nouvellement constitueraient un travail de longue haleine et d'exécution difficile. Très assurément, avant que les dernières feuilles en soient livrées à l'impression, les premières ne seraient déjà plus au courant d'une science qui marche d'un pas rapide. En réalité, nous ne sommes point assez avancés pour tenter quelque chose d'à peu près définitif, et, pour longtemps encore, ainsi je l'ai déjà dit plusieurs fois, l'étude de

1. Publié dans la *Zeitschrift*, 1866, p. 42-49.

la langue égyptienne doit rester à l'état de science d'observation. Il y a même intérêt à ce qu'il en soit ainsi, car mieux vaut ne poser aucune règle que de s'exposer à admettre des règles fausses.

Rédigés de nos jours, une grammaire et un dictionnaire nouveaux marqueraient l'étape parcourue par la science depuis son origine; à ce point de vue, et malgré les erreurs qui s'y glisseraient inévitablement, ils ne seraient pas sans utilité; mais cette utilité, essentiellement temporaire, ne serait nullement proportionnée aux efforts qu'ils auraient coûtés à leur auteur. Il ne faudrait pas s'imaginer d'ailleurs que les notions puisées par les débutants dans des ouvrages de ce genre auraient la solidité de celles que procure l'analyse directe des écritures égyptiennes : les hiéroglyphes ne livrent leur secret qu'à un travail assidu, corps à corps avec les textes. Dans cette lutte contre l'énigme et l'inconnu, l'esprit s'assouplit progressivement; il s'habitue à vaincre des difficultés sans cesse renaissantes. Sans cette préparation intellectuelle, on peut, à la rigueur, réussir à se former une idée de la langue égyptienne; on peut en suivre les progrès; mais il faut renoncer à l'espoir de marcher en avant et de se faire le pionnier de nouvelles voies.

Pour ma part, au lieu de tenter ce travail de récolement et de classification, je le remplace de la seule manière que je crois pratiquement profitable à l'étude, c'est-à-dire par l'analyse et la discussion des traductions que je publie et dont je me fais un devoir de reproduire les textes, non seulement lorsqu'ils sont inédits, mais même lorsqu'ils ont déjà été publiés par d'autres. Tel est le plan auquel je me suis assujetti, dans les limites de mes possibilités, depuis ma publication du *Papyrus magique Harris* en 1860 jusqu'à ma dernière série de *Mélanges égyptologiques* en 1864.




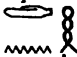
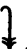


Mes divers ouvrages contiennent ainsi un assez grand nombre d'explications nouvelles portant sur des mots ou sur les formes grammaticales; mais chacun d'eux est toujours

en avance sur ceux qui l'ont précédé; des explications données par le premier sont souvent modifiées, complétées ou même radicalement anéanties par les suivantes; la découverte d'une erreur n'est pas moins utile que la constatation d'une vérité. Nous avons encore beaucoup d'erreurs à rectifier et beaucoup de vérités à découvrir. L'analyse de textes nouveaux sur le plan que j'indique nous y aidera puissamment, et l'ensemble des publications de cette nature formera la seule grammaire et le seul dictionnaire vraiment rationnels, c'est-à-dire une grammaire et un dictionnaire toujours ouverts aux constatations nouvelles, appelant et recevant toujours les observations de tous les égyptologues.

Grâce à un bonheur inespéré, je possède aujourd'hui des moyens parfaits d'exécution pour les publications avec citations textuelles; avant six mois, je l'espère, je mettrai à la disposition du public une traduction analytique, longuement commentée, de la majeure partie du Papyrus Anastasi I^{er}, accompagnée du texte hiéroglyphique avec transcription complète en caractères hiéroglyphiques, de cette sorte que chacun pourra s'en servir sans recourir à d'autres ouvrages. Cette dissection serrée d'un long texte touche à un si grand nombre de mots et à tant de questions de syntaxe et de style, qu'elle formera à elle seule un ouvrage méthodique susceptible de faciliter l'étude même pour les non-initiés.

Je devais ces explications aux personnes bienveillantes qui m'ont plusieurs fois pressé de rédiger l'inventaire méthodique de la science égyptologique. Si je ne puis obtempérer à leurs invitations, j'ai du moins la conviction intime d'avoir disposé mes travaux de la manière la plus convenable pour rendre cette science accessible à tous.


Depuis que l'attention s'est portée sur les documents hiéroglyphiques, l'égyptologie a pris un essor tout nouveau; les savants qui sont résolument entrés dans la nouvelle voie, s'étonnent eux-mêmes du chemin qu'ils ont parcouru et des modifications profondes qui se sont produites dans leur

esprit. Ce sentiment d'assurance et de force chez les égyptologues a été contagieux. On ne trouverait plus aujourd'hui parmi les corps savants cette majorité d'indifférents ou de sceptiques qui existait encore, il y a peu d'années, en France, et dont Sir Cornwall Lewis fut, en Angleterre, le plus hardi champion. Ce savant ne voyait dans l'égyptologie qu'une inconcevable illusion ou une malice inouïe. De semblables critiques n'exciteraient aujourd'hui qu'un sourire de pitié; c'est ce que méritaient les attaques méthodiques et d'apparence savante dirigées par Klaproth contre Champollion. On en jugera par les citations suivantes : *Puisque, disait Klaproth, le signe  se lit, à lui seul, nofre, il ne saurait avoir besoin de f et de r complémentaires; par conséquent, le groupe  ne doit pas être lu nofre. Si  représente TNHU et correspond à τενε, aile, le groupe  ne peut se prononcer TNHU ni signifier aile, par le motif qu'il serait absurde que ce mot fût représenté une fois par les signes phonétiques qui expriment ses éléments et une autre fois par un caractère figuratif. Si  est sou-TEN et signifie roi, il ne saurait en être de même de , où l'on ne trouve que s et t, et, à plus forte raison, de  seul, qui ne représente que s.*

S'il y avait quelque chose d'absurde, ce n'étaient pas, à coup sûr, les idées hardies de Champollion, mais bien les critiques raisonnées de Klaproth. Il est vrai de dire que les deux adversaires avaient un tort commun, celui de vouloir méthodiser, poser des règles; on voit ce que valent les règles de Klaproth. Quant à Champollion, il en laissait tomber de sa plume de non moins critiquables, mais il travaillait avec un esprit d'indépendance prime-sautière, marchait de l'avant, devinait les problèmes et franchissait les obstacles, sans se soucier des règles qu'il avait formulées, et que Klaproth lui jette sans cesse à la tête. Il n'en résulta pas moins de fâcheuses

préventions : Champollion parut téméraire, et sa méthode arbitraire; les savants en firent peu de cas; il a fallu plus de trente années pour débarrasser la science des effets de ce fâcheux précédent.

Encore de nos jours, l'abus de la méthodisation est un grave écueil : on aime à convertir toutes les observations de détail en principes de linguistique; on veut légiférer sur la prononciation, sur la syntaxe, etc. Rien ne serait plus aisé que de recommencer le rôle qu'avait pris Klaproth vis-à-vis de Champollion, en opposant les uns aux autres, et souvent eux-mêmes à eux-mêmes, les égyptologues contemporains. Hâtons-nous de dire que ces critiques n'effleureraient la valeur de la méthode pas plus que celles du savant berlinois; elles n'auraient d'autre valeur que celle de faire ressortir l'inexactitude, l'inutilité ou même le danger de la méthodisation.

Ces réflexions me sont suggérées par une phrase du dernier travail de M. E. de Rougé, inséré dans la *Zeitschrift*¹. Le savant académicien critique, avec grande raison selon moi, la lecture *dudu* adoptée par M. Brugsch pour le signe  et se livre, à ce propos, à quelques considérations sur l'avantage qui résulterait d'un mode uniforme de transcription des hiéroglyphes : *Je crois, ajoute-t-il, qu'au point où en sont arrivées les dissidences, il serait facile de s'entendre.*

Sur ce chapitre, je me permets de différer complètement d'opinion avec mon honorable confrère en égyptologie. D'une part, je répéterai, et avec une conviction plus intime que jamais, ce que j'ai déjà écrit bien des fois, que la question de transcription n'a d'importance que dans les cas où il s'agit de remplacer des phrases qu'on ne cite pas textuellement. Quand tel est le cas, la condition à remplir est, à mon avis, bien facile à définir : *remplacer les groupes hiéroglyphiques par les équivalents les plus propres à faire*

1. Sur le nouveau système proposé par M. Brugsch, etc., Appendice A.

reconnaître les mots égyptiens. Cette condition, je crois que la transcription en lettres coptes la réalise le mieux possible, ou du moins *le moins mal possible*, car rien ne saurait remplacer les types hiéroglyphiques. Le véritable, l'unique moyen de progrès consiste dans l'emploi fréquent, exclusif s'il est possible, de ce type; il est aussi indispensable pour l'étude de la langue égyptienne que les caractères chinois, sanscrits, hébreux, etc., pour celle des langues auxquelles ils se réfèrent. Cette vérité a été méconnue, ou intentionnellement dissimulée, et, dans tous les cas, en France et même partout, sauf à Berlin, la confection d'un type hiéroglyphique est restée à peu près inutile, grâce à une réglementation déplorablement aveugle et à des privilèges injustifiables. Si l'on veut le progrès de ce côté, qu'on attaque les abus, qu'on fasse tomber les obstacles. Se borner à des vœux stériles, c'est se déclarer satisfait, c'est pacifier avec l'abus, c'est laisser supposer qu'on y trouve son compte.

Lorsqu'il s'agit simplement de représenter en lettres modernes des mots égyptiens qu'on cite textuellement, le mode de transcription n'a qu'un intérêt très secondaire. Le copte me paraît encore devoir être préféré, par les motifs que j'énumère dans les chapitres d'introduction de mon travail sur le Papyrus Anastasi I^{er}. Ce côté de la discussion ne m'occupera pas ici. Si l'on ne veut pas se servir du copte, il n'y a pas un grand inconvénient à cela, pourvu cependant qu'on n'accepte pas d'articulations étrangères à la langue égyptienne. Je crois que, sous ce rapport, le système proposé par M. Lepsius dans son ouvrage intitulé *Standart Alphabet* peut être adopté sans inconvénients. Cependant il y a lieu de remarquer que, pour les égyptologues exercés, cette transcription est inutile, puisqu'ils ont le texte sous les yeux, sauf dans le cas où il s'agit de signes nouveaux ou de valeurs nouvelles pour des signes connus; mais ces cas spéciaux méritent et réclament des explications séparées et des justi-

fications pour lesquelles la simple transcription est insuffisante.

A l'égard des personnes étrangères à la science ou des débutants, la transcription est commode comme exercice continu de lecture; elle habitue à lire couramment les hiéroglyphes usuels, mais ce n'est pas là toutefois qu'il convient de faire ses premières armes, si l'on ne veut pas se créer des idées très fausses sur une foule de points essentiels.

Il faut d'abord tomber d'accord sur un point fondamental : Transcrira-t-on servilement les lettres qu'on trouve figurées, ou bien représentera-t-on avec leurs éléments naturels les mots égyptiens qu'on reconnaît dans des formes abrégées ou surchargées? Par exemple, et puisque Klaproth nous a mis sur la voie de cette citation, quand on rencontre \int , \int ρ , et \int $\overset{\circ}{\rho}$ avec le sens *roi*, transcrira-t-on $\rho\tau$, $\rho\tau\tau$, $\rho\tau\tau\tau$, ou bien $\rho\tau\tau\tau$ dans les trois cas indistinctement? Il est difficile de ne pas admettre cette dernière manière, qui seule permet de reconnaître le sens de l'égyptien; mais si l'on admet ce principe, et je ne crois pas qu'on puisse faire différemment, la question de transcription, si simple en apparence, se subordonne à une connaissance parfaite de la langue, à une expérience suffisante de l'élasticité du système graphique; elle se rattache, en un mot, de la manière la plus intime à toutes les difficultés qui nous arrêtent et à la solution de tous les dissentiments qui nous divisent. Je crois que M. de Rougé se trompe lorsqu'il exprime l'opinion qu'il nous est facile de nous entendre.

La question de savoir ce qu'était réellement la prononciation de l'ancien égyptien est un problème que je n'hésite pas à regarder comme absolument insoluble; il en est de même, mais à un moindre degré, pour le grec ancien et pour l'hébreu. Si d'un côté le grec moderne et la ponctuation massorétique fournissent quelques points de repère, le copte peut remplir le même rôle par rapport à l'égyptien, mais,

pour l'une comme pour les autres langues, il faut se contenter d'une approximation plus ou moins vague. Toutefois le copte nous procure des moyens de comparaison très précieux : on y remarque, en effet, la variabilité des sons-voyelles dans un grand nombre de mots; la présence de mots écrits seulement avec des consonnes, la chute accidentelle des voyelles initiales et même quelquefois de l'aspirée au commencement de certains mots. Les mêmes observations s'appliquent à l'ancien égyptien, qui possède en outre d'autres singularités non moins saillantes. L'étude de tous les cas déjà observés serait une longue tâche; combien ne nous reste-t-il pas d'ailleurs d'observations à faire? De celles qui me sont personnelles, j'ai été amené à admettre les principes suivants :

1. Les hiéroglyphes-voyelles ne sont que des supports susceptibles de représenter chacun tous les sons-voyelles indistinctement.

2. Il peut se faire que des voyelles écrites au commencement ou à la fin des mots soient des voyelles médiales et doivent être articulées, non pas à leur place apparente, mais dans le corps des mots.

3. Lorsqu'un groupe commence par un signe-consonne, il peut arriver qu'un son-voyelle doive y être préfixé dans l'articulation.

4. Dans les signes syllabiques, les sons-voyelles ont la même variabilité que dans les signes-voyelles; les sons-voyelles s'y meuvent comme dans les groupes et peuvent se placer suivant les cas avant ou après la consonne pivotale.


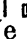


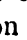

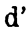

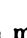












5. Dans certains cas, les signes monosyllabiques ne figurent dans les groupes que pour la valeur de leur première consonne.

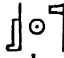
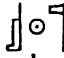
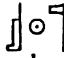
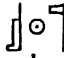
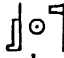
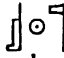
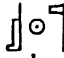
6. Les signes polysyllabiques et les mots-polysyllabes sont quelquefois introduits dans les groupes pour la valeur phonétique de leur première syllabe, et même pour celle de leur première consonne seulement.





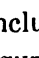
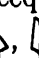


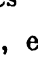
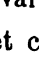
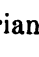
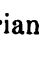


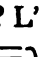
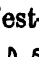
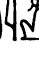
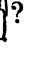


J'arrête ici cette série de remarques que je pourrais pousser


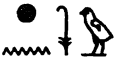





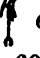

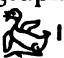
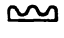



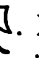


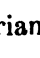
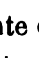
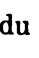
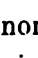
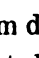
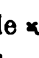

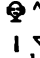

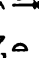
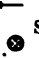
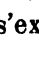
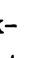








plus loin. Elles trouvent leurs justifications dans les discussions philologiques de mon travail sur Anastasi I^{er}. J'ignore jusqu'à quel point mes vues seront partagées, et ne demande pas mieux que de les voir discutées. En attendant, je les appuierai par quelques observations.


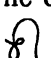
S'il est vrai que le système graphique des Égyptiens ait eu l'élasticité que je lui reconnais, je n'admets pas pour cela que les mots de la langue fussent eux-mêmes aussi peu constants dans leurs sons. Non pas cependant qu'il ne faille pas reconnaître certaines intonations dialectiques, certaines modifications brèves ou longues provenant de l'allongement des mots, comme c'est le cas dans les langues sémitiques; il a dû se passer quelque chose d'analogue à ce qu'on remarque pour le radical hébreu צדק , *tsādok*, qui s'est altéré en *tsadiq*, *tsedka*, et *tsidkot* au cas construit. Sans changer ses voyelles lorsqu'elles étaient écrites, l'égyptien, qui pouvait se passer des voyelles, exprimait ces diverses nuances de son pour le langage parlé.

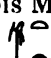
Mais il n'est pas admissible qu'un mot monosyllabique, un nom propre surtout, fût articulé de diverses manières. Par exemple, Plutarque nous fait connaître le nom égyptien $\Sigma\chi\theta$ de l'adversaire d'Osiris, et l'exactitude de ce nom est établie par des documents d'origine égyptienne dignes de toute confiance. Or, on trouve ce nom écrit dans les textes sous les formes suivantes : \int  \int  \int  \int  \int  \int  \int  \int  \int  \int  \int  \int  \int  \int  \int  \int  \int  \int  \int  \int  \int  \int \int

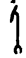
égyptiennes, donnent constamment les formes ὄσιρις, qu'on retrouve dans les composés Χενόσιρις, Πετόσιρις, et Ἰσις, avec les composés Σενίσις, Πεπίσις, Πιῖσις, etc. Dans le nom combiné Ὀσοροῦσις, la deuxième voyelle s'est modifiée, peut-être d'après les préférences euphoniques du transcritteur grec. Dans tous les cas, la première syllabe, ος dans un cas, ις ou ρις dans l'autre, demeure invariable, et je tiens pour certain que les noms égyptiens étaient *Osir* et *Is*; conséquemment je refuse mon assentiment à tout système de transcription qui permettrait de lire *asiri*, comme le fait M. de Rougé, ou *asar*, ou *se-ra*, ou *su-ra*, comme le veut M. Brugsch. Le nom ne varie jamais; il faut savoir le reconnaître sous les formes graphiques diverses qui nous le figurent. Dans ,  est *os* et  est *r*; dans ,  est *is*; les variantes des basses époques admettent les mêmes explications.  nous donne *osr*, , *osiri* ou *osir*, et toutes ces solutions sont conformes à mes remarques philologiques.


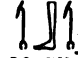
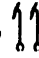

Dans les noms de  , , , il ne faut pas lire Anepu, Nmou ou Khnou, ni Tinou. En décidant d'après les analogies et les transcriptions grecques Ἄνουβις, Χνουῦβις, Χνουῦφις, nous concluons que la voyelle  n'est pas finale et que la forme égyptienne est *Anoup*, *Num*, *Tum*. Ce dernier nom est riche en variantes; on n'en trouve pas, que je sache, la transcription grecque; ces variantes sont , , , , , et correspondent identiquement à la forme de la négation que les Coptes ont transcrite par $\tau\bar{\alpha}$, et dont la voyelle doit être *e*, à en juger, par la forme $\tau\bar{\alpha}\epsilon\alpha$. Dans la variante ,  est-il initial? L'est-il dans , variante de , dans , variante de , dans , variante de ? L'est-il encore dans , dont on trouve la variante ?

Un autre nom divin, dont les Grecs et les papyrus nous fournissent des transcriptions nombreuses et toujours concordantes, est celui de  ou , *χῶνσις*, d'où *Ψευ-χῶνσις*, *Πε-χῶνσις*, *Σευχῶνσις*, *Πυ:φχῶνσις*, etc.; de même que dans les précédents, le son *ou* n'est pas final; il faut lire *khons* et non *khnsu*. Le syllabique  cède sa voyelle qui devient médiale; de la même manière, un fervent adorateur de ce dieu thébain, *la seconde jeunesse d'Ammon dans la Thèbaïde*, a-t-il pu remplacer  par un autre syllabique, , dont la valeur *ous*, *os*, était connu de Champollion et a été par moi longuement discutée¹; il n'y a dans ce fait rien de nouveau, rien d'étrange, mais la simple application de mes principes d'observation 4, 5 et 6 ci-dessus. Il ne s'agit pas, en effet, d'exprimer le son *su*, mais le son *ōns*, écrit , *nso*, dans la forme habituelle du nom divin étudié, et , *nos*, dans la variante relevée par M. Brugsch², l'ornement ajouté à la consonne  et les déterminatifs de ville ne comptant pour rien, si ce n'est peut-être pour un rapprochement intentionnel de la figuration du nom de la ville où le Dieu avait son temple principal. Cette singularité n'a pas plus de portée que la présence du nom géographique  dans le nom d'une pièce d'armure :                             

 qui a toujours représenté le nome de Thèbes. Rien ne démontre que, dans le texte où je l'ai puisé, le groupe  ne se réfère pas précisément à la Thébaïde¹.

Toutefois M. Jacques de Rougé a préféré voir une nouvelle valeur de  dans la lecture *su* proposée par M. Brugsch, d'après la variante du nom de Chons et accepter cette valeur préférablement à celle de *ab*, *éb* dans le groupe qui nomme Thèbes².

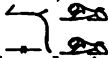






Chacun est libre dans ses préférences, mais nul n'est dispensé de les appuyer sur des motifs plausibles. Or, ceux de M. de Rougé sont que les scribes *se préoccupaient de l'embaras que pourrait causer la polyphonie des signes et que, pour ce motif, lorsqu'ils voulaient donner au signe  la valeur UAB, ils ont presque toujours mis le complément phonétique b.*

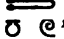
M. Jacques de Rougé peut être certain qu'il se trompe sur les vues des scribes égyptiens; ils n'ont jamais eu de préoccupations du genre de celles qu'il leur suppose; c'est le contraire précisément que l'expérience démontrera à mon jeune contradicteur. En ce qui touche l'emploi du complément phonétique , des deux variantes citées par M. J. de Rougé, l'une, , prouve déjà le contraire de ce qu'il avance; mais, ce qui m'étonne le plus, c'est qu'il se dispense de parler de la plus autorisée de toutes les formes, celle des inscriptions de Médinet-Habou, , que j'avais citée et qui ne pouvait lui être restée inconnue. Si cette variante ne démontre pas que les scribes écrivaient *ab* ou *uab* avec  sans complément phonétique, il faut renoncer à compter sur une démonstration quelconque.

1. Voir au t. II, p. 278-279, de ces *Œuvres diverses*. — G. M.

2. Sur les inscriptions géographiques d'Edfou, *Revue archéologique*, 1865, novembre.

3. *Denkmäler*, III, pl. 212, en a.

Comme on le voit, la question de la valeur phonétique à donner aux signes hiéroglyphiques est des plus délicates et des plus complexes. Les scribes se plaisaient à faire jouer le mécanisme ingénieux de leur écriture; ils nous ont ainsi préparé de curieux problèmes, comme, par exemple, lorsque l'un d'eux donne du nom  la variante , qui forcément doit se lire de la même manière, puisque c'est un nom propre. Cela me paraît revenir à représenter un nom français tel que *Trinité*, par exemple¹, par *Père*, *Fils* et *Saint-Esprit*. Mais, sans nous en tenir aux noms propres, et sans rechercher les fortes bizarreries, nous rencontrons à chaque pas des variantes difficiles à concilier; je citerai seulement le participe passif dont on trouve les formes , ,  et . Faut-il admettre les quatre lectures *ut*, *tu*, *tā* et *t*, ou s'en tenir au son *ort*, que le copte a conservé, et que, pour ma part, je crois applicable à tous les cas? On sait que  transcrit le cas construit et le pluriel féminin hébreu *n* et *m*, *āt* et *ōt*, ce qui est conforme à mes observations 1 et 2.

En vertu de mes observations, je me permettrai de revendiquer une petite constatation; celle du nom du poids égyptien de dix kati. J'ai établi, à l'aide de rapprochements philologiques sur lesquels j'ai insisté à plusieurs reprises, que ce nom devait se prononcer *outen*, les sons-voyelles restant, bien entendu, indifférents. Ce résultat d'induction a été pleinement et matériellement confirmé par M. Brugsch dans son très intéressant travail sur la recette du Kuphi². M. Brugsch a trouvé la variante , qu'il lit *Tenu*, ce qui importe peu; à mon avis, on peut tout aussi bien lire *ten* et même *outen*; mais quand il en serait autrement cette variante de basse époque n'en serait pas moins un très légitime représentant d'un groupe prononcé *ortten* aux temps pharaoniques.

1. C'est justement un nom de personne en France.
2. *Zeitschrift*, 1865, p. 66.

M. Brugsch avait refusé son assentiment à ma lecture par le motif qu'il avait trouvé des preuves que \equiv \equiv était *an*. Je ne m'étonne pas cependant qu'il n'ait pas reconnu la justesse de mes vues, lui qui caractérise mon système de transcription comme une *reculade* (Rückschritt). L'avenir décidera entre nous. Je ne rappelle ce fait que pour montrer que nos dissidences sont beaucoup plus sérieuses que M. de Rougé ne le pense. Elles tiennent, de part et d'autre, à une insuffisante connaissance du sujet qui nous occupe. Nous avons certainement tous des torts, et pour ma part je serai toujours heureux de reconnaître les miens quand les progrès réalisés les auront fait ressortir.




Je voudrais bien, en finissant, rallier le savant auteur de la Grammaire démotique à une de mes idées, c'est qu'il est indispensable de ramener le démotique, de même que l'hieratique, au type hiéroglyphique; la publication de quelques textes transcrits de cette manière produira une révolution dans l'étude. Le champ de la science est si vaste que chacun doit se contenter d'en explorer quelques cantons. Jusqu'à présent, la difficulté de l'écriture démotique a rebuté la plupart des égyptologues. Ce qu'a fait M. Brugsch est vraiment prodigieux, mais il est resté seul, ou du moins ses émules ne l'ont suivi que de trop loin. Avec la transcription en lettres européennes, il conservera longtemps cette situation exceptionnelle, et le démotique sera très peu utilisé. Mais, avec mon système, on le suivra de plus près et des rivaux se produiront peut-être. Un travail de comparaison des mots démotico-grecs fournis par les Papyrus, ramenant ces mots à l'orthographe hiéroglyphique, inaugurerait très heureusement la voie que je propose et serait très bien accueilli par les savants.

Chalon-sur-Saône, 1^{er} mars 1866.

DÉTERMINATION MÉTRIQUE

DE DEUX

MESURES ÉGYPTIENNES DE CAPACITÉ¹

En 1861, j'ai fait connaître la valeur de la mesure de poids qui a été le plus vulgairement en usage chez les Égyptiens²; je veux parler de l'*outen*,  ou , qui vaut 10 *kat*, . Les données qui ont servi de base à mes constatations m'avaient été fournies par M. A. C. Harris, d'Alexandrie, d'après un poids très bien conservé de sa riche collection.

Dans les recherches auxquelles je vais me livrer, j'aurai à utiliser les résultats de ce premier travail sur la métrologie égyptienne; il sera donc à propos de répéter ici sommairement la substance de ma note.

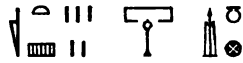
Le poids de M. Harris (voir la planche, fig. 1) est un cône tronqué, posé sur sa base la plus étroite et couronné d'une calotte sphérique; la substance est une pierre d'un gris noirâtre que M. Harris nomme serpentine du désert. Il a les dimensions suivantes :

1. Publié, en 1867, dans une brochure in-8°, vingt pages et une planche, à Chalon-sur-Saône, chez J. Dejussieu; à Paris, chez Maisonneuve et C^{ie}. — G. M.

2. *Note sur un Poids égyptien*, *Revue archéologique*, 1861 [cf. t. II, p. 97-114, de ces *Œuvres diverses*].

Diamètre à la base de la calotte.....	3,390
Diamètre à la base du poids.....	2,413
Hauteur verticale entre les deux bases.....	1,706
Épaisseur centrale de la calotte.....	0,953

Sur la panse conique, on lit en caractères très nets :



Kat 5 du trésor d'On.

Pesé avec le plus grand soin, le poids s'est trouvé égal à 698 grains Troy; M. Harris n'estime pas que la perte due à l'usure par frottement puisse s'élever à plus de 3 ou 4 grains Troy.

En évaluant à 700 grains Troy le poids à l'état de neuf, et en réduisant en grammes au taux de 0,064798, nous aurions pour la valeur des 5 kat : grammes 45,3586, et pour celle de l'*outen* : grammes 90,717; ce serait une limite inférieure. Le chiffre de 705 grains Troy nous donnerait au contraire une limite supérieure. Dans ce cas, nous aurions :

Grammes 45,6826 pour les 5 kat;


Et grammes 91,3752 pour l'*outen*.

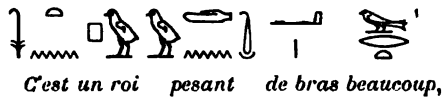
On ne peut pas s'égarer en attribuant à l'*outen* le poids de 91 grammes, et par conséquent celui de grammes 9,1 au *kat*'. Nous n'avons pas d'évaluation plus précise d'aucune mesure antique; le poids des sicles de Siméon qui existent encore varie entre 256 et 271 grains.

Les signes \equiv , \equiv et leurs variantes, qui servent à dési-




1. On possède plusieurs textes contenant des additions qui démontrent que l'*outen* vaut 10 kat. J'en ai reproduit un dans ma *Note sur le Poids* [t. II, p. 112, de ces *Œuvres diverses*].

gnier l'*outen*, représentent des morceaux de métal ployé. Telle a été sans aucun doute la forme originelle de la mesure de pesage; une bande de métal mince, qu'il était aisé de rogner et d'amener sûrement à un poids déterminé, semble en effet tout naturellement indiquée comme un instrument à la fois très simple et très exact. Toutefois, l'usage de poids de pierre et de poids de métal, de formes cylindriques, coniques ou discoïdes, et quelquefois représentant des animaux de diverses espèces, remonte à une antiquité assez reculée.

Le nom d'*outen*, que j'ai dès l'abord proposé comme étant celui du poids de 10 *kat*, provient d'une racine égyptienne, , de même orthographe, qui signifie *pesanteur*, *tourdeur*. J'en ai cité d'assez nombreux exemples; l'un des plus concluants provient de l'inscription d'Amada, dans laquelle il est dit de l'un des Amen-hotep :

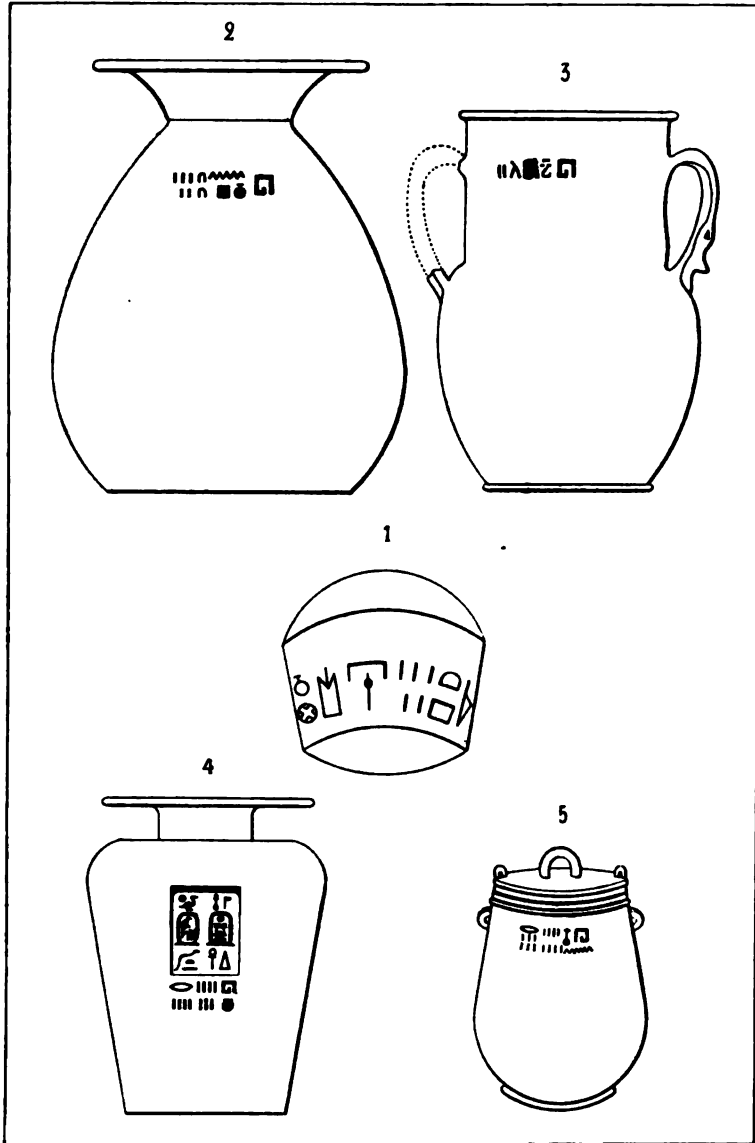


« C'est un roi dont le bras est très pesant. »

Il existait aussi un mot de forme voisine et de valeur identique, dans lequel la voyelle initiale  n'est pas écrite : c'est le groupe , qui est presque toujours, comme , déterminé par le mortier et la pierre, signes qui éveillent l'idée des substances dures et grenues.

Dans les fragments du poème de Pentaour, copiés par M. Brugsch, à Thèbes, on lit, à l'adresse de Ramsès II, la phrase suivante, qui exprime une idée très analogue à celle de l'inscription d'Amada citée plus haut :

1. *Denkmäler*, III, pl. 65, a.




Lith. J. Dyserinck.


1. Poids de M^r Harris d'Alexandrie.


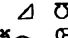

2, 3, 4. Vases d'albâtre du Musée de Leide, d'après les dessins de M^r le D^r Leemans.

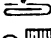

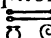
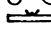
5. Vase du Musée Britannique. (*Sir. J. G. Wilkinson, The Egyptians in the times of the Pharaohs. p. 54, fig 3.*)



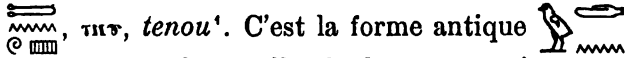

, copte ⲉⲟⲣⲩ , *gravis*. Le sens de ces mots est donc on ne peut plus certainement constaté.

Toutefois, il manquait une preuve directe de la valeur phonétique de ; je n'étais arrivé que par induction à la lecture *outen*. Cette preuve a été fournie par les inscriptions qu'a recueillies M. Dümichen dans l'officine sacrée du temple d'Edfou. Tous les textes copiés et publiés avec une activité qu'on ne saurait trop louer par ce jeune et savant égyptologue offrent sans exception un intérêt saillant; mais, ainsi qu'il le constate lui-même, ceux du laboratoire l'emportent sur tous les autres; ils fourniront ample matière à des recherches variées, et enrichiront la science de très importantes notions.

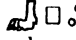
L'un des procédés de fabrication décrits par ces textes concerne le  ⲉⲟⲩ, espèce de parfum de composition très compliquée, que M. Brugsch a cherché à identifier avec le ⲛⲟⲩ décrit par Plutarque¹. M. Dümichen a contesté cette identification², et, selon moi, avec raison; mais je ne suis pas d'accord avec M. Dümichen lorsqu'à son tour il veut voir le *kufi* dans le  ⲛⲟⲩ; la recette donnée par Plutarque³ ne concorde en aucune manière avec celle qui se lit dans les textes du laboratoire. Du reste, ce groupe  signifie *pastille, tablette* et aussi *miche de pain*; de telle sorte qu'il a pu servir occasionnellement à désigner les *pastilles du kufi*; mais, je le répète, en tant que parfum, c'est tout autre chose que le *kufi* de Plutarque.

Au surplus, l'étude de cet intéressant problème n'entre pas dans le plan de mon travail. Je me propose d'y revenir en temps et lieu. Il suffit au but que j'ai en vue aujourd'hui de constater que le nom du poids  est exprimé phonétiquement dans la recette du  ⲉⲟⲩ sous les formes  ⲉ et 

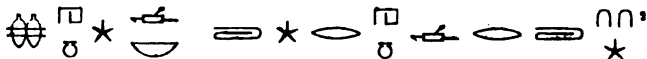
1. *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1865, p. 65.
2. *Recueil de Monuments égyptiens*, texte, t. I, p. 51.
3. *De Iside et Osiride*, in fine.

, $\pi\pi\tau$, *tenou'*. C'est la forme antique , avec déplacement de la voyelle, déplacement qui correspond peut-être, mais non pas nécessairement, à une altération dans la prononciation du mot.

Je ne vois, dans tous les cas, aucun motif impérieux de modifier ma lecture primitive et de prononcer *tenou* au lieu de *outen*. Je continuerai donc à nommer *outen* et *kat* les deux poids égyptiens dont la valeur nous est désormais connue.

Les procédés de confection décrits en détail dans les textes publiés par M. Dümichen ont pour objet, en ce qui concerne le , la préparation de cent *outen* de ce parfum. On y employait un assez grand nombre de substances végétales, ainsi que du vin, du miel, etc.; les mélanges en sont décrits avec soin, ainsi que toutes les opérations de la fabrication. Après chaque opération, le texte indique l'accroissement du poids de la masse utilisable. La quantité est indiquée en *outen* et en *kat* et fractions de *kat* pour les substances sèches, et en *hin* et fractions de *hin* pour les liquides; mais, comme il fallait que le poids fût en même temps déterminé, puisqu'il s'agissait d'arriver à une fabrication fixe de cent *outen*, le texte a le soin d'accompagner les indications des contenances exprimées en *hin* par les indications des poids correspondants en *outen*. Il en est de même dans plusieurs des autres recettes.

Cette circonstance nous procure les équivalences suivantes :



Vin, hin 5, chacun d'outen 5 pour hin 1, et outen 25.

1. Dümichen, *Recueil de Textes*, II, pl. 88, l. 1, 2, 3.
2. Dümichen, *Recueil*, II, 83, 5. Comparez pl. 82, 4 : *Vin, hin 5, faisant outen 25.*

Loin donc que l'égalité de poids donnée pour l'eau et le vin soit une cause de suspicion, cette égalité doit être, dans les calculs approximatifs dont nous sommes obligés de nous contenter, une preuve de la fixité de la mesure du *hin*.

Pour nous rendre compte de la valeur de cette mesure, nous n'avons qu'à résoudre le problème suivant :

1 kilogramme d'eau remplissant exactement 1 litre, quelle est la contenance, en fractions du litre, d'une mesure contenant 5 *outen* d'eau, c'est-à-dire 5 fois 91 grammes, ou 455 grammes? C'est évidemment : litre, 0,455, c'est-à-dire 45 centilitres $1/2$.

Le poids des miels de Narbonne de première qualité est à celui de l'eau comme 150 est à 100, c'est-à-dire que le miel pèse moitié en sus du poids de l'eau. Telle était aussi la densité du miel égyptien; car le *hin* d'eau pèse 5 *outen*, et le *hin* de miel 7 *outen* $1/2$. A la vérité, une autre recette, plus incomplète et de texte moins correct, parle de miel de 5 *outen* au *hin*¹; c'est probablement du miel en copeaux ou du miel étendu d'eau; notre calcul n'en est pas moins corroboré.

De ce qui précède je conclus que la mesure égyptienne nommée $\overline{\square} \sigma$, *hin*, avait une capacité de 45 centilitres $1/2$, soit 46 centilitres en nombre rond et pour tenir compte de l'insuffisance presque inévitable du remplissage.

Cette constatation nous permet de reconnaître l'exactitude des indications inscrites sur trois vases d'albâtre du Musée de Leyde, que le savant M. Leemans a déjà fait connaître². Je les reproduis, sous les nos 2, 3 et 4, dans la planche qui accompagne ce mémoire.

Le plus grand de ces vases (n° 2) porte la marque $\overline{\square} \overline{\sigma} \overline{\square} \overline{\sigma} \overline{\square} \overline{\sigma} \overline{\square} \overline{\sigma}$, *hin* 25.

La légende du second n'est pas parfaitement distincte. J'y

1. Dümichen, *Recueil*, II, pl. 82, l. 7.

2. Lettre à Salvolini, Appendice, p. 154.

Pour le vase de 25 <i>hin</i>	litres	12,050
Pour celui de 12 <i>hin</i>	—	6,345
Et pour celui de 7 <i>hin</i> 1/4	—	3,265

Mais il y a lieu d'observer que le fond et les parois du dernier vase étaient revêtus d'une couche de substance calcinée assez épaisse, qui a nécessairement atténué les résultats du mesurage.

Il faut remarquer encore que ces vases devaient être habituellement recouverts de couvercles ou de bouchons, pénétrant plus ou moins profondément dans les orifices, de sorte que leur contenance utilisable dans la pratique n'est pas de l'intégralité absolue de leur capacité. Un bouchon antique est reproduit dans le *Recueil de Monuments* publié par M. Prisse d'Avennes'. On en voit un autre placé sur le vase n° 5 de la planche jointe à ce mémoire, et ici il s'agit précisément d'un vase dont la capacité est indiquée par une légende; il contenait 8 *hin* 1/6; malheureusement je n'en connais pas le mesurage et ne puis en utiliser les données dans ce travail.

Soit pour faire place au couvercle, soit pour éviter que le liquide se répandit dans les opérations de transvasement, on remplissait incomplètement les vases, et la mesure indiquée sur chacun d'eux exprime seulement la quantité réelle de liquide qu'on était dans l'usage d'y verser.


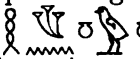



Prenant pour base la valeur de 46 centilitres que j'ai déterminée pour le *hin*, j'arrive aux chiffres suivants pour la contenance utile de chacun des vases de Leyde :

Celui de 25 <i>hin</i>	litres	11,500
Celui de 12 <i>hin</i>	—	5,520
Celui de 7 <i>hin</i> 1/4	—	3,335


Le premier avait donc environ 50 centilitres de non-rem-

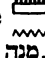
1. *Monuments égyptiens*, pl. 50, fig. 3.


plissage; le deuxième, qui a l'ouverture très évasée et qui exige plus de jeu, environ 82 centilitres; quant au troisième, mon résultat est trop fort de 5 à 7 centilitres. Mais l'on doit tenir compte de la croûte épaisse dont ce vase est revêtu à l'intérieur. Si cette croûte était enlevée avec soin, le vase, mesuré jusqu'à la naissance du goulot, donnerait, à mon avis, un résultat très exact, car il a été calibré avec soin, ce que démontre la notation de la fraction de *hin*.

J'ai adopté pour le groupe  la lecture *hin*, afin de le distinguer de , *hon* ou *hun*, copte $\rho\eta\sigma$, qui est le nom générique des vases. Toutefois, il est plus probable que les Égyptiens prononçaient aussi *hon*. Aux temps antiques, on trouve la forme , $\rho\eta\sigma$, *huwn*, *houn*. C'est le nom d'un vase qui servait à mesurer l'encens, le miel, le vin, etc. Je crois que c'est le même que le *hin*. Une mesure plus considérable semble être désignée par l'expression , *un grand huwn*¹. Les 656 *huwn* () d'encens apportés en tribut à Thothmès III^e formaient une quantité considérable de ce précieux aromate (un peu plus de trois hectolitres).

Il est assez remarquable que plusieurs des mesures égyptiennes portent des noms fort ressemblants à ceux de certaines mesures hébraïques, par exemple :

La coudée en égyptien , *mah*; en hébreu מאה , *amah*;

Une mesure de capacité, ordinairement usitée pour les substances liquides, appelée , *min*, par les Égyptiens, comme la mine hébraïque, מנה , qui servait principalement de poids;

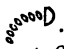
Le , *hin*, que nous venons d'étudier, est le *hin* hébreu הין .


1. *Denkmäler*, III, pl. 30, b.

2. *Denkmäler*, III, pl. 31, a, 5.

3. Le *hin* hébreu contenait un peu plus de trois litres.


Toutefois, il faut se défier de ces ressemblances et se garder d'en conclure qu'elles proviennent d'un emprunt fait par l'une des nations à l'autre. Elles ne prouvent même pas que les mesures de noms semblables soient de la même nature. L'on doit donc considérer ces analogies comme purement accidentelles, et n'en tenir aucun compte dans les recherches métrologiques. Il faut des preuves directes, telles que celles que nous venons de passer en revue; tout autre moyen d'observation expose à de très graves erreurs.






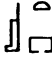


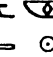
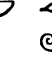

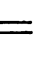
On serait tenté, par exemple, de regarder comme un instrument destiné au mesurage des grains, comme une espèce de *boisseau*, une mesure figurée dans les inscriptions sous la forme d'un vase qui paraît verser des grains, . Sur les monuments de l'époque pharaonique, le vase est figuré d'une manière un peu différente, celle d'un cylindre un peu allongé; il ressemble alors à peu près parfaitement à un boisseau, à cela près que le plus souvent il est légèrement renflé à la panse.

Je ne connais, quant à présent, aucune variante qui permette de reconnaître avec certitude la valeur phonétique du signe , employé comme désignation de mesure de capacité. Pour ce motif, je me contenterai de l'appeler *tasse*, d'après l'usage auquel je le vois spécialement appliqué.

Il servait à doser et à mesurer les essences et les mélanges aromatiques au moyen desquels les prêtres embaumaient divers objets sacrés, et en particulier les quatorze membres d'Osiris, lors des cérémonies commémoratives de la mort et de la résurrection de ce dieu. Ce sont précisément les cérémonies dont Hérodote, sur la recommandation des prêtres, a respecté le mystère. Les inscriptions d'Edfou, publiées par M. Dümichen dans le second volume de son *Recueil d'inscriptions*, pl. 1 à 27, donnent sur ce point important de la mythologie égyptienne des détails du plus grand intérêt. Malheureusement le texte est entrecoupé de fréquentes lacunes; il exigerait un travail très considérable, qu'il mérite


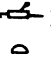


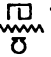

certainement, mais pour lequel les loisirs me font absolument défaut en ce moment. Je suis forcé, à mon grand regret, de m'en tenir à ce qui a trait spécialement à mes recherches métrologiques.

La tasse, , est définie en ces termes par un passage de ce texte :

           
 La tasse du lieu de la fête de Khebs-to est faite
 d'or; elle fait hin 1/3.

Le lieu de Khebs-to est un endroit du temple dans lequel avaient lieu les cérémonies mystiques de la fête de ce nom. Je ne crois pas que cette désignation soit limitative, en ce sens qu'il ne s'agirait que de la tasse spéciale à ce lieu. En effet, la tasse est mentionnée dans toute l'étendue du texte, et toujours sans cette spécialisation, qui se rencontre seulement à la dixième ligne.

La justification de ma traduction de la phrase qui nous livre la valeur de la tasse est administrée par une foule de réductions citées par le texte; par exemple :

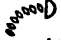
     
 Tasse 1 faisant hin 1/3 (1/3 de hin).

Nous avons aussi l'équation fractionnaire :

Tasses $1 \frac{2}{3} \frac{1}{12}$, faisant hin $\frac{1}{2} \frac{1}{12}$;

1. Dümichen, *Recueil*, II, 10, 59.
2. Dümichen, *Recueil*, I, 58, 2 exemples; I. 56 et 57; I. 123.


c'est-à-dire 1 tasse et 9/12 faisant 7/12 de hin; ou 21/12 de tasse = 7/12 de hin; d'où encore le hin = 3 tasses¹.

Nous possédons conséquemment l'expression numérique exacte de la contenance d'une seconde mesure de capacité, le ; cette contenance était de centilitres 15,3. C'est la quantité de liquide que contient habituellement le verre à boire, et cette quantité est telle qu'elle peut être facilement maniée dans les opérations délicates des mélanges pharmaceutiques.

La tasse avait des subdivisions que je trouve exprimées par des fractions jusqu'à 1/12. Je crois même que les Égyptiens descendaient jusqu'à des fractions plus minimes encore, et j'admets l'identité des mesures désignées par les signes un peu différents :



Les unes et les autres servaient au mesurage de l'encens, du précieux *anti* d'Arabie, des aromates en général, et même des métaux et des minéraux précieux, lorsqu'ils étaient pulvérisés pour entrer dans la composition des onguents sacrés et des pastilles parfumées.

Le groupe  désigne, selon moi, un produit odoriférant d'origine végétale, mais nullement une espèce de blé, et je crois que les indications des quantités de cette substance, attribuées par Thothmès III au temple d'Amada pour les cérémonies de certaines fêtes, sont exprimées non pas en *muids* et *boisseaux*, mais en *tasses* de 15 centilitres environ, et en fractions de *tasse*.

Dans l'inscription qui rapporte ces quantités¹, le groupe

1. La constatation de cette valeur nous permet de rectifier un petit nombre d'erreurs qui se sont glissées soit dans l'inscription, soit dans la copie, notamment dans l'addition, l. 33 et 34.

2. *Denkmäler*, III, pl. 55.

□ a pour subdivision une mesure désignée par le signe ⓪ , et l'on voit par les indications du texte que cette subdivision était contenue plus de vingt fois dans la mesure principale. De même, dans les inscriptions d'Edfou, les mesures subdivisionnaires de la *tasse*, quoique exprimées par des fractions, sont représentées, à la suite de l'expression fractionnaire, sous la figure de vases de différentes formes.

En définitive, nous avons obtenu la détermination correcte de deux mesures égyptiennes de capacité : le *hin*, $\frac{\text{⓪}}{\text{⓪}}$, qui contient 46 centilitres, et la *tasse*, $\frac{\text{⓪}}{\text{⓪}}$, qui est le tiers du *hin*, et qui contient par conséquent centilitres 15,3.

Ces résultats ne sont pas sans importance, car il est à présumer que de nouveaux textes ou même des études plus complètes sur les textes déjà édités nous fourniront des moyens de comparaison pour l'évaluation des autres mesures, au moyen des éléments certains que nous possédons désormais.

On s'imaginait généralement que ces mesures étaient d'une contenance plus considérable; on attribuait aussi à l'*outen* un poids supérieur à celui de 91 grammes, qui en est la représentation exacte. C'est qu'on n'avait pas tenu assez compte de cette circonstance qu'aux époques antiques les produits s'échangeaient surtout par le moyen des caravanes : acheteurs et vendeurs entreprenaient, munis de leurs poids et de leurs mesures, des voyages de très longue durée. Conséquemment, ils devaient fabriquer ces instruments de manière à les rendre aisément transportables. En ce qui touche les poids, les marchands les portaient dans un sac suspendu à leur ceinture¹. Cet usage est encore suivi chez quelques peuples de l'Orient².

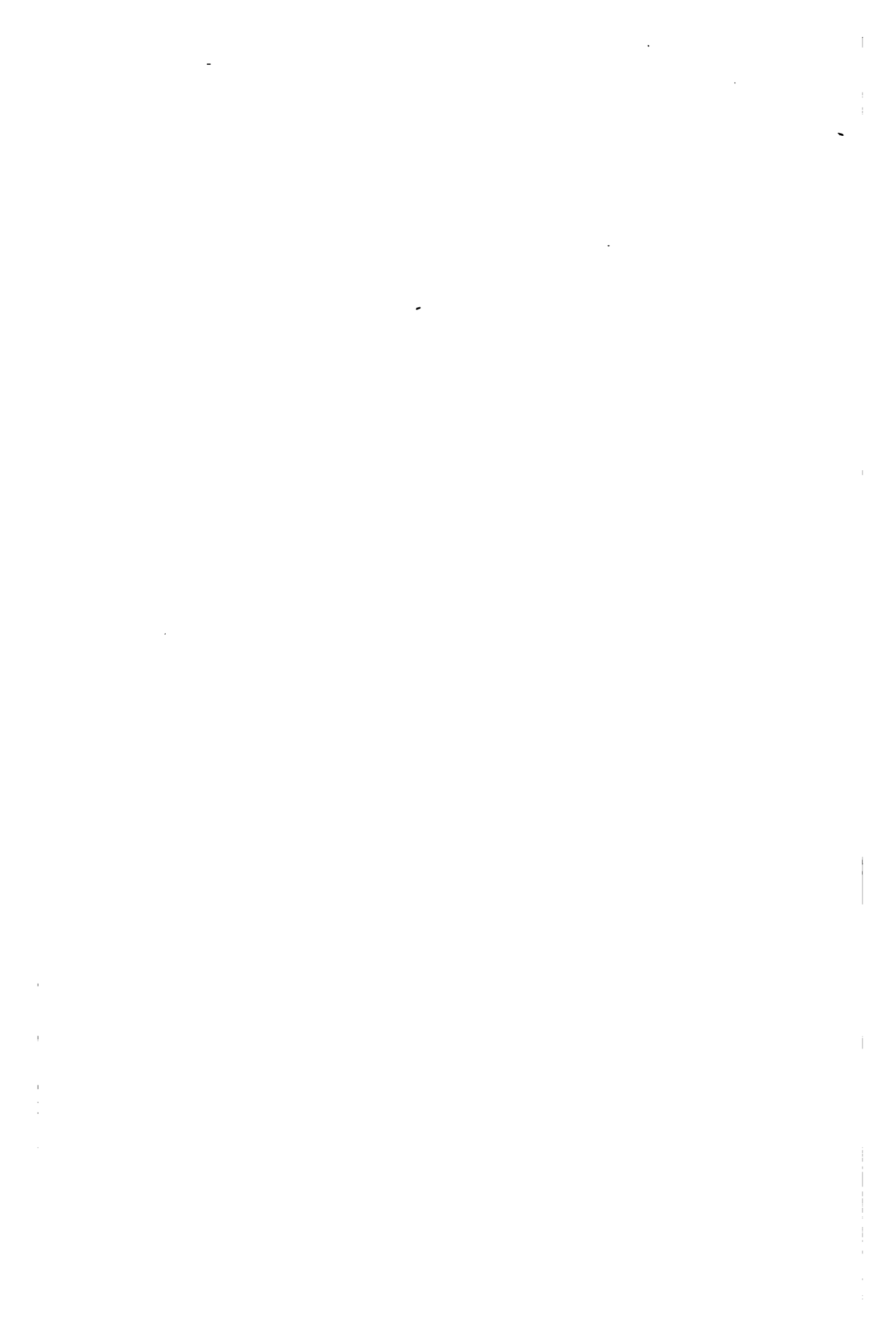
1. Non habebis in sacco diversa pondera, majus et minus (*Deutér.*, chap. xxv).

2. Munck, *Palestine*, p. 399.

NOTE ADDITIONNELLE

Dans l'un des derniers paragraphes du Mémoire qui précède, j'exprime l'espoir que de nouveaux textes, ou même des études plus complètes sur des textes déjà édités, nous fourniront des moyens de comparaison pour l'évaluation des autres mesures égyptiennes.

Je m'aperçois un peu tard qu'une constatation de cette nature a déjà été faite par M. Dümichen, dans ses *Études sur la question du Calendrier égyptien* (*Zeit. für äg. Spr.*, 1866, p. 11). Cet habile égyptologue a bien reconnu que la mesure $\frac{1}{4}$, que j'ai nommée *tasse*, est contenue quatre fois dans une autre mesure désignée par le signe ff , auquel M. Dümichen donne le nom de *tena*. Cette lecture est loin d'être certaine, mais ce qui est tout à fait sûr, c'est la démonstration que $\text{ff} = 4 \frac{1}{4}$; cette constatation nous donne conséquemment la contenance exacte d'une troisième mesure égyptienne de capacité, le ff , qui contient quatre fois centilitres 15,3, c'est-à-dire 61 centilitres.



L'INSCRIPTION HIÉROGLYPHIQUE DE ROSETTE

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES

La découverte que vient de faire M. le docteur Lepsius d'un décret bilingue dans les ruines de San, a ramené l'attention des savants sur l'inscription trouvée en 1799, lors des réparations du château Saint-Julien, à Rosette, près de la bouche Bolbitique du Nil.

On sait assez généralement que ce célèbre monument fut le point de départ qui mit sur la voie de la découverte de la méthode de déchiffrement; mais, seuls, les égyptologues et un petit nombre d'érudits connaissent les longs tâtonnements et les efforts souvent infructueux qui, même depuis la divulgation du texte bilingue, ont précédé, accompagné et suivi cette belle découverte, l'une des plus glorieuses conquêtes de l'esprit humain.

1. Publiée en 1867, en une brochure in-8° de 124 pages et deux planches, chez Dejussieu, à Chalon-sur-Saône, et chez Maisonneuve, à Paris, sous le titre : *L'Inscription hiéroglyphique de Rosette analysée et comparée à la Version grecque, ... avec deux planches et un Glossaire égypto-grec.* — G. M.

Le problème était à la vérité des plus ardu; l'antiquité classique ne l'avait pas abordé. Si quelques auteurs grecs ou romains avaient connu et signalé certaines valeurs symboliques de plusieurs signes, aucun d'eux ne s'était douté que ces mêmes signes sont souvent employés avec des valeurs tout autres. On analyserait en vain l'ensemble des renseignements échappés au naufrage de la littérature classique pour y trouver une idée quelque peu exacte du mécanisme de la langue et des écritures de l'ancienne Égypte. Le célèbre passage des Stromates ne servait lui-même qu'à égarer les investigateurs. On ne retrouve en effet nulle part l'indication de ce fait fondamental que le système graphique des Égyptiens se compose d'une forte proportion de signes phonétiques accidentellement mêlés à des signes idéographiques.

Aussi, toutes les tentatives antérieures à la découverte de la pierre de Rosette peuvent-elles être regardées sans exception comme des œuvres de pure imagination; même les meilleures d'entre elles ne présentent d'intérêt qu'au point de vue de l'étude philosophique des égarements dans lesquels l'esprit humain peut se laisser entraîner, lorsqu'à défaut de faits positifs et de règles fondées sur l'observation directe des faits, il s'abandonne à la pente glissante des hypothèses, des systèmes préconçus, et au leurre des étymologies et des analogies linguistiques.

Personne ne se faisait illusion sur le néant des résultats obtenus, et tout espoir paraissait perdu, lorsque le monument bilingue fit son apparition sur la scène du monde savant. On y lisait, à la dernière ligne de la partie grecque, la prescription de faire graver le décret « τοῖς τε ἱεροῖς καὶ ἐγχωρίοις καὶ ἑλληνικοῖς γράμμασιν, *en caractères sacrés, locaux et grecs* ». On acquérait ainsi la certitude que les trois inscriptions qui couvraient la pierre contenaient un seul et même texte, celui dont le grec faisait connaître la teneur. Il ne s'agissait donc plus que de décomposer les deux textes

conçus en langue égyptienne, d'en distinguer les mots et d'en reconnaître les lettres, ce qui, au premier abord, paraissait possible à raison de la répétition des noms propres. Plusieurs savants se mirent à l'œuvre avec ardeur, et prirent pour texte de leurs recherches l'inscription démotique, et semblait mériter la préférence; elle est en effet demeurée presque complète la partie hiéroglyphique qui couvrait le monument, il ne reste que moins du tiers. On s'imaginerait d'ailleurs que l'écriture démotique, dans laquelle le militairement distinguer aucune figure régulière, devait être regardés comme exclusivement les hiéroglyphes et devait conséquemment fournir les moyens de retracer l'alphabet et de reconstituer les mots de la langue égyptienne par comparaison avec les mots coptes.

Parmi les savants qui s'engagèrent sur cette voie, Kerblad se distingue d'une manière toute particulière. Il fit preuve d'une sagacité et d'une pénétration rares, et reconnaitre un certain nombre de noms et de mots de l'inscription démotique; mais il s'exagéra singulièrement l'importance des résultats qu'il avait obtenus :

« Voilà, dit-il dans sa lettre à Sylvestre de Sacy, à
 » près toutes les lettres égyptiennes qui répondent à
 » de l'alphabet copte. Il se rencontre bien dans notre
 » cription quelques autres figures que je n'ai pas inscrites
 » dans l'alphabet; mais je ne crois pas que ce soient
 » lettres nouvelles, et d'autant moins que le nombre
 » celles que nous avons retrouvées cadre assez bien
 » celui qu'indique Plutarque. Ces figures sont ou des lettres
 » dont la forme varie beaucoup, selon qu'elles se trouvent
 » au commencement, au milieu ou à la fin des mots, et
 » je n'ai reconnues que dans une de ces places; ou bien
 » sont deux, peut-être même trois lettres groupées ensemble
 » et dont les traits, par cette réunion, sont quelquefois

» venus méconnaissables. Si je ne les ai pas insérées dans
 » mon alphabet, c'est que j'ai mieux aimé rendre celui-ci
 » incomplet que d'assigner une valeur arbitraire à des lettres
 » qui ne me sont pas encore bien connues'. »

Ackerblad croyait ainsi avoir ramené dans le cadre étroit des vingt-cinq lettres de Plutarque¹ les signes de l'écriture démotique, qui sont aussi multipliés que ceux de l'écriture hiéroglyphique. Son point de départ était complètement erroné et devait inévitablement l'égarer. On se rendra compte des erreurs dans lesquelles le savant suédois est tombé, en examinant sa transcription du groupe qui représente l'expression hiéroglyphique $\downarrow \overset{\circ}{\text{---}} \underset{\text{~~~~~}}{\text{---}}$, dont les éléments phonétiques sont cot , τ et κ . Il y reconnut des lettres du copte notpo , le roi². Ackerblad était parvenu mécaniquement à retrouver dans le démotique le groupe correspondant au grec ΒΑΣΙΛΕΥΣ ; mais la lecture qu'il proposait était entièrement fautive. Il n'était pas moins le jouet d'une illusion lorsqu'il annonçait avoir rencontré dans le texte démotique les mots grecs ΣΥΝΤΑΞΕΙΣ , ΔΙΩΝΟΒΙΟΣ , ΕΠΙΦΑΝΗΣ , ΕΥΧΑΡΙΣΤΟΣ , ΕΥΕΡΓΕΤΗΣ , etc.

Ces pénibles essais, infructueux en eux-mêmes, eurent au moins le mérite de frayer la voie au docteur Young, qui, le premier, fit l'application du principe phonétique à la lecture des hiéroglyphes. Cette idée fut, dans la réalité, le *fiat lux* de la science. Elle se trouvait implicitement contenue dans les écrits de Zoéga et de Warburton. Toutefois, malgré quelques succès remarquables, Young ne sut pas la féconder; il avait bien reconnu dans les hiéroglyphes les noms de Pto-

1. Ackerblad, *Lettre sur l'inscription égyptienne de Rosette*, Paris, 1802, p. 46.

2. *Sur Isis et Osiris*, chap. LVI.

3. Ackerblad, *loc. laud.*, p. 47. Malgré la certitude que j'ai de la valeur de chacun des éléments phonétiques du groupe $\downarrow \overset{\circ}{\text{---}} \underset{\text{~~~~~}}{\text{---}}$, je ne crois pas qu'il doive se lire cot\tau\kappa , mais seulement cot\kappa , et peut-être même seulement cot .

lémée et de Bérénice, mais sans réussir à assigner à chacun des signes qui les composent leur véritable valeur; ses autres lectures sont fausses, quoiqu'il ait rencontré juste dans la détermination de la valeur alphabétique de plusieurs caractères.

Quelque minces qu'ils soient, ces premiers résultats constitueraient en faveur du docteur Young un titre considérable, s'il ne les avait pas compromis lui-même en s'engageant dans une fausse voie, et en publiant des traductions tout aussi imaginaires que celles de ses devanciers. La solution du problème était réservée au génie de Champollion le jeune; c'est un honneur que personne ne peut lui disputer.

Rentrant dans la voie qu'avaient indiquée les idées émises par Zoëga et par Warburton, et que Young avait si imparfaitement utilisées, Champollion réussit à reconnaître la grande importance du principe phonétique dans l'écriture hiéroglyphique. Sa brillante découverte de la fonction des caractères déterminatifs lui révéla le grand fait de l'emploi simultané, dans cette écriture, des signes phonétiques et des signes idéographiques. Le sceau du Livre Fermé était enfin brisé. Champollion marcha vite; après huit ans d'études, il avait codifié la plupart des règles fondamentales de la langue des anciens Égyptiens, et si largement assis les bases de la science du déchiffrement, qu'il est juste de reconnaître que tous les progrès se trouvaient en germe dans les idées du maître. La Grammaire égyptienne qu'il nous a laissée est assurément l'une des œuvres les plus merveilleuses du génie de l'homme.

Champollion avait beaucoup travaillé sur les textes de la pierre de Rosette; c'est à cette étude qu'il fut redevable de son initiation, quoiqu'il eût aussi porté ses premières investigations sur d'autres monuments. On a retrouvé dans ses manuscrits un travail sur les inscriptions démotique et hiéroglyphique de Rosette. Ce travail n'a pas été publié, mais Letronne l'a consulté pour compléter ses explications

du texte grec¹. On en trouve quelques phrases éparses dans la Grammaire égyptienne. M. Ch. Lenormant, dans sa traduction de l'inscription grecque, a d'ailleurs rapporté les interprétations fragmentaires que Champollion avait données du texte hiéroglyphique, et les a souvent accompagnées de bonnes et sages remarques². Le mémoire de M. Lenormant est surtout utile pour faire juger des difficultés qu'offrait encore en 1840 l'explication de ce texte.

Dix ans plus tard, M. le docteur Henri Brugsch, l'un des hommes qui ont rendu les plus grands services à la science, publiait à Berlin une dissertation latine sur l'inscription hiéroglyphique de Rosette³, comprenant une copie du texte avec traduction interlinéaire. C'était un bon travail pour l'époque, et encore aujourd'hui un livre commode et utile pour l'étude.

Mais les disciples de Champollion n'étaient pas seuls sur la brèche. Des investigateurs d'un autre ordre s'appliquèrent aussi à l'explication du monument bilingue. Spohn et Palin furent de ce nombre. De leurs recherches, dépourvues de règle et de méthode, sont sorties des traductions, complètes comme on devait s'y attendre, mais dont il ne restera rien de plus que de celles du jésuite Kircher. Le même oubli est réservé à celle que le docteur Uhlemann a fait paraître en 1853 sous ce titre pompeux : « *Inscriptionis Rosettanæ* » *decretum sacerdotale accuratissime recognovit, latine vertit, explicavit, cum versione græca aliisque ejusdem temporis monumentis hieroglyphicis contulit atque composuit, glossario instruxit Maximilianus Adolphus Uhlemann. Lipsiæ, Libraria Dykiana.* »

1. Letronne, *Inscription grecque de Rosette*, Paris, Firmin Didot, 1841.

2. Ch. Lenormant, *Essai sur le texte grec de l'inscription de Rosette*, Paris, Leleux, 1840.

3. *Inscriptio Rosettana hieroglyphica, etc.* Berolini, Lib. Duemmler, 1851.

En annonçant cette publication, l'auteur exprimait son espoir de la voir conduire à heureuse fin la guerre qu'il avait entreprise contre l'école de Champollion; il prenait d'ailleurs la précaution de faire ses réserves contre les critiques qu'il s'attendait à voir se produire, déclarant qu'il n'aurait égard qu'à celles des savants orientalistes, profondément versés dans la connaissance du copte¹. Mais ni les égyptologues, ni les coptologues, ni les orientalistes, savants ou non, ne daignèrent prêter la moindre attention à l'œuvre de notre adversaire, malgré les prodigieux résultats qu'il annonçait, et son livre est allé disparaître sans bruit dans le gouffre de l'oubli, tombe commune de tous les systèmes imaginaires.

En fait, l'école de Champollion n'a consacré à l'explication du monument de Rosette qu'un bien petit nombre de publications. Il ne faut pas s'en montrer surpris : la pierre a perdu une portion considérable de sa partie supérieure et se trouve en outre échancrée à ses deux angles inférieurs. Du texte hiéroglyphique, les premiers groupes conservés se rapportent à la ligne 27 du grec; mais ces groupes sont tellement frustes qu'on en peut à peine tirer parti; il en est de même de ceux qui se voient à la deuxième ligne. Ce qui reste d'un peu suivi dans la partie hiéroglyphique correspond à la ligne 31 de l'inscription grecque, qui ne comprend en tout que 54 lignes. Mais les lignes hiéroglyphiques sont fort loin d'être entières; une double cassure les a entamées toutes plus ou moins profondément. Il en résulte que, loin de reproduire les vingt-quatre dernières lignes du grec, elles n'en représentent guère que la moitié, ce qui correspond à environ un quart seulement de l'inscription entière, et encore cette correspondance est-elle notablement restreinte par les lacunes du texte grec, dont il n'est pas une seule ligne qui n'ait perdu ses derniers mots dans la cassure des



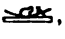

1. *Zeitschrift der deutsch. Morg. Gesellsch.*, Band 7, p. 611.

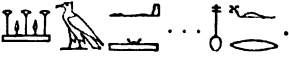
coins de la pierre; de telle sorte que l'insuffisance des hiéroglyphes est souvent aggravée par l'insuffisance du texte grec.


Ces débris de l'inscription hiéroglyphique se prêtaient mal, on le conçoit aisément, aux recherches philologiques : il fallait compléter par hypothèse la plupart des phrases; d'un autre côté, les références au grec rencontraient précisément des passages interrompus par des lacunes; il était conséquemment difficile de ressaisir l'enchaînement des deux textes, et peu sûr de s'y appuyer pour expliquer d'autres documents. D'un autre côté, les égyptologues n'étaient pas excités par le désir de faire connaître le contenu de l'inscription, ni par l'espoir d'arriver à des constatations historiques de quelque importance. Le texte grec avait tout dit, et personne ne songera sérieusement, même aujourd'hui, à rien ajouter d'essentiel aux travaux de Letronne et de ses devanciers.

Il ne faut pas croire cependant que ce texte eût été complètement laissé de côté par les disciples de Champollion. Au contraire, tous l'ont interrogé au début de leurs études; tous en ont fait des traductions plus ou moins complètes, qu'ils n'ont pas jugées dignes de la publicité, et qu'on connaît seulement par quelques passages cités dans des dissertations philologiques.

L'utilité d'une traduction complète de ce texte n'est guère plus appréciable aujourd'hui, quoiqu'il soit possible d'en expliquer à peu près complètement toutes les parties lisibles. Cette possibilité est une conséquence naturelle des grands progrès réalisés pendant ces dernières années par la science du déchiffrement. A ces progrès, chacun des disciples de Champollion a contribué dans la mesure de ses forces et de son activité. C'est ainsi, par exemple, pour citer quelques faits dans le cadre des découvertes qui ont été directement utiles à l'interprétation du monument de Rosette, que M. Brugsch a constaté la véritable lecture et la signification

du groupe , *επηε*, *temple*, dont les éléments, considérés isolément, donnaient le sens *porte de maison*. Le même savant a de même correctement expliqué l'expression . On doit à M. de Rougé la première mention du signe , employé pour exprimer la préposition , et à

M. Birch l'explication de la formule .

J'avais, de mon côté, reconnu la valeur du groupe . D'autres travailleurs ont aussi apporté quelques pierres à l'édifice, qu'on peut désormais élever sans beaucoup de peine.

La traduction que j'ai préparée depuis bien des années, et que j'ai complétée à mesure que les nouvelles conquêtes de la science m'en fournissaient l'occasion, n'était pas destinée à la publicité. Je m'étais cependant déterminé à la joindre comme accessoire à l'analyse du grand texte bilingue de Canope. Mais cette analyse entrant dans le plan du travail de M. Lepsius sur ce nouveau texte, je n'ai pas à aborder ce sujet dans une publication qui ferait double emploi avec celle de mon savant confrère et ami de Berlin. Je me décide en conséquence à communiquer au public la portion de mon mémoire qui concernait l'inscription de Rosette.

Si, comme je l'ai dit, cette publication ne peut prétendre à une utilité bien grande pour les égyptologues, elle servira du moins à mettre un terme aux fausses appréciations qui se font encore jour, de temps à autre, au sujet de l'état d'avancement et des ressources de notre science. Dans ses attaques violentes contre le système de Champollion, Sir Cornwall Lewis se faisait une arme de la circonstance que les égyptologues s'étaient montrés impuissants à traduire le texte hiéroglyphique de Rosette. Tout dernièrement encore, un helléniste français présentait la découverte du décret de

Canope comme une ressource inespérée pour couronner cinquante années d'efforts continus¹.

Sans aucun doute, la science égyptologique comprend encore beaucoup de questions embarrassantes, beaucoup de problèmes sans solution; mais s'il reste des points de doute pour l'intelligence des textes, ce n'est pas à coup sûr à propos de ceux dont nous possédons la traduction en grec. Il ne peut y avoir dans ce cas d'autres difficultés que celles qui résultent d'un état incomplet des textes, et des difficultés de ce genre sont communes aux monuments de toute époque et de toute langue. Si, d'un autre côté, on rencontre des obstacles spéciaux à la nature de certains sujets, le grec n'en est pas plus exempt que l'égyptien. Les tâtonnements des traducteurs de l'inscription hiéroglyphique de Rosette ont leur contre-partie dans ceux des interprètes du texte grec. Que l'on compare entre eux les versions et les commentaires de Dutheil, d'Ameilhon, de Heyne, de Villoison, de Porson, de Drumann, de Ch. Lenormant et enfin de Letronne, et l'on reconnaîtra que, pas plus que les égyptologues, les hellénistes n'arrivent du premier jet à la perfection.

Ma traduction, pour laquelle je n'ai pas eu à faire appel à l'appui surabondant que m'offrait le texte bilingue de Canope, pourra servir d'annexe et de supplément au travail de M. Lepsius sur ce dernier document. Pour épargner aux lecteurs l'embarras des recherches dans de gros in-folio, j'y ai joint, dans la planche I, une réduction photographique du texte hiéroglyphique de Rosette, d'après la copie publiée par M. Lepsius². La planche II donne la disposition du monument entier et montre la proportion de ce qu'il nous reste des trois textes³.

1. Voir à ce propos mon ouvrage intitulé : *Voyage d'un Égyptien*, etc., Introduction, Note additionnelle.

2. *Auswahl der wichtigsten Urkunden*, etc., pl. 18.

3. Ce dessin est emprunté à M. Brugsch, *Inscriptio Rosettana*, etc., Taf. VIII.

TRADUCTION

Pour la clarté d'explications qui vont porter sur des fragments isolés, il me paraît utile de faire d'abord bien connaître le cadre dans lequel nous avons à chercher nos concordances. Le moyen le plus simple de ne rien négliger de ce qui peut être utile, c'est de donner la traduction de toute la partie de l'inscription grecque de Rosette, qui correspond à la partie disparue du texte hiéroglyphique. Je citerai donc ici les vingt-sept premières lignes de la traduction de Letronne, qui améliore dans beaucoup de détails celles des premiers interprètes.

Lig. 1. « Sous le règne du jeune et successeur immédiat
» de son père; maître des couronnes; couvert de gloire;
» ayant établi l'ordre en Égypte; pieux

2 » envers les dieux; supérieur à ses adversaires; ayant
» amélioré la vie des hommes; maître des triacontaétérides,
» comme Hephæstos le Grand; roi comme le Soleil,

3 » grand roi des régions supérieures et inférieures; né
» des dieux Philopators; éprouvé par Hephæstos; à qui le
» Soleil a donné la victoire; image vivante de Zeus; fils
» d'Hélios; Ptolémée,

4 » toujours vivant, chéri de Phtah; la IX^e année; Aêtès,
» fils d'Aêtès, étant prêtre d'Alexandre et des dieux Soters,
» et des dieux Adelpes, et des dieux Évergètes, et des
» dieux Philopators, et

5 » du dieu Épiphane, Euchariste; étant athlophore de
» Bérénice Évergète, Pyrrha, fille de Philinus; étant cané-
» phore d'Arsinoé Philadelphie, Aria, fille de Diogène;

6 » étant prêtresse d'Arsinoé Philopator, Irène, fille de
» Ptolémée; du mois Xandique, le 4, et du mois des Égypt-
» tiens Méchir, le 18.

DÉCRET

» Les grands-prêtres et les prophètes, et ceux qui pénètrent dans le sanctuaire pour l'habillement des

7 » dieux, et les ptérophores, et les hiérogammates et tous les autres prêtres qui, des temples du pays, s'étaient rendus à Memphis, au-devant du roi, pour la panégyrie de la réception de la

8 » couronne, de Ptolémée, toujours vivant, chéri de Phtah, dieu Épiphane, Euchariste, laquelle il a reçue immédiatement de son père, réunis dans le temple de Memphis, ce même jour, ont dit :

9 » Considérant que le roi Ptolémée, toujours vivant, chéri de Phtah, dieu Épiphane, Euchariste, issu du roi Ptolémée et de la reine Arsinoé, dieux Philopators, a comblé de bienfaits les temples et

10 » ceux qui y demeurent, et tous ceux qui sont rangés sous sa domination; qu'étant dieu, né d'un dieu et d'une déesse, comme Horus, le fils d'Isis et d'Osiris, qui a vengé son père Osiris; envers les dieux

11 » plein d'une piété généreuse, il a consacré aux temples des revenus en argent et en vivres, et supporté de grandes dépenses pour amener la sérénité en Égypte et pour établir l'ordre en tout ce qui concerne le culte;

12 » il a manifesté de toutes forces ses sentiments d'humanité; d'entre les revenus publics et impôts perçus en Égypte, il a supprimé définitivement quelques-uns et allégé d'autres; afin que le peuple et tous les autres

13 » fussent dans l'abondance sous son règne, les sommes que redevaient au Trésor les habitants de l'Égypte et ceux du reste de son royaume, lesquelles étaient fort considérables, il en a fait une remise générale; quant à ceux qui avaient été

14 » emprisonnés et ceux à qui on avait intenté procès

» depuis longtemps, il les a délivrés de toute réclamation.
 » Il a ordonné en outre que les revenus des temples et les
 » contributions qui leur étaient accordées chaque année,
 » tant en

15 » vivres qu'en argent, ainsi que les parts équitables
 » assignées aux dieux sur les vignobles, les jardins et sur
 » les autres terrains, qui appartenaient aux dieux sous le
 » règne de son père,

16 » resteraient sur le même pied. Relativement aux
 » prêtres, il a ordonné encore qu'ils ne paient rien de plus
 » à la caisse *télestique* que ce à quoi ils étaient imposés,
 » jusqu'à la première année, sous son père; il a de plus
 » affranchi ceux d'entre les

17 » tribus sacrées de la descente annuelle à Alexandrie;
 » il a ordonné également de ne plus lever la contribution
 » pour la marine; des toiles de byssus, livrées dans les
 » temples au Trésor royal,

18 » il a remis les deux tiers; et tout ce qui était pré-
 » cédemment négligé, il l'a rétabli dans l'état convenable,
 » veillant à ce que tout ce qu'il était d'usage de faire pour
 » les dieux fût exécuté comme

19 » il convient; en même temps, il a distribué à tous la
 » justice, comme Hermès deux fois grand; il a ordonné en
 » outre que les émigrés revenus, gens de guerre et tous
 » autres, qui

20 » avaient manifesté des intentions hostiles dans le
 » temps des troubles, conservent les biens en la possession
 » desquels ils sont rentrés; il a pourvu à ce que des corps
 » de cavalerie et d'infanterie, et des vaisseaux fussent en-
 » voyés contre ceux qui se seraient avancés

21 » contre l'Égypte, tant par terre que par mer; sup-
 » portant de grandes dépenses en argent et en vivres, afin
 » que les temples et tous les habitants de l'Égypte fussent
 » en sûreté;

22 » s'étant rendu à Lycopolis, celle du (nome) Busirite,

Je fais observer en passant que la forme $\delta\iota$, dans laquelle le signe de l'enveloppement, déterminatif des noms d'étoffes, est accompagné du petit trait ι , constitue une erreur dans la copie. Ce signe est presque toujours isolé, ainsi qu'on peut le remarquer à la ligne suivante du texte hiéroglyphique; il faut lire $\sigma\iota$, expression bien connue de la particule du cas construit.

Les autres groupes sont d'une lecture douteuse.

M. Brugsch donne à la fin du même passage le mot $\begin{matrix} \delta & \delta & \delta \\ \text{X} & \text{X} & \text{X} \end{matrix}$, *les temples*, qui serait bien à sa place; mais il est inutile de discuter sur un fragment de texte incorrect, qu'il nous suffit d'avoir reconnu. Dans ces débris nous pouvons lire, à peu de chose près : *Quant aux conducteurs de soldats qui étaient à leur tête, qui ravageaient les provinces et outrageaient les temples. . . .* Dans cette interprétation je n'affirmerai l'exactitude textuelle que pour les groupes que j'ai cités.

Ligne 2





Voici la suite du texte grec :

Lig. 28. « De plus, il a remis ce qui dans
 29 » les temples était dû au Trésor royal, montant, tant
 » en vivres qu'en argent, à une quantité non petite; pareil-
 » lement il a remis la valeur des toiles de Byssus qui n'avaient
 » point été fournies au Trésor royal,
 30 » ainsi que les frais de vérification pour celles qui
 » l'avaient été, jusqu'à la même époque; il a affranchi les
 » temples du droit d'Artabe par aroure de terre sacrée; de
 » même
 31 » quant au Kéramion par aroure du vignoble. »

La concordance de la rédaction hiéroglyphique nous est clairement indiquée par la phrase :

de même de la portion de toiles de coton données à la Maison royale,

Quant à $\square \Delta \gamma$, $\pi \kappa$, les textes dans lesquels ce groupe est employé nous montrent indubitablement qu'il exprime le nom d'un tissu¹, sans qu'il soit possible de déterminer l'espèce de tissu dont il s'agit. Ici le renseignement que nous donne le texte grec est précis; c'est l'étoffe nommée Βύσσος qui est en question.

La forme hiéroglyphique D que donne la pierre de Rosette n'exprime pas la consonne τ , ce qui n'empêche pas qu'elle n'exprime le son $\kappa \tau$; pour apprécier ce genre de difficultés, il faut se rappeler constamment ce fait singulier et important que l'orthographe égyptienne a des caprices; que, bien qu'il existât une forme régulière pleine pour les mots-racines, pour les dérivés et pour les accidents verbaux, néanmoins les scribes pouvaient ne pas s'y conformer sans encourir le reproche d'ignorance. Dans la réalité, l'expression graphique des mots oscille entre l'insuffisance, ce qui est le cas le plus rare, et la superfétation qu'on peut observer dans tous les textes. Aucun signe, d'ailleurs, n'est plus mobile que le a ; dans un grand nombre de groupes il est écrit ou supprimé au gré de l'écrivain; ce n'est même pas toujours une marque de genre, car on le trouve à la suite de mots du genre masculin. Du reste, dans l'expression a  \square a , le ciel, le a de \square a ne peut pas être considéré comme une marque de genre, puisque l'article féminin $\tau \epsilon$ est exprimé. Ici très certainement le a ne se prononce pas; il doit au contraire être prononcé, quoique non écrit, dans a , variante de a  et de a  seul.

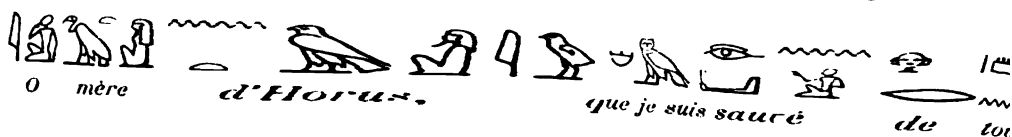
Ces bizarreries échappent à toute règle, à tout contrôle; il faut savoir les reconnaître pour ne pas tomber dans de graves erreurs d'interprétation. J'aurai l'occasion de revenir sur ce sujet dans le cours de ce travail. Toutefois, je crois


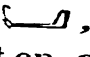
1. *Todtenbuch*, chap. xiii, 2; chap. cxxi, 2; *Papyrus Sallier II*, pl. 1, 6; *Papyrus Anastasi IV*, pl. 3, 4.

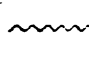
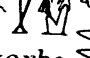
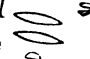
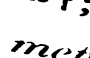

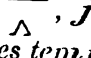
L'INSCRIPTION HIÉROGLYPHIQUE DE

devoir citer ici un exemple il ^{lu} stratif de cet te pement.


Le Papyrus magique n° 348 du Musée de un grand nombre de formules destinées à g de tête; l'une d'elles rappelle un épisode de à corps d'Horus avec Set; il fallait faire prori lade la supplication adressée par Horus à Isis sion; le texte la reproduit en ces termes :



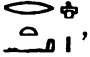
Ici, le scribe a altéré la forme régulière d ^w  , *liberare*, en supprimant le s initial et en ajoutant un déterminatif paragogique

Comme les groupes représentant l'idée : *don* *Maison royale*, ne peuvent être l'objet de la moi ficulté, nous ne saurions conserver nul doute sur la pondance des deux textes; mais le verbe qui exprim don fait par le roi a disparu dans la cassure de droi reste là que les groupes  ; il est à *pl* qu'ils étaient précédés du verbe  , *mettre*, ou *d*  , *jeter, abandonner*, et qu'on lisait...



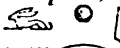
dans les temples était réduit au Trésor royal).... *jesté l'a laissé à terre, de même que la portion (toile de Byssus donnée à la Maison royale)....*


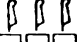
La phraséologie *jeter à terre, mettre à terre, la terre, pour exprimer l'idée annuler, anéantir, su, et par suite dédaigner, refuser*, est tout à fait da égyptien. Elle est de tout point analogue à 


1. Papyrus hiératique de Leyde I, 348; revers, IV, 7.

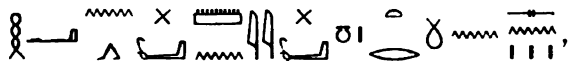
riens à terre! formule d'expulsion ou de rejet, et à , mettre derrière soi, négliger, dédaigner.

Mais la remise portait sur les toiles non encore données et non sur les toiles données. Comme la phrase hiéroglyphique ne contient pas de négation correspondant à $\mu\acute{\iota}$, il faut que le surplus de la phrase complète l'idée; on y lit :

, étant aux temples. On sait que la préposition  marque le rapprochement, l'intimité; elle nous indique ici la chose encore restée en la possession des temples, encore mise à leur charge; comparez l'expression , il est à moi de, il est de mon devoir de.

On connaît par de nombreux exemples le groupe , seul ou suivi de \otimes et désignant les temples de la même manière que , demeures de vérité.

Cette première partie de la ligne est donc convenablement expliquée. La dernière partie offre plus de difficultés. On distingue à la fin les débris des signes , jusqu'à, ce qui paraît correspondre bien exactement au grec $\epsilon\omega\varsigma\ \tau\acute{\omega}\nu\ \alpha\upsilon\tau\acute{\omega}\nu\ \chi\rho\acute{o}\nu\omega\nu$, jusqu'à la même époque; il nous faut donc retrouver dans les six autres groupes :



la phrase correspondant au grec :

$\kappa\alpha\iota\ \tau\acute{\omega}\nu\ \sigma\upsilon\nu\tau\epsilon\tau\epsilon\lambda\epsilon\sigma\mu\acute{\epsilon}\nu\omega\nu\ \tau\acute{\alpha}\ \pi\rho\acute{o}\varsigma\ \tau\acute{\omega}\nu\ \delta\epsilon\iota\gamma\mu\alpha\tau\iota\sigma\mu\acute{o}\nu\ \delta\iota\acute{\alpha}\phi\omega\rho\alpha.$

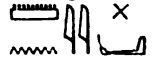
Les traducteurs de l'inscription grecque ont entendu cette phrase de diverses manières. Ameillon y voit : *le dédommagement exigible pour les toiles déposées au Trésor royal,*


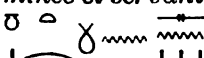
1. M. Brugsch reproduit ce passage d'une manière fort différente, mais dont j'ai vérifié l'inexactitude.

L'INSCRIPTION HIÉROGLYPHIQUE DE ROS

mais qui ne s'étaient pas trouvées conformes
Ch. Lenormant suit la même idée : la différence
qui, ayant été fournies, n'étaient pas conformes

Letronne donne au mot $\delta\epsilon\lambda\epsilon\gamma\alpha$ le sens de dépenses
et lit : ainsi que les frais de vérification pour
avaient été fournies, ce qui paraît être en effet
sens de la phrase grecque.

La phrase hiéroglyphique ne nous servira pas
à rendre le sens plus clair; elle est notablement
Le premier groupe de forme insolite est proba-
reproduit; l'idée *taxe, frais, dépense, prix*, n
pas devoir y être cherchée; mais il se pourrait
exprimât l'acte de la confrontation des pièces
d'essai, l'échantillonnage, comme on dit dans le lan-
guage commercial, et que  eût une signification

celle de , pièce d'étoffe d'une me-
sure déterminée et servant d'unité de compte¹. Resterait
, dont le second n'a pas encore été

trouvé ailleurs; il paraît désigner la livraison, la fourniture
effectuée. On pourrait donc lire dans la ligne hié-
roglyphique que j'étudie : (Ce qui dans les temples était resté
royal), S. M. en a fait l'abandon complet, ainsi que
la portion de toile de Byssus donnée à la Maison
dont les temples étaient encore chargés, et de
la livraison des pièces de leur fourniture.

Mais cette version ne s'appuie pas complètement
sur les débris du texte hiéroglyphique; elle est due en grande partie
à la confrontation du passage avec la teneur
de la mesure que nous avancerons, les lignes devaient être
longues et les signes moins frustes; aussi le sens

1. Voir *Inscription grecque de Rosette*, p. 25, note 58

2. Voir ci-devant, p. [111 du présent volume].

pourra presque toujours se déduire directement du texte égyptien.

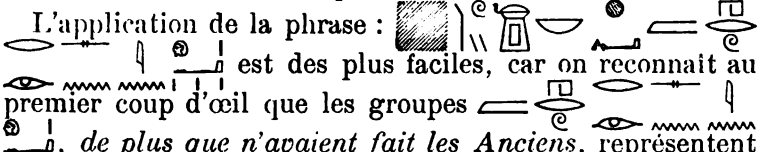
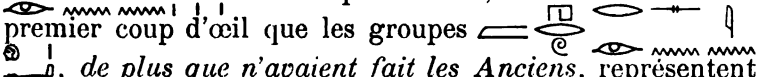
Ligne 3

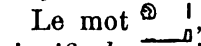
Cette ligne nous offre les restes du texte égyptien correspondant aux mentions suivantes du grec :

Lig. 31. « Il a fait beaucoup de donations à Apis, à » Mnévis et aux autres animaux sacrés en Égypte, prenant » beaucoup plus de soin que les rois ses prédécesseurs de » ce qui concerne

32 » ces animaux, en toute circonstance, et ce qui était » nécessaire à leur sépulture, il l'a donné largement et no- » blement, ainsi que les sommes accordées pour leur culte » particulier¹, y compris les sacrifices, panégyriques et autres » cérémonies prescrites.

33 » Les privilèges des temples de l'Égypte, il les a » maintenus sur le même pied, conformément aux lois. »

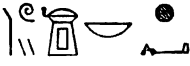
L'application de la phrase :  est des plus faciles, car on reconnaît au premier coup d'œil que les groupes , de plus que n'avaient fait les Anciens, représentent le grec *πολύ κρείσσον τῶν πρὸ αὐτοῦ βασιλέων*.

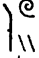

Le mot , qui a la même valeur que le copte *ⲁⲛⲁϥ*, signifie *les anciens, les ancêtres*, et ne se dit pas seulement des *anciens rois*; mais, dans notre texte, il s'agit des prédécesseurs d'Épiphané, et le grec a traduit le sens plutôt que le mot. On trouve fréquemment ce groupe dans des expressions telles que : *la parole des anciens, les écrits des anciens, etc.*, ce qui exclut toute possibilité d'en restreindre l'emploi à la désignation des souverains d'autrefois.

Ce point acquis, nous nous expliquerons facilement les

1. Le texte hiéroglyphique montre qu'il faut traduire ici *temples*, et non *culte*.

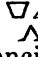



L'INSCRIPTION HIÉROGLYPHIQUE DE ROSETTE

groupes précédents : , tous les animaux augustes, sacrés.

Le premier est ordinairement déterminé par la figure d'un animal de l'espèce chèvre; mais, déjà depuis bien des années, j'ai expliqué qu'il se disait des animaux en général, surtout des quadrupèdes¹. Nous retrouvons donc ici l'équivalent du grec : τοῖς ἄλλοις ἱεροῖς ζῴοις. Le naos qui suit le groupe  indique qu'il s'agit des animaux ayant une place dans les temples, c'est-à-dire des animaux sacrés, ainsi l'explique le grec; et l'épithète , auguste, illustre complètement cette idée, en rappelant celle des honneurs qui leur étaient rendus.

Le membre de phrase qui suit se comprend aisément


 Son cœur est pénétré de les honorer à tout instant.

Le plus ordinairement, dans cette phraséologie, les Égyptiens n'emploient pas la tournure passive; ils écrivent : *entré au cœur*, ainsi que nous allons le voir à la cinquième ligne de notre texte. Il n'y a plus rien à dire sur le verbe , variante de  et de ; c'est un verbe plus anciennement connu². *Entrer dans le cœur* signifie *plaire, convenir*; d'où la qualification  *entrant au cœur du roi, plaisant au roi*³. Dans l'étude que j'ai faite de ce groupe, le grec rend cette idée par προνοέω, *s'occupant de, prenant soin de, ayant à cœur de*.

Les honneurs qui devaient être rendus aux dieux

1. *Hymne à Osiris*, pl., l. 11; texte, p. 10 [cf. t. I, p. 351].

2. Voir *Papyrus magique Harris*, Glossaire, n° 31; *Égyptien*, Glossaire, n° 231.









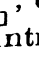
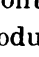
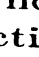
3. Brugsch, *Recueil*, pl. 56, 2, a, 1.

L'INSCRIPTION HIÉROGLYPHIQUE DE ROS

connais pas le correspondant phonétique de ce le sens serait facile à reconnaître, même sans grecque.

Dans τὰ τ' εἰς τὰς ταφὰς αὐτῶν καθήκοντα διδοῦς διαψιλῆ le grec varie et ennoblit l'expression adverbialien, qui dit seulement *grandement, grandement* dernier membre de phrase de la troisième ligne hiéroglyphique peut encore être rétabli en entier; on y li



Nous connaissons par divers monuments, et sur les stèles du Sérapéum découvertes par M. Mariette l'expression        , dont notre phrase est une variante; elle se dit de l'introduction officielle de des autres animaux sacrés dans les temples, où ils sont appelés à remplir leur rôle de symboles divins. Sa valeur initial impulsif, le groupe   ou  se dit du l'entretien des animaux sacrés dans leurs temples. A l'occasion de leur installation, on célébrait une fête publique, avec libations et offrandes, ce qui nécessitait une certaine dépense; il en était de même de la rétribution des ager d'en prendre soin. Notre texte exprime l'idée qu'il a pris à sa charge ces sortes de frais: il a pris (ou porté) leur entretien dans les temples. C'est le grec exprime d'une manière plus claire encore: τελισκόμενα εἰς τὰ ἴδια ἱερά, ainsi que les dépenses temples spéciaux. Letronne traduit pour leur culier; mais le texte hiéroglyphique montre que le helléniste s'est trompé ici dans sa conjecture.


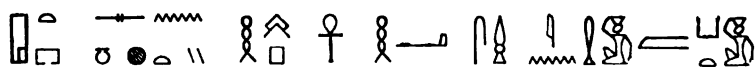

1. Les deux signes sont très altérés sur la pierre.

Ligne 4


Nous avons à retrouver ce qui se rapporte aux mentions suivantes du grec :

Lig. 33. « Il a embelli l'Apiéum de magnifiques ouvrages,
 » ayant dépensé, pour ce temple, d'or, d'argent,
 34 » et de pierres précieuses une quantité non petite ; il
 » a fondé des temples, des naos, des autels ; il a restauré,
 » à son tour, ceux qui avaient encore besoin de réparations,
 » ayant, pour tout ce qui concerne
 35 » la divinité, le zèle d'un dieu bienfaisant ; après nou-
 » velle information, il a réparé les plus honorés des temples
 » sous son règne, comme il convient. »


A cette version comparons la traduction littérale des hiéroglyphes :

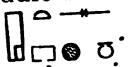
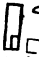


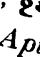


 (or), argent, pierres, nombreuses, et toutes choses en abondance, au
 temple de la résidence d'Hapi citant : et l'au orné S. M. d'ouvrages

 exécutés à neuf, beaux en perfection vraie. Il a magnifié Hapi

 citant en ce qu' il a fondé des temples, des naos, des autels...

Comme on le voit, le grec a paraphrasé plutôt que traduit l'égyptien ; toutefois les deux textes sont en parfaite concordance. Un petit nombre de remarques suffiront à l'élucidation de la partie hiéroglyphique.

Le groupe  n'a encore été rencontré dans aucun

L'INSCRIPTION HIÉROGLYPHIQUE DE ROS

autre texte que celui de Rosette. , qu'o
*Todtenbuch*¹, n'est pas nécessairement le
 Champollion et tous les égyptologues après lui
 sant des grains, se sont laissé guider par le d
 Mais c'est là un motif très faible pour quicon
 du caprice des scribes. Il y a lieu d'abord de ren
 le déterminatif le plus ordinaire des fruits et
 ☉ ou ☉, est identique à celui des substances mi
 la vérité, cette confusion ne paraît pas avoir été
 ment étendue au boisseau, autre déterminatif d
 mais elle a pu très bien se produire quelquefois, m
 ce signe.

Il est évident, dans tous les cas, que l'énumération
 par le texte égyptien correspond bien exactement
 χρυσίου τε καὶ ἀργυρίου καὶ λίθων πολυτελέων, d'or et d'a.
 de pierres précieuses . . . , à quoi l'égyptien ajoute sa
 ordinaire : et toute espèce de choses selon leur g
 c'est-à-dire, tant qu'il y en a, en abondance². pou
 suivre ici l'indication du grec, il faudrait avoir affa
 groupe dont la signification différente fût bien co
 une irrégularité dans le déterminatif ne suffit pa
 ligne 11, le texte grec fait la distinction des revenu
 gent et en blé, assurés aux temples par la générosité
 phane³. Cette distinction eût été renouvelée dans le
 étudié si elle avait été réellement exprimée par le
. On a lu généralement     ,
 a voulu voir ici le temple de la nutrition d'Apis, d'a

1. Je laisse de côté les décrets mutilés de Philæ, dont on ne
 tirer de suivi.

2. Chap. cii, 4.

3. Voir mon *Mémoire sur l'inscription d'Isamboul*, *Revue*
logique, 1859, p. 711, note [cf. t. II, p. 33, note 3, de ces
 diverses].

4. Ἀργυρικός τε καὶ σιτικὰς προσόδους.

copte $\text{c}\alpha\text{ny}$, *nutrire*. Mais on n'a pas cité jusqu'à présent un autre exemple de l'emploi de ce prétendu groupe $\overline{\text{O}} \text{O}$, que la copie d'Young ne permet d'ailleurs pas de reconnaître sur la pierre de Rosette. Le copte seul est un guide peu sûr; il faut de toute rigueur s'appuyer sur l'égyptien lui-même. Or, l'égyptien nous porte à reconnaître ici le groupe $\overline{\text{O}} \text{O}$, $\text{c}\alpha\text{n}$, dont j'ai donné tout à l'heure une explication suffisante¹.

$\overline{\text{O}} \text{O}$, variante de $\overline{\text{O}} \text{O}$, $\text{c}\alpha\text{n}$, *parer, orner*¹. Ce groupe correspond au grec $\kappa\alpha\tau\epsilon\sigma\kappa\epsilon\iota\alpha\sigma\epsilon\upsilon\upsilon$.

$\overline{\text{O}} \text{O}$ $\overline{\text{O}} \text{O}$ β . La fausse lecture $\delta\beta$ a égaré tous les traducteurs. On doit reconnaître ici l'expression que j'ai déjà expliquée bien des fois et qui consiste dans l'association du mot O , var. $\overline{\text{O}}$ avec β , var. $\overline{\beta}$; elle signifie *vraiment bien, en parfait état*. On sait que le superlatif, en égyptien, se forme par la combinaison de deux adjectifs et quelquefois aussi par la répétition d'un même adjectif. $\overline{\text{O}} \text{O}$ a pour équivalent $\overline{\text{O}} \text{O}$ $\overline{\text{O}} \text{O}$ ¹.

Il n'existe pas dans la langue antique de forme spéciale pour le neutre, ni pour l'indéfini; on les exprimait tantôt par le pronom masculin, tantôt et plus souvent par le féminin. $\overline{\text{O}} \text{O}$, $\kappa\eta\pi\tau\iota\text{-c}$, ne signifie rien de plus que $\overline{\text{O}} \text{O}$, $\kappa\eta\pi\tau\iota$. On trouve aussi $\overline{\text{O}} \text{O}$ pour $\overline{\text{O}} \text{O}$, etc. De même, du copte $\mu\text{o}\tau\epsilon\text{n}$, *quiescere*, s'est formé $\mu\text{o}\tau\eta\text{c}$, *quies*. $\chi\text{o}\rho\chi$ et $\chi\text{o}\rho\chi\text{c}$ ont la même signification, *laqueus, insidari*.


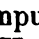
Ainsi le mot à mot de l'égyptien dit que : *le roi a orné l'Apitéum d'ouvrages exécutés à neuf avec une élégance*

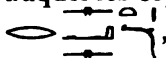

1. Voir ci-devant, p. [119 du présent volume]. Le décret de Philæ donne la forme correcte $\overline{\text{O}} \text{O}$ $\overline{\text{O}} \text{O}$ $\overline{\text{O}} \text{O}$ $\overline{\text{O}} \text{O}$.


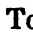
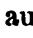
2. *Voyage d'un Égyptien*, Glossaire, n° 707.

3. Voir *Mélanges égyptologiques*, II, Glossaire, n° 105; *Voyage d'un Égyptien*, p. 84 et 272.

véritablement magnifique; ce que le grec exprime d'une manière plus brève : καὶ τὸ Ἀπιεῖον ἔργοις πολυτελείῃσιν κατεσκευάσεν.

 signifie *se lever, sortir* (comme les astres), *fêter, couronner* et *dominer*. Dans notre texte, ce groupe est précédé de l'impulsif , et il exprime une action que le roi a faite pour *Hapi vivant*. On voit que la rédaction égyptienne se propose de faire ressortir tout spécialement la dévotion d'Épiphané envers le bœuf sacré. Le grec n'a pas rendu cette idée, et l'on conçoit jusqu'à un certain point la réserve que les prêtres macédoniens se sont imposée ici, pour ne pas heurter trop directement les opinions de la population d'origine grecque. Aussi la version grecque de ce passage parle uniquement du temple d'Apis et nullement du taureau lui-même, tandis que l'égyptien, après avoir, comme le grec, rappelé les travaux exécutés pour l'Apiéum, ajoute qu'Épiphané a *fêté, magnifié Hapi vivant*, par les constructions qu'il a exécutées.

La dernière phrase ne contient que des mots connus et rend le grec à peu près littéralement. Le premier groupe, auquel les copistes ont donné la forme insolite et incorrecte , est très altéré sur la pierre. Je n'hésite pas à y reconnaître le mot bien connu , copte $\text{c} \text{a} \text{r}$, *fonder*¹, que le grec a régulièrement traduit par ἰδρῶω.

C'est le mot ordinairement employé pour exprimer l'idée *fonder un temple, une maison*², etc. Le groupe  qui suit ce verbe en est le sujet et non le régime. Il n'est pas question en effet de temples nouveaux érigés à Apis par Épiphané. Toutefois, la particule  semble lier ce membre de phrase au précédent.  forme le gérondif; de sorte qu'on pourrait lire *en construisant à lui*; mais ce signe est également employé comme pronom relatif et comme conjonction. Tel

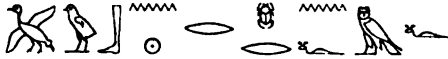
1. *Voyage d'un Égyptien*, Glossaire, n° 675.

2. *Papyrus Sallier IV*, pl. 6, l. 9; Champollion, *Monuments*, pl. 149, 2; *Todtenbuch*, chap. CLII, 2.

est du reste le rôle de la particule copte *ε*, qui a conservé une partie des fonctions de \ominus antique. Exemple :

πορευι ε κερυθουσι ααουγ'
la lumière que il était en elle,

ce qui serait en égyptien :



La perte du son *r* final dans la transition de l'égyptien au copte est un fait des plus fréquents. Du reste, le relatif antique 𓂏 n'est autre chose que le son-voyelle qui servait de support à \ominus , et qui a été employé seul longtemps avant la formation du copte. En hébreu, le relatif ו n'est qu'une abréviation de אשר .

Je crois donc pouvoir conclure de ces observations que le véritable sens du passage qui nous occupe est : *il a magnifié Apis en ce qu'il a construit des temples, des naos, des autels. . . .* Les hiéroglyphes semblent rapporter la générosité dont Épiphane fit preuve en faveur des édifices consacrés à la religion, à la faveur spéciale que ce monarque aurait eue pour le culte d'Apis. Le grec s'est abstenu de faire ressortir cette particularité.

Ligne 5

La partie du texte grec dont nous avons rapporté la version dans l'étude de la quatrième ligne hiéroglyphique s'étend jusqu'aux premiers groupes effacés de la cinquième ligne. Voici la teneur de la cinquième ligne, y compris les premiers groupes disparus au commencement de la sixième :

1. *Pistis Sophia*, édit. Petermann, p. 5, l. 7.

Lig. 35. « En récompense de quoi les dieux lui ont donné
 » santé, victoire, force et tous les autres biens,
 36 » la couronne devant demeurer à lui et à ses enfants
 » dans toute la durée du temps.
 » A la bonne fortune.
 » Il a paru convenable aux prêtres de tous les temples
 » du pays que tous les honneurs rendus
 37 » au toujours vivant roi Ptolémée, chéri de Phtah,
 » dieu Épiphane, Euchariste; de même ceux de ses parents,
 » dieux Philopators, et ceux de ses aïeux, dieux Évergètes,
 » et ceux des dieux Adelpes. . . . soient de nouveau aug-
 » mentés grandement. »

Le texte hiéroglyphique est fort clair; en voici la traduction interlinéaire :

En récompense de cela, ont donné à lui les dieux et déesses victoire

force, vie, santé, incolumité et toute chose bonne en abondance :


que sa fonction grande soit établie sous lui et ses enfants

éternellement.


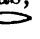
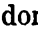


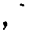

Avec événement heureux!

Il est entré au cœur des prêtres des temples de la Haute et de la Basse-Egypte, tant qu'ils sont...







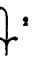
Ce texte ne nous offre aucun point de difficulté; tous les mots en sont connus d'une manière certaine; il serait conséquemment superflu de rentrer ici dans des discussions analytiques déjà publiées. Un petit nombre d'observations nous suffiront.

Le premier signe  se retrouve sur la pierre de Rosette, d'abord à la ligne 7, comme déterminatif d'honneur et de divinité, ce qui est une fonction bien connue du signe *Dieu* dans les textes de l'époque pharaonique, puis à la ligne 13, dans la phrase :







Dans ce dernier cas, le groupe dont ce signe fait partie est évidemment   , dont la forme régulière est   , *apr*, *compagnon*, *compagne*, *comes*, selon l'excellente explication donnée par M. Goodwin. Le peu d'importance des voyelles dans la langue égyptienne permettait d'articuler ce mot de la même manière que la préposition ; aussi les scribes n'ont pas manqué de l'employer abusivement pour exprimer cette préposition. C'est du moins ainsi qu'on doit expliquer le passage suivant d'une lettre écrite par un fonctionnaire inoccupé :





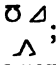
L'expression       


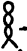


 est le plus ordinairement

1. *Papyrus Anastasi IV*, pl. 12, 7.
 2. Voir l'excellente étude de M. Brugsch, *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1864, p. 33.


précédée de la préposition  ; on conçoit toutefois que  et par abus  pourraient y avoir été quelquefois ajoutés. Mais, à elle seule, cette expression rend suffisamment l'idée : *en récompense de cela*, ἀντὶ αὐτοῦ. Il ne nous est donc pas possible de décider d'une manière certaine la question de savoir si le signe  est lié à cette expression ou s'il dépend du texte précédent. Ce point n'a du reste aucune importance.


Dans les groupes que j'ai rendus par , les deux premiers signes ont sur l'original une forme différente'; ce sont des espèces d'ellipses irrégulières, fermées par le haut, ayant un serpent au milieu. Ces signes, comme celui par lequel je les ai remplacés, signifient *demeure divine, temple*. C'est un point que M. Brugsch a fait ressortir depuis longtemps.

Le dessin de M. Lepsius donne au groupe  la forme  ; l'erreur est manifeste; elle est due à l'état fruste du premier signe, que de légères cassures ont altéré. Un certain nombre d'autres signes paraissent être dans le même cas. Les erreurs évidentes prouvent qu'on peut avoir de la défiance au sujet des groupes de forme insolite.

Dans la formule , qui représente ΑΓΑΘΗ ΤΥΧΗ du grec, la conjonction  a le sens *avec*, qui appartient à cette conjonction aussi bien que celui de *et*. Les formes voisines  et  admettent de même cette double signification.

Cette espèce de souhait au bonheur, d'appel à la bonne chance, était usité chez les Égyptiens de l'époque pharaonique; les communications écrites entre particuliers sont

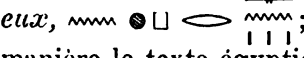

1. Mon assortiment de types ne contient pas d'hieroglyphes de cette forme. [C'est le  de nos fontes. — G. M.]

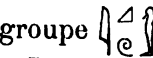
habituellement précédées d'un préambule de cette espèce, dont l'expression la plus abrégée est , *pour vie, santé, incolumité*, ce qui revient à dire : *pour le bonheur*. Mais il n'apparaît pas, quant à présent, qu'il existât rien de semblable dans les documents émanés de l'autorité. Il est donc à peu près certain que les prêtres égyptiens se sont conformés à l'usage grec, et qu'ils ont cherché à traduire la formule officielle Ἀγαθὴν ἐπιτυχίαν.



Mais il se rencontre également dans le corps du décret des détails tout à fait spéciaux au culte et aux coutumes des Égyptiens, et alors le grec a eu à traduire des formules particulières à la langue égyptienne; c'est ce qui explique pourquoi la rédaction grecque n'est parfois qu'une paraphrase des hiéroglyphes. Ces tâtonnements, qu'on peut remarquer dans les deux versions, ne prouvent absolument rien quant à la priorité de rédaction de l'une ou de l'autre. Il est facile de concevoir qu'un décret décidant des mesures aussi importantes que celui de Rosette ne pouvait pas être rendu public sans l'assentiment du pouvoir; la rédaction n'en était pas non plus abandonnée aux prêtres égyptiens seuls; elle était sans aucun doute confiée à une commission de fonctionnaires appartenant aux deux races, lesquels se concertaient pour que, d'une part, le décret fût conçu dans la forme officielle en usage sous le gouvernement des Lagides, et, d'une autre part, que les mentions des faits mythologiques, les désignations sacerdotales et les prescriptions liturgiques y fussent en harmonie avec les règles de la science sacrée des Égyptiens.

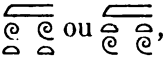
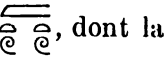

Les groupes détruits à la fin de la cinquième ligne et au commencement de la sixième mentionnaient l'accroissement décidé par les prêtres des honneurs religieux déjà rendus à Épiphane, ainsi qu'aux dieux Philopators, aux dieux Éver-

1. Voyez mes *Notices sommaires des Papyrus hiératiques de Leyde*; Papyrus, I. 360 à I. 367; [cf. t. II, p. 166-167, de ces *Œuvres diverses*].

parlaient des honneurs religieux qui *existaient déjà pour eux*, ; nous ignorerons toujours de quelle manière le texte égyptien rendait ici l'idée : *honneurs religieux*; mais il est remarquable qu'à l'égard des dieux Soters, ce texte se sert d'une expression particulière , **ⲕⲏⲩⲩ**. Le grec ne fait pas de distinction et emploie pour nommer le culte déjà rendu à Épiphane et à ses prédécesseurs, auquel il s'agissait de donner plus d'éclat, les mots *τὰ βράχοντα τίμια πάντα*, *tous les honneurs déjà existants*.


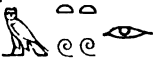
Le mot **ⲕⲏⲩⲩ** ne se rencontre dans aucun autre texte à ma connaissance. On peut seulement faire remarquer qu'il a pour déterminatif le signe de la momie, qui se réfère quelquefois à l'idée *culte, célébration*, comme par exemple dans le groupe , *fête, cérémonie, dédicace*; en copte, **ⲁⲈⲒⲚ**.

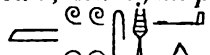
Les premiers traducteurs ont cru que **ⲕⲏⲩⲩ** exprime l'idée *père du père, aïeul*, mais c'est une erreur; l'addition , *établis, institués à eux*, ne permet pas en effet d'y voir autre chose qu'une *cérémonie, une institution*. Pour ce groupe , on peut recourir aux explications que j'ai données dans mon *Mémoire sur le Papyrus magique Harris*¹.

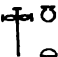

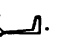
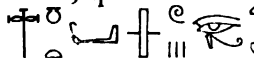
Le groupe  ou , dont la prononciation doit avoir été constamment **ⲁⲈ-ⲦⲦ-ⲦⲦ**, est une expression fréquemment employée dans le style égyptien au commencement des phrases; elle se réfère le plus généralement au temps futur; mais ce n'était pas une règle absolue. Je considère cette expression comme une forme de pronom indéfini combiné avec le verbe substantif, comme c'est le cas pour d'autres pronoms, tels que . On peut y voir une espèce d'ablatif absolu, s'appliquant au présent

1. Glossaire, n° 611.

2. *Mélanges égyptologiques*, 2^e série, Glossaire, n° 95.

comme au passé, comme au futur. , étant eux faisant, eux faisant, ne diffère guère de , en étant faisant, eux; étant fait par eux.

Dans notre phrase,  exprime l'idée être élevé par, ou qu'on élève, qu'il soit élevé, ce que le grec a traduit régulièrement par $\sigma\tau\epsilon\sigma\alpha\iota$. La formule étudiée fonctionne en même temps comme particule séparative; le grec se sert de $\delta\grave{\epsilon}$ ou de $\delta\grave{\epsilon}\ \alpha\alpha\iota$ dans les passages correspondants, mais jamais de $\acute{\omega}\sigma\alpha\acute{\upsilon}\tau\omega\varsigma$ ni de $\acute{\omicron}\mu\omicron\iota\omega\varsigma$. C'est par erreur que les premiers traducteurs ont admis pour ce groupe le sens *pareillement, semblablement*.

L'ensemble de la phrase hiéroglyphique : « Qu'il soit » élevé une statue du roi Ptolémée, vivant éternellement, » aimé de Phtah, dieu Épiphané, seigneur des bienfaits, » appelée de son nom Ptolémée, sauveur de l'Égypte, » ne présente plus aucune difficulté. Tous les groupes en sont connus et expliqués depuis longtemps; il serait inutile de donner pour chacun d'eux des références dont personne n'a désormais besoin. Je dirai seulement quelques mots du groupe , qu'on traduit ordinairement par *venger*. Je crois que le vrai sens est *défendre, protéger, sauver*. C'est pour ce motif que le déterminatif est aussi fréquemment  que . A la vérité, les idées *protéger, sauver* et *venger* sont connexes; mais si, pour ce motif, le sens *venger* est admissible dans beaucoup de cas, il n'en est pas ainsi lorsqu'il s'agit de l'action d'un dieu à l'égard des hommes, ou de celle d'un roi à l'égard de son peuple. C'est l'idée *défendre, protéger*, et surtout *sauver*, qui convient alors. Un Horus est nommé à Ombos : , le sauveur des habitants de l'Égypte¹. L'inscription de Rosette donne le même titre à Épiphané, et le grec fait bien entendre la même idée dans : τοῦ ἐπαμύναντος τῆς Αἰγύπτου.

1. *Notices* de Champollion [t. I], p. 241.


L'INSCRIPTION HIÉROGLYPHIQUE

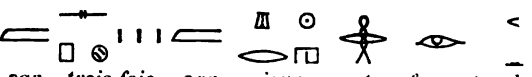
Ici encore le grec ne nous vient pas plus détaillé que l'égyptien, qui répète l'expression deux fois, tandis que le grec se représente par le pronom relatif τῶν, s'adressant au roi. Encore une fois les deux rédactions diffèrent quant au sens, mais elles présentent des différences dans l'expression littérale.

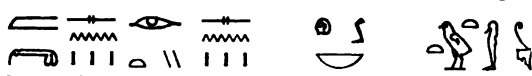
Ligne 7


Reprenons la suite de la rédaction grecque.
 Lig. 40. « Que les prêtres fassent
 » service religieux auprès des images
 » ornement sacré, et exécutent les autels
 » critiques, comme pour les autres dieux,
 » qui se célèbrent en Égypte. »

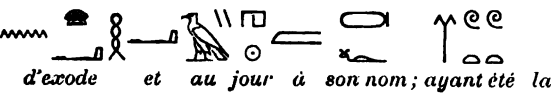
Les hiéroglyphes entrent encore ici dans



 (Que les prêtres) de tous les temples à son nom s.

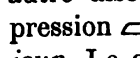

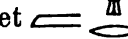

 par trois fois par jour et fassent ple




 devant elles; qu'ils fassent cérémonie toute instituée à




 est fait aux dieux du pays dans les panégyries des


 d'exode et au jour à son nom; ayant été la


 du roi Ptolémée ...

La phrase : *Que les prêtres de tous les temples à son nom servent ces images, trois fois par jour*, ne réclame aucune autre discussion. Je ferai remarquer cependant que l'expression  signifie, non pas *chaque jour*, mais *par jour*. Le grec n'emploie pas ici le mot *ἕκαστος*; il dit *τρὶς τῆς ἡμέρας*.  et  seraient exactement représentés par *κατὰ*.

Dans la phrase suivante : *Qu'ils fassent placer l'ornement sacré devant elles*, nous sommes obligés de nous contenter de l'explication que le grec nous donne pour le signe complexe , *ἱερὸν κόσμον, ornement sacré*. Le groupe égyptien, composé d'une espèce de vase ou de boîte surmontée de la triPLICATION du signe , qui s'applique aux choses saintes et vénérables, nous suggère la même idée, sans nous apprendre rien de plus positif sur la nature de l'objet qui devait être placé devant les images du roi divinisé. Nous savons seulement que la cérémonie de l'habillement des statues divines ou *stolisme* était désignée par un nom tout différent en égyptien.

Ensuite le décret ordonne que les prêtres *fassent toutes les cérémonies* (, *ἀνε τᾶρι* ou *ἀνε πατ*) *instituéés pour elles*. Ici encore nous n'avons aucun point obscur à éclaircir. On sait que le , qui a embarrassé les premiers traducteurs, n'est qu'un support du pronom personnel auquel est attaché un déterminatif d'honneur¹.

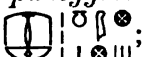
La phrase qui vient après exige quelques explications particulières; elle correspond à un passage du grec, interrompu par la lacune à la fin de la ligne 40; on y lit seulement *ἐν..... νηγύρεσιν*, ce que Letronne a transformé en : *ἐν ταῖς ἐν Αἰγύπτῳ πανηγύρεσιν, dans les panégyries en Égypte*.

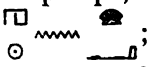
1. Voir *Papyrus magique Harris*, 28; *Voyage d'un Égyptien*, Glossaire, n° 247.

2. *Papyrus magique Harris*, p. 28.


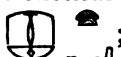
L'INSCRIPTION HIÉROGLYPHIQUE 1



Heyne avait proposé de lire : ἔν τε ἐν
 Ainsi complété, le texte est déjà plus en
 rédaction hiéroglyphique, qui cite trois
 savoir :

1° Les *panégyries*, qui se célébraient
 temples, ;

2° Les *fêtes à exode*, à l'occasion desq
 en pompe, au dehors des temples, les
;

3° Et enfin les *jours éponymes du ro*

A la ligne 49, le texte grec distingue
 de fêtes ($\text{ἄγειν δὲ ἐορτῶν καὶ πανηγυρίων}$), mais
 ces distinctions correspondent à celles d
 les panégyries, quelques-unes étaient de
 brées dans les temples; d'autres, au co
 fêtes avec exode, ce que le grec nomme ἐ
 n'a pas intrinsèquement plus de p
 prêtres voulaient faire entendre l'idée d'
exode, ils écrivaient ; c'est ce
 la dixième ligne de notre texte, où il
 jour de la naissance du roi avait été ins
 ordre, tandis que le grec, qui s'attache
 ces détails liturgiques, se contente de di
reconnu pour éponyme.





Nous ne nous étonnerons donc pas de
 passage du texte hiéroglyphique des dé
 donne pas. Ces détails n'avaient pas é
 premiers traducteurs, qui ne connaissa
 sation du mot , *sortie, exode*, et qu
 le groupe fautif ou au moins insolite 



Ce groupe défectueux avait été considéré comme une forme du verbe *être*, et l'on avait traduit : *et qu'il soit (qu'il y ait) un jour à son nom.*

Or, il y a lieu tout d'abord de remarquer qu'on ne peut pas supposer dans le décret en langue égyptienne des prescriptions que le décret grec n'aurait pas édictées. On doit donc tenir pour certain que notre phrase hiéroglyphique ne contient aucune institution de cette nature. Cette considération, à elle seule, serait décisive; mais on peut encore ajouter que les jours éponymes du roi, savoir : le trente de Mésoiri et le dix-sept de Méchir, étaient déjà célébrés comme tels antérieurement à la publication du décret de Rosette. On n'avait pas attendu la neuvième année du règne d'Épiphanes pour lui rendre les honneurs traditionnels dus à la puissance royale. Aussi bien que le texte égyptien, le texte grec nous parle de ces deux jours comme établis en *fêtes à érode* et mentionne en premier lieu le *jour de la naissance*.

Quant au jour du couronnement, il suffit de rappeler que le décret de Rosette est l'œuvre des prêtres venus à Alexandrie à l'occasion de la célébration de cette fête éponyme. Il n'y a donc pas lieu de songer à la création nouvelle d'un jour éponyme du roi, pas plus dans le texte grec que dans le texte égyptien du décret.

Je crois qu'au lieu de , il faut lire  (le \backslash n'étant probablement qu'un accident de la pierre); mais lors même que  serait correct, on devrait y voir une préposition telle que . Ainsi rectifié ou interprété, le sens devient tout naturel; l'égyptien entre dans plus de détails, mais n'ajoute aucune disposition nouvelle au décret grec. Je propose donc avec confiance la traduction que je répète ici :

» (Que les prêtres de) tous les temples au nom du roi
 » servent ces images trois fois par jour et fassent mettre
 » l'ornement sacré devant elles; qu'ils fassent toutes les
 » cérémonies instituées pour elles, comme on fait aux

» dieux du pays dans les panégyries des temples, et aux
 » jours d'exode et aux jours éponymes du roi; car la
 » naissance auguste du roi Ptolémée (a été un événement
 » heureux pour l'Égypte). »

↑[ⓐ] est employé pour amener la phrase incidente explicative[ⓑ]: *en ayant été, comme a été (le jour de la naissance, etc.)*. Le texte égyptien se montre ici plus flatteur pour Épiphane que le texte grec; il rappelle la naissance de ce monarque comme ayant été un grand bonheur pour l'Égypte. Telle est du moins l'idée qu'exprime une phrase analogue du décret de Canope. L'expression a pu varier dans celui de Rosette, mais la connaissance du véritable sens du passage entier nous garantit de toute erreur grave. Nous constatons ainsi que le texte hiéroglyphique ne diffère du texte grec que par l'addition d'une formule banale de flatterie à l'adresse d'Épiphane, mais nullement dans une disposition de quelque importance.

Ligne 8

La partie grecque s'énonce en ces termes :



Lig. 41. « Qu'ils élèvent au roi Ptolémée, dieu Épiphane,
 » Euchariste, né du roi Ptolémée et de la reine Arsinoé,
 » dieux Philopators, une statue de bois et un édicule dorés,
 » dans chacun des temples ;





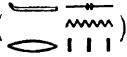
42 » qu'ils les placent dans les sanctuaires avec les autres
 » édicules; et que, lors des grandes panégyries où se fait
 » la sortie des édicules, celui du dieu Épiphane, Euchariste,
 » sorte

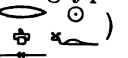
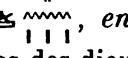
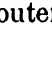
43 » en même temps; afin que son édicule soit distingué
 » des autres, maintenant et dans la suite des temps. . . . »

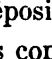

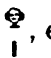


La rédaction hiéroglyphique contient les mêmes prescriptions en termes peu différents :

1. Voir ci-devant, p. [131 du présent volume].

du temple (, ἐν τοῖς ἀδύτοις). Ce même lieu est aussi désigné dans la même ligne sous le nom , κἄρ ας, qui se réfère à l'endroit où se faisaient les libations et les autres cérémonies devant les naos sacrés.

Le membre de phrase suivant commence par la formule , qui a la même valeur que  ou . Au commencement des phrases,  fait presque toujours entendre une espèce de conditionnalité ou au moins d'éventualité. Ici le sens est : *S'il arrive que les naos des dieux sortent ou lorsque les naos des dieux sortiront, celui d'Épiphané devra sortir avec eux* ().





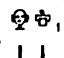
Le grec nomme cette cérémonie de la sortie des naos : ἐξοδεῖα τῶν ναῶν, les *Exodes des naos*. Nous trouvons plus de détails dans les hiéroglyphes; ils expliquent que : *un dieu sort à son jour* () *du lieu saint*, lors des *grandes panégyries* (, en elles). Il ne paraît pas, d'après cela, que les naos des dieux adorés dans les temples fussent promenés tous à la fois à l'occasion de chaque grande panégyrie; chacun des dieux avait au contraire son jour (☉ ) , qui pouvait toutefois se rencontrer avec le jour de quelque autre dieu.

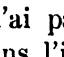
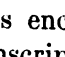
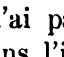

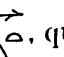
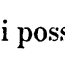
La préposition  est ordinairement précédée de  et de , et ces combinaisons expriment les idées *après, derrière*. On disait en égyptien, comme en français populaire : *être après* () *quelqu'un, le poursuivre, l'obséder; être après* () *un travail, s'adonner à un travail; aller*

1. Voir *Hymne à Osiris*, p. 68, note 2 [cf. t. I, p. 99, note 2, de ces *Œuvres dicerses*]; *Papyrus magique Harris*, Glossaire, n° 534.

2. *Voyage d'un Égyptien*, Glossaire, n° 162.

3. Voir ci-devant, p. [127 du présent volume].




après () *quelqu'un, le suivre, l'accompagner; être placé derrière* () *quelqu'un; courir après* () *quelqu'un; avoir le cœur après* () *quelqu'un ou quelque chose, s'en préoccuper; après cela, ensuite,* .

Je n'ai pas encore noté la combinaison  ' ailleurs que dans l'inscription de Rosette; mais elle ne peut que nuancer légèrement la signification de , qui roule sur une idée de *suite, postériorité de temps, post-position*; celle de *juxta-position* en dérive secondairement, comme c'est le cas pour la préposition   , qui possède le double sens *après et lorsque*. On conçoit très bien l'idée de postériorité qui réside au fond d'une expression telle que : *le dieu sort lorsque son jour est venu*; il faut que le jour soit venu avant que la sortie du dieu ait lieu.


Nous rencontrons précisément ici une lacune du grec; il ne reste plus à l'endroit correspondant que : καὶ τὸν τοῦ θεοῦ εὐ..... ξοδεύειν. Tous les traducteurs ont suppléé ici..... εὐ(χαριστου ναὸν συνε)ξοδεύειν. Cette restitution suppose l'emploi d'un verbe συνεξοδεύειν dont on ne connaît pas d'autre exemple. Je crois que la lacune comporterait quelques lettres de plus. Peut-être trouvera-t-on à la remplir d'une manière qui mettra le texte grec plus littéralement en harmonie avec le texte égyptien.

Toutefois, il est impossible de ne pas reconnaître une certaine ambiguïté dans ce texte, qui parle d'abord au singulier, en disant *un dieu sort*, et qui prescrit ensuite de faire sortir le naos d'Épiphanie *avec eux*. On ne peut s'expliquer ce pluriel qu'à raison de la pluralité des temples;

1. Voir *Papyrus magique Harris*, p. 115; *Voyage d'un Égyptien*, p. 175.

2. Peut-être que  est une variante de  , copte *cov*, *jour*. Le sens serait, dans tous les cas, absolument le même.

c'est de cette manière que se justifie le pluriel du mot *statues* dans la prescription relative au service religieux, quoique le texte n'ait parlé que d'une seule statue à élever au roi. En définitive, je crois que le texte hiéroglyphique prescrit de faire sortir le naos du roi avec les naos des autres dieux toutes les fois que, d'après la nature des fêtes, un ou plusieurs de ces naos doivent sortir. C'est ainsi que de nos jours la prière pour le souverain intervient dans toutes les fêtes de l'année.

De la phrase qui correspondait au grec : ὅπως δ' εὐσημος ἡ νῶν τε καὶ εἰς τὸν ἔπειτα χρόνον , *afin qu'il soit distinct* (le naos d'Épiphane) *maintenant et dans la suite des temps*, il ne reste plus dans les hiéroglyphes que : *afin de faire être rendu reconnaissable* () ' *ce naos au temps* La traduction de ce membre de phrase n'exige aucune justification.

Ligne 9

Nous reprenons la rédaction grecque en y comprenant la phrase interrompue à la huitième ligne :

Lig. 43. « Afin que son édicule soit distingué des autres »
 » maintenant et dans la suite des temps, qu'il soit surmonté »
 » des dix coiffures d'or du roi, devant lesquelles sera placé »
 » un aspic, comme à toutes les autres coiffures

44 » aspidoides; qu'au milieu d'elles on mette la coiffure »
 » appelée *Pschent*, dont le roi s'était couvert lorsqu'il est »
 » entré dans le temple de Memphis, pour y

45 » accomplir les cérémonies prescrites dans la prise de »
 » possession du trône; qu'on mette sur le tétragone des »
 » coiffures au susdit ornement royal. . . . »

Voici maintenant la disposition du texte hiéroglyphique, auquel je rattache la version des derniers groupes de la huitième ligne :

1. Voir ci-devant, *Voyage d'un Égyptien*, Glossaire, n° 1019.

toire égyptienne, car elle se réfère au partage du pouvoir entre Osiris et Set :



Fut donné la couronne blanche à Horus, la couronne rouge à Set.

Ces couronnes furent personnifiées et divinisées¹; elles eurent leurs prêtres et leur culte :


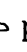

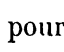



Prophète des couronnes de la Haute et de la Basse-Égypte.

Comme déesses, elles remplissent le rôle de mères divines des pharaons :



Le de la Couronne blanche, enfant de la Couronne rouge.

Les textes les appellent de plusieurs noms, parmi lesquels ceux de  pour le , et de  pour le , ne sont que l'indication des couleurs spéciales qui distinguaient fondamentalement ces deux couronnes. Le nom le plus ordinaire du  était ^{wmm}κτ, ou κττ, peut-être prononcé simplement κ avec un son-voyelle. C'est pour ce motif que ce signe a été de tout temps employé pour représenter la consonne κ.

Indépendamment de ces deux types principaux, il en existait un assez grand nombre d'autres; on peut en voir

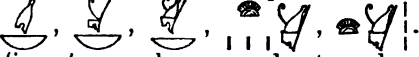
1. *Papyrus Sallier IV*, 9, 1. 8. Le scribe a employé le signe hiéroglyphique du *Schent* pour celui de la couronne blanche. Ces confusions sont très fréquentes.


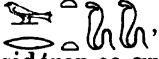
2. Champollion, *Notes manuscrites* [t. I], p. 180.

3. Sharpe, *Egyptian Inscriptions*, 1^{re} ser., pl. 79, 6.

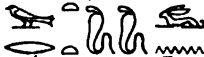
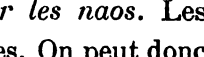

4. Sharpe, *Egyptian Inscriptions*, 1^{re} ser., pl. 97; *Denkmäler*, III, 29.

différents modèles dans les coiffures que revêt successivement le jeune enfant du Soleil, sorti du lotus sacré¹.

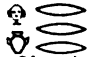
L'ensemble de ces diadèmes symbolisait la plénitude de l'autorité royale et l'initiation complète aux mystères de la doctrine. Différents groupes paraissent avoir représenté cet ensemble, par exemple : . Dans de nombreuses scènes figurées sur les murs des temples, on voit les dieux présenter aux rois ces sortes de groupes symboliques, dont l'intention est bien facile à saisir.

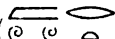
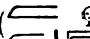
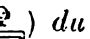
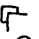

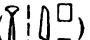
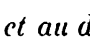
D'après le dessin de M. Lepsius, la ligne que j'étudie commence par l'un d'eux, , et le texte dit clairement que l'objet ainsi désigné doit être placé sur le naos, à l'instar des couronnes à aspics, , qui sont sur les naos.

Il y a donc lieu de considérer ce groupe du *Schent* associé à la corbeille comme répondant à ce que le grec nomme *les dix basilies d'or du roi*, c'est-à-dire l'ensemble des couronnes emblématiques d'Épiphane, lequel ensemble était disposé bien plus en vertu des traditions mythologiques de la science sacrée, que d'après le nombre des provinces soumises à l'autorité du monarque. On conçoit que le rédacteur grec n'ait pu trouver aucun mot spécial pour nommer l'appareil en question, et qu'il ait été ainsi obligé de le désigner par quelques-unes de ses particularités.

La partie supérieure des naos est ordinairement garnie d'une bordure d'uræus superposée à la corniche; c'est ce que le texte hiéroglyphique entend par les  , *les uræus ou aspics qui sont sur les naos*. Les uræus désignent tropiquement les couronnes. On peut donc comprendre que les dix basilies royales devaient être placées autour de la corniche du naos d'Épiphane. L'expression , comme son correspondant grec *ἀντί*, signifie *à la place de, au lieu de, et à l'égal de, à l'instar de*.

1. *Denkmäler*, IV, pl. 60 et 61.

Au milieu de cet appareil : , ἀπὸ τῶν ἐν τῷ μέτρῳ, devait être placé le *Schent*, c'est-à-dire la double couronne que le roi avait portée lors de la cérémonie de sa prise de possession du trône. La phrase hiéroglyphique est très claire; elle fait entendre que cette coiffure royale a été choisie pour occuper cette place d'honneur au milieu des dix basilics, par le motif que le roi en était couronné lors de la cérémonie qui inaugurerait son règne.

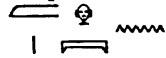


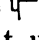
Il est ensuite prescrit de *placer* (, ἐπιθεῖναι δέ), sur le dessus (, ) du , qui est derrière () ces ornements (, ) et au droit du *Schent*, certains objets dont l'indication a disparu dans la lacune. Le grec nous apprend qu'il s'agit de *φυλακτῆρες* destinés à recevoir une inscription.


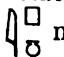
La rédaction grecque donne des détails moins circonstanciés; elle prescrit simplement de placer des *phylactères* d'or sur le tétragone des coiffures, au susdit *βραχιλίον*, et d'y inscrire, etc.


Mais si nous traduisons aisément les mots, nous n'en sommes guère plus avancés pour comprendre la forme des objets auxquels ils s'appliquent. Letronne a cru que par *phylactères* on devait entendre les cartouches ellipsoïdes dans lesquels sont presque toujours inscrits les noms des rois. Cette hypothèse est inadmissible, parce que ce n'est pas d'un nom royal qu'il s'agit, mais d'une légende dont on ne trouve jamais l'analogie dans les cartouches. Conséquemment, la reconstruction théorique du *Basileum* proposée par le savant critique¹ ne remplit assurément pas les conditions ordonnées par les prêtres. Malheureusement le texte hiéroglyphique qui se réfère à la description de cet appareil est interrompu par la lacune de la fin de la neuvième ligne et par celle du commencement de la dixième.



1. *Loc. laud.*, p. 35, note 96.

On voit tout d'abord, d'après les mentions qui subsistent et d'après l'étendue du texte perdu, que le décret égyptien était encore ici notablement plus détaillé que le texte grec.

L'expression qui répondait à *φυλακτήρια χρυσᾶ* a disparu dans la lacune; mais on retrouve le *τετράγωνος* dans  , le lieu supérieur du *hapi*. Je comprends qu'il s'agit d'une plate-forme carrée placée derrière () les couronnes royales disposées autour de la corniche du naos. Cette plate-forme, sur laquelle devait être posé le *Schent*, était elle-même supportée par le , *ḫan*; je crois que ce mot désigne soit un globe ailé, soit un globe garni de deux cornes de bélier, soit quelque autre ornement de ce genre, tels que ceux qui servent de supports aux grandes coiffures des rois et des dieux.

Il faut remarquer que l'égyptien ne dit pas positivement *derrière ces couronnes*; la copie de M. Lepsius emploie ici le groupe , qui ne désigne pas des *couronnes*, mais une espèce d'ornement ou d'insigne. L'endroit correspondant de la pierre paraît endommagé; du moins le groupe que donne la copie d'Young est d'une forme assez différente. On ne peut donc rien fonder de certain sur l'étude directe du texte relatif à cette particularité. Heureusement le démonstratif  nous guide ici et nous permet d'affirmer que la phrase hiéroglyphique remplace directement le grec : ἐπὶ τοῦ περὶ τὰς βασιλείας τετραγώνου, *sur le tétragone qui se rapporte aux couronnes*.

Le dernier membre de phrase de la ligne hiéroglyphique exprime l'idée que *l'objet à placer au-dessus du globe ailé, qui est derrière ces insignes, doit être au droit* () *du Schent*.

La forme  est évidemment fautive. L'on doit voir ici le mot , dont la valeur radicale est *justesse, exacti-*

L'INSCRIPTION HIÉROGLYPHIQUE DE ROSET

tude, droiture; de là l'idée point d'équilibre, mi-
 crois pas toutefois qu'il faille traduire au milieu
 et comprendre que les phylactères devaient être
 milieu de cette couronne. A mon avis, ces objets
 être fixés au rebord supérieur de la base Schent, et au droit du centre de ce Schent qui sup-
 Ce que nous avons à dire relativement pour la
 trouvera sa place dans l'analyse de la ligne aux ph
 suivante

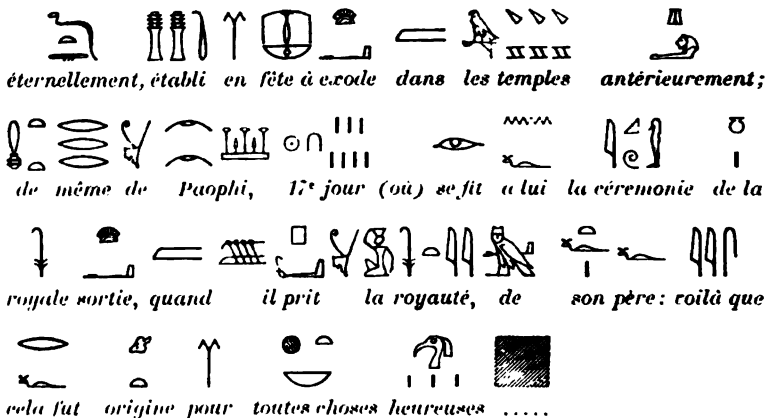
Ligne 10

Le grec nous fournit la version suivante :
 Lig. 45. « (Qu'on mette au susdit ornement roy-
 » phylactères' d'or (sur lesquels on écrira)
 46 » que c'est celui du roi qui a rendu
 » haut et le Pays bas; et puisque le illustre le
 » Mésori, dans lequel on célèbre la naissance du roi, et
 » que (le 17^e de Méchir), dans lequel il a pris la cour-
 » de son père, (les prêtres) les ont reconnus comme é-
 » nymes dans les temples; lesquels jours sont en effet é-
 » tous la cause de beaucoup de biens. »
 Voici la rédaction égyptienne :

à son angle gauche : ce que cela représentera, c'est le seigneur des diadèmes, illuminant la Haute et la Basse-Egypte. Puisque est Mésori, dernier jour, jour de la naissance du dieu bon,

1. Letronne traduit dix phylactères et suppose une inscription chacune des basilies; dans cette hypothèse, il n'y en aurait pas eu Schent.

150 L'INSCRIPTION HIÉROGLYPHIQUE DE ROSETTE



La première phrase se rapporte à l'inscription à placer sur ce que le grec nomme les *phylactères*. En reprenant les mentions de la neuvième ligne des hiéroglyphes, nous formerions la phrase suivante :

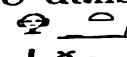

« Qu'il soit placé au-dessus du globe ailé qui est derrière »
 » les insignes, au droit de ce Schent, (des bandes d'or sur »
 » lesquelles il sera écrit, de son angle droit) à son angle »
 » gauche : Ceci représente le seigneur des diadèmes, qui a »
 » illustré la Haute et la Basse-Égypte. »

Il n'est pas douteux, à mon avis, que les *φυλακτῆρες* du grec ne doivent s'entendre de bandes étroites d'étoffe, de bois ou de métal, destinées à recevoir des inscriptions qu'on voulait rendre très apparentes. L'Évangile désigne par ce nom de *φυλακτῆρες* les bandes ou petites plaques que les Juifs portaient, soit appliquées au front, soit suspendues au bras droit, et sur lesquelles étaient inscrits les préceptes du Décalogue ou quelques autres textes bibliques. Aux Phari-siens, qui faisaient toutes choses pour être vus par les hommes, le Christ reproche d'élargir ces *phylactères*, signes menteurs d'une piété toute d'ostentation¹. Bien que les au-

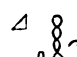
1. *Saint Matthieu*, chap. xxiii, v. 5.

L'INSCRIPTION HIÉROGLYPHIQUE DE ROS

teurs n'aient pas employé le mot *φυλακτήριον* avec tion, le choix qu'en a fait le traducteur pour désigner les légendes mystiques portées par nous fait bien comprendre la préférence ce mot par les rédacteurs du décret grec passage qui nous occupe.

Sur la copie de M. Lepsius, le signe dixième ligne a été restitué de manière beaucoup plus méconnaissable dans sa forme insolite, l'expression  à porter le sens à ou sur son angle gauche. d'Young est moins distincte que celle de M. Lepsius semble que la véritable lecture doit être se pourrait alors que les débris qui appartiennent au signe , droite, droit, et le groupe hiéroglyphique qui correspond du féminin, et que le décret prescrivait cription de manière à couvrir le phylactère droite à son extrémité gauche. Il faut supposer un détail de ce genre pour occuper lacune.

Dans la légende de l'inscription à placer tères, *βασιλεύς* du grec représente le groupe ne répond pas précisément à l'idée roi, mais les Grecs ont traduit par *κύριος βασιλεύς*, et probablement

1. , copte *κογ*, angle, coin, extrémité. Voir mon *Mémoire sur les Esprits possesseurs*, *Bulletin archéologique de l'Association des Égyptologues*, 1856, p. 45, l. 32 [cf. t. I, p. 89, note 2, de ces *Œuvres diverses*]. Ce mot se trouve associé aux groupes désignant les points cardinaux, droite et la gauche.

2. Voir Brugsch, *Uebereinstimmung einer hieroglyphischen Inschrift von Philæ*, etc., p. 10.

aussi à celui de $\kappa\rho\epsilon\iota\omicron\varsigma\ \tau\omicron\upsilon\ \delta\iota\alpha\delta\epsilon\iota\mu\alpha\tau\omicron\varsigma$, rapporté par Ammien-Marcellin, d'après Hermapion.

Nous pouvons nous passer de discuter littéralement les mentions suivantes de notre texte; tous les mots en sont connus depuis longtemps. Je ne crois pas même nécessaire de renvoyer à mes Glossaires, qui donnent de chacun d'eux des explications suffisantes. Je ferai seulement remarquer en passant que l'adverbe de temps $\text{III} \text{𓆎}$ ¹, *avant, auparavant*, indique bien que l'institution en fête à exode du jour de la naissance d'Épiphanie a précédé la rédaction du décret de Rosette, ainsi que j'ai été amené à le reconnaître dans l'analyse de la ligne 7¹.

En ce qui touche la fête de la prise de possession de la couronne, Champollion a fait ressortir l'erreur commise par le lapicide, qui dans le passage étudié rapporte cette fête au 17 de Paophi, au lieu du 17 de Méchir. Le groupe $\text{𓆎} \text{𓆎} \text{𓆎}$ a été gravé à la place de $\text{𓆎} \text{𓆎}$. Ces sortes d'erreurs sont communes; elles tiennent surtout à ce que les hiérogammates livraient leurs originaux, écrits sur papyrus en caractères hiératiques, à des sculpteurs qui n'étaient pas toujours assez exercés pour reconnaître tous les signes et les transcrire correctement dans l'écriture monumentale.

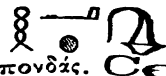
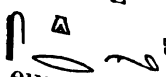
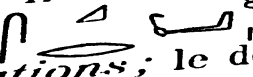
Je rappelle ici l'observation que j'ai faite à propos des fêtes à exode, $\text{𓆎} \text{𓆎}$. C'est en fêtes de ce genre qu'avaient été institués le jour de la naissance du roi et celui de son couronnement.


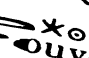


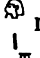
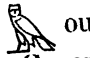

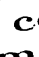
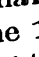
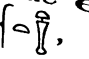

La ligne se termine par la phrase interrompue :

$\text{𓆎} \text{𓆎} \text{𓆎} \text{𓆎}$ (ou 𓆎) $\text{𓆎} \text{𓆎} \text{𓆎} \text{𓆎}$, qui commence par la conjonction $\text{𓆎} \text{𓆎} \text{𓆎}$, copte *etc.* Cette conjonction est un signe d'attention et tient la place de différentes particules séparatives, telles que : *voilà, voici, or, etc.* 𓆎 est une variante

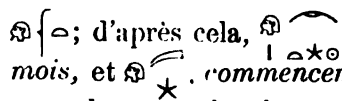

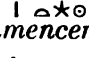
1. *Voyage d'un Égyptien*, Glossaire, n° 935.

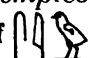

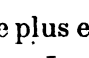
2. Voir ci-devant, p. [137 du présent volume].

tuées en l'honneur d'Épiphané,  et  ces deux groupes ne se rencontrent pas souvent dans les textes; le premier, à en juger par le déterminatif, donne l'idée d'un sacrifice consumé par le feu, un holocauste¹. Le second revient à la ligne 12, sous la forme  et là encore le grec le rend par σπονδίας, libations; le déterminatif, une eau qui s'écoule, montre que tel est aussi le sens propre du mot égyptien.

Les deux fêtes tombaient le 17 et le 30, il est donc bien certain que l'expression  de chaque mois; tout mois, chaque mois. Le grec κατά μήνα se trouve déjà représenté dans le membre de phrase précédent par  signifie en tout mois. On comprend toutefois ce pléonisme de la rédaction égyptienne; mais la présence de  en tête de la formule est assez difficile à expliquer. Ce signe s'emploie quelquefois comme préposition à la place de  avec la signification sur, dessus; il exprime aussi l'idée de commencement². Évidemment, ce n'est pas cette dernière acception qu'il faut accepter ici, puisque les fêtes commencent le 17 et le 30 de chaque mois; il faut donc admettre que  remplit ici le rôle d'une préposition remplaçant  ou , et rappelant les emplois variés de l'anglais on. Cependant je n'affirme pas qu'il en soit ainsi, malgré les exemples analogues que nous allons rencontrer à la ligne 12 et à la ligne 13. Il pourrait très bien se faire en effet que le lapicide eût commis une erreur et confondu  avec . On considère comme variantes de la même expression commencement de l'année, les groupes  et .

1. Voir Brugsch, *Monuments*, t. I, pl. XIV.
 2. *Voyage d'un Égyptien*, p. 245.


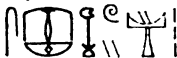

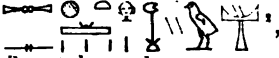

 ; d'après cela,  doit signifier *commencement du mois*, et  *commencement du demi-mois*. Cependant le sens *chaque mois, chaque demi-mois*, satisferait bien à l'intention des phrases dans lesquelles on trouve ces deux derniers groupes. La solution de cette difficulté, qui a une certaine importance philologique, exige quelques constatations nouvelles; mais elle ne nous fait pas obstacle dans l'interprétation de notre passage, puisque nous sommes sûrs qu'il faut lire *chaque mois*.

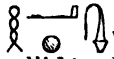
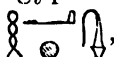
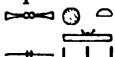
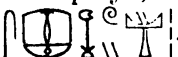
Enfin, dans la dernière phrase de la ligne : *toutes choses faites en ces fêtes, que chacun les fasse dans les temples . . .*, aucune expression ne réclame d'explication, sauf . Ce groupe paraît être une forme impulsive de ; le sens littéral serait dans ce cas : *Sit unusquisque faciens*. Mais je ne connais pas d'autre exemple de l'emploi de — devant . La copie d'Young donne ici un signe de plus et quelques traits qui indiquent l'état fruste de la pierre. Je n'ose donc pas affirmer positivement le sens littéral que je propose, mais le doute ne porte que sur le sens littéral et non sur l'intention de la phrase qui est aussi claire que possible. Le grec est, dans l'endroit correspondant, encore bien plus incomplet que l'égyptien. Tous les traducteurs se sont égarés dans leurs tentatives de restitution.


Ligne 12

Voici la teneur du grec :

- Lig. 49. « (Qu'ils célèbrent une fête et une panégyrie)
 » pour le toujours vivant **et** chéri de Phtah, roi Ptolémée,
 » dieu Épiphane, **Euchariste**, chaque année, dans les temples
 » du
 50 » pays, depuis le **p**remier de Thoth, pendant cinq
 » jours, dans lesquels ils **p**orteront aussi des couronnes,
 » accomplissant les **sacrifices** et les libations et tout ce qui

quelle ils se paraient de couronnes ou de bandeaux, . Le grec nomme cette cérémonie *σεφρηφορία*. Certains prêtres grecs, que Denys d'Halicarnasse assimile aux *Flamines* de Rome, portaient des bandeaux de ce genre, et pour ce motif, étaient nommés *σεφρηφοροι*¹. Le mot propre était conséquemment tout trouvé; mais il n'était pas aussi facile de traduire l'expression , qui signifie à la lettre *mettre les autels en fête, disposer les autels*. On voit par différents textes qu'il s'agissait de garnir les autels des choses qui formaient la matière du sacrifice ou de l'offrande : . Le décret de Canope se sert de la formule , *disposer, arranger les choses sur l'autel*, et le grec emploie dans l'endroit correspondant le mot *θεσια*, comme c'est le cas dans le passage étudié du décret de Rosette.

L'autel égyptien a l'apparence d'une plate-forme à rebords, portant sur un pied; il est représenté tantôt chargé d'offrandes, tantôt avec la flamme d'un holocauste. Nous avons vu, dans l'analyse de la onzième ligne, que le grec se sert du même mot *θεσια* pour remplacer le groupe , qui désigne un *holocauste*; *θεσια* ne fait pas naître l'idée d'une simple offrande, mais d'un sacrifice sanglant, et même d'une victime consumée par le feu. Ce mot ne rend probablement que d'une manière imparfaite les valeurs réelles des groupes égyptiens pour lesquels il a été employé, et qui sont : ,  et .

Le groupe  ne signifie pas *titre*, mais *fonction, emploi, dignité*; il se dit de toute espèce de fonctions, même des plus modestes. Notre texte ordonne que les prêtres

1. Πρωμ. Ἀρχαιολ., II.

2. Lig. 20.

prennent le nom de Prophètes d'Épiphanes, en addition à l'indication de leurs autres fonctions sacerdotales. L'expression être dans un emploi, une fonction, est très correcte; il en est autrement de être dans une dignité, est grec dit que les prêtres de l'Égypte seront dans un titre. Le du dieu Épiphanes, outre les autres noms des nommés prêtres sont prêtres. Cette phrase, d'ailleurs très simple, donne lieu aux mêmes observations que la phrase égyptienne : les prêtres ne sont jamais nommés simplement dieux, mais par l'indication de la fonction sacerdotale qui leur est assignée dans le culte des dieux.

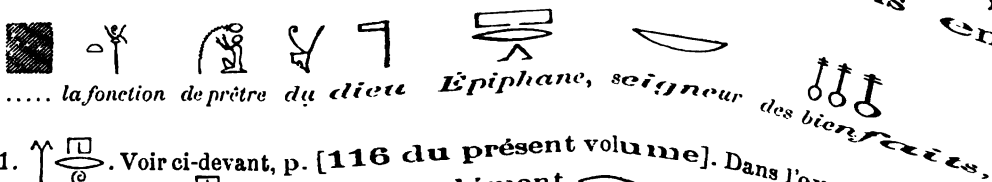
Nous reprendrons avec l'étude de la ligne suivante l'examen des derniers signes de la douzième ligne, qui forment les premiers mots d'une nouvelle prescription.

Ligne 13

Le texte grec s'énonce en ces termes :


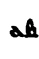
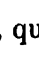



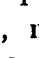
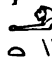
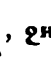
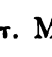
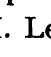
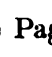
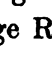
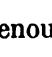
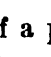
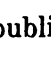
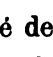




Lig. 51. « (Qu'ils consignent) dans tous les arrêtés et » dans les déclarations qui seront écrites par eux et » 52 » sacrodoce du roi; qu'il soit permis à tout particulier » de célébrer la fête, d'élever l'édicule susdit et de l'avoir » chez lui, accomplissant toutes les cérémonies prescrites » dans les fêtes, tant mensuelles qu'annuelles. » Afin qu'il soit connu que les Égyptiens élèvent... »

La rédaction égyptienne donne le même sens, mais en termes assez différents :



1. ↑ Voir ci-devant, p. [116 du présent volume]. Dans l'exemple de la ligne 3, a pour complément , particule du comparatif. A la ligne 12, ce complément est , qui a aussi le même emploi.

avons déjà noté une distinction du même genre à la onzième ligne.

Le groupe   , qui est employé dans cette dernière phrase, signifie *aimer, vouloir, désirer*¹, comme l'hébreu , qui se prononçait à peu près de la même manière. Il se dit des plaisirs des sens et des satisfactions du goût et des passions. Les papyrus hiératiques du Musée britannique fournissent des exemples de son emploi. Il a pour synonyme, sinon pour variante,   , mot qui signifie *désir, volonté, inclination*, et dont le déterminatif est le même vase que celui qui est usité pour désigner et déterminer le nom du cœur, , , , , , , , , , , , , , , ,

de rectifier les valeurs précédemment reconnues. La polyphonie d'un grand nombre de signes est un fait désormais bien acquis à la science.

Le surplus de la phrase se lit avec la plus grande facilité : *Faire élever pareillement cette chapelle du dieu Épiphane, seigneur des bienfaits, pour la faire être dans leurs maisons; qu'ils fassent ces panégyries et ces exodes mensuellement et annuellement.* Aucun mot ne réclame d'explication particulière; il nous suffira de faire remarquer une légère erreur dans le groupe $\Uparrow \begin{matrix} \circ \\ \overline{\text{~~~~~}} \\ \text{e} \end{matrix} \begin{matrix} \text{||||} \\ \text{||||} \end{matrix}$, qui doit être écrit $\Uparrow \begin{matrix} \circ \\ \overline{\text{~~~~~}} \\ \text{e} \end{matrix} \begin{matrix} \text{||||} \\ \text{||||} \end{matrix}$.

Ligne 14


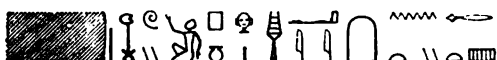
Nous arrivons enfin à la dernière ligne. J'y comprends le dernier membre de phrase de la ligne précédente, que Letronne rattache, à tort selon moi, au texte précédent. Il me suffit du reste de changer la ponctuation adoptée par le savant helléniste. Voici sa traduction :

Lig. 53. « Afin qu'il soit connu que les Égyptiens élèvent » et honorent le dieu Épiphane, Euchariste, roi, comme il » est légal de le faire, que ce décret soit gravé sur une » stèle de

54 » pierre dure, en caractères sacrés, locaux et grecs, » et placé dans chaque temple des premier, second et troi- » sième ordres, près de l'image du roi toujours vivant. »

Les hiéroglyphes nous offrent la rédaction suivante :

(Lig. 13)  Pour rendre manifeste être ceux qui sont en Égypte à

 (lig. 14)  rendre un culte... ce décret sur une stèle de pierre

toutes les parties. Aux preuves du maître nous pourrions bien ajouter mille preuves nouvelles, mais sans aucune espèce d'utilité pour la science. J'arrêterai donc ici mon travail d'analyse, et j'en résumerai les résultats dans le tableau suivant, où l'on trouvera :

1° La traduction du décret grec, telle que l'a donnée Letronne, mais avec les légères modifications dont la comparaison des deux textes m'a fait reconnaître la nécessité ;

2° Les parties du texte grec qui correspondent aux débris du texte hiéroglyphique ;

3° Et enfin la traduction des débris du texte hiéroglyphique.

TRADUCTION DU TEXTE GREC

(Lig. 27) Quant à ceux qui s'étaient mis à la tête des rebelles, sous son père, et qui avaient vexé le pays, sans respecter les temples, s'étant rendu à Memphis pour venger (28) son père et sa propre couronne, il les a punis comme ils le méritaient, à l'époque où il vint pour célébrer les cérémonies prescrites pour la réception de la couronne.

(28) De plus, il a remis ce qui dans (29) les temples était dû au Trésor royal jusqu'à la huitième année, montant, tant en vivres qu'en argent, à une quantité non petite; pareillement il a remis la valeur des toiles de Byssus qui n'avaient point été fournies au Trésor royal, (30) ainsi que les frais de vérification pour celles qui l'avaient été, jusqu'à la même époque; il a affranchi les temples du droit d'Artabe par aroure de terre sacrée; de même, (31) quant au Kéramion, par aroure de vignoble.

(31) Il a fait beaucoup de donations à Apis, à Mnévis et aux autres animaux sacrés en Égypte, prenant beaucoup plus de soin que les rois ses prédécesseurs de ce qui concerne (32) ces animaux, en toute circonstance; et ce qui était nécessaire à leur sépulture, il l'a donné largement et noblement, ainsi que les sommes accordées pour leurs temples, y compris les sacrifices, panégyries et autres cérémonies prescrites; (33) les privilèges des temples et de l'Égypte, il les a maintenus sur le même pied, conformément aux lois.

GREC

TRADUCTION

CORRESPONDANT AUX HIÉROGLYPHES

DES HIÉROGLYPHES

Τούς (τ') ἀφηγησαμένους τῶν ἀποστάντων ἐπὶ τοῦ ἑαυτοῦ πατρὸς καὶ τὴν χώραν ἐ(νοχλήσ)αντας, καὶ τὰ ἱερὰ ἀδικήσαντας

.....
(1) Quant aux conducteurs de soldats qui étaient à leur tête, qui ravageaient les provinces et outrageaient les temples

Ἐφῆκεν δὲ καὶ
.....
ὡσπύ(τως δὲ κ)αὶ τὰς τιμάς τῶν μὴ συντετελεσμένων εἰς τὸ βασιλικὸν βουσσίνων ὀθονίων, καὶ τῶν συντετελεσμένων τὰ πρὸς τὸν δειγματισμὸν διαφόρα, ἕως τῶν αὐτῶν χρόνων

.....
(2) Sa Majesté en a fait l'abandon complet; de même de la portion de toile de Byssus attribuée à la Maison royale, restée à la charge des temples, et de l'échantillonnement des pièces livrées par eux jusqu'au même temps
.....

... καὶ τοῖς ἄλλοις ἱεροῖς ζῴοις, τοῖς ἐν Αἰγύπτῳ, πολὺ κρεῖσσον τῶν πρὸ αὐτοῦ βασιλέων φροντίζων ὑπὲρ τῶν ἀνηκόν(των εἰς) αὐτὰ διαπαντός. Τὰ τ' εἰς τὰς ταφὰς αὐτῶν καθήκοντα διδοὺς δαψιλῶς καὶ ἐνδόξως, καὶ τὰ τελισκόμενα εἰς τὰ ἴδια ἱερὰ

.....
(3) (et) tous les animaux vénérés, plus que n'avaient fait les Anciens; il a eu à cœur de leur rendre le culte en tout temps; il a donné toutes choses dont ils avaient besoin pour l'ensevelissement de leurs corps, très grandement; il s'est chargé de leur entretien dans les temples

Traduction du texte grec

(33) Il a embelli l'Apiéum de magnifiques ouvrages, ayant dépensé pour ce temple, d'or, d'argent (34) et de pierres précieuses, une quantité non petite; il a fondé des temples, des naos, des autels; il a restauré, à son tour, ceux qui avaient encore besoin de réparations, ayant, pour tout ce qui concerne (35) la divinité, le zèle d'un dieu bienfaisant; après nouvelle information, il a réparé les plus honorés des temples sous son règne, comme il convient.

(35) En récompense de quoi, les dieux lui ont donné santé, victoire, force et tous les autres biens, (36) la couronne devant demeurer à lui et à ses enfants dans toute la durée des temps.

A la Bonne Fortune!

Il a paru convenable aux prêtres de tous les temples du pays que tous les honneurs rendus (37) au toujours vivant roi Ptolémée, chéri de Phtah, dieu Épiphané, Euchariste, de même ceux de ses parents, dieux Philopators, et ceux de ses aïeux, dieux Évergètes, et ceux (38) des dieux Adelphe, (et ceux des dieux Soters, soient de nouveau augmentés grandement);

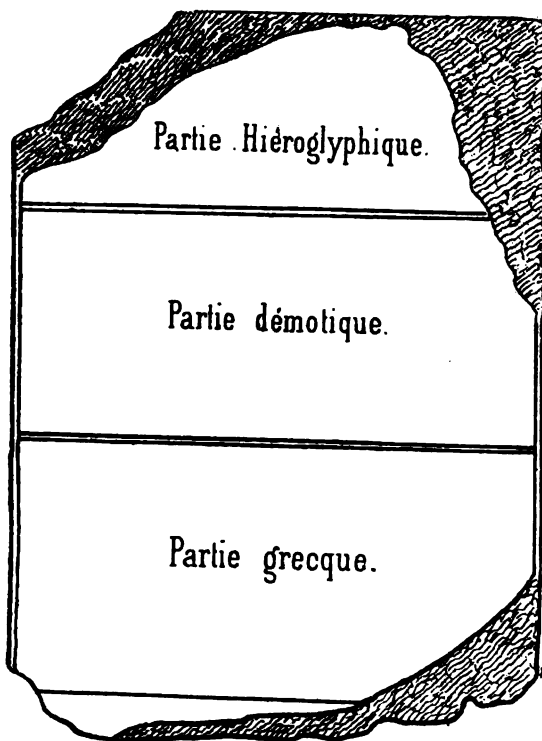
(38) et ceux des dieux Soters, soient de nouveau augmentés grandement; qu'on élève au toujours vivant roi Ptolémée, dieu Épiphané, Euchariste, une image en chaque temple, dans le lieu le plus apparent,

(39) laquelle portera le nom de Ptolémée, celui qui a sauvé l'Égypte, et près de laquelle sera placé debout le dieu principal du temple, lui présentant l'arme de la victoire, le tout disposé de la manière convenable.

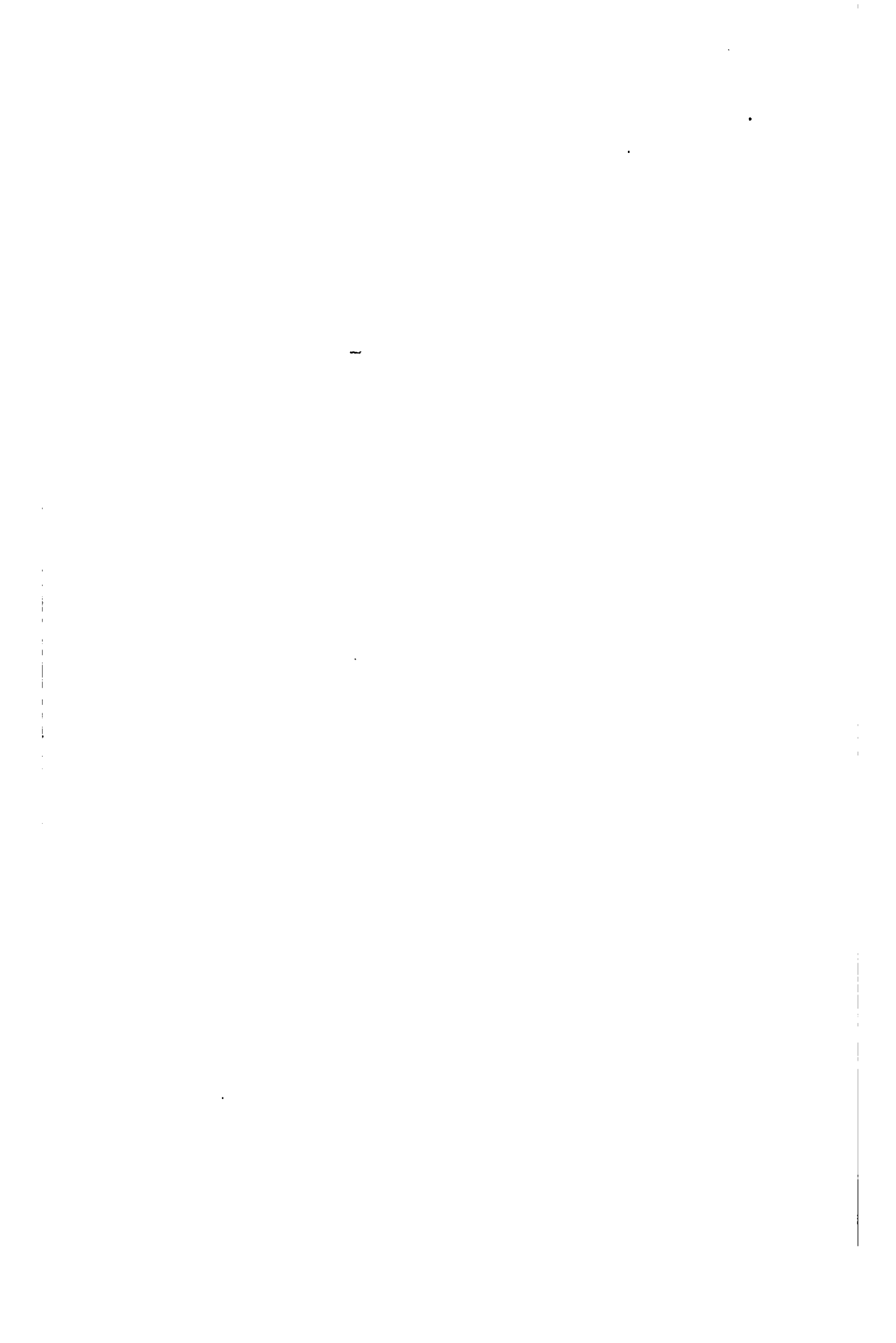


No.
 INSCRIPTION DE ROSETTE
 hiéroglyphique et démotique.

PARTIE HIÉROGLYPHIQUE DU TEXTE DE L'INSCRIPTION DE ROSETTE



LA PIERRE DE ROSETTE



Grec correspondant aux hiéroglyphes

Traduction des hiéroglyphes

.....
 Καὶ τὸ Ἄπειον ἔργοις πολυτελείαις
 κατεσκευάσεν, χορηγήσας εἰς αὐτὸ
 χρυσοῦ τε καὶ ἀργυροῦ, καὶ λίθων
 πολυτελῶν, πλῆθος οὐκ ὀλίγον. Καὶ
 ἱερὰ, καὶ ναοὺς καὶ βωμοὺς ἰδρύσατο

(4).....
 ... or, argent, pierreries nom-
 breuses et toutes choses en
 abondance au temple de sa rési-
 dence d'Hapi vivant; et S. M.
 l'a orné d'ouvrages exécutés à
 neuf, beaux en véritable perfec-
 tion. Il a magnifié Hapi vivant,
 en ce qu'il a fondé des temples,
 des naos, des autels.....

Ἄθ' ὧν δεδώκασιν αὐτῷ οἱ θεοὶ
 ὑγίειαν, νίκην, κράτος, καὶ τᾶλλ'
 ἀγαθὰ (ἀ πάντα,) τῆς βασιλείας διαμε-
 νοῦστος αὐτῷ καὶ τοῖς τέκνοις εἰς τὸν
 ἅπαντα χρόνον.

(5) En récompense de cela,
 les dieux et les déesses lui ont
 donné victoire, santé, vie-santé-
 incolumité, et toute chose bonne
 en abondance; que sa fonction
 souveraine demeure stable pour
 lui et ses enfants éternellement.

Ἄγαθῆ τύχῃ

Ἔδοξεν τοῖς ἱερεῦσι τῶν κατὰ τὴν
 χώρην ἱερῶν πάντων,.....

A l'heureux événement!

Il est entré au cœur des prêtres
 de tous les temples de l'Égypte

... Καὶ τὰ τῶν θεῶν Ἀδελφῶν, καὶ
 τὰ τῶν θεῶν Σωτήρων ἐπαύξειν μέ-
 γαλως. Στῆσαι δὲ τοῦ αἰωνοβίου βα-
 σιλείως Πτολεμαίου, θεοῦ Ἐπιφανοῦς,
 Εὐχαρίστου εἰκόνα ἐν ἐκάστῳ ἱερῷ,
 ἐν τῷ ἐπιφανοῦς (νεστάτω τόπῳ) ἢ προσο-
 νομασθήσεται Πτολεμαίου τοῦ ἐπαμύ-
 ναντος τῆ Αἰγύπτου· ἢ παρεστήσεται

(6)... (d'accroître les honneurs)
 à eux rendus, et quant aux dieux
 Soters, le culte institué pour
 eux; qu'on élève une statue du
 roi Ptolémée vivant éternelle-
 ment, aimé de Phtah, dieu Épi-
 phane, seigneur des bienfaits,
 appelée de son nom: Ptolémée,
 sauveur de l'Égypte; cela repré-
 sentera Ptolémée victorieux...

Traduction du texte grec

(40) Que les prêtres fassent trois fois par jour le service religieux auprès des images et leur mettent l'ornement sacré, et exécutent les autres cérémonies prescrites, comme pour les autres dieux, dans les fêtes et dans les panégyries.

(41) Qu'ils élèvent au roi Ptolémée, dieu Épiphane, Euchariste, né du roi Ptolémée et de la reine Arsinoé, dieux Philopators, une statue et un édicule d'or, dans chacun des temples; (42) qu'ils les placent dans les sanctuaires avec les autres édicules; et que, lors des grandes panégyries, où se fait la sortie des édicules, celui du dieu Épiphane, Euchariste, sorte (43) en même temps. Afin que son édicule soit distingué des autres, maintenant et dans la suite des temps;

(43) Qu'il soit surmonté des dix coiffures d'or du roi, devant lesquelles sera placé un aspic, comme à toutes les coiffures (44) aspidoïdes, sur les autres édicules; qu'au milieu d'elles on mette la coiffure appelée Pschent, dont le roi s'était couvert lorsqu'il est entré dans le temple de Memphis, pour y (45) accomplir les cérémonies prescrites dans la prise

Grec correspondant aux hiéroglyphes

Traduction des hiéroglyphes

Καὶ τοὺς ἱερεῖς θεραπεύειν τὰς εἰ-
κόνας τρις τῆς ἡμέρας· καὶ παρατι-
θέναι αὐταῖς ἱερὸν κόσμον, καὶ τᾶλλα
τὰ νομιζόμενα συντελεῖν, καθὰ καὶ
τοῖς ἄλλοις θεοῖς ἐν (τε ἑορταῖς καὶ
πα)νηγύρεσιν.....

(7) (*Que les prêtres de*) tous
les temples à son nom servent
ces statues trois fois par jour et
fassent placer l'ornement sacré
devant elles; qu'ils fassent toutes
les cérémonies instituées pour
elles, comme on fait pour les
dieux du pays dans les panégy-
ries des temples, et aux jours
d'exode et aux jours éponymes,
car la naissance auguste du roi
Ptolémée.....

.....
καὶ ναὸν χρ(υσᾶ ἐν ἐκάστῃ τῶν)
ἱερῶν· καὶ καθιδρῶσαι ἐν τοῖς ἀδύτοις
μετὰ τῶν ἄλλων ναῶν· καὶ ἐν ταῖς
μεγάλαις πανηγύρεσιν ἐν αἷς ἐξοδεῖται
τῶν ναῶν γίνονται, καὶ τὸν τοῦ θεοῦ
Ἐπιφανοῦς, Εὐ(χαρίστου ναὸν...
ἐ)ξοδεύειν· ὅπως δ' εὐσημος ἦ νῦν τε
καὶ εἰς τὸν ἔπειτα χρόνον.....

(8).....
un naos auguste en or, garni de
toute espèce de pierres précieu-
ses, dans tous les temples à son
nom, déposé dans le lieu saint,
avec les naos des dieux du pays;
et lorsque, au jour des grandes
panégyries, chaque dieu sort de
sa chapelle auguste, à son jour,
qu'on fasse sortir le naos auguste
du dieu Épiphane, seigneur des
bienfaits, avec eux. Afin de faire
distinguer ce naos, en ce jour
et.....
.....

ἐπικεῖσθαι τῷ ναῷ τὰς τοῦ βασι-
λέως χρυσαῖς βασιλείας δέκα, αἷς
προσκέσεται· ἀσπίς (καθάπερ καὶ ἐπὶ
πασῶν) τῶν ἀσπιδοειδῶν βασιλειῶν,
τῶν ἐπὶ τῶν ἄλλων ναῶν· ἔσται
δ' αὐτῶν ἐν τῷ μέσῃ ἢ καλουμένη
βασιλεία Ψχέντ, ἣν περιθέμενος
εἰσῆλθεν εἰς τὸ ἐν Μέμφ(ει ἱερὸν,

(9) (*Qu'on mette*) l'appareil
des couronnes sur ce naos, à
l'instar des couronnes à aspics
qui sont sur les naos; que le
Schent soit au milieu de cela,
parce que Sa Majesté brilla par
lui dans le temple de Phtah,
lorsque lui fut faite la cérémonie

Traduction du texte grec

de possession du trône; qu'on mette sur le tétragone des coiffures, au susdit ornement royal,

(45) des phylactères d'or (sur lesquels on écrira) (46) que c'est celui du roi qui a rendu illustres le Pays haut et le Pays bas; et, puisque le trentième jour de Mésori, dans lequel on célèbre la naissance du roi, et le dix-septième jour de Méchir, (47) dans lequel il a pris la couronne de son père, (les prêtres) les ont reconnus comme éponymes dans les temples; lesquels jours sont en effet pour tous cause de beaucoup de biens;

(47) Qu'ils les célèbrent par une fête en son honneur et une panégyrie dans les temples (48) d'Égypte, chaque mois; qu'ils y accomplissent des sacrifices, des libations et toutes les autres choses d'usage, comme dans les autres panégyries; les choses à faire (qu'elles soient permises à tous particuliers) présents (49) dans les temples;

Grec correspondant aux hiéroglyphes

ὅπως ἐν αὐτῷ συντελεσθῆ τὰ νομιζόμενα τῇ παραλήψει τῆς βασιλείας· ἐπιθεῖναι δὲ καὶ ἐπὶ τοῦ περὶ τὰς βασιλείας τετραγώνου, κατὰ το προσηρμένον βασιλείον.....

.....

 ὅτι ἐστὶν τοῦ βασιλέως τοῦ ἐπιφανῆ ποιήσαντος τὴν τε ἄνω χώραν καὶ τὴν κάτω.

Καὶ ἐπεὶ τὴν τριακάδα τοῦ Μεσορῆ, ἐν ἣ τὰ γενέθλια τοῦ βασιλέως ἄγονται, ὁμοίως δὲ καὶ (τὴν τοῦ Μεχείρ ἐπτεκαίδεκάτην) ἐν ἣ παρέλαβεν τὴν βασιλείαν παρὰ τοῦ πατρὸς, ἐπονύμους νενομίκασιν ἐν τοῖς ἱεροῖς, αἱ δὴ πολλῶν αγαθῶν ἀρχηγοὶ πᾶσιν εἰσὶν,

ᾗγειν τὰς ἡμέρας ταύτας ἐορτὴν.....
 Δ'Ἔγυπτον ἱεροῖς, κατὰ μῆνα· καὶ συντελεῖν ἐν πῶτοῖς θυσίας καὶ σπονδᾶς, καὶ τᾶλλα τὰ νομιζόμενα καθὰ καὶ ἐν ταῖς ἄλλαις πανηγύρῃσιν· τὰς τε γινομένας προθέσεις ἐξείναι τοῖς ἰδιώταις παρεχομένοις ἐν τοῖς ἱεροῖς·

Traduction des hiéroglyphes

de l'introduction royale au temple, quand elle prit sa fonction souveraine; qu'on place sur le dessus du support qui est derrière ces insignes, au droit de ce Schent.....

(10) disposés de sa droite à sa gauche; que cela représente le seigneur des diadèmes, qui a illustré la Haute et la Basse-Égypte; puisque le trentième jour de Mésori, jour de la naissance du dieu bon, vivant éternellement, a été établi en fête à exode dans les temples précédemment, et de même le 17^e jour de Paophi (Méchir), où il fit la cérémonie de la royale Sortie, en prenant la royauté après son père, ce qui a été en effet l'origine de toute espèce de bienfaits.....

(11) que ces jours, le 17 et le 30 de chaque mois, soient célébrés en fête dans tous les temples de l'Égypte; qu'il y ait holocaustes, libations, et qu'on fasse toutes choses qu'il est de règle de faire dans les panégyries, dans ces fêtes, tous les mois; toutes les choses à faire dans ces fêtes, que chacun les fasse dans les temples;

Traduction du texte grec

(49) Qu'ils célèbrent une fête et une panégyrie pour le toujours vivant et chéri de Phtah, roi Ptolémée, dieu Épiphane, Euchariste, chaque année, dans les temples du (50) pays, depuis le premier de Thoth, pendant cinq jours, dans lesquels ils porteront des couronnes, accomplissant les sacrifices et les libations, et tout ce qui convient; que les prêtres de tous les temples de l'Égypte soient appelés prêtres du dieu Épiphane, Euchariste, outre les autres noms des dieux dont ils sont prêtres;

(51) Et qu'ils consignent dans tous les actes (et sur leur sceau le) (52) sacerdoce du roi; qu'il soit permis à tout particulier de célébrer la fête, d'élever l'édicule susdit et de l'avoir chez lui, en accomplissant toutes les cérémonies prescrites dans les fêtes tant mensuelles (53) qu'annuelles.

Afin qu'il soit connu que les Égyptiens élèvent et honorent

Grec correspondant aux hiéroglyphes

Traduction des hiéroglyphes

Ἄγειν δὲ ἑορτὴν καὶ πανηγύριν
τῷ αἰωνοβίῳ καὶ ἡγαπεμένῳ ὑπὸ τοῦ
Φθᾶ βασιλεῖ Πτολεμαίῳ θεῷ Ἐπιφα-
νεῖ Εὐχαρίστῳ κατ' ἐνὶ αὐτὸν ἐν τοῖς
ιεροῖς τοῖς κατὰ τὴν) χώραν, ἀπὸ τῆς
νουμηνίας τοῦ Θεοῦ ἐφ' ἡμέρας πέντε,
ἐν αἷς καὶ στεφανηφορήσουσιν, συν-
τελοῦντες θυσίας καὶ σπονδὰς καὶ τᾶλ-
λα τὰ καθήκοντα. Προσαγορεῖσθαι
δὲ τοὺς κατὰ τὴν χώραν ἱερεῖς) καὶ
τοῦ θεοῦ Ἐπιφανοῦς Εὐχαρίστου ἱε-
ρεῖς πρὸς τοῖς ἄλλοις ὀνόμασιν τῶν
θεῶν ὧν ἱερτατεύουσι,

12).....
roi Ptolémée, vivant éternel-
lement, aimé de Phtah, dieu
Épiphane, seigneur des bien-
faits, annuellement, commen-
çant au premier de Thoth et
durant cinq jours, couronnées en
tête, faisant la cérémonie des
autels, des libations et toutes les
choses qu'il est de règle de faire;
que les prêtres des temples, dans
les temples à son nom, soient
appelés Prophètes du dieu Épi-
phane, seigneur des bienfaits,
en outre des (*autres*) fonctions
sacerdotales dans lesquelles ils
sont :

Καὶ κατὰχώρησαι εἰς πάντας τοὺς
χρηματισμοὺς καὶ εἰς τοὺς (δακτυ-
λίους αὐτῶν τὴν) ἱερατεῖν αὐτοῦ·
ἐξεῖναι δὲ καὶ τοῖς ἄλλοις ἰδιώταις
ἄγειν τὴν ἑορτὴν, καὶ τὸν προειρη-
μένον ναὸν ἰδρύεσθαι καὶ ἔχειν παρ'
αὐτοῖς, συντελοῦσι.....
.....
κατ' ἐνικυτὸν.

(13) (*Qu'ils gravent*) la fonc-
tion de prêtres du dieu Épiphane,
seigneur des bienfaits, sur l'an-
neau porté à leur main; aussi,
qu'il soit permis aux individus
qui le voudront de faire élever
pareillement le naos du dieu
Épiphane, seigneur des bien-
faits, pour qu'il soit dans leur
maison; qu'ils fassent ces fêtes
et exodes mensuellement et an-
nuellement.

Ὅπως γινώριμον ἦ διότι οἱ ἐν Αἰ-
γύπτῳ αὔξουσι καὶ τιμῶσι.
.....

Pour rendre manifeste que les
habitants de l'Égypte vénèrent
.....

Traduction du texte grec

(53) le dieu Épiphane, Euchariste, roi, comme il est légal de le faire, que ce décret soit gravé sur une stèle de (54) pierre dure, en caractères sacrés, locaux et grecs, et placé dans chacun des temples des premier, second et troisième ordres, auprès de l'image du roi.

Grec correspondant aux hiéroglyphes

Traduction des hiéroglyphes

.....
 στερεοῦ λίθου τοῖς τε ἱεροῖς καὶ ἐν-
 χωρίοις καὶ ἑλληνικοῖς γράμμασιν,
 καὶ στήσαι ἐν ἑκάστῳ τῶν τε πρῶ-
 των καὶ δευτέρῳ(ν καὶ τρίτων ἱερῶν)

qu'on fasse graver ce décret sur
 une stèle de pierre de taille, en
 écriture hiéroglyphique, en écri-
 ture des livres et en écriture des
 Grecs, et qu'on la dresse dans les
 temples, parmi tous les temples à
 son nom, des premier, deuxième
 et troisième ordres, auprès de la
 statue du roi Ptolémée, vivant
 éternellement, dieu Épiphanes,
 seigneur des bienfaits.

Arrivé à la fin de la tâche que je me suis imposée, je ne puis me dispenser de faire remarquer de nouveau la médiocre importance de l'inscription de Rosette, au point de vue philologique. Dans l'analyse de ce document, le traducteur n'a à vaincre d'autres difficultés que celles qui tiennent à l'état fragmentaire du texte et à l'incorrection de plusieurs groupes, incorrection qui est le plus souvent du fait du lapicide, quoique les copistes aient été quelquefois égarés par l'état fruste de certains signes.

Abstraction faite de ces obstacles matériels, on ne trouve, dans les phrases un peu entières du texte, aucun renseignement grammatical digne d'être noté aujourd'hui, rien qui ne soit connu, rien qui puisse contribuer au progrès.

Pour me déterminer à consacrer quelques mois à la publication d'un travail sur ce texte stérile, il n'a fallu rien moins que la découverte du décret de Canope. Ce nouveau texte, qui se compose de trente-sept lignes d'hiéroglyphes

sans lacunes, traduites par soixante-seize lignes de grec, l'emporte considérablement en intérêt philologique sur celui de Rosette; non pas cependant qu'il s'y rencontre un grand nombre de mots dont le sens n'eût pu être deviné sans l'assistance du grec, ni des constatations de règles grammaticales encore non observées, mais il présente au moins les éléments d'un vocabulaire égypto-grec de quelque étendue. Et quoique ce vocabulaire ne soit pas tel qu'il puisse fournir beaucoup d'indications nouvelles aux égyptologues exercés, quoiqu'il ajoute peu de renseignements à ceux que fournissent soit les vocabulaires que j'ai publiés à la suite de mes ouvrages analytiques, soit les résultats constatés ailleurs, il présentera néanmoins de très grands avantages pour commencer l'étude.

En effet, il se présente généralement un phénomène regrettable, c'est que la plupart des adeptes de la science des hiéroglyphes ne s'arment pas suffisamment de courage et de persévérance, et ne consentent pas à s'astreindre au long travail préparatoire indispensable au succès. Il en résulte qu'ils hésitent et s'arrêtent devant les premiers obstacles, faute d'avoir su recueillir d'assez bons instruments pour se faire eux-mêmes pionniers dans le vaste champ de défrichement qui nous est ouvert. Aussi le nombre des travailleurs qui marchent en avant est-il resté beaucoup au-dessous des besoins de la science et de l'immensité de la tâche. Il est bien réel qu'on éprouve au début une singulière impression de ce fait, en apparence singulier et dont chacun de nous a pu faire bien des fois l'expérience en feuilletant les recueils de textes égyptiens, qu'à côté d'un texte dont toutes les parties se lisent aisément, on en rencontre d'autres sur lesquels il semble que notre science n'ait pas de prise; cependant il n'est rien de plus facilement explicable : cette science est encore incomplète. A mesure que le progrès se réalise, cette impuissance apparente de nos procédés s'évanouit, et de proche en proche, nous marchons à un triomphe assuré.

sur tous les genres de difficultés. Mais, pour y réussir, il ne faut pas que la confiance s'ébranle; les adeptes *modicæ fidei* chancellent aisément et succombent toujours.

Pour ceux-ci, pour tous les savants étrangers à l'égyptologie dont la foi n'est peut-être pas très robuste, le décret de Canope est une révélation saisissante, une démonstration sans réplique, par suite de la brillante confirmation qu'il donne à nos travaux passés. Personne n'a désormais le droit d'abriter son inaction dans le doute et le découragement. Le but à atteindre est aujourd'hui inondé d'une vive lumière, dont l'éclat arrive jusqu'aux yeux les moins exercés, et c'est là un résultat très considérable de l'apparition du nouveau texte égypto-grec.

Au moment où j'écris ces lignes, j'ai sous les yeux la première partie du Mémoire de M. le docteur Lepsius sur cet important document; cette publication remplit de la manière la plus absolue toutes les conditions désirables. Les deux textes y sont reproduits, une première fois dans la grandeur de l'original, et une seconde fois au moyen des types de Berlin pour la partie hiéroglyphique, et en beaux types cursifs grecs pour l'autre partie, avec de bonnes traductions de l'un et l'autre texte. C'est un magnifique livre, qui deviendra le *vade-mecum* obligé de tous les égyptologues.




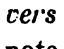


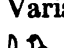

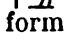

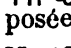
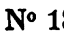
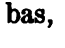
En même temps, M. le Dr Brugsch annonce un *Dictionnaire*, et M. le vicomte de Rougé une *Grammaire*. Ces deux importants ouvrages épargneront beaucoup de temps et de recherches aux commençants, et offriront à tous les égyptologues d'excellents moyens de comparaison et des références multipliées. Voilà de grandes facilités ouvertes à l'étude, « *aspera in vias planas* ». Espérons qu'elles auront pour effet d'introduire dans nos rangs une nouvelle légion de travailleurs sérieux.

Ma dissertation sur l'inscription de Rosette n'a pas d'autre prétention que de figurer comme un accessoire et un com-





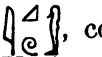

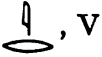

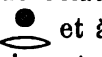
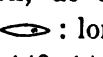

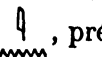
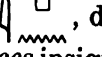



plément naturel de l'analyse du texte de Canope, que je me dispense d'aborder moi-même. N'ayant eu à signaler nul fait scientifique de quelque importance, puisque le texte n'y donne pas lieu, j'ai voulu au moins exposer de la manière la plus claire et la plus profitable les notions qui s'y trouvent. Ma traduction rectifie et complète dans plusieurs passages celles de mes devanciers. En rapprochant de la version des débris du texte hiéroglyphique les parties correspondantes du texte grec, j'ai cherché à faciliter la comparaison entre les deux textes, dont la concordance est moins littérale que celle des deux versions du décret de Canope. Enfin le vocabulaire par lequel je termine ce mémoire donne la traduction en grec des mots égyptiens qui ont exactement leurs correspondants dans la partie grecque, et la traduction en français de tous les groupes, avec références, dans l'un et l'autre cas, à mes précédents glossaires. J'espère donc que mon travail ne sera pas considéré comme tout à fait superflu. Il dira sans doute le dernier mot sur le monument le plus vénérable de la science égyptologique, sur l'instrument précieux auquel nous devons notre initiation, mais qui ne saurait plus servir aujourd'hui à nos mains exercées, et que nous pouvons à l'avenir nous contenter de visiter avec respect dans les salles du Musée Britannique comme on visite, dans les vitrines du Musée de Chalon-sur-Saône, les instruments imparfaits au moyen desquels Nicéphore Niepce exécuta ses premiers essais d'héliographie.


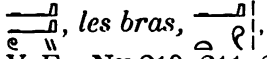
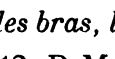
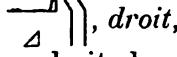
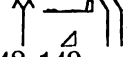
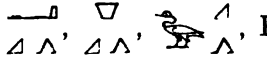
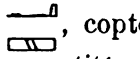
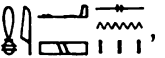

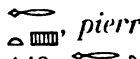
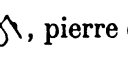
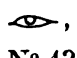
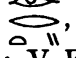
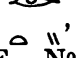
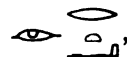

Chalon-sur-Saône, 1^{er} février 1867.

GLOSSAIRE¹


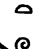

1. ; V.E., N° 134, *que* relatif, p. 111, 124.
2. ; P.M.H., N° 2, ah! oh! ô, vocatif.
3. ; P.M.H., N° 4; V.E., N° 138, préposition *à*, *cers* : aux temples, εἰς τὰ ἱερά, 119; variante , 159, note.
4. ; P.M.H., N° 6; V.E., N° 137; *et*, conjonction. *Et* le Schent..., 144.
5. ; particule liée à l'impératif : *Que soient faits*, 154. Variante , 154.
6. ; P.M.H., N° 5; V.E., N° 140, auxiliaire *être*; forme impulsive avec , *sit*, 154, 156.
7. , *voilà que ce fut*. Conjonction complexe composée de ; P.M.H., N° 93; M.II, N° 18; V.E., N° 183, et de  ou , V.E., N° 162, et plus bas, N° 13.





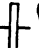

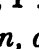
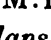
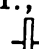
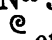
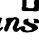
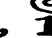

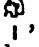



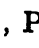

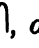

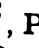

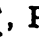
1. Les références à mes précédents Glossaires sont indiquées par les initiales des ouvrages et le numéro des groupes. V.E., *Voyage d'un Égyptien*; M.II, *Mélanges Égyptologiques, deuxième série*; P.M.H., *Papyrus Magique Harris*.

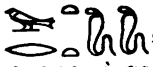
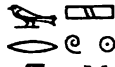

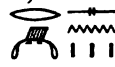



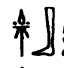

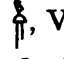
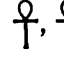



8.  et , V.E., N° 141, *fonction, emploi, occupation, dignité; la grande fonction, la royauté*, βασιλεία, 125, 144; en sus **des fonctions sacerdotales**, 157, 158.
9. , P.M.H., N° 12; V.E., N° 145; copte *aq*, *chair*, 135.
10. , *désir, inclination, volonté*, 160, 162.
11. , copte *aeir*, *fête, cérémonie religieuse*, 130, 150. Variante , τὰ νομιζόμενα, 144.
12. , V.E., n° 158; au commencement des phrases : *étant, si, lorsque*, 140, 141.
13. , V.E., N° 62; voir ci-devant, N° 7 : **particule de relation, de direction, de proximité, analogue à  et à ** : lorsque, *au jour des grandes panégyries*, etc., 140, 141; 153.
14. , P.M.H., N° 48; V.E., N° 165, **préposition à, dans, en, de (ex), par**, etc. : **fonctions dans lesquelles ils sont**, 157.
15. , préfixe du sujet, 116, 120.
16. , démonstratif pluriel *ces* : *ces images*, 133, 134; *ces insignes*, 144; étude des variantes, 134-135; 147-148; *ces jours*, ἡμέρας ταύτας, 154; *ces fêtes*, 154; *ces fêtes*, 160.
17. , variante du précédent, 134-135.
18. , *valeur, prix, compensation* : *en compensation de cela*, ἀντ' ὧν, 125, 126-127. *A l'instar de*, 144.
19. , P.M.H., N° 133; V.E., N° 200, copte *ziote*, *voler, emporter, emmener*, 111.


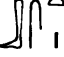
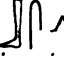

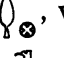

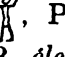
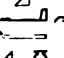
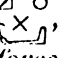

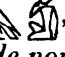
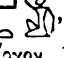
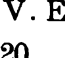
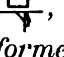
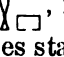

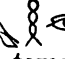
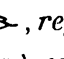
20. , P. M. H., N° 112; M. II, N° 20; *instant*, *moment*; à chaque *instant*, en tout *temps*, διαπαντός, 117, 118 note 2.
21. , les *bras*, , les *bras*, les *membres* en général. V. E., N°s 210, 211, 212; P. M. H., N°s 20 et 115. Être aux *bras*, être praticable, être licite, permis, être à la faculté ἐξεῖναι, 160, 161; dans tous les *membres*, 135.
22. , *droit*, *juste*, *équitable*, en *équilibre*. , au *droit*, dans la direction du centre, 144, 148-149.
23. , P. M. H., N° 31; V. E., N° 231, *entrer*; il *est entré* au cœur, il *a convenu*, il *a été trouvé bon*, εἰδοξεν, 125, 127; qui *a le cœur pénétré* d'un *devoir*, d'une *pensée*, φροντίζων, 117.
24. , copte ωϣϣ, P. M. H., N° 118, *multus*, *nombre*, *quantité*: , *selon leur nombre*, tant qu'il *y en a*; comparez , N° 38. Voyez *Voyage d'un Égyptien*, p. 75, 85, 122 et 232.
25. , *Pierre dure*, toute espèce de *pierres précieuses*, 140;  λ, *Pierre de taille*, στερεὸς λίθος, 163.
26. , , , copte ϣϣ, εϣϣ, ελ, ελλ. P. M. H., N° 43; V. E., N° 232, *faire*. Il *a fait*, 111; plus que *n'avaient fait* les Anciens, 116; qu'ils *fassent*, συντελεῖν, 133; *faire la cérémonie*, 150; que soient *faits* ces jours en fêtes, ἄγειν, 154; *faire toute chose* qu'il est de règle de *faire*, συντελεῖν τὰλλα τὰ νομιζόμενα, 154; que chacun les *fasse*, 154.
- , *faire placer*, παρτιθέναι, 133.
- , *quand se fit*, 144.











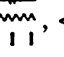
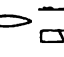


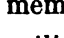



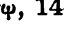
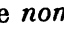
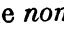


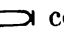

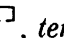


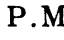

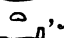


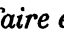
 , comme on fait, καθὰ, 133.



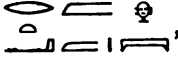

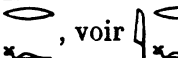

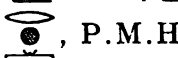

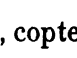

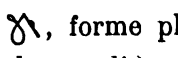
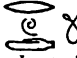
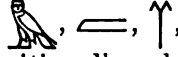
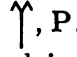
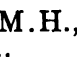
  , qu'ils fassent, eux faisant, συντελοῦσι, 160.

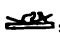
27.  ,  , *compagnon, compagne*; aussi préposition de direction, de **proximité**. Je **passé** le temps à regarder *au ciel*, 126; l'*anneau compagnon* de leur main, 126, 160.
28.  , P.M.H., N^{os} 50 et 51; V.E., N^o 235, préposition *en, dans*.   et  , employé substantivement, *ceux qui sont dans*, 131;  , οἱ ἐν Αἰγύπτῳ, 160, 163.
29. , P.M.H., N^o 84; V.E., N^o 243; copte *ane*, *la tête*. Être à *la tête*, ἀφηγέομαι, 109.
30. , employé comme particule, et peut-être par erreur à la place de  : *mensuellement*, 154, 155; *annuellement*, κατ' ἐνιαυτόν, 155, 160.
31. , *ancien, antique*; au pluriel, *les Anciens, les hommes du passé*, 116.
32.  , P.M.H., N^o 86; V.E., N^o 247; *rite, cérémonie, institution, règlement*. *Tout rite établi*, τᾶλλα τὰ νομιζόμενα, 133, 136.
33.  , *auguste, vénérable, saint*. *Le naos auguste*, 140, 141.
34.  , P.M.H., N^o 147, copte *σηε*, *prêtre, sacerdote*, ἱερεὺς, 125. Les *prêtres*, 157; *fonctions sacerdotales, fonctions de prêtres*, 157; *fonction de prêtre du roi*, ἱερατεῖαν αὐτοῦ, 159.
35.  , P.M.H., N^o 148; V.E., N^o 293, *grand, beau-*



- coup, très, considérablement. Grandement, grandement, δαφιλῶς καὶ ἐνδόξως, 118; la grande fonction (la royauté), 125, 144; dans les grandes panégyries, ἐν ταῖς μεγάλας πανηγύρεσιν, 140.*
36. , *couronne à aspic; à l'instar des couronnes à aspics, ... τῶν ἀσπιδοειδῶν βασιλειῶν, 144, 146.*
37. , V. E., N° 296, *passer le temps, veiller, 126.*
38. , M. II, N° 49; *quantité, nombre, abondance. En leur quantité, tant qu'il y en a, , 125; , 154. Voir N° 24.*
39. , P. M. H., N° 154; V. E., N° 298; copte σππ, σπον, *être, exister. Être à la tête, ἀφηγέομαι, 109; qui sont sur..., τῶν ἐπὶ..., 144, 149; être aux bras, à la faculté, être permis, εἶσιναι, 160, 161; faire qu'elle soit (placée), ἔχειν, 160; être à rendre un culte, 160.*
40. , *ceux qui sont, ceux qui existent, les individus, les particuliers, οἱ ἰδιώται, 160.*
41. , *aimer, vouloir, désirer, 160, 162.*
42. , V. E., N° 313, *la gauche, 149, 151.*
43. , V. E., N° 315, *la droite, 151.*
44. , P. M. H., N° 80; V. E., N° 319, copte ονς, *vivre, vivant. Dans les cartouches d'Épiphané : vivant éternellement, αἰωνοβίος.*
45. , P. M. H., N° 81; V. E., N° 320; *Vie-santé-force, ou Vie-santé-incolûmité, 125, 128.*
46. , *la couronne blanche de la Haute-Égypte, 145.*
47. , copte ραρ, *l'argent, Ἄργυρός, 120.*

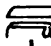
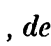
48.  V. E., N° 326, *lieu, endroit : lieu saint*, ἀδύτος, 140, 141.
49.   Δ , *entrer, s'introduire, introduire, arriver, survenir; introduction royale au temple*, cérémonie qui avait lieu lors de la prise officielle de possession de la couronne, 144.
50.  \odot , *Bak, un des noms de l'Égypte*, Αἴγύπτος, 129, 131.
51.  \odot , variante du précédent, 154.
52.   P. M. H., N° 224; M. II, N° 61; V. E., N° 373, *élever, hausser, être haut, long : élever la voix*, 132.
53.  \sim , P. M. H., N° 238, *copte κογ, angle, coin*, 151.
54.  σ , P. M. H., N° 258; V. E., N° 378, *la bracoure, la force prépondérante, la victoire, νίκη, 125; victorieux*, 129.
55.   V. E., N° 356, *appeler, interpeller : appeler de nom, nommer*, προσονομάζω, p. 129; προσαγορεύω, 157.
56.   V. E., N° 392, *ouvrage, œuvre, travail, acte*, ἔργον, 120.
57.  P. M. H., N°s 226, 227, *personne, individu, être, forme*. Ce mot s'emploie comme support des pronoms personnels, 133, 136.
58.  \odot , nom de *chapelle, sanctuaire*, où étaient placées les statues et images des dieux, 140, 141.
59.    \odot , *regarder, considérer, contempler*. Passer son temps à regarder au ciel, 126.

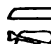
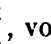
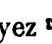
60. , V.E., Nos 107 et sqq., préposition de direction, à, vers, en, dans, sur, etc. A la Maison Royale, εἰς τὸ βασιλικόν, 110; au temple, 120; en, par, en ce que, 120; entrer au temple, εἰς, 144; pour, afin de, 160; pour rendre manifeste, ὅπως, 160; en tête, sur la tête, 157.
61. , conjonctif : que sa fonction, 125.
62. , particule du comparatif de supériorité; plus que les Anciens n'avaient fait, πολὺ κρείσσον, 116.
63.  , auprès, au lieu de, 164.
64.   , voir  1.
65.   , voir Nos 24 et 38.
66.   , mode, manière, cela : combiné avec   , de la même manière, ὡσαύτως, 110; ὁμοίως, 150;   , au milieu de cela, de ces choses, αὐτῶν ἐν τῷ μέσῳ, 144, 147.
67.  ,  copte ρΔΠ, nom; appeler de nom, sur-nommer, nommer, προσονομάζω, 129; saluer le nom, 132; temples à son nom (au nom du roi), 133, 134, 137, 140, 157, 164.
68.   , temple, ἱερόν, 133, 134, 140, 157, 164.
69.  , P.M.H., N° 301; V.E., N° 444; donner, faire; donner (en contribution), συντελεῖν, 110; il a donné toutes choses, δίδωμι, 118; les dieux lui ont donné la santé, δίδωμι, 125; la couronne fut donnée, 145.
Comme auxiliaire : faire connaître, 111; mettre derrière soi, rejeter, dédaigner, 113.
70.  , faire, mettre, παρατίθεναι, 133.
71.   , faire être, causer, 135.


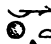
72.  , faire être dans un endroit, placer, ἔχειν, 160.
73.  , όπως δ' εὔσημος, 140; όπως γνώριμον, 160.
74.  , mettre sur le dessus, ἐπιθεῖναι, 144, 147.
75.  , dresser, élever, στῆσαι, 164.
76.  , voir  , N° 13.
77.  , P. M. H., N° 307; M. II, N° 85; V. E., N° 445; connaître, savoir, 111.
78.  ,  ,  , copte ραππε, année; commencement de l'année, 155, 156; par an, chaque année, κατ' ἐνιαυτόν, 155, 160.
79.  , forme pleine,  ; en parlant des pierres : dure, solide; pierre de taille, σπηρεὸς λίθος, 164. Pour les autres acceptions, voir P. M. H., N°s 304, 305; M. II, N° 83; V. E., N° 440.
80.  ,  ,  , P. M. H., N° 311; V. E., N° 451; préposition d'emplois divers, que le copte n'a pas conservée. Être à la tête, 109; de même de la portion, 110; en or, 140; orné de, 120; entrer au cœur, convenir, 125; par trois fois, 133; dans les panégyries, ἐν ταῖς πανηγύρεσιν, 133, 154; jour au nom du roi, 133; dans les temples, 140, 154; dans le lieu saint, ἐν τοῖς ἁγίοις, 140, 141; un dieu sort de sa chapelle, 140; dans le temple de Phtah, 144; en, quand, 144, 150; dans le lieu, 144, 147; établi en fête, 150; commencement de toutes sortes de biens, 150; dans chaque mois, en tout mois, κατὰ μηνὰ, 154; en fête, 154; en ces fêtes, 154; dans leur maison, παρ' αὐτοῖς, 160; en écriture, γράμμασιν, 164; dans tous les temples, ἐν ἑκάστῳ τῶν ἱερῶν, 164.


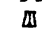
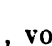
, variante du précédent, en elles, dans lesquelles, ἐν αἷς, 140, 141; par lui, 144.

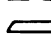
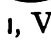
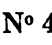
81.  , V. E., N° 821, depuis, ἀπό, 157.


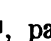
82.  , devant, 133.


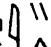

83.  , voyez , N° 18.






84.  , V. E., N° 894, après, lorsque, 142.



85.  , voyez .


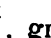
86.  , V. E., N° 463; P. M. H., N° 327, copte , lieu, endroit, 144, 147; dans le lieu, auprès de, 164.

87.  , particule de séparation, de provenance, de la part de, from, ex : il prit la royauté de son père, παρά τοῦ πατρὸς, 150.

88.  , copte , impératif invitatif, viens! Viens à terre! (tombe!) 113-114.

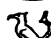

 , et    , que soient faits, ἄγειν, 151.

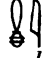
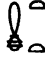

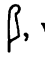
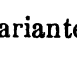
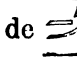

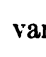
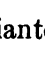
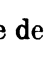

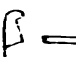

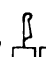
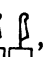



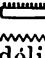



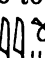
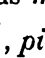

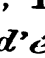


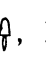

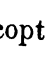


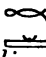

88 bis.  , espèce d'étoffe, 111.

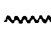
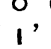
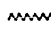

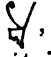
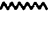
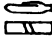


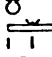
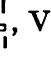
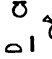
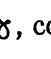
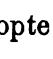


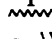

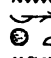
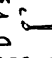
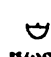




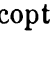

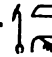
89.  , groupe combiné, formé du verbe substantif et du pronom indéfini. Qu'il soit fait élever, qu'on fasse élever, στήσαι δέ, 129, 130-131; ayant été, comme a été, 133, 139; qu'il soit fait sortir, qu'on fasse sortir, 140; qu'il soit placé, qu'on place, 144, 147; qu'il y ait, qu'il y soit, y étant, 154.


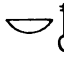

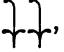
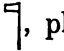
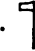
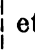



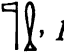
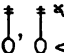

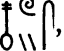
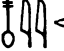
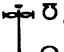
      , qu'ils fassent, συνελεῖν, 160, 163.

90.  , V. E., N° 486, chef, préposé, directeur, 111.


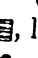
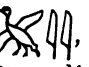

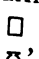

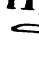
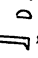
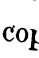
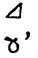


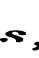





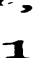


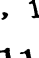








91.  , V. E., N° 491, neuf, nouveau, 120.

92. , P.M.H., N° 713; V.E., N° 496, *comme, selon; selon leur multitude, tant qu'il y en a, 120; καθι, 133.*
93. , V.E., N° 497, *de même, pareillement; substantif copie, fac-similé.* , *de la même manière, ὡσαύτως, 110; ὁμοίως, 150; pareillement, aussi, 160.*
94. , variante de  , *vrai, vérité : vraiment bien, 120.*
95.    , variante de  , *ce qui convient, faire ce qui convient, accomplir la règle, le devoir, 117, 118.*
96.    , *maisons de vérité, temples, ἐερά, 114, 133, 154, 157, 164.*
97.  , copte *ματ, mère, 113.*
98.  , V.E., N° 521, *mal, douleur, souffrance; délivré de tous maux, 113.*
99.       , *pièces d'étoffes, 111, 114, 115.*
100.  , M. II, N° 101, *former, fabriquer, confectionner, 120; faiseur (de bienfaits), bienfaisant, εὐεργέτης, 154.*
101.  , copte *μαε, P.M.H., N° 362; V.E., N° 535, naître, naissance, 133; né, enfant, 145; fête du jour anniversaire de la naissance, τὰ γενέθλια, 149.*
102. , signe des nombres *ordinaux : premier, second, troisième, 164.*
103.  , P.M.H., N° 380; V.E., N° 540, copte *μαε, remplir, accomplir; rempli de pierres précieuses, 140.*
104. , *couronne, bandeau de fleurs; cérémonie dans laquelle les prêtres se coiffaient de couronnes de ce genre, στεφανηφόρια, 157, 158.*





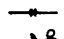
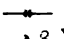
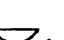


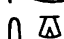

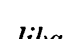



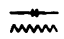



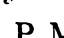



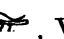
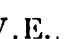
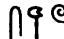







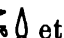

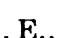
105. , , particule du génitif; V.E., Nos 542, 543 et 544; 110, 111; les prêtres *des* temples, τῶν, 125, 157; les panégyries *des* temples, 133; les naos *des* dieux, 140; chapelle *du* dieu Épiphane, 140, 160; le cœur *du* roi, 117; le cœur *des* prêtres, 125; le nom *du* roi, 132; la statue *du* roi vivant éternellement, τοῦ αἰωνοβίου, 129; jour *d'*exode, 133; la naissance *du* roi, 133; de même *de*, 150; la cérémonie *de* la royale sortie, 150; écriture *des* divines paroles, *des* livres, *des* Grecs, 164; à lui, ἀὐτῷ; à elles, 133; *aux* dieux, τοῖς θεοῖς, 133; à Horus, à Set, 145.
106. , relatif, pour , 157.
107. , la couronne rouge de la Basse-Égypte, dont le nom était  et , 144, 145.
108. , affixe de l'adjectif, *culte établi*, 129.
109. , préfixe des pronoms; voir à chaque pronom.
110.  , V.E., N° 585, *bien, en bon état*, 120, 122.
111.   , copte πατ, *toile, tissu, ὀθόνιον*, 110, 111.
112. , article pluriel, copte κε, *les toiles*, 111.
113. , particule du génitif, copte πτε, V.E., N° 574 : la mère *d'*Horus, 113; *ibid.*, , la résidence *d'*Hapi, 120; stèle *de* pierre dure, 163.
114. , V.E., N° 575, pronom relatif, *que, qui*, copte πτε : le globe ailé *qui* est, 144; ceux *qui* voudront, 160.
115.  , V.E., N° 580, *force, puissance, prépondérance, victoire*, κρῆτος, 125.
116.   , forme capricieuse   , copte πωραα, *délivrer, sauver*, 113.
117. , or; voir .

118. , V. E., N° 588, copte $\pi\eta\Delta$, *seigneur, maître*, , *seigneur des bontés ou des bienfaits*, Εὐχάριστος , 129, 140, 157, 159, 160, 164.
119. , V. E., N° 587; *tout* : *tous* maux, 113; à *tous* les autres, $\tau\omicron\iota\varsigma$ ἄλλοις, 116, 117; à *tout* instant, $\delta\iota\alpha\pi\alpha\nu\tau\omicron\varsigma$, 117, 118 note 2; *toute* chose, 118, 120, 150, 154; en *tout* mois, $\kappa\alpha\tau\acute{\alpha}$ μηνά, 154.
120. , V. E., N° 593, *ce, cela, cela même* : en récompense de *cela*, *de ces choses*, ἀνθ' ὧν, 125.
121. , pl.  et , *dieu, dieux* : *dieu* Épiphané, θεὸς Ἐπιφανής, 129, 140, 157, 159, 160, 164; les *dieux* du pays, 133, 140; un *dieu* sort, 140; 149; les *dieux*, οἱ θεοί, 125.
122. , *divines paroles, les hiéroglyphes, la langue sacrée* : en *écriture sacrée*, ἱεροῖς γράμμασιν, 164.
123. , , *temple*, ἱερόν, 119; des *temples*, ἱερά, 120.
124. , *prophète*, l'une des classes de prêtres; *prêtrise, sacerdoce*, 145.
125. , P. M. H., Nos 418, 419; V. E., N° 603; *bon, beau, parfait, accompli*, 120, 122; toutes choses *bonnes*, $\tau\acute{\alpha}\lambda\lambda' \acute{\alpha}\gamma\alpha\theta\acute{\alpha} \pi\acute{\alpha}\nu\tau\alpha$, 125; à l'*heureux* événement, Ἀγαθῆ τύχῃ, 125, 127; *châris*; pl. , voir N° 118.
126. , variante, 120, 122.
127. , *jusqu'à, s'étendant à; parfait; jusqu'à la même époque*, ἕως τῶν αὐτῶν χρόνων, 144; *parfait, parachevant cinq jours*, ἐφ' ἡμέρας πέντε, 157.
128. , et variantes, *sauver, délivrer*, ἐπαμύνω, 129, 131, 132.

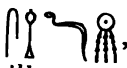
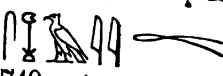

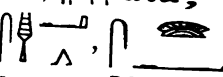
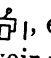



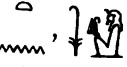
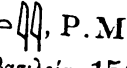

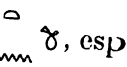
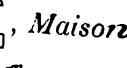


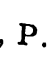
L'INSCRIPTION HIÉROGLYPHIQUE



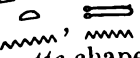
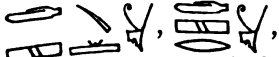

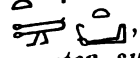
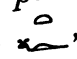

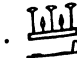


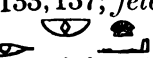


129. , V.E., N° 596, *saluer*,
130. , l'article masculin singulier,
131. , article possessif quand masculin singulier : *mon seigneur*,
132.    , particule démonstrative, *ce décret*, τὸ δὲ ψήφισμα τοῦτο,
133.  , copte *ne*, *le ciel*, 112, 126.
134.                     , *Byssus*, βύσσοις, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 544, 545, 546, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568, 569, 570, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 578, 579, 580, 581, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 618, 619, 620, 621, 622, 623, 624, 625, 626, 627, 628, 629, 630, 631, 632, 633, 634, 635, 636, 637, 638, 639, 640, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647, 648, 649, 650, 651, 652, 653, 654, 655, 656, 657, 658, 659, 660, 661, 662, 663, 664, 665, 666, 667, 668, 669, 670, 671, 672, 673, 674, 675, 676, 677, 678, 679, 680, 681, 682, 683, 684, 685, 686, 687, 688, 689, 690, 691, 692, 693, 694, 695, 696, 697, 698, 699, 700, 701, 702, 703, 704, 705, 706, 707, 708, 709, 710, 711, 712, 713, 714, 715, 716, 717, 718, 719, 720, 721, 722, 723, 724, 725, 726, 727, 728, 729, 730, 731, 732, 733, 734, 735, 736, 737, 738, 739, 740, 741, 742, 743, 744, 745, 746, 747, 748, 749, 750, 751, 752, 753, 754, 755, 756, 757, 758, 759, 760, 761, 762, 763, 764, 765, 766, 767, 768, 769, 770, 771, 772, 773, 774, 775, 776, 777, 778, 779, 780, 781, 782, 783, 784, 785, 786, 787, 788, 789, 790, 791, 792, 793, 794, 795, 796, 797, 798, 799, 800, 801, 802, 803, 804, 805, 806, 807, 808, 809, 810, 811, 812, 813, 814, 815, 816, 817, 818, 819, 820, 821, 822, 823, 824, 825, 826, 827, 828, 829, 830, 831, 832, 833, 834, 835, 836, 837, 838, 839, 840, 841, 842, 843, 844, 845, 846, 847, 848, 849, 850, 851, 852, 853, 854, 855, 856, 857, 858, 859, 860, 861, 862, 863, 864, 865, 866, 867, 868, 869, 870, 871, 872, 873, 874, 875, 876, 877, 878, 879, 880, 881, 882, 883, 884, 885, 886, 887, 888, 889, 890, 891, 892, 893, 894, 895, 896, 897, 898, 899, 900, 901, 902, 903, 904, 905, 906, 907, 908, 909, 910, 911, 912, 913, 914, 915, 916, 917, 918, 919, 920, 921, 922, 923, 924, 925, 926, 927, 928, 929, 930, 931, 932, 933, 934, 935, 936, 937, 938, 939, 940, 941, 942, 943, 944, 945, 946, 947, 948, 949, 950, 951, 952, 953, 954, 955, 956, 957, 958, 959, 960, 961, 962, 963, 964, 965, 966, 967, 968, 969, 970, 971, 972, 973, 974, 975, 976, 977, 978, 979, 980, 981, 982, 983, 984, 985, 986, 987, 988, 989, 990, 991, 992, 993, 994, 995, 996, 997, 998, 999, 1000

194 L'INSCRIPTION HIÉROGLYPHIQUE DE ROSETTE

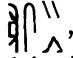
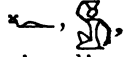





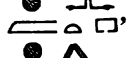

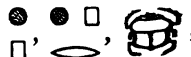






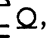

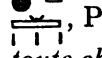
- , possessif pluriel, *leur* : à *leur* tête, 109; *leur* entretien, 118; *leur* tête, 157; *leur* main, 160; *leur* maison, 160.
143. , voir N° 26.
144. , voir N° 6.
145. , copte *coṣ*, *jour*, 142 note 2.
146. , V.E., N° 646, *personne, individu*;  , *tout individu*, 154.
147.  , P.M.H., N° 531; *inscrire, graver*, 161.
148.   , *libation, σπονδή*, 154, 155.
149.   , variante du précédent, 155, 157.
150.   , P.M.H., N° 552; V.E., N° 675, copte *cenṯ*, *fonder, ιδρύω*, 120, 123.
151.  , P.M.H., N° 560; V.E., N° 681, copte *cen*, *fois, occasion : trois fois, τρις*, 133.
152.     , V.E., N°s 189 et 698, copte *ctot*, *trembler, frissonner, frisson, ébranlement*, 135.
153.    , *prescription, décret, ordre, ordonnance*, 163, 164.
154.   , *introduire, arriver, faire arriver, introduction, arrivée, événement*, 119; la demeure où est *introduit* (et *installé*) Hapi vivant, τὸ Ἀπτεῖον, 121; à l'heureux *événement*, Ἀγαθῆ ἰσχύη, 125, 127.
155.    et , V.E., N° 707; *ornier, embellir, κατεσκευάζω*, 120, 122.


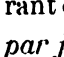
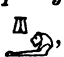


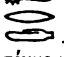
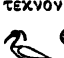

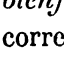
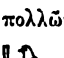

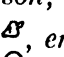
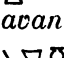
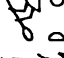

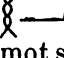
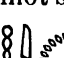
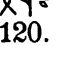
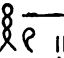
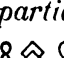
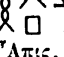
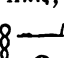









L'INSCRIPTION HIÉROGLYPH

156.  V. E., N° 969, ren
illustrer, ἐπιφανῆ, ποιέω, 149.
157. , , P. M. H.,
740, γράμματα, 164.
158. , voir les
groupes, Nos 212, 180 et 227.
159. , et ses composés, P. M. H.
voir pages 140, 141, 142, 144
160. , *filis*, 145.
161. , V. E., N° 725, pronom
du singulier : *il, lui, cela*, 1
162. , les couronnes de
163. , *roi, royal*, 27;
164. , P. M. H., N° 507, la r
ἡ βασιλεία, 150.
165. , titre exprimant la royau
βασιλεύς, 129.
166. , *δ*, espèce d'étoffe, 111.
167. , *Maison royale, palais*, 2
168. , V. E., N° 1049, di
comprendre, découvrir;  sible, compréhensible, manifeste,
163. M. Birch a découvert la vari
prouve la lecture *caā*.
169. , P. M. H., N° 534, *saint, sac*

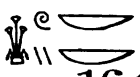

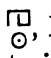
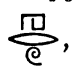


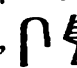

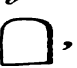

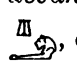

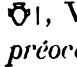
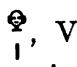
- 140, 141; *rendre un culte, rendre les honneurs religieux*, τῶξω καὶ τιμᾶω, 160, 163.
170. , P. M. H., N° 611; *établi, institué, chose réglementaire, usitée*; culte établi, 129, 130; tous les rites établis, τὰλλα τὰ νομιζόμενα, 133; toutes les choses instituées, *ibid.*, 154.
171. , un des noms de l'Égypte, 160, 163.
172. , pronom démonstratif féminin singulier : *cette* chapelle, 140, 144, 160.
173. , V. E., N° 786, *τεῖνον*, rouge; la couronne rouge de la Basse-Égypte, 144, 145.
174. , P. M. H., N° 651; V. E., N° 782; *main*, 126, 160.
175. , M. II, N° 180; V. E., N° 196; *emporter, porter, supporter, prendre la charge*, 119.
176. , P. M. H., N° 628, *père*, πατήρ, 150.
177. , *établir, rendre stable, faire durer, durer*, διαμένω, 125; *établi en fête*, 150.
178. , V. E., N° 821; *commençant, depuis*, ἀπό, 157.
179. , V. E., N° 809, *écrit, livre, lettre; l'écriture des livres*, ἐνχώρια γράμματα, 164.
180. , *lever, sortie, fête avec procession à l'extérieur des temples; fêter, célébrer, etc.; jour de sortie, exode*, 133, 137; *fête avec exode*, 150, 152; *royale sortie*, 150 : , *célébrer fêtes et exodes*, 160; qu'on fasse sortir, 140. , *faire, fête, fêter, célébrer*, 120.
181. , P. M. H., N° 686; V. E., N° 839; *prendre, saisir*, *copte* *μεν, σον*; παραλαμβάνω, 144, 150.







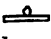








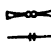
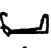
L'INSCRIPTION HIÉROGLYI

182. , P.M.H., N° 687; V.E.
faire le *service* religieux, θερα
183. , pronom personnel d
singulier. Avec  affixe: il
il a fêté, 120; il a fondé, 120; il a
150; par lui, 144; possessif: sa
pelle, 140; son père, 150.
184. , autel, βωμός, 120; fête
συντελεῖν θυσίας, 157, 158.
185. , P.M.H., N° 715;
abandonner, laisser, délaisser,
186. , illustre, auguste, vénérable,
187. , V.E., N° 854, particule qui
la relation intime, 141, 153.
188. , chapelle, sanctuaire, ναός;
189. , voyez N° 154.
190. , P.M.H., N° 757; V.E.
, être, exister, 129, 130; 
mettre, 135; voir   
191.  , anneau, sceau, δακτύλιος, 126, 16
192. , V.E., N° 871, quand, lorsque.
193. , P.M.H., N° 765; V.E., N° 869; c
toute chose, 118, 120; toutes choses bonn
πάντα, 125; toute espèce de choses heureuse
150; toutes les choses instituées, τὰλλα τὰ νοι
157; toutes les choses faites, τὰς τε γινομέ
154; choses sur les autels, sacrifices, 158.






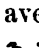


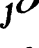
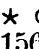
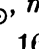

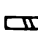




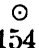






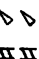
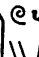

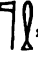

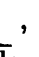
194. , V. E., N° 832, *sous, à, avec*; la royauté demeurant à lui, *avec lui*, ἀντὶ, 125;   , *trois fois par jour*, τρεῖς τῆς ἡμέρας, 133, 136; κατὰ, 136.
195. , *antérieurement, auparavant*, 150.
196.  , V. E., N° 878, copte *spot*, *enfant, postérité*, τέκνον, 125.
197.   , P. M. H., N° 724, *biens, bonheur, bienfaits, chose heureuse, avantage*, et les adjectifs correspondants; l'origine de toute sorte de *biens*, πολλῶν ἀγαθῶν ἀρχηγός, 153.
198.  , P. M. H., N° 733; V. E., N° 886; *voix, parole, son*, 132.
199. , *en, dedans, chez*; aussi *devant, partie antérieure, avant, ce qui commence*, ἀρχηγός.
200.  , *statue, image*, εἰκών, 129, 133, 164.
201.  , *graver, sculpter*, 134 note 1, 161, 164.
202.  , *et, avec*, καί, 114, 120, 125, 127, 133, 154, 157. Ce mot s'écrivait anciennement  . Voir V. E., N° 407.
203.  , *pierrieres, pierres précieuses*, λίθοι πολυτέλεις, 120.
204.  , P. M. H., N° 773; V. E., N° 898; *membres, parties du corps, organes*, 135.
205.   , Hapi vivant, le taureau sacré de Memphis, Ἱαπίς, 120.
206.  , *holocauste, sacrifice*, θυσία, 154, 155, 158.
207.  , *et, avec*, καί, 127, 129, 133; μετὰ, 140.












L'INSCRIPTION HIÉROGLYPHE

208.  ^e, Grecs; en écriture *μασιν*, 164.
209.  ^e, les couronnes de
210.  ^e, P. M. H., N° 807; V. E., trois fois par jour, τρις τις α 133, 137, 138; jour d'exode panegyries, 140; à son jour naissance, τα γενέθλια, 149; cinq jours, ημερας πέντε, 15
211.  ^e,  ^e, en plus, e 116; προς, 157, 159 note
212.  ^e,  ^e, P. M. H. debout, faire tenir debout élevé, στήσαι, 129, 131; faire élever, faire dresser, στή
213.  ^e,  ^e, une pierre de
214.  ^e, P. M. H., Nos 797 e devant, commencement,
215.  ^e, antérieurement, au
216.  ^e, V. E., N° 939, copte
217.  ^e, V. E., N° 939, le co préoccupé d'un soin, φρονι venir, 117, 125, εδοξεν.
218.  ^e, V. E., N° 946; parl avoir le cœur pénétré de convenir, 117, 125; je parle de son nom, par son nom pour saluer, 132; graver

- à rendre un culte, 160; graver *sur* une stèle, 163.
219. , V. E., N° 952, *le dessus, le haut, sur, au-dessus*, 144, 147, 148.
220.  |, V. E., N° 948; délivré *de* maux, 113.
221.  | |, V. E., N° 954, *sur, au-dessus, ἐπί*, 144, 146, 155.
222.  | |, V. E., N° 958, *dans, dans l'intérieur, au milieu; au milieu d'elles, αὐτῶν ἐν τῷ μέσῳ*, 144, 147.
223. , peut-être un globe ailé, ou un disque à cornes, 144, 147, 148.
224. , comparez le N° 207, *et, avec, καί*, 120, 125, 140.
225. , P. M. H., N° 839; V. E., N° 966; *repos, paix, déposer, faire, reposer, καθιδρῶσαι*, 140.
226. , *panégyrie, fête; en ces fêtes*, 154; *ἐορταί*, 160.
227. , même valeur que le précédent, *πανηγύρις*; dans les *panégyries*, 133; *panégyries* des temples, 137; *panégyries* avec exodes, 137; dans les grandes *panégyries*, 140; instituer un jour en *fête*, 154; *fêter les autels, sacrifier, συντελεῖν θυσίας*, 157, 158.
228.  |  | Λ, V. E., N° 973, *avoir besoin, réclamer, rechercher*, 118.
229.  |  |, *honneurs religieux, culte*, 129, 130.
230.  |, P. M. H., N° 706, *corps, cadavre*, 118.
231.  |, P. M. H., N° 709; *toujours, éternellement, à toujours*, *εἰς τὸν ἅπαντα χρόνον*, 125.
232.  |  |, P. M. H., N° 704; V. E., n° 999; *arranger, organiser, disposer*, 158.

L'INSCRIPTION HIÉROGLYPHIQUE

233.  , P. M. H., N° 699; V. E.  *moyen de, à cause de;* 
234.  , V. E., N° 1092; pronom  personne du masculin singulier avec  préfixe, 113.
235.  , le seigneur des diadèmes,
236.  seul pour exprimer l'idée  jour,
237.  *  , mois; chaque mois, par 156, 160.
238.   , mois de Mésori, $\mu\epsilon\sigma\omega\rho\eta$ 14.
239.   , mois de Thoth, $\theta\omega\theta$, 14.
240.   , mois de Mechir, 150.
241.  , le trente, le trentième jour  du mois 154.
242.   , chapelle, naos, $\nu\alpha\acute{o}\varsigma$, 140, 144, 160.
243.   , temple; le temple de la demeure Ἄπειρον , 120, 121, 122; 127 note 1; le temple $\tau\acute{o}$ ἐν Μέμμεε ἐρόν, 144.
244.   , les demeures divines, les temples; temples, ἐν τοῖς ἱεροῖς, 150. Voir Nos 243, 96 et 6.
245.   , les animaux des temples; aux animaux ἱεροῖς ζῴου , 116, 117.
246.  , prophète, prêtre, ἱερεὺς , 157. Voir N° 124.
247.   , Sa Sainteté, Sa Majesté, formule de r employée à l'égard des rois et des dieux, 113, 144

248. , *les nomes, les provinces, le pays, l'Égypte*, 133, 140.
249. , V. E., N° 1045, *reproduire, figurer, représenter*, 129, 132, 149.
250. , *or*; un naos d'*or*, 140. Une faute d'impression a fait écrire ici  au lieu de .
251. , *l'ornement sacré* dont on parait les statues divines pendant les cérémonies, *ιερόν κόσμον*, 133, 136.
252. , *insignes, ornements*, 147, 148.
253. , , , et leurs combinaisons, 144, 145, 146.
254. , la Haute et la Basse-Égypte, *ἡ ἄνω χώρα καὶ ἡ κάτω*, 149.

VOYAGE D'UN EGYPTIEN

RÉPONSE A LA

I

Au commencement du mois de mars 1867 par un de mes amis de Paris qu'un article veillante contre mon ouvrage : *Voyage d'un Paris par M. Henri B.* avait été remis à la rédaction de la *Revue* de la librairie A. Franck, gérée à Paris par M. Henri B. On m'en nommait l'auteur; c'était de M. Henri B. après avoir résigné ses fonctions de consul de Caire, attendait alors, à Auteuil, sa nomination à postes élevés de la science française. L'auteur n'avait mulé l'intention, devait exciter une curiosité

1. H. Brugsch avait, dans un article paru au t. II de la *Revue* de 1867, proposé une traduction du *Papyrus Anastasius* différente de celle de Chabas. Chabas crut qu'il avait été dans son entreprise par les égyptologues parisiens, et il écrivit *Réponse à la Critique*, qui fut publiée en 1868, à Chalon-sur-Saône, en une brochure de 104 pages, avec le mot de « Juvénal (Sat. II) Loricipedem rectus de » en exergue. Le prix fut fixé à 1 franc, prix du tirage à part de la *Critique de Brugsch*. — G. M.

Aussi le même avis me parvint-il de divers côtés, et même de l'étranger. Toutefois, l'incubation fut longue, car c'est seulement dans les numéros du 17 août et du 17 septembre que le factum a été imprimé.

Finalement, tandis que j'assistais à Paris aux séances du Congrès universel d'anthropologie, le premier numéro de l'article fut mis en distribution et vint aux mains de plusieurs de mes confrères du Congrès; un exemplaire en fut adressé chez moi par les soins de l'éditeur de la *Revue critique*. Grâce à ce concours de circonstances, j'ai pu, avant de l'avoir lu moi-même, constater l'effet pénible que cette critique amère a produit sur mes amis, à Paris comme à Chalon-sur-Saône.

Composé chez M. Mariette, à Auteuil, révisé¹ au Musée égyptien du Louvre, le pamphlet de M. Brugsch a fait son apparition en même temps qu'un *Mémoire sur les attaques des peuples de la Méditerranée contre l'Égypte*, dans lequel M. de Rougé, parlant pour la première fois de mon livre, n'y signale que des contresens et des erreurs². Aussi personne ne s'est trompé sur les rancunes que cet acte d'hostilité a eu pour objet de caresser. Très reconnaissant envers ses promoteurs de Paris, bien qu'il ait dédaigné de la part de la France des faveurs qu'un savant français solliciterait en vain, M. Brugsch paye sa dette à sa manière. Le savant allemand apprécie bien les faiblesses humaines.

Deux petits incidents assez curieux pour la moralité de la chose ont précédé la publication de M. Brugsch; le premier, c'est qu'en juin dernier, la *Revue critique*, qui pos-

1. A défaut de revision, M. Brugsch imprime des phrases comme celles-ci : *Une certaine partie du chaire d'un animal qui entoure l'os* (*Dictionnaire*, p. 162).

2. J'avertis en passant que je réponds aujourd'hui seulement à M. Brugsch. Je ne cite les objections de M. de Rougé qu'à raison d'une coïncidence en apparence significative, mais qui toutefois ne peut bien n'être que fortuite.

RÉPONSE A LA

se dédaignait depuis plusieurs mois le com-
m'a demandé un exemplaire de mon
désirerais qu'il en fût rendu com-
l'auteur me fit à Paris, le 6 août,
donnait le caractère d'une démarche
suis laissé tromper. Après quelques
amicale, M. Brugsch promit de m'
le manuscrit de son article, pour
malveillance y était étrangère. Ren-
comme on peut aisément se le figurer
le fit prévoir d'avance quel qu'un
contenu du manuscrit, M. Brugsch
pas devoir me faire savoir pourquoi
cette circonstance tout l'avantage de
Mes lecteurs voudront bien me par-
lesquels je suis obligé d'entrer; je ti-
reconnu que nous n'avons pas affaire
dent de discussion scientifique, à des
tation de textes, qu'on peut envisager de
différentes, sans pour cela faire acte
auquel je réponds aujourd'hui à une
l'amour de la science, un tout autre
de quelques opinions. L'école de Cham-
question, ou plutôt elle l'a déjà jugée.

II

Mon attitude envers M. Brugsch a-t-elle justifi-
ables attaques? J'en serais fort étonné. Si j'ai eu à
dire ses vues relativement à divers textes sur lesquels
avait appuyé des systèmes chronologiques, mes critiques
n'ont eu rien d'aigre, ni de méticuleux. Elles se sont bornées
à l'indiquer.

1. Dans ma seconde série de *Mélanges égyptologiques*, imprimée
en 1864.

à toucher à quelques points importants, tels que, par exemple, la question de savoir s'il était permis d'admettre une ère des Renaissances, de reconnaître une éclipse de lune sous le règne de Takellotis I^{er}, etc. D'ailleurs, mes vues étaient exposées de manière à ne pas porter le plus léger préjudice à la réputation scientifique de M. Brugsch. Mais il y a mieux, et je suis bien forcé de le rappeler ici, j'avais exposé à M. Brugsch, par lettres particulières, la plupart de mes remarques, en l'invitant à les discuter avec moi et à faire droit lui-même à mes objections si bon lui eût semblé, auquel cas je n'aurais pas eu à les publier. M. Brugsch n'a jamais, dans sa correspondance, fait la moindre allusion à mes communications de cet ordre, et il lui a plu d'attribuer à M. de Rougé la correction que je lui ai adressée en ce qui touche sa manière de lire les dates afférentes aux cinq jours épagomènes. Je ne rappelle ce fait que pour aider à ses souvenirs, car je ne mets pas en doute que M. de Rougé ait pu faire la même observation que moi.

J'ai contesté aussi quelques-unes des opinions de M. Brugsch sur le système de transcription des hiéroglyphes. C'est là un détail de si minime importance que je ne crois pas que personne puisse m'en vouloir de tenir à ma méthode, alors surtout que je suis d'accord avec tous ceux qui, à l'exemple de M. Brugsch et de M. Lepsius, reproduisent toujours les textes égyptiens qu'ils transcrivent.

Enfin, si l'on consulte mes derniers ouvrages, on y trouvera M. Brugsch cité : comme érudit de premier ordre, justement honoré dans son pays et bien connu de toute l'Europe savante¹ ; comme auteur d'ouvrages d'inappréciable valeur, tels que les *Matériaux pour servir à la reconstruction du Calendrier égyptien*² ; comme un de ces explorateurs

1. Nom de Thèbes, p. x[; cf. t. II, p. 253, de ces *Œuvres diverses*].

2. *Recue rétrospective I*, p. 29[; cf. t. II, p. 387, de ces *Œuvres diverses*].

RÉPONSE A LA CRITIQUE

consciencieux qui acquittent leur dette à l'égard d'une mission de leur Gouvernement'; ce qui est tout à fait différent de ce qui a été dit par M. de Rougé.

En ce qui touche les travaux de M. de Rougé sur le voyage du Papyrus Anastasi I, je ne fais que répéter mes propres paroles (préface de l'ouvrage).

« L'importance du document qui a été depuis longtemps signalée. M. de Rougé a découvert le premier les noms de Sarepta; plus tard, M. Brugsch a donné des indications pour la géographie de l'Égypte; d'autres égyptologues ont prunts à ce texte précieux; mais ils portaient sur des phrases isolées graphes. Des traductions aussi fragmentaires que rarement rencontrer juste; aussi que rien de sérieux n'avait encore été l'interprétation du texte, jusqu'à l'essai que j'ai tenté a inséré dans son très remarquable travail sur les hiératiques. »

A la vérité, je n'ai pas parlé des nouvelles recherches de M. de Rougé auxquelles, selon M. Brugsch, M. de Rougé a fait connaître les passages les plus importants de ce papyrus. Je connais absolument rien de semblable. M. de Rougé a dit, longtemps après M. Goodwin, ce passage : « Je n'ai pas allé au pays de Khita; mais je ne suppose pas que le savant académicien ait chargé M. Brugsch de prendre une hypothèque tardive sur cette traduction d'une phrase simple. Au surplus, je le répète, ma réplique est aujourd'hui consacrée à M. Brugsch. Je répondrai à M. de Rougé lorsqu'il aura publié ses Œuvres complètes. »

1. *Revue rétrospective* I, p. 32 [; cf. t. II, p. 424, de ces Œuvres complètes].
2. *L'Inscription de Rosette*, p. 7 [; cf. t. III, p. 100, de ces Œuvres complètes].

à l'exemple de M. Brugsch, il aura fait connaître ses objections.

Tels sont les précédents du débat qui s'agite. Résumons maintenant les accusations portées par M. Brugsch contre moi.

III

M. Brugsch feint d'être d'accord avec moi sur l'utilité de l'analyse et de l'interprétation du texte du papyrus. *C'est par ce moyen, ainsi s'exprime-t-il, qu'on parviendra à bien comprendre les riches notions géographiques que fournit ce document antérieur de plus d'un siècle à la guerre de Troie*; cette déclaration faite, il se hâte d'affirmer que *j'ai méconnu entièrement l'arrangement du texte et la vraie intention de son auteur*. Ceci toutefois ne lui paraît pas encore suffisant pour amoindrir l'intérêt de mon livre, car il termine son article en ces termes : « Tandis que M. Chabas » considère le texte comme la description d'un voyage » réellement accompli par un guerrier égyptien en Syrie et » en Palestine, nous sommes convaincu que la lettre ne » donne qu'une esquisse, tracée rapidement et sans ordre » géographique, des villes, des localités et des courants les » plus difficiles à passer, dans les pays nommés, qui s'éten- » dent jusqu'à la frontière égyptienne. Cette esquisse a » évidemment été composée par l'auteur du manuscrit aux » seules fins de montrer à son collègue les difficultés d'un » voyage projeté et de le retenir dans les affaires paisibles » de la profession littéraire. C'est sous ce point de vue » seulement que les mentions historiques et géographiques » contenues dans ce curieux document doivent être jugées » et étudiées. »

La conséquence de cette assertion de M. Brugsch, c'est que non seulement ma traduction est mauvaise, mais que le texte, ne relatant qu'un voyage imaginaire où les noms

RÉPONSE A LA CRITIQUE

géographiques sont pris au hasard ne présente non plus qu'un fort maigre squelette. Lors même que ma traduction aurait pas à se fier sur les itinéraires du récit et par la division du manuscrit. Cela n'a pas empêché M. Brugsch de faire d'étranges associations d'idées.

Avant de m'occuper des objections à relever les points dominants de la traduction de M. Brugsch. Voici l'un des plus saillants :

« En lisant la traduction suivie » après l'avoir relue plusieurs fois, nous n'avons pu saisir le sens général. Nous avons trouvé des mots bien déterminés sans cependant les réunir. »

Ainsi M. Brugsch n'a pas compris ma traduction de mots trouve obscure, c'est pour lui une suite de mots connexion logique; celle qu'il appelle *sierra* vise sans la reproduction à être *claire et intelligible*. Comme je la reproduis la valeur tier, les lecteurs apprécieront aisément la valeur de la prétention. Mais mon but, aujourd'hui que je ne M. Brugsch que la vérité, va beaucoup plus loin. démontrer dans cet écrit :

1° Que jamais, à aucune époque de sa vie scientifique M. Brugsch n'a été capable de faire une traduction de Papyrus Anastasi I; que, par conséquent, s'il y avait ce document quelque chose que je n'eusse pas su y arriver, ce n'est point à coup sûr M. Brugsch qui pourra l'apercevoir;

2° Que ce qu'il appelle sa traduction, c'est tout simplement une copie altérée de la mienne, faite sur mon livre ligne à ligne et mot à mot, avec de gauches modifications fortement imprégnées de saveur tudesque, et violant la lettre du texte de la manière la plus formelle.

IV

Vidons encore une question préalable, et pour cela citons tout au long le paragraphe qui m'a été le plus sensible :

« A parler franchement, nous regrettons que M. Chabas, »
 » *qui aime à renvoyer aux recherches qu'il a publiées antérieurement*, n'ait pas toujours rendu la même justice à »
 » ses devanciers, de manière à mettre le monde savant en »
 » état d'apprécier exactement les véritables progrès que »
 » son travail fait faire à la science. Des mots, discutés et »
 » déterminés par d'autres savants, longtemps avant l'apparition de son livre, s'y trouvent traités comme étant »
 » inconnus jusqu'à présent ; des phrases entières, expliquées »
 » et traduites par d'autres égyptologues de longues années »
 » avant sa publication, sont presque textuellement reproduites dans la version de M. Chabas sans indication de »
 » source. Un auteur, qui lui-même fait ressortir l'exactitude »
 » de sa méthode, a mieux à faire que de relever les fautes »
 » de ses confrères et d'ignorer la plupart du temps les »
 » résultats de leurs travaux. La note 3 de la page 332 et »
 » toute la page 352, qui termine les discussions contenues »
 » dans son ouvrage, suffisent à donner une idée du système »
 » que nous reprochons à M. Chabas. Plus une science »
 » avance, plus les progrès augmentent et plus il est aisé de »
 » critiquer ; mais le critique ne doit pas oublier qu'il se sert »
 » d'instruments que ceux dont il relève les fautes lui ont »
 » mis en mains. »

Assurément, si je m'attendais à un reproche, ce n'était point à celui de ne pas me montrer reconnaissant envers ceux de mes collègues qui m'ont mis en mains des instruments de travail. Quand j'ai parlé de M. Brugsch comme de l'un des hommes qui ont le plus rendu de services à la science, quand j'ai opposé son infatigable activité, son zèle pour la divulgation des textes et des monuments à l'inertie

des savants officiels français, j'étais mû précisément vis-à-vis de mon adversaire d'aujourd'hui par un sentiment de gratitude et d'admiration que je conserve encore aujourd'hui. Il n'est pas absolument impossible que, dans un travail de grande étendue et sur des points devenus incontestables, je n'aie pas toujours cité mes devanciers; il peut se faire aussi que tous les résultats acquis avant moi ne me soient pas présents à la mémoire. C'est, en effet, une lourde tâche que celle de classer et de répertorier les notions répandues dans des centaines de publications; si quelques oublis peuvent être signalés dans mon livre, je ne m'en étonnerai pas, mais je serai toujours heureux de rendre justice à qui de droit sur la première réclamation qui me sera faite.

Voici la note 3 de la page 332 que M. Brugsch signale comme un spécimen du système qu'il condamne. Il s'agit du groupe $\leftarrow \text{𓂏} \text{𓂏} \text{𓂏}$; M. Goodwin traduit *most glorious, très glorieux, ce qui n'est pas exact, et M. de Rougé : le grand guerrier, ce qui ne l'est pas davantage. Ce groupe signifie vaillant, courageux, fort, et n'est nullement limité dans son emploi à la valeur militaire.* Je ne vois pas trop en quoi cette légère rectification, qui porte sur une nuance d'expression, soulève les susceptibilités de M. Brugsch.

Quant à la page 352, elle traite de la question de savoir si les Égyptiens, comme l'affirme M. de Rougé, se sont désignés eux-mêmes par le mot $\text{𓂏} \text{𓂏} \text{𓂏}$, *Retu*, lequel aurait ainsi servi de dénomination ethnique. Je me suis élevé avec force contre cette assertion, que je considère comme une grave erreur. J'ai, par suite, contesté l'identification des

1. M. de Rougé a démontré lui-même que l'idée *gloire* était beaucoup trop faible pour rendre compte des emplois du groupe en question, mais il a adopté ici le sens *guerrier*, qui n'a jamais appartenu à ce mot. Si par *guerrier* M. de Rougé entend *belliqueux*, il aurait fallu, comme l'a fait M. Goodwin, éviter de joindre deux adjectifs, et traduire *très belliqueux*; de même on traduirait $\text{𓂏} \text{𓂏} \text{𓂏}$, *très grand*, plus convenablement que *grand grand*.

Ludim de l'Écriture avec la race égyptienne, et rappelé, en terminant, que M. de Rougé s'était lui-même expliqué franchement sur le peu de solidité du terrain qu'il explorait.

Tels sont les deux faits caractéristiques que signale M. Brugsch pour jeter la défaveur sur ce qu'il nomme mon système. J'avoue que je n'aperçois pas mon crime. Ai-je affirmé des erreurs? Ai-je emprunté mes critiques à quelqu'un de mes collègues? Ces critiques ont-elles quelque chose d'aigre et de blessant? M. Brugsch aurait bien dû s'expliquer ou mieux encore laisser s'expliquer les deux égyptologues que la chose concerne.

Je le répète de nouveau, ma réplique est uniquement dirigée contre les attaques de M. Brugsch. Mon intention a toujours été de rendre justice à tous mes confrères et d'agir avec eux, non pas seulement loyalement, mais encore amicalement. C'est pour ce motif qu'en ce qui regarde M. Brugsch notamment, je me suis souvent contenté de passer légèrement, après avoir exprimé une approbation, ou au moins une apologie pour les critiques possibles, sans faire ressortir les fautes que je pouvais signaler. Sauf des cas particuliers, lorsque, par exemple, il s'agit d'assertions que je regarde comme des erreurs graves, ou réitérées malgré des rectifications déjà exprimées par moi-même ou par d'autres, je n'insiste pas sur les détails et m'étudie à ne citer qu'avec éloges les travaux de mes collègues. M. Brugsch paraît se plaindre de ce procédé. Il sera fait droit à sa réclamation dans l'un des paragraphes suivants.

V

M. Brugsch me reproche d'aimer à renvoyer aux recherches que j'ai publiées antérieurement; il trouve que je me cite trop moi-même. Je sais très bien qu'en entrant dans les vues exprimées ici par mon critique, je répondrais bien mieux à son désir intime et à celui de ses alliés. Il n'ignore

pas que mon nom ne s'échappe guère plus souvent de sa plume que de celles des égyptologues officiels.

A qui voudra se convaincre de leur attitude réservée, il suffira de feuilleter pendant cinq années les numéros du *Moniteur de ces Messieurs*; c'est de la *Revue archéologique* que je veux parler, non pas que je blâme ce journal de disposer sa rédaction comme bon lui semble; je me borne à constater un fait. Au premier volume de 1862, page 291, on trouvera sur mes travaux antérieurs une appréciation bienveillante due à la plume amicale de M. Samuel Birch. Mais on remarquera tout d'abord que l'article portait le cachet habituel de la douane du lieu, sous la forme d'un préambule ainsi conçu :

« En attendant un travail plus étendu que nous a promis
 » M. le vicomte de Rougé, et où les divers mémoires de
 » M. Chabas seront examinés en détail, nous croyons faire
 » plaisir à nos lecteurs en insérant le compte rendu suivant
 » des *Mélanges égyptologiques*. »

Or, depuis cette insertion, je n'ai guère aperçu dans les cahiers de la *Revue*, la polémique relative à la découverte de la Table d'Abydos mise à part, qu'une critique de M. de Rougé fils contestant ma lecture *ab, uab*, pour l'hiéroglyphe du nom de Thèbes, et l'indication des erreurs et des contresens que M. de Rougé père croit avoir remarqués dans quelques phrases de l'ouvrage si durement traité par M. Brugsch.

Telle est la nature des citations que j'ai à attendre de l'esprit qui domine sans partage dans un journal où rien ne s'imprime en matière d'égyptologie sans le visa de Messieurs du Louvre et du Collège de France. Aussi, n'est-ce pas là que les personnes qui s'intéressent à mes travaux vont d'ordinaire chercher leurs informations sur ce qui me concerne.

Toutefois, malgré l'extrême bienveillance à mon égard de plusieurs savants en France et les témoignages hautement

portés par mes collègues en égyptologie de l'étranger, la politique de Messieurs du Louvre porte ses fruits. On peut lire, dans le numéro du 1^{er} septembre dernier de la *Revue des Deux Mondes*, le journal littéraire le plus accrédité en France, un article intitulé : *L'Ancienne Égypte d'après les dernières découvertes*.

L'auteur se propose de faire apprécier par le public en général les faits importants qui ont enrichi le domaine de l'archéologie égyptienne depuis douze ans, et il déclare avoir pris pour guides les dernières publications auxquelles la science égyptologique a donné lieu.

Or, à part la glorification de M. de Rougé et de M. Mariette, l'un conservateur honoraire, l'autre conservateur-adjoint honoraire du Musée du Louvre, je ne découvre dans cet écrit pas autre chose que la mention de l'*habile* explication de l'inscription de Bakenkhonsou, publiée par M. Th. Devéria, conservateur-adjoint, et la constatation du fait que c'est à M. Buchère, attaché à la conservation du même établissement, que l'on doit la rectification des premières opinions admises en ce qui touche l'assimilation des Khétas des inscriptions égyptiennes avec les Hittites de la Bible, et l'identification de la ville nommée par les hiéroglyphes Kherabe ou Kheleb avec Alep¹.

S'il s'en rapporte à ces données, le public français se doutera-t-il jamais que l'égyptologue qui, dans ces dernières années, a publié le plus grand nombre de travaux (je ne parle ici que du nombre, laissant aux savants à juger du

1. Je crois qu'on pouvait rendre justice au mérite de Messieurs du Louvre sans passer complètement sous silence jusqu'au nom de leurs collègues. Mon observation porte uniquement sur cette exclusion de quiconque n'est pas *officiel*. Je dois d'ailleurs reconnaître que M. Buchère, qui n'a peut-être jamais lu mes *Notices sommaires sur les Papyrus hiératiques du Musée de Leyde*, a fait précéder son travail sur les Khétas de la déclaration loyale qu'il développait des opinions déjà émises par moi.

mérite), est un Français de la province, qui se nomme Chabas? Saura-t-on même qu'il existe dans notre pays d'autres investigateurs de l'archéologie égyptienne que ceux du Musée du Louvre? Ainsi, par exemple, à propos des mythes égyptiens dont l'appréciation tient une grande place dans l'écrit auquel je fais allusion, a-t-on daigné, à côté du singulier mémoire de M. Mariette sur la *Vache, mère d'Apis*, placer la belle publication en fac-similé du papyrus hiéroglyphique des *Lamentations d'Isis et de Nephthys*, avec une excellente traduction que nous devons à M. J. de Horrack, égyptologue qui était déjà connu par d'autres productions?

Hélas! ni M. de Horrack, ni moi, nous ne pouvons faire luire aux yeux de la critique académique les broderies d'argent des uniformes officiels. Du reste, nous aurions fort mauvaise grâce à nous plaindre d'un dédain qui s'étend aux représentants les plus accrédités de la science à l'étranger : à M. Goodwin, le plus pénétrant des égyptologues, le seul qui ait fait faire à la science du déchiffrement des progrès vraiment décisifs; à M. Le Page Renouf, qui marche d'un pas assuré sur les traces de son brillant compatriote; et, dans une branche non moins essentielle, à M. le docteur Lepsius, dont le nom n'est pas prononcé, même à l'occasion de la publication du Décret bilingue de Canope. Combien d'autres zélés et actifs travailleurs n'ont pas été jugés dignes d'une mention! On s'est bien gardé de citer M. Dumichen pour sa prompte publication de la fameuse Table royale d'Abydos, ni pour les cinq volumes de textes qu'il vient de livrer à l'étude. Un sixième volume seul a échappé à la proscription, celui de ses *Inscriptions historiques*, et cela, parce que c'était le préambule obligé du paragraphe consacré au mémoire de M. de Rougé sur les attaques des peuples de la Méditerranée contre l'Égypte. M. Samuel Birch, qui a tant fait pour la science, s'étonnera peut-être que son beau travail sur la Patère du Louvre, où sont rassemblés tant de

faits relatifs à la puissance maritime des Égyptiens et à leurs rapports avec les peuples de la Méditerranée, n'ait pas été cité; il s'étonnera peut-être encore davantage que le contenu du papyrus Abbott soit analysé, sans que ni la publication ni l'explication de cet important document lui soient attribuées. Mais j'espère que le sentiment de sa valeur personnelle le consolera mieux de ces singuliers oublis¹ que la mention de son nom à propos de l'analyse sommaire d'un papyrus de formules magiques. C'est aussi à une mention pareille que se borne mon lot dans cette revue des progrès de la science depuis douze ans.

Voilà le caractère de la politique scientifique officielle. M. Brugsch, l'enfant gâté de la maison, n'y échappe pas complètement lui-même; il n'a été, en France, qu'à demi officiel, quoiqu'il n'ait tenu qu'à lui de l'être tout à fait. Aussi son ouvrage sur la Géographie est cité comme un travail d'une pénétrante érudition, mais avec cette restriction que *de nouvelles recherches l'ont complété et rectifié*. Il n'y a que les savants vraiment officiels qu'on ne complète, qu'on ne rectifie jamais.

Maîtres absolus de la publicité scientifique à Paris, seuls chargés, selon l'expression de l'un d'eux, de dire à l'Académie ou aux Ministres le mérite des ouvrages et de leurs auteurs, les égyptologues officiels disposent encore à leur gré des documents de la science rassemblés dans le Musée Égyptien et même dans les bibliothèques de la capitale. Sauf ce qui est exposé aux yeux du public, rien n'est communiqué que par eux; comme il n'existe aucun catalogue indicatif des monuments et notamment des papyrus, qui sont renfermés dans les armoires, aucun égyptologue ne peut savoir si le Musée possède ou non des documents utiles à ses recherches spéciales. Tout dépend de la bonne volonté

1. Il s'agit de publications écrites en français dans des Recueils français.

des Conservateurs, qui peuvent, quand il leur plaît, se borner à répondre : Nous n'avons rien. C'est du moins une réponse qui m'a été faite plus d'une fois. De l'ensemble de mes rapports avec ces Messieurs je suis arrivé à conclure que mes recherches au Louvre ne pourraient jamais avoir de résultat utile pour moi, et je les ai cessées, me bornant à l'étude des monuments placés dans les salles ouvertes à tout le monde. On ne recule pas seulement devant des refus catégoriques ; la mauvaise grâce, l'attitude ombrageuse sont pour moi des avertissements suffisants. Or, j'ai dû reconnaître que cette attitude s'est développée à mesure de mes progrès et dans la proportion du profit que je pouvais tirer de mes recherches. Comment m'expliquerais-je cette plainte, imprimée dans la *Revue archéologique*, que je me suis montré impoli jusqu'à ne pas remercier, lorsque, dans la réalité, j'avais non seulement exprimé par écrit, mais encore *imprimé* un paragraphe de remerciements dans le mémoire où j'exposais le résultat de mes études au Louvre ?

Quant à la Bibliothèque Impériale, les recherches que j'y ai fait faire ont été si fâcheuses pour les personnes qui avaient bien voulu s'en charger, que je ne songe pas à les recommencer. Il est des désagréments qu'on peut accepter pour soi-même, mais qu'on n'impose pas deux fois de suite à des amis.

M. Brugsch sait tout cela ; ce qu'il ignore peut-être, c'est que la haine que j'ai l'honneur d'inspirer aux hommes officiels ne s'arrête pas là ; qu'on a été jusqu'à engager mes amis à me refuser les services que leurs aptitudes spéciales ou le simple fait de leur résidence à Paris les met à même de me rendre, lors même que ces services n'ont aucun rapport avec l'étude des monuments du Musée.

M. Brugsch me reproche-t-il d'avoir à juste raison mérité cette hostilité ? Me fait-il un crime d'avoir défendu ses compatriotes si violemment et si injustement attaqués ? Nullement. Le savant allemand a sur les rivalités scientifiques

une doctrine philosophique qui explique tout: d'après lui, *celui-ci me détestera toujours; tel autre ne me pardonnera jamais, et il n'en saurait être différemment*. Il est de fait que je suis coupable au premier chef du crime d'égyptologie, et que mon crime, assez rare en France, n'a pas été sans influence sur la marche et les progrès de l'étude. C'est à moi que l'on doit d'avoir signalé et démasqué les singulières leçons qui ont retenti pendant tant d'années dans la chaire de Champollion, sans que la critique officielle eût jugé nécessaire d'y faire même quelques allusions: *Dat veniam corvis*. Plus tard, j'ai élevé la voix pour exprimer les plaintes de toute l'école égyptologique sur la séquestration des monuments et des textes par M. Mariette. Une polémique a eu lieu, à la suite de laquelle mon opinion et celle de tous mes confrères sur le fait en question ne se sont nullement modifiées. Cette condamnation du système suivi jusqu'à présent par l'habile directeur des fouilles de l'Égypte est, je puis le dire, universelle aujourd'hui. Ceux qui jadis ont pris sa défense se sont mis au diapason. Ce n'est pas de mes critiques, mais de mes éloges qu'il m'a été demandé à Paris un compte sévère.

A la vérité, la critique parisienne, dans ce cas comme dans le cas des cours de M. Charles Lenormant, ne se livre pas à la publicité; elle rachète peut-être cette espèce de discrétion par l'énergie de l'expression; comparativement je suis de beaucoup le plus modéré et le plus bienveillant critique de M. Mariette. Mais je crois qu'il est possible de réclamer ouvertement et dignement en faveur des droits méconnus de la science, sans manquer au respect que l'on doit aux personnes.

Je crois aussi que, si l'on désire réellement obtenir des réformes, il faut s'efforcer de faire arriver l'expression de ce désir sous les yeux de tous les intéressés, et surtout de l'autorité qui peut réaliser les réformes demandées. C'est ce que j'ai fait, et, à dire vrai, ce qui n'a été fait par personne

autre que moi. Le succès n'a pas couronné mes efforts. A l'heure où j'écris, les plaintes que j'ai formulées dans mes *Revue rétrospectives* sont encore de mise. Mais il est évident que, quelle que soit l'opinion des égyptologues officiels sur le fond de la question, je n'en ai pas moins considérablement aggravé l'antipathie dont j'étais déjà l'objet. Une voix indépendante et libre peut, de temps à autre, mêler une note discordante dans ce concert d'adulations réciproques, au moyen duquel on a réussi à maintenir longtemps des situations tellement anormales qu'on n'ose pas les avouer par amour-propre national. Cette voix, il faut la faire taire à tout prix : c'est la *delenda Carthago* de la science officielle. Un dédaigneux silence, qu'entrecoupent à peine un petit nombre de sèches rectifications, arrivera peut-être à l'étouffer. Mais le procédé est lent, et d'ailleurs l'égyptologue condamné ne s'y prête pas avec complaisance; il rappelle de temps à autre qu'il est encore vivant et qu'il a déjà vécu pour la science. Aujourd'hui, et pour le cas où son coup de massue ne m'assommerait pas, M. Brugsch m'invite à imiter, à propos de mes ouvrages, la discrétion dont on me donne si bien l'exemple. On n'est pas plus naïf. Toutefois, je ne me laisse pas attendrir; mon intention est de me défendre, aussi longtemps que j'en serai capable, contre l'étouffement et contre les coups de massue. Je m'efforcerai de ne pas perdre la faveur du public savant, qui heureusement est notre juge à tous et mon seul maître à moi. C'est grâce à la faveur avec laquelle il a accueilli mes différents ouvrages qu'il m'a été donné de continuer des publications dispendieuses, sans faire appel à l'assistance de personne. Si la guerre qui m'est faite doit changer ces dispositions bienveillantes, si je suis forcé de clore la série de mes publications, je m'y résignerai sans peine; mais il me restera toujours, avec la satisfaction du devoir rempli, les jouissances intimes dont j'ai

1. Voir t. II, p. 365-456, de ces *Œuvres diverses*. — G. M.

trouvé la source inépuisable dans l'étude des hiéroglyphes.

Ces explications indispensables feront excuser, j'aime à le croire, la longueur de cette digression, qui ne nous a toutefois qu'en apparence éloigné du sujet spécial de notre article.

VI

Revenons aux critiques de M. Brugsch. On a vu que ce savant prétend s'être aperçu que j'avais méconnu entièrement l'arrangement du texte par moi traduit mot à mot; qu'au lieu du sommaire d'un voyage, relevé sur les notes du voyageur¹, il s'agit d'une esquisse tracée rapidement d'un voyage imaginaire; en un mot, d'une exposition allégorique destinée à montrer les difficultés d'un voyage projeté. Telle est bien, je crois, la mise au clair de l'imbroglio imaginé par mon critique. En présence des égyptologues qui connaissent la clairvoyance de M. Brugsch en matière d'hiéroglyphes, je crois que je pourrais me contenter de lui adresser cette question : *Qu'en pouvez-vous savoir?* Pour se former une idée juste sur un long texte, entrecoupé de lacunes et présentant au point de vue analytique des difficultés graves, il faut s'être exercé à la traduction sérieuse et à l'analyse rigoureuse des textes. Après avoir lu le *Voyage d'un Égyptien*, un égyptologue, beaucoup meilleur traducteur que M. Brugsch, a bien voulu m'écrire qu'ayant essayé ses forces sur le même texte, il s'était trompé dans la plupart des passages difficiles. A la vérité, ce savant n'avait pas calqué sa traduction sur la mienne. Mais il avait affirmé son intelligence des textes par des travaux justement estimés. En est-il de même, au point de vue philologique, de l'auteur des critiques auxquelles je réponds? Qu'il me permette un court inventaire de ses titres au professorat de la langue égyptienne.

1. Telle est l'explication générale que j'ai donnée de l'intention du document.

2
RÉPONSE A LA CRITIQUE

M. Brugsch dans sa traduction de l'*Inscription de Rosette* égyptien bien compris, dont rien complète d'un long faire prévoir le merveilleux sujet? jusqu'alors ne p ne s'échappe pas facilement de la plume de M. S. ne cite pas souvent non plus les *Select Papyri*, qu'il trop mal à la vérité pour les citer avec l'honneur à propos. M. Leemans n'a pas eu davantage avec M. Brugsch, qui paraît ne connaître l'honneur d'être nommé *tiques de Leyde* que par les travaux de M. Papyrus hiéroglyphiques de *Leyde* pour le savant de M. Pleyte, n'a un mot de souvenir pour les travaux de M. Papyrus hiéroglyphiques Néerlandais, même à propos des *Papyrus hiéroglyphiques* qui lui ont si utilement servi. Pareil silence absolu en qui touche M. Lepsius, l'auteur des *Papyrus démotico-égyptiens* que possède notre science, le savant plus splendides ouvrages jours être présent à l'esprit toutes les fois le nom doit être répété ici avec confiance, sans ces hommes éminents et j *Denkmäler aus Ägypten, Königsbuch, Décret de Canopus* et j puissance à laquelle elle sembla cessé de croupir dans de Champollion. Je ne prétends pas que chaque constat nouvelle des sens doive, à tout propos, être citée avec me attributive, et je crois, comme M. Brugsch, que la tâche rendre exacte justice à tous dans les moindres détails s'entendrait d'assez grandes difficultés. Mais lorsqu'il d'un inventaire général des conquêtes lexicographiques aux efforts de tous, on est inexorable de passer sous jusqu'aux noms des premiers maîtres de la science précisément parce qu'il n'est peut-être pas possible complet et parfaitement exact dans les attributions de qu'il est indispensable de reconnaître au moins d'une manière générale le mérite considérable de ceux qui ont et ensemencé le champ dont on exploite les fruits. M. Brugsch n'a pas cru nécessaire d'observer cet

clarté, il suffira de lire sa version de la longue inscription de Nuzhatop, la pièce principale de la livraison en question. Ce n'est pas du français, et ce n'est pas davantage de l'égyptien.

M. Brugsch a aussi disséminé dans plusieurs de ses ouvrages quatre ou cinq versions du traité de Ramsès II avec le prince des Khetas, document dont j'ai moi-même fait une traduction qu'on trouvera en entier, avec un commentaire synoptique, au septième chapitre du *Voyage d'un Égyptien*. Ces nombreux essais peuvent également donner une idée des aptitudes de l'auteur pour l'interprétation des textes.

Puis M. Brugsch a traduit¹, après M. Birch, l'inscription de Kouban, relative aux mines d'or du désert Arabique. J'ai été un peu accusé d'avoir fait des emprunts à cette traduction, que je possède aujourd'hui; je puis donc, en connaissance de cause, inviter l'auteur de cette accusation à s'expliquer sur la question de savoir à quoi le pathos de M. Brugsch pouvait me servir, si ce n'est à éviter une erreur dans la traduction de la phrase de la ligne 15 : *Si tu désires un fait pendant la nuit, au lever du soleil il se produit promptement*. C'est le sens véritable et littéral de la phrase. M. Brugsch en avait bien reconnu l'intention, mais non sans échapper à la grave erreur qui lui fait rattacher à la phrase suivante l'adverbe *promptement*, dont il fait le verbe *venir*. Si nous entrons en explications, je demanderai aussi une traduction en français intelligible de phrases comme celles-ci, qui ne violent pas seulement l'intention du texte, mais encore les règles de la logique dans toutes les langues du monde : « *Ce que ton cœur a fait, il passe au dieu Ptah, qui crée les ouvrages.* »

« *Car, nous-mêmes étant présents, les invocations ne sont pas exaucées,* » etc.

1. *Histoire d'Égypte*, p. 150 à 153.

RÉPONSE A LA CRITIQUE

Mais ce qu'il y a de plus grave que les nombreuses et de détail, c'est la fausse appréciation du sens général du monument. M. Brugsch donne de sa traduction un qui se termine ainsi :

« Les chefs du pays, aidés par le prince d'Égypte adressent au roi leurs hommages et la prière de creuser un puits dans l'aride montagne. Pour n'avait qu'à invoquer le dieu Nil, qui ferait par au puits. Ramsès, exauçant leur demande, invoqua le dieu, et l'eau sort de la montagne. Le puits creusé à cette place est nommé d'après lui. »

Et M. Brugsch ajoute : « Parmi les prodiges accomplis par ordre de Dieu, exécuta devant son peuple un miracle qui ressemble jusqu'aux moindres détails à celui de Ramsès. » En voici le récit de la Bible :

.....
.....
« Tu frapperas le rocher, et il en sortira des eaux et ton peuple boira. Moïse donc fit ainsi, les anciens d'Égypte voyant. »

Voilà une interprétation qui réjouirait le cœur de M. Charles Lenormant. Cette assimilation de Moïse frappant le rocher à la décision de Ramsès II envoya à Akaita un scribe royal chargé de diriger un chantier de travailleurs et de creuser un puits pour le service des mines d'or¹, rappelle très exactement l'histoire des plaies d'Égypte et celle de la capture des Israélites par les filles de Moab et de Madian. On trouve avec traduction littérale dans les papyrus de Tanis et de Thèbes une mention de ce miracle tannique!

Je ne veux pas faire ressortir en détail les contradictions de ces traductions que je viens d'énumérer, pour les

1. Le Pharaon fut informé par lettre de la réussite de son projet et comptait peu sur un miracle qu'il n'avait pas essayé.

une à M. Brugsch. Ce procédé ne serait pas loyal, car on dit tout en supposant que l'auteur critique a suivi la marche de l'égyptien, et qu'il pourrait lui-même se rectifier si bon lui semblait. Je ne crois donc pas que M. Brugsch soit capable de commettre aujourd'hui toutes les erreurs qu'on peut relever dans ses divers ouvrages, surtout dans ceux de date déjà reculée. Je prétends seulement qu'en aucun temps M. Brugsch n'a fait une traduction qui puisse être considérée comme bonne pour son époque, ce qui ne veut pas dire qu'il n'ait pas produit de bons et même de très bons ouvrages.

Ce qui tombe lourdement à la charge de M. Brugsch, ce sont les erreurs anciennes dans lesquelles il persiste et les erreurs nouvelles qu'il ne cesse de commettre. Toutefois, pour faire apprécier sa valeur comme traducteur, son attitude modeste, et l'esprit de justice qui l'anime ordinairement vis-à-vis de ses confrères, il nous sera permis de revenir encore à trois ans en arrière.

On se rappelle l'émotion qu'a excitée dans l'école égyptologique l'apparition du mémoire de M. le vicomte de Rougé sur un petit roman égyptien, auquel on a donné plus tard le titre de *Conte des Deux Frères*. Il s'agissait d'un document d'écriture hiératique de valeur inappréciable au point de vue de la philologie, car la possession de ce texte a plus profité aux progrès de la science que n'auraient pu le faire dix années d'études sur tous les autres monuments de la littérature pharaonique; le récit est tellement simple dans sa marche, les faits s'y enchainent de si près, que, pour moi, sauf deux passages sans importance, ce texte est un de ceux dont l'analyse serrée présente moins de difficultés que n'en offrirait celle du décret hiéroglyphique de Canope, malgré la traduction grecque qui l'accompagne.

La version de M. de Rougé, bien qu'elle laissât inexplicables un petit nombre de passages, donnait une idée tellement suffisante du contenu du papyrus, qu'elle pouvait

RÉPONSE A LA CRITIQUE

dispenser d'une traduction nouvelle. C'est en ce sens
l'ai appréciée lorsque j'ai publié l'analyse d'un para-
difficile de ce document¹. Ce n'est qu'au point de
conquêtes philologiques, et nullement pour l'exposi-
l'intrigue romanesque de cette œuvre d'imagination
résultats publiés par M. de Rougé peuvent être
et parfois rectifiés.

Tandis que je traitais, au point de vue analyt-
ques phrases laissées sans traduction par mes
M. Brugsch préparait lui-même une traduction de
du document. Cette traduction a paru, à la mêm-
mes *Mélanges égyptologiques*, dans un ouvrage
l'auteur sous le titre de *Aus dem Orient*². En
Paris l'acte d'agression dirigé contre moi par
j'ai eu la curiosité de me procurer cet ouvrage,
Chalon, j'ai comparé la traduction de M. Bru-
version littérale interlinéaire que j'ai faite depuis
et de laquelle j'ai déjà publié deux spécimens.
de M. Brugsch ont été numérotées avec soin; il
peut-être avec surprise que le nombre n'en est
rieur à cent cinquante!!! Pour un texte de ce
seize lignes, extrêmement facile et déjà expli-
complètement par d'autres, cent cinquante
quelque chose. Ici, comme pour le *Voyage d*
M. Brugsch a gâté l'œuvre de ses devancier
cela était praticable. On peut s'imaginer ce q
version de cet égyptologue s'il n'avait pas eu
l'excellent travail de M. de Rougé, si habile
par M. Goodwin et corroboré par M. Le Pag
Or, voici comment M. Brugsch a présenté
public :

« Dans un court essai, imprimé dans la 1

1. *Mélanges égyptologiques*, 2^e série, p. 192.

2. Berlin, 1864.

» *gique*, M. le vicomte de Rougé communiqua au public le
 » fait remarquable que le contenu du papyrus était un petit
 » conte égyptien, et confirma la vérité de son assertion par
 » une traduction de premier jet, mais seulement fragmen-
 » taire.

» L'essai de M. le vicomte de Rougé avait transformé le
 » papyrus d'Orbiney, comme on le nomme aujourd'hui, en
 » un document de grande valeur, dont, faute de fonds suf-
 » fisants, le Musée du Louvre ne put s'assurer la possession.
 » Comme d'ordinaire, ce trésor fragile se dirigea vers l'An-
 » gleterre, où les riches ressources du British Museum per-
 » mirent non seulement l'acquisition du manuscrit, mais
 » encore la publication aussi exacte que possible d'une copie
 » de l'original, qui devint ainsi accessible au monde savant.
 » Malgré la mise au jour du vieux texte égyptien depuis

» plusieurs années, **le papyrus est resté un livre clos** (*ein*
 » *verschlossenes Buch*), que personne n'entreprit de lire en
 » entier. A part le travail de M. le vicomte de Rougé et les
 » deux extraits anglais (*englischen Auszüge*), rien n'a été
 » écrit qui ressemble à une traduction fidèle et complète.»

« **C'est ainsi que me revient en partage le bonheur de**
 » **raconter ici, dans une version littérale en allemand, pour**
 » **la première fois après un silence de trois mille ans, un**
 » **petit conte égyptien,** » etc.

Cette fois M. Brugsch est clair. Malgré ce qu'il appelle
 le *court essai* de M. de Rougé, et les *extraits* de M. Goodwin
 et de M. Le Page Renouf, le papyrus d'Orbiney était resté
lettre close, et c'est M. Brugsch qui, pour la première fois
 depuis trois mille ans, a eu le bonheur de raconter le roman
 des *Deux Frères*. Mon critique est d'une belle force; il n'a
 pas les *dents esquassées*, comme dirait notre joyeux curé
 de Meudon.

M. de Rougé a fait espérer qu'il publierait une analyse
 du document en question, sur lequel il possède un droit de
 priorité incontestable. C'est pour ce motif que je me suis

RÉPONSE A LA CRITIQUE

abstenu d'aborder moi-même ce travail, bien qu'i
demandé itérativement par plusieurs de mes col
toutefois M. Brugsch me met en demeure de lu
ses cent cinquante erreurs, je serai bien obligé d
à moins que M. de Rougé ne s'en charge, auquel
reposerai sur lui du soin de faire justice, auquel
Je me bornerai ici à mettre en parallèle les tr
que j'ai publiées de deux paragraphes du papyrus
version qu'en a donnée M. Brugsch.

PAPYRUS D'ORBINEY, page 8, ligne 2 et 3

CHABAS

Son jeune frère cria vers lui,
en disant :

Ainsi donc tu t'es figuré que
c'était un crime; ainsi donc tu
ne t'es pas figuré que c'était un
acte de vertu au contraire, la
chose que j'ai faite pour toi.

Oh! pars pour ta demeure ;
soigne toi-même tes bestiaux. Je
n'habiterai plus un lieu où tu
seras; j'irai à la montagne du
cèdre.

Mais ce que tu auras à faire
pour moi quand tu seras allé
soigner tes bestiaux, tu l'appren-
dras; (c'est) à savoir :

Des choses m'arriveront: j'en-
lèverai mon cœur; je le placerai
au sommet de la fleur du cèdre ;

BRUGSCH

Et son jeune frère
tandis qu'il parlait ain
Vois! tu avais tran
et tu n'avais pas le t
l'intention pour cela.
je veux t'informer d'un
que tu dois faire.

Va vers ta maison; s'
bétail, car je ne veux
meurer où tu demeures
veux aller à la mont
cèdre.

Ceci maintenant tu fe
moi, quand tu viendras l
nous nous revoyions. AF
à savoir :

Je dois me séparer
âme, de manière que je
dans le sommet de la f

1. Mes traductions sont justifiées par un commentaire et
analyse rigoureuse, *Mélanges égyptologiques*, II, p. 196 et su
peut voir l'analyse d'un autre fragment, *Voyage d'un Égyptien*

CHABAS

puis, le cèdre étant coupé, il tombera à terre.

Tu viendras pour le chercher; si tu fais sept années de recherches, ne te rebute pas. Puis, l'ayant trouvé, tu le mettras dans une coupe d'eau fraîche, et, certes, je vivrai et je dévoilerai la trahison.

Et tu apprendras, à savoir, que ces choses me sont arrivées, t'étant donnée une cruche de bière à la main, elle fera de l'écume. Ne t'arrête pas, car pour sûr cela t'arrivera.

BRUGSCH

cèdre, et quand une fois le cèdre sera coupé, elle tombera sur la terre.

Quand tu viendras pour la chercher, alors demeure sept années pour la chercher, et si ton âme supporte cela, tu la trouveras. Alors place-la dans un vase avec de l'eau fraîche. Ainsi je vivrai de nouveau et je donnerai réponse

sur toutes questions, afin de t'informer de ce qui doit m'arriver de plus. Fais aussi être une bouteille avec de la boisson d'orge dans ta main; couvre-la de poix et ne tarde pas en cela, qu'elle soit avec toi.

Page 12, ligne 7 et suivantes

CHABAS

Puis, au lever du soleil, le jour suivant, le cèdre étant coupé, Anepu, frère aîné de Baïta, rentra à sa demeure; il s'accroupit pour se laver les mains.

On lui donna une cruche de bière, et elle se mit à écumer; on lui en donna une autre de vin; elle se troubla.

Il prit son bâton et ses souliers, ainsi que ses vêtements et ses outils de travail, et il se mit à partir pour la montagne du cèdre.

BRUGSCH

Après que la terre se fut éclairée et un nouveau jour levé, alors le cèdre fut coupé. Et Anepu, le frère aîné de Baïtau, alla à sa demeure et s'assit pour laver sa main.

Et il prit une cruche avec de la boisson d'orge, qu'il boucha avec de la poix, et une avec du vin, qu'il ferma avec de l'argile.

Et il prit son bâton et ses souliers avec ses vêtements et ses provisions de voyage, et il se mit en route pour la montagne du cèdre.

RÉPONSE A LA CRITIQUE

Les égyptologues un peu exercés s'apercevront aisément qu'il n'est pas, dans ces deux passages, un seul détail complètement échoué. Parmi les cent cinquante erreurs que contient sa version, il en est de non moins graves que celles que fait apercevoir la comparaison des deux traductions qui vient de lire; et cependant M. Brugsch, dans son préambule, appelle son œuvre une traduction qui, mot pour mot, suit l'expression égyptienne.


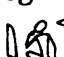
VII





J'ai dit, dans le paragraphe précédent, que ce qui tombe lourdement à la charge de M. Brugsch, ce sont les erreurs anciennes dans lesquelles il persiste et les erreurs nouvelles qu'il ne cesse de commettre. Or, en ce moment, il livre la critique le recueil complet de ses erreurs dans un Dictionnaire égyptien de considérable étendue. Pour être l'abri de toute réclamation possible, mes remarques porteront sur les articles de ce Dictionnaire, c'est-à-dire sur *flagrant délit actuel*.

Il y a lieu tout d'abord de faire une observation générale c'est que l'auteur ne présente pas simplement son travail au monde savant comme un nouvel essai lexicographique plus étendu et conçu sur un plan analytique plus large que les essais de ses devanciers. Non, l'œuvre est tellement supérieure aux précédents dans l'appréciation de son auteur, qu'il n'a pu se dispenser de citer dans sa préface le Dictionnaire que vient de publier M. S. Birch, et qui couvre près de 250 pages, ayant chacune environ 40 mots expliqués¹, avec références à divers monuments et citations des ouvrages où les mots sont spécialement discutés. A plus forte raison, M. Brugsch n'a fait aucune mention des trois vocabulaires que j'ai ajoutés

1. Dans Bunsen's *Egypt's Place*, vol. V.

à trois de mes ouvrages'. Du reste, mon nom n'est pas prononcé dans cette curieuse préface; mais je ne saurais me plaindre d'un oubli qui atteint à mes côtés M. Goodwin, M. Le Page Renouf, M. Devéria et tant d'autres, et au-dessus de moi M. Lepsius, M. Leemans et M. S. Birch. M. Brugsch n'a pas semblé se rappeler que, dans l'extrait anglais dont il dédaigne de nommer l'auteur, il a appris de M. Goodwin le nom du jeune frère d'Anepu et la valeur de l'interrogation

; qu'il y a vu aussi que la préposition  signifiait *avec*, et nullement *jurer, faire un serment*; qu'il y a vu encore que l'expédition envoyée par le pharaon à la recherche de la fille des dieux fut accompagnée par une femme chargée de gagner la belle, au moyen de riches présents; il y a vu bien d'autres choses encore, sans quoi les cent cinquante erreurs qu'il n'a pas su éviter, malgré une si puissante assistance, se seraient élevées à un chiffre bien plus imposant.

M. Brugsch n'a pas su distinguer non plus le grand mérite des observations publiées à diverses reprises par M. Le Page Renouf sur un assez grand nombre de questions philologiques de grand intérêt; il s'irrite au seul titre de *Miscellanea*. Il a de plus oublié déjà que c'est à M. S. Birch que nous devons la première bonne étude sur le rôle du scarabée, et sur la signification fort simple et la valeur phonétique du verbe que cet hiéroglyphe représente. Qui donc nous a enseigné que le groupe  n'avait rien à faire avec la sainteté, et signifiait seulement *esclave*? A qui devons-nous la connaissance des négations  et ? Qui nous a appris le sens des formules  ..., alors que ce sens était méconnu par tous, et surtout par

1. *Papyrus magique Harris; Mélanges égyptologiques, II; Voyage d'un Égyptien.*

RÉPONSE A LA CRITIQUE

M. Brugsch dans sa traduction de l'*Inscrip-
tion* égyptien bien comprise, dont rien jusqu'
à présent n'a pu prévoir le merveilleux sujet? Le no-
m ne s'échappe pas facilement de la plume
et ne cite pas souvent non plus les *Select Papyri*
trop mal à la vérité pour les citer avec à
M. Leemans n'a pas eu davantage l'honn-
et M. Brugsch, qui paraît ne connaître le
titres de Leyde que par les travaux de M.
un mot de souvenir pour le savant diri-
Néerlandais, même à propos des *Papyri*
qui lui ont si utilement servi. Pareil sil-
qui touche M. Lepsius, l'auteur des plus sa-
que possède notre science, le savant dont
jours être présent à l'esprit toutes les fo-
mots *Rituel, Todtenbuch, Königsbuch, 1*
Denkmäler aus Ägypten, etc. Je l'ai c-
répète ici avec confiance, sans ces homme-
tigables, l'égyptologie n'eût pas cessé de
puissance à laquelle elle sembla condam-
de Champollion. Je ne prétends pas que c-
nouvelle de sens doive, à tout propos, être
attributive, et je crois, comme M. Brugsch
rendre exacte justice à tous dans les mo-
senterait d'assez grandes difficultés. M.
d'un inventaire général des conquêtes lex-
aux efforts de tous, on est inexcusable de
jusqu'aux noms des premiers maîtres c-
précisément parce qu'il n'est peut-être
complet et parfaitement exact dans les att-
qu'il est indispensable de reconnaître au-
nière générale le mérite considérable de c-
et ensemencé le champ dont on ex-
M. Brugsch n'a pas cru nécessaire d'

si ce n'est à l'égard de M. le vicomte de Rougé et de M. Mariette. Il se conforme à la consigne officielle que nous avons constatée au paragraphe V de notre réponse. Agissant comme s'il avait le droit de se dispenser de rendre justice à qui que ce soit, M. Brugsch n'obéit qu'à un seul sentiment, celui de sa reconnaissance envers M. de Rougé et M. Mariette. On sait les causes de cette gratitude. A l'égard de M. Mariette, il y a un motif de plus, qui a bien sa valeur. Ce savant explorateur, qui depuis tant d'années cache à tous les yeux les résultats de ses fouilles, lui a livré sans réserve le riche trésor du Musée de Boulaq, et de plus toutes ses copies et tous ses estampages d'inscriptions. Au nombre de ces précieux documents, si impatientement attendus par les égyptologues, se trouvent, selon l'expression de M. Brugsch, les merveilleuses stèles historiques d'Éthiopie, qui forment à elles seules un trésor d'additions au Dictionnaire hiéroglyphique.

Il est de fait que les citations empruntées à ces monuments sont du plus grand intérêt pour la philologie égyptienne. La stèle de Piankhi rivalisera peut-être avec le papyrus d'Orbiney, et elle aura aussi, en commun avec ce célèbre manuscrit, l'avantage d'avoir été utilisée par les savants officiels longtemps avant de tomber sous les yeux du public. M. Brugsch est sans doute fort heureux d'avoir échappé à l'exclusion générale; il lui a été permis de puiser à loisir dans des sources fermées à tous ses collègues. Je l'en félicite d'autant plus sincèrement que je n'ai sous ce rapport aucun reproche personnel à lui adresser : il n'a jamais caché les textes dont il pouvait disposer, et ce sera là son éternel honneur; les mauvaises traductions passent, non sans rendre quelques services, mais les textes bien copiés demeurent, et livrent tôt ou tard les informations qu'on n'avait d'abord pas su en retirer.

Je ne sais jusqu'à quel point M. le vicomte de Rougé et M. Mariette se trouvent à leur aise dans la triade qui semble

RÉPONSE A LA CRITIQUE

se détacher du milieu des rangs de notre école. Les exclus sont assez nombreux pour s'assez forts pour conserver leur réputation sans l'étouffement officiel.


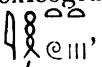
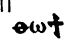
Constatons cependant que M. Brugsch a pas oublié M. Dümichen, ce nous apprend que ce jeune homme qui lui a donné ses leçons; l'élève fera beaucoup d'honneur à M. Dümichen a déjà conquis une place distinguée disciples de Champollion, et possède des titres notablement plus sérieux que celui d'auditeur de personnes. Nous allons juger de M. Brugsch à voir s'il rachète ses prétentions par l'importance de son Dictionnaire.

Cet ouvrage ne m'est connu que par les trois fascicules. Je n'ai vu aucune des livraisons suivantes. J'ignore même s'il en a été publié de nouvelles. J'en notes un peu hâtives que j'ai relevées, en examinant les trois premières, un certain nombre de remarques, et desquelles je consacrerai un paragraphe spécial pour l'opportunité des recherches.

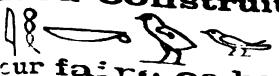
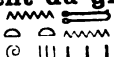
VIII

Dans la préface de son Dictionnaire, M. Brugsch classe les mots égyptiens d'après diverses formes graphiques, qu'il numérote comme 1, forme 2, etc. Il considère l'une de ces formes comme la racine du mot, et les autres comme des modifications de la racine, sans parler au surplus sur la spécialité de signification de ces accidents d'un radical unique; il ne signale, par exemple, rien de comparable au rôle des lettres hébraïques et n, préfixes du substantif, rien d'analogue aux additions caractéristiques qui forment les diverses voix des verbes.

Quant à présent, je ne vois donc aucunement l'utilité de ce classement, qui est d'ailleurs incomplet, car il y a d'autres formes orthographiques que celles qu'a notées M. Brugsch. Par contre, je conviens aussi qu'il ne présentera pas un bien grand danger tant que la formule en restera aussi vague.

Mais il faut si peu de méthodisation pour conduire à l'erreur les inexpérimentés, que M. Brugsch est lui-même plus d'une fois la victime de ses théories, malgré toute leur flexibilité. Je n'en voudrais pour preuve que l'explication qu'il donne du groupe , *trainer, charrier*. Pour notre lexicographe, ce groupe est la septième forme de la racine , *corde, attache, lien, chaîne*, que le copte a retenue dans , *funiculi*.

Ce sont les légendes du sarcophage de Sêti I^{er} qui fournissent à M. Brugsch ce radical inattendu. D'après la référence indiquée dans son Dictionnaire, on peut le trouver en A, planche 10, de la belle publication de MM. Bonomi et Sharpe¹.

Or, on n'a qu'à recourir à l'endroit cité pour reconnaître qu'il n'existe là aucun mot de la forme donnée par M. Brugsch. Notre habile lexicographe l'a construit en prenant le commencement du groupe  et le milieu de l'expression , et, pour faire ce beau miracle, il a lu son texte à l'envers!!! M. Brugsch serait vraiment aimable s'il voulait bien nous mettre dans la confiance de l'analyse qu'il en a dû faire dans cette direction pour trouver le sens *corde, lien*, au groupe ainsi fabriqué, et si heureusement retrouvé presque intact dans le copte! On ne connaissait encore qu'une erreur de cette énormité. M. de Rougé l'a relevée, à la charge de M. Champollion-Figeac, dans la publication des *Notices manuscrites de Champollion le Jeune*; encore

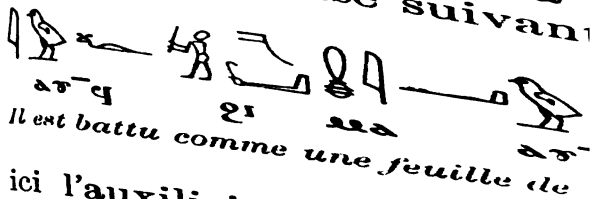
1. *The alabaster sarcophagus of Oïmenephtah I, etc.*; Londres, Longman, 1864.

RÉPONSE A LA CRITIQUE

M. Champollion-Figeac n'a-t-il à se reprocher un manque de respect matériel d'un texte qu'il ne comprend pas ? M. Brugsch est plus fort : il ne se contente pas de commencer par le dernier mot, et y ajoute un *radical* égyptien, ramené par lui à sa troisième forme qu'il a imaginée.

IX




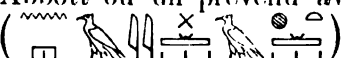
M. Brugsch introduit dans son Dictionnaire le mot *mettre, châtier*, qu'il lit *auf*, et traduit par *Anastasi III*, p. 5. Or, on trouve, à la fin d'un prétendu groupe, mais la phrase suivante


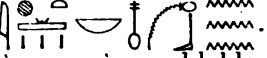





Je trouve ici l'auxiliaire *aw-g*, qui signifie *jeune soldat*, que le passage cité. Il s'agit de diverses parties du corps. M. de Rougé, qui a été trompé sur la division des mots, avait traduit *serré comme un volume*; mais je crois que c'est d'une feuille de papyrus à écrire que M. Brugsch a voulu parler. Le verbe *zi* signifie *frapper*; le *aw* est un *radical* qui signifie *frapper*; les petits morceaux joints ensemble par une forte pression, qui en assurent l'adhésion, ont une surface lisse¹. Le scribe égyptien a fait une excellente comparaison.



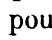
1. Voyez Pline, *Histoire naturelle*, liv. XII.

les choses de la Maison Royale. Ce qui signifie tout simplement que les scribes trouvent dans les émoluments de leur charge ou dans les présents qu'ils reçoivent du pharaon le moyen d'assurer leur existence. M. Brugsch, qui ne comprend pas la phrase, et qui veut placer ici le sens par lui préconisé, *dignité, honneur*, supprime le verbe *manger*, et en effet, *manger des honneurs*, ce serait un peu fort; il est plus simple pour lui de traduire : *les doctes ne manquent pas d'honneurs de la part d'un roi!!!*

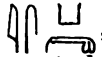
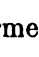
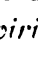
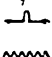
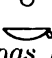


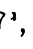




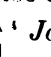
Rien n'est plus connu que l'expression laisser *sa fortune, ses choses, ses affaires* à ses enfants; le mot employé par les textes est  ou sa variante . Au *Papyrus Sallier II*, p. 7, l. 7, il est question du colporteur qui part pour un pays lointain, et qui redoute les animaux féroces et les peuples étrangers. *Il transmet sa fortune* () à ses enfants. C'est ce que M. Brugsch rend par *transmettre ses honneurs à ses enfants*. M. Brugsch ne se doute pas que toutes les professions passées en revue dans ce document sont d'ordre très secondaire, et qu'il ne saurait y être question d'*honneurs*, pas plus que dans la phrase du papyrus Abbott où un prévenu avoue avoir pris quelques objets () dans l'hypogée de la reine Isis.

Le même mot se trouve aussi avec l'initiale . J'en connais divers exemples, deux desquels m'ont été fournis par les légendes d'un beau coffre de momie, appartenant au Musée de Toulouse. La formule ordinaire des demandes en faveur du défunt s'y rencontre sous cette forme . M. Brugsch, qui cite un autre exemple à peu près semblable, se garde bien de reconnaître ici le mot ; il imagine un radical , signifiant *chose, substance*, ayant une forme allongée . Il faut encore faire disparaître du vocabulaire toutes ces inventions dangereuses.

XII

Il n'est pas moins essentiel d'en effacer aussi le groupe , avec le sens *comblé, tout à fait*. C'est tout simplement la préposition , écrite, comme le mot précédent, avec une voyelle initiale, qui représente probablement le son-voyelle médial, et un déterminatif capricieux, rappelant le même mot avec le sens *tomber, renverser*. J'ai déjà cité un cas pareil¹. Dans l'inscription d'Una, texte précieux publié par M. de Rougé², les formules de la ligne 7, commençant par cette particule, reviennent à la ligne 11 avec la particule  pour initiale. On conçoit le trouble que doit jeter dans la traduction le sens *comblé* ou *tout à fait*.

XIII

Débarrassons encore le Dictionnaire du groupe , forgé par M. Brugsch, qui le forme de , *vetus*, et de , le tout signifiant, suivant lui, *viril, hommes*. Dans la phrase à laquelle renvoie M. Brugsch :     , il y a tout simplement : *Ne suis-je donc pas le taureau?* Rien de plus fréquent que l'emploi de la particule  après les pronoms. La phrase citée est à l'interrogatif ce qu'est à l'affirmatif :     ' *Je suis donc semblable à vous*.


1. *Mémoire sur le nom de Thèbes*, appendice, p. 42[; cf. t. II, p. 285, de ces *Œuvres diverses*].


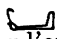

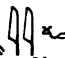



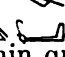
2. Deux planches à la fin du *Mémoire sur les Monuments qu'on peut attribuer aux six premières dynasties*.

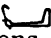
3. *Todtenbuch*, chap. cv, 4.

4. *Todtenbuch*, chap. LXXXVI.

XIV

Les formules du Laboratoire d'Edfou, publiées par M. Dümichen dans le deuxième volume de son *Recueil d'Inscriptions*, sont du plus haut intérêt, non seulement à cause de la nature de leur sujet, mais encore au point de vue philologique; les détails relatifs à la série des opérations pharmaceutiques, aux dosages, aux mélanges, à la cuisson, à la décantation, fournissent d'utiles observations sur l'emploi des mots dans les rôles bien déterminés. Certaines opérations, et notamment la cuisson des ingrédients, donnent lieu à un *déchet*, à une *perte*, qui amoindrit le poids de la masse utilisable. Ce déchet est soigneusement noté dans les formules¹; il y est désigné par le groupe ,

mais plus ordinairement par l'abrégié  ou . Ce groupe est du genre féminin, ainsi qu'on le voit par l'emploi du possessif :   , *sa perte, son déchet*. Aussi trouve-t-on souvent l'article féminin  écrit avant le mot, sous la forme  , *la perte*².


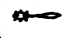
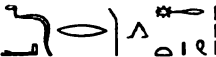

C'est cet article féminin qui fournit à M. Brugsch le mot *at, perte*, dont  devient ainsi le déterminatif.

Ne nous laissons pas d'effacer.


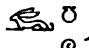
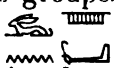
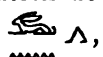

XV

On trouve au Papyrus médical de Berlin⁴ une prescription qui ordonne d'*explorer le ventre* du malade et de le fomentier, afin de le faire transpirer; l'expression est com-


1. Dümichen, *Recueil*, II, pl. 83, l. 9 et 10.
2. Dümichen, *Recueil*, II, pl. 83, 10, 11, etc.
3. Pl. 89, 5; 89, 11; 91, 15, etc.
4. Page 10, l. 4.

posée de deux termes bien connus : , *chercher*, *rechercher*, et , le *ventre*. Il existe une phraséologie à peu près pareille : , *explorer*, *tâter le ventre*. Tout cela est trop simple pour M. Brugsch, qui nous fabrique ici un mot nouveau : , *Uh'ahet*, auquel il donne le sens *ventre*; il supprime ainsi le verbe *chercher* et bouleverse le sens de la formule. Effaçons toujours.


XVI

M. Brugsch cite les groupes  et , dont il fait des variantes de , *ouvrir*. Ce changement de déterminatif n'aurait rien de surprenant; mais les citations de notre lexicographe se rapportent à des phrases dans lesquelles le sens *ouvrir* n'est aucunement acceptable. Que faire de cette valeur, par exemple, dans des passages tels que *Todtenbuch*, chap. CLII, 1; *Papyrus Anastasi I*, pl. 6, l. 8; *Papyrus hiératique de Leyde 344*, pl. 12, l. 4? Pour l'explication de ces groupes, il faut tenir compte de l'équivalence  et  et de la forme donnée, *Papyrus Rhind*, 14, 2. L'article du Dictionnaire de M. Brugsch est, sous ce rapport, entièrement à refaire.

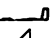

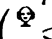

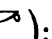
XVII

 est un verbe qui n'est pas précisément rare, mais dont le sens exact n'est pas encore facile à déterminer. Je l'ai rendu deux fois par *présenter*, *offrir*, *remettre*, dans l'explication des premiers paragraphes du *Papyrus Anastasi I* (pl. 10, 5; pl. 17, 5). M. Brugsch, que le copte trompe si aisément, assimile ce mot à *ore*, *oret*, *repudium*, *dissol-*

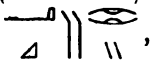
vere, disperser, exempter, faire remise. Ces acceptions sont impossibles dans tous les passages que je connais. Si le démotique donne à un mot de cette forme le sens *acte de cession*, cela me confirmerait dans mon opinion, car *cession* est essentiellement *dation, tradition, transmission*, et non pas *répudiation*.

Mais le but de cette note est de rectifier la grosse erreur de M. Brugsch, qui découvre deux fois le mot en question au chapitre xcix, l. 30, du *Todtenbuch*; il n'y a là, comme dans les passages similaires, *Todtenbuch*, LVIII, 2; LXXII, 5; LXXXIX, 7, etc., que le verbe  , au sujet duquel voyez *Voyage d'un Égyptien*, glossaire, n° 425.

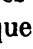
XVIII

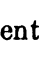
Je ne sais dans quel texte M. Brugsch a pu rencontrer le groupe   , qu'il fait figurer dans son Dictionnaire avec la valeur *lèvres*; le phonétique du signe des lèvres est le même mot qu'en copte, *κποτοϣ*; mais, de même que la plupart des autres signes figuratifs, l'hiéroglyphe des lèvres s'emploie souvent seul, et signifie alors tout aussi bien les *lèvres* que la forme orthographique complète. Dans l'inscription de Kouban, où le mot se rencontre deux fois, la partie phonétique n'est pas exprimée. On y lit à la ligne 18 : *Le lieu de ta langue est le temple de la Vérité; un dieu est assis sur tes deux lèvres* (  ); et à la ligne 14, dans le même ordre d'organes : *L'équilibre de ta langue, le centre de tes deux lèvres est pour le poids juste de Thoth.* Le texte entend par là que les jugements rendus par Ramsès sont assimilables, sous le rapport de l'équité, à ceux que décide le poids de la balance du jugement des morts, et auxquels Thoth préside sous la forme d'un cynocéphale placé au-dessus du poids régulateur, et aussi comme greffier ins-

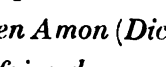
crivant la sentence¹. C'est ce que M. Brugsch avait traduit : *La balance de la justice est au milieu de tes lèvres, et le case de l'équilibre est établi par le dieu Tauud (établi où?)*.

Dans cette traduction fautive, l'expression , *entre les lèvres, au milieu des lèvres*, n'avait pas été méconnue par notre critique. Cette expression n'est-elle pas cependant l'unique source du mot *ak*, signifiant *lèvres*, qu'il nous présente aujourd'hui? Rayons toujours ce mot malencontreux de nos vocabulaires.

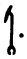
XIX

Au nombre des choses offertes aux dieux on voit quelquefois un objet de la forme , que le présentateur tient dans la main par sa partie inférieure. Cet objet est nommé

. J'ignore ce qu'il représente, et M. Brugsch n'est pas mieux informé que moi. Mais je veux lui demander compte de la transcription qu'il donne de la phrase suivante :

, *turt abu en Amon (Dictionnaire, p. 177)*, j'y lis : \dagger $\rho\tau\alpha$ $\text{A}\tau$ κ $\Delta\Delta\Delta\kappa$, *faire donner le Bou à Ammon*, et j'engage les égyptologues qui ont confiance en moi à biffer les mots *turt* et *abu*; ils n'existent que dans l'imagination de M. Brugsch.



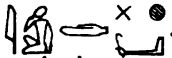
XX

On voit sur la muraille septentrionale du temple de Chons à Karnak une scène fort intéressante dans ses détails. Le Pharaon Amon-si-Pehor se tient debout devant Tum, qui lui envoie dans la bouche le symbole de la vie heureuse .

1. Voir mon mémoire sur les *Inscriptions des Mines d'or*, p. 24, l. 1 [cf. t. II, p. 212-213, de ces *Œuvres diverses*].



Derrière le roi, le prêtre officiant adresse cette allocution aux dieux parèdres du temple :

« Parce que le roi Amon-si-Pehor vous a fait de grands »
 » monuments dans la demeure de son père Ammon, et qu'ils »
 » sont parfaits en travail de durée éternelle, qu'il a donné »
 » davantage que n'avaient fait les rois de la Haute et de la »
 » Basse-Égypte, *qu'il se renouvelle* pendant des myriades »
 » d'années, la vie stable et parfaite s'unissant à ses membres ; »
 » *qu'il abatte* les ennemis sous ses pieds ; *que son nom* »
 » *prospère* comme prospère votre nom, » etc.


Dans ce texte, d'une extrême simplicité, des trois impératifs soulignés, le premier et le dernier sont gouvernés par la formule , le deuxième par la particule , déjà tant de fois signalée dans cette fonction. Mais pour M. Brugsch l'occasion était trop belle ; il s'est hâté de placer ici une de ses huitièmes formes, qui lui a fourni le verbe , et il traduit, sans se préoccuper du contexte, qui n'est pas autre chose qu'une prière : *Il a frappé les nations étrangères!!!*

Continuons à effacer.

XXI

Tous les égyptologues connaissent le mot , *bouclier*¹. Le déterminatif qui représente l'objet lui-même ne permet ni hésitation, ni erreur. Or, dans un passage du *Papyrus magique I 348 de Leyde*, on trouve, au milieu d'une phrase criblée de lacunes, le groupe incomplet . Il paraîtrait naturel de restituer ici, au moins conjecturalement, le groupe connu *bouclier*, d'autant mieux qu'il fournit un sens très satisfaisant pour la phrase. Mais M. Brugsch aime mieux se lancer dans l'inconnu. Il imagine

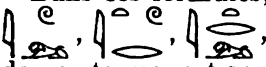
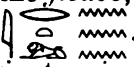
1. Champollion, *Monuments*, p. 219.

le mot  pour correspondre au copte $\kappa\iota\alpha\alpha$, *alloqui*. Avant d'enregistrer cette nouvelle découverte d'une imagination féconde, attendons que les textes nous aient réellement livré le *mot* et le *sens*.

Quant au mot égyptien $\alpha\kappa\alpha\alpha$, *bouclier*, M. Brugsch le rencontre dans le copte $\xi\omega\alpha\alpha\eta$, *écuelle, plat*. Voilà qui est bien trouvé!

XXII

La libre disposition de l'eau pure était l'une des félicités assurées à l'êlu du ciel égyptien. Dans l'étroite vallée du Nil, bordée de chaque côté par le vaste Empire de la soif, le bienfait de l'eau potable se présentait aux imaginations avec des couleurs d'une vivacité particulière. Non seulement les mânes ne devaient pas être exposés à souffrir la soif, mais encore ils devaient jouir constamment et à leur gré de la satisfaction de se rafraîchir dans des eaux vives et courantes. De là, ces formules si fréquentes de la prière funéraire : *boire de l'eau dans l'eau courante, ou dans le courant du fleuve*.


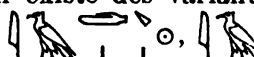
Dans ces formules, le mot qui signifie *fleuve, rivière*, est , et quelquefois . L'identité de ces termes est garantie par des variantes si précises, que je crois inutile d'insister. C'est un seul et même mot qu'il faut se garder de transcrire, *aur, atur, attr, artr*, mais qui se lit constamment et sous toutes ses formes $\alpha\tau\tau$, en copte $\iota\alpha\tau$, *ruisseau, rivière, fleuve, cours d'eau* en général, et le Nil en particulier.

L'erreur de transcription entraîne M. Brugsch dans une erreur bien plus grave. Elle lui fait trouver, précisément dans les formules habituelles, le mot *arut*, que le copte lui représente aussitôt dans $\alpha\lambda\eta\tau$, *albus, blanc, blanc comme le lait (arut)!!!*

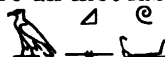
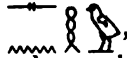
A la vérité, M. Brugsch ne trouve pas à appliquer son



sens *blanc*; il le remplace par *clair*, et même par *eau claire*. Mais ce n'est pas de l'*eau claire*, c'est du *galimatias*.

XXIII

, signifiant *moment, instant*, est un mot connu de tous; il en existe des variantes compliquées de voyelles, telles que . L'identité de ces groupes peut être démontrée par celle des phrases dans lesquelles ils se rencontrent. Il faut donc se garder d'imiter M. Brugsch, en donnant pour un mot nouveau ayant le sens *moment, seconde*, la dernière de ces variantes.

XXIV


Éliminons encore un mot fabriqué par notre lexicographe. Je veux parler de , mot auquel il donne le sens *enchatner*; il en cite un seul exemple', où ce mot se trouve en connexion avec , copte *cong*, *lier*. Ici, M. Brugsch est encore victime de ses idées sur la transcription, car il ne s'aperçoit pas que le scribe a déplacé le Δ pour un motif aisément appréciable; c'est le même genre d'erreur qui a fait transformer par M. Brugsch l'article féminin $\tau\alpha$ en un mot *at, perte*, lequel n'existe pas.


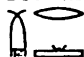
Il n'existe pas non plus de verbe *aks*, mais un verbe depuis longtemps connu, , var. , $\kappa\alpha\sigma$, qui signifie *serrer, enrrouler*, et qu'on peut voir associé à *cong*, au chapitre xxxix du *Rituel*, l. 5, 6.

XXV

M. Brugsch embrouille, autant qu'il le peut, l'explication

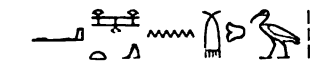

1. Bonomi et Sharpe, *Sarcophagus, etc.*, pl. 4, rangée inférieure. .


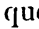

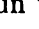
du mot , $\Delta\pi\rho$, qui a été donnée par ses devanciers. Ce mot signifie *revêtir, munir, investir, pourvoir, douer*. Mais il faut du copte à notre lexicographe, et il ne trouve rien de mieux dans le vocabulaire que $\Phi\sigma\rho\Phi\epsilon\rho$, *déployer, étendre, étaler*. A ces valeurs il en ajoute deux autres assez différentes : *sammt, avec, ensemble et remplir*.

Dans la réalité, le mot dont il est question se rapporte à la *propriété, à la possession*, et alterne pour ce motif, dans certaines formules, avec . Nous disons en français : un peuple *pourvu* d'infanterie et de cavalerie; une famille *munie* d'excellents pains; un guerrier *revêtu* de ses armures; un défunt *muni* des livres de Thoth; un individu *investi* de ses droits, de ses biens, etc. En égyptien, c'est le verbe  qui remplace tous les mots que j'ai soulignés. Il faut avoir, sur la clarté de l'expression, les idées particulières qui caractérisent M. Brugsch, pour y substituer les valeurs *remplir, étaler, déployer, etc.*

XXVI


A l'occasion du mot qui fait l'objet du paragraphe précédent, M. Brugsch cite cette variante curieuse d'une phrase bien connue :


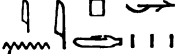
, *faire partir les oies*, et il transcrit  par *a*.

Personne n'ignore que  est fréquemment variante de  et même de , et que lorsque ce signe remplace , il faut le transcrire \dagger . C'est tout simplement l'auxiliaire impulsif; il n'existe aucun mot égyptien de la forme *a* auquel on puisse attribuer ce rôle.

XXVII



J'ai déjà bien souvent parlé de la fréquente élision du

verbe . M. Brugsch tient à ses vues, mais il est essentiel que ses erreurs ne soient pas partagées par d'autres.

Je crois que lui seul, parmi les disciples de Champollion, est aujourd'hui capable de se méprendre sur le sens du curieux dialogue qui a lieu entre le défunt et les différentes parties de la porte infernale¹. Chacune de ces parties interpelle le mort et lui interdit le passage, à moins qu'il ne prononce le nom mystique par lequel elle est connue dans la doctrine. Voici un exemple : . Je ne te laisse pas passer par nous, (disent)  les panneaux de la porte; la suite est : à moins que tu ne dises notre nom. Le défunt prononce ce nom et l'interlocuteur reprend : tu nous connais, passe.

M. Brugsch traduit : *Je ne te laisse pas entrer vers nous au travers des battants de la porte*, et se méprend de la même manière à propos de toute la série de ces formules. Je le mets au défi de nous faire savoir ce que représente le pronom *je*, sujet des verbes dans tout ce passage, et par conséquent de tenter une justification sensée de sa version.

XXVIII

On trouve au chapitre LXX du *Rituel*² un passage que les différentes éditions du livre funéraire présentent avec des variantes notables. Le *Todtenbuch* donne : *il gouverne Tattou* et , ce qui signifierait à la lettre : *il est sur ses dents*; évidemment le texte est ici corrompu; d'après la variante fournie par le *Rituel de Bekenranf*³, je crois qu'il faut rétablir dans ce passage le groupe , *lieu arrosé, lieu de culture*⁴; on lirait ainsi : *il*

1. *Todtenbuch*, chap. cxxv, 53 et sqq.


2. *Todtenbuch*, chap. Lxx, 1. 2.

3. *Denkmäler*, III, 166, 1. 2.



4. *Voyage d'un Égyptien*, glossaire, n° 190.

est sur ses cultures, c'est-à-dire dans les fertiles campagnes de l'Élysée égyptien. D'autres variantes peuvent suggérer d'autres interprétations; c'est surtout pour les textes du *Rituel* qu'il faut savoir dire : *je ne sais pas*. Mais traduire, comme le fait M. Brugsch : *il ouvre ses dents*, c'est braver à la fois le sens commun dans l'arrangement du contexte, et les règles les plus élémentaires, qui ne permettent pas de supposer que le verbe *ouvrir* gouverne son régime direct au moyen de la préposition ⊕ . Pour transformer *être* en *ouvrir*, c'est-à-dire pour ne tenir aucun compte de la suppression assez rare du déterminatif de ce dernier verbe, il faut avoir affaire à un texte autrement clair que celui qui nous occupe.

XXIX

J'ai comparé le groupe  au copte ⲛⲉⲁⲧ , *ployer*, *entrelacer*, *enchevêtrer*. Les déterminatifs du chemin, du croisement et quelquefois du mal, qui accompagnent ordinairement ce mot, font songer à quelque chose de contraire à la voie droite, à la régularité. De là, les sens *tortueux* (à défaut du substantif correspondant que le français ne possède pas), *complications*, *désordres*, que j'ai proposés. Lorsqu'il s'agit des principes morbides circulant dans les vaisseaux du corps humain, l'idée *désordres* que j'ai choisie convient bien à la circonstance. Au passage du papyrus Anastasi I (*Voyage*, p. 34), où il est question de l'acte hostile ou coupable d'une population révoltée, *intrigues*, *trames* rendraient peut-être mieux l'intention du texte; on préférera, au contraire, *embrouillement*, *complication*, à propos de ce qui rend un style inintelligible. J'ai indiqué ces diverses nuances; mais M. Brugsch préfère le sens *péché*, à cause du copte ⲛⲟⲁⲓ . Je ne tiens pas absolument au copte ⲛⲉⲁⲧ , mais à coup sûr ce dérivé rend bien plus exactement les valeurs diverses du radical égyptien que l'idée *péché*. Les mots

égyptiens qui signifient *péché, iniquité, faute*, sont tout autres que le groupe étudié; ces diverses acceptions donneront des sens faux ou au moins obscurs partout où se rencontre ce groupe. Il est facile de s'en rendre compte. Aussi M. Brugsch, qui les propose dans son Dictionnaire, se garde-t-il bien de s'en servir lui-même; il y substitue le sens *erreur*, qui est fort différent du sens *péché*, mais non pas plus correct.

M. Brugsch a publié dans la *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1864, p. 1 et 13, deux longs articles sur les signes  et ; dans ces articles il se proposait de démontrer que, malgré sa dissertation de 25 pages sur le même signe, M. de Rougé avait méconnu la valeur phonétique et la signification fondamentale de ces signes. Sans paraître apercevoir les grosses erreurs dont l'article de son critique est parsemé, le savant académicien français a donné son assentiment aux vues exposées par M. Brugsch.

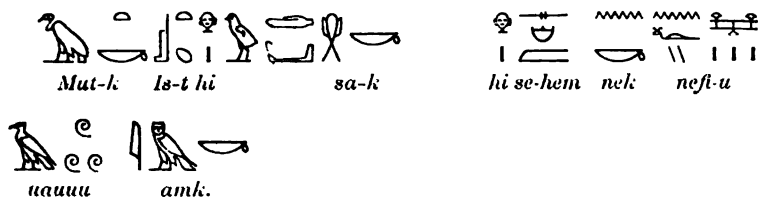
Dans le fait, M. de Rougé avait voulu trop approfondir le sens mystérieux de ces groupes; ils ne désignent ni le principe de la vie, ni la chaleur vitale, ni la fermentation, mais l'acte mystérieux de sauvegarde, de salut, exercé par la divinité; c'est quelque chose d'analogue à cette vertu secrète qu'on croyait jadis être communiquée par la bénédiction et par l'imposition des mains. Je ne parle pas ici des significations accessoires, telles que *dos, amulette, classe de prêtres*, etc. Celles-ci sont d'un emploi assez rare et très nettement défini.

Malgré les intéressantes variantes qu'il signale, l'article de M. Brugsch, criblé de fausses traductions, mène à l'erreur; la dissertation de M. de Rougé, quoique non irréprochable (il n'y a rien d'irréprochable dans ces sortes d'ana-


1. M. Birch a le premier signalé le sens *dos* et la lecture *s*. J'ai plus tard corroboré cette lecture et indiqué la valeur du mot : *salut, sauvegarde, protection divine*.

lyses), met au contraire sur la voie du véritable emploi du mot, et c'est pour n'avoir pas eu assez de confiance en lui-même que le savant académicien a fait de graves erreurs à propos du mot qui nous occupe.

Mais tenons-nous-en aux *erreurs* de M. Brugsch. Voici un échantillon de la manière dont il s'illusionne lui-même. Je copie son texte, sa transcription et sa traduction :



« Deine Mutter Isis bewegt sich hin und her hinter dir
 » um fern zu halten dir die Irrthumer welche einsturmen
 » auf dich. »

En français, cet allemand signifie : *Ta mère Isis se meut çà et là derrière toi, pour tenir éloignées de toi les erreurs qui fondent sur toi. Comprenne qui pourra ce flot d'erreurs menaçant le fils d'Isis.* Je serais bien curieux de savoir ce qu'est devenu le groupe  dans la transcription et dans la traduction de notre lexicographe. Si M. Brugsch se rendait mieux compte de la valeur des notions acquises de la science, et ne se passionnait pas pour l'erreur, il ne lui aurait fallu aucun effort pour traduire correctement : *Ta mère Isis est à émettre ton salut, à détourner de toi les trames dirigées' contre toi.*

XXX

Au *Papyrus magique I 348 de Leyde* (pl. 2, l. 6), il est

1. Le mot en italique correspond à un groupe de forme exceptionnelle. Je n'en garantis pas l'exactitude.

parlé de quatre portes de vie existant dans la tête de l'homme; le texte les énumère en ces termes :



Deux yeux en elle, qui voient;

Deux oreilles en elle, qui entendent les paroles;

Deux narines en elle, goûtant l'air;

Une bouche en elle, répondant comme la déesse Safekh ou à la déesse Safekh.

L'intention de ce texte est de préciser l'action normale de chacun des organes nommés; pour la facilité d'élocution, la bouche est comparée à la déesse de l'éloquence, quelle que soit d'ailleurs la nuance exacte de l'expression égyptienne.

Il y a lieu d'observer que le mot , tête, est du masculin, comme son dérivé copte ; pour ce motif, le texte se sert du pronom masculin : deux yeux en *lui*, etc. Ce pronom masculin trompe M. Brugsch, qui l'attribue à un personnage, et traduit la dernière phrase : *La bouche en lui dit à la déesse Safekh : donne du feu*, etc. On reconnaît ici la clarté habituelle de notre critique en matière de textes hiératiques.

XXXI

Le chapitre CLXI du *Rituel* consiste en un tableau représentant quatre dieux ibiocéphales tenant des deux mains une longue tige verticale. J'ignore si quelques variantes remplacent ces tiges par des portes. Quoi qu'il en soit, on a appelé ces personnages *portiers du ciel*.

Au-dessus de chacun d'eux on lit une légende qui paraît se rapporter à la tige en question, car les pronoms ne sont pas au masculin, comme cela devrait arriver s'ils se rapportaient aux dieux. Voici les quatre légendes :

Une des vents du Midi, c'est Phra.

Une autre des vents du Nord, c'est Osiris.

Une autre des vents d'Occident, c'est Isis.

Une autre des vents d'Orient, c'est Nephthys.

Quatre formules mystiques, de sens fort obscur, accompagnent la scène.

Sous ce tableau se lit un texte de sept lignes, qui se réfère uniquement à l'effet que doit produire le chapitre et aux précautions de mystère qu'il faut prendre pour le peindre sur le cercueil. En voici la traduction :

« Tout défunt pour lequel aura été faite cette scène symbolique sur son cercueil aura accès vers les quatre côtés du ciel; l'un des vents du Nord, c'est Osiris; l'autre des vents du Midi, c'est Phra, » etc.

M. Brugsch s'inquiète peu du sens des textes auxquels il fait ses emprunts. Voici comment il rend le commencement de la clause :



Lorsque quelqu'un est devenu en une momie, alors on met des scènes figuratives sur son cercueil!!!

M. Brugsch rendrait service aux curieux en leur analysant la phrase qu'il traduit : *Lorsque quelqu'un est devenu en une momie.*

XXXII

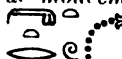
Voici un prodige de clarté :

On lit au chapitre VII du *Rituel* diverses invocations que le défunt est censé adresser à l'un des démons chargés de supplicier les damnés.

Après la phrase : *Que je ne sois pas paralysé par toi*, le texte ajoute :



Que n'entrent pas tes torpeurs dans mes membres, ceux-ci.

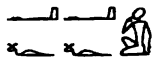
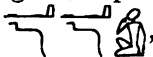
1. Ce mot, très rare, paraît signifier un poison, un venin qui prive de mouvement; c'est dans tous les cas quelque chose d'analogue à , venin, mot qui se lit dans le même chapitre et dans une phrase identique.

tasi III'. L'une d'elles décrit les misères afférentes à l'état militaire en ce qui touche le bas-officier d'infanterie; l'autre traite le même sujet, au même point de vue, à l'égard des recrues de la cavalerie égyptienne, c'est-à-dire du combattant en char.

M. de Rougé a traduit la première de ces lettres dans son discours d'ouverture du cours d'archéologie égyptienne au Collège de France, en 1860; l'autre n'a été, que je sache, l'objet d'aucune tentative de ce genre; mais M. Brugsch, dans son Dictionnaire, en interprète plusieurs phrases à sa manière.

J'ai préparé moi-même depuis longtemps une version analytique de ces deux documents, que les énormes erreurs de M. Brugsch m'obligeront à publier. J'extrais provisoirement de mon travail le sommaire suivant du paragraphe abordé par mon hardi critique :

« A sa sortie de l'école, le jeune officier de chars vient se
 » pourvoir d'un attelage à l'écurie en présence du pharaon;
 » il reçoit de bons chevaux, et sa satisfaction s'exhale en
 » une joie bruyante; il revient alors à sa ville natale, fatigué
 » du voyage, mais il faut qu'il reparte bientôt et subisse
 » de nouveau les fatigues du mode incommode de locomotion
 » que son état lui impose; or, il ne connaît pas ce que
 » l'avenir lui réserve, il lègue tout ce qu'il possède à son
 » père et à sa mère, » etc.

C'est dans ce texte que M. Brugsch, à propos du groupe , qu'il forge (lisez , et comparez Dümichen, *Temp. Inschr.*, xxiv, 7), découpe la traduction suivante :


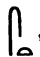
« *Le roi a reçu d'excellents chevaux; ils se réjouissent
 » en hennissant; ils viennent le portant à sa ville; ils sont
 » ardents dans leur trot.* »

Est-ce suffisamment clair, grand Dieu!

1. Pl. 6, l. 3 à 10, et non pas pl. 5, comme l'écrit M. Brugsch.

Pour M. Brugsch, c'est tout autre chose : *aucun animal quadrupède, aucun poisson ne mange cela!!!* Quoi, cela? le chapitre? Je préfère de beaucoup les textes traduits à l'envers.

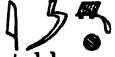
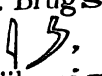



XXXVII

La précaution que prend M. Brugsch d'altérer les traductions de ses devanciers, pour éviter d'avoir à les citer, n'est pas sans péril pour lui. C'est ainsi, par exemple, qu'il rend par : *ses bras remplissent son ventre, comme le miel est une nourriture pour celles qui le travaillent*, une phrase dont j'avais traduit la dernière partie dans mon mémoire sur le chapitre VI du *Rituel* : *comme l'abeille vivant de ses œuvres*¹. Cette fin de phrase a pour commencement : *il fatigue ses bras pour remplir son ventre*, et se réfère au dur labeur d'un manouvrier qui ne peut vivre que du produit de sa tâche quotidienne, comme l'abeille vit de son travail². M. Brugsch, qui détache sans façon les trois premiers groupes du passage, serait bien aimable de nous dire ce qu'il compte en faire. Il ne fait pas attention d'ailleurs que le mot  dans le sens *miel* est du masculin, et ne saurait régir le pronom féminin , lequel convient au contraire au nom de l'abeille, en copte τ.ⲁⲓ, τ.ⲁⲁ, *ap-is*. Un égyptologue ordinaire se serait arrêté devant l'obscurité d'une phrase telle que celle de mon critique : « *ses bras remplissent son ventre* » *comme le miel est une nourriture* ». Un tel style coïncide parfaitement avec les idées particulières de M. Brugsch sur la clarté, mais qu'on tienne pour certain qu'il n'existe rien de semblable dans le style égyptien.

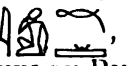

1. [Cf. t. II, p. 238, de ces *Œuvres diverses*].

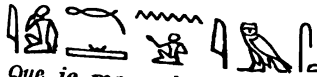
2. *Papyrus Sallier II*, pl. 5, 5.

XXXVIII

On a généralement attribué au groupe  le sens *dévoué, dévot*; l'idée *pieux* me paraît acceptable aussi pour un mot qui exprime les sentiments d'une épouse envers son mari, d'un fils envers son père, d'un homme religieux envers les dieux, de l'homme de bien envers ses semblables, etc. M. Brugsch tente ici une innovation : il décompose le mot en , qu'il fait égal à , qui est *inter*, et , qu'il assimile au copte $\mu\sigma\tau$, *dignus*; de là, pour notre lexicographe, le sens *être parmi les dignes, être déclaré digne*. Je n'hésite pas à déclarer que la dérivation imaginée par M. Brugsch est fautive de tout point, et je laisse à d'autres l'envie de suivre son exemple, lorsque, au lieu des traductions simples : *pieux envers son père, envers le roi, etc.*, il propose de lire : *déclaré digne par son père, par le roi, etc.*  est une particule de *connexion, d'intimité, et nullement d'origine, d'extraction, etc.*


XXXIX

Le triage de mes notes nous ramène ici à une de ces huitièmes formes inventée par M. Brugsch : , qu'il rapporte au radical . Notre critique la trouve au Papyrus d'Orbiney, dans un passage que j'ai déjà expliqué¹. La mer, éprise de la fille des dieux, pousse ses eaux contre elle pour la saisir, mais la belle s'enfuit; alors la mer, déconcertée dans ses espérances, crie au cèdre :

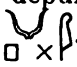

Que je me saisisse d'elle!

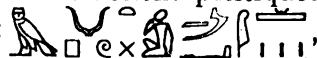
1. *Voyage d'un Égyptien*, p. 183.

Le cèdre ne satisfait qu'imparfaitement à la requête de cet étrange amant; il lui livre, non pas l'objet de ses feux, mais seulement une boucle de cheveux.

Avec sa huitième forme, M. Brugsch méconnaît la tournure impérative de la phrase, et traduit : *je suis tombé amoureux d'elle*. Je le défie de citer un texte où le mot  ait le sens de *tomber amoureux*.

XL

M. S. Birch a depuis longtemps signalé le sens *rêve, songe*, du groupe . Le signe β , indépendamment de la valeur phonétique ma , a aussi celle de m , que j'ai contribué à établir'. Ici, par une trop rare exception à ses habitudes, M. Brugsch rend justice à la priorité de M. Birch. Mais quand il en vient à cette extrémité, on peut être certain que notre critique tient en réserve quelque flèche du Parthe : *Malheureusement*, ainsi s'exprime-t-il, *M. Birch n'a pas connu la véritable prononciation du mot, qu'il lit ap-ma, tandis qu'il faut le lire op-s'u. C'est le copte oħm, dormire*.


Ici la flèche porte à faux, et il n'y a de malheureux que M. Brugsch lui-même, qui s'est laissé égarer, selon son habitude, par un rapprochement fallacieux. Il peut voir la forme complète du mot dans le titre des Instructions politiques qu'Amenemha I^{er} révèle à son fils : . Décomposé, le mot paraît signifier : *avis de vérité, révélation*. M. Birch avait raison aussi bien pour la lecture du mot que pour le sens.

XLI

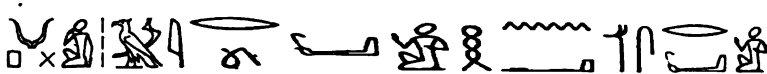
L'une des plus importantes cérémonies funéraires est

1. *Papyrus magique Harris*, p. 22.
2. *Papyrus Sallier II*, p. 1, l. 1.

XLII

Entre autres significations, le groupe  a celle *s'expliquer, expliquer, confronter*. Tel est le cas dans le passage du Papyrus d'Orbiney¹, où Baïta, revenu à la confond son épouse coupable en *s'expliquant* avec elle devant les hauts fonctionnaires de l'État. On en trouve un autre exemple dans le pronostic relatif au 27 du mois d'Athyr et il avait été mis fin à leur lutte violente. La terre avait été pacifiée. A Horus était échue l'Égypte entière le désert entier à Set.

C'est dans le même sens que le *Rituel* parle de l'ac des quatre singes de l'étang du feu, qui *manifestent vérité, détruisent les péchés, et*



confrontent le malheureux avec le puissant. M. Bru tradit : *qui se montrent au pauvre et au riche*, ainsi au mot *an* une valeur qui ne lui appartient en cas (*se montrer*), et supposant l'élosion d'une partie régime indirect.

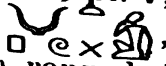
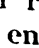
XLIII




Tout le monde se rappelle la curieuse lettre par le gardien des archives Ameneman expose au scribe taour les misères de l'agriculteur. Nous en possédons exemplaires; la traduction complète a été donnée.

1. P. 19, 5.


2. *Papyrus Sallier IV*.

M. Goodwin dans la *Revue archéologique*¹. La lettre se termine par l'exaltation de la profession de scribe. On peut en comparer la double rédaction en consultant les deux originaux (*Pap. Anastasi V*, pl. 7, 1, et *Pap. Sallier I*, pl. 6, 8).




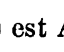

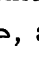
A propos du mot , par lequel débute cette clause finale, M. Brugsch reproduit la traduction qu'a donnée M. Goodwin, bien entendu sans dire où il la prend, et il rend  par *occupation* : *l'occupation des savants, elle prend le premier rang*. M. Goodwin avait traduit : *l'occupation du scribe prime toute autre espèce de travail*.

Mais cette version contient une erreur assez grave, dans laquelle je suis peut-être moi-même pour quelque chose.  est du féminin et ne peut être représenté par le pronom masculin . Ce pronom se rapporte au scribe et commence une phrase. Le mot  a par conséquent dans ce texte une tout autre valeur que celle d'*occupation*. Le vrai sens, selon moi, est celui-ci : *Exceptionnel est le scribe; lui, il est au premier rang; le travail de tout le monde est soumis à un contrôle; le travail des écritures, il n'est personne qui lui impose des taxes.*


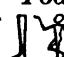
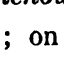
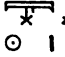

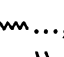





XLIV


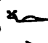
L'une des scènes qui décorent le sarcophage de Sêti I^{er} représente le serpent Apap, dont la tête est liée au moyen d'une longue chaîne tenue par un grand nombre de personnages et aussi par l'énorme main du *Corps caché*. Du côté de la tête du reptile, un dieu sans bras est étendu sur la chaîne. Une espèce d'insecte figuré à côté exprime le nom de cette divinité. La légende inscrite au-dessus explique que le serpent qui est dans cette scène et à qui  impose

1. Année 1861, *Sur les Papyrus hiératiques* [; cf. t. II, p. 86-105, de ces *Œuvres diverses*].


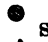
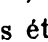
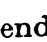


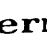
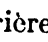
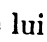
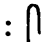
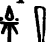
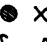

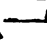
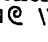


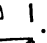
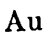
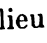
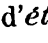
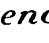

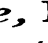
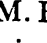
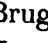
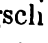
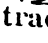
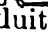
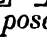
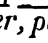
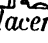
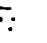

des liens? (Δ    ) est Apap, et que le dieu Soleil avance dans sa marche lorsqu'on l'a mis dans l'impossibilité de nuire. M. Brugsch, qui lit *aksu* au lieu de *kasu* (voir § XXIV), fait du serpent le sujet de la phrase. Je lui demanderai ce que représente le groupe  , auquel il n'a pas pris garde, et je lui reproche encore ici la même légèreté d'investigation dont j'ai déjà signalé tant d'exemples.

XLV




Le *Todtenbuch* contient une seule fois le groupe   ; on l'y voit à la septième des invocations de Thoth qui forment le chapitre xx. Thoth y est invoqué comme *justificateur d'Osiris contre ses ennemis en présence des divins chefs qui résident à Abydos, cette nuit que tressaillirent les morts tant qu'il y en avait*. Des neuf invocations conçues sur ce modèle et se référant à des événements nocturnes de la guerre typhonienne, huit ont exactement la même orthographe dans l'expression        

en aucun cas un égyptologue sérieux ne regardera jamais   comme une forme adoucie de cette prétendue cinquième forme.

XLVI

  signifie *s'étendre, se développer*. Dans l'hymne au soleil couchant, il est dit de cet astre que son père Tonen tient ses bras étendus derrière lui :              . Au lieu d'*étendre*, M. Brugsch traduit *poser, placer* :                  . Je puis lui certifier que si le texte égyptien avait voulu faire entendre cette idée, il aurait fait usage d'un autre mot pour exprimer le verbe *poser*, et ne se serait pas servi de la préposition *derrière* au lieu de la préposition *sur*.

XLVII


Le signe  sert de déterminatif à plusieurs mots de sens divers; dans l'une de ses acceptions, il a pour valeur phonétique  ,  , et se dit du temps, de la durée. Rien n'est plus fréquemment que les formules exprimant des vœux pour que les pharaons jouissent des années ou des périodes d'années de la vie des dieux, et en particulier du dieu Tum.

On voit sur le propylon du temple de Khons, à Karnak, Ptolémée Évergète I^{er} et sa femme Bérénice debout devant le dieu Horus, qui marque des divisions sur le symbole des myriades d'années. Le dieu leur adresse la parole en ces termes : *Je vous décrète une durée de vie pour le règne du soleil; je vous inscris le temps de Tum; votre temps sera le temps du ciel sur ses supports; vos années seront la durée de l'astre solaire*, etc.


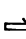


Ce texte contient une énumération instructive des mots

1. *Denkmäler*, IV, pl. 9, a.

RÉPONSE A I

égyptiens qui signifient *durée*,
relative au dieu Tum : 
vous inscris les temps du dieu
personne autre que M. Brugs
version : *Je vous destine par*
Tum!!! Destiner des souvenir
de clarté.


XLV

Depuis Champollion on connaît
OFFTH, *faire une offrande*, qui ad-
notamment    
suivi de ses compléments naturels
ration des objets d'offrande,
bœufs, oies, etc.; parfois aussi
signifie pas moins *faire une offrande*
donner la démonstration de chose
Seul, l'esprit de clarté de M. I
il invente un verbe *outen* avec
dire : *ils étendent leurs oblations*
simplement : *ils offrent leurs*
dit : *ils s'étendent sur la terre*
ils font des oblations sur la terre
que le soleil rencontre dans sa course
vivent des mets de Phra et des
offrent des oblations sur la terre
est puisée par le seigneur de la terre
a trait à l'abondance des aliments
saisient de solliciter pour les
frandes les tables des dieux dans
que cette profusion profitât à

1. Bonomi, *Sarcophagus of Seti*
l'encensement.

doute dans la version de la légende susrelatée est celui de savoir s'il ne faut pas lire : *il leur est fait des oblations sur la terre (sont oblations d'eux sur la terre)*. Mais encore une fois le verbe **ort** ne signifie pas *s'étendre*.

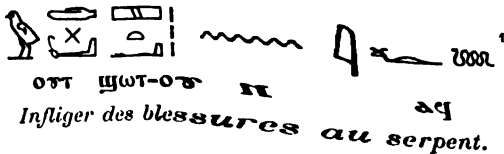
XLIX

M. S. Birch a, je crois, le premier signalé la valeur du groupe , **ort**, *jeter, lancer, émettre, infliger, to put forth*. Jusqu'à présent tous les égyptologues l'ont employé avec ces acceptions, qui satisfont à tous les cas. M. Brugsch seul fait exception et propose les valeurs : *transporter, transmettre, mettre de côté, détruire, arracher, lâcher*, toutes contradictoires et inexactes. Partant de cette base erronée, il nous donne les traductions suivantes :

- 1° Retenir les destructions du serpent ;
lisez : *Infliger des blessures au serpent.*
- 2° Laisser les péchés à mes ennemis ;
lisez : *Infliger des maux à mes ennemis.*
- 3° Arracher les fesses à Horus ;
lisez : *Lancer certains projectiles à Horus, etc.*

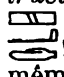
L

La phrase n° 1 citée au paragraphe précédent est ainsi conçue en hiéroglyphes :

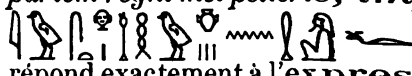


L'erreur de M. Brugsch ne porte pas sur le groupe **ort**

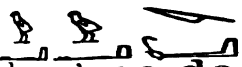
1. Bonomi et Sharpe, pl. 2, d, 5.

seulement; grâce à ses idées sur la transcription servile, il fabrique ici un groupe *s'eta* auquel il donne le sens de *des-tructions*. Or, il s'agit tout simplement d'une variante de , copte $\mu\omega\tau$, *caedere, immolare*. On peut trouver la même phrase au *Rituel*, chap. CXXVII, 3, et Sharpe, série II, pl. 17, 6.

LI

Le Papyrus d'Orbiney, qui forme à lui seul un précieux vocabulaire, raconte que l'épouse du pharaon profite l'instant où elle est à table avec S. M. pour demander grandes faveurs. C'est à peu près l'histoire d'Esther : *ei rex postquam vinum biberat abundanter : quid ut detur tibi, et pro qua re postulas? Etiam si dim partem regni mei petieris; impetrabis*. La phrase égyptienne , elle était à la table de S. M. répond exactement à l'expression אל המטהה du livre d'Esther. Le mot égyptien signifie bien *table*, ainsi qu'on peut le voir par les phrases si fréquentes : *les pains et les breuvages sont sur les tables des dieux*. Il se dit aussi de certains destinés au service de la table. Mais jamais ce groupe ne le moindre rapport avec le sens *faveur* que lui attribue M. Brugsch, lorsqu'il traduit : *elle était dans la faveur du roi*. Le résumé de M. Goodwin aurait dû le mettre en voie du véritable sens : *the first time she feasts with the king...*


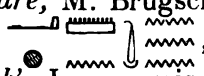

LII

Le verbe  signifie *frapper avec le sabre*. Dans le poème de Pentaour, M. de Rougé s'est servi du mot *massacrer*, et moi-même d'*immoler*, dans

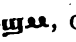
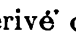
1. *Esther*, chap. v, v. 6.
2. *Esther*, chap. v, v. 5.

mémoire sur l'*Inscription d'Ibsamboul*. Ces deux expressions conviennent très bien, et il semble qu'il soit difficile d'embrouiller la chose. M. Brugsch y parvient cependant lorsqu'il propose le sens : *dissoudre par une séparation violente*. On dirait que M. Brugsch prend plaisir à gâter tout ce qui est clair.

LIII

A l'occasion de l'explication du verbe , *élever, suspendre*, M. Brugsch cite comme variante de ce mot le groupe , qu'il lit comme le premier simplement *ah'*. Je ne serais pas fâché de voir notre lexicographe s'expliquer sur l'addition *men* dont il dédaigne de parler. Ce serait cependant une forme intéressante à numérotter. Mais encore ici M. Brugsch a interrogé la littérature hiératique avec son inexpérience habituelle; le groupe en question n'est en aucune manière une variante de *as*, *suspendre*, mais une forme orthographique capricieuse de , *asaa*, *consumer, éteindre*¹; la syllabe *aa* ne représente que l'initiale *aa*, et les deux groupes ont le déterminatif commun de l'eau.


L'unique phrase où se rencontre ce groupe bizarre est au *Papyrus Sallier I*, p. 8, l. 7 et sqq. Le texte fait le tableau des bienfaits produits par la seule présence du pharaon; l'un de ces bienfaits est la conservation de l'eau, ce grand besoin de l'Égypte : *l'eau, y est-il dit, se tient (demeure) et ne se consume pas; le Nil s'élève haut*².

Le groupe égyptien , comme son dérivé copte , se dit de l'*extinction* du feu, aussi bien que de l'eau qui se *consume*. C'est le terme qu'ont employé les Septante pour



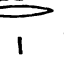
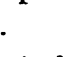



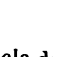




1. Voir *Papyrus magique Harris*, Glossaire, n° 126.
2. Quelque étranges que puissent paraître ces formules d'adulation, on en peut trouver d'analogues dans les auteurs latins et même chez les modernes.

exprimer la disparition de l'eau du Jourdain devant les pas des prêtres portant l'arche'. Le groupe égyptien est employé avec la même intention dans un passage du Papyrus magique Harris'. On le trouve aussi dans le sens d'*éteindre soif, de consommer le temps, etc.* L'erreur de M. Brugsch fausse le sens du passage; il lirait : *l'eau s'arrête, elle s'élève pas*, ce qui serait positivement la négation de phrase suivante : *le Nil s'élève haut.*

LIV



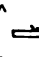
Dans son explication du mot , *vie, vivre*, M. Brugsch signale un sens accessoire qui fait de ce mot le thème du copte *ⲟⲩⲏⲕ*, *assurgere, se dresser*; il cite à ce propos phrase dans laquelle il est demandé que le défunt fasse action comme les *Khabesou*, c'est-à-dire comme certains astres dont les mouvements apparents auraient ainsi de point de comparaison. Or, ces astres montent et cendent dans le ciel; ils s'y lèvent et s'y couchent; naviguent dans des barques, selon la figuration égyptienne. Donc, si l'on renonce à l'acception *vivre*, il n'y a pas motif d'adopter celle de *monter, s'élever*, plutôt que de *descendre*. Dans la réalité, les astres *Khabesou*, liés à la course annuelle du soleil, représentent la même éternité le soleil lui-même; ce qu'on demande pour le défunt, qu'il *vive comme eux*, et rien autre chose'. Il faut effacer du vocabulaire la nouvelle définition hasardée M. Brugsch.


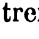

1. *Josué*, chap. III, 13.

2. Pl. VII, l. 2. Ma traduction de ce passage demande à être révisée à propos du mot            



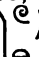

3. Depuis que ce paragraphe est écrit, j'ai reçu un article du *Clerical Review* de Londres (1867, p. 513), dans lequel M. Le Page Renouf fait la critique que moi. La variante : *il cit sur ses pieds*, citée par le anglais, n'entraîne pas davantage le sens *s'élever*.

LV

Il faut en effacer aussi, jusqu'à ce qu'au moins un exemple concluant ait été produit, la valeur *serment, jurer*, qu'il attribue au même mot   . On peut passer de l'égyptien au copte, jamais du copte à l'égyptien sans justification spéciale.

Le dernier groupe cité est le nom d'une sorte de bouquet qu'on présentait devant les dieux, et qui servait ensuite comme un talisman contre la mort. Il s'agit sans doute de ces fleurs combinées avec le signe de la vie, dont on voit la représentation sur divers monuments: le signe  après le mot *ous* donne ordinairement à ce mot cette valeur spéciale; il en est autrement de , qui s'emploie très fréquemment dans des cas où le sens *vie* est incontestable. Le passage démotique cité par M. Brugsch signifie *vie de Dieu!* et non pas *jurer par dieu*; c'est du reste la même formule qu'au Papyrus Abbott: *Vie du Roi!* L'expression *vie de Dieu!* *vie du Roi!* est la formule du serment égyptien, comme *חי יידיה*, *ζῆ ἀβροισ*, *vivit dominus*, est la formule du serment des Hébreux. *חי* signifie *vie* et non pas *jurer*; il en est de même de .

LVI

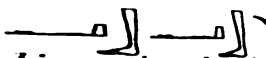
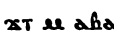
M. Brugsch enregistre dans son Dictionnaire le groupe , qu'il tire des *Papyrus Rhind* (pl. 6, 1, et pl. 13, 7). C'est une erreur de transcription; la forme hiéroglyphique correspondant aux groupes hiératiques dans les passages cités est ; de ce groupe, je ne connais de bien authentiques que les variantes  et . La forme

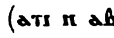
1. Souvent l'animal est représenté debout, comme s'il sautait ou s'élançait.

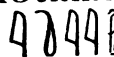
RÉPONSE A LA CRITIQUE

donnée dans l'inscription rapportée par M. Dümichen (*Inscr.*, p. 67, B, 2) figure, à la place de la chèvre qui saute un oiseau à longues oreilles, que je regarde comme une fautive de transcription pareille à celle qu'a commise M. Brugsch dans l'exemple qu'il cite. Je suspecte de même le groupe reproduit par M. Dümichen (*Inscr. hist.*, pl. 22, 31). Avec l'admettre la finale *m*, je crois qu'il convient d'attendre découverte de variantes hiératiques bien certaines.

LVII

M. Brugsch attribue au groupe  la valeur *evanescere, parler, dire des bêtises* (sic), *niaiseries*; mais il ne cite pas une seule phrase dans ce sens soit apparent. Considérée isolément, la  signifie tout aussi probablement *parler sérieusement que parler en plaisanterie* (*Hochnasig reden*). Je crois pas d'ailleurs que ce soient des gens qui plaisantent qu'on menace de priver du souffle de la vie.

On peut voir des emplois de ce mot dans des louangeuses : *Denkmäler*, III, pl. 73, en *c*; *ibid.*, ( *pn-q p ka ne*), *Papyrus Sallier III*, pl. I, pl. 31, 29, etc.

Cette même phrase se rencontre avec la forme dans une énumération des titres de Thothmès IV : *Souverain des souverains*, et  ; si nous continuons la traduction avec l'ass du Dictionnaire de M. Brugsch, nous devons lire *suprême à se moquer de lui!!!*

LVIII

La statuette funéraire du prince Schaemab,

1. *Denkmäler*, III, pl. 69.

sible à la place de celle d'*épouvante* dans ce passage. *Tendre les bras* est une action habituelle des suppliants; *ouvrir les mains*, c'est tout autre chose.

LX

𓂏𓂏𓂏, 𓂏𓂏, signifie *corne*. Ce groupe est très voisin de celui qui désigne l'*ivoire*, 𓂏𓂏𓂏, 𓂏𓂏, *cb-ur*. Peut-être ce mot se disait-il des parties osseuses du corps humain; le copte l'aurait dans ce cas conservé dans 𓂏𓂏, *ungula*.


Rien ne prouve que 𓂏𓂏 ait eu quelque rapport phonétique avec le copte 𓂏𓂏, *os*. D'après un passage de la stèle de Piankhi, cité par M. Brugsch, je serais assez tenté de croire que, dans le sens *os*, ce signe avait la valeur phonétique 𓂏𓂏; on y lit : *tes terreurs sont dans mes entrailles* (𓂏𓂏𓂏), *ta crainte est dans mes os* (𓂏𓂏𓂏𓂏). Dans cette phrase à parallélisme l'expression *entrailles, sein*, se rapporte aux viscères mous du corps humain, et fait antithèse à l'expression *os, charpente osseuse* du squelette. L'intention de la phrase est d'exprimer d'une manière énergique l'idée que l'être tout entier est pénétré de la terreur qu'inspire le pharaon. Rien de plus commun que de trouver dans la poésie hébraïque les os cités comme le siège des sensations de crainte et d'espérance : *contremuerunt ossa, ossa conturbata, ossa humiliata*. Il en est de même chez les poètes latins : *cucurrit tremor ima per ossa*.



Quoi qu'il en soit, je ne puis en aucune manière me rendre compte de la traduction de M. Brugsch : *l'angoisse devant toi est dans mes dents*, pour la phrase : 𓂏𓂏𓂏𓂏 𓂏𓂏 𓂏.

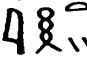
LXI

J'ai signalé depuis longtemps le sens du groupe 𓂏𓂏𓂏𓂏, *gorge, gosier*.

M. Birch a adopté cette valeur dans son Dictionnaire, p. 341, mais en y ajoutant celle de *poumons*, qui pourrait être exacte, car il s'agit, d'après l'orthographe du mot, d'un organe double. Dans tous les cas, ce groupe désigne certainement l'un des organes de la respiration, c'est-à-dire de l'acte le plus essentiel à la vie. C'est pour ce motif qu'il est spécialement cité par les textes funéraires comme devant être rétabli chez les morts par les dieux'. Aux litanies d'Osiris se rencontre le titre assez singulier d'*Osiris-Ah-ti*, qui semble identifier ce dieu avec le jeu du souffle vital. Le défunt prenait un corps pareil à celui de Ptah et une poitrine (ⲁⲉ-ⲛ) comme celle de la déesse Hathor.

La privation, la cessation de la respiration se dit 

; la plénitude, la force de la respiration, 




M. Brugsch méconnaît complètement la spécialité de ces expressions, et trompé par le copte, il traduit la première *mutilus, mancus* (ⲉⲁ-ⲛ-ⲁⲉ), et la deuxième, *integer* (ⲛⲟⲡ-ⲉ).

LXII


En égyptien l'idée *tout le monde, tous les hommes* s'exprimait soit directement et dans les mêmes termes, soit tropiquement par la désignation de certaines particularités appartenant à l'espèce humaine, et notamment par les parties du corps prises pour l'homme lui-même; c'est ainsi qu'on trouve les formules *toute face, tout œil, tout lieu*, exprimant incontestablement l'idée *tous les hommes*, et

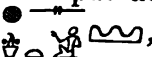
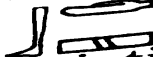
1. Cf. Sharpe, pl. 77, l. 3 et 15; pl. 97, l. 5; pl. 28, l. 20, etc.

2. C'est avec le même verbe  que l'inscription de Thothmès III, traduite par M. Birch et par M. de Rougé, exprime l'idée : *priser le nez du souffle de la vie*.


RÉPONSE A L.

pour ce motif, généralement l'espèce humaine, l'homme et pluriel.

L'expression *tout œil* est : contexte est relatif à l'action clause finale du chapitre CLXI absolu pour la cérémonie mys à aucun œil, c'est une infami traduit : *Tu ne laisseras au nuisible de le laisser connu laisser qui change le sens* ( , *infâme, abominable* ne lui appartient pas.

Dans cette traduction, M. sens littéral est *tout œil* et en effet, admettre un mot *homme*, et il en cite une variété publié par M. Dümichen¹. V qui se puisse commettre. Pa ne manquera pas de nous de groupes  ,  également dans les inscriptions pense que mes lecteurs n'ont le dictionnaire de mon critique

I

Pour ne pas accepter l'ex  , *compagnon*, c appartient exclusivement à brouille autant qu'il est en

1. *Tempelinschriften*, pl. 74.

VOYAGE D'UN ÉGYPTIEN EN SYRIE, ETC.

Phrase par moi traduite : le premier de ses compagnons'
rendue par lui : le premier de ses semblables, *primus
et pares*.

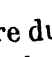
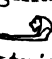


Pour se rendre compte de l'inexactitude de cette modification, il suffit de citer le passage du *Rituel* dans lequel il est dit au dieu Phra : *Tu navigues parmi tes compagnons*

(p. 107). Le dieu solaire navigue-t-il avec ses pairs? A-t-il des semblables parmi les personnages de son équipage?

Une autre expression des plus fréquentes est celle-ci : *le compagnon des pieds du roi*. Elle désigne cette personne, dont les Égyptiens se montraient si jaloux et si fiers, de vivre dans la familiarité du pharaon, d'avoir accès partout où il allait. M. Brugsch change cette image en : *être fidèle du pharaon*, sans prendre la peine de mentionner le sens littéral dont il s'inquiète si peu, qu'en une autre occasion, il traduit la même formule par *s'asseoir aux pieds*.

L'expression égyptienne n'a rien de si étrange qu'on ne puisse la conserver, surtout dans un dictionnaire.

LXIV

Le signe de la partie postérieure du lion, , est employé dans différents groupes avec des valeurs phonétiques variées. Fondamentalement, il signifie le *derrière*, ce qui est derrière; c'est l'opposé de . Avec ce sens, il désigne la partie la plus reculée, l'extrémité des choses. C'est ainsi qu'il sert à exprimer l'idée *extrémités du monde*¹. Sous ce rapport, ce mot présente une certaine analogie d'emploi avec  , groupe dont j'ai depuis longtemps établi la valeur². Les textes historiques nous parlent souvent des

1. *Voyage d'un Égyptien*, p. 31.
2. *Papyrus magique Harris*, Glossaire, n° 637.
3. *Papyrus magique Harris*, Glossaire, n° 700.

M. Brugsch cependant propose sans la moindre hésitation de trouver dans le groupe égyptien le thème antique du copte *ⲉⲩⲁⲗ*, ancilla, servus, servir; et il le traduit par : servir, obéir, être obéissant. Ce nouveau prodige de clarté mérite d'être remarqué, même au milieu de tant d'autres.

LXVI

Les verbes $\ast \int \wedge$ et $\ast \int \text{ⲛ}$ sont essentiellement différents l'un de l'autre; ils n'ont rien de commun avec le copte $\sigma\tau\omega$, finire, cessare, malgré l'assertion de M. Brugsch, et quoique le premier signifie interrompre, cesser, finir.

Notre lexicologue cite la phrase $\circ \int \text{ⲛ}$, qu'il rend par *unaufhörlich, incessant, incessamment*; mais il oublie de citer le texte auquel il l'emprunte. Or, ce texte n'est autre que celui des *Lamentations d'Isis et de Nephthys*, publié par M. de Horrack en fac-similé, d'après un papyrus hiératique de Berlin. On trouve ce passage aux lignes 1 et 2 de la page 4, planche I, de cette publication soignée et correcte. Il est aisé de voir que M. Brugsch est demeuré fidèle à ses procédés habituels d'investigation des textes hiératiques. Les quatre mots cités par ce savant est partiennent à deux phrases différentes. La première se lit, d'après la traduction de M. de Horrack : « O dieu An, tu brilles pour nous au ciel chaque jour », et la seconde : « Nous ne cessons pas de voir tes rayons ». Ce sont les mots *chaque jour et nous ne cessons pas* que M. Brugsch a réunis pour en composer l'exemple qu'il cite. Comme le verbe $\ast \int$ est suivi de son sujet le pronom ⲛ , c'est une erreur impossible ! *nous*, on peut dire que

A propos du groupe ayant le sens *aimer, désirer*, M. Brugsch, qui ne peut méconnaître ces valeurs, que tant

1. J. de Horrack, les *Lamentations d'Isis et de Nephthys*, p. 8.

Le groupe ⲥⲣⲡ pourrait être rapproché du copte ⲙⲟⲛⲉ , *infirmitas*.

LXVIII

M. Brugsch, nous l'avons dit bien des fois, méconnaît sans cesse l'élosion du verbe ⲉⲃⲣ , si commune dans les textes. Voici encore un exemple de cette erreur systématique de sa part. On lit au Papyrus d'Orbiney : *Son cœur voulut revenir en Égypte; il dit : je partirai demain* ⲉⲃⲣ ⲉⲃⲣ , dit-il en son cœur. J'ai longuement expliqué le mécanisme de cette formule¹. M. Brugsch suppose que c'est le verbe *être* qui manque, et traduit par suite : *ainsi il était à lui dans le cœur*. C'est une erreur persistante, et pour ce motif très grave.

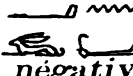
LXIX

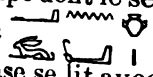
Dans mon *Mémoire sur un hymne à Osiris*, j'ai donné l'explication du groupe ⲉⲃⲣ , qui signifie *vénération, respect, crainte religieuse*; en anglais le mot *awe* rend parfaitement compte de la forme et du sens de ce groupe. Mes motifs pour y attribuer cette acception étaient puisés dans une phrase à parallélisme qui l'assimile à ⲉⲃⲣ , *épouvante, terreur*. Ce dernier groupe s'échange fréquemment avec ⲉⲃⲣ , copte ⲙⲟⲛⲉ , *crainte*, et avec ⲉⲃⲣ , copte ⲙⲟⲛⲉ , *terreur*. Peu de textes sont plus explicites que celui qui m'a fourni le parallélisme rappelé, sauf un passage des inscriptions historiques publiées par M. Dümichen (pl. 22, lig. 28), dans lequel le sens *peur, effroi*, est manifeste; le plus souvent le mot en question est mis au superlatif avec l'adverbe ⲟⲉⲡ , *très*; il se dit alors de certains dieux, qui sont ainsi désignés comme *très terribles, très vénérables*. Ammon

1. *Voyage d'un Égyptien*, p. 82.

et Osiris sont
gneys des épo
parallélisme en

M. Brugsch a
thème antique
ⲁⲓⲟⲩⲱ, *germen*.
cités signifiaient
Il donne l'incroya
les dieux du ciel
pas pour préparer
demeure des téné
dieux!

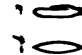
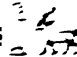

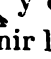
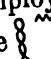
Le groupe 
la confession négativ
signe du *cœur*, que je
natif; il en est de mé
plus apparente est *cor*
en italien *angosciare*.
de *se tourmenter*, *s'inq*
convient le mieux aux
mot se rencontre¹.

Une phrase citée par
inédit de Turin, met ce mc
groupe dont le sens est pre
avec  dans cert
phrase se lit avec une entiè

1. Sur l'obélisque de Paris, R
le possesseur de la caillance.
2. Todtenbuch, chap. CCCLXXX
3. Todtenbuch, chap. CXXV, 16.
4. Todtenbuch, chap. XCII, 5;
p. 10, 5, etc.


de la sorte, il est évident que le mot *stp* ne peut être que le mot *stp* qui désigne le mot qui fait l'objet de ce paragraphe. On ne peut donc pas dire que le mot *stp* désigne un quadrupède, un oiseau, un couple, un couple de bœufs, etc.

LXXI


On trouve dans les textes égyptiens le groupe  *stp*, qui doit nommer un animal de l'espèce oiseau. On ne peut pas dire qu'il se dise du bœuf en général ou d'une espèce de bœuf, à l'exemple de . Le déterminatif et le contexte des passages du Papyrus hiéroglyphique de Leyde où ce mot se rencontre ne laissent aucun doute à cet égard. Dans les inscriptions de Thothmès III à Karnak, le mot est écrit avec le déterminatif des oiseaux¹. Ce cas unique me fait l'effet d'une erreur dans la transcription du signe hiéroglyphique, du même genre de celle que j'ai signalée au paragraphe LVI. Si, par impossible, un quadrupède et un oiseau avaient porté le même nom, il n'y aurait pas lieu pour cela de recourir, comme le fait M. Brugsch, au copte *stp*, *gemelli*, et il faudrait toujours se garder de traduire *paire, couple*. Cette idée, qui ne dérive pas nécessairement de l'idée *jumelleux*, ne donnerait aucun sens raisonnable à tous les passages que j'ai cités. Elle ne serait admissible que dans les cas où le mot *stp* aurait un complément désignant l'espèce d'animal comptée par paires. Le passage cité des inscriptions de Thothmès III parle de deux espèces d'animaux que le roi fait entretenir dans la basse-cour des temples pour les offrandes quotidiennes; la préposition  y est employée, de même que  l'est fréquemment, pour tenir lieu de . Repoussons donc du vocabulaire une définition qui n'a d'autre autorité qu'un abus des analogies coptes.

1. *Papyrus hiéroglyphique de Leyde I*, cccxlv, pl. 9, 2; 9, 4 et 12, 1.
2. *Denkmäler*, III, 30, 6, 11.

LXXII

M. Brugsch parle de certains tableaux qui repr
 femmes qui chantent et qui dansent ; il en fourr
 un exemple dans son *Recueil d'inscriptions*, p
 Au-dessus de femmes chantant, dansant ou bat
 sure, il est écrit : récréation de .
 le titre τ-οερ ασπ αυη, qui montre que ce mot
 se dit des individus. Si le groupe indique à la
 et la danse, on pourrait songer à le rendre par
 dère. Dans un sens plus général, on peut adn
*amuseuse, récréatrice, réjouisseuse*¹. Mais s'
 hésitation en ce qui touche la nuance exacte
 prend guère le tour de force que fait M. Bru
 assimile le mot ασπ au copte *yelet*, et prop
 duire par le *harem* dans un cas et par l'ép
 autre.

LXXIII

Lorsque M. Brugsch ne se trompe pas r
 embrouille, comme nous l'avons déjà fait re
 nitions les plus simples; l'article de son l
 porte sur le groupe , *soe*, l'un des
 de la langue antique, peut servir de spécim
 car il est conçu de manière à induire en erre
 et à leur faire perdre de vue la véritable
 phrases dans lesquelles ce mot est employé
 Comme substantif, *soe* exprime une idée
fait, utilité, avantage. Il a aussi beaucoup
 de signification voisines de celles-ci, et des

1. J'emploie ces mots hasardeux à défaut d'expres
 pour rendre ma pensée.

M. Birch a adopté cette valeur dans son Dictionnaire, p. 341, mais en y ajoutant celle de *poumons*, qui pourrait être exacte, car il s'agit, d'après l'orthographe du mot, d'un organe double. Dans tous les cas, ce groupe désigne certainement l'un des organes de la respiration, c'est-à-dire de l'acte le plus essentiel à la vie. C'est pour ce motif qu'il est spécialement cité par les textes funéraires comme devant être rétabli chez les morts par les dieux¹. Aux litanies d'Osiris se rencontre le titre assez singulier d'*Osiris-Ah-ti*, qui semble identifier ce dieu avec le jeu du souffle vital. Le défunt prenait un corps pareil à celui de Ptah et une poitrine (𓆎𓆏) comme celle de la déesse Hathor.

La privation, la cessation de la respiration se dit 𓆎𓆏𓆑; la plénitude, la force de la respiration, 𓆎𓆏𓆑𓆒. 𓆎𓆏𓆑.

M. Brugsch méconnaît complètement la spécialité de ces expressions, et trompé par le copte, il traduit la première *mutilus, mancus* (𓆎𓆏𓆑), et la deuxième, *integer* (𓆎𓆏𓆑).




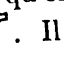
LXII

En égyptien l'idée *tout le monde, tous les hommes* s'exprimait soit directement et dans les mêmes termes, soit tropiquement par la désignation de certaines particularités appartenant à l'espèce humaine, et notamment par les parties du corps prises pour l'homme lui-même; c'est ainsi qu'on trouve les formules *toute face, tout œil, tout lieu*, exprimant incontestablement l'idée *tous les hommes*, et



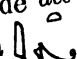
1. Cf. Sharpe, pl. 77, l. 3 et 15; pl. 97, l. 5; pl. 28, l. 20, etc.

2. C'est avec le même verbe 𓆎𓆏𓆑 que l'inscription de Thothmès III, traduite par M. Birch et par M. de Rougé, exprime l'idée : *priser le nez du souffle de la vie*.


LXXV

Au chapitre CLIV du Rituel, l. 11, 12 et 13, il est fait une énumération des maux et des infirmités que le défunt doit éviter. C'est le chapitre qui a pour objet de ne pas laisser disparaître le corps de l'homme après la mort. Les derniers articles se traduisent ainsi : *que nulle violence ne soit faite à mon corps; qu'il ne souffre pas, qu'il ne soit pas anéanti en ce monde à jamais*. Des détails précèdent et regardent la langue, les cils, la tête, le cou et aussi l'oreille, pour laquelle il est demandé qu'elle ne soit pas  . Il existe une variante,  . Il s'agit évidemment de l'infirmité de l'oreille. Dans son Dictionnaire, M. Birch a traduit *sourd et privé, déficient, destitute*. Je crois que le savant anglais a rencontré juste. M. Brugsch admet au contraire le sens *dare aurem, prêter l'oreille, écouter, entendre*; et c'est au moyen de cette acception qu'il traduit le passage du Rituel que je viens de citer. Voilà bien encore un de ces prodiges de clarté auxquels mon critique nous a habitués.

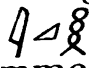
LXXVI

Le groupe   exprime l'idée de *filiation*, de *descendance*. Je crois que la même valeur est attachée à . Un grand nombre de textes mettent l'un et l'autre de ces groupes en parallélisme avec ceux qui signifient *jeune, fils, enfant*; il faut dans tous les cas admettre une idée de ce genre. M. Brugsch reconnaît bien le sens *enfant* pour le premier groupe; mais il propose d'y voir un dérivé de la racine \dagger , *donner*, par le motif, dit-il, que l'enfant est *ce qui est donné sur la terre*; il renvoie d'ailleurs au copte *er, est, pragnans*. Il serait difficile d'entasser en si peu de mots autant d'idées bizarres et incohérentes. Mais ce qu'il y a de

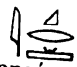
RÉPONSE A LA CRITIQUE

plus fort, c'est que M. Brugsch s'est pré-
 au point d'attribuer au groupe  pteri-
 tagion, calamité, le sens être petit, être
 il admet aussi les valeurs vaincre, bat
 france. Qu'on essaye de rapporter ces bat
 qui parlent de l'air mêlé à l'air air
 celles qui représentent comme des air
 mant l'Égypte', etc. Si les investiga tc
 du Dictionnaire de M. Brugsch parvien tc
 ductions correctes, ce ne sera pas à tc
 lexicographe.

LXXVII

A défaut de textes explicites, et
 mêmes tendances à chercher directem
 valeur des groupes égyptiens, M. Br
 groupe assez rare  l'équivalent
 lari, zelari; et comme il s'agit d'un
 il donne à ces groupes les valeurs :
 vers, se hâter, faire des efforts avec a
 ment. Dans tous les textes qui me sont
 entrer, satisfait bien mieux à toutes l
 dans le mot égyptien aucune idée d'a
 tion, et il n'a absolument rien de comm

LXXVIII

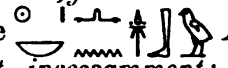
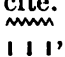
 ne signifie ni instruire, con
 pensé, ni instruit, ni sage, ainsi qu'on
 les jours. Comme verbe, il répond à
 à perfection; adjectif, il signifie par

1. Dümichen, *Inscript. hist.*, 3, 39. Voir
giques, I, p: 29.

M. Brugsch cependant propose sans la moindre hésitation de trouver dans le groupe égyptien le thème antique du copte ⲉⲏⲛⲁⲗ, *ancilla, servus, servir*; et il le traduit par : *servir, obéir, être obéissant*. Ce nouveau prodige de clarté mérite d'être remarqué, même au milieu de tant d'autres.

LXVI

Les verbes ⲛⲓⲗ et ⲛⲓⲗⲛⲓ sont essentiellement différents l'un de l'autre; ils n'ont rien de commun avec le copte ⲟⲣⲱ, *finire, cessare*, malgré l'assertion de M. Brugsch, et quoique le premier signifie *interrompre, cesser, finir*.

Notre lexicologue cite la phrase , qu'il rend par *unaufhörlich, incessant, incessamment*; mais il oublie de citer le texte auquel il l'emprunte. Or, ce texte n'est autre que celui des *Lamentations d'Isis et de Nephthys*, publié par M. de Horrack en *fac-similé*, d'après un papyrus hiéroglyphique de Berlin. On trouve ce passage aux lignes 1 et 2 de la page 4, planche I, de cette publication soignée et correcte. Il est aisé de voir que M. Brugsch est demeuré fidèle à ses procédés habituels d'investigation des textes hiéroglyphiques. Les quatre mots cités par ce savant appartiennent à deux phrases différentes. La première se lit, d'après la traduction de M. de Horrack : « O dieu An, tu brilles pour nous au ciel *chaque jour* », et la seconde : « *Nous ne cessons pas* de voir tes rayons¹. » Ce sont les mots *chaque jour* et *nous ne cessons pas* que M. Brugsch a réunis pour en composer l'exemple qu'il cite. Comme le verbe ⲛⲓⲗ est suivi de son sujet le pronom , *nous*, on peut dire que c'est une erreur impossible!



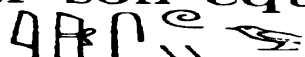
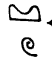

A propos du groupe ayant le sens *aimer, désirer*, M. Brugsch, qui ne peut méconnaître ces valeurs, que tant

1. J. de Horrack, *les Lamentations d'Isis et de Nephthys*, p. 8.

RÉPONSE A LA CRITIQUE

port d'un dieu dans son petit naos peut être autrement dans les cas bien plus nombreux du mot est *émanation, écoulement, faire couler, verser*¹. C'est le sens qu'on le voit par le déterminatif. Certains sont appelés *agg*, ou *aggy* des dieux qui sont leurs pères. Par exemple, Shu est *agg*, c'est-à-dire *émanation de Phé* *porter, transporter, n'a rien à faire, ne peut engendrer celle de transmission*.

LXXX




Le groupe  signifie de la *justice*; c'est l'*injustice*, le *p* quelquefois remplacé par son équivalent  rencontrer sous la forme  orthographe, on trouve la phrase : *je ne pratique pas l'iniquité*. M. *Leclercq* donne dans son dictionnaire un texte inédit, ainsi *co* *je déteste l'iniquité*, et ici le mot est dans la même forme. Notre lexicographe confond deux mots comme différents; à l'usage *damnum*, qui conviendrait à l'un et à l'autre, puisqu'ils sont identiques; mais l'usage antique du copte *ωωγ*, *abominable*, *profanation*. Cette définition est *de* se garder de l'accueillir. On trouve dans *Sharpe*, série II, pl. 36, 12, qu'un mal *commis par la parole*, le mal *perpétré*  est l'iniquité perpétrée 

1. Dümichen, *Kalend. Insch.*, I


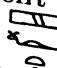
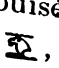
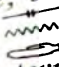


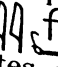
2. *Denkmäler*, IV, 90, d; 41, u.

pe ^{sup} pourrait être rapproché du copte uone,

LXVIII

M. Brugsch, nous l'avons dit bien des fois, méconnaît sans
 cesse l'élision du verbe , si commune dans les textes
 Voici un exemple de cette erreur systématique de
 sa part on lit au Papyrus d'Orbiney : *Son cœur voulut*
 recevoir *Égypte; il dit : je partirai demain*  
 dit-il en son cœur. J'ai longuement expliqué le
 motif de cette formule'. M. Brugsch suppose que c'est
 le verbe qui manque, et traduit par suite : *ainsi il était*
 à lui le cœur. C'est une erreur persistante, et pour ce
 motif très grave.

LXIX

Dans mon *Mémoire sur un hymne à Osiris*, j'ai donné
 l'explication du groupe , qui signifie *vénération, res-*
pect, crainte religieuse; en anglais le mot *awe* rend par-
 faitement compte de la forme et du sens de ce groupe. Mes
 motifs pour y attribuer cette acception étaient puisés dans
 une phrase à parallélisme qui l'assimile à  , épou-
 vante, terreur. Ce dernier groupe s'échange fréquemment
 avec  , copte *caat*, *crainte*, et avec  , copte
 qui m'a fourni le parallélisme rappelé, sauf un passage des
 inscriptions historiques publiées par M. Dümichen (pl. 22,
 lig. 28), dans lequel le sens *peur, effroi*, est manifeste; le
 plus souvent le mot en question est mis au superlatif avec
 l'adverbe *oep*, *très*; il se dit alors de certains dieux, qui sont
 ainsi désignés comme *très terribles, très vénérables*. Ammon





1. *Voyage d'un Égyptien*, p. 82.

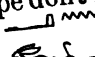
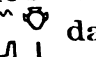
RÉPONSE A LA C

et Osiris sont aussi appelés, au m
gneurs des épouvantements. Je pu
parallélisme entre ce mot et  et

M. Brugsch a la singulière idée d
thème antique du copte $\sigma\omega$, dan
 $\sigma\omega$, *germen*. Pour lui les titres
cités signifiaient : *seigneur du ger*
Il donne l'incroyable traduction su
les dieux du ciel inférieur adresse
pas pour préparer des dommages
demeure des ténèbres'. A la croi
dieux!

LXX

Le groupe    désigne l'un
la confession négative¹. Certaines
signe du cœur, que je regarde comm
natif; il en est de même de  ini
plus apparente est *contrarier, tour*
en italien *angosciare*. Il se dit aussi
de *se tourmenter, s'inquiéter*. Tel es
convient le mieux aux différents pa
mot se rencontre⁴.

Une phrase citée par M. Brugsch,
inédit de Turin, met ce mot en parallél
groupe dont le sens est presque identiq
avec   dans certaines varia
phrase se lit avec une entière certitude

1. Sur l'obélisque de Paris, Ramsès II y e
le possesseur de la caillance.

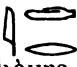




2. *Todtenbuch*, chap. CCCLXXXVII.

3. *Todtenbuch*, chap. CXXV, 16.

4. *Todtenbuch*, chap. XCIII, 5; *Papyrus*
p. 10, 5, etc.


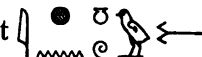
les provinces, dissipant l'inquiétude par ses discours.
 Brugsch, le mot qui fait l'objet de ce paragraphe
 au copte *apron*, et signifie *varietas, diversicolor,*
 couleur!!!

LXXI


On trouve dans les textes égyptiens le groupe .
 à moins qu'il ne se dise du bétail en général ou d'une espèce
 de bétail, à l'exemple de . Le déterminatif et le con-
 texte des passages du Papyrus hiératique de Leyde où ce
 mot se rencontre ne laissent aucun doute à cet égard. Dans
 les inscriptions de Thothmès III à Karnak, le mot est écrit
 avec le déterminatif des oiseaux¹. Ce cas unique me fait
 l'effet d'une erreur dans la transcription du signe hiératique,
 du même genre de celle que j'ai signalée au paragraphe LVI.
 Si, par impossible, un quadrupède et un oiseau avaient
 porté le même nom, il n'y aurait pas lieu pour cela de re-
 courir, comme le fait M. Brugsch, au copte *apere*, *gemelli*,
 et il faudrait toujours se garder de traduire *paire, couple*.
 Cette idée, qui ne dérive pas nécessairement de l'idée ju-
 meaux, ne donnerait aucun sens raisonnable à tous les pas-
 sages que j'ai cités. Elle ne serait admissible que dans les
 cas où le mot *ap* aurait un complément désignant l'espèce
 d'animal comptée par paires. Le passage cité des inscrip-
 tions de Thothmès III parle de deux espèces d'animaux que
 le roi fait entretenir dans la basse-cour des temples pour les
 offrandes quotidiennes; la préposition  y est employée,
 de même que  l'est fréquemment, pour tenir lieu de .
 Repoussons donc du vocabulaire une définition qui n'a d'autre
 autorité qu'un abus des analogies coptes.

1. *Papyrus hiératique de Leyde I*, cccxliv, pl. 9, 2; 9, 4 et 12, 1.
 2. *Denkmäler*, III, 30, 6, 11.

LXXII

M. Brugsch parle de certains tableaux représentant des femmes qui chantent et qui dansent; il en fournit lui-même un exemple dans son *Recueil d'inscriptions*, pl. 68, en g. Au-dessus de femmes chantant, dansant ou battant la mesure, il est écrit : *récréation de* . Il cite aussi le titre $\Gamma\text{-oep } \text{a}^{\text{sn}} \text{ a}^{\text{an}}$, qui montre que ce mot  se dit des individus. Si le groupe indique à la fois le chant et la danse, on pourrait songer à le rendre par *almée*, *bayadère*. Dans un sens plus général, on peut admettre le sens *amuseuse*, *récréatrice*, *réjouisseuse*¹. Mais s'il y a lieu à hésitation en ce qui touche la nuance exacte, on ne comprend guère le tour de force que fait M. Brugsch lorsqu'il assimile le mot a^{sn} au copte me^{let} , et propose de le traduire par le *harem* dans un cas et par l'*épouse* dans un autre.

LXXIII

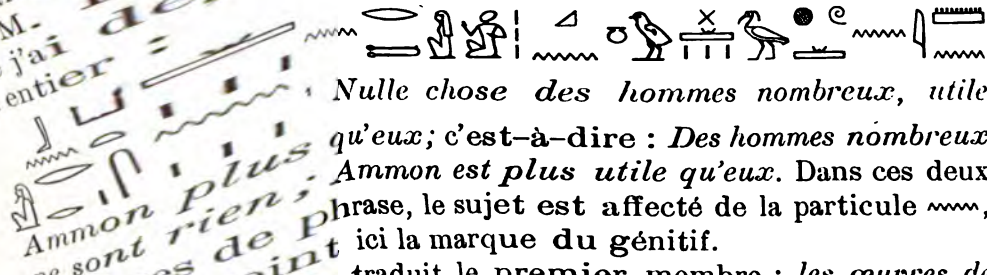
Lorsque M. Brugsch ne se trompe pas radicalement, il embrouille, comme nous l'avons déjà fait ressortir, les définitions les plus simples; l'article de son Dictionnaire qui porte sur le groupe , so^{r} , l'un des plus importants de la langue antique, peut servir de spécimen à cet égard; car il est conçu de manière à induire en erreur les débutants, et à leur faire perdre de vue la véritable intention des phrases dans lesquelles ce mot est employé.

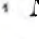



Comme substantif, so^{r} exprime une idée de *bonté*, *bienfait*, *utilité*, *avantage*. Il a aussi beaucoup d'autres nuances de signification voisines de celles-ci, et des acceptions spé-

1. J'emploie ces mots hasardeux à défaut d'expressions plus correctes pour rendre ma pensée.

VOYAGE D'UN ÉGYPTIEN EN SYRIE, ETC.


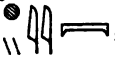


différentes, mais ordinairement faciles à recon-
 fort faudrait cinq ou six pages dans le format du Dic-
 Il de M. Brugsch pour donner de ce mot une idée à
 re suffisante. Je ne parlerai ici que de l'idée fonda-
 re bien, bon, parce que c'est pour l'avoir méconnue
 le Brugsch se trompe dans la traduction d'une phrase
 que j'ai déjà plusieurs fois expliquée et que je reproduis ici
 en entier :

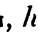



Nulle chose des hommes nombreux, utile
 qu'eux; c'est-à-dire : Des hommes nombreux
 Ammon est plus utile qu'eux. Dans ces deux
 phrase, le sujet est affecté de la particule ,
 ici la marque du génitif.
 traduit le premier membre : les œuvres de
 M. Brugsch hommes ne signifient rien. Il suppose ainsi que
 le verbe signifier est sous-entendu entre la négation et le
 mot chose. Je le mets au défi de montrer dans un texte quel-
 conque un arrangement de ce genre. Le seul mot élidé après
 est l'auxiliaire être ou verbe substantif, dont la sup-
 pression est si commune dans toutes les langues, et notam-
 ment après la négation hébraïque נא. L'expression nulle
 chose, dans la phrase citée, est analogue à : nuls fantassins,
 nuls cavaliers, nuls kadjens, nuls officiers, nuls guides,
 nuls pains, etc., formules qu'on trouve composées de la
 négation , suivie des mots fantassins, etc.; et cette ex-
 pression nulle chose, rien, forme antithèse avec  
 du dernier membre de phrase, qui oppose l'utilité, le bien-
 fait efficace d'Ammon à la nullité des efforts humains.

1. Papyrus Sallier III, pl. 3, 5.



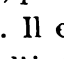

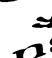
LXXIV

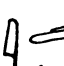

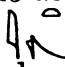
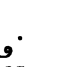
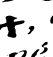
On a rencontré une seule fois dans les textes égyptiens le groupe , dans lequel, selon toute vraisemblance, le ● médial est déplacé. Si l'on voulait hasarder une hypothèse sur un exemple absolument unique, on pourrait rapprocher ce mot de , hauteur, d'où peut-être élever, exalter. Plus probablement on devrait songer au groupe , ; malheureusement le sens de ce dernier mot n'est pas aisé à déterminer. En somme, dans un dictionnaire, il est prudent, en pareil cas, de n'exprimer que des doutes.


Mais pour M. Brugsch les analogies coptes lèvent toute difficulté; il voit ici le copte , *herba virens*, et il traduit : *sa force est dans sa fleur*, une phrase qu'il analyse à sa manière.

Si quelque égyptologue sérieux veut bien prendre la peine de consulter le passage cité par notre lexicographe, il s'apercevra aisément que M. Brugsch a réuni, pour en faire une phrase, des lambeaux qu'il déplace. Le texte exalte les mérites de Thothmès IV : « *Il ressemble à dieu lui-même; ses guerriers sont dans la joie par amour pour lui; les princes et tous les grands sont auprès de sa vaillance* (comme si l'on disait *auprès de sa majesté, auprès de lui*) à l'exalter¹. Ces derniers mots sont écrits : . Le doute porte sur le mot *exalter*; ce peut être louer, glorifier, ou quelque autre idée voisine, mais à coup sûr ce n'est pas *reverdier*. Dans tous les cas, c'est dans ce texte que M. Brugsch découpe délicatement la traduction suivante : *sa force est dans sa fleur!!!*

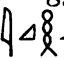
1. *Denkmäler*, III, 68.

Au chapitre CLIV du Rituel, l. 11, 12 et 13, il est fait une énumération des maux et des infirmités que le défunt doit éviter. C'est le chapitre qui a pour objet de ne pas laisser disparaître le corps de l'homme après la mort. Les derniers articles se traduisent ainsi : *que nulle violence ne soit faite à mon corps; qu'il ne souffre pas, qu'il ne soit pas anéanti en ce monde à jamais.* Des détails précèdent et regardent la langue, les cils, la tête, le cou et aussi l'oreille, pour laquelle il est demandé qu'elle ne soit pas   . Il existe une variante,  . Il s'agit évidemment de l'infirmité de l'oreille. Dans son Dictionnaire, M. Birch a traduit *sourd et privé, déficient, destitue*. Je crois que le savant anglais a rencontré juste. M. Brugsch admet au contraire le sens *dare auren, prêter l'oreille, écouter, entendre*; et c'est au moyen de cette acception qu'il traduit le passage du Rituel que je viens de citer. Voilà bien encore un de ces prodiges de clarté auxquels mon critique nous a habitués.


Le groupe   exprime l'idée de *filiation*, de *descendance*. Je crois que la même valeur est attachée à  . Un grand nombre de textes mettent l'un et l'autre de ces groupes en parallélisme avec ceux qui signifient *jeune, fils, enfant*; il faut dans tous les cas admettre une idée de ce genre. M. Brugsch reconnaît bien le sens *enfant* pour le premier groupe; mais il propose d'y voir un dérivé de la racine , *donner, par* le motif, dit-il, que l'enfant est *ce qui est donné sur la terre*; il renvoie d'ailleurs au copte *er, eer, pragnans*. Il serait difficile d'entasser en si peu de mots autant d'idées bizarres et incohérentes. Mais ce qu'il y a de

plus fort, c'est que M. Brugsch s'éprend de ses définitions au point d'attribuer au groupe , *fléau, peste, contagion, calamité*, le sens *être petit, être enfant*. A la vérité, il admet aussi les valeurs *vaincre, battre, infirmité, souffrance*. Qu'on essaye de rapporter ces valeurs dans les phrases qui parlent de l'ⲁⲁⲧ mêlé à l'air atmosphérique, ou dans celles qui représentent comme des ⲁⲁⲧ les Barbares opprimant l'Égypte', etc. Si les investigateurs qui se serviront du Dictionnaire de M. Brugsch parviennent à faire des traductions correctes, ce ne sera pas à coup sûr la faute du lexicographe.

LXXVII

A défaut de textes explicites, et toujours d'après les mêmes tendances à chercher directement dans le copte la valeur des groupes égyptiens, M. Brugsch trouve dans le groupe assez rare  l'équivalent du copte ⲭⲟⲩ, *æmulari, zelari*; et comme il s'agit d'un verbe de mouvement, il donne à ces groupes les valeurs : *courir avec ardeur vers, se hâter, faire des efforts avec ardeur, tâcher ardemment*. Dans tous les textes qui me sont connus, le sens *aller, entrer*, satisfait bien mieux à toutes les conditions. Il n'y a dans le mot égyptien aucune idée d'ardeur ni de précipitation, et il n'a absolument rien de commun avec le copte ⲭⲟⲩ.

LXXVIII

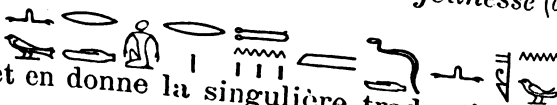
 ne signifie ni *instruire*, comme je l'avais d'abord pensé, ni *instruit, ni sage*, ainsi qu'on le traduit encore tous les jours. Comme verbe, il répond à l'idée *parfaire, mener à perfection*; adjectif, il signifie *parfait, achevé, complet*;

1. Dümichen, *Inscript. hist.*, 3, 39. Voir mes *Mélanges égyptologiques*, I, p: 29.

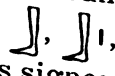

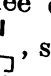
VOYAGE D'UN ÉGYPTIEN EN SYRIE, ETC.

an-
omp
group
tradu
Air
dans
je ne
différ-
la ph
(litt.
mém
l'état




employé adverbialement, il correspond à *tout à fait*,
L'artcle que M. Brugsch a consacré à ce
mbrouille tout, et là, comme presque partout, les
essayées par le lexicographe sont fausses.
par exemple, il reconnaît bien le sens du mot étudié
passage de l'inscription de Bakenkhons, sur lequel
expliqué ailleurs; mais il partage en deux membres
: j'étais âgé de quatre ans, encore tout à fait petit,
unique : j'ai fait quatre années en extrême enfance
l'état de tout à fait petit). La suite dit dans les
termes : j'ai fait douze années dans la jeunesse (à
jeune).

Il cite la phrase :  , et en donne la singulière traduction que

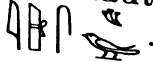
voici : *Puisse-t-elle ne pas cesser parler du lieu de la perfection.*

On voit que M. Brugsch ne se fait aucune idée de la
signification des groupes composés de , , , suivis
d'un adjectif; dans ces combinaisons, ces signes ne signifient
pas lieu, mais chose. Je fais remarquer, comme une notion
importante, qu'ils font passer au substantif l'adjectif qui les
suit, à peu près comme les préfixes hébraïques *n* et *h* devant
les radicaux. *h* *nqr*, *h* *tot*, *h* *aa*, signifient *bonté* ou
beauté, *mal*, *vérité*, etc., et *h* *akp*, dans la phrase citée,
perfection, *chose* ou *parole parfaite*. Cette phrase se traduit
sans la moindre difficulté : *Que votre bouche ne cesse pas
de parler, qu'elle ne manque jamais de dire des choses
parfaites.*


LXXIX

M. Brugsch attribue au groupe , , , la valeur
du copte *eyre*, *ferre*, *transfère*. S'il est vrai que ce sens
donne une explication admissible pour la légende du trans-

VOYAGE D'UN ÉGYPTIEN EN SYRIE, ETC.

qui signifient *abomination* et *souillure* sont très de ceux-ci. Il ne faut pas non plus les confondre avec un groupe voisin .

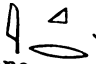
LXXXI

On est depuis longtemps d'accord sur la signification du groupe  précieux, cher, noble, auguste, etc. Je laisse ici de côté les sens accessoires, tels que ceux où le mot a pour déterminatif la fleur, le pain ou la demeure.

Ce groupe qualifie les objets précieux et rend l'idée abstraite de haute dignité, et emporte dans ce cas une idée d'autorité, de vénération, etc. Mais, coûte que coûte, il faut du copte à M. Brugsch; or, le copte lui fournit *cas*, ornements reçus jusqu'alors, il transforme le groupe en question en beau, joli, embellir, orner. Puis il nous donne le réjouissant commentaire que voici : *embellir quelqu'un*, c'est-à-dire l'honorer, l'estimer. Voilà bien de la clarté à sa manière.

On voit que notre lexicographe tient à sa traduction du titre conféré à la jeune épouse royale, d'après le récit du Papyrus d'Orbiney : il l'éleva pour *Grande Beauté* (*er erhob sie zur Grosse Schönheit*). Ce titre signifie tout simplement très noble ou très auguste, et n'a aucun rapport avec la beauté physique, qui s'exprime en égyptien d'une manière bien différente. S'il pouvait y avoir quelque doute lorsqu'il s'agit d'une femme, ce doute cesserait en présence des textes qui attribuent cette qualification à des hommes, et quelquefois à des vieillards.

LXXXII

A propos de l'explication du groupe  qu'il traduit *verrou*, bien que, dans un très intéressant article de la

ce de citer par centaines des énormités pareilles. Pour
 a peu de motif, pour la multiplicité des traductions fausses, sur-
 e mot, ce déplorable système d'interprétation des mots,
 tout pour du sens des phrases ni de l'intention du contexte,
 sans souci du Dictionnaire de M. Brugsch est, j'ose le dire, un livre
 le plus dangereux qu'utile. Dangereux par les erreurs qu'il
 plus contient ; dangereux, parce qu'il fournira aux débutants un
 moyen de se dispenser de l'analyse directe des
 textes, ce qui les empêchera le plus souvent d'apercevoir la
 voie erronée dans laquelle ils sont entraînés.

Ce livre appelle donc de promptes réfutations. M. Le Page
 Renouf, dans la *Chronicle* de Londres, et M. Aug. Baillet,
 dans le *Journal égyptologique de Berlin*, ont déjà signalé
 quelques points critiquables. Mais ce n'est pas suffisant ; il
 faut mettre un remède efficace à côté du mal ; il ne faut pas
 laisser croire à la postérité qu'un tel amas d'erreurs est le
 résumé fidèle des conquêtes de la science dans le champ de
 la langue hiéroglyphique, trente-sept ans après la mort de
 Champollion.

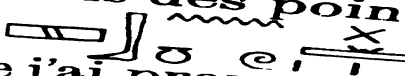
Je me propose de publier, dans le même format que celui
 de la présente réfutation, un tableau des erreurs que je re-
 connaîtrai dans le surplus du Dictionnaire. Mes rectifications
 suivront alors l'ordre lexicographique adopté par l'auteur,
 ordre que mes notes prises un peu au hasard ne m'ont pas
 permis d'adopter ici.

LXXXV

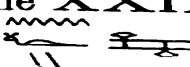
Les lecteurs qui auront bien voulu lire attentivement les
 paragraphes qui précèdent, connaissent maintenant aussi
 bien que moi la valeur philologique de mon adversaire. Il
 ne s'étonneront pas qu'un égyptologue vraiment sérieux
 puisse opposer à M. Brugsch, lorsqu'il se permet des cri-
 tiques portant sur des textes longs et difficiles, ces simples

RÉPONSE A LA C

mots : *Qu'en savez-vous ?* Je prend
suivre quelques-uns des points qu'il

A propos de , M. B
prochement que j'ai proposé de ce mot
il aime mieux ~~mon~~ qui ne fournit
cables, sauf celles qui sont fournies
valeurs il choisit *négligere*, et traduit
phrases sont négligées, ce que j'avais
sont embrouillées. Cela ne l'empêche
traduction : *il se mêle aux Shasous* (p. 4
il le sens *mêler* ou le sens *négliger* lorsqu'
faire cette action avec l'eau, l'air atmo
les crocodiles, etc. ? Nul ne saurait le pré
seille à tous les égyptologues de *néglig*
négliger pour la traduction du mot dont i

LXXXVI

Au paragraphe XXIX, je me suis expliq
tion du groupe  avec le copte *nob*
l'acception *péché* ne peut que mener à l'erre
exemple, M. Brugsch affirme que le sens C
moi traduite : *Tes phrases sont brouillées*
plexité..., doit être : *Tes phrases sont néglig*
elles sont fautives, il entasse erreur sur err
se méprend sur la nature des rapports qui
les deux scribes : l'écrivain était de beaucoup
scribe à qui il s'adressait, et tout en repoussan
et les critiques de ce grand personnage, il
de vue, selon l'usage égyptien, le respect
Nous reviendrons sur cette considération qu
question. capi

D'un autre côté, pour le mot rendu par *néglig*
qu'à se reporter au paragraphe précédent; à l'éga

A l'usage de
 l'Égypte
 par
 M. Brugsch
 dans
 son
 ouvrage
 intitulé
 "Les Égyptiens"
 par
 M. Brugsch
 dans
 son
 ouvrage
 intitulé
 "Les Égyptiens"
 par
 M. Brugsch
 dans
 son
 ouvrage
 intitulé
 "Les Égyptiens"

Brugsch traduit *fautives*, il sort de la source qui a
 mergé le fils d'Isis sous un flot d'erreurs (voir
 le XXIX). Reste enfin l'expression *outré cela*, qui
 traduite du texte égyptien, mais entièrement de
 n de M. Brugsch.

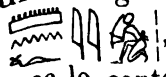
os du même mot $\kappa\epsilon\tau\iota$, mon critique fait appel à un
 dit que lui a communiqué M. Mariette. Ici, il n'est
 d'attendre la publication de l'original pour voir
 Brugsch traduit mal ce texte; le mot $\kappa\epsilon\tau\iota$ y a encore

d'irrégularité, de désordre, qui ne se rencontre
 la locution : *c'est la faute d'enfants*. Le devoir des
 chez les Égyptiens était de veiller avec soin à la
 conservation des tombeaux de leurs parents; ceux qui ne

commettaient pas ce devoir violaient la *règle*, la *voie droite*,
 $\kappa\epsilon\tau\iota$; le mot propre à employer sera déterminé par le texte
 antécédent, car il faut savoir s'il est question des individus
 délinquants ou des monuments tombés en ruines. Notons
 seulement que la phrase $\epsilon\pi\omicron\tau\text{-}\sigma\tau\ \zeta\alpha\iota\ \epsilon\iota\ \alpha\tau\epsilon\gamma$ signifie : *des*


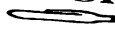
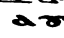
enfants ne connaissant pas la face de (leur) père.

LXXXVII




Je me suis bien gardé et me garderai toujours d'assimiler
 le groupe , $\alpha\mu\epsilon\tau\iota$, qui désigne des soldats d'in-
 fanterie, avec le copte $\alpha\mu\omicron\tau\tau$, $\alpha\mu\omicron\tau$, portier, géolier. C'est
 une remarque qui appartient à M. Brugsch, et qu'il peut
 faire figurer avec orgueil à côté de ses autres rapproche-
 ments coptes. Je nie que les *menfi* (*menfit* n'existe que dans
 l'imagination de M. Brugsch) aient été, même en quelque
 sorte, les gardes du corps des pharaons. Si mon critique a
 lu cela dans les textes, c'est qu'il les a analysés à reculons
 ou de travers, selon son habitude; et si l'idée portier ou
 géolier lui suggère celle de garde du corps, je lui laisse

RÉPONSE A LA
l'honneur de cet heureux rapproch
roi avec une porte ou avec un cac

LXXXVII

Je n'ai pas à revenir sur les expli
du groupe   (Voyage, p. 60
milé au copte , *mansio*, mais ra
attribué à ce groupe le sens lieu hab.
ne vois pas trop ce que M. Brugsch
les textes qu'il cite dans sa transcript
pas de distinguer les groupes égyptien
rentrer parfaitement dans la solution

LXXXIX

Les remarques de M. Brugsch sur
   désigne une espèce de chèvre
lorsqu'on les rapproche du groupe
graphie LVI. Au lieu de continuer à t
le monde animaux sacrés, M. Brugsch
traduire chèvres sacrées ?

XC

C'est moi qui ai appris à M. Brugsch q
juste, justice, et fait parallélisme avec
ses souvenirs le servent mal, il me sera fa
la chose. D'ailleurs, M. Brugsch a pu pr
mon *Mémoire sur les Mines d'or*, p. 24,
note 4, de ces [Œuvres diverses].

On lui doit la découverte de la lecture
. C'est à tout prendre une bonne chose,

VOYAGE D'UN ÉGYPTIEN EN SYRIE, ETC.

qu'à l'induire lui-même en erreur; l'article qu'il a dans la *Zeitschrift* de 1863 est le plus déplorable blage d'erreurs qui se puisse voir. Là où, grâce à moi, Brugsch voit aujourd'hui l'idée de *justice*, de *justesse*, de *vérité*, il voyait autrefois *témoigner*, *chanter*, *ap-* etc. On peut prendre pour type des innombrables passages de l'article que je viens de rappeler les deux phrases suivantes :

Balance proclamant la justice de Thoth;
sez : *La balance juste et vraie de Thoth;*
Prédisant le témoignage de la vérité;
sez : *Avec justice et vérité.*
Le reste est à l'avenant.

quoique détrompé aujourd'hui, M. Brugsch n'est encore à l'abri de l'erreur, même sur les points à l'occasion desquels on lui a spécialement dessillé les yeux. Il n'a pas eu raison de classer la formule initiale d'Anastasi I : *... p'* au nombre des énigmes qu'il ne se chargeait pas de 'vider'; mais il a bien tort aujourd'hui d'en donner un exemple qu'on trouve à la page 102 de sa critique, et de se poser des questions auxquelles un étudiant de première année ne répondrait si facilement. S'il se méprend sur les règles d'usage de l'orthographe égyptienne, qu'il se borne à constater son ignorance, et qu'il n'attaque ni les scribes, ni les érudits qui savent lire leurs écrits. Toute analyse tout est faux; il n'y a point à rechercher dans le texte ni *uerpe*, *testis*, ni *man*, *quantus*. Comme ailleurs qui pourra : *Je te donne témoignage*, ou : *de la condition des villes de Béryte*, etc.


... un Égyptien, p. 161.

... à l'Égyptien *ägyptischen Sprache*, 1863, p. 37, 38.

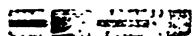

se rencontre sans déterminatif, ou avec les



XCI

M. Brugsch est triomphant et même clair lorsqu'il parle de la formule  $\gamma\beta$, dont l'importance, dit-il, est d'autant plus visible que les textes en font fréquemment usage et que les traducteurs, **sans excepter M. Chabas**, n'en ont jamais pu saisir le vrai sens. *On a l'habitude, ajoute-t-il, de la traduire trop littéralement dans l'habit de la vérité.*

Je ne me serais jamais attendu à voir M. Brugsch se servir aussi adroitement du pronom indéfini. *Tous les traducteurs, y compris M. Chabas, se trompent*, et c'est M. Brugsch qui seul a saisi le véritable sens; donc, à tous les traducteurs et à M. Chabas est attribuée la traduction trop littérale : *dans l'habit de la vérité.* Or, je connais deux traductions de ce passage, d'importance visible selon M. Brugsch. La première, dans une phrase ainsi arrangée : *exstructione confecta in pulchritudine et bonitate illa velaminibus pretiosis*; elle est de M. Brugsch et correspond à la ligne 4 de l'*Inscription de Rosette*, où j'ai lu : *d'ouvrages exécutés à neuf en perfection vraie*; la seconde se trouve dans le *S'aï en Sinsin*, et c'est encore M. Brugsch qui y a lu : *vicit in potentiâ in velamento pretioso..... in puritate*; l'égyptien dit tout simplement : *il revit en toute perfection (complètement) des millions de fois.* Attendons maintenant que M. Brugsch nous explique comment l'**idée littérale dans l'habit de la vérité**, ou bien *dans des voiles précieux*, a pu dégénérer en : *ce qui est convenable, ut decet.* Mais constatons bien en attendant que c'est à lui-même que M. Brugsch donne un démenti, et faisons bien remarquer qu'il a tort de s'en prendre aux autres.

 XCII 



M. Brugsch daigne de temps à autre m'indiquer des

sources que je parais avoir négligées. Tel est le cas, par exemple, pour la description des différentes parties du char, au sujet de laquelle le critique me renvoie à la planche 10 du IV^e volume de ce qu'il appelle le *Recueil*. Je sais très bien le grand mérite qu'ont les textes publiés par M. Dümichen, et j'ai déjà eu l'occasion de leur rendre une justice que M. Brugsch leur refuse lorsqu'il se borne à appeler cette belle et riche collection du nom de *Recueil*, c'est-à-dire d'un nom qui rappelle essentiellement M. Brugsch lui-même. Mais l'observation de mon critique perd toute valeur devant ce fait que l'impression de mon ouvrage a devancé de plus de six mois l'apparition du volume qu'il me reproche de n'avoir pas consulté. Il en est de même de l'impression de mon explication du mot $\overline{\text{ⲛⲓ}} \text{ⲛ}$, qui a également précédé la mise en vente de l'édition allemande des Papyrus Rhind. Je n'aurais pas d'ailleurs cité ni M. Brugsch ni personne autre à propos de ce verbe, et je me dispenserai, quand bon me semblera, d'appuyer sur le copte des valeurs qui peuvent se passer de preuves.


XCIII

J'ai comparé deux phrases de forme presque identique; l'une, celle d'Anastasi I, signifie *rapide comme des chacals*; l'autre peut avoir le même sens : *rapide comme la panthère*; elle appartient à un texte différent. M. Brugsch, qui traduit comme moi le premier texte, réclame à propos du second : *ce que M. Chabas lit ⲙⲁⲡ se transcrit ϣⲁⲡ, et le sens n'en est pas rapide, mais être furieux, être fâché, étant construit régulièrement avec er, à cause de*. Lorsque le reviseur de M. Brugsch m'aura traduit cette phrase en français intelligible, et que ce critique m'aura expliqué sa *construction régulière*, je me charge de lui montrer qu'il se trompe encore, lors même qu'il aurait raison pour la valeur du groupe, qui n'intéresse pas le texte du *Voyage*.

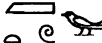
XCIV

A propos du groupe , un critique de bonne foi n'aurait pas songé à me faire un crime d'une hypothèse qui l'assimile à  dans certaines formules; mais alors M. Brugsch n'aurait pas pu placer ces mots gracieux : *observations dénuées de tout fondement*. Puisqu'il cite si souvent, et d'une manière aussi flatteuse que le *Voyage d'un Égyptien*, mon mémoire sur *l'Inscription de Rosette*, il aurait été honnête à lui de faire remarquer que j'ai traduit par : *cela représentera* (p. 41 et 65') les deux passages qu'il traduit aujourd'hui : *ce qui se tourne* ou *ce qui s'interprète*. Ici encore M. Brugsch me copie et m'attaque. Quant au texte démotique, je ne l'ai pas étudié par un motif que mon adversaire connaît bien, c'est que je ne me suis jamais occupé de cette branche de la science, et que je ne compte même pas m'en occuper à l'avenir. Je ne parle que de ce que je connais bien.




XCV

M. Brugsch me fait ensuite une accusation générale sur toute une série de mots, que, selon lui, je lis invariablement *mau*, et qui doivent se lire *s'u*. Il s'agit des mots commençant par β . Nous avons un échantillon de la valeur des constatations de ce critique à propos de ce signe, dans notre paragraphe XL, où nous avons montré comment le trait qu'il décochait contre M. Birch est revenu sur lui-même et a frappé l'archer. Il cite cette fois , qu'il assimile au copte $\mu\sigma\omega$, *evacuare*. C'est toujours avec le même bonheur que M. Brugsch s'inspire du copte. Jusqu'à preuve contraire tirée des hiéroglyphes, je m'en tiendrai à la lec-

1. Cf. p. 129, 132, 149, du présent volume. — G. M.

ture fournie par la variante , ⲙⲁⲧ-ⲧ , que j'ai citée (*Hymne à Osiris*, p. 14), avec divers exemples des cas où le signe ⲧ se prête à l'articulation ⲙ . Jusqu'à présent M. Brugsch n'a cité aucune erreur à ma charge dans cette prétendue série. En voilà deux grosses à la sienne; quand il s'expliquera sur le surplus, et qu'il nous montrera-ses preuves et le parti qu'il tire de ses constatations pour l'intelligence des textes, nous lui ferons voir très probablement qu'il se trompe partout, qu'il se trompe toujours.

XCVI

M. Brugsch veut que le groupe    ⲉ , Ⲥⲏⲁⲁⲁ , soit clairement conservé dans le copte ⲙⲱⲗⲉⲁⲁ *odoratus*, *odorari*, et que l'on introduise cette valeur dans des phrases telles que celles-ci : *tu es assoupi comme Ⲥⲏⲁⲁⲁ (comme un somnolent); tes membres sont vivants, ton cœur (est celui) des Ⲥⲏⲁⲁⲁⲧⲟⲩ*. Et il se demande avec une espèce de naïveté ce qui a conduit M. Chabas à donner à ce groupe le sens de *dormeur*.

☞ Mon critique me dispensera de répondre à sa question. J'ai donné des explications suffisantes pour tous les égyptologues, excepté lui; il m'importe fort peu de le satisfaire. Ses observations relatives au groupe en question confondent les diverses acceptions d'un même mot. S'il me demandait pourquoi je traduis en français le mot anglais *sound* tantôt par *son*, tantôt par *sain*, tantôt par *sonde*, tantôt par *profondément*, je le renverrais au premier écolier venu.

XCVII

Ainsi que je l'ai expliqué plus haut, il ne m'a pas été possible d'étudier les Papyrus Rhind avant l'impression de

RÉPONSE A LA

CRITIQUE

mon ouvrage.

taines légendes
le mot



Ces papyrus contiennent plusieurs
des généalogiques, dans lesquelles est

traduit ces derniers mots : *Bruder*,
digue qu'il prend ce titre de *Syngenes* des

des rois de Perse. J'aurais trad
Mahaut du Roi, en conservant

regardé comme désignant une classe
inférieurs aux chefs. Les Papyrus

à modifier mon opinion. Je ne v
substituer ici le sens *tribu* ou *famille*. M. Brugsch

une erreur lorsqu'il rectifie ma
leurs Grands et leurs Mahauts m'adorent, et E

substituer : leurs chefs de tribus me rendent ho
crois qu'il est superflu d'en faire la trop facile

tion. On trouve des énumérations telles que ce
fils, sa femmes, ses Mahauts, leurs enfants

ses capitaines, ses Mahauts, ses soldats. Si
famille qu'on préfère, il paraît singulier que le fi

et leurs enfants paraissent avoir un rôle à part ;
tribu, on concevrait que les chefs fussent mentio

mais non pas les soldats. Il n'y avait donc pas
venient à conserver le mot égyptien, ni une g

lière de personnages investis de certaines fon

avis en ce qui touche les renseignements à ti

ments accessibles à l'étude. Mais les stèles ét

ont fourni, à ce qu'il prétend, des exemples déc

qu'il a d'être admis à étudier les monuments

Il ne nous reste, à nous, d'autres ressources

le mot

Je crois toutefois qu'il s'est servi

de rois de Perse. J'aurais trad

regardé comme désignant une classe

inférieurs aux chefs. Les Papyrus

à modifier mon opinion. Je ne v

substituer ici le sens *tribu* ou *famille*. M. Brugsch

une erreur lorsqu'il rectifie ma

leurs Grands et leurs Mahauts m'adorent, et E

substituer : leurs chefs de tribus me rendent ho

traduit ces derniers mots : *Bruder*,
digue qu'il prend ce titre de *Syngenes* des
des rois de Perse. J'aurais trad
Mahaut du Roi, en conservant

regardé comme désignant une classe
inférieurs aux chefs. Les Papyrus

à modifier mon opinion. Je ne v

substituer ici le sens *tribu* ou *famille*. M. Brugsch

une erreur lorsqu'il rectifie ma

leurs Grands et leurs Mahauts m'adorent, et E

substituer : leurs chefs de tribus me rendent ho

crois qu'il est superflu d'en faire la trop facile

tion. On trouve des énumérations telles que ce

fils, sa femmes, ses Mahauts, leurs enfants

ses capitaines, ses Mahauts, ses soldats. Si

famille qu'on préfère, il paraît singulier que le fi

et leurs enfants paraissent avoir un rôle à part ;

tribu, on concevrait que les chefs fussent mentio

mais non pas les soldats. Il n'y avait donc pas

venient à conserver le mot égyptien, ni une g

lière de personnages investis de certaines fon

avis en ce qui touche les renseignements à ti

ments accessibles à l'étude. Mais les stèles ét

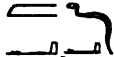
ont fourni, à ce qu'il prétend, des exemples déc

qu'il a d'être admis à étudier les monuments

Il ne nous reste, à nous, d'autres ressources

sauf à être d'autant plus sévères qu'on nous aura plus longtemps combattu avec des armes secrètes. Dans tous les cas, si je me suis trompé, c'est d'une manière bien peu grave pour l'intelligence de mon texte, puisque en définitive il s'agit toujours d'un Égyptien qui se mêle aux Shasous. Il n'y a nulle déraison à supposer que le conducteur du char d'un chef égyptien de haut rang soit accepté comme *guide* par une tribu de Bédouins. On aurait pu garder le mot *contresens* pour une meilleure occasion. Terminons cet article en nous inscrivant en faux contre l'assertion de M. Brugsch qui fait dériver le copte $\rho\epsilon\alpha\alpha\rho\epsilon$, *personne d'état libre*, de l'égyptien $\alpha\alpha\rho\alpha\tau$.

XCVIII

A propos du groupe , $\alpha\alpha\alpha\alpha$, dont mon assortiment de types ne possède pas le signe déterminatif, M. Brugsch conteste ma traduction *heurter*, *frapper*, et propose le sens *presser* par le motif que le déterminatif est un *pressoir*. Il suggère en même temps le sens *ouvrir*, qui paraît en effet convenir aux phrases citées au *Recueil*, pl. 67, en 2. Le sens *presser* n'est établi par aucun texte; si le déterminatif représente un *pressoir*, ce qui est possible, mais non certain, parce qu'il peut y avoir eu confusion de deux signes voisins, ce ne serait pas du tout un motif d'attribuer aux mots déterminés par ce signe le sens *presser*. Comme ceci n'aurait besoin de démonstration que pour M. Brugsch, je n'insisterai pas; je me bornerai à renvoyer mon critique au groupe $\kappa\epsilon\pi\iota$, Papyrus Anastasi VII, pl. 1, 6, et Papyrus Sallier II, pl. 6, 5, afin qu'il applique sa valeur *presser* à un mot déterminé par le signe du *pressoir*.

Évidemment, le mot a plusieurs acceptions. Dans le *Voyage*, il s'agit d'un choc du char qui frappe sur les rochers bordant la route, par lequel les chevaux sont effrayés. Si le scribe avait voulu exprimer l'idée que lui prête

RÉPONSE A LA CRITIQUE

M. Brugsch : que les chevaux sont effrayés d'être
 je ne crois pas qu'il eût dit simple-
 effrayés par *masa*; et simple. Pour le mot *masa*, par le cot
 est un sens naturel et simple. Pour le mot *masa*, par le cot
 chose que des apparences tirées
 sommes ici dans le même cas qu'*masa*, par le cot
 nous avons vu qu'à cause du déterminatif, M
 transforme le verbe *dormir* en *odorari*.
masa, plus correctement *masat*, possède d'autres
 d'autres orthographes que celles que j'ai citées
 du sens *heurt*, *choc*, *contre-coup*, on peut comp
masagt, *masatg*, *mortier*.

XCIX

Si le groupe *stercus*, *finus*, avait pour dériv
 attribuer cette constatation à M. Brugsch
 à ce sujet dans son Mémoire sur le Papyrus
 le mot égyptien signifie la poussière, la terre
 sol, et nullement *stercus*, ni *finus*, ni boue
 comme se l' imagine gratuitement mon critique
 a signalé le véritable correspondant copte
 Peyron n'avait donné que conjecturalement
publica. La phrase citée par l'auteur du D
 prouve clairement que le vrai sens est le s

C

A l'observation relative à ma traductio
 prier, je réponds seulement :
 Non, *moui* ne doit pas être rectifié en s'
 être traduit *vacuum esse*.

1. Page 275, note 1 [; cf. t. I, p. 297, de ces C
2. Voyez *Mélanges égyptologiques*, II, p. 21

Non, $\tau\acute{\alpha}\zeta$ ne signifie pas *nourriture*, ni dans le passage critique, ni dans celui du *Rituel*, chap. cxxv, 8.


Non, il n'a pas disparu avant le groupe $\sigma\pi\upsilon$ une expression signifiant *panier* ou *quelque chose de semblable*. Il y a dans la lacune l'espace nécessaire pour terminer le groupe et tout au plus pour les deux lettres de l'auxiliaire $\sigma\pi\upsilon$. J'avoue que je commence à être fatigué de discuter contre un aveuglement si puéril.

CI

Laissons M. Brugsch corriger lui-même sa traduction : *l'étendue de Raphia et de ses fortifications comment est-elle ?* C'est pour lui l'affaire de quelques lignes. N'ayant aucune idée nette du sens des textes, il oublie ce qu'il vient d'écrire, et se jette, tête baissée et selon son caprice du moment, dans une nouvelle idée non moins incorrecte que la première. Au lieu de la phrase qui précède et qu'on trouve à la page 104 de la *Revue*, on lit à la page 152 : *Très étendue est la ville de Ropeh, ses fortifications comment sont-elles pour avoir*, etc. Tout le monde peut juger que l'une ou l'autre de ces traductions est fautive. Dans la réalité, elles le sont toutes les deux, et M. Brugsch est de cet avis implicitement, car s'il avait une idée nette du sens de la phrase, il s'y tiendrait, et n'adopterait pas dans sa traduction une idée différente de celle qu'il a voulu démontrer dans sa discussion. La même observation peut être faite à propos de la démonstration donnée à la page 103, qu'il faut lire : *chaque soir que tu te couches, et il y a lieu à un délire*. Ceci n'est ni français, ni égyptien, ni chinois. Heureusement qu'à la page 151 M. Brugsch perd de vue ce *sagrément* adopte ma traduction, non sans le gâter un peu : *chaque soir tu te couches, et il y a un sac pour toi*. Si j'avais affaire à un critique sérieux, je lui demanderais de

RÉPONSE A LA

puis quand la préposition ϕ n'adresse
Mais à M. Brugsch je n'adresse
tiens pas à connaître ses réponses.

Laissons encore à ce hardi critique
prochements coptes. Je n'ai plus qu'à
relever ses erreurs; attendons du
en fait de preuves et de nouvelles
qu'il a déjà prouvé que  est
et bien d'autres choses encore.
vérité de se faire jour.

Je regrette toutefois qu'il n'
augmenté (comme il le pouvait,
ses critiques. Je l'invite à le faire,
vues par quelques essais d'application
textes. Ce n'est pas trop exiger d'un
lui-même et si dédaigneux pour se
consent, j'annonce d'avance à mes
récolte de désopilantes traductions.

M. Brugsch veut bien ajouter que s
nient pas la valeur de mes recherches
public savant s'apercevra aisément que
en ce sens que jusqu'à présent nous a
taines les erreurs de M. Brugsch, et c
laissé subsister une seule de ses accusa

CII

Avant de reproduire *in extenso* la c
de ma traduction, que M. Brugsch pré
aux lecteurs de la *Revue critique*, exp
dernier point de détail de sa critique.
M. Chabas, dit-il, n'a pas osé donner l
mohar du texte égyptien.
C'est là une de ces gaucheries de sav

à-dire hétéroclite, que je reproche à M. Brugsch¹. Il s'agit d'un titre qui nomme le héros du *Voyage* dans tout le cours du récit, et que le texte met en parallèle avec celui de *Marina*. Il serait aussi ridicule de le traduire que de ne pas employer les mots *scheikh*, *émir*, *mudir*, *iman*, *bey*, etc., et de les remplacer par leurs valeurs respectives, *vieux*, etc. Le mot *héros*, que le critique y substitue, possède une signification très élastique et ne conserve guère que dans la poésie ou dans le style sublime le sens afférent à l'intention de l'adjectif *héroïque*. Il y a des héros de vertu, de désintéressement, de constance; des héros de l'amitié, des héros de fortune, des héros de tragédie, de drame, et même des héros du meurtre et du crime, mais il n'y a pas un métier de héros. La rectification proposée par M. Brugsch est donc une pure niaiserie que je me serais bien gardé d'oser commettre.

Quant au sens du mot, je ne crois pas m'être trompé : le *Mohar* est un *chef militaire, jeune et hardi*. M. Brugsch veut remplacer ce sens par celui d'être *héroïque*, qui ne jettera pas une clarté bien nouvelle sur la fonction du personnage. Mais attendons ses preuves et surtout ses dérivés coptes; cela ne peut pas manquer d'être amusant.

CIII

Je reproduis dans ce paragraphe, afin de faciliter l'examen du procès, ma traduction telle que l'a défigurée l'étude approfondie de M. Brugsch. Ce grimoire peut se décomposer en trois catégories :

1° Les passages copiés littéralement sur moi; ils sont reproduits en types ordinaires. J'ai laissé aussi sous ces types quelques passages de sens incertain.

1. Je suis loin de réprover les *germanismes*, et j'ai la plus haute estime pour la langue allemande, bien que le riche vocabulaire de cette langue n'aide pas toujours à la clarté de l'expression.

RÉPONSE A LA

2° Les imitations plus ou moins nymes, dont le but manifeste est de nouvelles propres paroles, afin d'avoir l'air de nouvelles. Celles-ci sont imprimées comme des innovations de M. G. comprises entre des guillemets.

PRÉTENDUE TRADUCTION

PREMIÈRE SECTI

Pl. 18. Ta lettre abonde en « l chargée de « nombreuses » paroles, » pour ceux qui cherchent la cha suivant ta fantaisie. Moi, « je suis u » ce que tu as dit. En réponse, no » est la vérité en ce que tu as dit. *joug de ton char*, les chevaux so léopards, « leur course est » , il du vent qui se lève. Prends ton arm nous voyons ce que ta main « fera. que c'est que d'être « un héros, je » à faire ».

Tu n'es pas parti pour le pays de pays d'Aup, « ni » Chatuma; tu n' naissance (« ni celle ») d'Iukatai pa » est-il? » et le Zar de Sésostris et en est limitrophe.

1. La note de M. Brugsch relative à ce pa erronée; on ne peut ni voir, ni surtout supple de signes.

Et *son* courant' comment est-il? Tu n'as pas fait une expédition à Kadesh (ni) à Tubachi; tu ne t'es pas rendu chez les Arabes-Schasu, avec des guerriers, tu n'as pas marché sur le chemin du Makar, le ciel y est obscurci dans le jour; il y pousse des cyprès, des chênes et des cèdres qui touchent le ciel; il y a quantité de lions, d'ours et d'hyènes et des « Arabes qui infestent tous ses chemins »; tu n'es pas monté sur la montagne de Schau; tu n'as pas marché les mains appuyées sur le. . . . « du » char. . . . « par les che- » vaux qui le tirent. Eh bien! » viens donc à. . . . barta, « hâte-toi » pour y monter, « traverse son courant', tu con- » naitras le goût de la condition de héros! » Ta force s'af- » faiblit', « tu vas retourner » à la nuit; toutes tes chairs sont » broyées. . . . tes os sont cassés, « tu voudras t'endormir, tu » restes éveillé ».

Pl. 20. « C'est le moment qui apporte la nuit mauvaise », car tu es « perpétuellement » seul, sans qu'un compagnon, vienne vers « son » compagnon. « Un petit nombre de co- » chers sont entrés dans l'écurie, les chevaux. . . . » des » voleurs viennent à pas rétrogrades pendant la nuit' pour » voler tes. . . ., ton cocher se réveille la nuit, « il voit ce » qu'on lui a fait »; il emporte le reste; « il tourne au mal »; il se mêle avec les tribus des Arabes-Schasu, il se transforme en « pasteur ». L'ennemi vient, « il se livre » au pillage, il

1. Le *courant* de quoi? Il y a des courants d'eau dans les fleuves, dans les torrents; ce n'est pas d'ordinaire ce que remarquent les voyageurs. A l'égard des villes, comme c'est ici le cas, il y a des courants commerciaux; comment M. Brugsch l'entend-il?

2. Impératifs et futurs sont arrangés à plaisir par M. Brugsch, sans respect pour le texte.

3. Le texte est indistinct; mais pourquoi pas *s'affaiblira*, comme plus loin *tu coudras*?

4. Si des voleurs sont venus à reculons, ce qui est un mode de locution singulier pour des voleurs qui entrent, ils auront trouvé le *petit nombre de cochers* inventé par M. Brugsch. Tout autre que ce critique aurait aisément aperçu que le sujet de la phrase est au singulier.

trouve les débris. Tu t'éveilles, mais tu ne retrouves pas leurs traces; « ils ont emporté » tes affaires. *Deviens donc un héros actif! dresse ton oreille.*

DEUXIÈME SECTION

Je te parle *maintenant* d'une autre ville « cachée »¹ dont le nom est Kapuna. Comment est-elle? « et leur » (lisez *sa*)² « déesse? Encore une fois », *tu n'y as pas mis le pied.* « Je » (puis te) certifier la condition de Baluta, de Zidana, de » Zarepta, du courant »

Pl. 21, « de Nazana, et de l'emplacement³ d'Autu. Comment sont-ils? Ils avoisinent une autre *ville* dans la mer. Zar (Tyros) du port est son nom, *on lui apporte l'eau* (« pour boire ») *dans des barques*; elle est plus riche en poissons qu'en « pain ».

TROISIÈME SECTION

« Je t'entretiens d'un autre désagrément. Entré dans la » ville de Zarau, tu diras : on y brûle d'une piqûre très douce. O héros', *va!* mets-toi en route pour » *monter à Pakaikna, où est le chemin de Aksapu aux alentours de cette ville.* « Je te certifie la condition » de la montagne d'Ouser; sa cime, comment est-elle? *Il « y » existe la montagne d'Iuk-Kama;* qui pourrait s'en rendre maître? « Le » héros qui voudrait le faire doit marcher vers le lieu où » est Huzal »; son « courant » comment est-il? Permits-moi

1. Une VILLE CACHÉE!!!

2. Lisez *sa* tant que vous voudrez, monsieur Brugsch, mais ne donnez ce conseil à personne.

3. Ici l'interrogatif $\tau\eta\pi\sigma\tau$, copte $\tau\omega\pi$, devient *emplacement*, comme $\sigma\tau\eta\pi\sigma\tau$ est devenu *étendue*. Voir paragraphe CI.

4. Il est difficile de violer le texte avec plus de témérité. Pour trouver ici l'appellation de Mohar au vocatif, il faut bien être de force à traduire les textes à reculons.

310
340
A
310
340
310
340
310
340

VOYAGE D'UN ÉGYPTIEN EN SYRIE, ETC.

marcher vers « Netamata »¹, vers Takar, et vers Takar-
ar, c'est le lieu du concours de tous les « héros ».
Pl. 22. « Je te certifie la condition de sa route. Je jette
l'œil » sur la ville de Juah, « par où » on marche vers
entièrement. « Ne repousse pas celui qui veut t'enseigner »,
suis-nous pour les connaître.

QUATRIÈME SECTION

« Viens que je te parle » encore d'autres villes outre les
sus-mentionnées. Tu n'as pas marché vers le pays de Takhis,
vers Kafir-Marlena, vers « Tamnat », vers Kadesch, vers
Tupur, vers Azai, ni vers Harnemma, tu n'a pas vu Kartar-
Anebu, Beta-Tupar, tu ne connais pas Adulam, et pareille-
ment Zitputa, tu ne connais pas le nom de la ville de Cha-
naroza qui est situé dans le pays d'Aup. C'est un taureau
sur son « champ », c'est le lieu où l'on voit les batailles
« entre » tous les braves. « Je te certifie la conduite de Sina. »
Fais-moi donc connaître Rehobu? « Je t'explique » Bitar-
Schaar et Tarka-Aar; « le courant » du Jurduna, « et son
» cours » comment est-il? -
Pl. 23. Fais-moi connaître « la direction » pour entrer à
Maketa, qui est au-dessus de lui.

« O toi, héros dont la dignité se compose d'actes de bra-
» voure et de courage! On trouve encore un héros comme
» toi » pour marcher à la tête des soldats « et il y a des chefs
» outre toi » pour lancer des flèches. Fais donc attention aux
» racines profondes en forme de gouffre d'une profondeur de
» 1000 coudées, remplies de rocs et de pierres. « Tu dois »
» faire des détours, « tu dois » porter ton arc, « la lance? » est
» à ta gauche. « regarde les chefs dont les yeux sont d'ail-
» y a dans le texte très visiblement Hamath.

» aimement prodigieux le cours du courant du Jourdain!!!
» sans doute au-dessus du cours du courant.
» qu'on se compose la clarté de ce galimatias?

RÉPONSE A LA CRITIQUE

» leurs si excellents, mais dont
» mandent des chameaux'. O héros
» parmi tous les héros », capitaines
» nom soit » pareil à celui de Kazan
l'ont rencontré des hyènes au milie
« occupé » par les Arabes-Schais
bois. « Des hyènes qui y sont »
» pas les caresses »
Tu es seul, il n'y a pas de guide avec toi «
derrière toi, « tu ne trouves pas même u
» t'indique la direction à (pl. 24) suivre
» marchant devant toi ». Tu ne connais pas
te saisit, « les cheveux de » ta tête se hériss
est plein de rocs et de pierres, « tu ne p
le chemin « est couvert » par des houx, d
et des buissons de la plante souliers du l
se trouvent sur un des côtés « de ton c
de la montagne sur « l'autre. Tu mar
» cendre ton char sur lequel tu es, al
» épouvantés de la pression qu'ils ne
» la profondeur'. Ton timon tomb
» attaches sortent. Tu attaches les c
la fracture du timon sur la route étro
ranger. L'essieu sort de sa place. «
» trop lourde pour les chevaux. » T
tu te mets à « trotter », le ciel est
de toi, les ennemis sont derrière t

.....
(pl. 25) à ce moment. Tu te trou
du goût d'un état malheureux.

1. On ne s'est jamais plus ouvertex
yeux des chefs et leur main qui s'affa
2. Juste ciel, est-ce clair!!!

VOYAGE D'UN ÉGYPTIEN EN SYRIE, ETC.

Tu arrives » à Jupu. Tu y trouves la « campagne » verte à sa saison. « Tu as satisfait ton appétit », tu es « une » belle jeune fille qui garde les jardins, elle se livre à toi comme compagne, elle te montre la couleur de son sein, on t'aperçoit, « tu es jugé; seras-tu sauvé à cause de héros? » Le lien qui est d'un bon service, tu dois payer d'un zedna. Tu te couches au soir, « il y a un sac pour toi. Tu t'endors par fatigue », un voleur prend ton poignard, ton carquois et ta cuirasse « seront! » dans l'obscurité. Tes chevaux « arrivent », ton cocher par un sentier glissant, « le chemin en montant es à objets qui t'appartiennent » tombent dans la « boue », ils s'enfoncent dans le sable, « les... manquent de vivres ». Tu t'étonnes mal en voulant dire : donnez des provisions et de l'eau et je parviendrai à me sauver! Ils font les sourds « à ta voix », ils n'écourent pas, ils n'obéissent pas « à tes paroles. Quelqu'un sort de la forge, il parcourt les ateliers liers ». Les ouvriers en bois et en cuir se présentent à toi; ils font tout ce que tu désires, ils arrangent ton char, ils en éloignent ce qui est hors de service, ils reclouent ton timon à neuf, ils en replacent les emboîtages, ils remettent les courroies de la pièce postérieure, ils disposent ton joug, « ils relèvent ton siège », ils posent la gaine de ton fouet, ils en crament les marqueteries, ils posent la gaine de ton fouet, ils en arrangent la lanterne.

« Tu t'élançais dans la bataille pour combattre » et pour faire des actions de bravoure et de courage.

CINQUIÈME SECTION³

O Mapu, scribe, j'ai choisi un héros qui connaît sa profession.

Bien joli ce fut ar.
Il n'y a jamais eu de siège sur les chars égyptiens.
Dans cette dernière section, les traductions fausses, au lieu d'être
millemts, sont imprimées en caractères épais.

RÉPONSE A LA C

fession, tel qu'un capitaine des Aa
qui marche jusqu'aux extrémités
ni bien ni mal, ne me réplique pas
te communique ce qui arrivera à
Je commence par la ville de Sésos
le pied, exposé aux privations, tu
manger du poisson de la ville de
bain en elle. Permits que je te rap
et sa forteresse; par où es-tu ven
Sésostris, la Victorieuse Ramsès, et

Que je te rappelle ce que c'est
pas ses usages, et Nachai vers
vues depuis ta naissance. O héros,
de Ropeh. Ses fortifications, comm
la grandeur d'un schœne en allant
vite à ce que j'ai dit..... Je te dis
voudrais même rendre fiers'

(P. 28) ces peuples par ton nom
eux. Tu entreras en colère à cause
je juge ton esprit d'après toutes
père m'a enseignées', et il avait e
millions de fois. Je sais que saisir
de tes facultés, et que c'est comm
sans bravoure'..... Tout ce qui
contrariant; tes phrases sont comp
moi, enveloppé d'idées confuses, ch
les paroles qui te sont adressées; t
examiner. Fort en toi-même, (tu
tu n'arrives pas. Comment est ce
atteindre, est celui qui l'a atteint,
je ne retourne pas, car me voilà a

1. *ipi coga, rendre fiers!!! C'est à ren*
2. On peut juger l'esprit du traducteur
nable!!!
3. Saisir l'armure c'est l'œuvre d'un ho
4. Profond mystère!!!

De grâce si ton cœur se trouve blessé par là, que ton cœur reste tranquille. *Ne prépare pas une privation à celui qui vient manger.* J'ai corrigé la fin de la lettre, je te renvoie tes paroles. Tes communications s'accablent sur ma langue et *restent* sur mes lèvres; elles sont confuses pour le sens. Un inhabile ne pourrait pas les interpréter. Elles sont comme l'entretien d'un homme de la Basse-Égypte avec un homme d'Éléphantine. Mais toi, tu es le scribe du Pharaon..... Sois aimable voyant cela. Que tu ne dises pas : Tu as rendu répugnant mon nom au public.

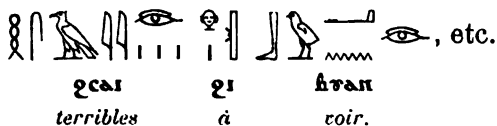
Vois! je t'ai dit ce que c'est qu'un héros, je t'ai déroulé le tableau des pays étrangers, je t'ai guidé en réunissant l'ensemble des villes selon leur ordre. Sois gracieux pour nous. Regarde (ces choses) avec faveur, tu trouveras l'occasion pour le communiquer quand tu seras avec le maître Uah'.



CIII

Citer cette pièce de mystification, c'est en faire justice. Je ne prendrai la peine de réfuter en détail M. Brugsch et de prouver toutes les erreurs que j'ai indiquées dans les passages guillemetés, qu'autant qu'il essayerait de justifier ses prétendues rectifications. Ce serait, dans ce cas, un devoir à remplir envers la science. Quant à la tâche de dessiller les yeux de M. Brugsch, elle serait bien au-dessus de mes forces. Plus de vingt années d'études l'ont jeté dans la voie qu'il suivra fatalement jusqu'au bout. A moins qu'il ne brûle tout ce qu'il a adoré et qu'il n'adore tout ce qu'il a brûlé, il doit renoncer à jamais devenir un interprète solide de la langue égyptienne; mais il y a quelque chose de plus grave que le grand nombre et l'énormité de ses erreurs. On peut être très mauvais traducteur, mais il n'est

1. J'avertis que la ponctuation adoptée par M. Brugsch a été scrupuleusement respectée.

pas permis, même à un mauvais traducteur, de supprimer des mots ou de substituer arbitrairement un mot à un autre. Je ne m'étonne nullement, par exemple, de voir M. Brugsch couper d'une manière absurde (il n'y a pas d'autres mots admissibles) la phrase qui décrit les hyènes (*Voyage*, p. 222 et sq.), et faire le tour de force suivant :



Un débutant, après un mois d'études, ne saurait assurément garder son sérieux devant cette fabrication d'un verbe **ḫca**, voir, au moyen de la négation **ḫ** et du groupe **ca**, être gracieux, dont le sujet leur cœur vient après. Mais ce que je ne comprends pas, c'est que M. Brugsch, qui attribue ce sujet au verbe écouter de la phrase suivante, n'ait pas aperçu le pronom pluriel , elles (les hyènes), qui est attaché à ce dernier verbe et le met au pluriel. De même dans cette inimaginable version : les chefs dont les yeux sont d'ailleurs si excellents, mais dont la main s'affaiblit¹, il n'a pas pu ne pas voir qu'il est écrit , ta main et qu'il ne saurait par conséquent être question de la main des chefs. Nous avons affaire ici à autre chose qu'à des erreurs de traduction, car il n'y a pas lieu à erreur de traduction sur ces détails. C'est, je le répète, un cas infiniment plus grave.



CIV

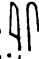



Dans ce qui précède, je n'ai pas encore touché à la grosse question soulevée par M. Brugsch, celle de savoir si toutes les phrases commençant par la négation **ḫ** doivent être tra-

1. Voir *Voyage d'un Égyptien*, p. 218 et suiv.

duites à l'interrogatif ou au positif. Dans son hypothèse qu'il s'agit d'un tableau imaginaire dans tous ses détails, mon critique met tout au positif, tandis que, persuadé qu'il s'agit d'une expédition réellement effectuée, j'ai admis la forme interrogative.

Posons, en peu de mots, les règles philologiques qui doivent servir à trancher la difficulté; je les énonce en ces termes :

1° Les négations  et , placées au commencement des phrases, s'emploient aussi bien au positif qu'à l'interrogatif.

2° L'adjonction des particules , -, , etc., n'est jamais indispensable pour constituer soit la forme positive, soit la forme interrogative; que ces particules existent ou qu'elles n'existent pas, c'est le contexte seul et l'intention des phrases qui peut faire reconnaître si l'on doit ou non tourner par l'interrogatif.

3° Il existe des textes, autres que le Papyrus Anastasi I, dans lesquels on peut constater l'emploi des négations dont il s'agit dans leur double rôle positif et interrogatif.

Si je rencontre des contradicteurs à ces trois assertions, leur premier devoir sera de démontrer qu'ils se sont trompés eux-mêmes dans leurs traductions les plus récentes. Je ne parle pas de M. Brugsch, dont l'opinion n'a rien à faire ici, pas plus qu'en matière de formes impératives¹, ni sur tout autre chapitre de la syntaxe égyptienne. Il n'a, d'ailleurs, pas essayé d'effleurer la question, ce qui paraîtra certainement étrange à tout philologue, puisque ce point forme le pivot du débat.

J'affirme donc et je tiens pour démontrées les règles que je viens de poser; il en résulte, sans contestation possible,

1. Si les erreurs citées aux paragraphes XX, XXXII, XXXVI, XXXIX, etc., ne suffisent pas, nous en indiquerons une foule d'autres non moins saillantes.

que je n'ai violé aucune règle de la syntaxe égyptienne lorsque j'ai tourné par l'interrogatif toutes les phrases que M. Brugsch met au positif. Le débat entre nous sera donc décidé par la véritable intention du document traduit. Posée en ces termes, la question sort heureusement du cercle étroit des égyptologues; elle a pour juges compétents tous les philologues, quelle que soit la spécialité de leurs recherches. Les pièces du procès sont désormais sous leurs yeux. Qu'ils prononcent.

Non seulement M. Brugsch a négligé de donner son opinion sur la question grammaticale, mais encore il n'a pas jugé nécessaire de contester mes remarques justificatives de l'emploi de l'interrogatif¹.

Le point demandait à être éclairci; car, lorsque des formules peuvent à la fois être tournées par l'interrogatif ou par le positif, le positif étant la forme la plus fréquente, et l'interrogatif n'étant pas indiqué par des signes graphiques spéciaux comme dans nos langues modernes, il faut de toute nécessité que l'emploi de cette dernière forme soit exigé par le sens des textes. Je faisais remarquer à ce propos que, s'il pouvait y avoir doute à l'égard de certaines phrases considérées isolément, il en était tout autrement de celles qui donnent des détails et décrivent des incidents de toute espèce.

A cette considération, déjà très suffisante, puisque nous sommes d'accord avec la syntaxe, M. Brugsch n'a pas cru nécessaire de faire la moindre objection. Il ne donne au public aucune raison, aucune preuve, aucune garantie autre que son affirmation. On sait à présent ce que cela pèse.

Pour lui, il s'agit d'une longue allégorie destinée à dégoûter un scribe de ce que mon critique appelle *la condition de héros*. Tout est conséquemment imaginaire. Il n'y a eu ni départ, ni voyage, ni retour; la description des forêts,

1. Voyez *Voyage d'un Égyptien*, p. 94, 95.

des animaux sauvages, des montagnes, le passage des gués, tout cela est fictif; il n'y a eu ni char brisé, ni chevaux emportés, ni chute dans les précipices, ni fatigues, ni attaques, ni vols, ni valet infidèle; l'aventure galante de Joppé, la lutte avec les chefs de tribus, la reconstruction du char, les poissons mangés après la visite à la ville de Ramsès, etc., tout cela est un produit de l'imagination féconde de l'écrivain!!!

Mais je n'insiste pas. J'ai désigné mes juges; à eux de prononcer dans cette affaire, où la correction grammaticale n'est pas en jeu. M. Brugsch ne doit avoir affaire à moi que partout où l'analyse scientifique doit s'exercer.

Or, au moyen de cet instrument de précision, j'ai à lui déclarer qu'il est complètement dans l'erreur lorsqu'il compare le Papyrus Anastasi I aux collections de lettres qui forment le contenu de quelques autres papyrus, tels que Sallier I, Anastasi II, III, IV, V, etc. Il est absolument faux que l'on retrouve, dans le récit du voyage, la même forme d'exposer la pensée que celle que nous retrouverons dans les répliques qui se rapportent aux scribes qui veulent échanger leur profession contre celle de soldat ou de cultivateur, répliques dont nous devons la première interprétation aux travaux et aux recherches scientifiques de M. le vicomte E. de Rougé et de M. Goodwin¹.

1. Ce français est assez mal corrigé. Ici, je ne puis complimenter le reviseur. M. Brugsch me rendrait service et détromperait tous nos collègues en égyptologie s'il voulait bien nous faire savoir quels sont les travaux et les recherches scientifiques de M. de Rougé qui ont primé M. Goodwin dans l'explication des papyrus de lettres familières. Pour ma part, je ne connais de M. de Rougé que sa traduction de la lettre qui expose les misères du jeune militaire, traduction venue longtemps après l'explication donnée de ce document par M. Goodwin, qui reste bien seul et, dans tous les cas, le premier en cette circonstance. Les préférences de M. Brugsch sont-elles dues à son admiration pour cette œuvre de l'académicien français. Hélas! non, car il cite deux fois ce même document dans son *Dictionnaire*, et deux fois il donne des tra-

Pour les égyptologues, ma dénégation suffit; l'inspection des documents ne laisse aucun doute. A l'égard du public en général, je me bornerai à faire observer que les leçons et les conseils contenus dans les lettres sous l'autorité desquelles M. Brugsch veut abriter ses vue, émanent de gens qui ont le droit de dire à leur correspondant : *Sois docile, ou tu seras battu*; et que ces conseils ne revêtent pas la forme d'une insaisissable allégorie, mais sont donnés en termes précis. Voici des exemples :

I. *On me dit que tu abandonnes les lettres et que tu t'adonnes aux plaisirs; que tu t'appliques aux travaux des champs et que tu rejettes la science sacrée. Mais tu ne t'es pas figuré le sort du cultivateur*¹, etc.

II. *Applique-toi à être scribe; tu commanderas aux gens. Viens, que je te décrive la triste besogne de l'officier de chars*², etc.

III. *On me dit que tu quittes les lettres et t'adonnes aux plaisirs; que tu cours de cabaret en cabaret*³, etc.

Je pourrais multiplier ces citations, mais il suffira de dire que c'est toujours et partout aussi net dans l'expression; l'assimilation tentée par M. Brugsch est bien au niveau de ce qu'on devait attendre de son expérience en matière de textes hiératiques.

Je me suis demandé sérieusement si les critiques de M. Brugsch méritaient autre chose qu'un dédaigneux démenti. Nous avons vu, en effet, qu'il y a dans ces critiques quelque chose de plus grave que l'inexpérience et l'erreur. Lorsque, par exemple, M. Brugsch falsifie son texte dans

ductions fort différentes de celle de M. de Rougé, qu'alors il évite de citer. Je ne crois pas que l'honorable savant français soit bien flatté des témoignages astucieux sous lesquels son protégé a voilé ses critiques.

1. Goodwin, *Les Papyrus hiératiques* [; cf. t. II, p. 89-91, de ces *Œuvres diverses*].

2. *Papyrus Anastasi III*, pl. 6, l. 3.

3. *Papyrus Sallier I*, pl. 9, l. 9.

des passages très lisibles'; lorsqu'il démontre dans son préambule qu'il faut traduire : *Chaque soir tu te couches, et il y a lieu à un désagrément*, et que, deux ou trois pages plus loin, il rend cette même phrase par : *Tu te couches au soir, il y a un sac pour toi*; lorsqu'il prouve de même qu'on doit lire : *L'étendue de Raphia et de ses fortifications, comment est-elle?* et qu'il traduit ensuite : *Très étendue est la ville de Ropeh; ses fortifications, comment sont-elles pour avoir la grandeur d'un schœne*; lorsqu'il affirme que la lettre ne donne qu'une esquisse rapide sans ordre géographique des villes, des localités et des courants, et qu'il traduit : *Je t'ai guidé en réunissant les villes selon leur ordre*, j'avoue qu'il m'est impossible de ne pas suspecter sa sincérité. Ce n'est pas seulement de moi qu'il se moque, mais encore plus de lui-même; il me rappelle forcément l'attitude d'un célèbre professeur devant les papyrus du Musée britannique, desquels il faisait jaillir l'histoire du peuple de Dieu dans tous ses détails, mais en critiquant, avec un imperturbable sérieux, la traduction du Papyrus Sallier III, par M. de Rougé¹. Je ne crois pas que ce professeur fût bien convaincu de ce qu'il écrivait. Quelqu'un pourrait-il me dire ce que pense M. Brugsch lorsque, dans une critique aussi malveillante, il s'inquiète si peu de rester d'accord avec lui-même?

Dans la préface de son Dictionnaire, M. Brugsch a écrit la curieuse observation que voici :

« Les investigations analytiques des racines et des groupes
 » inconnus et obscurs avancent d'une manière méthodique.
 » La littérature égyptienne peut se vanter maintenant de
 » posséder des travaux d'autorité classique (mustergültigen
 » Arbeiten) d'étendue plus ou moins considérable. La cir-
 » conspection et la clarté dans les recherches ont remplacé


1. Voir ci-devant, paragraphe CIII[; cf. p. 306 du présent volume].

2. Voir *Les Livres chez les Égyptiens, Le Correspondant*, 1858, p. 271.

» cette précipitation, cette hâte à laquelle l'enthousiasme a,
 » dans l'origine, souvent entraîné les explorateurs malgré
 » eux. La critique, avec toutes ses ressources, dissèque
 » comme avec un scalpel pour séparer du vrai ce qui est
 » arbitraire, et même ce qui n'est que probable ; **en un mot,**
 » **le charlatanisme scientifique, qui est devenu assurément**
 » **un métier fort à la mode aujourd'hui, a été rendu impos-**
 » **sible une fois pour toutes.** »

Si, comme l'affirme M. Brugsch, les traductions du charlatanisme sont devenues désormais impossibles, il est tout autrement, on l'a vu, des traductions inexactes et fautives.


Ici, il me paraît nécessaire de poser une question : Qu'est-ce que le charlatanisme scientifique dans l'école égyptologique ? De tels abus se seraient-ils vraiment produits et seraient-ils devenus fort à la mode ? M. Brugsch aurait-il apporté dans son Dictionnaire le scalpel dont il parle ? Ces **charlatans** sont-ils les gens qu'il attaque ? Ne les aurait-on pas rencontrés plutôt à côté de ceux qu'il encense ? Le mot de **charlatanisme** est écrit ; il n'a même pas besoin d'être traduit¹. Je le relève, c'est mon droit, et je fais remarquer que M. Brugsch en a trop dit pour n'en pas dire davantage.

La discussion qui précède établit les raisons qui me portent à ne voir, dans l'article de M. Brugsch, qu'une attaque aveuglément passionnée. Mais, d'un autre côté, son Dictionnaire porte la trace d'une erreur qui a pu, dans une certaine mesure, lui suggérer l'appréciation fautive qu'il fait du sens du papyrus. On la trouvera à l'article de ce Dictionnaire qui traite du mot ¹. Le lexicologue y cite une phrase empruntée à la première section de notre manuscrit, section qui ne contient qu'une épître louangeuse adressée par le rédacteur du papyrus à son supérieur. Voici

1. *Charlatanerie* en allemand.

2. Voir, pour la fausse acception donnée à ce mot par M. Brugsch, le paragraphe LXIII.

une version **des premières lignes plus littérale** que celle que j'ai donnée ¹ :

« Scribe d'élite, ample de cœur, éloquent, la joie de ceux »
 » qui se tiennent auprès de lui lorsqu'ils l'entendent; ar- »
 » tiste de la langue divine, il n'ignore rien; hardi pour le »
 » combat (et) dans les travaux de la déesse Safekh; l'esclave »
 » du dieu d'Hermopolis, dans la bibliothèque; professeur »
 » actif dans la chaire des lettres; la tête de ses compagnons, »
 » celui qui est devant ses concitoyens, le chef de sa fa- »
 » mille, » etc. La litanie continue à peu près sur le même »
 » ton jusqu'à la fin du chapitre, toujours à la troisième per- »
 » sonne; la deuxième section n'est pas moins emphatique, et »
 » c'est à la troisième seulement que le scribe adresse la parole »
 » à son maître, en se servant de l'appellation respectueuse »
 » , empruntée au formulaire de la cour pharaonique. Ici, »
 » tout est à la seconde personne. Nous sommes bien loin, on »
 » le voit, du style des scribes qui donnent des avis et des »
 » leçons à leurs inférieurs ².

Or, c'est dans le texte dont je viens de donner la traduction que M. Brugsch trouve la phrase : *Je suis le premier parmi ses semblables* (*primus inter pares*). Où a-t-il vu cette première personne, qui n'existe ni dans cette phrase, ni dans aucune autre de la section? Quelle que soit la cause de son erreur, elle peut avoir eu pour conséquence de le porter à attribuer cette légende louangeuse à l'écrivain lui-même, et par suite à intervertir les rôles des deux personnages. De là nécessairement une fausse appréciation du document tout entier. Sans doute, la méprise de M. Brugsch est énorme et inexplicable, mais enfin j'éprouverais quelque satisfaction à me persuader qu'il y a au fond de l'attaque de mon adversaire une erreur de bonne foi.

Le héros du papyrus, que j'ai désigné par le titre de

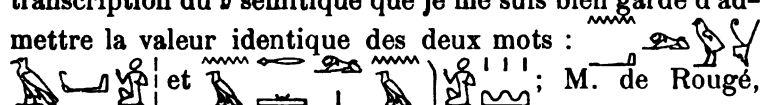

1. *Voyage d'un Égyptien*, p. 31.

2. Voir ci-devant, p. [317-319 du présent volume].

Mohar, appellation redoutable qui, selon l'expression du texte, *frappait les gens de stupeur*, avait rempli, dans sa longue carrière, des emplois variés; il avait été chef d'armée; il avait surveillé d'importants travaux; des missions lointaines lui avaient été confiées; l'une de ses expéditions militaires avait eu pour objet la répression du peuple des Arunas, qui s'était révolté¹; les longs voyages qu'il avait entrepris étaient aussi pour ce personnage des titres de gloire.

Aussi, la cinquième section du récit du voyage commence-t-elle par une adresse dans laquelle l'écrivain fait allusion à ces grands épisodes de la vie de son héros. J'en répète ici la traduction² : *Mapu! ô scribe d'élite, Mohar qui connaît sa main, conducteur des Arunas, chef des Tselamaou, explorateur des limites les plus reculées du pays de Paka. . . .*

Le souvenir de l'expédition contre les Arunas est ici nettement relaté. Je suis bien forcé, par ma discussion avec M. Brugsch, de répondre quelques mots à M. de Rougé, qui, d'un trait de plume, supprime ce nom de peuple de la liste des ethniques, et me donne à la fois une leçon de grammaire et une leçon de géographie³. Je ne puis accepter ni l'une ni l'autre.



C'est précisément parce que j'ai réfléchi à la règle de transcription du *v* sémitique que je me suis bien gardé d'admettre la valeur identique des deux mots :  et ; M. de Rougé, violant la règle qu'il pose, les considère comme deux variantes d'un même mot. Je n'ai eu garde de méconnaître l'article pluriel *ne, les*, devant le deuxième de ces groupes: c'est là, de la part du savant académicien, un fâcheux em-

1. Voyez *Voyage d'un Égyptien*, p. 51 et suiv.

2. Voyez *Voyage d'un Égyptien*, p. 257.

3. Voir *Mémoire sur les attaques, etc.*, appendice B.


ploi de la sagacité de M. Munck. Si cette polémique doit se poursuivre, je donnerai mes preuves, et montrerai que cette erreur de linguistique n'est pas la seule à relever dans le court paragraphe de M. de Rougé. Mais il suffira, quant à présent, non seulement pour les égyptologues, qui n'ont sans doute pas manqué de remarquer ces erreurs, mais encore pour le public en général que cette discussion peut intéresser, de produire ici une preuve toute matérielle, appréciable par le premier venu.


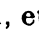
Le nom des Arunas se rencontre deux fois au Papyrus Anas-tasi I : la première fois (pl. 17, l. 3), sous la forme hiéroglyphique , les Arunas; la transcription en hiéroglyphique ci-dessus. L'autre exemple se trouve pl. 27, l. 1; l'orthographe du nom géographique est identiquement la même, y compris les déterminatifs dont les débris se distinguent encore dans la lacune sur le papyrus; seulement l'article n'y est pas préfixé comme dans le premier cas; les mots qui sont devant l'ethnique sont 𓂏𓂏𓂏𓂏 , *guide de (Arunas)*. Voici l'hiéroglyphique, auquel j'ajoute, pour dispenser les lecteurs de toute recherche, les deux signes qui le précèdent, et qui sont l'homme, déterminatif du titre de *guide, conducteur*, et la particule du génitif 𓂏𓂏 : . M. de Rougé a tort, du reste, de me croire embarrassé de ce nom d'Arunas, qu'il n'y a pas lieu, en effet, de rapprocher des *Narunas*. Je le place à côté de plusieurs centaines d'autres qui ne me sont pas mieux connus, et j'engage mes collègues à en faire autant sans craindre d'augmenter la confusion.

A la place de la traduction que j'ai proposée (*Voyage*, 52) pour cet épisode, M. de Rougé propose de lire ceci : *Es missus ad inspiciendam Rahan, ducens milites fortes ad delendas iniquitates contumacium; dicuntur juvenes auxiliarii milites qui sunt penes te esse, 1900 Sardonii.....* Cette traduction est inexacte sur tous les points où elle

diffère de la mienne, sauf en ce qui touche les nombres, qui n'ont aucune importance relativement à la signification réelle du document. J'aime mieux m'être trompé sur les chiffres, en bonne et nombreuse compagnie du reste, que de les avoir regardés comme entrant dans un récit allégorique'.

A ce titre de *conducteur des Arunas*, qui rappelle bien un fait de l'histoire de notre héros, le narrateur ajoute celui de *scribe d'élite*. C'est précisément la qualification par laquelle commence le papyrus tout entier; puis celui de *Mohar habile*, *Mohar qui connaît sa main*. On sait que ce titre imposant de *Mohar* avait été attribué au héros à l'occasion de ses expéditions périlleuses. Ce titre est tout aussi sérieux que celui de *scribe d'élite* et que tous les autres qui y sont accolés. Pour refuser adhésion à cette appréciation, il faut de toute nécessité admettre que, sans préparation, sans transition aucune, l'allégorie ironique imaginée par M. Brugsch commence, non pas seulement avec le récit du voyage, mais avec le premier mot du papyrus. Un fait aussi étrange, aussi impossible en apparence, ne peut être accepté sans une étude bien approfondie, dans le secret de laquelle personne que je sache n'a encore été admis.

1. Il est absolument impossible, même aux égyptologues les plus exercés, d'éviter toute erreur; mais tous les hommes de sens seront comme moi d'avis qu'un peu d'attention peut être exigé de la part de ceux qui critiquent vertement leurs collègues. Cet appendice B est probablement l'une des recherches nouvelles de M. de Rougé, auxquelles M. Brugsch a fait allusion (voyez ci-devant, p. [207 du présent volume]). On voit aisément que je n'y ai trouvé aucun motif de modifier mes vues. L'appendice A est donné aussi comme une traduction d'un passage du Papyrus Anastasi I, mais le texte dont il est traité ne fait nullement partie de ce document. Cette indication fautive est sans doute le fait d'un *lapsus calami* de l'auteur, aussi bien que l'attribution du texte relatif aux Arunas, à la ligne 32 de la page 17. Cette page n'a que huit lignes. Une erreur plus inexplicable, c'est la traduction de  par *uzor*.

Rentrant dans notre discussion, nous citerons encore la mention des extrémités du pays de Paka , qui nous rappelle invinciblement le nom géographique de Pakaikna, cité dans le *Voyage*¹. Quant aux *Djabaou*, que j'ai comparés dubitativement à l'hébreu אצ, armée, mon accord avec M. Brugsch sur ce point incertain me détermine à renoncer à cette assimilation. La comparaison de ce groupe avec celui que j'ai transcrit *Djarau* (pap., pl. 21, l. 3)² me fait soupçonner une erreur graphique dans l'un ou dans l'autre³. Les deux premiers signes sont identiques; à raison de leur forme hiéroglyphique très voisine, les signes suivants ont pu très facilement être confondus à la copie. Restent les finales —  dans l'un, et  dans l'autre, admettant toutes les deux la lecture *ua*, *ut*. Ainsi donc la ville que le Mohar fit réduire en cendres se nommait très probablement *Tselama*. Pour arriver à la certitude sur ce point, il faut découvrir de nouvelles variantes. Mais, quel que soit au juste le nom de la localité, le traitement cruel que le Mohar lui avait infligé⁴ pour s'en rendre maître la signalait tout naturellement à l'attention du panégyriste, qui la cite effectivement dans le récit du *Voyage* à côté de *Pakaikna*.

Pour tout savant consciencieux, ces passages sont décisifs. M. Brugsch l'a bien senti lorsqu'il en a dénaturé le sens en transformant le titre *Scribe d'élite* en ceci : *Scribe, j'ai choisi !!!* Qu'on me permette de le répéter, de pareilles traductions sont la négation de notre science, qui devrait

1. Voir *Voyage d'un Égyptien*, p. 178 et 179.

2. Voir *Voyage d'un Égyptien*, p. 173.

3. L'étude comparative de la partie du texte reproduite par l'ostracon Caillaud (*Voyage d'un Égyptien*, pl. 12 et 13) montre des erreurs bien plus singulières.

4. J'avais d'abord considéré ce signe comme déterminatif.

5. Dans ce passage, M. Brugsch traduit l'expression $\sigma\tau\tau\text{---}\sigma\tau\text{ p}$ $\pi\acute{\alpha}\tau$, on y brûle d'une piqure!!! Quelle syntaxe et quelle exactitude de termes!

toujours rester au-dessus de la sphère de nos querelles; la faire servir à des actes d'hostilité, en violant ses principes les plus simples, c'est la jeter en pâture à la raillerie du public. Je n'ignore pas le vif désir que mes adversaires parisiens ont de me trouver en défaut; je sais l'intime satisfaction que leur a causée l'attaque à laquelle je réponds; mais je serais fort étonné que M. Brugsch obtint d'aucun d'eux la déclaration que l'erreur que je viens de relever est possible et excusable.

Si les phrases précédées de la négation ne sont pas interrogatives, il faut de toute nécessité que celles qui n'ont pas de négation, et ce sont les plus nombreuses, ne soient cependant pas affirmatives. Ainsi, par exemple, lorsque le narrateur s'exprime en ces termes : *En entrant à Joppé, tu trouves un enclos verdoyant. . . . ; tu fais une ouverture pour manger ; tu rencontres la jolie jeune fille qui garde les jardins ; elle s'abandonne à toi*, etc., le texte n'exprimerait réellement pas ce qu'il semble dire. Malgré les phrases affirmatives, le voyageur ne serait pas plus entré à Joppé, à Tselama, à Mageddo, qu'à Qodesch et à Tubakhi. La singularité de la composition, si singularité il y a, est la même dans l'un et l'autre cas¹. Seulement le système de M. Brugsch devra être étendu à l'ensemble du papyrus, à la répression des Arunas, comme à l'érection de l'obélisque, etc. Les titres prétentieux et sonores du Mohar, l'humilité et l'obséquiosité de son correspondant seront simplement un artifice de style; le *scribe d'élite, qui n'ignore absolument rien*, ne sera plus qu'un mauvais écolier recevant de grossières leçons de la part de son inférieur, et à ce commandant de braves soldats, *distingué par sa vaillance, à ce flambeau qui brillait à la tête de son armée*², selon les expressions

1. La singularité n'est pas grande. Je pourrais citer des cas fort analogues dans les langues modernes.

2. Ces expressions ne sont pas empruntées au récit du *Voyage d'un*

littérales **du** texte, M. Brugsch adresse sans rire l'injure suivante : *Je sais que saisir l'armure est en dehors de tes facultés!!!*

C'est sur son autorité personnelle que M. Brugsch prétend appuyer cette explication nouvelle d'un texte hiéroglyphique difficile et criblé de lacunes. Or, cette autorité, je l'ai réduite à sa véritable valeur en général : l'homme qui a fait les traductions qu'on peut relire aux pages [222-223, 227-228, 230, 234, 235, 236, 237-238, 242, 243, 248, 249, 251, 252, 253, 254, 255, 257, 259, 265, 267, 268, 270, 272, 273, 279], etc., de ma réponse, mérite-t-il la confiance? Quant à la question particulière, j'ai montré M. Brugsch attribuant, dès la première page du manuscrit, le rôle du Mohar au rédacteur du papyrus, c'est-à-dire renversant complètement l'intention du document. Je l'ai montré encore dénaturant les titres attribués au Mohar, afin de faire disparaître un témoignage manifeste de l'importance de ce personnage et de la réalité de ses actes! *Et nunc erudimini.*

CV

Dans le préambule de sa critique, M. Brugsch s'exprime ainsi :

« L'auteur du présent article (M. Brugsch lui-même), lui » aussi, a été amené à faire du document en question une » étude approfondie, et il a fait servir à ses recherches géo- » graphiques le résultat de ses études. »

On voudrait vainement admettre que les traductions barbares et les erreurs colossales, que nous venons de signaler en si grande abondance, soient le résultat d'une inspection superficielle, l'acte trop hâtif d'un homme pressé de satisfaire une vive rancune. Non, M. Brugsch nous l'affirme,

Égyptien; on les trouvera à la première et à la quatrième section du papyrus.

c'est le résultat d'une étude approfondie. Pour compléter sa pensée, il explique que ma traduction ne lui a fait reconnaître aucun changement notable, ni dans les vues ni dans les faits, aux résultats antérieurement acquis.

J'avais mentionné, en termes polis, les travaux de M. Brugsch sur ce papyrus¹; mais mon adversaire veut qu'on le cite. Je lui ai promis satisfaction; nous y voici :

Geogr. Inschr., II, p. 46 :

« On ne vient pas au pays de Tachis et vers Kafir-Marlan, »
 » Tamneh, Kedesh, Depul, Azaï et Harnemaan, sans aper- »
 » cevoir Qarat-Anbu depuis Bata-tubar. On ne connaît pas »
 » Adulma et Zidputa pareillement, sans connaître le nom »
 » de Chanuraz, qui est situé dans le pays d'Aub, un taureau »
 » sur ses limites². »

Même ouvrage, p. 54 :

« ... Tu ne vas pas au pays de Cheta sans voir le pays »
 » d'Aub et Xaduma, dont tu ne connais pas la grandeur, »
 » et de même I...raj, qui est incomparable, Bza... de »
 » Sésostris et la forteresse de Chirbu sur sa rive, dont le »
 » passage est incomparable. On n'entreprend pas un voyage »
 » vers le pays de Kedesh et Tubakhi-S'ad, sans rencontrer »
 » les Schasus, un peuple belliqueux, et sans parcourir la »
 » route vers le pays de Pamagar, où le ciel est (obscurci) »
 » au jour, à cause de l'abondance de pousse des arbres unt »
 » avec des anulan et des acacias, qui atteignent jusqu'au »
 » ciel, et où des lions, des ours et des animaux husmut sont »
 » pris par les Schasus sur son chemin, et sans monter la »
 » montagne de S'awa³, » etc. . .

A la bonne heure! Ici, nous reconnaissons sans peine les vraies traductions de M. Brugsch; il n'y a pas à s'y tromper. Voilà ce qui lui appartient en propre, et il nous l'a dit au

1. Voir ci-devant, p. [207 du présent volume].

2. Comparez *Voyage d'un Égyptien*, p. 193 et sqq.

3. Comparez *Voyage d'un Égyptien*, p. 94 et sqq.

début de **sa critique** : c'est le résultat de son étude approfondie du **Papyrus Anastasi I**; c'est ce qu'il a enseigné dans sa *Géographie*.

M. Brugsch a bien raison; je ne lui ai rien appris, on le voit de reste. Mais aux personnes qui étudient sa *Géographie*, j'ai appris ce qui suit, au rebours des leçons qu'il leur donne :

Qu'il n'y a pas de ville du nom de Harnemaan, ni de Bza. . . . de Sésostris, ni de Tubakhi-S'ad, ni de I. . . . raj, ni d'animaux Husmut;

Qu'on peut aller à Takhis, à Copher-Marlon, etc., sans apercevoir Keriath-Anab, et surtout sans l'apercevoir depuis Beith-Tuphar;

Qu'on peut *connaître* Adullam et Tsidphot sans *connaître* le nom de Khanuretsa (ou Khauretsa);

Qu'on peut aller au pays de Cheta sans voir le pays d'Aup ni Khatuma;

Que c'est une erreur de croire que le Mohar ignorât la grandeur de cette dernière localité;

Qu'il n'y a pas de rive de Chirbu, et que cette rive, qui n'existe pas, n'a pas de passage incomparable;

Qu'on peut entreprendre un voyage dans le pays de Kodesh et vers Tubakhi sans rencontrer les Shasous;

Que, d'ailleurs, les Shasous ne sont pas un peuple belliqueux, etc.

M. Brugsch a entassé ici presque autant d'erreurs que de mots; telle est sa légitime part dans l'interprétation de ce texte. Que serait-ce donc si, au lieu de ces phrases si simples, mon critique eût, de son chef, abordé quelques passages difficiles? Qu'on y fasse attention, en effet : les rectifications qui précèdent sont complètement indépendantes de la tournure interrogative des phrases.

Qu'on juge maintenant si je me suis montré bienveillant ou non dans les mentions que j'ai consacrées au travail de

M. Brugsch¹, et si c'est dans une intention mauvaise que je m'étais abstenu des citations qu'il m'oblige à faire aujourd'hui.

CVI

Je dois maintenant au public une explication essentielle. Dans la défense qui précède, j'ai parlé *de mon livre, de ma traduction, etc.*, comme si l'œuvre était tout entière de ma plume. Or, tout le monde sait qu'elle est le fruit d'un travail entrepris en commun par M. Goodwin et moi. J'ai donné dans ma préface, page iv, des explications détaillées sur cette collaboration et sur les phases qu'elle a eues.

Mais on n'aura pas manqué de remarquer que la critique de M. Brugsch s'adresse à moi seul; M. Goodwin n'y est nommé que dans la seule phrase qui ne soit pas empreinte de malveillance, puisque M. Brugsch veut bien y reconnaître *que les études égyptiennes sont redevables de quelque chose à M. Chabas et à son savant collaborateur anglais*. Je le remercie d'avoir oublié que sa critique porte sur un point que les recherches de M. Goodwin avaient élucidé avant notre commun travail. Discuté de nouveau entre nous, ce point a été accepté dans notre œuvre collective comme préférable à toute autre hypothèse.

Il m'est infiniment agréable de voir que cet égyptologue éminent n'ait pas été froissé à mon côté dans cette brutale attaque. C'est pour ce motif que j'ai évité de le faire intervenir dans la défense. Mais il me sera permis de faire remarquer aussi que c'est un motif de plus de considérer l'agression de M. Brugsch, non pas comme un essai sérieux de critique scientifique contre le livre, mais comme un acte de rancune et d'hostilité contre l'un des auteurs.

Ceci expliqué, il est peut-être superflu que je revienne sur le prix que j'ai attaché à la collaboration de M. Goodwin.

1. Voir ci-devant, p. [212 du présent volume], dernier alinéa du § IV.

Dans un échange de correspondance qui a duré longtemps, nous nous sommes communiqué une foule d'observations de tout genre; celles qui ont surnagé et qui ont servi pour la rédaction appartiennent à l'un ou à l'autre, quelquefois à tous les deux. En ce qui me touche, je ne réclame rien comme une propriété exclusive, sauf ce qui peut se trouver exprimé par moi dans des ouvrages antérieurs. Je me charge d'ailleurs volontiers de répondre seul à la critique. On n'a pas oublié, je l'espère, que, frappé de l'importance de quelques-unes des communications de M. Goodwin, je les ai spécialement publiées, sous son nom, dans la première série de mes *Mélanges égyptologiques*, en 1862. Les autres constatations scientifiques sont relativement trop secondaires pour qu'il nous vienne, à l'un ou à l'autre, l'idée de nous en disputer la priorité. Cependant je crois devoir déclarer, pour répondre à certaines observations, que c'est M. Goodwin qui a le premier proposé, dès 1861, l'assimilation des Shardana avec les Sardes ou Sardiens; je lui dois aussi une partie des notes qui remplissent les deux pages de justification de cette assimilation, *Voyage*, p. 67 à 69.

A la vérité, M. Goodwin n'avait pas songé plus que moi à justifier le passage du son shuintant au son sifflant dans l'initiale du nom; si ce fait linguistique, connu de tout le monde, avait eu besoin de preuves, nous les aurions trouvées dans les travaux d'un philologue dont M. Brugsch constate lui-même la grande autorité. Je veux parler de M. le docteur Hincks, qui a collaboré à ma deuxième série de *Mélanges égyptologiques* et montré les différentes modifications des consonnes en question. Mais, je l'avoue, j'éprouve quelque surprise de la querelle qui m'est faite à ce sujet. La courte mention en note des deux pages de discussion, que j'ai condamnée à établir le fait en question, pouvait bien se passer d'une remarque défavorable. Mais si par hasard je ne me trouve pas d'accord avec l'auteur des *Livres chez les*

Égyptiens, je m'en consolerais en me rappelant que ce n'est pas la première fois que nous différons sur des sujets philologiques.

Puisqu'il ne s'agit pas de moi, il me sera permis de revendiquer la priorité de M. Goodwin dans cette importante découverte; je dois aussi rappeler que le même savant a bien reconnu que les Tenteni ou Terteni des hiéroglyphes sont les Dardaniens; l'assimilation des Shakalsha avec les Sicules, des Tursha avec les Étrusques, des Akaiash avec les Achaiens ou Grecs, des Luka avec les Lyciens, a été signalée par M. Lauth, de Munich, dans un remarquable travail d'érudition¹. En même temps qu'il adopte aussi l'identification des Terteni avec les Dardaniens, le savant professeur propose de reconnaître les Τεῦκροι dans les Tjekri. Mes opinions sont conformes à celles de ces deux égyptologues; mes index contiennent les mêmes constatations, et de plus admettent que les *Pelasta*, mentionnés par les hiéroglyphes, peuvent représenter les *Pélasges*. Cette assimilation est subordonnée à la découverte de nouveaux renseignements. Je sais qu'il en existe; mais on ne peut rien affirmer sans ces renseignements, même trouvât-on le nom écrit *Pélaska*, c'est-à-dire sous la forme la plus rapprochée possible de Πελασγοί.

Un grave inconvénient des annales de l'ancienne Égypte que nous déchiffrons peu à peu dans les livres et sur les monuments qu'elle nous a laissés, c'est la rareté des points de contact entre cette histoire arrachée à l'oubli et l'histoire classique. Les dates reculées, les noms inconnus, la nouveauté des faits, tout devient pour le public et même pour les savants non égyptologues un sujet de doute et de méfiance. Aussi les derniers résultats que je viens de rappeler présentent-ils un intérêt et une importance tout particuliers. Cet intérêt a été parfaitement mis en relief par le *Mémoire*

1. *Homer und Ägypten*, Munich, 1867.

de M. de Rougé sur les attaques des peuples de la Méditerranée contre l'Égypte. Le savant académicien a expliqué avec beaucoup de pénétration et de bonheur les inscriptions du temple de Karnak, qui relatent la campagne de Menephtah, fils du grand Ramsès, contre une coalition de peuples, dont la plupart sont désormais identifiés avec des nations connues dans l'histoire : les Étrusques, les Sicules, les Sardiniens, les Achaïens (Achéens) et les Lyciens. La science est une fois de plus redevable à M. le vicomte de Rougé d'un travail très sérieux touchant à un point d'importance capitale¹. En rappelant ici les droits de M. Goodwin et de M. Lauth, je n'entends préjudicier en rien à ceux du savant français. Cette concordance d'idées entre ces égyptologues leur est d'ailleurs commune avec la plupart de leurs collègues; une semblable unanimité est une sûre garantie de la réalité des résultats acquis. Je ne dois pas oublier de reparler ici du grand mérite de M. Dümichen, dont le zèle a mis ces précieux documents à la disposition des savants. Ce jeune égyptologue a rendu à la science d'éminents services; de longtemps on n'épuisera pas la mine de documents qu'il nous a ouverte, et de laquelle ses propres travaux ont déjà fait jaillir de grandes lumières.

CVII

M. Brugsch n'épargne rien, pas même l'imprimeur du livre : *L'impression serait, dit-il, tout à fait satisfaisante, si nous n'y avions remarqué un certain nombre d'erreurs typographiques.*

Si les erreurs typographiques sont une tache grave, il n'est aucun ouvrage d'égyptologie qui soit à l'abri de la critique. Ces erreurs, dues à l'emploi de types étrangers, sont

1. Cette approbation de cet excellent travail ne m'empêche pas de différer sur quelques points de détail avec M. de Rougé.

RÉPONSE A LA CRITIQUE

aussi communes à Paris qu'en province, en Allemagne, France; les ouvrages qui sortent de l'Imprimerie sont bien loin d'en être exempts; elles abondent partout le plus ordinairement imputables aux auteurs aux imprimeurs. Quant aux fautes qu'on peut reprocher aux imprimeurs, il s'en glisse aussi quelques-unes à peu partout. Si M. Brugsch eût regardé les couvertures premières livraisons de son Dictionnaire, et même son introduction imprimée¹, il se serait probablement montré tolérant, et, loin de critiquer, il aurait peut-être favoré mentionné au moins l'énormité du travail nécessaire pour publier un ouvrage tel que le *Voyage d'un Égypte* travail qu'il connaît bien, puisqu'il a reculé devant la difficulté pour son Dictionnaire, malgré les vastes ressources qui sont à sa disposition à Berlin.

Mais le livre fait un peu le procès aux abus; il est fortement contre les règlements surannés de l'Imprimerie impériale; donc il ne devait pas avoir chez les gens plus de succès que son auteur, qui s'y attendait bien.

M. Brugsch apprendra avec plaisir que ce livre, employé en si grande abondance les types égyptiens, autres, a passé inaperçu devant le jury de l'Exposition universelle. Il figurait dans ce grand concours au fond de la case de quarante-cinq centimètres d'ouverture, en compagnie d'autres ouvrages scientifiques du même genre, dont les premières feuilles d'un ouvrage en cours de publication, lequel les hiéroglyphes de Prusse sont employés conjointement avec les cunéiformes fondus en Danemark (matériau de l'Imprimerie impériale).

1. Le *Dictionnaire* de M. Brugsch, qui est autographié, possède sa large part d'erreurs; les références inexactes m'ont empêché de nombreuses vérifications. Cette remarque répond à celle de M. Brugsch; il n'est néanmoins de reconnaître que la tâche par lui tentée est très honorable et très convenablement accomplie au point de vue matériel et des difficultés d'exécution.

DE D'UN ÉGYPTIEN EN SYRIE, ETC.

ve d'émancipation scientifique de la province
tre d'être encouragée. On ne l'a pas pensé, et
nsé de reconnaître des faits que mon esprit
rs M. Jules Dejussieu, l'un de ces imprimeurs
che qui ne font pas seulement du métier,
ncer ici :

pression en caractères orientaux se fait aussi
-sur-Saône qu'à l'Imprimerie impériale ;
y fait infiniment plus vite et à bien meilleur

ouvrage de ce genre aussi considérable que
l'Égyptien n'a encore été imprimé à Paris ;
), tandis qu'on imprime à Chalon, vite et bien,
tels que celui-là, on en est réduit à Paris à
ièrement autographiés, des livres tels que la
de M. de Rougé, qui peut servir de pièce
l'appréciation du régime qui pèse sur les
entifiques du pays.

de ce procès existent toujours ; elles sont à la
es juges qu'on voudrait charger d'examiner

CVIII

ne serai élevé avec force contre l'opinion que
Brugsch, que la publication du *Décret bilingue*
est très insignifiante, j'aurai à peu près répondu
sur tous les points qu'il a relevés contre moi.
les yeux du lecteur assez d'échantillons de ses
l'examen de la suite de son Dictionnaire en
d'autres. On voit que je suis sûr de l'avenir.
l'apprécier maintenant comme *traducteur et*
logue à idées claires et nettes. Qu'un homme
litions se hasarde à se prononcer en maître sur
n d'un document tel que le Papyrus Anastasi I,
de la liaison des différentes pièces qui sont

RÉPONSE A LA CRITIQUE

réunies sur ce manuscrit, et, qui plus est, n'y trouve
 pour commettre des erreurs et des confusions criantes
 un fait vraiment inconcevable, dont on ne trouve
 autre exemple qu'en feuilletant les pages du fameux
moire sur les Livres des Égyptiens, auquel j'ai déjà
 allusion. C'est, j'ose le dire, une injure à la science.
 ment les savants étrangers à l'égyptologie pourrai-
 attribuer quelque solidité à une méthode de déchiffre-
 qui permettrait des interprétations si divergentes ?
 donc la science que je défends contre les abus que
 tifiables rancunes font naître. A ce point de vue, ma ré-
 a dû être empreinte d'une certaine véhémence. Mais
 démonstrations tirées directement des points acquis
 philologie égyptienne ne touchent que les égyptol-
 personne n'ignore aujourd'hui que nous avons derrière
 ce magnifique *Décret de Canope*, au moyen duquel
 pouvons désormais combattre avec des armes conn-
 tous. Sans doute, ce texte ne nous fournit pas beau-
 renseignements nouveaux pour attaquer les difficult-
 nous reste à surmonter, mais dans les circonstances ac-
 ce n'en est pas moins la pièce capitale de la science
 belles et promptes publications de M. Lepsius
 MM. Reinisch et Roessler sont des ouvrages précieux,
 pensables à quiconque veut s'occuper d'égyptologie,
 même temps que des titres sérieux à la reconnaissance
 égyptologues ; lorsqu'elles seront complétées par des
 discussions analytiques, elles constitueront, pour les déb-
 le moyen de progrès le plus efficace, et simplifieront
 mement la tâche de l'initiation. Ce décret n'est pas
 ment bilingue, car il a une partie démotique, dont
 tout tremblant de la crainte de voir apparaître le
de Veto, m'a montré l'estampage, en se cachant der-
 grands taureaux assyriens du Louvre. Cette mar-
 confiance n'était pourtant pas compromettante, mais
 qu'il m'a été impossible de ne pas faire une réflexion

c'est qu'il a tenu à bien peu de chose que le texte égyptogrec n'ait eu le sort de sa contre-partie démotique.

La France se consolera aisément de ne pas s'être incorporé M. Brugsch comme professeur d'égyptologie; mais je conçois très bien que ce savant prussien se montre reconnaissant d'une faveur aussi *extraordinaire*. Ce sentiment de reconnaissance me paraît d'autant plus naturel que j'ai sur les conséquences de la confraternité égyptologique des sentiments absolument contraires à ceux de M. Brugsch. Une communauté de recherches éveille en moi des sentiments amicaux, jamais ceux de la jalousie ni de l'envie. Je crois que tous mes collègues, et même M. Brugsch, peuvent me rendre cette justice. Sans doute, je me suis permis quelques critiques; sans doute, j'ai exposé des vues qui combattaient quelquefois celles de mes amis; mais je crois m'en être toujours acquitté avec mesure, et d'ailleurs n'avoir jamais manqué de mettre en relief les côtés favorables des travaux critiqués et le mérite de leurs auteurs.

L'exposé qui précède montrera que M. Brugsch s'est bien trompé, au moins en ce qui le concerne, dans l'attitude qu'il me prête. Je n'éprouverai pas plus d'embarras vis-à-vis de personne autre, et je le montrerai, si c'est nécessaire, promettant d'ailleurs de ne mettre du vinaigre dans mon encre que dans la proportion du fiel par lequel mes contradicteurs auront remplacé la leur.

Mais il n'était nullement indispensable pour M. Brugsch de sacrifier à sa gratitude envers les égyptologues qui l'ont protégé, la bonne intelligence qui n'aurait pas dû cesser d'exister entre nous, et dont il me donnait lui-même l'assurance le jour où il portait son factum à la *Revue critique*. Sans aborder une tâche aussi difficile que celle d'expliquer le Papyrus Anastasi I, il pouvait leur rendre, à M. Mariette surtout, un service véritable, et épargner à ce qu'on est convenu d'appeler la *capitale de l'intelligence humaine* les railleries des égyptologues venus de tous les coins du monde

RÉPONSE A LA

pour admirer tant de merveilles;
professeur d'égyptologie, de faire
correcte aux inscriptions hiéroglyphy-
egyptien du parc de l'Exposition

Or, voici ce que j'y ai copié à
de crainte de mal lire :



Il est à présumer que ni ce
ceux dont il est accompagné, ne
dans le cas des bas-reliefs déc-
colonnades extérieures, que M.
affirme avoir été moulés sur des
pages², car j'ai vu des estampag-
curieux monument, et je poss-
copies, par une main étrangère,
ques parties des légendes, et nota-
de celles qui ont été choisies pour
le temple de l'Exposition³. Or,
affirmer que ces textes sont très co-
ment écrits et très faciles à tra-
Maintenant, j'invite M. Mariette
amis à me donner la traduction d-
cription telle qu'elle a été exposé

dant six mois aux yeux de tous. A Chalon-sur-Saône,
a pas d'égyptologues officiels, ni de savants chargés
position de la police scientifique des inscriptions, et
dant je puis affirmer que de pareilles méprises n'y aur-

1. Le reste des inscriptions présentait le même genre de fautes.
2. *Description du Parc égyptien*, avant-propos, p. vii.
3. J'ai à peine besoin d'expliquer ici que cette communication vient d'aucun des égyptologues officiels.

4. C'est précisément sur ce monument que porte la réclamation mé-
mée au paragraphe XIII de mon deuxième article de Recue de réclama-
pective. On y trouvera, à la page [423 du t. II de ces Œuvres dicte-
la traduction du texte correct. Les erreurs du texte donné par M.
riette sont très faciles à corriger, même sans estampage. Du reste
en existe à Paris des copies depuis plus de cinq ans.

pas gâté un monument de cette espèce. Espérons qu'elles ne donnent pas la mesure de la confiance que méritera cette fameuse publication, que M. Mariette, depuis tant d'années, nous promet à *courte échéance*; et rappelons, en terminant, que je n'ai pas été le premier à déplorer la politique personnelle qui a séquestré si longtemps les monuments de l'Égypte. Si M. Brugsch a de la mémoire, il aurait pu rendre encore un grand service à M. Mariette, en lui rappel-

« Parmi les nombreux monuments nouvellement découverts dans les ruines de Tanis, et qui pour la plupart sont décorés d'inscriptions, mais dont aucun, hélas! selon la malheureuse habitude de mon honoré ami, n'a été jusqu'à présent rendu accessible à la science, M. Mariette cite', » etc.

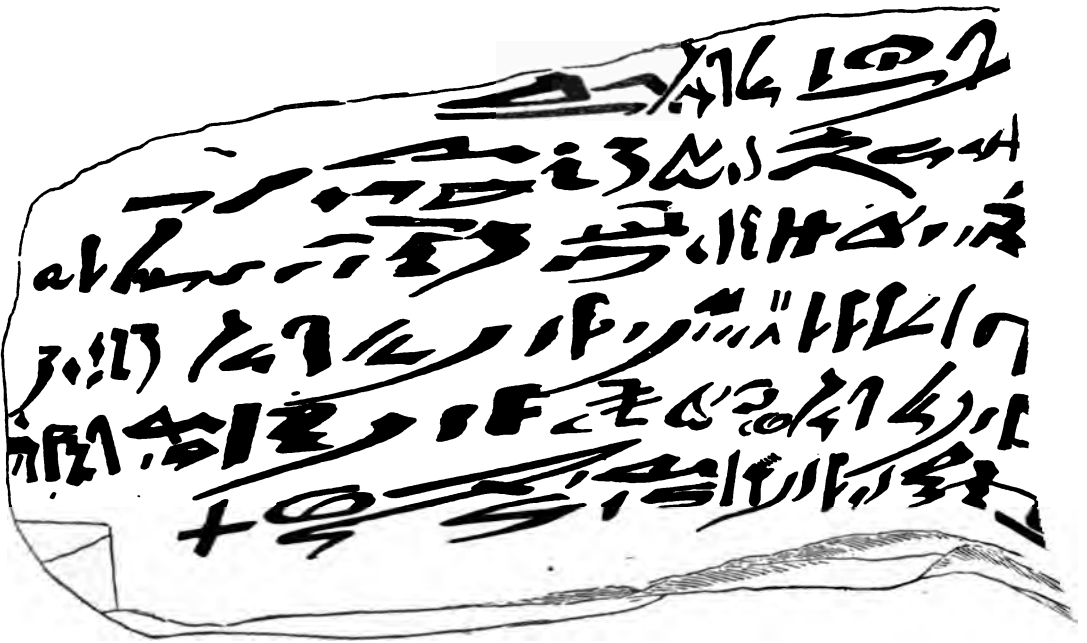
Cinq ans se sont écoulés depuis cette plainte sévère et légitime, et pendant cet intervalle les monuments de Tanis sont devenus accessibles à M. Brugsch!!! qui trouve peut-être qu'aujourd'hui tout est au mieux, que M. Mariette est en règle avec les droits de la science, et que j'ai commis un crime irrémissible en intervenant, bien longtemps après lui, et seulement lorsqu'on a fait dégénérer les prétentions du directeur des fouilles de l'Égypte en insultes grossières contre deux égyptologues allemands qui avaient eu la hardiesse de publier un monument découvert et copié par l'un d'eux. Telle est l'origine des inimitiés qui se sont soulevées contre moi. Je suis bien aise qu'on ne l'oublie pas.

1. *Tanis und Avaris, Zeitschr. für allg. Erdk., Neue Folge, Band XIV, p. 81.*

SUR UN OSTI

DE LA

COLLECTION CAILL



1. Publié dans la *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1867

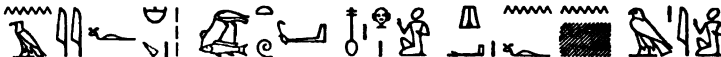
M. Frédéric Caillaud, de Nantes, l'un des premiers et des plus habiles explorateurs de l'Égypte et des pays voisins, a rapporté de ses voyages une collection d'objets antiques dont le Gouvernement français a fait l'acquisition. Malheureusement, faute de local convenable, cette collection fut entreposée dans les combles de la Bibliothèque de la rue Richelieu, où elle a séjourné quarante ans, au grand détriment de la bonne conservation de plusieurs des monuments qui la composent. Elle vient enfin d'être installée dans une salle annexée au Cabinet des Antiques, où l'on peut maintenant l'étudier.

Cette étude a d'ailleurs été rendue facile par la publication qu'en a faite M. Jomard, en 1862, dans la deuxième livraison de son ouvrage sur les voyages de M. Caillaud; la première livraison de cet ouvrage avait paru en 1821.

Il est permis de regretter que les monuments rapportés par M. Caillaud soient restés tant d'années inutilisables pour la science; et il y a lieu de s'applaudir que l'un d'eux ait échappé, par un heureux hasard, à la destinée commune. Je veux parler du compte des pêcheurs du scribe Neferhotep, que M. Th. Devéria a déchiffré sur un fragment de pierre calcaire que lui avait communiqué M. Caillaud. Cette communication nous a valu un mémoire intéressant, dans lequel l'auteur a fait ressortir l'intérêt qui s'attache aux monuments de ce genre¹, dont les musées de l'Europe possèdent de nombreux spécimens inédits.


Cet intérêt a, je crois, été mis encore plus en relief par la découverte que j'ai faite d'un passage important du Papyrus Anastasi I sur un deuxième ostracon de M. Caillaud². Il est venu depuis lors à ma connaissance que, sur d'autres pierres écrites, on a également trouvé des textes déjà connus par les papyrus.

1. *Lettre à M. F. Caillaud sur un Ostracon égyptien; Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, t. XXV.
2. *Voyage d'un Égyptien*, p. 30, pl. XII.

3 
ses fermes; le pêcheur Neferho s'est occupé à...; Hora,

4 
le teneur de licres est centu, le 21, et a chômé

 ...
à ...

5 
Le 26, il a chômé; Nekhtteh s'est

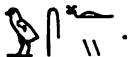

couché;

6 
Pentaour a fait ce qui lui a plu.

On voit que nous trouvons ici les notes dans lesquelles un surveillant de quelque grande exploitation rurale a consigné les faits à la charge des ouvriers et des employés placés sous son autorité. Des scribes d'ordre supérieur étaient préposés aux domaines du pharaon et des grands personnages de l'État; ces fonctionnaires recevaient de fréquents comptes rendus de la part de scribes secondaires directement en rapport avec les chefs des différents travaux, qui à leur tour tenaient les ouvriers sous leur surveillance; nous possédons, dans les papyrus, de nombreux monuments de cette hiérarchie de services et de l'ordre parfait que les Égyptiens observaient, aussi bien pour la gestion de leurs intérêts privés que dans l'administration de l'État.

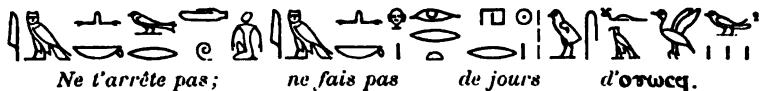
Notre ostracon nous offre en quelque sorte une page des notes d'un surveillant d'ordre secondaire, qui inscrivait, au jour le jour, ses observations sur les cailloux du Nil, re-


gistes beaucoup plus économiques que ne l'était le papyrus. Ces notes étaient conservées jusqu'à ce qu'elles eussent été résumées dans les rapports du scribe supérieur, après quoi il y a lieu de croire qu'on les effaçait et que les pierres servaient à en recevoir de nouvelles.

A la charge des travailleurs délinquants, le surveillant relève surtout le fait de . Ce mot nous est connu depuis longtemps comme étant le thème antique du copte $\sigma\tau\omega\sigma\gamma$, *vacare, otiosus esse*. Mais sa présence dans le document étudié fait encore mieux comprendre la portée de la recommandation si fréquemment adressée par les maîtres égyptiens à leurs élèves :

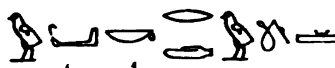


L' $\sigma\tau\omega\sigma\gamma$ des étudiants égyptiens s'est continué jusqu'à nos jours dans l'école *buissonnière* de nos écoliers, et quant aux ouvriers modernes, tous n'ont pas cessé de chômer ce qu'ils nomment le *Saint-Lundi*. C'est le jour d' $\sigma\tau\omega\sigma\gamma$, contre lequel les maîtres égyptiens s'élevaient avec tout de force, il y a plus de trente siècles :


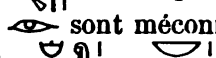
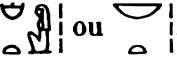



Mais les maîtres ne se bornaient pas à des remontrances : le bâton venait fréquemment en aide à leur éloquence : *Ne fais pas de jours d' $\sigma\tau\omega\sigma\gamma$, écrit l'un d'eux à un de ses élèves, sinon tu seras battu; puis il ajoute avec une pointe d'ironie : il y a un dos chez le jeune homme, et il écoute quand il est frappé. On te châtierra vertement* (

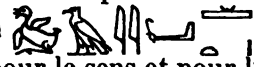

1. *Papyrus Anastasi V*, pl. 8, 1; *Anastasi III*, pl. 3, 10.
2. *Papyrus Anastasi V*, pl. 23, 5.
3. *Papyrus Anastasi V*, pl. 8, 5.

, écrit un autre en pareille circonstance¹.

Relativement aux ouvriers et aux employés, leurs jours de chômage étaient tenus en note et on les leur imputait en réglant leurs salaires.

Le chef ouvrier Khons avait chômé le 14 du mois d'Épîphi pour se consacrer à des occupations personnelles; la transcription du passage qui parle de ces occupations : , n'est pas absolument sûre; les signes qui suivent  sont méconnaissables, et le dernier groupe pourrait être  ou . Mais ce détail n'a pas une grande importance.

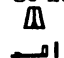
Le pêcheur Nefer-ho² s'était occupé³ à un travail ou dans un endroit dont je ne puis réussir à déchiffrer l'indication. Comme Khons, il avait négligé sa tâche réglementaire, et c'est pour ce motif que la note a été prise.

Il est ensuite question d'un ; cette dénomination est identique pour le sens et pour l'expression au français *teneur de livres*. Il s'agit d'un scribe attaché aux écritures de la comptabilité, qui voyageait de domaine en domaine pour relever et coordonner les notes prises par les agents locaux. Ce teneur de livres avait fait deux apparitions, l'une le 21, l'autre le 26, mais n'avait pas vaqué aux travaux de sa charge. Il existe encore un groupe illisible terminant la mention relative au 21; il y avait peut-être ; dans ce cas, le sens serait : *il a chômé dans ses écritures*.

Un quatrième personnage, Nekhtteh, dont la fonction n'est pas indiquée, est resté couché. Son absence du travail

1. *Papyrus Anastasi III*, pl. 3, 10.

2. Ce nom pourrait être lu , mais cette forme serait insolite.

3. . Voir *Voyage d'un Égyptien*, Glossaire, n° 884.

a dû être notée, et l'a été, en effet, avec mention explicative.

Enfin un dernier employé n'a fait que ce qu'il a voulu, c'est-à-dire qu'il s'est livré à toute autre chose qu'à l'accomplissement de sa tâche réglemентаire. Cet individu porte le nom devenu historique de Pentaour, et il est possible que nous ayons précisément affaire ici à l'auteur du poème qui célèbre la gloire de Ramsès II'. Le poète occupa d'abord un emploi secondaire dans une exploitation rurale placée sous le contrôle d'un scribe de rang supérieur nommé Ameneman. Nous trouvons dans les papyrus du Musée Britannique une portion notable de la correspondance échangée entre ce haut fonctionnaire et son subordonné. Ameneman ne lui ménage pas les reproches; il le dépeint comme un homme paresseux, négligent, adonné aux plaisirs de la table, dégoûté de l'étude et des travaux sérieux : *Il est, dit son maître, comme un aviron sorti de sa place et qu'on ne peut plus manier en aucun sens*. D'un autre côté, en remarquant l'insistance avec laquelle Ameneman s'efforce de le ramener aux travaux littéraires, on est fondé à croire que ce maître avait, dès lors, reconnu les aptitudes remarquables de ce disciple indocile.

Dans tous les cas, à en juger par son type graphique et par son association avec d'autres *ostraca* de caractère encore plus tranché, notre monument date bien réellement de cette brillante époque des Ramessides, qui nous a laissé tant de traces de sa splendeur et de sa culture intellectuelle. A ce point de vue seul, il méritait de ne pas demeurer plus longtemps inaperçu. Mais il aura aussi un autre mérite, celui de venir en aide à l'interprétation de documents d'une plus grande importance, et entre autres du Papyrus hiéroglyphique de Turin, dont M. Lieblein annonce la publication¹.

1. *Le poème de Pentaour*, par M. de Rougé, traduction du Papyrus Sallier III.

2. *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1886, p. 102.

Du reste, les textes relatifs à la vie usuelle, à l'administration, à la comptabilité, au commerce, etc., des anciens Égyptiens sont remplis de renseignements de grand intérêt. J'en ai dit quelques mots dans une précédente dissertation¹. Il me reste à émettre un vœu instant pour que l'on s'occupe de livrer à l'étude les documents de cette classe que renferment les musées et les collections particulières.

Chalon-sur-Saône, 15 mars 1867.

1. *Commerce, salaires, comptes, poids, etc.. Mélanges égyptologiques*, 1^{re} série, p. 14.

LETTRE DE M. F. CHABAS A M. LEPSIUS

SUR LE

PAPYRUS HIÉRATIQUE DU MUSÉE DE VARZÈGE

Chalon-sur-Saône, 12 juillet 1867

MON CHER CONFRÈRE ET AMI,

Votre journal égyptologique a rendu à la science de si importants services; je ne doute pas qu'il ne soit appelé à rendre de plus considérables encore. A mesure que nous progresserons, nous nous formerons une idée plus exacte de l'immensité et des difficultés de la tâche, et aussi de la très grande abondance des matériaux de toute nature que nous avons à mettre en œuvre. Aucun de nous en particulier ne pourrait s'illusionner sur la puissance de ses moyens individuels; il faut une légion de travailleurs, et il est très intéressant pour tous que les notions nouvelles, recueillies au hasard de l'exploration, entrent le plus promptement possible dans le domaine commun.

La *Zeitschrift*, dont la création et l'intelligente direction sont de sérieux titres à la reconnaissance des savants, M. Brugsch et pour vous-même, constitue aujourd'hui

1. Publiée dans la *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1867, p.

seule publication où l'exposition et la discussion des constatations et des vues nouvelles puisse avoir lieu convenablement.

Pour que ce journal devienne bien réellement le centre d'information de tout ce qui a trait à l'Égypte, il serait peut-être à désirer qu'il admit les relations sommaires des voyages, l'historique des fouilles, l'annonce des trouvailles. Je voudrais y voir aussi l'indication des objets intéressants enfouis dans les musées et surtout dans les collections particulières. Un grand nombre de monuments dignes d'attention sont soustraits à l'étude par le fait de leur dépôt dans des cabinets d'amateurs, où très rarement l'œil du connaisseur a la chance de les apercevoir; il convient d'en révéler l'existence quand on le peut, ne fût-ce que par de très courtes notices qui suffiront toujours à guider pour des recherches spéciales.

La communication que j'ai l'honneur de vous adresser aujourd'hui rentre dans cette catégorie d'informations.

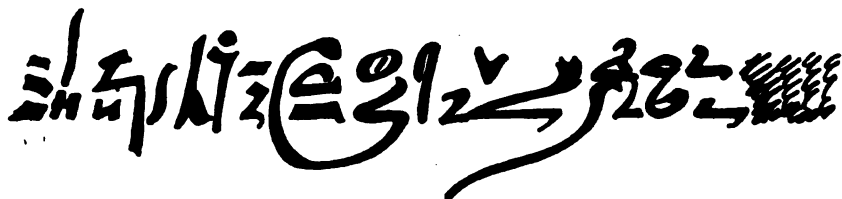
La petite ville de Narzy (Nièvre) possède une jolie collection d'objets d'art, de curiosité et d'archéologie, parmi lesquels se sont glissées, comme partout, quelques antiquités égyptiennes. Des monuments de cette classe, le plus important, à mon sens, est un fragment de papyrus contenant la fin de quatre lignes d'écriture hiéroglyphique.



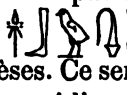
Le texte ainsi mutilé se rapporte à deux sujets distincts, dont le premier occupe les lignes 1 et 2 et s'arrête à la lettre unique qui reste de la ligne 3. La ligne 4 a trait à un sujet différent.

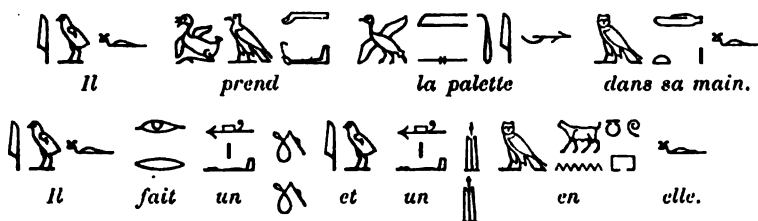
L'écriture présente tous les caractères du beau type de l'époque des Ramessides et ne le cède en rien, sous le rapport, aux papyrus du Musée Britannique. Cette circonstance rend encore plus regrettable la mutilation de ce manuscrit, que les fouilleurs arabes se sont sans doute partagé, lors de sa découverte, selon leur habitude déplorable.

On peut apprécier la nature du document par le commen-

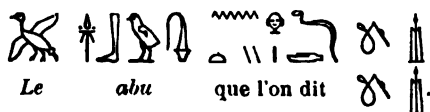
cement de la clause explicative finale, que je reproduis en fac-similé pour la commodité des recherches :



En voici la transcription en hiéroglyphes :  (Pour) faire être connu le procédé des . Je ne sais pas au juste ce qu'il faut entendre par le procédé des , et je me dispenserai d'exposer ici mes hypothèses. Ce serait un problème très probablement facile à résoudre, si l'on venait à rencontrer quelques autres fragments du même papyrus, comme on l'a fait pour certains papyrus du British Museum et du Musée de Turin. Je dirai seulement que, d'après les indications de la première ligne, il s'agit d'une opération pour laquelle l'intervention d'un scribe est nécessaire. On y lit cette phrase, qui est des plus claires :







Cette singulière marque caractérisait le procédé; elle est répétée à la deuxième ligne :

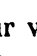
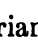

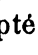
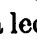
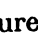


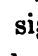
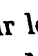
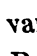
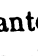



Il s'agit, on le voit, d'un sujet entièrement nouveau. Il m'a semblé que la chose présentait assez d'intérêt pour mériter l'attention de mes confrères en égyptologie et de tous les possesseurs d'antiquités égyptiennes. Puissent leurs recherches réussir à compléter le curieux débris de la littérature pharaonique, que je viens de leur signaler.

Je n'ai rien dit du sujet de la quatrième ligne. Cette ligne est entrecoupée par trois déchirures; elle n'offre que des mots vulgaires qui, bien que lisibles, ne contiennent absolument rien de caractéristique.




Je terminerai ma lettre par quelques considérations sur les deux signes que, d'après le premier texte, l'on devait inscrire sur la palette du scribe.

Le premier, , est le déterminatif du mot   , *port*, dont les diverses significations sont déjà bien connues¹; il n'y a pas lieu de s'y arrêter ici, si ce n'est pour rappeler que l'une de ses acceptions s'est conservée dans le copte *port*, *germinare*, *efflorescere*, qui en reproduit la prononciation.

Le second signe  a pour variantes  et , hiéroglyphes qui proviennent peut-être de types originellement distincts, mais qui ont été confondus dans l'usage. Champollion et ses premiers disciples le lisaient *nx*; plus tard on l'a rencontré comme déterminatif ou complément phonétique d'un groupe écrit   , et on a généralement adopté la lecture *gan* ou *an*.

Cette lecture est certainement bonne pour un grand nombre de cas; le plus souvent alors le signe  est suivi de *σ*, N. Mais je ne la crois pas applicable au plus important des mots écrits au moyen de ce signe. Je veux parler du nom de peuple :      , dont on peut voir les variantes dans le second volume de la *Géographie* de M. Brugsch.





1. Voir *Voyage d'un Égyptien*, Glossaire, n° 440. Ce mot s'emploie aussi adverbiallement avec le sens *rigoureusement*, *certainement*.

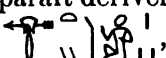
Presque toujours, dans ce nom, le signe  a pour complément  ou . Cette finale caractérise un nom que doit terminer la syllabe *té* ou *ti*, ou bien elle indique la répétition de la syllabe antécédente. Mais la question est tranchée par ce texte de Karnak publié par M. Dümichen :


Je donne mon arc (pîte) à S. M. pour poursuivre les Peti.

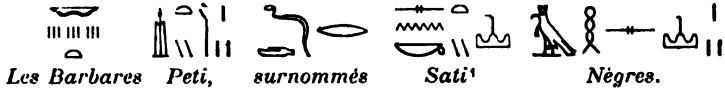
On voit que le scribe a voulu faire ici un de ces jeux de mots familiers à la littérature de son pays. Ce mauvais goût des Égyptiens pour les allitérations a déjà rendu de grands services; c'est une source d'information qui est loin d'être épuisée.


Je conclus conséquemment qu'il n'y avait pas de peuple nommé les *Hannou* ou les *Hanti*, mais seulement des *Peti* ou *Piti*, c'est-à-dire des *arcs* ou des *archers*.

Il est remarquable que cette dénomination significative ait été usitée concurremment avec celle de , les *Neuf-arcs*. Le phonétique du signe  est , *nt*; mais il n'en résulte pas nécessairement que cette valeur convienne au groupe des *Neuf-arcs*. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'au moins à l'époque des Ptolémées, ce groupe avait une signification plus générale que le groupe .

Ce nom d'*arcs* paraît dériver du même ordre d'idées que celui de *flèches*, , qui désigne aussi certains peuples ennemis de l'Égypte. Ce nom, dont j'ai plusieurs fois étudié les curieuses variantes, se trouve rapproché de celui d'*Arcs* dans le texte d'Edfou que je viens de citer. On y lit :

1. Dümichen, *Recueil*, I, pl. 31, 1.
2. Voir l'*Inscription du sanctuaire d'Edfou*, et Brugsch, *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1867, p. 27.



Il y avait des *Peti* et des *Sati* au nord comme au sud de l'Égypte, et les uns et les autres rentraient dans la famille des  (*Neuf-arcs*).

Cette digression nous a entraîné un peu loin du Papyrus de Varzy, sans cependant nous donner une solution en ce qui concerne la valeur phonétique qu'a, sur ce document, le signe isolé que nous venons d'étudier sous l'une de ses faces.

Veillez recevoir, cher et honoré confrère, l'expression de mes sentiments les plus affectueux.

F. CHABAS.

1. Je me suis expliqué ailleurs sur cette lecture [; cf. t. II, p. 331-333, 354, de ces *Œuvres diverses*].

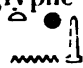

TRADUCTION
DES
INSCRIPTIONS DE L'OBÉLISQUE
DE PARIS'

L'obélisque qui décore aujourd'hui la place de la Concorde, à Paris, se dressait autrefois devant le pylône d'entrée du palais, dit de Louqsor, à Thèbes, sur la rive droite du Nil. Le nom de Louqsor est celui de la bourgade que les Arabes ont construite au milieu des ruines; il ne dérive en aucune manière du nom par lequel les Égyptiens désignaient le monument : *le temple illustre de Meï-Ammon-Ramsès, à Thèbes, en face des Ap.*

Les obélisques que les Pharaons élevèrent à l'envi devant les principaux temples de leur Empire n'avaient pas seulement un but décoratif; généralement dédiées au soleil (RA) ou à AMMON, ces aiguilles hardies avaient deux significations

1. Ce mémoire est extrait d'un recueil d'articles publiés par H. Ferry, en 1868, pour une œuvre de charité : ni M. Virey ni moi n'avons pu retrouver le titre du volume original. Quatre-vingts tirages à part en ont été mis dans le commerce sous le titre : *Traduction complète des inscriptions hiéroglyphiques de l'Obélisque de Louqsor, place de la Concorde à Paris, in-8°, Paris, 1868, Maisonneuve et C^{ie}, avec une planche.* Cet opuscule est devenu introuvable, et je n'ai pu le reproduire que grâce à la complaisance de M. Philippe Virey, qui a bien voulu copier le texte sur l'exemplaire de M. Pierret. — G. M.

symboliques bien distinctes : d'une part, elles figuraient les rayons solaires. Sur l'obélisque Flaminien, par exemple, Sétî I^{er} se vante *d'avoïr rempli Héliopolis d'obélisques, pour illuminer cette ville de leur rayonnement*¹. Entièrement dorés, les obélisques devaient, en effet, répandre de vives lueurs en reflétant l'ardent soleil du ciel égyptien.

En second lieu, ils symbolisaient l'idée de fixité, de permanence. C'est pour ce motif que l'hiéroglyphe de l'obélisque, quoiqu'il ait pour valeur phonétique  Tekhen, s'emploie dans l'orthographe des basses époques, pour écrire le nom d'Ammon, dont la dernière syllabe  men, mon, exprime cette idée de stabilité.

Serré par l'ennemi, Ramsès II invoque le secours d'Ammon et rappelle à ce dieu les monuments qu'il a consacrés à son culte : *Pour t'ériger des arbres éternels, je t'ai amené des obélisques d'Éléphantine; c'est moi qui t'ai fait dresser des pierres éternelles.*

Ainsi étroitement liés par leur symbolisme aux plus importantes personnifications du dieu de l'Égypte, les obélisques étaient par eux-mêmes des objets vénérés; certaines cérémonies du culte se célébraient en leur présence et en leur honneur, et une portion de la dotation des temples était quelquefois spécialement affectée aux dépenses occasionnées par les oblations présentées dans ces cérémonies.

On disposait habituellement les obélisques par paires; telle était la disposition de ceux de Louqsor, dont le plus petit seul a été amené à Paris. Celui qui est resté à Thèbes mesure 25 mètres 3 centimètres, tandis que le nôtre n'a que 22 mètres 83 centimètres, y compris la partie détruite du pyramidion. Du reste, ni l'un ni l'autre ne peuvent compter parmi les plus grands monuments de ce genre; celui de Saint-Jean de Latran, à Rome, a plus de 32 mètres; les

1. Cet obélisque est celui que l'empereur Auguste fit amener d'Héliopolis à Rome.

textes en mentionnent qui mesuraient jusqu'à 108 et même 120 coudées; c'est-à-dire, de 50 à 60 mètres. De ce nombre sont ceux dont parlent en ces termes les inscriptions d'*El-Assassif*, à Thèbes : *Deux grands obélisques, hauts de 108 coudées, revêtus entièrement d'or et illuminant le monde de leurs rayons.*

Il ne subsiste aujourd'hui sur le sol de l'Égypte aucun obélisque approchant de cette hauteur considérable; mais les indications du texte hiéroglyphique sont trop précises pour qu'il soit permis d'entretenir le moindre doute à l'égard de cette dimension, enregistrée sur un édifice public et s'appliquant à des monuments constamment exposés à la vue de tous.

Les grandes pyramides appartiennent toutes à l'Ancien-Empire; mais, quoiqu'on puisse faire remonter l'usage des obélisques au moins jusqu'à la XII^e dynastie, il est certain que cet usage se développa surtout à partir de la XVIII^e. Ramsès II, que nous avons vu tout à l'heure se faire un titre auprès d'Ammon de l'érection de ces *pierres éternelles*, éleva bien réellement de nombreux obélisques. Celui de Paris, et son compagnon resté à Louqsor, furent l'œuvre de ce glorieux monarque, un des rois les plus populaires que l'Égypte ait eus.

Ce Pharaon, dont le nom égyptien est *Meï-Ammon-Ramsès*, ce qui signifie : *l'aimé d'Ammon Ramsès*¹, avait un prénom royal de deux formes différentes; ces prénoms ont une portion commune et essentielle qui se lit *Ousor-ma-Ra*, c'est-à-dire *Soleil abondant de vérité*. Les cartouches-prénoms qui ne contiennent que cette formule sont ordinairement, mais non pas toujours, terminés par le signe ← (la lettre *s*) dont le rôle est assez difficile à préciser. On peut seulement faire remarquer à ce propos que l'un des

1. Le nom de *Ramsès* ou *Ramessès* signifie *Sole genitus* ou *genuit eum Sol*.

noms familiers du même Pharaon était *Sesou*, ou avec le titre habituel de Soleil, *Sesou-Ra*. On a conjecturé que ce nom populaire avait fourni aux historiens grecs les transcriptions *Sesoosis* et *Sesostris*. On le trouve quelquefois écrit seulement avec deux s.

A la formule *Ousor-ma-Ra* s'adapte le plus souvent l'addition *Sotep-en-Ra*, dont le sens est : *approuvé du Soleil* ou *chéri du Soleil*. Telle est la forme la plus habituelle du *prénom royal*; mais cette forme n'exclut pas la première, qui appartient bien réellement au même Pharaon.

Cette double forme du prénom royal avait, dans l'origine, fait supposer deux rois distincts : de *Ousor-ma-Ra* on avait fait Ramsès II, et de *Ousor-ma-Ra-Sotep-en-Ra*, Ramsès III. On croyait que ces deux personnages étaient fils de Sêti I^{er} et avaient régné l'un après l'autre. Cette erreur a été reconnue depuis longtemps, et Ramsès II est rentré en possession de son double prénom, tandis que le nom de Ramsès III est passé au premier roi de la dynastie suivante.

Les colonnes médiales des inscriptions gravées sur les faces nord, est et ouest de l'obélisque de Paris donnent au cartouche-prénom la forme *Ousor-ma-Ra*; pour ce motif, on n'avait attribué à Ramsès II que ces trois lignes d'écriture, tandis qu'on gratifiait Ramsès III des neuf autres lignes, qui portent le cartouche *Ousor-ma-Ra-Sotep-en-Ra*.

Nous savons à présent que la totalité des inscriptions appartient à Ramsès II.

Pour les personnes complètement étrangères à la science des hiéroglyphes, il peut être à propos de faire observer que les cartouches-noms qui se lisent au bas de toutes les colonnes sont identiquement les mêmes, c'est-à-dire qu'ils sont composés des mêmes mots, dans le même ordre, quoique les scribes en aient varié l'expression graphique.

Ces courtes observations suffisent pour faire apprécier le caractère et la destination des obélisques en général, ainsi que l'origine de celui dont nous nous proposons de traduire

les inscriptions. Avant d'aborder cette traduction, nous devons rappeler les essais d'interprétation faits par Salvolini, d'après les notes de Champollion. Depuis cette tentative de déchiffrement, la science a considérablement progressé. Aussi la traduction partielle donnée par Salvolini n'a-t-elle plus aujourd'hui aucune valeur.

Mais si nous sommes à même d'interpréter correctement la totalité des textes de cette nature, nous ne pouvons pas pour cela leur donner l'intérêt qui leur manque. Il ne faut pas s'attendre, en effet, à rencontrer dans ces inscriptions l'indication de faits historiques quelque peu détaillés; dans la réalité, ils n'ont rien de ce qui peut satisfaire la curiosité de l'annaliste. S'ils parlent des conquêtes de Pharaon, c'est en lui attribuant la victoire sur le monde entier, c'est en représentant tous les peuples de la terre courbés sous le fardeau des tributs qu'ils apportent au fils du soleil; il semble que la mention d'un fait particulier, d'une date déterminée du règne, aurait amoindri l'expression des louanges hyperboliques adressées à ces rois déifiés. Il en est de même pour la construction des monuments religieux, temples ou palais, et pour les fondations pieuses. C'est sur d'autres monuments qu'il faut en chercher la nomenclature. Les obélisques nous apprendront seulement que les Pharaons ont répandu sur leur ville l'éclat du firmament par la multitude et la splendeur de leurs édifices.

Les inscriptions de l'obélisque de Paris célèbrent Ramsès II sur ce ton ampoulé, et ne nous fournissent aucun détail que l'histoire puisse recueillir, sauf le fait de l'érection des obélisques eux-mêmes et quelques allusions à d'autres constructions. Toutefois, grand conquérant et grand constructeur, Ramsès II est peut-être à la hauteur de l'éloge, ce qui n'est pas le cas pour tous les Pharaons qui ont élevé des obélisques.

La monotonie et l'emphase tout orientale des titres et des louanges qui forment le thème habituel de ces sortes d'ins-

criptions fatiguent l'attention sans occuper l'esprit des lecteurs en général. Quant aux égyptologues, ils y trouvent un certain intérêt au point de vue mythologique. Presque toutes ces formules se réfèrent aux mythes religieux et surtout à la guerre d'Horus contre Set.

La phraséologie des Livres sacrés est passée sur la pierre : les faits et gestes d'Horus triomphant sont attribués au Pharaon vainqueur. C'est le côté intéressant de ces formules outrées, et c'est à ce seul point de vue que les égyptologues les étudient avec soin.

Bon nombre de ces formules se trouvent dans la traduction des inscriptions d'un obélisque, donnée par Ammien-Marcellin, d'après un auteur grec du nom d'Hermapion. Mais nous n'avons nul besoin de nous appuyer sur cette version, qui est de plus de quinze siècles antérieure à la découverte de Champollion. Tout en reconnaissant qu'Hermapion a bien réellement traduit un texte égyptien, nous sommes en mesure d'arriver à une exactitude plus parfaite que la sienne, et de traduire littéralement ce qu'il s'est contenté de paraphraser.

Ces explications données, nous allons décrire d'abord les quatre *scènes d'offrande* qui occupent les quatre faces de l'obélisque, au-dessous de son extrémité pyramidale, qu'on nomme *pyramidion*; nous aborderons ensuite la traduction des trois colonnes de signes de chacune des faces, en commençant par celle du milieu.

SCÈNES D'OFFRANDE

FACE NORD, CÔTÉ DE LA MADELEINE

Ramsès II, agenouillé, offre deux vases de vin à Ammon-Ra.

Cartouche : « Le maître des deux mondes OUSOR-MA-RA, seigneur des diadèmes, MEÏ-AMMON-RAMSÈS. »

Le dieu dit au roi : « Je te donne la santé parfaite, je te donne la vie, la stabilité et le bonheur parfaits. »

FACE NORD FACE EST FACE OUEST FACE SUD
Côté de la Madeleine Côté des Tuileries Côté des Champs-Élysées Côté du Palais Législatif

OBÉLISQUE DE LOUQSOR

Place de la Concorde, à Paris

Photographié par J. Soulier.

Lithographié par J. Daumont.

FACE EST, CÔTÉ DES TUILERIES

Même offrande.

Cartouche : « Le dieu bon, maître des deux mondes, OUSOR-MA-RA, fils du Soleil, seigneur des diadèmes, MEI-AMMON-RAMSÈS, vivificateur comme le Soleil. »

Ammon-Ra, roi des dieux, dit : « Je te donne la vie, la stabilité et le bonheur parfaits. — Je te donne la santé parfaite. »

FACE OUEST, CÔTÉ DES CHAMPS-ÉLYSÉES

Même offrande.

Cartouche : « Le dieu bon, maître des deux mondes, OUSOR-MA-RA, fils du Soleil, seigneur des diadèmes, MEI-AMMON-RAMSÈS, vivificateur comme le Soleil éternellement. »

Ammon-Ra, seigneur des trônes du monde, dit : « Je te donne la santé parfaite. — Je te donne la vie parfaite. »

FACE SUD, CÔTÉ DU PALAIS LÉGISLATIF

Offrande de l'eau.

Cartouche : « Le dieu bon, OUSOR-MA-RA, SOTEP-EN-RA, fils du Soleil, MEI-AMMON-RAMSÈS, qui donne la vie, la stabilité et le bonheur comme le Soleil. »

Ammon-Ra lui dit (au roi) : « Je te donne la joie parfaite. »

TRADUCTION DES INSCRIPTIONS VERTICALES

FACE NORD, CÔTÉ DE LA MADELEINE

Colonne médiale

« L'Horus-Soleil, taureau fort du Soleil, qui a frappé les barbares (*les Sati*)¹, seigneur des diadèmes, qui combat contre des millions, lion magnanime, épervier d'or, le plus fort sur la terre entière, (OUSOR-MA-RA), taureau sur sa limite, qui oblige la terre

1. Ce nom signifie littéralement les *Flèches*. C'est la plus ancienne dénomination des ennemis de l'Égypte. A l'époque de Ramsès II, elle ne s'appliquait pas à un peuple en particulier, mais caractérisait en général les peuplades hostiles.

entière à venir en sa présence, par la volonté d'Ammon, son père auguste.

- » Il a fait (l'obélisque) le fils du Soleil (MEÏ-AMMON-RAMSÈS),
 » Vivant éternellement. »

Colonne à gauche du spectateur

« L'Horus-Soleil, taureau fort, le plus fort (des forts), qui combat avec son glaive, le roi aux grands rugissements, le maître de la terreur, dont la valeur frappe la terre entière, le roi de la Haute et de la Basse-Égypte (OUSOR-MA-RA, SOTEP-EN-RA), fils du Soleil (MEÏ-AMMON-RAMSÈS), celui dont la domination est deux fois chérie comme celle du dieu qui habite Thèbes¹, le roi de la Haute et de la Basse-Égypte (OUSOR-MA-RA, SOTEP-EN-RA), fils du Soleil (MEÏ-AMMON-RAMSÈS),

- » Le vivificateur. »

Colonne à droite du spectateur

« L'Horus-Soleil, taureau fort, le grand des fêtes triacontaérides, qui aime les deux mondes, roi fort de glaive, qui s'est emparé des deux mondes², chef suprême dont la royauté est grande comme celle du dieu *Tum*, le roi de la Haute et de la Basse-Égypte (OUSOR-MA-RA, SOTEP-EN-RA), fils du Soleil (MEÏ-AMMON-RAMSÈS); les chefs du monde entier sont sous ses pieds, le roi de la Haute et de la Basse-Égypte (OUSOR-MA-RA, SOTEP-EN-RA), fils du Soleil (MEÏ-AMMON-RAMSÈS),

- » Vivificateur. »

FACE EST, CÔTÉ DES TUILIERIES

Colonne médiale

« L'Horus-Soleil, taureau fort, combattant avec son glaive, le

1. Ce dieu est *Ammon-Ra*.

2. Les anciens Égyptiens admettaient pour le monde habité, comme pour l'Égypte elle-même, deux grandes divisions, le Sud et le Nord. C'est ce que les inscriptions appellent les *deux mondes* ou les *deux pays*. Souvent cette expression ne doit s'entendre que de la Haute et de la Basse-Égypte.

seigneur des diadèmes, qui abat ce qui l'approche, qui s'empare des extrémités du monde, épervier d'or, très terrible, disposant de la vaillance, le roi de la Haute et de la Basse-Égypte (OUSOR-MA-RA); viens, ô fils divin, vers ton père Ammon, toi qui fais être en allégresse le Temple de l'âme et les dieux du Grand-Temple¹ en joie. — Il a fait (l'obélisque) le fils du Soleil (MEÏ-AMMON-RAMSÈS),

» Vivant éternellement. »

Colonne à gauche du spectateur

« L'Horus-Soleil, taureau fort, fils d'Ammon, combien multipliés sont tes monuments! Le très fort, fils aimé du Soleil, sur son trône, le roi de la Haute et de la Basse-Égypte (OUSOR-MA-RA, SOTEP-EN-RA), fils du Soleil (MEÏ-AMMON-RAMSÈS), qui a élevé la demeure d'Ammon (Thèbes), comme l'horizon céleste, par ses grands monuments pour l'éternité, le roi de la Haute et de la Basse-Égypte, fils du Soleil (MEÏ-AMMON-RAMSÈS),

» Vivificateur. »

Colonne à droite du spectateur

« L'Horus-Soleil, taureau fort, l'aimé de la déesse Vérité (MA).

» Roi doublement chéri comme le dieu Tum, chef suprême, délices d'Ammon-Ra, pour les siècles; le roi de la Haute et de la Basse-Égypte (OUSOR-MA-RA, SOTEP-EN-RA), fils du Soleil (MEÏ-AMMON-RAMSÈS): ce qu'est le ciel, tel est ton monument; ton nom sera permanent comme le ciel. Le roi de la Haute et de la Basse-Égypte (OUSOR-MA-RA, SOTEP-EN-RA), fils du Soleil (MEÏ-AMMON-RAMSÈS),

» Vivificateur. »

1. Le temple de l'âme et le temple de Oer (*Grand Temple* ou *Temple du Grand*) sont deux édifices que Ramsès II avait dû construire ou réparer. Le temple d'Osiris à Héliopolis portait le nom de *Temple de Oer*. Nous trouvons ici quelque chose d'analogue à la phrase suivante de la traduction d'Hermapion: Καὶ πολυτιμίστα; τοὺς ἐν Ἡλιουπόλει θεοὺς ἀνιδρυμένους.

FACE OUEST, CÔTÉ DES CHAMPS-ÉLYSÉES

Colonne médiale

« L'Horus-Soleil, taureau fort, l'aimé de la déesse Vérité (MA).
 » Seigneur des diadèmes, qui prend soin de l'Égypte et châtie les nations, épervier d'or, dominateur des armées, le très fort, le roi de la Haute et de la Basse-Égypte (OUSOR-MA-RA), roi des rois, issu de Tum; un de corps avec lui pour exercer sa royauté sur la terre pour les siècles, et pour rendre heureuse la demeure d'Ammon¹ par des bienfaits. — Il a fait (l'obélisque) le fils du Soleil (MEÏ-AMMON-RAMSÈS),
 » Vivant éternellement. »

Colonne à gauche du spectateur

« L'Horus-Soleil, taureau fort, riche en vaillance, roi puissant par le glaive, qui s'est rendu maître de la terre entière par sa force; le roi de la Haute et de la Basse-Égypte (OUSOR-MA-RA, SOTEP-EN-RA), fils du Soleil (MEÏ-AMMON-RAMSÈS); tous les pays de la terre viennent à lui avec leurs tributs. Le roi de la Haute et de la Basse-Égypte (OUSOR-MA-RA, SOTEP-EN-RA), fils du Soleil (MEÏ-AMMON-RAMSÈS),
 » Vivificateur. »

Colonne à droite du spectateur

« L'Horus-Soleil, taureau fort, l'aimé du Soleil, roi très funeste (à ses ennemis); la terre entière tremble par ses terreurs; le roi de la Haute et de la Basse-Égypte (OUSOR-MA-RA, SOTEP-EN-RA), fils du Soleil (MEÏ-AMMON-RAMSÈS), fils de Mont, que Mont a formé de ses mains²; le roi de la Haute et de la Basse-Égypte (OUSOR-MA-RA, SOTEP-EN-RA), fils du Soleil (MEÏ-AMMON-RAMSÈS),
 » Vivificateur. »

1. La ville de Thèbes.

2. *Mont* est le Mars égyptien. — Dans la traduction d'Hermapion, ce dieu est désigné sous le nom de *Αρης.

FACE SUD, CÔTÉ DU PALAIS LÉGISLATIF

Colonne médiale

« L'Horus-Soleil, taureau fort, très valeureux. Le roi de la Haute et de la Basse-Égypte (OUSOR-MA-RA, SOTEP-EN-RA), fils aîné du roi des dieux, qui l'a élevé sur son trône, sur la terre, comme seigneur unique possédant le monde entier. Il le connaît' en ce qu'il (le roi) lui a rendu hommage en amenant à perfection sa Demeure des Millions d'années¹, marque de la préférence qu'il a eue dans l'Ap méridional² pour son père, celui-ci le préférera pour des millions d'années. — Il a fait (l'obélisque) le fils du Soleil (MEÏ-AMMON-RAMSÈS),

» Vivificateur, éternel comme le Soleil. »

Colonne à gauche du spectateur

« L'Horus-Soleil, taureau fort, l'aimé de la déesse Vérité (MA). Le roi de la Haute et de la Basse-Égypte (OUSOR-MA-RA, SOTEP-EN-RA), fils du Soleil (MEÏ-AMMON-RAMSÈS), rejeton du Soleil, protégé d'Harmachis, semence illustre, œuf précieux de l'Œil sacré, émanation du roi des dieux, pour (être) seul seigneur possédant le monde entier; le roi de la Haute et de la Basse-Égypte (OUSOR-MA-RA, SOTEP-EN-RA), fils du Soleil (MEÏ-AMMON-RAMSÈS),

» Vivificateur éternel. »

Colonne à droite du spectateur

« L'Horus-Soleil, taureau fort, aimé du Soleil, le roi de la Haute

1. *Être connu des dieux*, c'était, dans le style égyptien, être aimé et favorisé; la même expression employée à l'égard des rois comportait une idée analogue, et le titre de *connaissance du roi* était un des plus recherchés. Sous les Lagides on a dit : *Parent du roi*, συγγενής.

2. Ceci se rapporte aux grands travaux exécutés par Ramsès II au temple de Karnak, édifice dont une partie portait le nom de Grand-Palais des *Millions d'années* et dont la fondation remonte à la XVIII^e dynastie.

3. Cette expression nomme ici la ville de Thèbes, ou peut-être seulement le quartier méridional de cette ville.

et de la Basse-Égypte (OUSOR-MA-RA SOTEP-EN-RA), fils du Soleil (MEÏ-AMMON-RAMSÈS), roi excellent, belliqueux, vigilant pour rechercher les faveurs de celui qui l'a procréé¹. Ton nom est permanent comme le ciel; la durée de ta vie est comme le disque solaire sur lui (le ciel). Le roi de la Haute et de la Basse-Égypte (OUSOR-MA-RA, SOTEP-EN-RA), fils du Soleil (MEÏ-AMMON-RAMSÈS),

» Vivificateur éternel comme le Soleil. »

Ainsi qu'à l'avance nous en avons averti le lecteur, les inscriptions dont nous venons de faire connaître la teneur ne contiennent rien de nature à satisfaire une curiosité tant soit peu exigeante. Elles n'en commandent pas moins une sérieuse attention et un religieux respect; car elles nous parlent du monarque sous le règne duquel se produisirent les circonstances qui déterminèrent l'exode des Juifs, retenus en Égypte, et plus tard la conquête de la Palestine. En même temps qu'Ammon-Ra promettait au Pharaon un règne éternel sur toutes les nations courbées à ses genoux, la voix mystérieuse de JÉHOVAH se faisait entendre au pâtre de Jéthro. Des orgueilleux Pharaons, il ne reste plus que des cendres; leur peuple, enrichi des dépouilles du monde, a été balayé par la tempête; à peine trouverait-on aujourd'hui un représentant de cette race illustre entre toutes, tandis que l'univers civilisé s'incline unanimement devant le Dieu qui daigna se révéler à Moïse.

1. Ammon-Ra.

LES

PASTEURS EN ÉGYPTÉ¹

§ 1. CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

L'extrême antiquité de la civilisation en Égypte, telle qu'elle commence à ressortir à la suite des travaux des successeurs de Champollion, est devenue un sujet de vif intérêt et en même temps de grande surprise. Nous devons même convenir que ce sentiment de surprise dégénère facilement en doute, et quelquefois en méfiance, chez beaucoup d'érudits nourris des études classiques et trop habitués à tout demander aux écrivains de la Grèce et de Rome.

On ne réfléchit pas assez que, si l'on s'en tient à ces sources classiques, l'histoire ne remonte pas à beaucoup de siècles avant notre ère sans se mêler plus ou moins étroitement aux mystères fabuleux, tandis que, relativement à l'Égypte, la date des réalités historiques au-dessus de toute discussion est infiniment plus reculée.

Bien longtemps avant que Deucalion et Pyrrha ne repeuplassent le monde en jetant derrière eux les pierres de la Phocide, le pharaon Thothmès III gravait les fastes de ses victoires en Asie et en Afrique, sur des pierres que les visi-

1. Ce travail a été publié dans les Mémoires de l'Académie royale des Sciences à Amsterdam, 1868.

teurs du Musée du Louvre peuvent encore aujourd'hui toucher de leurs mains. Le Minotaure et le bélier de Phryxus ont pour contemporains dans l'histoire égyptienne les événements des règnes glorieux de Sési I^{er} et de Ramsès II, souverains qui nous ont laissé un si grand nombre de pages authentiques de leurs annales.

Nous touchons au moment où, loin de s'efforcer d'expliquer l'Égypte par l'antiquité classique, l'on devra s'habituer à renverser les conditions du problème, et à demander aux monuments pharaoniques l'éclaircissement des faits, que recouvre le voile trop peu transparent des fables helléniques.

Déjà les écritures égyptiennes nous ont montré les Sardiens vendant leurs services aux Pharaons plus d'un siècle avant la guerre de Troie¹. Un peu plus tard, le même peuple s'allie contre l'Égypte aux autres nations méditerranéennes, aux Libyens, aux Sicules, aux Étrusques, aux Achéens, aux Lyciens², etc. Les monuments de la même époque nous parlent aussi des Dardiens et, selon toute probabilité, des Teucriens³ et des Pélasges⁴.

C'est ainsi que peu à peu les annales de l'ancienne Égypte se rattachent d'une manière sûre à la chaîne historique, et continuent cette chaîne dans les profondeurs de l'antiquité où elle se perdait pour nous.

Déjà Champollion avait signalé le grand fait des conquêtes de Sésouchis I^{er} en Palestine, inscrites sur la muraille extérieure du temple d'Ammon à Thèbes. Mais, depuis les merveilleuses découvertes de l'auteur de la méthode, on a réussi à trouver d'autres points de contact entre l'histoire sacrée

1. *Papyrus Anastasi I*, p. 17; Chabas et Goodwin, *Voyage d'un Égyptien*, etc., p. 67.

2. Dümichen, *Hist. Inschr.*, pl. 1 et sqq.; E. de Rougé, *Mémoire sur les attaques des peuples de la Méditerranée contre l'Égypte*.

3. Lauth, *Homer und Ägypten*.

4. Chabas, *Voyage d'un Égyptien, Réponse à la critique*, p. 99 [; cf. t. III, p. 333, de ces *Œuvres diverses*].

et les monuments écrits de l'Égypte. Les papyrus nous ont montré les Hébreux occupés au charroi des énormes pierres employées pour la construction de certains temples dans la Basse-Égypte¹.

D'un autre côté, la liste des villes syriennes et palestiniennes connues et fréquentées par les Égyptiens avant l'époque de Moïse s'est considérablement accrue². C'est dans les hiéroglyphes que se trouvent aujourd'hui les titres les plus authentiques de l'extrême antiquité de quelques-unes d'entre elles. On a dû reconnaître en particulier que l'époque assignée par l'histoire classique à la fondation de Tyr sur son îlot de rochers est inexacte, et doit être notablement reculée.

A côté de ces faits historiques, qui se réfèrent à des nations connues, les égyptologues ont bien plus souvent à signaler d'autres, plus anciens encore et se rapportant à des peuples dont les traditions classiques n'ont pas conservé le souvenir. Des nations policées et puissantes ont précédé les Chaldéens et les Babyloniens, mais, comme elles ne possédaient pas les pierres éternelles, ni le papier inaltérable de l'Égypte, elles ne nous ont rien transmis de leur histoire, en dehors des mentions que les Pharaons ont jugé à propos de faire inscrire sur les monuments de leurs victoires, et de quelques rares citations éparses dans la correspondance des scribes. Mais, quelle que soit l'insuffisance des documents, l'existence de ces nations antérieures à toute histoire n'en est pas moins réelle. Il faut qu'on l'admette et qu'on introduise dans l'enseignement des modifications devenues indispensables. Toutefois, il n'est pas nécessaire de précipiter les solutions méthodiques, parce que d'une part les monuments connus ne sont pas tous expliqués, et qu'en second lieu, un grand nombre de documents sont encore inaccessibles ou

1. Chabas, *Les Hébreux en Égypte, Mélanges égyptologiques*, 1^{re} série, p. 42.

2. Chabas et Goodwin, *Voyage d'un Égyptien, etc.*

inconnus. Avant d'entreprendre un classement systématique, qui permette des vues d'ensemble, il reste encore une foule d'études monographiques à demander aux égyptologues exercés.

Je voudrais ici essayer de donner une idée de l'immensité du cadre, dans lequel nous avons à classer les faits, non pas bien entendu en déterminant des chiffres précis, ce que je ne crois guère possible, mais en exposant à grands traits les divisions chronologiques de l'histoire égyptienne.

On est depuis longtemps d'accord de considérer dans cette longue histoire trois époques principales : le Nouvel-Empire, la domination des Pasteurs et l'Ancien-Empire. Cette division, proposée en premier lieu par M. le Dr Lepsius, est à la fois extrêmement rationnelle et très commode pour le classement des faits et des règnes.

§ 2. NOUVEL-EMPIRE

Le Nouvel-Empire a commencé avec Ahmès I^{er}, qui régna sur l'Égypte entière, après avoir expulsé du sol de l'Égypte les Pasteurs asiatiques, dont la domination avait duré plusieurs siècles. Depuis cette restauration du pouvoir royal, la série pharaonique se restitue assez facilement, sauf un petit nombre de lacunes. Cette époque comprend les intervalles pendant lesquels l'Égypte fut soumise aux Éthiopiens et plus tard aux Perses; elle s'étend jusqu'à la conquête d'Alexandre le Grand. Les règnes des Lagides et ceux des empereurs romains forment une subdivision, qu'on appelle les basses époques.

Grâce à l'abondance des matériaux, on a pu tenter le classement chronologique des règnes jusqu'à Ahmès I^{er}. On devra consulter à ce sujet les travaux remarquables de M. de Bunsen'

1. *Ägyptens Stelle in der Weltgeschichte.*

et surtout ceux de M. Lepsius¹. Dans ses recherches historiques, M. Brugsch² ne s'écarte pas beaucoup des traces de ses prédécesseurs. M. Lieblein, au contraire, rajeunit un peu trop le Nouvel-Empire³. Quelques points spéciaux ont été traités avec beaucoup de discernement par M. de Saulcy, de Metz⁴, et par M. le D^r Hincks⁵. Enfin la série des Apis retrouvés par M. Mariette au Sérapéum de Memphis fournit à la chronologie d'utiles jalons remontant jusqu'à Aménophis III⁶, le sixième successeur d'Ahmès I^{er}.

Pour arriver à des dates précises, les chronologistes sont obligés de faire quelques violences aux chiffres des listes manéthoniennes, qui du reste ne concordent pas parfaitement entre elles. De ce côté, la discussion restera encore longtemps ouverte, à moins qu'une trouvaille heureuse ne nous remette en possession d'un canon dynastique, pareil à celui dont les débris forment encore l'un des plus précieux bijoux du Musée de Turin. Mais, si l'on se contente d'évaluations en nombres ronds, admettant tout au plus un écart possible d'un siècle, on ne peut pas s'égarer en plaçant le règne d'Ahmès dans le XVII^e siècle avant notre ère.

§ 3. ANCIEN-EMPIRE

Relativement à l'Ancien-Empire, la série monumentale et les listes offrent encore un bien plus grand nombre de lacunes, et la possibilité d'arriver à des dates précises reste

1. *Chronologie der Ägypter : Einleitung. — Königsbuch, etc.*
2. *Histoire d'Égypte.*
3. *Ägyptische Chronologie, ein kritischer Versuch.*
4. *Étude sur la série des rois inscrits à la Salle des Ancêtres de Thothmès III.*
5. *The Egyptian Dynasties, Journal of Sacred Literature, 1863 et 1864.*
6. *Mariette, Renseignements sur les Apis, dans le Bulletin de l'Athénæum français.*




beaucoup plus précaire. Ici, il faut tailler à grands traits.

On peut cependant saisir dans cette phase historique, dont la durée a été fort longue, quelques groupements de consistance suffisante : par exemple, l'époque de la XII^e dynastie, qui nous a laissé des monuments et des papyrus. Cette dynastie, qui compte huit rois, a occupé le trône pendant 213 ans¹. Manéthon enregistre ensuite, avant d'arriver aux Pasteurs, une XIII^e dynastie, diospolite, de soixante rois et une XIV^e dynastie, xoïte, de soixante-seize rois, mais il ne cite aucun des noms de ces familles, pour lesquelles il faudrait trouver un espace de 937 ans, ou tout au moins de 484 ans, si elles ont été contemporaines. Quoique cette contemporanéité soit peu vraisemblable, surtout dès le début de la XIII^e dynastie, il est prudent de ne point accepter ici le chiffre le plus élevé. M. de Rougé a d'ailleurs signalé des preuves monumentales de la puissance des Sevekhotep, qui régnaient en maîtres depuis les rives de la Méditerranée jusqu'aux confins de la Nubie. Il a montré aussi, en expliquant une stèle du Musée de Leyde, que ces Pharaons ont été les successeurs immédiats de ceux de la XII^e dynastie. Nous sommes donc bien encore sur le terrain des réalités historiques.

Entre Ménès et Amenemha I^{er}, le premier Pharaon de la XII^e dynastie, les listes de Manéthon placent plus de cent règnes. Ce chiffre considérable a effrayé les chronologistes, qui se sont efforcés de l'atténuer, au moyen de l'exclusion de certaines dynasties supposées collatérales. Le procédé est loin d'offrir une base solide. Tout au moins il n'est plus possible de contester les 58 Pharaons antérieurs à Amenemha I^{er}, dont la table d'Abydos nous a livré les cartouches intacts. Or, comme on l'a bien fait remarquer, ces listes monumentales n'ont pas été dressées dans un but historique. Le Pharaon, qui les faisait graver, n'avait point en

1. Voir Lepsius, *Ueber die zwölfte ägypt. Dynastie*.

vue d'établir un tableau complet des rois, ses prédécesseurs; il se bornait à choisir parmi ces monarques ceux auxquels il lui convenait de présenter l'hommage religieux. C'est pour ce motif que les monuments de ce genre ne nous donnent jamais ni la série entière, ni même l'ordre chronologique des règnes.

Il est un fait universellement admis, c'est que Ménès réunit sous son sceptre la Haute et la Basse-Égypte. Sur le Papyrus de Turin, il commence la série des rois, avec le double titre , qui indique cette concentration du pouvoir dans les mains d'un souverain unique. Les plus anciens monuments que nous possédons ne remontent pas jusqu'à Ménès, mais nous en avons de Khoufou (Chéops), de Menkara (Mycérinus), de Snefrou, etc. Or, ces pharaons portent le double titre; ils ont de plus une cour organisée et des fonctionnaires qualifiés d'après un formulaire qui ne cessa pas d'être employé. On y trouve les fils *royaux*, les amis *royaux*, les scribes *royaux*, les architectes *royaux*, etc., et ces titres sont écrits au moyen du mot , qui désignait spécialement la royauté sur la Haute-Égypte. Il est conséquemment permis de conclure qu'à l'époque du commencement de la IV^e dynastie et avant la construction des grandes pyramides, la soumission de la Haute-Égypte aux maîtres de Memphis n'était pas un fait de date récente. L'unité de l'Empire était depuis longtemps constituée, et l'Égypte se donnait à elle-même le nom de , *pays double*, par lequel elle n'a pas cessé d'être désignée jusqu'à sa chute définitive.

Cette unité a pu être interrompue par les révolutions ou par les guerres; il n'est donc pas impossible que certains Pharaons, certaines dynasties même, n'aient régné collatéralement. Mais un tel état de choses constituait toujours une situation violente et exceptionnelle; c'était l'asservissement d'une partie du pays à des usurpateurs et l'amoindrissement de l'autorité légitime. On peut donc être bien

convaincu qu'aucun souverain de l'Égypte n'a jamais associé dans le même culte les rois de deux dynasties contemporaines. Au contraire, l'examen des tables royales tend à prouver que les Pharaons, dont l'autorité avait été tenue en échec, étaient eux-mêmes exceptés de l'hommage, malgré leur légitimité. C'est pour ce motif que cette riche liste d'Abydos franchit d'un seul bond tout l'espace qui sépare Amenemha IV d'Ahmès I^{er}, rejetant ainsi dans le même oubli les dynasties qui se laissèrent vaincre par les Pasteurs, et le belliqueux Sakenen-Ra qui commença contre ces barbares une guerre heureuse, bientôt suivie de leur expulsion définitive sous son successeur.

Ainsi donc, les cinquante-huit cartouches royaux de la nouvelle table d'Abydos s'appliquent bien réellement à cinquante-huit souverains distincts ayant régné, dans l'Ancien-Empire, depuis Ménès jusqu'à Amenemha I^{er}. Mais ce chiffre de cinquante-huit rois ne représente nullement la série complète, surtout à partir de la VII^e dynastie. De même que la liste monumentale passe entièrement six dynasties après la XII^e, elle semble ne pas tenir grand compte des cinq dynasties immédiatement antérieures, parmi lesquelles elle se borne à choisir dix-neuf noms. Les monuments nous permettent d'y ajouter en toute sécurité un certain nombre de règnes, ceux des Entef en particulier.

Au delà de la VII^e dynastie, les documents prennent plus de précision. Les listes manéthoniennes inscrivent quarante-neuf rois dans les six premières. Si les trente-neuf cartouches que donne la table d'Abydos pour la même période, ne prouvent pas absolument l'exactitude du chiffre indiqué par l'annaliste égypto-grec, du moins elles suffisent pour attester sa sincérité, et pour le laver des reproches d'exagération que la critique incompétente ne lui a pas ménagés.

L'étude des monuments qu'on peut attribuer à ces six premières dynasties fait l'objet d'un mémoire très intéres-

sant et très sagement ordonné de M. le vicomte de Rougé¹. Le savant égyptologue semble se défendre de tout entraînement enthousiaste, et n'employer qu'avec de minutieuses précautions les titres qu'il interroge. Aussi les résultats qu'il annonce s'imposent-ils d'eux-mêmes à la confiance des savants. On admettra donc sans difficulté son assertion que les monuments permettent d'élever à quarante-cinq noms la liste des règnes, dont la table d'Abydos ne nous donne que trente-neuf².

Dans l'Ancien-Empire, on distingue ainsi quatre époques principales, savoir :

1° L'intervalle qui sépare l'invasion des Pasteurs de la fin de la XII^e dynastie; à cette époque appartiennent les règnes des Sevekhotep et des Neferhotep, connus par les monuments. On a la preuve que le troisième Sevekhotep gouvernait l'Égypte entière. La même autorité a été également exercée par un Pharaon, dont M. Mariette a retrouvé le colosse dans les fouilles de Tanis³. Ce monarque, dont le prénom royal est Smenkh-ka-ra, régnait très certainement avant l'invasion des Pasteurs. Si les derniers temps de cette première époque se confondent avec les débuts de la domination des Pasteurs, il est certain tout au moins qu'il en est autrement du commencement de la XIII^e dynastie. De là cette conséquence que le gouvernement des pharaons de l'Ancien-Empire s'est continué après la fin de la XII^e dynastie.

2° La XII^e dynastie, composée de huit rois, ayant régné 213 ans.

3° La période qui s'étend de la fin de la VI^e dynastie au

1. E. de Rougé, *Recherches sur les Monuments qu'on peut attribuer aux six premières dynasties*, Paris, 1866.

2. E. de Rougé, *Recherches sur les monuments qu'on peut attribuer aux six premières dynasties*, p. 160.

3. *Lettre à M. de Rougé sur les fouilles de Tanis*, dans la *Recue archéologique*, nouvelle série, t. III, p. 97.

commencement de la XII^e. Nous ne possédons jusqu'à présent, relativement à cette époque, que des séries royales très incomplètes, bien que nous soyons en mesure d'ajouter un certain nombre de noms aux dix-neuf cartouches de la table d'Abydos.

4^o Enfin la durée des six premières dynasties, comprenant environ quarante-cinq règnes consécutifs.

Au moyen des documents originaux connus jusqu'ici, il n'est pas possible de tenter, avec quelque chance d'exactitude, la supputation de la durée précise de trois de ces subdivisions de l'Ancien-Empire. Les calculs fondés sur l'accord prétendu des listes entre elles et avec les monuments exigent des remaniements et des hypothèses, dont les résultats ne s'imposent pas à la critique. Comme il n'est nullement improbable que de nouvelles sources d'information s'offriront à nous, on ne peut agir que très sagement en s'abstenant de chercher dès à présent des solutions visant à une grande exactitude.

Toutefois, il faut bien reconnaître, au moins d'une manière générale, les exigences des titres que nous avons sous les yeux. A ce point de vue, la saine critique permet d'accueillir comme probable le calcul rapporté par le Syncelle, d'après lequel Manéthon aurait attribué aux cent treize générations mentionnées dans ses trois livres une durée totale de 3,555 ans. M. de Bunsen pense que l'historien égypto-grec a ici en vue l'intervalle qui sépare l'accession de Ménès au trône, de la mort du dernier souverain national, Nectanebo II. Cette opinion est extrêmement vraisemblable. Ménès aurait ainsi régné au XXXIX^e siècle avant notre ère. Le Nouvel-Empire ayant duré près de dix-sept siècles, en y comprenant les Lagides, il resterait pour la domination des Pasteurs et pour tout l'Ancien-Empire environ vingt-deux ou vingt-trois siècles. Ces chiffres ne sont que de larges approximations; ils ont besoin d'être corroborés par des preuves monumentales; mais, dans tous les cas, ils sont loin d'être les

résultats d'un parti pris, d'un enthousiasme aveugle pour l'extrême antiquité de l'Égypte. Il n'est plus permis de les combattre en refusant toute autorité à Manéthon. Cet historien peut être discuté, mais non pas repoussé hors du débat. C'est seulement avec l'assistance des monuments originaux qu'on pourra le rectifier et le compléter; quant à présent, les informations puisées à ces sources sûres, si elles le contredisent dans beaucoup de détails, justifient bien les traits généraux de son histoire, et ne permettent plus de douter de l'authenticité des documents dans lesquels il a puisé.

§ 4. ÉPOQUE DES PASTEURS

Sous le règne d'un roi, nommé Timaos (ou Amuntimaos), un peuple venu de l'Orient s'empara de la Basse-Égypte et imposa sa domination à tout le pays, pendant plusieurs siècles. Cette conquête entraîna la dislocation du pouvoir royal national. La Basse-Égypte obéit aux vainqueurs étrangers, qui l'occupaient en maîtres et qui percevaient des tributs jusque dans la Haute-Égypte. Mais la résistance s'organisa dans le Midi; de hardis chefs nationaux tentèrent la délivrance de leur patrie et réussirent peu à peu à refouler les Barbares jusque dans Avaris, leur forteresse, d'où Ahmès I^{er} les expulsa définitivement dans la troisième année de son règne.

Quelle fut la durée de la domination de ces Asiatiques? Tel est le plus intéressant des problèmes chronologiques que les égyptologues ont à résoudre. Je n'ai ni l'espoir, ni l'intention de tenter ici cette solution; mais je veux rassembler et expliquer de mon mieux les documents qui peuvent jeter quelque lumière sur la question. Je citerai d'abord les données manéthoniennes; puis je donnerai la traduction des textes égyptiens, qui nous parlent de cette époque importante.

§ 5. EXTRAITS DE MANÉTHON

Nous allons examiner successivement les renseignements fournis par les divers abrégiateurs de Manéthon :

Témoignage d'Africain« XV^e Dynastie, des Pasteurs

- » C'étaient des Phéniciens, rois étrangers, qui occupèrent
- » Memphis et bâtirent une ville dans le nome Séthroïte, d'où,
- » ayant fait une invasion, ils assujettirent les Égyptiens.
- » Le premier de ces rois, Saïtès, régna 19 ans. C'est de
- » lui que le nome des Saïtes a pris son nom.

» Le second, Bnôn.....	44 ans.
» Le troisième, Pakhman.....	61 »
» Le quatrième, Staan.....	50 »
» Le cinquième, Arkhlès.....	49 »
» Le sixième, Aphobis.....	61 »
» Ensemble.....	284 ans.

» XVI^e Dynastie

- » Trente-deux autres rois pasteurs, ayant régné 518 ans.

» XVII^e Dynastie

- » Quarante-trois autres rois pasteurs et quarante-trois
- » Thébains-diospolites.
- » Ensemble les Pasteurs et les Thébains régnerent
- » 151 ans. »

Témoignage d'Eusèbe

Dans sa Chronique, cet historien admet :

Une XV^e dynastie de rois diospolites ayant régné 210 ans,
ou, d'après le Syncelle, 250 ans.

Une XVI^e dynastie de rois thébains ayant régné 190 ans.

Il introduit alors une XVII^e dynastie, composée des rois pasteurs de la XV^e dynastie d'Africain :

« XVII^e dynastie, des Pasteurs, qui étaient des frères »
 » phéniciens et des rois étrangers, et qui occupèrent Mem-
 » phis. Le premier de ceux-ci, Saitès, régna 19 ans ; de lui
 » le nome Saïte prit son nom. Les mêmes fondèrent dans le
 » nome Séthroïte une ville, d'où, ayant fait une incursion,
 » ils assujettirent les Égyptiens.

» Le second, Bnôn.....	40 ans.
» Ensuite Arkhlès.....	30 »
» Aphophis.....	14 »
» Total.....	<u>103 ans.</u>

» On estime que c'est de leur temps que Joseph a gouverné les Égyptiens. »

Telle est la donnée de la version arménienne d'Eusèbe. Le texte grec est un peu différent, en ce qu'il place les rois pasteurs dans l'ordre suivant :

Saitès.....	19 ans.
Bnôn.....	40(ou 43)ans.
Aphobis.....	14 ans.
Ensuite Arkhlès.....	30 »
Ensemble.....	<u>103 ans.</u>

Témoignage de Josèphe

Les renseignements que nous donne cet historien sont de beaucoup les plus importants et les plus corrects de tous ceux que nous possédons par les sources classiques. Je citerai en entier le passage qu'il consacre aux Pasteurs dans sa réponse à Apion :

« Manéthon fut de race égyptienne et très versé dans l'érudition grecque, puisqu'on sait qu'il a écrit en grec

» l'histoire de sa patrie, qu'il dit avoir tirée des livres
 » sacrés. Il a également convaincu en plusieurs endroits
 » Hérodote de fausseté par ignorance, relativement aux
 » choses égyptiennes. Ce Manéthon a certainement ainsi
 » parlé de nous dans son second livre des *Histoires égyptiennes* (je rapporte ses propres paroles pour l'appeler
 » en témoignage) :

» Il y eut un roi nommé Timaos, au temps duquel Dieu,
 » pour je ne sais quel motif, étant plus irrité contre nous,
 » des hommes de race ignoble venus du côté de l'Orient,
 » remplis d'audace, se jetèrent inopinément sur ce pays, et
 » le subjuguèrent facilement et sans combat. Après la sou-
 » mission de ses princes, ils incendièrent avec cruauté les
 » villes et renversèrent les temples des dieux; de plus, ils
 » se conduisirent de la manière la plus barbare contre les
 » habitants du pays, faisant périr les uns, et réduisant en
 » esclavage les femmes et les enfants des autres. Enfin ils
 » firent roi l'un d'entre eux, dont le nom était Salatis.
 » Celui-ci résidait à Memphis, percevant des tributs sur la
 » Haute et sur la Basse-Égypte, et laissant des garnisons
 » dans les lieux les plus convenables. Il fortifia surtout le
 » côté de l'Orient, prévoyant que les Assyriens, alors les
 » plus puissants, pourraient avoir envie d'envahir ce
 » royaume.

» Ayant trouvé, dans le nome Séthroïte, une ville d'une
 » situation très favorable, à l'orient de la branche bubastite
 » du Nil, laquelle, d'après une ancienne tradition théolo-
 » gique, était nommée Avaris, il la rebâtit et la munit de
 » murailles très fortes, en y plaçant pour la garder jusqu'à
 » 240,000 hommes; il y venait au temps de l'été, afin de
 » pourvoir au mesurage des blés et à la solde de ses merce-
 » naires, ainsi qu'aux exercices militaires de ses troupes, de
 » manière à tenir en respect les étrangers.

» Il mourut après avoir régné 19 ans.

» Après celui-ci, un autre, nommé Béôn, régna 44 ans.

» Après lequel un autre, nommé Apakhnas, régna 36 ans
» et 7 mois.

» Ensuite aussi Apophis, 51 ans, et Jannas, 50 ans et
» 1 mois.

» Après tous, enfin, Assès, 49 ans et 2 mois.

» Ces six furent leurs premiers princes; ils firent constam-
» ment la guerre, animés par un grand désir d'anéantir
» radicalement l'Égypte.

» Leur peuple entier fut appelé Hyksos, c'est-à-dire rois
» pasteurs. Car *Hyk*, dans la langue sacrée, signifie roi, et
» *sos*, selon le dialecte vulgaire, pasteur ou pasteurs. De là
» le mot composé Hyksos. Il en est qui prétendent que
» c'étaient des Arabes.

» D'après un autre texte, par ce nom de Hyksos on ne
» devrait pas entendre des rois, mais au contraire des captifs
» pasteurs. En effet, en égyptien *Hyk* ou *Hak*, avec aspira-
» tion, signifie positivement captifs. Ceci me paraît beau-
» coup plus vraisemblable et plus d'accord avec l'histoire
» ancienne. Il (Manéthon) dit que les six rois susnommés
» des Pasteurs et ceux qui leur succédèrent dominèrent
» l'Égypte pendant 511 ans. Alors les rois de la Thébaïde et
» du reste de l'Égypte entreprirent une expédition contre
» les Pasteurs, et une guerre rude et de longue durée eut
» lieu entre eux. Mais, sous un roi nommé Misphragmu-
» thosis, ces Pasteurs furent vaincus et, repoussés du reste
» de l'Égypte, ils furent renfermés en un lieu, dont le cir-
» cuit était de dix mille aoures. Ce lieu était nommé Avaris.
» Manéthon dit que les Pasteurs le fermèrent et le forti-
» fièrent tout entier au moyen d'un grand mur solidement
» construit, afin de pouvoir y garder en toute sécurité leurs
» biens et le produit de leurs rapines; mais que Thuthmosis,
» fils de Misphragmuthosis, assiégea leurs murailles avec
» une armée de 480,000 hommes, et tâcha de les expulser
» par la force; mais que, désespérant de l'issue du siège, il
» traita avec eux sous la condition que, quittant l'Égypte,

» ils se retireraient sans dommage où bon leur semblerait ;
 » que par suite, au nombre de près de 240,000, ils partirent
 » de l'Égypte avec leurs familles et leurs biens, selon le
 » traité, et se dirigèrent par le désert vers la Syrie; et que,
 » redoutant la puissance des Assyriens, qui dominaient
 » alors en Asie, ils fondèrent, dans le pays que nous nom-
 » mons aujourd'hui la Judée, une ville capable de contenir
 » un aussi grand nombre d'hommes, et l'appelèrent Hiero-
 » solyma.

» Dans un autre exemplaire des choses de l'Égypte, Ma-
 » néthon dit que cette nation, nommée Pasteurs, était re-
 » gardée comme des captifs dans leurs livres sacrés; ce qui
 » est exact, car l'occupation primitive de nos antiques aïeux
 » était de faire paître des troupeaux; et comme ils menaient
 » une vie pastorale, on les nommait, à cause de cela, Pas-
 » teurs. De même ce n'est point à tort qu'ils sont appelés
 » captifs dans les livres des Égyptiens, car notre ancêtre
 » Joseph a dit au roi d'Égypte qu'il était un captif, et en-
 » suite, par la permission du roi, il appela ses frères en
 » Égypte. »

La Vieille Chronique. — Le livre de Sothis. — Liste du Syncelle

Je mentionnerai seulement d'une manière sommaire les données des sources secondaires, dans lesquelles l'histoire de Manéthon a subi des altérations encore plus graves.

La Vieille Chronique, avant de parler des Pasteurs, cite une dynastie de quinze générations ayant duré 443 ans, puis une dynastie de rois tanites, avec 190 ans de règne.

Au livre de Sothis, on retrouve d'abord les quinze rois de la Vieille Chronique; mais la durée de leurs règnes est réduite de 443 à 438 ans; viennent ensuite huit rois, dont les règnes additionnés forment 189 années, ce qui se rapporte assez bien aux 190 ans des Tanites de la Vieille Chronique.

Dans la liste du Syncelle, dix-sept règnes, avec une durée

de 510 ans, remplacent les quinze règnes de la Chronique et de Sothis; les huit rois nommés ensuite concordent parfaitement pour les noms avec la liste de Sothis, et pour la durée, avec le chiffre de 190 ans, donné par la Chronique.

Ce dernier document cite ensuite les Pasteurs et leur attribue en bloc une durée de 103 ans. Mais le livre de Sothis fournit la liste suivante :



Silitès.....	19 ans.
Baión.....	44 »
Apakhnas.....	36 »
Aphophis.....	61 »
Séthos.....	50 »
Kertos.....	44 »
Total.....	<hr/> 254 ans.

La liste du Syncelle est identique, sauf en ce qui concerne Kertos, à qui elle n'attribue que 29 ans de règne au lieu de 44.

Telle est l'extrême confusion de ces listes. Sans l'assistance des monuments originaux, je regarde comme absolument inexécutable la tâche de les concilier, de manière à fournir une idée tant soit peu nette de ce que disaient réellement les livres sacrés, que Manéthon prétend avoir consultés.

Non seulement ces sources ne nous sont pas ouvertes, mais de plus nous ne pouvons nous flatter de posséder un texte correct de l'œuvre du traducteur grec. Chacun de ses abrégés paraît avoir consulté une version différente de celle des autres traducteurs. D'ailleurs, toutes ces versions portent la trace d'interpolations ou de falsifications. Il est certain, par exemple, que le premier roi des Pasteurs ne portait pas un double nom; il faut opter entre celui de Saitès, donné par Africain et Eusèbe, et celui de Salatis ou Silitès, qu'on trouve dans Sothis et dans le Syncelle. Salatis est le nom le

plus vraisemblable; mais, lors même que ce serait Saitès, on ne serait pas pour cela autorisé à admettre que le nome *Saitique* avait été ainsi nommé d'après ce roi pasteur.

Il n'est pas moins certain que si Manéthon comprenait sa langue nationale, il n'a pas pu confondre les deux groupes fort différents :  *roi* et  *captif*. Ces sortes de confusions, causées par l'homophonie, ont été pour les Grecs la source d'une foule d'erreurs graves, qu'il n'est pas permis d'attribuer à un scribe égyptien. Aucun des abrégiateurs de Manéthon n'a eu la moindre connaissance du mécanisme de la langue égyptienne; je ne crois pas du reste que les historiens et les voyageurs de l'antiquité aient été mieux informés sous ce rapport.

Se rendant un compte très insuffisant des informations qu'ils recueillaient de la bouche de leurs interprètes, ils y suppléaient à leur guise. Aussi arrive-t-il souvent que des faits, exacts fondamentalement, sont défigurés par les commentaires entièrement faux des auteurs grecs qui nous les rapportent.

Mais, laissant de côté les points de détail, qui n'ont ici qu'un mince intérêt, je dois faire ressortir la contradiction grave que présentent les documents d'origine prétendue manéthonienne, dans la partie véritablement importante de leurs indications.

D'après Josèphe, le premier roi des Pasteurs, après la conquête de l'Égypte, fut Salatis; ce roi eut pour successeurs Béôn (ou Bnôn), Apaklnas, Aphophis, Annas et Assès, qui régnèrent ensemble environ 260 ans. A ceux-ci succédèrent d'autres rois, dont l'historien nous tait les noms; cette nouvelle période dura 251 ans. Après ces 511 années d'oppression, les Égyptiens de la Haute-Égypte prirent l'offensive, et une guerre longue et sanglante fut couronnée par l'expulsion finale des Pasteurs et la réduction d'Avaris, leur dernier boulevard.

Par conséquent, l'historien juif donne à la domination de ces Barbares sur l'Égypte une durée de 511 ans, plus celle de la longue guerre, qu'il mentionne.

Africain, de son côté, attribue aux six premiers rois pasteurs : Saïtès, Bnôn, Pakhnan, Staân, Arkhlès et Aphobis, 284 ans de règne; puis il compte après eux : trente-deux autres rois pendant 518 ans, puis quarante-trois autres, ayant régné concurremment avec autant de rois thébains, pendant 151 ans.

En additionnant les trois nombres d'Africain, on arrive à un total de 953 ans. Pour mettre cette supputation d'accord avec celle de Josèphe, il faudrait supposer une durée de 442 ans à la lutte des chefs égyptiens de la Haute-Égypte contre les Pasteurs. Ce chiffre paraît bien élevé; toutefois, il n'est pas positivement contredit par les données de Josèphe.

Mais la grande difficulté provient des autres listes. Eusèbe, comme Africain, compte avant les Pasteurs la XIII^e dynastie, ayant eu soixante rois pendant 453 ans, et la XIV^e avec soixante-seize rois pendant 484 ans (ou 184 ans). Mais tandis qu'Africain introduit dans la XV^e dynastie Salatis et ses successeurs, Eusèbe continue les dynasties nationales. Pour cet auteur, la XV^e dynastie est composée des rois diospolitains ayant régné 250 ans, et la XVI^e, des rois thébains pendant 190 ans. Saïtès (ou Silitès) n'arrive plus qu'à la XVII^e dynastie, et ses successeurs sont réduits à trois : Bnôn, Arkhlès et Aphophis (ou Bnôn, Aphophis et Arkhlès). Toute cette dynastie n'aurait occupé le trône que pendant 103 ans.

Les arrangements proposés par le livre de Sothis et par le Syncelle s'accordent à la rigueur avec ceux d'Eusèbe; ils donnent aussi deux dynasties nationales avant les Pasteurs; mais il est facile de voir que les listes de noms, qu'ils rapportent à ces dynasties nationales, ne méritent aucune confiance. On y trouve Mestraïm, Ménès, Aristarkhos, Sé-rapis, Sésonchosis, Aménémès, Amasis et plusieurs Ramsès,

en un mot une série de noms impossibles ou choisis à plaisir dans des dynasties aussi bien antérieures que postérieures.

Quant aux Pasteurs, au lieu des quatre rois cités par Eusèbe et par la Vieille Chronique avec une durée de règnes de 103 ans, le livre de Sothis en compte six pour 254 ans, et le Syncelle six aussi, mais seulement pour 239 ans.

Dans cette contradiction des listes on chercherait vainement, je le répète, ailleurs que sur les monuments originaux, le fil conducteur qui nous manque. Il est certain, en effet, que les textes manéthoniens produits par les divers chronologistes auxquels nous sommes forcés d'avoir recours présentaient entre eux des différences très considérables. A peine pouvons-nous décider, en toute certitude, l'importante question de savoir s'il faut faire succéder Salatis à la XIV^e dynastie ou à la XVI^e; on ne trouve dans la Vieille Chronique, ni dans le livre de Sothis, ni dans Eusèbe, aucune trace des soixante-quinze rois Pasteurs, qui, selon Africain, auraient succédé à la dynastie de Salatis. Il y a évidemment dans toutes les listes des déplacements, des transformations et des confusions énormes, que l'esprit le plus judicieux ne saurait débrouiller avec quelque chance de succès.

Mais si presque tout est contradictoire en ce qui regarde les Pasteurs, on sent avec joie que le fil de l'histoire se rétablit avec Ahmès, le premier roi de la XVIII^e dynastie dans Eusèbe, comme dans Africain, ici bien d'accord tous les deux avec les monuments.

§ 5. DOCUMENTS ORIGINAUX CONCERNANT LES PASTEURS

Jusqu'à présent ni les monuments, ni les papyrus ne nous ont livré la moindre mention relative à la conquête de l'Égypte par ces Barbares, mais nous possédons des témoignages de leur domination et des textes, qui relatent leur expulsion définitive.

Je commencerai par le célèbre passage du Papyrus Sallier I, qui établit le synchronisme du pasteur Apapi avec le roi égyptien Sekenen-Ra.

C'est M. le vicomte de Rougé, qui a le premier signalé la grande importance de ce document, dont M. Brugsch a traduit les premières lignes¹. M. Goodwin, à son tour, donna une version de toutes les parties lisibles du document², et rectifia lui-même quelques-uns de ses premiers résultats³. Cette version fut plus tard imitée par M. Brugsch⁴.

J'ai pu ajouter quelque chose dans la traduction suivante aux points acquis par mes devanciers :

« Ceci est arrivé, le pays d'Égypte étant aux Fléaux; il » n'y avait point de seigneur-vie-santé-force (roi) au jour » de cet événement. Alors, lorsque le roi Sekenen-Ra, vie- » santé-force, était Hik, (*roi, gouverneur*) du pays du Midi, » les Fléaux étaient à la ville des Amou, et le chef Apapi, » vie-santé-force⁵, était à Avaris. Le pays tout entier lui » offrait ses produits manufacturés et le Nord faisait de même » avec toutes les bonnes choses de Toméri⁶.

» Le roi Apapi fit de Set⁷ son seigneur divin, et ne servit » aucun des dieux qui sont dans le pays entier. Il lui cons- » truisit un temple d'excellent travail pour les siècles. Le » roi Apapi (établit)⁸ des fêtes et des jours pour faire im-

1. *Ein äg. Dokument über die Hyksos-Zeit*, dans la *Zeitschr. des deutsch. morg. Gesellsch.*, Band 9, p. 200.

2. *Hieratic papyri*, dans les *Cambridge Essays*, 1858, p. 242.

3. Chabas, *Mélanges égyptologiques*, 1^{re} série, p. 96.

4. *Tanis und Avaris*, dans la *Zeitschr. für allg. Erdk.*, Neue Folge, t. XIV, p. 81.

5. Je ne répéterai plus dans la suite de ma traduction ce titre de *Vie-santé-force*, que le scribe donne aussi bien à Apapi qu'à Sekenen-Ra.

6. On doit entendre par *To-méri* la partie fertile de la Basse-Égypte.

7. Le nom est écrit Soutekh. Voyez *Voyage d'un Égyptien*, p. 239; *Mélanges égyptologiques*, 2^e série, p. 188.


8. Les mots entre parenthèses correspondent à des lacunes dans le papyrus.

» moler des victimes chaque jour à Set, et des statues du
 » roi avec bandeaux, comme c'est le cas d'un temple ayant
 » des Phra-Harmakhis en face l'un de l'autre' Alors
 » le roi Apapi eut à envoyer un message au roi Sekenen-Ra,
 » dans le pays du Midi.

» Beaucoup de jours après cela, le roi Apapi fit appeler
 » (ses scribes savants, afin qu'ils lui donnassent leur avis
 » sur) la communication (à faire au roi Sekenen-Ra). »

Ici se place une lacune d'au moins cinq lignes, dont il ne reste qu'un petit nombre de groupes mutilés. On n'en peut absolument rien tirer. Mais, en rapprochant les mentions antécédentes de celles qui vont suivre, il y a lieu de supposer qu'Apapi y exposait à ses conseillers la nature des communications qu'il avait à faire au chef du Midi; que ceux-ci lui donnaient un avis de nature très pacifique, et l'engageaient même à se concilier le chef égyptien en consentant à rendre un culte à l'un des dieux principaux de l'Égypte.

Je continue ma traduction : « (page 2) avec lui,
 » hormis' que je' ne consens pas à servir aucun des dieux

1. Cette phrase, incomplète sur l'original, présente d'assez grandes difficultés. Toutefois, on voit très distinctement que le groupe dans lequel on a cru lire l'indication du *chef du midi*, n'a pas ce sens, puisqu'il est précédé de l'article féminin. D'un autre côté, l'expression  ne peut pas se rapporter ni au *temple*, qui est du féminin, ni à aucun autre mot de la phrase, à l'exception de Phra-Harmachis, nom qui est bien du masculin. Or, les groupes ci-dessus, suivis du signe de doublement, signifient : *cis-à-vis de lui, vis-à-vis de lui*, c'est-à-dire *cis-à-vis l'un de l'autre*. Si l'on réfléchit que le sphinx est une figure, qui a été attribuée précisément à la forme solaire de l'*Horus des deux horizons* (Phra-Har-em-akhou, en grec Ἄρμαχis), on sera tenté de reconnaître dans notre texte l'indication d'une avenue de sphinx affrontés.

2. Le groupe a été gauchement rétabli, il faut lire *aa-zaï*.

3. Le signe pronominal a disparu; mais il faut remarquer que les pronoms de la deuxième et de la troisième personne descendent le plus souvent en traits hardis au-dessous de la ligne; on en verrait les débris; celui de la première personne est plus probable.

» qui sont dans le pays entier, à l'exception d'Ammon-Ra,
» roi des dieux.

» Après beaucoup de jours en suite de ces choses, le roi
» Apapi envoya au chef du Midi, dans le pays du Midi, la
» déclaration que lui avaient dite ses scribes savants¹. Puis
» le messenger du roi Apapi marcha vers le chef du Midi.
» On le conduisit devant le chef du Midi.

» Il dit au messenger du roi Apapi : « Qui t'envoie dans le
» pays du Midi? Comment es-tu arrivé pour espionner? »

» Le messenger lui dit : « C'est le roi Apapi qui envoie vers
» toi pour dire que sur la fontaine du bétail, qui est
» dans de la ville. Réellement je n'ai pas laissé venir à
» moi le sommeil, ni le jour ni la nuit (avant d'avoir rempli
» ma mission)². »

» Le chef du pays du Midi resta stupéfié un instant, et
» il arriva qu'il ne put pas répondre au messenger du roi
» Apapi.

» Ensuite le chef du Midi lui dit : Ainsi donc ton maître
» ne t'a pas envoyé pour au chef du Midi toutes
» les paroles pour lesquelles il a envoyé vers moi Il
» lui fit donner des vivres de ses mets Tout ce que tu
» as dit, je le trouve Le messenger du roi Apapi repartit
» pour l'endroit où (page 3) était son maître.

» Alors le chef du pays du Midi appela ses grands géné-
» raux et aussi ses officiers, ainsi que les guides habiles qui
» étaient avec lui, pour leur dire toutes les déclarations au
» sujet desquelles le roi Apapi avait envoyé vers lui.

» Ils se turent d'une seule bouche, dans une grande stu-
» peur, ne sachant lui répondre ni bien ni mal.

» Le roi Apapi envoya à »

Ici, malheureusement, le scribe du papyrus a changé su-
bitement d'idée; il abandonne son curieux récit au milieu

1. Les ~~pešor-aštor~~. Cette mention importante est certaine.

2. Il y aurait un grand intérêt à la restitution des trois passages in-
certains de ce paragraphe.

d'une phrase inachevée, pour traiter un sujet tout à fait différent.

Le deuxième document, par ordre d'importance, est l'inscription biographique du capitaine de marins Ahmès, fils d'Abna. M. de Rougé en a traduit les sept premières lignes¹ et M. Brugsch, dans son *Histoire d'Égypte*², a essayé de pousser la version jusqu'à la dix-septième ligne. J'en donne ici la traduction intégrale, mise au niveau des progrès de la science³ :

« Le commandant de marins Ahmès, fils d'Abna, justifié,
» dit :

» Je vous parle à tous, ô hommes. Je vous fais savoir les
» faveurs qui me sont échues. J'ai été gratifié du collier d'or
» sept fois, à la face du pays tout entier, et d'esclaves
» hommes et femmes en grand nombre. J'ai été pourvu de
» champs très nombreux. Le nom de vaillant, que je me
» suis fait⁴, ne s'anéantira pas en ce pays à jamais.

» Il dit :

I. » J'ai pris naissance dans la ville d'Eilithyia; mon
» père était officier du roi Sekenen-Ra, justifié; Baba, fils de
» Roan, était son nom. Voilà que je fis (le service d') officier
» à cause de lui sur le navire le Taureau-de-sacrifice, au
» temps du roi Neb-peh-Ra (Ahmès I^{er}). J'étais jeune; je
» n'avais pas de femme, et je couchais dans le lit des Ré-
» servés⁵.

II. » Mais, après que j'eus pris maison, je me rendis sur
» le vaisseau *le Nord* pour combattre. J'avais à suivre le
» chef suprême, vie-santé et force, sur mes pieds, lorsqu'il

1. *L'inscription du tombeau d'Ahmès, chef des nautonniers.*

2. Page 80.

3. Le texte de cette importante inscription couvre la planche 12 de Lepsius, *Denkmäler*, Abth. III.

4. Littéralement : *qu'il s'est fait.*

5. Ce détail fait entendre que les célibataires étaient séparés des hommes mariés.

» allait en char. Comme on assiégeait la ville d'Avaris,
 » j'avais à combattre à pied devant le roi.

III. » Alors je fus promu sur le vaisseau *le Sha-em-*
 » *mannefer*. On se battit sur l'eau, à la lagune d'Avaris.
 » Voilà que je fis des prises; je m'emparai d'une main¹.
 » Rapport en fut fait au lieutenant du roi; on me donna le
 » collier d'or de la vaillance.

IV. » On se battit de nouveau en ce lieu, et de nouveau
 » j'y fis des prises; je rapportai une main. On me donna
 » encore une fois le collier d'or de la vaillance.

V. » On se battit à Takémi, au sud de cette ville². Alors
 » je ramenai prisonnier vivant un homme. Je me jetai à
 » l'eau, car, en le ramenant, pour m'écarter du chemin de
 » la ville, je traversai en le tenant sur l'eau. On en fit rap-
 » port au lieutenant du roi, et voilà qu'aussi on me gratifia
 » du collier d'or encore une fois.

VI. » On prit Avaris; j'y fis des prisonniers, un homme
 » et trois femmes, total quatre têtes. Sa Majesté me les
 » donna comme esclaves.

VII. » On assiégea la ville de Sharuhana, en l'an V. Sa
 » Majesté la prit. Voilà que j'y fis des prisonniers : deux
 » femmes et une main. On me donna le collier d'or de la
 » vaillance; de même on me donna les prisonniers comme
 » esclaves.

VIII. » Lorsque Sa Majesté eut massacré le Mena de
 » Sati, elle repartit pour Khent-han-nefer, afin de détruire
 » les Petti de Nubie. Sa Majesté en fit un grand carnage.
 » J'y fis des prisonniers : deux hommes vivants et trois
 » mains. On me gratifia du collier d'or encore une fois; de
 » même on me donna les deux esclaves.

IX. » Le roi revint par eau, joyeux de cœur, fort et vic-

1. Les mains coupées servaient à compter le nombre des ennemis tués.

2. C'est-à-dire au sud d'Avaris.

» torieux; il s'était emparé des peuples du Midi et de ceux
» du Nord.

X. » Alors le Fléau vint du Midi; faisant avancer avec
» lui sa dévastation, il profana les dieux du Midi (tombés)
» en son pouvoir. Sa Majesté le rencontra à la crique de
» Tent-to-kabou. Sa Majesté s'en empara en prisonniers
» vivants; tous ses hommes furent amenés captifs. Voilà
» que je ramenai deux adultes que j'avais pris de force sur
» le navire du Fléau. On me donna cinq individus¹ pour
» ma part et cinq *sta*² de terres dans ma ville. On en fit
» autant pour tous les marins.

XI. » Voilà que vint ce vil ennemi nommé Teta-an. A
» lui se réunirent des insensés. Sa Majesté les massacra, lui
» et ses esclaves, jusqu'à l'extermination complète. On me
» donna trois individus et cinq *sta* de terres dans ma ville.

XII. » J'eus à conduire par eau le roi Ser-ka-ra, justifié
» (Aménophis I^{er}), retournant à Cousch pour élargir les fron-
» tières de l'Égypte. Sa Majesté frappa ce Petti de Nubie
» au milieu de ses misérables soldats; ramenés en. . . . , ils
» ne s'échappèrent pas. On procéda sur place à les exter-
» miner.

» J'étais alors capitaine de nos soldats, et je me battis
» comme il convient. Sa Majesté vit ma valeur; je m'em-
» parai de deux mains et les portai à Sa Majesté.

» On poursuivit son peuple et ses troupeaux. Alors je
» m'emparai d'un prisonnier vivant et le conduisis à Sa
» Majesté.

XIII. » Je ramenai Sa Majesté deux journées vers l'Égypte
» sur le réservoir supérieur. Alors on me gratifia du collier
» d'or, et l'on me donna deux femmes esclaves en sus de
» ce que j'avais conduit à Sa Majesté. On me nomma *guer-*
» *rier du Hiq* (du roi).

1. Littéralement : *têtes*.

2. *Sta*, espèce de mesure de superficie.

XIV. » J'eus à conduire par eau le roi Aa-kheper-ka, » justifié (Thotmès I^{er}), lorsqu'il retourna à Khent-Han- » nefer pour châtier les coupables parmi les peuples, et pour » détruire les abus du pays. J'y combattis sur l'eau'..... » les navires à l'échouage. On me nomma commandant des » marins. Sa Majesté, vie-santé-force, fit..... »

La première inscription s'arrête ici, au milieu d'une phrase; mais le sujet se continue sur une deuxième inscription de lignes plus courtes¹, dont par malheur le texte ne se rattache pas directement à celui de la première; il manque au moins une ligne, dans laquelle il était question d'une expédition en Nubie ou en Éthiopie. Voici ce qui se lit sur l'inscription *b* :

XV. « Le roi devint plus ardent que la panthère; il dé- » cocha sa première flèche, qui se fixa dans le genou de ce » misérable². Celui-ci tomba affaissé devant l'aspic du dia- » dème royal. On fit d'eux en un instant un (grand mas- » sacre); on prit leur peuple en prisonniers vivants.

XVI. » Sa Majesté repartit par eau. Toutes les nations » étaient en son pouvoir. Ce vil Petti de Nubie était placé » la tête en bas sur les barques du roi, lorsqu'il prit terre à » Apetu⁴.

XVII. » Après cela, Sa Majesté partit pour le pays de » Ruten, afin de faire son bon plaisir des nations. Sa Majesté » arriva à Naharina. Sa Majesté, vie-santé-force, rencontra » ce misérable et disposa l'attaque. Sa Majesté en fit un » grand carnage; innombrables sont les prisonniers vivants » que Sa Majesté ramena en son pouvoir. J'étais alors ca- » pitaine de nos soldats. Sa Majesté vit ma vaillance; je » m'emparai d'un char, de ses chevaux et de ceux qui étaient » dessus en prisonniers vivants, que je conduisis à Sa Ma-

1. Lacune.

2. Lepsius, *Denkmäler*, III, pl. 12.

3. Le chef ennemi.

4. Le quartier de Karnak, à Thèbes.

» jesté. On me gratifia du collier d'or encore une fois.
 XVIII. » J'ai grandi, j'ai atteint la vieillesse, semblable
 » à un ancien de la terre' Je reposerai dans la tombe,
 » que je me suis faite moi-même. »

Tel est l'ensemble de ce texte vraiment précieux, qui nous servira à lier entre eux quatre règnes consécutifs. D'une interprétation très facile et très sûre, sauf dans deux ou trois phrases sans importance, il nous révèle un assez grand nombre de faits historiques, que je ferai ressortir tout à l'heure. Le capitaine Ahmès nous y rend bien compte des sept faits d'armes à l'occasion desquels il fut honoré du collier d'or de la valeur militaire¹, ainsi qu'il nous l'apprend dans son préambule. Par conséquent, nous sommes certains que la lacune existant entre les deux inscriptions ne nous a privés d'aucun épisode important.

Je vais maintenant donner la traduction d'une autre inscription biographique qui nous parle des quatre premiers règnes de la XVIII^e dynastie. Ce texte, qui appartient au Musée du Louvre, a été publié par M. Prisse d'Avennes² et par M. Lepsius³ :

« Le noble chef, chancelier , contrôleur des prises,
 » Ahmès, surnommé Penneb⁴, dit :

I. » J'ai servi le roi Neb-peh-Ra (Ahmès I^{er}), justifié. Je
 » lui ai pris à⁵ deux mains.

II. » J'ai servi le roi Ser-ka-Ra, justifié (Aménophis I^{er}).
 » Je lui ai pris à Coush un prisonnier vivant.

III. » De nouveau j'ai agi pour le roi Aménophis I^{er}; je
 » lui ai pris au nord du pays d'Amu-Kehak trois mains.

IV. » J'ai servi le roi Aa-kheper-ka-Ra, justifié (Thot-

1. Lacune.

2. Les distinctions de cette espèce ne sont pas d'invention moderne.

3. *Monuments égyptiens*, pl. IV.

4. *Auswahl der wicht. Urkunden*, Taf. XIV, A, B.

5. Ce surnom doit peut-être se lire d'une autre manière.

6. Lacune.

» mès I^{er}); je lui ai pris à Coush deux prisonniers vivants,
 » en sus des prisonniers vivants que j'ai ramenés de Coush.
 » Je ne compte pas cela¹.

V. » De nouveau j'ai agi pour le roi Thotmès I^{er}, je lui
 » ai pris dans le pays de Naharina vingt et une mains, un
 » cheval et un char.

VI. » J'ai servi le roi Aa-kheper-en-Ra, défunt (Thot-
 » mès II). Je lui ai ramené du pays de Shasou des prisonniers
 » vivants très nombreux. Je ne compte pas cela¹. »

La seconde partie du texte énumère les récompenses qui furent conférées à notre officier :

« ... Le contrôleur des prises Ahmès, surnommé Penneb,
 » dit :

» Que prospère le roi éternellement vivant ! Je n'ai pas
 » cessé de faire fructifier mes bras pour le roi depuis le roi
 » Neb-peh-Ra, justifié (Ahmès I^{er}), jusqu'au roi Aa-kheper-
 » en-Ra, justifié (Thotmès II), et j'ai été dans la faveur du
 » roi jusqu'au roi Men-kheper-Ra (Thotmès III), vivant
 » éternellement.

» Le roi Aménophis I^{er} m'a donné trois colliers d'or, deux
 » bracelets, deux colliers *shabu*, un vase *maskut*, un poi-
 » gnard, une couronne garnie de toute espèce de.....

» Le roi Thotmès I^{er} m'a donné trois colliers d'or, deux
 » bracelets, quatre colliers *shabu*, un vase *maskut*, trois
 » lions d'or, deux haches.

» Le roi Thotmès II m'a donné trois colliers d'or.....,
 » six colliers *shabu*, trois vases *maskut* en lapis (?) et ar-
 » gent..... haches. »

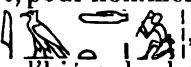
§ 6. LES PASTEURS. — LEUR NOM. — LEUR RACE

Toutes les listes grecques s'accordent à donner à ces

1. Il s'agit de prisonniers qu'Ahmès s'était procurés, ou qu'il avait été chargé de conduire, mais qu'il n'avait pas faits à la guerre.

2. Même observation.

farouches conquérants d'Égypte le nom de ποιμεις, qui signifie *pasteurs*. Ce nom paraît être une traduction du mot par lequel les Égyptiens les désignaient. Mais quel était ce mot ?

Nous avons vu que le Papyrus Sallier I se sert, pour nommer les Pasteurs, du mot *Fléaux*, en égyptien . J'ai montré que ce groupe, déterminé par l'hieroglyphe de la mort ou par celui du mal, exprime l'idée *malheur, calamité, fléau, germe pestilentiel*¹. Il n'est pas nécessaire de revenir sur ce point philologique, qui est au-dessus de toute discussion, mais il faut bien faire ressortir cette circonstance, que les Égyptiens ne se bornaient pas à rappeler l'époque des Pasteurs comme une époque de *calamité*; ils donnaient le nom de *Fléaux* aux Pasteurs eux-mêmes. C'est ce que prouvent les phrases : l'Égypte était aux *Fléaux*; les *Fléaux* étaient à la ville des Amous. Mais cette qualification haineuse n'a évidemment jamais servi d'ethnique.

L'inscription du chef des marins Ahmès emploie, pour désigner le peuple qui fut chassé d'Avaris, la dénomination de *Men-Sati*, ou *Men-ti-Sati*. Je ne suis pas certain qu'il ne faille pas comprendre *Men-ti* et *Sati*; dans ce cas, il deviendrait nécessaire d'admettre que les Pasteurs appartenaient à deux races distinctes. On trouve, en effet, ces noms de peuples employés indépendamment l'un de l'autre, et de plus, ils sont quelquefois rapprochés dans des textes, où ils ne conservent pas moins leur indépendance; par exemple, au Papyrus magique Harris, où le dieu Shou est invoqué comme l'immolateur du *Men-ti* et du *Sati*².

On trouve aussi la combinaison *Petti-Sati* et même celle de *Petti-Menti*³, qui ne me paraissent pas être autre chose

1. *Mélanges égyptologiques*, 1^{re} série, p. 29.

2. Planche 2, ligne 11.

3. Pour la lecture *Petti* au lieu de *Hannu*, voir *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1867, p. 78[; cf. p. 352-353 du présent volume].

que l'accouplement des noms de peuples différents : les Petti et les Men-ti; les Petti et les Sati. Je crois même que ces trois désignations Men-ti, Sati et Petti s'appliquent plutôt à des races, à des familles de peuples, qu'à des nations bien définies. C'est dans tous les cas la désignation la plus ancienne des peuplades voisines de l'Égypte, vivant avec elle dans un état habituel d'hostilité. Les Men-ti caractérisaient les ennemis qui menaçaient sans cesse la frontière du Nord-Est. Les Petti de Nubie exerçaient leurs déprédations au Midi.

Cet emploi de ces deux dénominations est rendu manifeste par une inscription de l'an I^{er} de Thothmès II¹; on y lit : « que tous les Barbares étaient abattus aux pieds du pharaon; qu'à lui venaient les *Menti* avec (des tributs)² et les » *Petti de Nubie*, avec des fardeaux, que la frontière méridionale avait été portée à Ap-to et la frontière septentrionale aux extrémités les plus reculées. » On remarquera facilement ici l'intention antithétique du texte, qui oppose les *Men-ti* aux *Petti de Nubie*, comme le Sud au Nord.

Ainsi donc le double nom Men-ti-Sati, donné aux Pasteurs par l'inscription d'Ahmès, nous apprend seulement que ces Barbares faisaient partie de deux groupes de peuples de race asiatique. J'avais admis que le premier de ces noms *men* ou *menti*³, se trouvant quelquefois déterminé par le signe du *pasteur*, est le thème antique du copte *ⲙⲟⲟⲛⲉ*, *pascere*. Cette dérivation est possible et même probable. Toutefois, il y a lieu de remarquer qu'à la place de ce déterminatif on trouve parfois l'homme muni d'une espèce de pioche, et que dans ce cas le mot *men* se dit du travail de la

1. *Denkmäler*, pl. 16, a.

2. Lacune.

3. *Ti* est une particule de redoublement, qui indique le plus souvent que la lettre ou la syllabe précédente doit être répétée deux fois. Le nom pourrait donc être articulé *menmen*.

terre ou de la pierre¹. D'un autre côté, le signe du pasteur, même dans la désignation des ennemis de l'Égypte, est souvent accolé à d'autres noms que celui de *men*. Je le trouve notamment employé à propos de peuplades méridionales dans l'inscription de Thothmès II, citée plus haut².

Il n'est pas bien certain en définitive que les anciens Égyptiens aient attribué le sens de *pasteur* à cette dénomination ethnique; les déterminatifs n'ont qu'une valeur relative; lorsqu'ils se contredisent dans un même groupe de signification unique, on ne doit pas y attacher d'importance.

Si l'on accorde quelque confiance au récit de Manéthon, rapporté par Josèphe, on est d'ailleurs amené à reconnaître que le mot égyptien rendu par πο¹μεινες, était de la forme ΣΩΣ, sôs. A la vérité, nous ne connaissons aucun mot hiéroglyphique de cette forme, ayant cette valeur; mais le copte a conservé Ⲡⲱⲥ, *pastor*, auquel conviendrait parfaitement la transcription grecque σωσ. Malheureusement la citation de l'historien juif témoigne, comme je l'ai déjà fait remarquer, d'une ignorance absolue de la langue égyptienne³. Manéthon n'a jamais pu hésiter entre l'acception *roi* et l'acception *captif* pour la première syllabe *hik* du nom de Hyksos. On ne comprendrait pas d'ailleurs la composition de ce nom, au moyen de deux mots empruntés l'un à la langue sacrée, l'autre à une prétendue langue vulgaire, qui aurait été en usage même sous l'Ancien-Empire. Comment d'ailleurs supposer que le peuple tout entier des *Pasteurs* ait pu être appelé *rois pasteurs*? Que le mot *hik* signifie *roi* ou qu'il signifie *captif*, il ne resterait pour exprimer l'idée *Pasteur* que la syllabe *sôs*, que nous ne rencontrons

1. Voir *Papyrus magique Harris*, loc. cit.; *Anastasi I*, pl. 1, 8; *Sallier II*, pl. 4, 9.

2. *Denkmäler*, III, 16, a, l. 7 et 13.

3. Voir ci-devant, p. [384].

pas, non plus que la combinaison *Hik-sôs*, dans les documents originaux relatifs aux Pasteurs.

Il existe bien un peuple nommé Shasu, qu'on a voulu identifier avec les Hyksos. Mais les textes assez nombreux qui nous parlent de ce peuple s'opposent rigoureusement à cette assimilation¹. Je crois qu'aucun égyptologue ne persiste à la proposer. Au surplus, si le nom de Hyksos est formé de deux mots égyptiens, il n'appartient pas à coup sûr à la langue des Pasteurs. Ce serait une qualification égyptienne de la race, mais nous n'y retrouverions pas l'ethnique que nous cherchons.

Les commentaires des abrégiateurs grecs serrent de si près les notions réellement empruntées à Manéthon, qu'il est très difficile de s'y reconnaître. Aujourd'hui, grâce à la connaissance que nous avons de la langue égyptienne, nous pouvons cependant distinguer les causes de certaines confusions. Dans le cas spécial qui nous occupe, par exemple, il est aisé de voir que Manéthon, dans le cours de son histoire, a pu, d'après les expressions des Livres sacrés, nommer les rois des envahisseurs de l'Égypte : Hyk-shôs, *rois vils*, et leur peuple, surtout après sa défaite, Haq-shôs, *captifs vils*. Ainsi s'expliquerait la double traduction fautive donnée par Josèphe, historien que préoccupait surtout le désir de faire considérer les Pasteurs comme les ancêtres du peuple hébreu. Toutefois, il ne paraît pas attacher lui-même beaucoup de valeur à ce nom de Hyksos, que seul il rapporte entre tous les abrégiateurs de l'annaliste égyptien. Dans tout son récit, il ne se sert, à l'exemple d'Eusèbe, d'Africain, etc., que du nom de ποιμνες, *pasteurs*. Nous n'avons aujourd'hui aucun motif de changer cette dénomination, qui a au moins le mérite de laisser la question ouverte pour une solution

1. Voir *Voyage d'un Égyptien*, p. 111 et suiv. Le capitaine Ahmès Penné fit une campagne contre les Shasous sous Thotmès II. Voyez ci-devant, p. [395].

définitive, si de nouveaux documents nous viennent en aide.

Quoi qu'il en soit de la forme exacte de leur nom, il est au moins certain que les Pasteurs appartenaient à ce groupe de peuples asiatiques, nommés *Menti* et *Sati*, si fréquemment cités par les monuments égyptiens. Ils apparaissent l'un et l'autre sous l'Ancien-Empire. Un papyrus de la XII^e dynastie parle de la muraille que le roi avait fait élever pour repousser les incursions des Sati¹. Amenemha I^{er} se vante ailleurs de les avoir fait courir comme des chiens de chasse². Quant aux Men-ti, ils sont cités sur les inscriptions du Sinaï dès les premières dynasties, de même que les Petti³.

Si nous ne rencontrons ni sur les monuments, ni dans les auteurs, le nom véritable des Pasteurs, nous ne sommes pas plus heureux en ce qui touche la détermination précise de la race, à laquelle ils appartenaient. D'après les extraits, Manéthon les aurait regardés tantôt comme des Phéniciens, tantôt comme des Arabes. Mais, à en juger d'après les noms donnés par les listes, il est difficile de voir en eux un rameau de la famille chananéenne ou de la famille ismaélienne. Ces noms : Salatis ou Saîtès, Bnôn ou Béôn, Pakhnan ou Apakhnas, Staon, Arkhlès, Aphobis, etc., ont une physionomie particulière, qui ne permet pas de les rapporter aux langues syro-araméennes.

La seule chose que nous puissions tenir comme vraie, c'est que les Pasteurs venaient de l'orient de l'Égypte. Ils avaient forcé la frontière égyptienne, précisément sur le point où Amenemha I^{er} l'avait fortifiée contre les incursions des Sati. Nous sommes conséquemment encore amenés à les

1. Voir Chabas, *Papyrus de Berlin*, p. 38 et 52[; p. 320 et 334 du t. III de ces *Œuvres diverses*].

2. *Papyrus Sallier II*, pl. 3, 1.

3. *Denkmäler*, II, 39 en f; *ibid.*, pl. 2 en c.

assimiler aux Men-ti et aux Sati, et à conclure que, selon toute probabilité, ils formaient des tribus errantes occupant les déserts situés à l'est du Delta, dans la péninsule du Sinaï, dans l'Arabie Pétrée et dans l'Arabie Déserte.

§ 7. DOMINATION DE L'ÉGYPTE PAR LES PASTEURS

Jusqu'à présent nous manquons absolument des moyens d'identifier le nom du roi sous lequel les Pasteurs s'emparèrent de l'Égypte avec aucun des cartouches royaux que nous ont livrés les monuments. Ce nom, que les manuscrits de Josèphe donnent sous les formes Timaos, Timaios, Amuntimaios, et qui est transformé en Amouthartaios par Ératosthène, a bien une physionomie égyptienne. On pourrait facilement le rétablir en hiéroglyphes de plusieurs manières; mais il faut s'abstenir, en pareille matière, de proposer même une hypothèse vraisemblable. Je veux seulement faire observer qu'il s'agit, selon toute probabilité, d'une combinaison dans laquelle entre le nom du dieu Ammon. Si, par exemple, le cartouche égyptien était *Amon-ti-ma* (Ammon donnant la justice), il a pu arriver que, par abréviation, le monarque ait été quelquefois désigné par les syllabes *ti-ma*, seules, de même que Sessou-Ra a été souvent appelé Sessou tout court¹. Je ne suis nullement convaincu que les choses se soient passées de la sorte, bien que cette supposition rende parfaitement compte des noms manéthoniens Timaios et Amuntimaios. Mais, sans accepter un *Ammon-ti-ma*, que les monuments ne nous ont pas encore rendu, il faut surtout éviter de confondre Amuntimaios avec l'un des Amenemha, ce nom étant plusieurs fois rendu par les listes sous la forme Amenemès, Ammenemès et Ammanemès.

1. Voir *Voyage d'un Égyptien*, p. 22. Au Papyrus Abbott, le prénom Serka-Ra d'Amenophis I^{er} est aussi abrégé en Ser-Ka.

Ce que nous savons des commencements de la domination des Pasteurs est limité au récit de l'historien Josèphe, que j'ai rapporté dans l'une des sections précédentes¹. D'après cet historien, c'était un peuple de race ignoble, qui, se jetant à l'improviste sur l'Égypte, la subjuga sans combat; puis signala sa haine contre le peuple égyptien par d'abominables cruautés : il incendia les villes, renversa les temples, et massacra la population ou la réduisit en esclavage. Les six premiers rois de ces Barbares, mus par la même animosité politique, firent constamment la guerre, comme pour anéantir la race égyptienne.

Tel fut le régime, qui pesa pendant deux cent cinquante ans sur l'Égypte, au dire de Manéthon. Si ces faits sont exacts, il n'est pas surprenant que la série monumentale nous présente une lacune à l'époque correspondante. Mais il est tout naturel aussi que cette désastreuse époque ait laissé chez les Égyptiens un souvenir plein de haine.

On comprend aisément, des lors, le motif qui leur a fait employer, pour désigner leurs cruels oppresseurs, le mot *aut, t'ou, paste*, un nom à la fois de détestation et de terreur. Cette circonstance m'avait paru très caractéristique. Je l'ai signalée dans un mémoire spécial². Mais, depuis lors, les textes historiques publiés par M. Dumichen nous ont révélé une nouvelle allusion aux malheurs, qui avaient frappé l'Égypte sous la domination des Pasteurs.

Après le récit de l'invasion des Libyens et de leurs confédérés dans la Basse-Égypte, le texte décrit leur défaite par l'armée du pharaon, la terreur et la fuite de leur chef, et le riche butin fait après la victoire. « Le chef ennemi, précipite sa fuite, avec un nombre de ses misérables soldats » (qui n'étaient pas tombés frappés par le glaive. Alors les officiers qui étaient sur les chars du roi se mirent à leur

1. Voir p. 379.

2. *Les Pasteurs: Le P. ste. M. n. s. égyptologiques*, 1^{re} série, p. 29.

» poursuite, les (abattirent) avec leurs glaives et les massa-
 » crèrent tous. *On n'avait pas vu cela*, dit alors le scribe
 » égyptien, *au temps des rois de la Basse-Égypte, lorsque*
 » *ce pays d'Égypte était en* (leurs mains), *et que le Fléau*
 » *s'y tenait, à l'époque où les rois de la Haute-Égypte ne*
 » *pouvaient pas les repousser*¹. »

On voit que, dans ce texte curieux, l'Égyptien, triomphant d'une victoire récente, reporte sa pensée à l'époque où d'autres Barbares trouvèrent sa patrie au dépourvu, et la réduisirent à une longue impuissance. Cette différence dans le développement de la force nationale était sans aucun doute pour le roi Ménéphthah un éloge des plus flatteurs, malgré ce que pouvait avoir d'amer le souvenir des revers éprouvés plusieurs siècles auparavant par l'Égypte. Ce qu'il y a d'important pour nous dans cette relation, c'est qu'elle appelle encore les Pasteurs de ce nom d'*aat*, *Fléau*, qui, s'il ne nous donne pas le nom national de ces Barbares, nous confirme au moins le rapport de Manéthon en ce qui concerne le traitement cruel qu'ils firent subir à l'Égypte.

Mais il ne faut pas perdre de vue que l'annaliste égyptien attribue tout spécialement ce régime barbare au temps de la conquête et aux six premiers règnes des rois pasteurs. A cette période de lutte sans trêve de ces envahisseurs contre les Égyptiens dispersés succédèrent des temps plus calmes, pendant lesquels la paix subsista entre les deux races. Cette nouvelle période dura environ deux cent soixante ans. Les Égyptiens paraissent avoir mis à profit cet intervalle de répit pour s'organiser dans le Midi. Lorsqu'ils se sentirent assez forts et que les Pasteurs *égyptianisés* eurent perdu la rude énergie qui faisait leur force, les chefs nationaux entreprirent de délivrer leur patrie du joug étranger. Après cinq siècles d'oppression, l'Égypte secoua sa torpeur, et com-

1. Dümichen, *Inscr. hist.*, pl. 4, 37 et sqq. Les mots entre parenthèses correspondent à des lacunes du texte. Comparez : E. de Rougé, *Mémoire sur les attaques*, etc., tirage à part, p. 10.

mença cette guerre rude et longue, à laquelle le pharaon Ahmès I^{er} mit une heureuse fin.

La domination des Pasteurs sur l'Égypte doit être consé-
quemment partagée en trois époques distinctes. Relative-
ment aux deux premières, celle de l'établissement violent
de leur autorité, et celle de leurs rapports paisibles avec les
Égyptiens refoulés, les monuments originaux ne nous ont
encore rien appris, si ce n'est le souvenir haineux qu'en
conserva la nation vaincue et humiliée. Mais nous sommes
un peu mieux partagés relativement à la troisième époque,
celle de la délivrance de l'Égypte. C'est ce que nous allons
étudier dans le paragraphe suivant.

§ 8. FIN DE LA DOMINATION DES PASTEURS

Les renseignements historiques fournis par les documents
originaux ne se réfèrent qu'à cette troisième époque de
l'histoire des Pasteurs. Nous n'y trouvons, en effet, aucune
mention d'événements antérieurs au règne d'Apapi. Or, ce
roi pasteur était le contemporain de Sekenen-Ra, l'un de
ces chefs du Midi qui travaillèrent à la noble tâche d'affran-
chir l'Égypte. Le roi pasteur gouvernait alors la Basse-
Égypte et prélevait un tribut sur d'autres parties du pays,
que son peuple n'occupait pas. Le Sekenen-Ra, dont il est
ici question, était relégué dans l'Égypte méridionale; l'au-
torité royale avait été anéantie par la conquête¹; aussi,
dans ses rapports avec le roi pasteur, le chef égyptien ne
porte-t-il d'autre titre que celui de *chef du pays méridional*.

Mais son adversaire n'est pas l'un de ces Barbares que
dépeint Manéthon. Apapi est un prince éclairé, qui possède
un collège d'hérogammates savants, à l'exemple des pha-
raons de toutes les époques, et qui soumet chaque affaire à
leur examen avant de prendre une décision.

1. Voir la traduction du papyrus, p. [387-389], ci-devant.

Apapi est d'ailleurs le seul roi pasteur, dont le cartouche entier soit parvenu jusqu'à nous. M. Mariette a même retrouvé sa légende complète sur un colosse découvert à Sâh. Cette légende se lit ainsi : *Le dieu bon Aa-het-to-ti-Ra, fils du soleil, Apapi*¹. On voit qu'en s'appropriant les statues des pharaons légitimes, Apapi adoptait aussi leurs titres officiels.

Mais il ne faut pas oublier qu'avec ce pasteur nous touchons à l'époque finale de l'oppression de l'Égypte par la race étrangère. En effet, il a eu pour contemporain, comme je l'ai dit, un prince égyptien dont le prénom est Sekenen-Ra. Or, c'est précisément un roi portant ce prénom, qui a précédé Ahmès, le vainqueur d'Avaris. Lors même que le Sekenen-Ra d'Apapi et le Sekenen-Ra, sous lequel servit Baba, père du commandant de marins Ahmès, seraient, ce qui est probable, deux personnages différents, ils appartiendraient toujours à la même famille, ou au moins au même groupe de princes. Sans aucun doute, Apapi a régné dans le dernier siècle de la domination des Pasteurs.

Mais il est extrêmement probable qu'il n'a été ni le seul, ni même le premier des rois pasteurs ayant fait usage de l'écriture et du style officiel des Égyptiens. On a signalé, en effet, d'autres cartouches qui peuvent avoir appartenu à des monarques de cette race; malheureusement nous n'avons aucun moyen d'attribution pour ces noms, dont la lecture est d'ailleurs incertaine.

M. Th. Devéria a notamment fait connaître celui qui se voit sur la poitrine d'un petit lion de pierre trouvé dans les matériaux d'une muraille à Bagdad². Mon savant confrère propose de le lire Ra-set-noub; mais il n'est nullement certain, à mes yeux, que les combinaisons de signes *Hor-*

1. Mariette, *Deuxième lettre à M. le vicomte de Rougé, Recue archéologique*, 2^e série, t.V, p. 298. Le prénom signifie : *Soleil magnanime des deux mondes*.

2. *Lettre à M. Mariette, Recue archéologique*, 2^e série, t. IV, p. 256.

noub et *Set-noub* (Horus d'or et Set d'or) doivent être articulées conformément au phonétisme de leurs deux éléments, dont le rôle me paraît ici seulement symbolique. La prononciation du cartouche en question peut donc être tout à fait différente.

Le même égyptologue a publié aussi la légende d'un autre roi pasteur, découverte par M. Mariette sur la base du colosse de Tell-Mokdam¹. Cette légende donne au monarque de la race conquérante les titres égyptiens de *Dieu bon* et de *fils du Soleil*, avec le titre nouveau d'*étoile des deux Mondes* (c'est-à-dire des deux Égypte). Mais le cartouche est tellement fruste qu'on ne peut plus y distinguer d'autres signes que l'animal typique du dieu Set. Encore ici le nom nous échappe; une seule chose est à noter, c'est que, selon l'observation de M. Devéria, le petit lion qui porte cette légende présente une certaine analogie avec les lions androcéphales de Sâh, que M. Mariette rapporte avec raison au règne d'Apophis².

Enfin M. Brugsch a signalé deux autres cartouches, qui lui paraissent susceptibles de la même attribution. Le premier, qui semble devoir être lu *Set-nekht-en-Ra*, a été trouvé par ce savant sur un rocher de l'île de Bigeh, près de Philæ. Qu'un roi pasteur de la dernière époque ait eu le pouvoir de faire sculpter son écusson sur les frontières de la Nubie, c'est ce qui sera difficilement admis par la critique. Jusqu'à nouvelle information, il convient de repousser ce nom de la liste des rois pasteurs, avec d'autant plus de raison que la présence du nom de Set dans un cartouche peut s'expliquer tout autrement que par une attribution de cette espèce.

Le deuxième cartouche, signalé par M. Brugsch³, se rencontrerait, suivant lui, dans le groupe incomplet, qui ter-

1. *Lettre à M. Mariette, Recue archéologique*, 2^e série, t. IV, p. 259.

2. *Lettre à M. le vicomte de Rougé, Recue archéologique*, 2^e série, t. III, p. 105.

3. *Tanis und Avaris*, p. 89.

mine la ligne 7 de la première page du Papyrus Sallier I. C'est à la rigueur possible; mais il est possible aussi que le signe final du cartouche ne soit qu'un déterminatif particulier du nom d'Apapi, dont le commencement se voit précisément dans un débris déplacé, qui paraît appartenir à la même ligne. Quoi qu'il en soit, ce cartouche, lors même qu'il n'appartiendrait pas à Apapi, ne nous apprendrait absolument rien de nouveau.

Il reste toutefois suffisamment prouvé que des rois pasteurs autres qu'Apapi ont encadré leurs noms à la manière égyptienne; mais je crois que tel n'a pas été le cas pour ceux de la succession immédiate de Salatis. Ce n'est que dans la période des relations pacifiques et dans celle de la guerre d'indépendance que la science et les usages de l'Égypte ont pu s'introduire parmi les Pasteurs. Alors seulement les rois de ces Barbares purent songer à s'entourer de lettrés, à édifier des temples, à encourager la statuaire, tout en remplaçant par leurs propres cartouches, sur les statues de l'Ancien-Empire restées debout, les noms des pharaons qui s'étaient érigés ces monuments. Cette époque de civilisation nous a seule laissé des sphinx, des statues et des légendes rappelant l'art de l'Égypte; les mœurs des dominateurs étrangers s'étaient alors sensiblement adoucies; mais cette circonstance ne contredit en aucune manière le récit de Manéthon, puisque, ainsi que je l'ai déjà fait ressortir, cet historien distingue lui-même entre l'époque de cruautés et de guerres continuelles qui se continua deux cent cinquante ans après la conquête, et les temps postérieurs jusqu'à l'expulsion des envahisseurs.

Il y a lieu de faire remarquer ici que la Basse-Égypte n'avait fait aucune résistance, et que les villes voisines de la frontière orientale, fréquentées de toute antiquité par la race des Men-ti et des Sati, s'étaient probablement soumises sans peine à la domination des Pasteurs. Ceux-ci les occupèrent à leur aise, et loin d'y porter le fer et le feu, ils

les conservèrent pour en faire des places d'armes, d'où ils se jetaient ensuite sur les nomes voisins. Il est donc tout naturel que Tanis, en particulier, ait peu souffert de leur présence. Les statues, les temples peut-être, y sont restés debout, inutilisés pendant plusieurs siècles; et finalement, ayant pris les coutumes du peuple vaincu, les derniers Pasteurs les firent servir à leur usage.

Il faut toutefois distinguer entre les cartouches gravés sur des monuments et ceux qu'on peut rencontrer dans des listes dynastiques. Les premiers, lorsqu'ils font partie de légendes attributives, appartiennent presque toujours à l'époque du personnage qu'ils désignent; les autres, au contraire, n'ont aucune signification chronologique, en dehors de la place relative qu'ils occupent. Par conséquent, le Canon royal de Turin a bien pu contenir les noms des rois pasteurs, depuis le premier jusqu'au dernier, et leur attribuer, pour la forme, les titres de la double royauté et le cartouche. C'est ainsi que le Papyrus Sallier, après avoir donné à Apapi la qualification de *chef*, se sert ensuite exclusivement de celle de roi pour le désigner. Il suit de là que l'attribution, proposée par M. Devéria¹, des trois noms du fragment 112 du Papyrus de Turin aux pasteurs Béôn, Apakhnas et Apophis, est parfaitement admissible; elle ne prouve pas que ces chefs des Pasteurs aient eux-mêmes fait usage du cartouche royal, mais seulement que le scribe du Papyrus n'a pas cru devoir leur refuser ce signe distinctif de l'autorité, qu'ils avaient bien réellement exercée. En somme, Apapi est le seul des rois pasteurs, qui se présente à nous avec une consistance historique certaine. Nous ne savons ni le nom, ni les actes de ses précédésseurs, et nous ne sommes pas plus avancés en ce qui concerne ses succésseurs, à cela près cependant que nous avons le droit de les considérer comme ayant laissé leur puissance s'amoinrir

1. *Lettre à M. Mariette, etc.; loc. laud.*

progressivement et finalement leur échapper sous les efforts des chefs nationaux.

Relativement aux princes égyptiens de cette époque de domination étrangère, nous ne connaissons aussi que le nom du contemporain d'Apapi ; c'était, comme nous l'apprend le Papyrus Sallier I, un Sekenen-Ra dont les prédécesseurs ne sont clairement indiqués nulle part. Mais nous savons très positivement qu'Ahmès a succédé à un prince de ce nom.

Je crois qu'il est possible de jeter quelque lumière sur ce point de l'histoire égyptienne, au moyen de l'analyse des documents que nous possédons. Un premier fait important à considérer, c'est que le Papyrus Sallier I ne nous présente pas le pasteur Apapi comme faisant la guerre au chef égyptien du Midi. Bien au contraire, nous le voyons occupé à organiser le culte parmi ses sujets et à construire un temple magnifique, c'est-à-dire engagé dans des entreprises qui indiquent un état de tranquillité intérieure et de paix avec l'extérieur.

Avant lui, les Pasteurs avaient sans aucun doute adouci leurs mœurs et policé leur organisation, grâce au contact prolongé de la race égyptienne. Cependant ils s'en étaient tenus jusque-là au culte qu'ils avaient rapporté de leur patrie ; peut-être même, grossiers et incultes comme Manéthon nous les représente, n'avaient-ils eu antérieurement aucune notion religieuse. Apapi tenta une réforme importante : il trouva dans le panthéon égyptien un dieu personnifiant en quelque sorte la prédominance du Nord sur le Sud ; c'était l'adversaire et le meurtrier d'Osiris, dieu national des Égyptiens, ce Set, dont M. Mariette a retrouvé le culte établi à Memphis dès la V^e dynastie¹. Apapi se fit un dieu de ce type, qui seul présentait certains caractères hostiles

1. *Lettre à M. le comte de Rougé, Recue archéologique, 2^e série, t. V, p. 303.*

à la race égyptienne. Le Papyrus se sert expressément du mot *faire* (ꜥꜣ-ꜥꜥ); mais il donne au nom de Set la forme allongée Sutekh, dans laquelle je ne saurais reconnaître l'indication d'un dieu spécial des Pasteurs ni d'aucun autre peuple asiatique. Quelle que soit la forme du nom, il est bien certain qu'il s'agit toujours du *très vaillant fils de la déesse Nou*. L'addition de l'aspiration forte à la fin d'un mot égyptien forme un augmentatif, comme c'est le cas dans *Sebekh-t, pylône*, augmentatif de *Seb, porte*¹. Du reste, les Égyptiens paraissent s'être complus à voiler sous de légères altérations le nom d'un dieu qui éveillait en eux des sentiments fort contradictoires, et auquel ils rendaient un culte, tout en le considérant comme présidant à la destruction et aux calamités de tout genre.

Dans tous les cas, et c'est là un fait important à noter, Apapi ne continue pas à adorer son dieu national; *il se fait* un dieu de Set. C'est encore l'Égypte qui fournit aux Pasteurs l'élément religieux, comme elle leur avait fourni celui de la culture intellectuelle. La circonstance que le dieu Set (sous la forme Sutekh) s'est plus tard trouvé associé à Astarté, dans la religion des Khétas, ne démontre pas davantage l'origine asiatique de ce dieu². Bien qu'il soit possible que les Égyptiens aient fait quelques emprunts aux mythologies de l'Asie et de l'Arabie, tel assurément n'est pas le cas, en ce qui concerne le prétendu dieu Sutekh. J'hésite même à reconnaître le Baal syrien dans le Bar ou Bal des hiéroglyphes, dieu du massacre et de la terreur, comme Set et Noubi. Malgré l'exactitude de la transcription, il faut tenir compte d'un fait significatif, c'est que le mot *Bar* sert à nommer en égyptien un animal sauvage habitant les régions montagneuses, celui précisé-

1. Voir ma dissertation sur ce sujet, *Voyage*, p. 344; *Mélanges égyptologiques*, 2^e série, p. 188.

2. Les Égyptiens ont possédé des établissements en Syrie et en Phénicie avant l'époque du traité entre les Khétas et Ramsès II.

ment dont la figure sert de déterminatif aux noms de Set, de Sutekh, de Bar, et d'un grand nombre d'expressions signifiant *cruauté, fléau, fureur*¹, etc. Il n'est donc nullement nécessaire d'aller chercher en Asie l'origine du dieu Bar de l'Égypte. On doit tout au moins convenir que, s'ils ont réellement adopté sous ce type le Baal ou Bel des races syro-phéniciennes, les Égyptiens ne se sont guère préoccupés de lui conserver le rôle de seigneur suprême que lui attribuent l'histoire aussi bien que la signification spéciale de ce nom.

Le Papyrus Sallier I^a nous montre donc qu'Apapi s'est cherché un dieu dans le ciel des Égyptiens, et qu'il a précisément choisi le rival d'Horus, c'est-à-dire du pasteur du troupeau de Kémi. Ce choix témoigne d'une connaissance exacte de la mythologie égyptienne, telle au surplus que la possédaient assurément les savants grammates formant le conseil du monarque pasteur.

En même temps qu'Apapi adopte Set pour son dieu, il songe à lui élever, à la manière des Égyptiens, un temple d'où seraient exclus tous les autres dieux du pays. Set devait y recevoir un culte de cérémonies et de sacrifices à l'instar de ce qui se passait dans les temples des dieux égyptiens.

Il semble, sans cependant qu'on puisse l'affirmer en toute certitude, que c'est à l'occasion de la construction de ce temple qu'Apapi eut à adresser un message au chef du Midi. La lacune qui se trouve dans le texte laissera ce point douteux aussi longtemps qu'une trouvaille heureuse ne viendra pas nous restituer le texte perdu.

Quoi qu'il en soit, la teneur du message fut délibérée par les scribes savants du roi pasteur. Tout ce qui est relatif à ce sujet important a disparu avec la partie inférieure de la

1. Voyez Dümichen, *Hist. Inschr.*, pl. 24, l. 43.

2. Voir la traduction de ce document, p. [387-389], ci-devant.

première page du Papyrus. Mais au commencement de la deuxième se trouve exprimée très nettement la condition que, seul, le culte d'Ammon-Ra, roi des dieux¹, serait excepté de la proscription du culte de tous les dieux du pays. Une semblable condition ne saurait en aucune manière concerner le chef égyptien; tandis que de la part du roi pasteur elle formait une concession importante sur l'exclusion absolue, mentionnée plus haut par le texte, de tous les dieux adorés par les Égyptiens.

Il s'agit donc bien d'une offre que fait Apapi au chef du Midi, pour obtenir quelques avantages en retour, sur lesquels le Papyrus ne nous a malheureusement conservé aucun renseignement. L'arrangement du texte se prête à merveille à cette explication, car le paragraphe qui suit énonce clairement le fait de l'envoi du messenger chargé de porter au chef du Midi la communication délibérée par les scribes savants.

L'envoyé du Pasteur est reçu par Sekenen-Ra avec une grande méfiance. Ce prince l'interroge avec sévérité, et en apprenant qu'il s'agit d'un message d'Apapi apporté en grande hâte, il reste comme fasciné de colère et de stupefaction²; un instant il demeure sans voix; puis, rentrant en lui-même, il continue à interroger l'envoyé. Le texte, entrecoupé de vastes lacunes, ne nous laisse deviner ni la nature des communications faites par le messenger du roi pasteur, ni celle des réponses de Sekenen-Ra. Je distingue seulement que l'envoyé fut traité humainement, puis renvoyé avec une réponse évasive, le prince égyptien ayant voulu prendre son temps et conférer avec son conseil.

Le messenger reparti, Sekenen-Ra rassemble ses généraux,

1. Ammon-Ra était la grande divinité de Thèbes, métropole de la Haute-Égypte, ou du pays méridional, que gouvernait Sekenen-Ra.

2. Ce détail est de la plus grande certitude; l'expression égyptienne est *crpa*. Je l'ai expliquée maintes fois.

ses officiers et ses guides habiles, et leur rend compte de tout ce qu'Apapi lui a fait proposer.

A cette révélation, tous ces personnages sont saisis du même sentiment de stupeur ; ils restent bouche close et ne peuvent articuler un seul mot de réponse¹.

La haine patriotique contre les Pasteurs est bien caractérisée par cette circonstance que Sekenen-Ra, aussi bien que ses conseillers, furent comme paralysés en écoutant le message d'Apapi. On comprend que le sentiment national est fortement excité, et que si la guerre n'est pas encore commencée, elle ne saurait tarder à naître. Le Papyrus nous révèle d'ailleurs une circonstance très remarquable et très significative, c'est que, seul, le roi pasteur possède un conseil de scribes savants ; les conseillers du chef égyptien sont tous des chefs militaires.

Nul doute que le chef du Midi ne fût alors prêt à prendre l'offensive ; la signification de son prénom royal (Soleil belliqueux) prouve d'ailleurs qu'il s'est signalé dans les combats. Mais si l'on persistait à le confondre avec Sekenen-Ra Ta-aa-Ken, le prédécesseur du vainqueur d'Avaris, il faudrait renoncer à placer de son temps le commencement de la guerre de l'indépendance, car on ne trouverait pas de place pour la longue durée que Manéthon donne à la guerre.

Il faudrait supposer alors que le fait relaté par le Papyrus Sallier I tombe dans un intervalle de trêve, mais, dans ce cas même, il resterait une sérieuse difficulté, car les Pasteurs sont encore représentés comme maîtres du pays, la royauté légitime comme n'existant pas, et le domaine des chefs nationaux comme limité à la possession du pays du Sud. Si la guerre est commencée, elle n'a encore obtenu aucun résultat.

1. Le récit du papyrus ne va pas plus loin. On y voit seulement qu'Apapi envoya de nouveau, pour obtenir la réponse qui avait été différée.

Mais tout embarras disparaît, et la donnée manéthonienne s'accorde bien avec les monuments originaux, si l'on tient compte du renseignement précieux, que nous fournit le Papyrus Abbott. Ce document nous fait connaître deux autres personnages ayant porté le prénom de Sekenen-Ra avec des noms distincts.

Voici la traduction littérale des mentions qui nous intéressent¹ :

« Tombeau du roi Sekenen-Ra, vie-santé-force, fils du
» Soleil, Ta-aa, vie-santé-force; examiné ce jour-là par les
» architectes, il fut trouvé intact.

» Tombeau du roi Sekenen-Ra, vie-santé-force, fils du
» Soleil, Ta-aa-aa, vie-santé-force, étant le deuxième roi
» Ta-aa². Examiné ce jour-là par les architectes, il fut
» trouvé intact. »

Le cartouche-nom de Sekenen-Ra, sous qui servit le capitaine de marins Ahmès, diffère de ceux du Papyrus Abbott. Or, une erreur n'est pas supposable, car le nom de Ta-aa-Ken est donné par plusieurs documents. Il n'a pas pu être abrégé sur la tombe du prince qui l'a porté. On sait que le Papyrus Abbott, qui a été écrit sous la XIX^e dynastie, est un rapport officiel sur l'état de diverses sépultures, entre autres de dix tombes royales, dont les occupants sont désignés avec beaucoup de soin et d'exactitude par leurs noms et prénoms royaux. Ces dix pharaons ne forment pas un groupe dans l'ordre chronologique; tout au contraire, la XI^e dynastie y est représentée aussi bien que la XVIII^e. Nous

1. *Papyrus Abbott*, pl. 3, l. 8 à 11. Voyez, sur ce document, S. Birch, *Recue archéologique*, 1859[; cf. la traduction française du mémoire de Birch par Chabas, au t. I, p. 275-305, de ces *Œuvres diverses*].

2. Cette explication du texte a été justifiée par moi dans un travail spécial, qui n'a pas été publié; les principaux résultats en sont exposés dans un article de mon savant ami, M. Goodwin (*Zeitschr. für äg. Spr.*, 1867, p. 47), avec qui je suis heureux de me rencontrer en cette circonstance.

n'avons donc aucune raison plausible de chercher le tombeau de Ta-aa-Ken parmi ceux qui furent visités, d'autant plus que le papyrus ne relate que la visite faite pendant la journée du 20 de Thoth. Si donc l'hypogée de Ta-aa-Ken a fait partie du même groupe de monuments que ceux de ses deux homonymes, ce que rien ne prouve d'ailleurs, il a pu être soumis à un examen fait un jour différent. Ce qu'il y a de bien certain, c'est que nous ne trouvons pas ici notre Ta-aa-Ken; nous devons tenir également pour assuré que, de même que Ta-aa-aa est un personnage distinct du premier Ta-aa, et se trouvait désigné par les Égyptiens eux-mêmes comme étant le deuxième Ta-aa, il y a eu un troisième roi Ta-aa, dont le nom se distinguait par l'addition de la syllabe Ken (victorieux, belliqueux); mais dont le prénom est resté le même que celui de ses deux prédécesseurs.

En traduisant ces noms pour mieux nous faire comprendre, nous avons la liste suivante :

1. Soleil belliqueux, Ta-le-grand;
2. Soleil belliqueux, Ta-le-très-grand;
3. Soleil belliqueux, Ta-le-très-victorieux.

On peut donc à présent considérer Ta-aa (Ta-le-grand) comme le premier des chefs du Midi qui se soulevèrent contre les Pasteurs; son œuvre fut continuée par Ta-le-très-grand et, après celui-ci, par Ta-le-très-victorieux, qui obtint contre ces Barbares des succès éclatants, autant qu'on en peut juger par le fait qu'Ahmès n'eut à les combattre que dans la partie la plus septentrionale de la Basse-Égypte, et qu'il réussit, dès la quatrième année de son règne, à les expulser d'Avaris, leur puissante forteresse.

On dirait que les Égyptiens avaient attaché quelque intérêt à conserver à leurs chefs pendant cette guerre nationale ce nom de Sekenen-Ra (Soleil victorieux) qu'avait sans doute illustré le premier des héros de l'indépendance. Peut-être d'ailleurs les deux prédécesseurs de Ta-aa-Ken n'ont-ils jamais porté de leur vivant les titres royaux, que la recon-

naissance nationale leur attribua par la suite, en les assimilant autant que possible avec le héros, dont les victoires rendirent facile le rétablissement de l'autorité pharaonique sur l'Égypte tout entière.

En résumant les notions que je viens de discuter, je signale les faits suivants comme traits principaux de l'histoire de l'époque étudiée :

Le soulèvement des Égyptiens contre les Pasteurs a coïncidé avec le moment où ces envahisseurs, gagnés par la civilisation du peuple vaincu, se livraient avec confiance aux travaux de la paix. Le règne d'Apapi appartient à cette époque. Jusqu'alors, les Pasteurs n'avaient eu d'autre culte que celui qu'ils avaient rapporté de leur état barbare. Apapi y substitua celui du dieu égyptien Set, en tempérant ainsi l'adoption des usages de l'Égypte par la signification particulière de la divinité adoptée par lui.

Pendant que les Pasteurs développaient ainsi leur civilisation et formaient des collègues de scribes savants, les Égyptiens du Sud préparaient la délivrance de leur patrie; l'autorité se centralisait dans les mains du chef le plus hardi et la nation s'organisait militairement. Le prince égyptien, contemporain d'Apapi, fut un chef belliqueux, nommé Ta-aa. Nous le voyons entouré de généraux, d'officiers et d'éclaireurs hardis; il reçoit avec indignation les messages de l'ennemi de son pays, contre lequel il doit le premier entreprendre la guerre. A ce chef succéda un autre guerrier de sa famille, son fils peut-être, Ta-aa-aa, qui continua l'œuvre glorieuse de la délivrance de l'Égypte; ces deux héros furent inhumés, l'un près de l'autre, dans la nécropole de Thèbes, leur capitale.

Après eux, un autre chef, de la même famille, Ta-aa-Ken, poursuivit leurs succès contre les oppresseurs de l'Égypte; l'un de ses officiers (un *ouaou de marins*) fut le père de cet Ahmès, dont les longs services militaires vont maintenant nous servir de fil conducteur.

Ces trois princes furent désignés par un même prénom Sekenen-Ra (Soleil belliqueux), qui caractérise bien le rôle historique qu'ils ont rempli. Mais seul, le dernier d'entre eux, Sekenen-Ra Ta-aa-Ken, figure sur les monuments à côté d'Ahmès I^{er}, chef de la XVIII^e dynastie. Cette exclusion des deux autres nous montre que les succès obtenus par les premiers n'avaient pas été bien considérables, comparativement à ceux de ce prince. Celui-ci dut fortement ébranler la puissance des Pasteurs, qui succombèrent définitivement dès les premiers temps du règne de son successeur, ainsi que nous allons l'expliquer.

§ 9. EXPULSION DES PASTEURS

Nous empruntons maintenant nos renseignements à l'inscription d'Ahmès, commandant des marins. J'ai découpé ce texte précieux en dix-huit sections, relatives à autant d'événements distincts de la vie de ce personnage¹.

Ahmès était né dans la ville que les Grecs ont nommée Eileithyia (aujourd'hui El-Kab), sous le règne de Sekenen-Ra. Quoique l'inscription nous donne seulement ce prénom royal, il n'y a pas à mettre en doute qu'il ne s'agisse du troisième prince ainsi désigné, celui dont le nom était Ta-aa-Ken, et qu'on trouve associé à la famille du pharaon Ahmès I^{er} dans les listes des tombeaux de Der-el-Medinet.

Baba, fils de Roan, père de notre héros, était alors *Ouaou*, c'est-à-dire officier de grade inférieur, au service de ce Sekenen-Ra, qui fut remplacé par Ahmès I^{er} pendant l'intervalle qui s'écoula entre la naissance de notre personnage et l'époque où tout jeune encore il s'exerça à la profession de son père sur le vaisseau *le Sema* (le Taureau de sacrifice). D'après les usages égyptiens, cet intervalle doit être d'environ seize ans, et doit nous porter à la première ou tout au

1. Voir ma traduction, p. [390-394], ci-devant.

plus à la deuxième année du règne d'Ahmès. Tel est le résumé de la première section du texte.

Le pharaon Ahmès continuait alors dans le Nord la guerre commencée par ses prédécesseurs; repoussés de la Basse-Égypte, les Pasteurs ne tenaient plus que dans Avaris, leur redoutable forteresse. Le roi égyptien alla les y assiéger, probablement dans la troisième ou dans la quatrième année de son règne. Cette entreprise exigeait l'emploi d'une force maritime. Notre personnage s'était marié dans l'intervalle; il fut désigné pour servir sur l'un des navires de guerre nommé *le Nord*. Il s'agissait sans doute de petits vaisseaux destinés à pénétrer dans les lagunes de la Basse-Égypte et dans les bras du Nil; les troupes qu'ils portaient débarquaient souvent pour combattre. Notre Ahmès, en particulier, devait accompagner le roi à pied pendant le siège.

Le premier combat auquel assista notre officier eut lieu sur l'eau; la localité est désignée par le texte sous le nom du *Tsetkou d'Avaris*, et les déterminatifs montrent qu'il s'agit d'un lac ou d'un golfe, devant sa dénomination à sa proximité de la forteresse des Pasteurs. Ce renseignement important contredit puissamment l'assimilation de Tanis avec Avaris, à l'égard de laquelle j'ai déjà exprimé mes doutes. On sait que cette assimilation a été dans l'origine causée par une erreur dans la lecture du nom hiéroglyphique. On y avait attribué le phonétique Tsan, qui semblait en effet correspondre exactement au nom de Tanis et au Sâh des modernes. Mais l'on a ensuite reconnu que la véritable valeur du groupe lu *tsan* était *ouar*, et le nom entier *Haouar* (les Grecs en ont fait Ἀῶρις). Il n'y avait donc plus à songer à Tanis, et ce n'est que par une application erronée des véritables principes de l'écriture égyptienne qu'un égyptologue a pu soutenir que le même groupe s'est prononcé à la fois *tsan* et *ouar*, et que par conséquent Tanis et Avaris sont deux noms appartenant à la même ville. Cette erreur grave n'a pas besoin d'une réfutation technique. Dans la

réalité, le nom égyptien d'Avaris n'a été encore rencontré que sous la forme bien certaine de Ha-ouar.

M. le D^r Lepsius, dont l'expérience est d'un si grand poids, avait proposé de chercher Avaris dans le voisinage de Péluse. Cette situation, si voisine de la mer, présente en effet toutes les conditions qui manquent à Tanis. Aussi l'hypothèse de l'illustre savant prussien était-elle très séduisante. Mais cette hypothèse est bien près de se transformer en certitude, grâce à la découverte que vient de faire le même savant des vastes ruines de Tel-el-Hér, qui s'étendent jusqu'à Péluse. M. Lepsius fait remarquer avec raison que l'ancien nom égyptien de Ha-ouar est encore reconnaissable dans le moderne Hér. Combien ne serait-il pas désirable que des fouilles sur une grande échelle fussent organisées sur ce point si intéressant à tant d'égards.

Dans cet engagement maritime, notre officier, qui avait reçu de l'avancement, faisait partie de l'équipage du vaisseau *le Sha-em-mennofer*; il se distingua par sa vaillance et tua un ennemi. Ce fait d'armes fut rapporté au commandant de l'armée, qui n'était que le lieutenant du roi; le pharaon Ahmès dirigeait sans doute d'autres attaques. Ce fut l'occasion de la première distinction conférée à notre héros : il reçut le collier d'or pour la première fois.

Les noms des deux navires sur lesquels servit Ahmès pendant ces opérations militaires contiennent à eux seuls un renseignement qu'il ne faut pas négliger. C'est d'abord le vaisseau *le Meh (le Nord)*, ainsi nommé à raison du pays où le roi égyptien portait la guerre pour l'affranchir de la domination étrangère; l'autre, *le Sha-em-mennofer*, c'est-à-dire *le couronné dans Memphis*, était en quelque sorte un trophée du rétablissement de l'autorité du pharaon sur la Basse-Égypte, et de son intronisation dans l'ancienne capitale du pays. Les peuples modernes n'ont rien innové dans le choix de ces dénominations chères à l'amour-propre na-

tional, dont on pourrait citer de nombreux exemples dans l'antiquité pharaonique.

De la deuxième et de la troisième section de l'inscription, nous avons tiré les détails qui précèdent. Les trois suivantes nous font connaître d'autres combats et finalement la prise d'Avaris. On se battit d'abord une seconde fois à la lagune d'Avaris; puis en un lieu nommé Ta-Kémi, situé au sud de cette forteresse. Ahmès y fit des prises. Dans la seconde de ces affaires, il fut obligé de traverser un cours d'eau, en retenant de force le prisonnier qu'il avait fait. On voit par ces détails que la ville d'Avaris était située à proximité d'eaux navigables, pouvant recevoir des navires armés, et que des cours d'eau ou des étangs de moindre importance la séparaient, au midi, d'un autre poste des Pasteurs, nommé Ta-Kémi.


Dans ces deux combats, Ahmès se trouvait encore sous les ordres du lieutenant du roi, qui lui fit conférer deux nouveaux colliers d'or.

Puis la ville d'Avaris fut prise; le pharaon dut figurer en personne dans cette attaque victorieuse, car ce fut lui qui donna à notre officier, comme esclaves, les quatre prisonniers dont ce dernier s'était emparé.

Le texte ne nous donne pas d'autres détails sur l'issue favorable de ce siège important. Notre officier ne fait pas, en effet, l'histoire de son pays; il ne nous parle que des combats auxquels il a pris part, des captures qu'il a faites et des distinctions dont il a été honoré. Nous apprenons néanmoins de très intéressantes particularités, entre autres le fait que le pharaon Ahmès, bien qu'il conduisit en personne les opérations du siège, était assisté d'un lieutenant royal, dont le rôle était de protéger les troupes d'investissement contre les diversions de l'ennemi, et d'empêcher le ravitaillement par mer de la place.

Nous ne pouvons guère apprécier la durée du siège, mais il a pu être long. Notre officier y débuta dans l'escorte du

pharaon, et eut alors à combattre comme fantassin; plus tard, il passa sur la flotte et prit part à deux combats dans les eaux d'Avaris; enfin il fut présent à l'expédition de Ta-Kémi, après quoi il ne nous cite plus d'autre fait d'armes que la prise d'Avaris.

La septième section de l'inscription nous relate le fait important du siège de Sharohana, en l'an V. D'après la disposition du texte, qui, dans la huitième section, rassemble les combats antérieurs, sous l'indication commune de *Massacre des Menti-Sati*, on voit qu'Ahmès I^{er} avait poursuivi les Pasteurs jusque sur le territoire de la Palestine, car il est impossible de se refuser à reconnaître dans la ville nommée par les hiéroglyphes , *Sharohana*, le Sharohan que le sort attribua à la tribu de Siméon dans les possessions de celle de Juda¹. L'inexactitude du récit de Manéthon, d'après Josèphe, ressort ici d'une manière manifeste. Les armes du pharaon Ahmès ne furent nullement tenues en échec devant Avaris; il n'y eut pas lieu à capitulation, et les Pasteurs ne demeurèrent pas libres de se retirer à leur gré. Bien au contraire, la forteresse fut prise de force, et les Pasteurs fugitifs, qui avaient trouvé asile dans Sharohan, sur les frontières de la Palestine, y furent assiégés par l'armée égyptienne. Sharohan fut pris, comme l'avait été Avaris; notre officier y fit de nouvelles prouesses et y gagna son quatrième collier d'or.

Après la conquête de Sharohan, le vainqueur égyptien ne jugea pas nécessaire de poursuivre les Pasteurs sur le territoire asiatique. Il considéra l'Égypte comme définitivement délivrée, et la guerre du Nord comme terminée. C'est ce que nous apprend la huitième section, où nous voyons qu'après le *Massacre des Pasteurs*, Ahmès tourna ses armes contre les Nubiens, dont il fit un grand carnage. Les voisins méridionaux de l'Égypte avaient sans doute mis à profit le mo-

1. *Josué*, chap. xix, v. 6.

ment où toutes les forces nationales étaient employées dans le Nord; ils avaient pu se livrer impunément à leurs déprédations habituelles. Ahmès I^{er} les châtia vigoureusement. Dans cette campagne, notre héros fit encore remarquer sa vaillance; un cinquième collier d'or lui fut octroyé.

La neuvième section est le corollaire de ce qui précède; elle nous montre le pharaon revenu triomphant dans son empire, après avoir subjugué les peuples du Midi aussi bien que ceux du Nord. On peut conclure de là que, pendant la durée de l'expédition en Nubie, les Pasteurs n'avaient fait aucune tentative pour ressaisir leur domination sur la Basse-Égypte.

S'il est vrai que le récit de Josèphe soit contredit par le témoignage positif des monuments originaux, il en est tout autrement de celui d'Apion, le grammairien. Au rapport d'Eusèbe¹, cet auteur qui avait composé, entre autres ouvrages, cinq livres d'*Ægyptiaca*, disait, dans son quatrième livre, qu'Amosis démantela la ville d'Avaris. Apion, de même que Ptolémée, prêtre de Mendès, font d'Ahmès le contemporain d'Inachus, mais ce rapprochement mythologique n'éclaircit pas beaucoup la question chronologique.

On doit donc considérer décidément, comme un point acquis à l'histoire, que la prise d'Avaris et l'expulsion finale des Pasteurs eurent lieu sous le règne du pharaon Ahmès I^{er}. Il devient par conséquent superflu de chercher à identifier avec un Thothmès quelconque le Misphragmuthosis de Josèphe. On ne doit non plus aucune croyance au rapport du même historien que les Pasteurs fortifièrent Avaris après leur défaite; l'armée de 480,000 hommes, que Thuthmosis aurait vainement employée à réduire les 240,000 Pasteurs, doit être de même reléguée au nombre des faits imaginaires. Les états de service du capitaine Ahmès, si simples et si précis, nous font toucher du doigt la vanité de ces traditions prétentieuses.

1. *Préparation évangélique*, liv. X, chap. xi.

§ 10. APRÈS LEUR EXPULSION PAR AHMÈS I^{er}, LES PASTEURS
N'ONT PAS RESSAISI LEUR DOMINATION EN ÉGYPTE

Lors même qu'on supposerait que les Pasteurs, après leur défaite, auraient fait un retour offensif et repris possession d'Avaris, le récit de Josèphe n'en serait pas moins inexact, puisqu'il passe sous silence la première réduction de cette ville par Ahmès, et tendrait à faire considérer la forteresse des Pasteurs comme ayant résisté, même sous un Thothmès, aux armes de l'Égypte. Un pareil arrangement des faits est absolument contredit par les monuments et ne saurait être accepté. Cependant il serait possible que, dispersés sur la frontière du Nord-Est, les Pasteurs eussent fait quelques nouvelles tentatives contre l'Égypte, et renouvelé ces incursions en vue desquelles Amenemha I^{er} avait pris des mesures¹. On pourrait conséquemment songer à attribuer aux Pasteurs l'invasion que relate la dixième section de notre texte. L'ennemi y est désigné, comme les Pasteurs dans le Papyrus Sallier I, par le nom de *Fléau, calamité*². Cette qualification injurieuse était de mode alors; il s'agissait d'ailleurs d'une invasion accompagnée de cruautés et de profanations, comme l'avait été celle des Men-ti. Mais le texte nous dit positivement que c'était un ennemi venu au Midi, et qui avait exercé des violences contre les dieux du Midi ou d'une localité du Midi (𓆎𓆏). Ce n'est pas de ce côté que les Pasteurs pouvaient recommencer leurs attaques. Du reste, un détail du récit d'Ahmès nous porte à croire qu'il s'agit d'une peuplade de Nègres. Cet officier dit qu'il prit de force sur le navire de l'ennemi deux *Maka*; or, ce nom désigne de jeunes Nègres, d'après l'inscription de Semneh,

1. Voir ci-devant, p. [400].

2. L'orthographe, un peu différente en ce qui touche les voyelles, n'est pas une objection; il existe d'ailleurs une troisième forme du même mot.

publiée par M. S. Birch dans son travail sur l'*Inscription des mines d'or*. On sait que les Pharaons de la XII^e dynastie avaient établi des postes militaires au sud de l'Égypte aussi bien qu'au nord, et qu'à la hauteur de Semneh, en Nubie, les barques des Nègres étaient arrêtées, à l'exception de celles qui transportaient des vivres¹. Cette précaution avait pour but d'empêcher des incursions telles que celle que nous relate notre dixième paragraphe. Nous voyons celle-ci se terminer à la crique de Tent-to-Kabou (sans doute une anse du Nil) par la capture de tous les envahisseurs. A l'occasion de cette victoire, tous les marins, et notre Ahmès en particulier, furent gratifiés d'une certaine quantité de terres.

L'extermination complète d'une autre horde ennemie est racontée dans la onzième section; cette peuplade est désignée par le nom de Teta-an ou Tatan, que je n'ai pas encore rencontré ailleurs. Rien ne permet de décider s'il s'agit ici du Midi ou du Nord. Le texte nous apprend seulement que des insensés s'unirent à l'envahisseur. Après la victoire, notre officier obtint encore un lot de terres, plus des esclaves.

Tels sont les événements, qui se réfèrent au règne d'Ahmès I^{er}, dans la biographie de notre personnage. Ahmès Penneb fit aussi une campagne sous ce prince, mais l'indication de la localité a disparu dans une cassure de la pierre qui nous rapporte ce fait².

Il est conséquemment permis de conclure qu'après l'expulsion des Pasteurs, Ahmès I^{er} ne fut pas sérieusement inquiété dans son autorité rétablie sur l'Égypte entière; il n'eut plus à pourvoir qu'à des expéditions sans importance et sans danger réel pour l'indépendance nationale. Il dut avoir le temps de s'occuper de la réorganisation de l'Égypte

1. Lepsius, *Denkmäler*, II, 136, i.

2. Voir ci-devant, p. [394].

et de la restauration des édifices ruinés par l'invasion. Deux inscriptions trouvées dans les carrières de Massara constatent, en effet, qu'il entreprit, dans la vingt-deuxième année de son règne, la reconstruction du temple de Ptah à Memphis et de celui d'Ammon à Thèbes¹.

Le règne de son successeur Amenhotep-Serka-Ra (Aménophis I^{er}) ne paraît pas avoir été exposé à des troubles graves. Bien que les monuments de cette époque ne soient pas nombreux, il en subsiste suffisamment pour démontrer que les pompes royales et religieuses avaient dès lors pris un grand développement². Aménophis I^{er} ne négligea pas les travaux du grand sanctuaire de Karnak, commencés par son prédécesseur³. Nous ne connaissons pas d'autres guerres entreprises par ce pharaon que l'expédition contre l'Éthiopie, mentionnée dans la douzième section de l'inscription d'Ahmès. Il s'agissait, comme l'a bien fait remarquer M. Brugsch⁴, d'une guerre de conquêtes et non pas de la répression d'une rébellion ou d'une attaque contre l'Égypte. Cette circonstance nous montre qu'Aménophis I^{er}, tranquille du côté du Nord, ne craignait pas d'entreprendre en personne la direction d'une expédition militaire dans l'extrême Sud. Le roi remonta le Nil, sous la conduite de notre capitaine de marins, mais l'ennemi fut attaqué sur terre, et notre officier se trouva chargé du commandement d'une troupe de fantassins. L'ennemi vaincu et massacré, Ahnès ramena le roi vers l'Égypte et reçut en récompense de sa vaillance un collier d'or et plusieurs esclaves. Puis on le nomma *Combattant du Roi*, c'est-à-dire qu'il fut admis dans l'escorte armée du pharaon. C'est ce que nous apprend la treizième section de l'inscription.

Nous trouvons dans les états de service d'Ahmès Penneb

1. Lepsius, *Denkmäler*, III, pl. 3; Brugsch, *Histoire d'Égypte*, p. 85.
2. Lepsius, *Denkmäler*, III, pl. 4.
3. Lepsius, *Denkmäler*, III, pl. 2, b, c.
4. *Histoire d'Égypte*, p. 86.

une mention de la guerre contre l'Éthiopie entreprise par Aménophis I^{er}, et nous y apprenons en outre que le même pharaon guerroya aussi contre un peuple nommé Amukehak, dont la situation ne nous est pas connue. On a pensé qu'il devait exister une certaine relation entre ce peuple et les Kehak, nation du nord de l'Afrique. Quoi qu'il en soit, il n'y a pas à songer aux Pasteurs. Dans l'intervalle d'environ trente-trois ans qui s'est écoulé entre la prise d'Avaris et la mort d'Aménophis I^{er}, nous rencontrons la mention de cinq campagnes des armées égyptiennes, dans lesquelles les Menti-Sati ne furent aucunement mêlés. Ils ont complètement disparu de la scène. Si Ahmès I^{er} et son successeur immédiat avaient eu à les combattre, nul doute que notre capitaine de marins, vétéran de la guerre d'indépendance, n'eût été appelé à fournir encore ses excellents services, puisque, beaucoup plus tard, il fit encore une campagne en Syrie et en Mésopotamie.

Thothmès I^{er}, successeur d'Aménophis I^{er}, fut un prince belliqueux. Le marin Ahmès le conduisit par le Nil à Khenthannefer, dans la Haute-Nubie; les Égyptiens attaquèrent d'abord l'ennemi sur l'eau; il n'est pas sûr que les mentions de la deuxième inscription suivent sans lacune celles de la première; mais qu'il s'agisse de la même campagne ou d'une seconde expédition de Thothmès I^{er}, les détails donnés à la quinzième et à la seizième section de l'inscription concernent toujours les Petti de Nubie. Le roi les subjuga et rapporta, sanglants trophées de sa victoire, des ennemis suspendus la tête en bas sur les barques qui le ramenèrent en triomphe au palais de Karnak.

Après avoir ainsi terrassé le Sud, Thothmès I^{er} porta ses armes dans le pays de Ruten (la Syrie), et en Naharina (la Mésopotamie). Notre officier, qui avait été élevé au grade de *Her-Kkennou* (commandant de marins), à la suite de l'expédition contre Khenthannefer, reprit dans la guerre d'Asie le commandement d'un corps de fantassins. Cet emploi ne

le privait pas cependant du titre de *Her-Khennou*, par lequel il est désigné dans son inscription funéraire.

Cette campagne, qui fut la dernière de notre héros, lui valut son septième collier d'or; il s'était emparé d'un char de guerre et des hommes qui le montaient. Le reste de sa vie s'écoula paisiblement; il nous dit lui-même qu'il a atteint la vieillesse et qu'il va bientôt reposer dans la tombe qu'il s'est préparée.

Ahmès Penneb avait également servi dans les expéditions de Thothmès I^{er} contre Cousch et contre la Mésopotamie. De même que son homonyme, il s'était signalé par sa valeur, et dans sa dernière campagne, il avait tué vingt et un ennemis et pris un char de guerre. Il n'est pas question à cette époque de chars, ni de chevaux employés à la guerre par les peuples situés au midi de l'Égypte; mais les peuples de l'Asie centrale s'en servaient communément. Les bois d'Asie étaient recherchés par les Égyptiens pour la confection de leurs chars.

Sous Thothmès I^{er}, le style officiel des inscriptions militaires commence à prendre la forme ampoulée, qu'il n'abandonna plus jusqu'aux plus basses époques. Ce pharaon fit inscrire le récit de ses exploits et ses prétentions à la domination universelle sur un rocher de l'île de Tombos¹, au sud de Dongola. Il s'y vante de percevoir des tributs sur les peuples du Midi et sur les peuples du Nord, ainsi que sur la terre entière; il a saisi les Barbares; pas un n'a échappé à la torsion de sa chevelure; les Petti de Nubie sont tombés sous ses coups; il a fait reculer leurs eaux; il a inondé leurs vallées comme un déluge, comme des eaux qui montent. Le roi est devenu semblable à Horus, lorsqu'il eut pris sa royauté éternelle; tous les pays du grand pourtour de la terre entière étaient sous ses pieds.

Sans doute, il faut faire une large part à l'exagération de

1. Lepsius, *Denkmäler*, III, pl. 5, a.

ce style ambitieux ; mais, tout au moins, nous devons quelque confiance au renseignement que nous donne le même texte concernant les limites de l'Égypte. La frontière du Midi avait été portée à l'île de Tombos, non loin de l'Éthiopie ; l'inscription qui le constate servait en quelque sorte de borne internationale. C'est l'eau, qui entoure la terre (c'est-à-dire l'océan), qui est désignée comme formant la frontière septentrionale. Ceci indique au moins que le domaine de Thothmès I^{er} s'étendait jusqu'à la Méditerranée. Du reste, le texte insiste fortement sur la circonstance que le pharaon possède à la fois le partage d'Horus et celui de Set, la totalité des deux mondes (des deux Égypte), et qu'il est assis sur le trône de Seb, couvert de la couronne blanche et de la couronne rouge¹.

La campagne d'Éthiopie fut accomplie pendant les deux premières années du règne de Thothmès I^{er}.

Ce prince n'eut pas alors à guerroyer dans le Nord ; en l'an II de son règne, la frontière de l'Égypte, dans cette direction, était celle qu'avait laissée Aménophis I^{er}. Plus tard, il porta la guerre en Asie, jusqu'en Syrie et en Mésopotamie, mais sans avoir eu à compter avec les Pasteurs, qui, si l'on s'en rapportait à Josèphe, auraient eu dans la région d'Avaris, à l'entrée de l'Égypte, la disposition d'une armée de plus de deux cent mille hommes. Évidemment le fait rapporté par l'historien juif, démenti par les livres de l'Égypte, ne peut en aucune manière se concilier avec les renseignements historiques sagement déduits des inscriptions monumentales.

A l'exemple de ses deux prédécesseurs, Thothmès I^{er}, dans l'intervalle de ses guerres, se livra aux travaux de la paix ; il continua la construction du grand temple d'Ammon, à Thèbes, devant les portes duquel il érigea deux obélisques². A Memphis, il fit élever un palais, appelé de son nom *la*

1. Ces couronnes symbolisent la royauté sur la Haute et sur la Basse-Égypte.

2. Lepsius, *Denkmäler*, III, pl. 6.

demeure de Aa-Kheper-Ka-Ra, dans lequel Sêti I^{er} fit emmagasiner des grains, en l'an II de son règne¹.

Après la campagne victorieuse de Thothmès I^{er} dans l'Asie Centrale, l'Égypte paraît avoir joui d'une paix de quelque durée. C'est alors que le capitaine de marins Ahmès cessa son service actif. Le règne de Thothmès II, successeur de Thothmès I^{er}, ne fut pas signalé par de grands événements militaires. Ce pharaon put continuer les travaux des temples thébains. Son épouse, la reine Ma-ka-Ra, hérita de son autorité et la conserva pendant les premières années de Thothmès III.

Cependant, dès la première année de son règne, Thothmès II avait eu à réprimer un soulèvement des tributaires de l'Égypte, en Nubie et en Éthiopie. Le monument, qui nous relate ce fait², est, sous le rapport de l'emphase, un digne pendant de l'inscription de Thothmès I^{er} à Tombos. Le pharaon s'y glorifie à l'aise de sa domination incontestée sur la terre entière. Les Menti, dont la mention se retrouve ici pour la première fois depuis Ahmès I^{er}, dans un texte historique, viennent au roi ainsi que les Petti de Nubie, chargés de présents; les Nègres de Khenthannefer avaient été repoussés; le chef de Cousch était accouru pour se soumettre; d'autres peuplades avaient été châtiées sans miséricorde. On y avait exterminé tous les mâles, à l'exception de l'un des fils du chef couschite. Le résultat de la campagne avait replacé le pays sous l'autorité royale, comme autrefois.

Une inscription, gravée sur le troisième pylône méridional de Karnak, glorifie de nouveau Thothmès II à propos de la même campagne³. Le roi y est représenté comme ayant agrandi les limites de l'Égypte et frappé les chefs des nations révoltées. Sa terreur se répand en tous lieux. Du côté du sud, l'Empire égyptien s'étend jusqu'à Ap-to (la corne

1. *Papyrus Rollin*, n° 1885, Bibliothèque impériale.

2. Lepsius, *Denkmäler*, III, 16, a.

3. Lepsius, *Denkmäler*, III, 18.

du monde). Kémi et Tesher, c'est-à-dire la vallée fertile du Nil et les déserts qui l'avoisinent, sont entièrement placés sous l'autorité du pharaon.

Plus tard, Thothmès II eut à porter la guerre en Asie. Il envoya une expédition contre les Shasous, mais il ne paraît pas l'avoir dirigée en personne. Ce fut Ahmès Penneb qu'on chargea de ramener en Égypte les prisonniers faits à cette occasion¹. Son inscription constate expressément qu'il les ramena *du pays* des Shasous. Ces nomades n'avaient donc pas envahi le territoire égyptien; l'armée du pharaon les avait attaqués chez eux; elle avait conséquemment franchi sans obstacle la frontière du nord-est², et n'avait pas craint d'être coupée au retour par les deux cent quarante mille hommes que les Pasteurs, au dire de Josèphe, auraient entretenus dans l'inexpugnable Avaris.

Ainsi donc, sous ce règne, de même que sous ceux de Thothmès I^{er} et d'Aménophis I^{er}, nous chercherions vainement des traces historiques de la présence, sur le sol égyptien, d'une force très considérable de Pasteurs, installée dans une forteresse que les armes des pharaons auraient été incapables de réduire. Les monuments qui se rapportent à l'autorité exercée par la reine Ma-ka-Ra sont tout aussi négatifs en ce qui concerne ce fait réellement inadmissible. Cette princesse règne comme régente après la mort de Thothmès II et pendant la minorité de Thothmès III. Son cartouche accompagne celui de ce dernier prince dans une inscription de Wadi-Maghara, au Sinaï, datant de l'an XVI de leur autorité combinée³. Mais c'est elle qui porte les titres royaux. Thothmès III, représenté comme un tout jeune homme, n'y reçoit que ceux de *Dieu bon, seigneur des deux mondes*. Les communications de l'Égypte avec ses établissements du Sinaï n'étaient donc nullement interrompues à cette époque.

1. Voir ci-devant, p. [395].

2. Voyez *Voyage d'un Égyptien*, p. 113.

3. Lepsius, *Denkmäler*, III, 28, 2.

Loin de tenir sous leur domination une portion quelconque du territoire égyptien, les Men-ti n'avaient plus même la force de s'opposer aux entreprises industrielles organisées dans les déserts, que leurs hordes pillardes avaient de tout temps mis à contribution.

Thothmès III, le plus grand conquérant parmi les souverains de l'Égypte, à peine arrivé à la virilité, commença la longue série de ses campagnes victorieuses. En l'an XXII de son règne, il partit de la ville frontière de Djor. Le texte malheureusement mutilé, qui relate ces événements importants, mentionne ensuite la ville de Sharohan, celle-là même qu'Ahmès I^{er} assiégea après la prise d'Avaris. Nous sommes bien dans la localité qu'occupaient les Pasteurs, mais ceux-ci ont disparu, et Thothmès III n'aura à combattre que des peuples de la Palestine et de la Syrie.

L'histoire des guerres de Thothmès III formerait un gros livre. C'est un sujet qui ne se rattache plus à celui que je traite spécialement. J'avais seulement à faire ressortir la circonstance que, pas plus que ses prédécesseurs, Thothmès III n'a eu à faire la guerre aux Pasteurs. S'il eût été le libérateur de l'Égypte, s'il eût le premier chassé d'Avaris les Pasteurs, il n'aurait pas manqué d'ajouter ce fait glorieux au récit de ses conquêtes, sculpté d'après ses ordres sur le palais de Karnak.

§ 11. REMARQUES FINALES

Tel est le résumé des notions que nous fournissent, sur cette époque importante de l'histoire d'Égypte, les monuments de la littérature hiéroglyphique, qui sont aujourd'hui à la disposition des savants. Il est permis d'espérer que nous ne serons pas toujours limités à ce petit nombre de titres originaux. Tanis, ville importante à l'époque des Pasteurs, bien qu'elle soit différente d'Avaris, a été fouillée par M. Mariette, qui y aurait découvert, au dire de M. Brugsch,

de nombreux monuments décorés d'inscriptions. Les sables de l'Égypte recouvrent encore, du reste, beaucoup de trésors ignorés, qu'un hasard heureux peut mettre en lumière. Il est donc très vraisemblable que l'histoire des Pasteurs s'enrichira encore de quelques chapitres.

Mais si, pour ce motif, je n'ai pu envisager que des résultats forcément incomplets, il n'en était pas moins intéressant d'analyser avec soin les documents connus et de faire ressortir les faits et les considérations historiques que peut fournir leur étude approfondie. De ce travail il restera, je l'espère, quelques pages correctes de cette histoire d'Égypte, que les disciples de Champollion ont le devoir de reconstituer.

Chalon-sur-Saône, 20 février 1868.

INDEX

§ 1. CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Extrême antiquité de la civilisation égyptienne. — Doutes qu'elle inspire. — L'âge des fables classiques est bien plus rapproché de nous que l'âge véritablement historique de l'Égypte. — Nécessité d'interroger les monuments égyptiens. — Résultats acquis dans ce genre de recherches. — Points de contact avec l'histoire classique et avec l'histoire sacrée. — Nations dont le souvenir s'est perdu. — Cadre de l'histoire de l'Égypte. P. 367 et sqq.

§ 2. LE NOUVEL-EMPIRE

Il a commencé avec Ahmès I^{er}. — Recherches chronologiques qui s'y rapportent. — Le règne d'Ahmès doit être placé dans le XVII^e siècle avant notre ère. P. 370 et sqq.

§ 3. L'ANCIEN-EMPIRE

Difficultés d'arriver à des estimations chronologiques précises. — Les dynasties XII, XIII et XIV. — De Ménès à Amenemha I^{er}. — Table royale d'Abydos. — Anciens pharaons portant le titre qui indique la royauté sur la Haute et la Basse-Égypte. — Objections contre l'admission, dans les tables royales, de monarques appartenant à des dynasties collatérales. — Les cinquante-huit rois de l'Ancien-Empire, nommés dans la liste d'Abydos, ne présentent pas la série complète. — Quatre époques principales à considérer dans l'Ancien-Empire. — Nécessité d'attendre de nouveaux documents avant de supputer la durée de trois de ces

époques. — Il n'est pas déraisonnable d'admettre que Ménès ait pu régner au XXXIX^e siècle avant notre ère. — Appréciation de l'autorité de Manéthon. P. 371 et sqq.

§ 4. ÉPOQUE DES PASTEURS

Leur invasion sous Timaos ou Amuntimaos. — Furent expulsés par Ahmès I^{er}. — Difficulté d'évaluer la durée de leur domination. P. 377.

§ 5. EXTRAITS DE MANÉTHON

Africain. — Eusèbe. — Josèphe. — Vieille chronique. — Livre de Sothis. — Liste du Syncelle. — Extrême confusion des listes attribuées à Manéthon. — Ses abrégiateurs paraissent avoir consulté des versions différentes de son histoire. — Erreurs que notre connaissance actuelle du mécanisme de la langue hiéroglyphique nous permet de relever dans les extraits. — Ces erreurs ne peuvent pas être attribuées à un scribe égyptien; elles dénotent des interpolations ou des commentaires ajoutés par les auteurs grecs qui ne connaissaient pas la langue égyptienne. — Contradictions des listes manéthoniennes. — Salatis et ses successeurs placés tantôt à la XV^e, tantôt à la XVII^e dynastie. — L'accord des extraits se rétablit à Ahmès, premier roi de la XVIII^e dynastie. P. 378 et sqq.

§ 5^a. DOCUMENTS ORIGINAUX CONCERNANT LES PASTEURS

Le Papyrus Sallier I. — Traduction de ce document. — Traduction complète de l'inscription d'Ahmès, fils de Baba, commandant de marins. — Traduction complète de l'inscription d'Ahmès Penneb. P. 386 et sqq.

§ 6. LES PASTEURS. — LEUR NOM. — LEUR RACE

Toutes les listes les désignent sous le nom de ποιμενες, qui signifie *Pasteurs*. — Le Papyrus Sallier I se sert d'un mot qui signifie *Fleaux*, mais qui ne peut être regardé comme une désignation ethnique. — L'inscription du marin Ahmès nomme *Menti-Sati* ou *Menti et Sati* le peuple vaincu dans la Basse-Égypte et

chassé d'Avaris. — Ces noms désignent plus probablement une race qu'une nation distincte. — Les Menti et les Sati étaient les voisins de l'Égypte du côté de la frontière du nord-est. — La syllabe *men* a pu suggérer l'idée *pasteur* (copte ⲙⲟⲟⲛⲉ, *pascere*), mais il n'est pas vraisemblable que telle fût anciennement la signification véritable de ce nom. — Josèphe attribue le sens *pasteur* à la deuxième syllabe du nom de Hyksos. — Impossibilité d'admettre ce nom de Hyksos comme ayant été la dénomination ethnique des Pasteurs; il ne peut être qu'une qualification injurieuse de leurs rois ou de leur race. — Les Shasous ne sont pas les Pasteurs. — Les Men-ti et les Sati connus sous l'Ancien-Empire, et dès lors en hostilité habituelle contre l'Égypte. — Manéthon considère les Pasteurs tantôt comme des Phéniciens, tantôt comme des Arabes, mais les noms de leurs rois ont une physionomie qui ne permet pas de les rapporter à la famille des langues syro-araméennes. P. 395 et sqq.

§ 7. DOMINATION DE L'ÉGYPTE PAR LES PASTEURS

Impossibilité de préciser l'époque à laquelle les Pasteurs envahirent l'Égypte, et d'identifier avec un pharaon connu, le roi Timaos ou Amuntimaos, sous le règne duquel cette invasion fut accomplie. — Il ne faut pas le confondre avec l'un des Amenemha. — Cruautés attribuées aux Pasteurs par Josèphe. — Les monuments nous montrent que les Égyptiens conservèrent un souvenir profond de leurs barbaries. — Mais ce régime ne concerne que l'époque des six premiers rois pasteurs. — Il fut suivi d'une époque de relations paisibles, pendant laquelle les Égyptiens organisèrent la résistance. — Trois époques à considérer dans la domination des Pasteurs. P. 401 et sqq.

§ 8. FIN DE LA DOMINATION DES PASTEURS

Le pasteur Apapi et son contemporain égyptien Sekenen-Ra Apapi est un prince éclairé, qui cultive les arts de l'Égypte. — Ses cartouches royaux. — D'autres rois pasteurs ont fait usage des cartouches. — Mais il n'a pas dû en être ainsi pour les six rois de la succession immédiate de Salatis. — Civilisation progressive

des Pasteurs par le contact de la race égyptienne. — Les villes du nord-est de la Basse-Égypte s'étaient soumises sans résistance à la domination des Pasteurs et n'avaient pas eu à subir de dévastations. — Distinction à faire entre les listes dynastiques et les cartouches monumentaux. — Les débuts du règne d'Apapi ont été pacifiques; le Papyrus Sallier I ne nous représente pas ce roi pasteur en guerre avec l'Égypte. — Il construit le temple de Set après s'être choisi pour dieu, ce type divin, qu'il a trouvé dans le panthéon égyptien. — Raison de ce choix. — Sutekh n'est qu'une orthographe particulière du nom de Set. — Les Khétas avaient aussi emprunté ce dieu à l'Égypte. — Il n'est pas certain même que le Bar des Égyptiens dérive du Baal syrien. — Bar est le nom de l'animal qui sert de déterminatif aux noms divins de Bar, de Set, de Noubi, et à plusieurs mots signifiant cruauté, fléaux, etc. — Apapi était entouré d'un conseil de scribes savants, à la manière des pharaons. — Ce conseil délibère sur un message à adresser au chef égyptien. — La communication était de nature pacifique; Apapi faisait probablement l'offre d'admettre le culte d'Ammon-Ra, dieu principal de Thèbes, dans le temple qu'il élevait à Set. — La haine des Égyptiens contre les Pasteurs se révèle dans l'impression qu'éprouvent Sekenen-Ra et ses officiers en recevant le message d'Apapi. — Le sentiment national était excité et la guerre préparée. — Au lieu des scribes savants, le chef égyptien n'avait que des conseillers militaires. — On doit placer sous le règne de ce Sekenen-Ra le commencement de la guerre de l'indépendance, mais il ne faut pas le confondre avec le Sekenen-Ra, prédécesseur d'Ahmès I^{er}. — Il y a eu deux autres Sekenen-Ra. — Renseignement important fourni par le Papyrus Abbott. — Les trois Sekenen-Ra : Ta-aa, Ta-aa-aa et Ta-aa-Ken. — Résumé. P. 404 et sqq.

§ 9. EXPULSION DES PASTEURS

Renseignements tirés de l'inscription d'Ahmès, commandant de marins. — Le pharaon Ahmès I^{er} porte la guerre dans l'Égypte septentrionale alors occupée par les Pasteurs. — Il assiège Avaris. — Avaris n'est pas Tanis; M. Lepsius en a signalé les ruines à Tel-el-Hér, près de Péluse. — Deux combats sur l'eau et un en-

gagement sur terre, à Takémi, ont précédé la prise d'Avaris. — Après s'être emparé d'Avaris, Ahmès I^{er} assiège et prend la ville de Sharohan, sur le territoire de la Palestine. — L'inscription du capitaine de marins fait comprendre que ce fait d'armes dépendait encore de la guerre contre les Pasteurs. — Les Pasteurs définitivement expulsés, Ahmès I^{er} tourne ses armes contre la Nubie, puis revient triomphant en Égypte. — Le grammairien Apion, d'accord avec les monuments originaux, attribue à ce pharaon la réduction d'Avaris. — Nécessité de renoncer à la version de Josèphe. P. 417 et sqq.

§ 10. APRÈS LEUR EXPULSION PAR AHMÈS, LES PASTEURS N'ONT PAS RESSAISI LEUR DOMINATION EN ÉGYPTÉ

Les éléments militaires cités par les monuments, après la prise d'Avaris, ne signalent pas de retours offensifs des Pasteurs. — Invasion d'un peuple méridional, qualifié de *Fléau*. — Ahmès I^{er} l'attaque sur le Nil et en triomphe. — Extermination d'une autre horde ennemie nommée Teta-an ou Tatan. — Pas d'autres guerres sous Ahmès I^{er}. — Ce pharaon travaille à la reconstruction des temples.

Pompes religieuses et royales rétablies sous Aménophis I^{er}. — Règne pacifique. — Expédition contre l'Éthiopie entreprise pour donner de nouveaux territoires à l'Égypte. — Campagne contre les Amukehak. — Les Pasteurs ne se remontent pas.

Guerres de Thothmès I^{er}. — Expédition en Nubie. — Triomphe sanglant du pharaon. — Campagne en Syrie et en Mésopotamie. — Formes prétentieuses introduites dans les inscriptions officielles. — La stèle de l'île de Tombos; Thothmès I^{er} y est célébré comme maître du Midi et du Nord; la frontière sud de l'Égypte est à l'île de Tombos, celle du nord à l'océan; le pharaon possède à la fois le domaine d'Horus et celui de Set. — Impossibilité d'admettre que, dans ses campagnes en Asie, il ait eu à compter avec les Pasteurs et leur immense armée cantonnée sur la frontière nord-est de l'Égypte. — Constructions élevées par Thothmès I^{er}.

Nul grand événement militaire sous le règne de Thothmès II. — Il continue les travaux des temples de Thèbes. — Sa campagne en Éthiopie, en l'an I^{er}. — Expédition en Asie, sur le territoire des

Shasous. — Frontière du nord-est toujours franchie sans obstacle par les armées égyptiennes. — Les Pasteurs ne sont représentés nulle part comme ayant tenu les forces de l'Égypte en échec, ni sous ce pharaon, ni sous la reine Ma-ka-Ra, ni dans les premières années de Thothmès III. — Pendant sa jeunesse, ce dernier pharaon maintient ses communications avec les colonies égyptiennes du Sinaï. — Thothmès III, qui inscrit sur le temple de Karnak la longue série de ses campagnes, n'y a fait mentionner ni la réduction d'Avaris, ni la délivrance de l'Égypte par l'expulsion des Pasteurs. — Il n'a pas combattu contre ce peuple, mais seulement contre les nations de la Palestine et de la Syrie. P. 423 et sqq.

§ 11. REMARQUES FINALES

P. 431 et sqq.

LETTRE A M. J. LIEBLEIN

A PROPOS DE SA

PUBLICATION D'UN PAPYRUS DE COMPTABILITÉ
CONSERVÉ AU MUSÉE DE TURIN¹

MONSIEUR ET CHER CONFRÈRE,

Il n'est plus guère permis d'élever des plaintes contre l'insuffisance des textes égyptiens livrés à l'étude, les publications utiles se sont tellement multipliées depuis peu que les égyptologues sont débordés : la tâche qui leur échoit exige de longs travaux et ne sera pas accomplie avant plusieurs années. Cette surabondance de richesses portera certainement des fruits abondants, mais elle ne permettra peut-être pas que prompt et complète justice soit rendue aux savants pleins de zèle qui ont entrepris et mené à bonne fin ces publications à la fois difficiles et dispendieuses. Ils trouveront leur plus grande récompense dans la certitude qu'ils ont de contribuer puissamment aux progrès de notre belle science, qui marche actuellement à pas rapides, et s'im-

1. Cette lettre est extraite de l'ouvrage de J. Lieblein, *Deux Papyrus de Turin, publiés en fac-similé*, qui a paru dans les *Forhandlingar i Videnskabs-Selskabet i Christiania, Aar 1868*, Christiania, 1869, p. 77-111. — G. M.

plante avec autorité dans tous les pays de culture intellectuelle.

La péninsule scandinave ne pouvait demeurer en arrière; par la création d'une chaire spéciale à l'Université de Christiania¹, elle a donné satisfaction à une nécessité reconnue de notre époque, et cette création a été saluée avec acclamations par l'école de Champollion, qui n'a point oublié qu'elle vous est redevable d'estimables recherches historiques et du premier fac-similé du Papyrus judiciaire de Turin.

Vous voulez bien me consulter sur le contenu d'un autre papyrus que vous vous proposez de publier, et dont vous m'avez adressé un calque fait avec soin. Je m'empresse de satisfaire à vos désirs.

Ainsi que vous l'avez fort bien vu, ce papyrus est une pièce de comptabilité, une espèce de journal dont le commencement et la fin ne nous sont pas parvenus, à moins qu'ils ne se cachent encore dans d'autres musées ou d'autres collections particulières.

Les quatre pages, que possède le Musée de Turin et dont vous avez pris copie, commencent avec la date du 24 de Méchir d'un règne que nous pouvons croire être celui de Ramsès Nefer-ka-Ra-Sotep-en-Ra (le Ramsès IX de M. Lepsius), ou de son prédécesseur immédiat; elles finissent à la date du 10 Épiphi, et comprennent ainsi un intervalle de quatre mois et seize jours; mais les grandes lacunes qui existent dans la première et dans la deuxième page nous privent des notes d'un certain nombre de journées.

L'écriture de ce manuscrit appartient manifestement au type de l'époque des Ramessides; bien qu'elle soit négligée et qu'un certain nombre de mots ne puissent être déchiffrés que, grâce aux comparaisons facilitées par leur répétition

1. Je crois devoir faire observer qu'il n'a pas été positivement créé de chaire d'égyptologie à l'Université de Christiania, mais que je suis chargé d'y faire des cours sur cette science. — J. Lieblein.

fréquente, ce papyrus est encore le mieux écrit de tous ceux du même ordre qui me sont connus. Ceux du Musée de Leyde, qu'a publiés M. le D^r Leemans¹, présentent des difficultés beaucoup plus grandes. Les Papyrus Rollin, récemment édités par M. W. Pleyte², paraissent, au contraire, être d'une écriture bien plus distincte et plus soignée, mais leur savant éditeur nous avertit, dans sa préface, que ses planches ne sont pas des fac-similés.

L'attribution que je fais du type graphique à l'époque des Ramessides est d'ailleurs corroborée par trois mentions contenues dans le manuscrit. La première (pl. II, l. 8), donne à l'un des personnages qui interviennent dans les distributions de vivres énumérées, le titre de Scribe de Ousor-mai-Ra-Sotep-en-Ammon. C'est le Ramsès VII des listes de M. Lepsius³. Cette désignation indique très probablement que le scribe était alors au service de ce pharaon; cependant il pourrait se faire aussi que le nom rappelât simplement le monarque qui lui avait conféré le brevet de scribe. Cette deuxième hypothèse, beaucoup moins vraisemblable que la première, n'apporte du reste qu'une modification sans importance quant à la date approximative que nous recherchons.

Elle serait au surplus contredite par la deuxième mention (pl. II, l. 26), si toutefois j'ai réussi à la déchiffrer correctement; j'y lis, à la date du 26 de Pachons : *Chômage; jours de Ousor-mai-Ra-Sotep-en-Ammon; trois jours royaux*, et je comprends que, pendant trois jours après le 26 de Pachons, les ouvriers furent dispensés de travail à l'occasion des *jours royaux*. La note du 27 a été emportée dans une lacune; mais au 28, il n'y avait eu qu'une distribution

1. *Monuments égyptiens du Musée d'Antiquités de Leyde; Papyrus hiéroglyphiques* I. 350; I. 351, pl. 164 à 168.

2. *Les Papyrus Rollin de la Bibliothèque Impériale de Paris*, publiés et commentés par W. Pleyte.

3. *Königsbuch*, Taf. 40, N° 510.

de grains; aucune note de travail ni de chômage n'est prise, ce qui est exceptionnel; par conséquent, la note du 26 a bien servi pour les trois jours consécutifs, comme l'indique le texte. Au 30 revient l'indication de chômage; mais ici cette indication redevenait nécessaire, parce qu'il ne s'agissait plus de chômer l'un des jours royaux.

Deux hypothèses se présentent : ou bien il s'agit des fêtes éponymes du roi, célébrées seulement pendant son règne, ou bien ce sont des jours de deuil à l'occasion de sa mort, dont la nouvelle serait parvenue au chantier des travailleurs le 26 du mois de Pachons; la première supposition serait plus naturelle, mais la seconde ne manque pas de vraisemblance, si l'on s'en rapporte à la troisième des mentions auxquelles j'ai fait appel (pl. 3, l. 17). Celle-ci nous apprend que, le 23 du mois de Paoni, un ordre fut donné de transporter les étoffes du roi à la demeure de Ka-nefer-Ra-Sotep-en-Ra, c'est-à-dire de Ramsès IX, dans l'arrangement adopté par M. Lepsius¹. L'usage du cartouche-prénom s'applique exclusivement à un pharaon en exercice, ou ayant régné à une époque antérieure. Nous devons en conclure que Ousor-mai-Ra-Sotep-en-Ammon était mort au 26 de Pachons, ou tout au moins entre cette date et le 23 de Paoni, et qu'il avait été remplacé par Ka-nefer-Ra. Cependant, entre ces deux pharaons, M. Lepsius place le règne de Ousor-mai-Ra-Sotep-en-Ammon (Ramsès VIII)², et M. Brugsch en intercale un deuxième, celui de Ammon-mai-Tummai³. Je crois que notre papyrus réclame un nouvel arrangement de ces règnes éphémères de pharaons, dont la faiblesse commença à autoriser les empiètements des grands-prêtres d'Ammon.

Nous n'avons point à approfondir ici cette question épi-

1. *Königsbuch*, Taf. 40, N° 512.

2. *Loc. laud.*, N° 511.

3. *Histoire d'Égypte*, pl. XIII, n° 290.

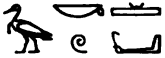


neuse; il nous suffira de constater, en comptes ronds mais très approximatifs, que notre papyrus date de douze siècles avant notre ère.

Si les inscriptions monumentales de l'Égypte fatiguent trop souvent par leur style emphatique et par les comparaisons hyperboliques dont elles sont surchargées, le cas est bien différent pour les documents du genre de celui que nous allons étudier; ici nous trouvons toute la sécheresse du style commercial en usage de nos jours, toute la simplicité de la tenue des livres à *partie simple*; les notes sont inscrites d'une manière sommaire, selon la nature et l'ordre des opérations, et sans que le scribe se préoccupe de former des phrases bien complètes. Au point de vue philologique, ces documents ne peuvent jamais présenter un intérêt bien caractérisé; on pourrait même leur contester tout autre genre d'intérêt, s'il ne nous importait pas d'étudier le peuple égyptien ailleurs que dans les pompeux récits des triomphes et des gloires pharaoniques.

On sait combien le dépouillement des comptes des agents financiers a fourni de précieux renseignements pour l'histoire du moyen âge et pour l'histoire moderne; les papyrus de comptabilité n'auront pas une moindre importance par rapport à la connaissance de l'état social des Égyptiens; ils nous montreront l'ordre parfait auquel étaient soumises les diverses branches de l'administration; ils nous parleront du mode de rétribution des employés publics et des manouvriers, des denrées qui leur étaient distribuées et du travail qui était exigé d'eux. Nous apprendrons peu à peu en quoi consistaient les fonctions des scribes et des autres employés publics; nous verrons comment fonctionnait le mécanisme de la magistrature judiciaire. En un mot, nous pourrions retirer de ces vieilles notes cursives une foule de faits d'un véritable intérêt. Malheureusement le nombre des documents de cette espèce, publiés jusqu'à présent, est extrêmement limité. Je ne connais que les Papyrus de Leyde, dont

j'ai rendu un compte sommaire¹, et les Papyrus Rollin, édités par M. Pleyte, dont j'ai parlé plus haut. Mais il en existe dans les musées un grand nombre d'inédits, dont la publication rendrait beaucoup de services, en ce qu'elle permettrait des comparaisons sans lesquelles les premiers explorateurs sont exposés à commettre des erreurs. Les comptes en écriture démotique pourront peut-être recevoir des éclaircissements spéciaux au moyen des renseignements fournis par des documents en langue grecque. Cette comptabilité ne paraît pas être tombée en désuétude, même aux plus basses époques. On en retrouve, en effet, un échantillon dans le Papyrus du Musée Borgia, publié par Schow², quoique ce document ne contienne que des listes de noms d'ouvriers employés à la réparation des digues et des canaux.






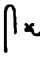


§ I. — *Explication du papyrus*

Ce manuscrit présente quelques particularités qui ne se rencontrent pas dans ceux qu'il m'a été possible d'examiner jusqu'à présent. On y remarque tout d'abord que les notes relatives à un grand nombre de journées se bornent aux seules mentions : , d'une part, et  ou , d'autre part; le premier groupe, *Baku*, est bien connu; il signifie *travail, travailler*; il se dit du travail manufacturier, comme du travail de la terre et même de celui des lettres; c'est le mot propre pour l'expression *faire travailler des gens, des ouvriers*. Évidemment ce mot, servant seul d'indication de ce qui a été fait pendant un grand nombre de journées, signifie que la brigade d'ouvriers sur laquelle le scribe du papyrus exerçait un certain contrôle

1. *Mélanges égyptologiques*, 1^{re} série, p. 17.

2. *Charta papyracea graece scripta Musei Borgiani Velitris, etc.*, edita a Nicolao Schow, Rome, 1788.

avait ces jours-là vaqué à ses travaux accoutumés. Mais ni le détail, ni le compte de ces travaux ne sont donnés; à peine trouverons-nous de temps en temps quelques notes sur un petit nombre d'objets livrés aux ouvriers pour être mis en œuvre, et l'indication du lieu où le travail fut opéré.

Il résulte *à priori*, de cette observation, que notre papyrus n'est qu'un carnet de notes auxiliaires, destinées au contrôle de la comptabilité tenue par d'autres agents. Des livres plus complets sont en effet mentionnés à plusieurs reprises dans notre manuscrit, sous le nom de  '. Il en était tenu de ce genre dans les bureaux de l'administration, qui les envoyait de temps à autre sur le lieu des travaux, pour les vérifications nécessaires. Puisque les journées de travail sont notées de cette manière, nous devons nous attendre à rencontrer aussi la mention des journées pendant lesquelles les ouvriers n'ont pas travaillé; nous sommes ainsi conduits à trouver cette indication de chômage dans les signes  , qui se répètent plus de cinquante fois dans notre document. Nous savons que le mot indiquant l'abstention du travail est    , en copte $\sigma\tau\omega\epsilon\zeta$, *vacare, otiosus esse, deficere*. Or, ce mot est le plus ordinairement déterminé par le signe de l'oiseau qui se pose, suivi de celui de l'oiseau du mal ou de celui du papyrus roulé; la première de ces combinaisons est celle dont notre papyrus nous fournit de si nombreux exemples; elle est d'ailleurs fréquente dans les papyrus¹; la deuxième se voit au Papyrus magique Harris et aussi dans d'autres documents.

Quelquefois la partie phonétique du mot est seule exprimée; tel est le cas de l'inscription tracée sur l'ostracon

1. La composition de ce mot rappelle celle de notre expression *agenda*, mais le registre était destiné à l'inscription des choses faites et non des choses à faire.

2. Voyez notamment *Papyrus Anastasi III*, p. 3, l. 9; *Papyrus Anastasi V*, pl. 23, l. 2; *Papyrus Anastasi V*, l. 5, etc



Caillaud, que j'ai expliqué dans la *Zeitschrift für ägyptische Sprache*¹, et qui contient quelques notes d'un surveillant de travaux, rappelant assez bien celles du papyrus que nous étudions en ce moment.

Dans ce papyrus, c'est la partie phonétique du mot qui est supprimée; il n'y est exprimé que par ses deux déterminatifs les plus énergiques. Ce fait n'a rien d'anormal; il est au contraire pleinement conforme aux habitudes bien constatées des scribes égyptiens.

Ainsi donc, l'idée que nous suggère invinciblement la disposition du texte est justifiée par l'analyse du groupe qui nous embarrassait. Je crois que la solution à laquelle nous arrivons ainsi est bien correcte; pour que la critique hésite à l'admettre, il faut rencontrer dans les documents inédits une orthographe pleine nous montrant que nos déterminatifs s'appliquent à un mot différent; je ne pense pas que cette éventualité se réalise².

On remarquera que souvent les jours de chômage se succèdent en assez grand nombre; ce cas devait se présenter toutes les fois que le chantier manquait de travail; pour les jours isolés de chômage, on pourrait songer à l'observation du repos prescrit pour certaines fêtes. Cependant, à l'occasion de la fête de Ptah, tombant le 1^{er} de Phamenot, le scribe ne note ni travail, ni chômage; le chômage était certainement de règle pour une solennité de cet ordre.

1. Année 1867, p. 37 [; cf. p. 345 du présent volume].

2. On pourrait croire qu'il est question du groupe , *compter les ouvriers*. Mais il n'est pas du tout probable qu'on ait employé à compter les ouvriers presque autant de jours que ceux pendant lesquels on les a fait travailler. C'est pour cette raison que je n'ai jamais pu admettre cette interprétation. Mais il y a déjà longtemps que j'ai songé au groupe , *chômage des ouvriers*, et je vois avec une véritable satisfaction que M. Chabas a émis la même opinion. — J. Lieblein.

Nous avons déjà acquis la certitude que notre papyrus note les jours de travail et de chômage de certains travailleurs nommés $\begin{array}{c} \circ \\ | \\ \text{Kati} \end{array}$, *Kati*. Si nous possédions le commencement du manuscrit, nous y lirions probablement l'indication précise de la nature du travail auquel ces travailleurs étaient assujettis, et du lieu où ils étaient employés. Ce nom de *Kati* s'applique à toute espèce de manouvriers : aux moissonneurs comme aux constructeurs, et à ceux qui manient l'aviron de la barque; quelquefois ils sont désignés par l'expression composée $\begin{array}{c} \circ \\ | \\ \text{gens de travail} \end{array}$, ils avaient un chef spécial, le $\begin{array}{c} \circ \\ | \\ \text{le grand des} \\ \text{Kati, le chef ouvrier.} \end{array}$


Il est très vraisemblable que nous avons affaire ici à des manouvriers employés à toute espèce de travaux et même aux travaux les plus grossiers; par exception, notre papyrus, abandonnant sa marche habituelle, nous explique que, le 7 Épiphi, les *Kati* furent employés à amasser des pierres à la porte du quartier funéraire royal. C'est probablement parcequ'il était particulièrement pénible que ce travail a été jugé digne d'être pris en note. D'autres mentions du papyrus nous apprennent clairement que la brigade d'ouvriers que concernent les notes quotidiennes, était affectée au service du $\begin{array}{c} \circ \\ | \\ \square \end{array}$; elles suppléent ainsi au préambule explicatif qui nous manque.

M. S. Birch, dans son étude sur le Papyrus Abbott¹, nous a expliqué que le $\begin{array}{c} \circ \\ | \\ \square \end{array}$, *Kher*, était le *quartier funéraire*, l'ensemble des bâtiments et hypogées dépendant d'une même sépulture ou d'un groupe de sépultures. Le *Kher* royal formait un emplacement spécial que le Papyrus Abbott nomme le *Kher très auguste des millions d'années du roi à l'occident de Thèbes*. Ce même document cite aussi le


1. *Recue archéologique*, 1859[; cf. t. I, p. 283-284, de ces *Œuvres diverses*].

Kher de la reine Isis; cependant les rois, les reines, les mères royales, les fils royaux sont dits reposer dans le *Kher très auguste*. Il y avait dans tous les cas des *Kher* de plusieurs espèces; l'inspection que relate le Papyrus Abbott s'étendit à plusieurs d'entre eux.


Notre manuscrit cite le *Kher* royal (pl. 4, l. 21) une seule fois; dans quatre autres passages, la mention du *Kher* n'est accompagnée d'aucune expression explicative.

Nos *Kati* étaient des travailleurs du *Kher*. C'est ce qui résulte du fait rapporté à la date du 29 et du 30 de Paoni: les ouvriers, se trouvant insuffisamment nourris, avaient fait des réclamations et l'affaire avait été portée devant les magistrats compétents, qui y donnèrent une solution favorable; il fut ordonné au scribe Schauab de faire donner du blé aux hommes du *Kher* (.

A l'entretien du *Kher* étaient affectés des travailleurs d'ordres divers, savoir:

1. Des maçons (.

2. Des *Kati* ou manœuvres; ce sont ceux dont parle notre papyrus; le Papyrus Abbott les mentionne aussi¹.

3. Des , *semtot*; ce mot paraît désigner les familles employées aux mêmes offices des temples; ces personnages sont quelquefois nommés *Semtot du temple* et *Semtot du Kher*; mais ces deux appellations ne se contredisent pas. car il y avait des temples et des chapelles dans la dépendance des enceintes funéraires. On trouve aussi l'expression *retou Semtot*, analogue à *retou Kati*², ce qui nous porte à penser que les uns et les autres étaient compris dans les *gens du Kher*.

Dans quelques documents, et notamment dans le papyrus

1. *Papyrus Abbott*, pl. 4, 6.

2. *Papyrus Abbott*, pl. 5, 14.

3. Voir ci-devant[, p. 447 du présent volume].


étudié, le nom de *Semtot* est déterminé par l'hiéroglyphe des actions de la bouche. Mais je ne crois pas que ce soit un motif pour élever ces personnages à la dignité de *Chantres* dans les cérémonies religieuses; ils formaient la domesticité spéciale des temples, et se succédaient dans ce rôle de père en fils, formant ainsi une corporation de rang inférieur. Une des lettres contenues dans le Papyrus Anastasi V reproche à un officier d'être de la race des *Semtot*, et de n'être pas un *oer* (*un grand*)¹. Il paraît cependant que cette population servile empruntait une certaine importance à sa participation aux préparatifs du culte, à ses rapports continuels avec les prêtres et avec les scribes. Un autre papyrus nous montre qu'il pouvait y avoir un intérêt politique à réchauffer le zèle de ces mercenaires dans les grandes occasions; c'est un ordre qui prescrit de leur distribuer 50 ou 100 pièces de cuivre (en poids 4 kilog. 1/2 à 9 kilogrammes), le jour de l'arrivée de Menephtah-Baenra à Héliopolis. Cette distribution constituait une gratification exceptionnelle, car les *Semtot*, de même que les autres employés et ouvriers du quartier funéraire, étaient périodiquement payés en nature, ainsi qu'on le voit par le Papyrus de Leyde I. 350¹, et par plusieurs autres documents.


Ainsi organisés, et probablement beaucoup plus instruits que les ouvriers ordinaires, les *Semtot* formaient une population remuante et parfois dangereuse. Aussi elle était soumise à une surveillance continuelle; on les passait en revue, on notait avec soin leurs noms et l'on prenait des mesures pour que les listes fussent correctes; la bonne organisation des *Semtot* est conseillée par Amenemha I^{er} à son fils, d'après ce que rapporte le Papyrus Sallier II (pl. 1, l. 2). On se faisait d'ailleurs un mérite de les traiter avec douceur: l'architecte Bakenchons se vante d'avoir été un père pour les

1. *Papyrus Anastasi V*, pl. 26, l. 5.

2. Voir *Mélanges égyptologiques*, 1^{re} série, p. 25.

*Semtot*¹. On ne les rencontre nulle part assimilés aux ouvriers, ni à un corps de troupes quelconque, ni aux esclaves, ni aux serviteurs ordinaires; dans une inspection générale, ils figurent après l'infanterie, la cavalerie et les temples; certains chefs sont ensuite nommés (les *menhi*) et enfin les *oerou*².

Dans l'orthographe habituelle de leur nom, la dernière syllabe est , c'est-à-dire la main, *tot*; les deux autres lettres sont le *S* qui peut être impulsif, et *M*, qui, dans ce cas, serait la préposition *par*, *avec*, *au moyen de*; il se pourrait donc que le mot *S-m-tot* fût un composé signifiant *agir avec la main*, *prêter la main*, *aider*³.


A l'administration du *Kher* étaient affectés des fonctionnaires de tout genre et notamment des scribes, qui, pour ce motif, portaient le titre de *Scribes du Kher*. Le *Kher royal* avait un chef particulier nommé *l'oer aa* (le très grand) du *Kher très auguste*; les autres *Kher* devaient avoir de même leur commandant spécial; mais il paraît que l'autorité de ces officiers était primée, même pour les affaires du quartier funéraire, par celle des fonctionnaires de la ville et du nome. Nous voyons, en effet, par notre papyrus, que les réclamations des *gens du Kher* étaient portées devant les magistrats, dont les attributions comprenaient la décision des litiges civils et criminels, les , les *grands oerous*, les *grands magistrats*. A côté de ces *grands magistrats*, nous voyons apparaître ici le premier prophète d'Ammon; mais je n'hésite pas à reconnaître dans ce fait important un indice des empiètements successifs qui mirent le trône aux mains de ces puissants pontifes. M. Birch a

1. Ligne 4 de l'inscription. Voyez les publications de M. Devéria et de M. Lauth.


2. *Papyrus Anastasi IV*, pl. 4, l. 8.

3. Le composé grec *ἐγχειροργία* rend un peu l'idée du mot égyptien, tel que je le comprends.

déjà fait ressortir cette circonstance, qu'ils avaient les *Semtot* sous leur dépendance¹.

D'autres fonctionnaires, tels que le  (*l'intendant-contrôleur de la ville*), intervenaient dans les affaires des *Kher*. Cet intendant était chargé de recueillir les taxes affectées à la rétribution des gens du quartier funéraire et de les faire tenir aux distributeurs, qui étaient les *aa-kati* (*chefs-ouvriers*) et les scribes².

La garde des *Kher* était confiée aux *Madjaiou*, espèce de gendarmerie du quartier funéraire, dont le Papyrus Abbott nous a fait connaître l'emploi. Cette milice porte le nom d'une peuplade étrangère qui avait été en hostilité avec l'Égypte, dès les premiers temps de la XII^e dynastie. Il est probable qu'après leur défaite, les *Madjaiou* avaient fait leur soumission et s'étaient mis à la solde de leurs nouveaux maîtres. Le nom copte des soldats, *μαατοι*, paraît dériver de celui des *Madjaiou*.

Nous sommes maintenant suffisamment renseignés sur la qualité des personnages que concernent nos comptes, et sur le lieu dans lequel ils étaient casernés et occupés. Ce lieu, c'était le quartier funéraire de la ville de Thèbes; il était fermé d'une porte³ et comprenait dans son enceinte des établissements de diverses natures : tombeaux, chapelles, temples, logements des fonctionnaires, etc. Lorsque les gens de ce quartier se rendaient à la ville, ils avaient à traverser le Nil en barque (⁴).

Examinons maintenant le rôle des différents fonctionnaires cités dans notre texte.

1. *Le premier prophète d'Ammon*. — Cet important per-

1. Sur le Papyrus Abbott, p. 278 [; p. 300-301 du t. I de ces *Œuvres diverses*].

2. Notes prises sur un Papyrus de Turin, copié par M. Lieblein.

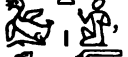

3. *Vide*, pl. IV, l. 21.


4. Planche III, ligne 23.

sonnage n'est cité que par son titre et nullement par son nom, qui aurait pu nous guider utilement; il intervient, à la page 2, ligne 1, avec le préfet de la ville. A la même page, ligne 17, il est cité dans une phrase mutilée qui paraît traiter de la réglementation du travail. Enfin il apparaît pour la troisième fois, à la page 3, ligne 24, comme faisant partie du tribunal qui donna satisfaction aux gens du *Kher*, dans leur réclamation à propos de l'insuffisance des vivres.

2. *Les oerou-aaou, les grands magistrats.* — Ce sont les juges ordinaires; une foule de textes nous ont mis au courant de leurs fonctions; notre papyrus ne les cite qu'à propos de l'affaire de l'insuffisance des vivres.

3. *Le grand chef (oer-aa) de l'occident de la ville, en quelque sorte le maire du faubourg des tombeaux.* — Il avait sous ses ordres des fonctionnaires nommés *Dja*, qui étaient chargés de la comptabilité du *Kher* (pl. III, l. 7).


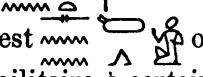

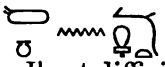
4. Les , *dja*. — Si l'on rapportait ce mot à la racine , *prendre, tenir*, on pourrait croire que le *Dja* était un percepteur ou un receveur; il ne paraît pas en être ainsi; les fonctions attribuées à cette classe de fonctionnaires étaient fort variées. Dans un tableau publié par M. Dümichen, et représentant Ramsès III sur son trône, recevant l'hommage de trois officiers, deux *dja* suivent le *Repa*; ils portent le chasse-mouche et prennent part au colloque avec le roi. Dans certains cas ils accompagnaient le pharaon; c'est un *dja* que Ramsès II dépêcha pour activer la marche de son armée, lorsqu'il se trouva surpris par la cavalerie des Khétas. Ce titre de *dja* est fréquemment lié à d'autres titres et notamment à celui de *mer, intendant, préposé*; on connaît par exemple : *l'intendant de la ville dja, l'intendant de la maison dja, l'intendant des pylônes dja*. Souvent aussi le titre est employé seul. Au Papyrus Prisse, le mot *dja* semble être une désignation du père de famille appelant ses enfants autour de lui pour leur donner


ses instructions; c'est peut-être pour ce motif d'autorité respectable que le mot est écrit au Rituel avec le déterminatif des ancêtres : ¹. Ce groupe représente une fonction que Thoth avait remplie auprès d'Horus, et à laquelle était assimilé l'emploi de certains officiers auprès du roi². Nous serions ainsi amenés à comparer le mot avec le latin *comes*, dont le dérivé *comte* a reçu des acceptions bien éloignées de sa signification radicale. Nous ne pouvons guère quitter ici le champ des hypothèses; ce que je vois de plus probable, c'est que le *dja* était un fonctionnaire ambulante, chargé de missions diverses par ses chefs : un aide-de-camp dans la hiérarchie militaire, un inspecteur dans l'administration civile, un contrôleur dans celle de la comptabilité publique; ce dernier titre de *contrôleur*, à cause de sa généralité, me paraît pouvoir être adopté au moins provisoirement. Le contrôleur avait un scribe attaché à son service et désigné par les textes comme *scribe du dja*; il en est fait mention au Papyrus Abbott (pl. 4, l. 6). Notre texte (pl. III, l. 7) nous montre le contrôleur Chauab envoyant au *Kher* son carnet de comptabilité; le texte explique que ce contrôleur était aux ordres du grand chef de l'occident de la ville; il exerçait du reste une autorité sur les scribes du *Kher*, car c'est à lui qu'ils s'adressent pour demander l'autorisation d'expédier des hommes à la poursuite de deux ouvriers fugitifs (pl. III, 16). Enfin nous voyons le contrôleur chargé de porter les étoffes royales à la demeure du nouveau roi Kaneferra-Sotepenra (pl. III, 17).


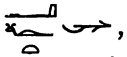
L'idée *contrôle* convient bien aux opérations de comptabilité, de direction et d'organisation du matériel, que notre papyrus attribue à cet officier; il était aussi chargé du magasinage des grains à distribuer pour la nourriture des ou-

1. On lit dans ce passage : *Je me suis baigné dans cette eau dans laquelle Thoth s'est baigné lorsqu'il se fit dja d'Horus* (chap. cxlv, 23).

2. Voyez *Denkmäler*, II, pl. 149, en e.

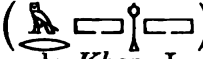
distribution des grains aux ouvriers du *Kher*, est désigné (pl. III, 27) comme , *sen* du pays. Ce titre, dont l'orthographe pleine est  ou , appartenait dans l'ordre militaire à certains officiers de chars; il se disait cependant aussi des officiers d'infanterie; il y avait le *premier sen de l'armée*; les exploits du personnage, dont le Papyrus Anastasi I raconte les voyages, l'avaient fait surnommer : Mohar, chef des *sen* de l'Égypte; mais il y avait aussi des *sen* attachés aux administrations civiles, tels que le  et le *sen* du pays, dont parle notre papyrus. Il est difficile de distinguer la nature des fonctions qui leur étaient attribuées.

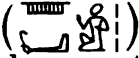
9. Le *préfet* ou *préposé* de la ville, , est nommé par notre papyrus (pl. II, l. 1). Bien que le passage soit mutilé, nous y apprenons que ce fonctionnaire était l'un des grands magistrats chargés de rendre la justice; notre texte le montre dans cette fonction, concurremment avec le premier prophète d'Ammon. A ce titre de *préfet de la ville* était souvent ajouté celui de *dja*, comme nous l'avons fait remarquer plus haut. Du reste, c'était une dignité très élevée, que des princes n'avaient pas dédaignée.


10. Après la solution favorable donnée à la réclamation faite par les ouvriers à propos de l'insuffisance des grains qui leur étaient distribués, ceux-ci se montrèrent reconnaissants envers un flabellifère (); ils lui donnèrent deux espèces de coffrets nommés , *ast'*. Le flabellifère, que son emploi rapprochait du roi, avait probablement recommandé leurs intérêts. Ce fait nous apprend qu'il y avait des menuisiers au nombre des ouvriers

1. Il y en avait de différentes formes. Voir Dümichen, *Recueil*, IV, p. 8, 44; 19, 115; 26, 156, etc.

du *Kher*; le papyrus énumère des bois d'ébénisterie, parmi les objets mis en œuvre dans cet établissement.

11. Les intendants de finance () exerçaient une surveillance personnelle dans le *Kher*. La visite d'un de ces fonctionnaires est notée à la date du 5 Épiphi.

12. La porte du *Kher* est mentionnée (pl. IV, l. 21). C'est là qu'on amassait les matériaux pour la construction ou les réparations des bâtiments compris dans l'enceinte. Des portiers () étaient préposés à la garde de cette porte; deux de ces portiers furent envoyés à la ville pour chercher un serviteur.

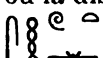

13. De même qu'il y avait des menuisiers dans le *Kher*, on y trouvait aussi des ouvriers en métaux () ; l'un d'eux, nommé Irirès¹, reçut de l'or et de l'argent, à la date du 3 Épiphi (pl. IV, l. 8).




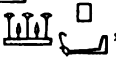

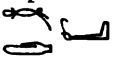
Tels sont les fonctionnaires et les ouvriers que notre papyrus nous montre, soit employés dans le *Kher*, soit en rapports quelconques avec l'administration de cette localité; beaucoup d'autres individus sont nommés, mais sans désignation de fonctions. Nous ne pouvons nous former aucune idée du rôle de ceux-ci que par l'explication des mentions que le texte leur consacre. Je vais essayer de déterminer le sens de ces mentions, que leur brièveté et le manque de documents analogues entourent d'une certaine difficulté.

Nous avons vu que le scribe du papyrus s'est presque toujours borné à indiquer sommairement que les ouvriers avaient travaillé ou avaient chômé; très rarement il spécialise le lieu et la nature du travail opéré; cependant notre document contient beaucoup d'autres mentions dans lesquelles entrent des énumérations de denrées diverses. Les

1. Ce nom *œil éveillè* est assez remarquable; un artiste, dont le monument funéraire est au Musée du Louvre, portait celui de *Irisen*, qui peut signifier *œil double*. Un personnage, mentionné dans notre papyrus, était appelé *Katot*, *Longue-main*.

trois plus fréquentes pivotent sur les groupes , *sehout*,  et . Étudions d'abord les deux premiers.

Comme ces mots précèdent toujours des listes d'objets, il est tout d'abord vraisemblable qu'ils indiquent la réception ou la distribution de ces objets, et comme, aux mêmes dates,  et  sont employés l'un après l'autre, et tous les deux suivis de l'indication d'objets semblables, sauf les quantités qui diffèrent le plus souvent, on est *à priori* amené à penser que l'un des groupes marque la réception et l'autre la distribution.

Les comptes des Papyrus de Leyde ne font pas usage de ces expressions; on y trouve pour la réception , *en*, *apport*; quant à la distribution, elle est notée par les différentes formes du verbe , *donner*, et le plus souvent par le participe ; il en est de même dans les Papyrus Rollin, où le verbe , *shp*, *recevoir*, *prendre*, exprime la réception des objets. Ces divers termes, dont la valeur est sûrement connue, ne peuvent donner lieu à la moindre hésitation; on conçoit toutefois qu'ils pouvaient être remplacés par des synonymes, et quelquefois aussi par des expressions plus ou moins voisines de signification, mais appropriées à certains cas particuliers. Tel est le cas, à mon avis, de l'emploi du mot , pour l'enlevage des bois de service déjà déposés dans des locaux provisoires¹, et de celui du mot  pour l'enlevage des grains pris dans le grand grenier de Memphis². Ces deux groupes sont synonymes dans cette acception, qui dérive de celle de *délivrer*, *sauver*, *eripere*. Mais il faut bien se garder

1. *Papyrus Rollin*, n° 1884.

2. *Papyrus Rollin*, n° 1889, pl. XIX, l. 1.

de donner au dernier le sens *couper*, et de proposer des calculs chronologiques fondés sur le fait de la moisson des grains indiquée de cette manière à une date donnée. Les erreurs de traduction jalonnent la voie du progrès; il faut se résigner à en commettre, jusqu'à ce que tous les secrets de la langue nous soient très familiers; notre génération ne jouira pas de cet avantage; mais nous n'en sommes pas moins tenus à une grande rigueur d'analyse en ce qui concerne les textes dont nous voulons faire ressortir des faits importants pour l'histoire et pour la chronologie.



Le formulaire de la comptabilité est généralement très riche; en français, par exemple, on emploie pour les réceptions les expressions suivantes : *recette, entrée, prise en charge, emmagasiné*, etc.; pour les distributions : *sortie, délivré, payé, livré, fourni*, etc. Nous n'avons conséquemment nul droit de nous étonner de la variété des expressions égyptiennes correspondantes.









Or, le premier de nos groupes n'est autre que le Cwotg , *congregare, acervare, recueillir, rassembler, accumuler*. Il se dit des rassemblements d'hommes comme des accumulations de choses. Cette dernière acception est mise en relief par l'un des textes publiés par M. Dümichen¹, dans lequel Ammon-Ra dit à Ramsès III : « J'ai *recueilli* pour toi toutes les choses de l'Arabie. »



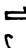
Nous pouvons conséquemment tenir pour assuré que le groupe *sehou-t*, si fréquemment répété dans notre manuscrit, indique l'emmagasinage des objets reçus pour la consommation du *Kher*; et nous concluons naturellement que l'autre groupe, qui accompagne presque toujours le premier, indique la mise en travail ou en consommation des mêmes objets. Notre papyrus prend ainsi la physionomie d'un carnet de magasinier.

Cet autre groupe a pour signe initial l'hieroglyphe de

1. *Inscript. histor.*, pl. 16, l. 15.

l'occident ; on peut s'en assurer en examinant la forme donnée à ce signe dans le titre de *grand chef de l'occident de la ville* (pl. III, l. 7). Il est probable qu'il remplace ici le signe , dont les formes hiéroglyphiques sont très variées; toutefois je ne connais encore aucune variante hiératique qui autorise cette assimilation.

Si nous avons affaire à un mot spécial,    , commençant par le signe de l'occident, je n'en pourrais pas citer d'autre exemple, et nous aurions à décider de sa valeur uniquement d'après notre texte. Si, au contraire, nous reconnaissons ici le groupe ordinaire    , en copte $\epsilon\omega\alpha$, *œuvre, travail*, nous serions un peu guidés par cette signification. Dans l'un et l'autre cas, je ne vois nulle autre chose à proposer que le sens d'*emploi, mise en œuvre*.

Le troisième groupe dont nous avons à parler se présente sous des formes assez négligées; mais, en comparant les plus correctes avec celles que fournissent d'autres manuscrits, on arrive bien vite à la conviction qu'il s'agit du mot dont la forme hiéroglyphique est   . Ce mot possède diverses acceptions, entre autres celle de *pêche, pêcheur*; ordinairement, mais pas toujours, il a dans ce sens l'oiseau-pêcheur pour déterminatif. Dans notre texte, il est trop souvent suivi d'un compte de poissons, pour que nous puissions hésiter à lui attribuer cette valeur : *pêche*¹. Un compte était tenu des poissons emmagasinés au *Kher* et distribués ensuite aux ouvriers. L'ostracon publié par M. Devéria contient aussi un compte de poissons.

L'explication des cinq groupes auxquels je viens de reconnaître les valeurs : *travail, chômage, emmagasinage* ou *approvisionnement, mise en œuvre* et *pêche* nous livre la

1. Comparez les deux variantes d'un même texte, *Papyrus Anastasi III*, pl. 5, l. 1, et *Papyrus Anastasi IV*, pl. 9, l. 10.

clef de tout le papyrus; les objets viennent se classer dans leurs chapitres respectifs; nous n'avons donc plus qu'à examiner la nature de ces objets, leur comptage, leur mesurage ou leur pesage. Voici le tableau de ceux que mentionne le texte :

1. $\overset{\cdot\cdot\cdot}{\square}$, les grains; ce groupe se dit de toute espèce de grains destinés à la fabrication du pain; lorsqu'il est question spécialement de froment, d'orge, etc., une indication particulière est ajoutée à celle du boisseau qui se verse.

Les rations de grains distribués aux travailleurs sont désignées par le groupe complexe $\Delta \overset{\cdot\cdot\cdot}{\square}$. C'est en rations de cette espèce que le blé était distribué mensuellement aux Hébreux travaillant à la construction d'un édifice de Ramsès II'. Notre texte fait bien ressortir cet emploi du groupe, dans la phrase où il est prescrit de voir les grains, $\overset{\cdot\cdot\cdot}{\square}$, du contrôle, et d'en donner des rations, $\Delta \overset{\cdot\cdot\cdot}{\square}$, aux hommes du *Kher* (pl. III, l. 28). Ce fait se passait à la date du 30 de Paoni; notre papyrus ne note aucune distribution de grains depuis le 28 de Pachons; les mentions relatives au 28 et au 29 de Pharmuti sont très mutilées; mais, en les rapprochant de celles de la fin de Paoni, on voit que déjà les ouvriers s'étaient plaints d'être affaiblis et malades, faute de rations suffisantes. Des lacunes encore plus grandes entrecoupent les notes relatives aux derniers jours de Phamenot¹; il en reste suffisamment toutefois pour montrer que quelque chose fut dit au nom des ouvriers, et que les *Semtot* du *Kher* intervinrent de quelque manière. Cette population permanente des établissements dépendant du quartier funéraire était remuante et se faisait volontiers l'organe des mécontentements. Le 22 de Paoni, il avait été

1. *Papyrus hiératique de Leyde*, I. 348, pl. 6. — Voir *Mélanges égyptologiques*, 1^{re} série, p. 49.

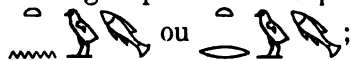
2. Les notes des derniers jours de Méchir manquent entièrement.

nécessaire d'envoyer un fonctionnaire au *Kher* à cause d'un fait causé par les *discours des Semtot*.

Nous reconnaissons conséquemment que les distributions de grains aux ouvriers du *Kher* avaient lieu tous les mois, conformément à un usage ancien; mais des réclamations et des plaintes ayant été faites, ce mode fut changé, et à partir de la fin de Paoni les distributions eurent lieu tous les jours'.

2. Le 4 Épiphi, il fut amené du bétail par le scribe Shaemuab. C'est la seule mention que fasse le papyrus de la viande de boucherie; mais on peut supposer que le *Kher* avait des écuries approvisionnées à l'avance; d'autres mentions du même genre peuvent d'ailleurs avoir disparu dans les lacunes du texte.


3. La nourriture principale des ouvriers paraît avoir consisté en poisson; nos comptes en mentionnent fréquemment des quantités assez considérables. Le groupe indistinct qui le désigne pourrait être transcrit

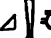





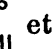





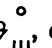
c'est là un point de difficulté que l'inspection d'un autre document peut lever au premier coup d'œil. Il est peu vraisemblable qu'il s'agisse d'une espèce particulière de poisson; le groupe doit conséquemment désigner d'une manière générale le poisson commun qu'on pêchait dans le Nil. Les quantités sont exprimées en poids *uten* ou *ten*, valant 91 grammes; certaines fournitures ont dû s'élever jusqu'à près de 1,000 *ten* en un seul jour (91 kilogr.). Les personnages qui s'occupent habituellement de la réception et de la distribution du poisson portent les noms de Setmès, Pentaour, Pioukhet, Haseonkh, Kenouti et Katot.


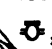
4. Parmi les objets qui sont le plus fréquemment mentionnés, on remarquera deux espèces de vases et

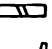



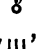
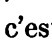
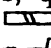


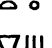
1. Voir planche IV, ligne 2. Le premier groupe de l'expression que je lis *tennou hrou*, chaque jour, est une abréviation singulière.

☞  |. Ils sont constamment cités ensemble comme si les *Teb* étaient l'accessoire obligé des *Keb*.

Je ne connais aucun autre exemple de l'emploi du groupe  ☞; quant à ☞  ☞, c'est le vase qui est indiqué par d'autres documents comme contenant habituellement le vin et le *haq* destinés à la boisson. Cependant ce groupe désigne aussi les vases de pharmacie dans lesquels s'opéraient les décantations¹. Beaucoup de préparations culinaires, du poisson séché, des viandes salées, etc., étaient conservées dans des vases. S'agit-il d'aliments? s'agit-il de vin, de bière ou d'autres breuvages? Je n'ai aucun moyen de trancher la difficulté. Je conserverai dans ma traduction les noms originaux : *vases Keb* et *vases Teb*.

5. Une autre espèce de denrée nommée    ^o et    ^o est citée plus rarement. D'après le déterminatif, j'inclinerais à penser qu'il s'agit de la fève ou du pois. Mais il n'y a pas lieu de rien proposer de définitif avant d'avoir rencontré des indications plus explicites. On trouve dans les *Monuments* de Champollion (pl. 265) le groupe    ^o, qui représente une substance offerte par la reine Taousor au dieu Seb. C'est probablement le même objet.

6. Une seule fois se trouve intercalée entre les *Keb* et les *Teb* l'indication d'une denrée nommée   ☞, *Ka*; il en fut emmagasiné 12 vases. J'ignore encore ce que cela peut être.

7. A l'occasion de la venue d'un scribe royal, il fut partagé entre les ouvriers 23    ^o    ^o, c'est-à-dire 23 mesures de préparations culinaires, qui constituaient sans doute un régal exceptionnel. Le  ^o était un mets apprêté, une espèce de ragoût;    ^o se dit souvent

1. Voir le *Papyrus médical de Berlin*, pl. 4, l. 6.

de la nourriture en général; dans notre texte, à raison de l'indication du nombre, je crois qu'il désigne un plat d'une certaine contenance. Le compte des mets *Shaï* est souvent fait en *baa*, comme dans notre papyrus; il se fait aussi en mesures d'une autre espèce, qui se nommaient *tekhen* (obélisques) ¹.

D'après les témoignages de l'Écriture sainte, les Égyptiens distribuaient aux Hébreux une nourriture très suffisante : de la viande, des poissons à discrétion, du pain à saturation, des concombres, des poireaux, des oignons et de l'ail ²; quinze jours après leur sortie d'Égypte, les privations de la vie du désert rappelaient au souvenir des Israélites fugitifs ces profusions dont ils avaient joui pendant leur servitude. Or, les Hébreux ne devaient pas former, dans les circonstances relatées par le texte sacré, une classe privilégiée de travailleurs; ils étaient traités comme tous les autres ouvriers employés à des travaux publics.

Hérodote, qui raconte de si étranges histoires à propos de la construction des pyramides ³, affirme que l'on trouvait, dans les inscriptions hiéroglyphiques gravées sur celle de Chéops, l'indication de la somme énorme dépensée en rai-forts, en oignons et en aulx; l'historien grec s'étonne du chiffre qui lui cite son interprète (1,600 talents d'argent, plus de huit millions de francs), et il fait remarquer qu'il faut encore y ajouter le reste de la nourriture, les vêtements et les outils.

Le rapport d'Hérodote ne contredit donc pas les détails plus circonstanciés donnés par la Bible. Notre papyrus nous montre d'ailleurs que les ouvriers des chantiers du quartier funéraire recevaient, comme les Hébreux, du pain, de la viande et du poisson; les légumes étaient peut-être délivrés

1. Voir *Notices de Champollion* [t. I], p. 373, et les *Inscriptions de Thotmès III à Karnak, Denkmäler*, III, 30.

2. *Exode*, chap. xvi; *Nombres*, chap. xi.

3. Livre II, 124 et sqq.

dans les vases mentionnés par nos comptes, car il est bien certain que ce genre d'alimentation, plus économique que les autres, n'était pas tombé en désuétude. Pour ne rien oublier, notons que des substances nommées $\text{I} \text{II} \text{III}^{\circ}$ sont mentionnées dans les comptes de la journée du 7 Phamenot. Ce groupe désigne les végétaux odoriférants employés pour la préparation du Kufi, du Kefni, et dans la libation d'Osiris¹.

Nous avons maintenant passé en revue tout ce qui se rapporte à la nourriture; il nous reste à parler d'un petit nombre d'objets destinés aux travaux des ouvriers en métaux et des ouvriers en bois.

Le 3 d'Épîphi, il avait été livré, à l'ouvrier en métaux Irirès, 40 *Kati* d'or et un $\text{⊖} @ @ \zeta$. Ce dernier groupe, qui revient une seconde fois dans le même passage, ne m'est connu par aucun autre texte; comme il n'augmente pas la quantité, puisque la suite explique que *cela fait 4 ten*² (364 grammes), il y a lieu de supposer que c'est un sachet, une bourse destinée à contenir les matières précieuses délivrées à l'ouvrier; le même jour il fut encore distribué 1 *Kati* (9 grammes) d'argent au même Irirès; le chef ouvrier Amen reçut deux vases *Uatmès* et deux *Kati* d'argent; enfin Ken, deux sachets.

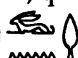
Les menuisiers du *Kher* travaillaient les bois de cèdre; ils eurent à en transporter une certaine quantité pour l'usage du palais du roi, le 23 de Paoni, en même temps que les étoffes dites royales; ce fait porte à croire qu'il y avait aussi des tisserands dans le *Kher*.

Une autre espèce de bois, mise en œuvre par les menuisiers du quartier funéraire, est désignée par le groupe

1. Voir Dümichen, *Recueil*, IV, pl. 8, 23, 83, etc.

2. Le *Ten* ou *Uten* vaut 10 *Kati*; voir mon mémoire sur un *Poids égyptien*, *Revue archéologique*, 1861[; cf. t. II, p. 107-114, de ces *Eucrecs diverses*]. Le *Kati* pèse un peu plus de 9 grammes, et le *ten*, 91 grammes.



C'est exactement le même mot que le copte $\alpha\mu\pi\tau$, qui désigne la silique ou carouge, le fruit du caroubier; mais le copte mène souvent à l'erreur. Notre texte ne permet pas de voir ici un fruit quelconque; il est d'ailleurs prouvé par un passage du Papyrus Anastasi IV, discuté par moi¹, que les *djanur* ou *djaoul* sont des branches de l'arbre , *aoun*. J'avais proposé d'y reconnaître le cyprès, mais d'une manière dubitative, et seulement parce que j'ai trouvé cet arbre mentionné parmi les plus précieuses espèces du Liban. Mais le caroubier, dont le bois dur et inaltérable s'emploie pour les ouvrages de menuiserie, pourrait tout aussi bien convenir pour l'explication de nos textes; ses branches irrégulières, tortueuses et souvent pendantes répondent bien à la description donnée par le Papyrus Anastasi IV : *des aoun avec des branches se tordant d'elles-mêmes*².

S'il en était ainsi, le groupe égyptien répondrait au copte $\alpha\alpha\lambda$, *ramus*. Cette dérivation n'a pas besoin d'être justifiée au point de vue philologique, mais on peut faire remarquer que, même en copte, la consonne *n* n'est oblitérée dans la variante $\alpha\mu\pi\tau$.

J'ai dit précédemment que certains jours de chômage des ouvriers pouvaient correspondre à l'observation des fêtes religieuses. Une seule indication de cette nature est notée dans notre papyrus, celle de la fête de Ptah au premier jour de Phamenot. Encore le scribe s'est-il dispensé d'inscrire la circonstance du chômage, qui était sans doute obligatoire. Mais, dans deux autres occasions, savoir le 19 de Phamenot et le 14 de Paoni, il y eut chômage pour des cérémonies religieuses, qui consistaient à promener des figures divines sur les canaux des temples et sur le Nil. Ces processions

1. *Voyage d'un Égyptien*, p. 119.

2. *Voyage*, loc. cit.

nautiques sont bien connues; celle du 14 de Paoni concernait la reine Noferariti. Le culte rendu à l'épouse d'Ahmès I^{er} était donc encore en vigueur vers la fin de la XX^e dynastie. Une stèle de Thèbes, publiée par Sharpe¹, nous montre Ramsès II en adoration devant cette même reine et devant son fils Aménophis I^{er}.

Au point de vue philologique, un seul groupe me paraît demander un instant d'attention; c'est \int $\overline{\text{B}}$ $\overline{\text{K}}$, *sdjer*, mot qui signifie *s'étendre, se coucher*. Mais cette signification comporte deux ordres d'idées fort distincts, d'abord l'idée de repos, de tranquillité, comme dans cette phrase : *nous nous couchons dans la joie chaque jour*². La seconde idée est celle de l'affaiblissement, de la maladie qui ne permet pas à l'homme de se tenir debout; les expressions françaises *être alité, s'aliter*, rendent assez correctement compte de cette nuance de signification du mot égyptien. La *maladie qui alite* était désignée quelquefois par ce seul mot, qu'on trouve, dans ce cas, déterminé par le signe Q ³. Dans la triste énumération des infirmités qui accablent la vieillesse, le Papyrus Prisse, le document le plus ancien qui existe, cite la décrépitude qui *couche*, qui *alite*⁴. Les influences morbides, les maladies, sont conjurées dans certaines formules magiques, sous la désignation de *ce qui alite, ce qui fait coucher*.

Il est très essentiel de ne pas perdre de vue cette double signification du verbe \int $\overline{\text{B}}$ $\overline{\text{K}}$, *coucher*; elle nous révèle le sens de la plainte des ouvriers devant les magistrats : *S'il ne nous est pas donné des rations de grains plus qu'il ne nous en est donné, nous nous couchons sur place* (pl. III,

1. *Ægypt. Inscr.*, t. II, pl. 31.

2. Dümichen, *Hist. Inscr.*, p. 6, 76.

3. Voyez *Papyrus Anastasi IV*, pl. 9, 11; *Anastasi III*, pl. 6, 1 : « Il est malade, l'alitement le saisit; il est rapporté sur un âne. »

4. Pl. IV, l. 3.

l. 25)¹. Nous pouvons aussi rétablir en partie le texte du 28 Pharmuti (pl. II, l. 12). A cette date devait être faite la distribution de grains; la distribution n'avait pas été faite et les ouvriers avaient chômé. Le scribe, qui s'identifie avec sa brigade, note : *nous nous sommes couchés (à) notre place*.

L'expression *ouvriers couchés* correspond ainsi à celle d'*ouvriers malades*; le 28 Paoni, les *ouvriers malades* traversèrent le Nil et se rendirent à la ville pour comparaitre le lendemain devant les magistrats. Si l'on ne se rendait pas bien compte de la valeur spéciale du mot *couché* dans cette phrase, on se sentirait arrêté par l'espèce de contradiction que présente le sens littéral : *les ouvriers couchés traversèrent*, etc.

Rédigées d'une manière très succincte, écrites avec précipitation, les notes de comptabilité que nous venons de passer en revue nous présentent peu de garantie pour la correction grammaticale; on y remarque des erreurs dues à la précipitation et à l'inattention du scribe; l'une des plus singulières consiste en ce que les mentions relatives au 27 de Paoni sont répétées trois fois dans les mêmes termes. Quelques-uns des termes habituels avant les énumérations de denrées ou devant les indications de quantités paraissent avoir été omis par mégarde à diverses reprises. Mais ces incorrections ont peu d'importance pour nous.

§ II. — Traduction du Papyrus

Cet exposé fait, je vais donner la traduction suivie du papyrus, ou du moins des parties qui en sont restées assez

1. Cette phrase est curieuse à étudier; il y a littéralement : *Ne nous étant pas données les rations données à nous en plus, nous nous couchons à sa place* (chacun à sa place, au lieu où il se trouve). Pl. 2, l. 12, il y a à *notre place*. Trop faibles pour travailler, les ouvriers se couchent sur leur tiche.

entières pour que le texte puisse y être lu ou restitué avec sécurité; les deux premières pages sont malheureusement très incomplètes.

Voici ma version :

Planche I.

- (lig. 1) Méchir, jour 24. Amené des hommes' pour travailler'...
 » Méchir, jour 25.....
- (lig. 2) Méchir, jour 26. Fait brûler hors de..... Phra.
- (lig. 3) Approvisionnement : légumes secs, mesures 2 1/2.
- (lig. 4) Méchir, jour 27. Approvisionnement..... *uten* 80.....³
- (lig. 5) Phamenot, jour 1. Fête de Ptah.
 » Phamenot, jour 2.....
 » Phamenot, jour 3 : travail.
 » Phamenot, jour 4 : travail.
- (lig. 6) Phamenot, jour 5 : chômage des ouvriers.
 » Phamenot, jour 6..... aux ordres des préposés.
 » (Phamenot, jour 7 : chômage) des ouvriers.....
- (lig. 7) Ouvrage de l'un; mise en œuvre..... à l'autre.
 Végétaux pharmaceutiques 2..28;
- (lig. 8) *Ken* 2 : total 30.
 » Phamenot, jour 8 : chômage (des ouvriers).
 » (Phamenot, jour) 9 : chômage des ouvriers aux ordres des préposés.
 » Phamenot, jour 10 : chômage des ouvriers.
- (lig. 9) Phamenot, jour 11 : chômage des ouvriers aux ordres des préposés.
 » (Phamenot, jour 12 : chômage des) ouvriers aux ordres des préposés.
 » Phamenot, jour 13 : chômage des ouvriers.
- (lig. 10) Phamenot, jour 14 : chômage des ouvriers.
 » Phamenot, jour (15).....
 » Phamenot, jour 16.....
 » Phamenot, jour 17 : chômage des ouvriers.

1. Le groupe *retu*, hommes, n'est pas complet.
2. Les passages pointés correspondent aux lacunes.
3. Il manque les notes des 28, 29 et 30 Méchir.

Planche I.

- (lig. 11) Phamenot, jour 18 : chômage des ouvriers aux ordres des..... Vases de *Keb*, 30; vases de *Teb*.....
- (lig. 12) Phamenot, jour 19 : chômage des ouvriers. Conduit par eau.....
 » (Phamenot), jour 20 : chômage des ouvriers. Mise en œuvre; *Bekaendja*.....
- (lig. 13) *uten* 200 : Amenapu..... Poisson, *uten* 200; Setmès, poisson.....
- (lig. 14) Phamenot, jour 21 : chômage des ouvriers, aux ordres de.....
 » (Phamenot, jour 22).....
 » (Phamenot), jour 23 : chômage des ouvriers. Mise en œuvre : légumes secs.....
- (lig. 15) Phamenot, jour 24 : chômage des ouvriers aux ordres de.....
 » (Phamenot, jour 25).....
 » (Phamenot, jour) 26 : chômage des ouvriers.
- (lig. 16) (Phamenot, jour 27) : chômage des ouvriers. Venue de Pa..... Penamon, avec le scribe Amenoua.....
- (lig. 17) sur les barques, pêche; les deux scribes.....
 » Phamenot, jour 28 : chômage des ouvriers pour.....
- (lig. 18)Phamenot, jour 29 : chômage des ouvriers; venue des..... porter les grains' au temple.....
- (lig. 19)des *Semtu* du quartier funéraire.
 » Phamenot, (dernier jour).....
 » (Pharmuti, jour 1) : chômage des ouvriers sur le.,....
- (lig. 20) Pharmuti, jour 2 : chômage des ouvriers. Venue de..... poisson, *uten* 470; Setmès.....
- (lig. 21) Pioukhet, poisson, *uten* 400..... amené de la ville. Pharmuti, jour.....
- (lig. 22) Pharmuti, jour 5 : chômage des ouvriers; approvisionnement..... Mise en œuvre, *Bekaendja*.....
- (lig. 23) (Amena)pu....., Ashuaket.....

1. Le groupe pour grains est incomplet. Je le reconnais cependant d'après le contexte. On était à l'époque de la distribution.

Planche I.

- (lig. 23) (Pharmuti, jour 7 : chômage) des ouvriers; approvisionnement; Pentaour.....
 (lig. 24) *uten* 450; Pioukhet, *uten*..... 190 (?)
 » Pharmuti, jour 9 : chômage (des ouvriers).
 (lig. 25) (Pharmuti, jour 10) : chômage des ouvriers.
 » (Pharmuti, jour 11) :.....
 » (Pharmuti), jour 12 : chômage des ouvriers.

Planche II.

- (lig. 1) (devant) le grand magistrat, préfet de la ville et devant le premier prophète d'Ammon.
 (lig. 2) (Pharmuti.....) : pêche; Pentaour; poisson, *uten* 300; Setmès, poisson, *uten* 300.
 (lig. 3) Haseonkh, 340; Pioukhet, *uten* 300..... Kenuti, *uten* 340.
 (lig. 4) Pharmuti, jour 16 : chômage des ouvriers.
 » Pharmuti, jour 17 : chômage des ouvriers.
 » Pharmuti, jour 18 : chômage des ouvriers.
 (lig. 5) Pharmuti, jour 19 : chômage des ouvriers.
 » Pharmuti, jour 20 : chômage des ouvriers; approvisionnement : bois de feu, 380; de la main de Kisen.
 (lig. 6) Pharmuti, jour 21 : chômage des ouvriers.
 » Pharmuti, jour 22 : chômage des ouvriers.
 » Pharmuti, jour 23 : chômage des ouvriers.
 (lig. 7) Pharmuti, jour 24 : chômage des ouvriers.
 » Pharmuti, jour 25 : chômage des ouvriers aux ordres du scribe Nasamen.
 (lig. 8) du roi Ousor-mai-Ra-Sotep-en-Ammon (Ramsès VII); préparations culinaires, *Baa* 23, partagés entre les ouvriers. Mise en œuvre..... 13.
 (lig. 9)à la disposition de Huinefer..... Pêche; Pentaour; poisson, *uten* 380; Setmès, *uten* 300.
 (lig. 10) Pioukhet, *uten* 300; approvisionnement : bois 100; en second lieu, de la main de Kisen, bois 220; mise en œuvre; pêche; Kenuti, *uten* 200.
 (lig. 11) Pharmuti, jour 26 : chômage des ouvriers.

Planche II.

- (lig. 11) Pharmuti, jour 27 : chômage des ouvriers; les deux portiers partent pour la ville pour chercher un serviteur.
- (lig. 12) Pharmuti, jour 28 : chômage des ouvriers..... nous nous couchons sur place.
- » Pharmuti, jour 29 : chômage des ouvriers.
- (lig. 13) Mis les hommes du quartier funéraire à..... du scribe Ouserha, du temple, du scribe Penamen.
- (lig. 14) Pharmuti, dernier jour : chômage des ouvriers; mise en œuvre..... approvisionnement : vases de *Keb* 9; vases de *Teb* 27; bois 150.
- (lig. 15) Setmès du temple de..... Nasamen, d'après la teneur du carnet de Pineterua.
- (lig. 16) (Pachons), jour 3. Est montée la..... eau. Ne fais pas travailler nos enfants dans le temple, devant
- (lig. 17) le premier prophète d'Ammon; qu'on fasse.....
- » (Pachons, jour) 4 : chômage des ouvriers. Mise en œuvre; pêches; Bekaendja, *uten* 300.
- (lig. 18) (Amen)apu, *uten* 150.
- » Pachons, jour 5..... à l'orfèvre par le gardien.
- » Pachons, jour 6 :
- (lig. 19)des ouvriers; approvisionnement : Pentaour, poisson.....; Pioukhet, *uten* 300; Haseonkh, *uten* 200; mise en œuvre : Kenouti 300.
- (lig. 20)de la main de Kranefer; bois 200.....
- » (Pachons, jour 7 :
- » Pachons), jour 8 : chômage des ouvriers.
- » Pachons, jour 9 : chômage des ouvriers.
- » Pachons, jour 10 : chômage des ouvriers.....
- (lig. 21) bois 100; conduit Pimadja..... scribe Schamès du quartier funéraire, selon les paroles du carnet de Pi(neter).
- (lig. 22) Pachons, jour 11 : chômage des ouvriers; approvisionnement.....

1. Ici le scribe a répété le mot *Keb*; c'est évidemment *Teb* qu'il a voulu écrire.

Planche II.

- (lig. 22) Pachons, jour 12 : travail; approvisionnement : bois 100.
 » Pachons, jour 13 : travail.
- (lig. 23) Pachons, jour 14 : travail.
 » Pachons, jour 15. 360; Setmès, *uten* 300. Mise en œuvre; Bekaendja.
- (lig. 24) (Ken)outi, *uten* 150.
 » Pachons, jour 16 : bois 100.
 » Pachons, jour 17 : travail.
 » Pachons, jour 18 : travail.
- (lig. 25) (Pachons, jour) 19 : chômage des ouvriers.
 » Pachons, jour 20 : (chômage des ouvriers).
 » (Pachons, jour 21 : chômage) des ouvriers.
 » Pachons, jour 22 : chômage des ouvriers.
 » Pachons, jour 23 : chômage des ouvriers.
- (lig. 26) (Pachons), jour 24 : travail'.
 » Pachons, (jour 25).
 » Pachons, jour 26 : chômage des jours de Ousor-mai-Ra-Sotep-en-Ammon (Ramsès VII); trois jours royaux : approvisionnement : légumes secs.
- (lig. 27) *uten* 212.
 » Pachons, (jour 27) :
 » Pachons, jour 28 : donné des grains.
 » Pachons, 29, et Pachons, dernier jour : chômage.

Planche III.

- (lig. 1) Paoni, jour 1 : travail.¹ dans la grande demeure Penifuamen.
- (lig. 2) Paoni, jour 2 : travail.
 » Paoni, jour 3 : travail.
 » Paoni, jour 4 : travail.
- (lig. 3) Paoni, jour 5 : travail.
 » Paoni, jour 6 : travail.

1. Ici se trouve un renvoi en interligne difficile à déchiffrer.

2. Le passage ponctué représente un groupe incertain; la forme du premier signe est insolite.

Planche III.

- (lig. 3) Paoni, jour 7 : travail.
 (lig. 4) Paoni, jour 8 : travail.
 » Paoni, jour 9 : chômage des ouvriers.
 » Paoni, jour 10 : chômage des ouvriers.
 (lig. 5) Paoni, jour 11 : travail.
 » Paoni, jour 12 : travail.
 » Paoni, jour 13 : travail.
 (lig. 6) Paoni, jour 14 : chômage des ouvriers pour mener par eau Neferariti.
 (lig. 7) Paoni, jour 16 : arrivée des carnets du contrôleur Shauab, aux ordres du grand magistrat de l'occident de la ville;
 (lig. 8) approvisionnement : bois 300.
 » Paoni 17 : chômage des ouvriers.
 » Paoni 18 : travail; pêche;
 (lig. 9) Haseonkh : poisson, *uten* 200.
 » Paoni, jour 19 : chômage des ouvriers. Mise en œuvre : vases *Keb* 28;
 (lig. 10) Vases *Teb* 300; approvisionnement : vases *Keb* 28; vases *Ka* 14; vases *Teb* 300.
 » Paoni, jour 20 :
 (lig. 11) chômage des ouvriers; mise en œuvre : bois ; approvisionnement : bois 200; Pentaour, poisson, *uten* 250.
 (lig. 12) *uten* 250.
 » Paoni, jour 21 : chômage des ouvriers; mise en œuvre : Kenouti; poisson 250;
 (lig. 13) approvisionnement : Pioukhet, *uten* 300; Katot, *uten* 209; mise en œuvre : Pimadja : vases *Keb* 30;
 (lig. 14) Vases *Teb* 200;
 » Paoni, jour 22 : travail; venue de Piouan¹.
 (lig. 15) en haut pour réprimer les hommes relativement aux discours des *Semtot*.
 » Paoni, jour 23 : chômage.
 (lig. 16) Les scribes dirent au contrôleur : Ne mettrons-nous pas des hommes à la poursuite des travailleurs Haï

1. Ce nom, dont il ne reste que la première syllabe et le déterminatif phonétique, est rétabli par conjecture.

Planche III.

- (lig. 17) et Pikenou? On a dit: Que le contrôleur conduise les étoffes du roi au palais de Neferkara-Sotepenra (Ramsès IX), ainsi que
- (lig. 18) les bois de cèdre.
- » Paoni, jour 24 : travail ; mise en œuvre : bois de caroubier ; approvisionnement : bois de caroubier ;
- (lig. 19) bois de feu, 100; Pimevra, fils de Montha.
- » Paoni, jour 25 : mise en œuvre : bois de caroubier ;
- (lig. 20) approvisionnement : bois de feu 50; bois de caroubier 10.
- » Paoni, jour 26 : travail.
- » Paoni, jour 27 : chômage des
- (lig. 21) ouvriers.
- » Paoni, jour 27 : chômage des ouvriers.
- » Paoni, jour 27 : chômage; Pentaour, *uten* 100;
- (lig. 22) Setmès, *uten* 100; Katot, poisson, *uten* 200; mise en œuvre : Kenouti, *uten*
- (lig. 23) Paoni, jour 28 : chômage des ouvriers; approvisionnement : bois 150; voyage à la ville des ouvriers alités.
- (lig. 24) Paoni, jour 29 : chômage des ouvriers; comparution devant les grands magistrats et le premier prophète d'Ammon;
- (lig. 25) nous avons dit : Ne nous sera-t-il pas donné des grains en sus de ce qui nous est distribué? Nous nous alitons sur place;
- (lig. 26) et le dernier jour de Paoni, il arriva que l'on comparut devant les grands magistrats; ils y dirent : Que soit amené le scribe Shauab;
- (lig. 27) et il fut amené devant les grands magistrats de la ville, et ils dirent (au) scribe Shauab, l'inspecteur du pays,
- (lig. 28) savoir : Vois les grains de la recette; tu en donneras des rations aux hommes du quartier funéraire.

Planche IV.

- (lig. 1) On emmena Pimontnebuab ;
- (lig. 2) on nous donna des rations de blé chaque jour ;

Planche IV.

- (lig. 3) nous donnâmes deux meubles au porte-flabellum
 (lig. 4) et un carnet.
 (lig. 5) Épiphi, jour 1 : chômage des ouvriers; jour du chef-ouvrier;
 (lig. 6) était chef-ouvrier Amen avec Amentu; travail dans le monument
 (lig. 7) du scribe Pentahat.
 » Épiphi, jour 2 : travail.
 (lig. 8) Épiphi, jour 3 : travail : (mis) à la main de l'orfèvre Iri-
 (lig. 9) rès, or *Kati* 40, un sachet; cela fait *uten* 4;
 (lig. 10) argent 1 *Kati*; le chef-ouvrier Amentu, vases *utmès* 2;
 (lig. 11) argent 2 *Kati*; Ken, sachets 2.
 (lig. 12) Épiphi, jour 4 : travail; amené le bétail
 (lig. 13) par le scribe Shaemuab du quartier funéraire; Pentaour
 (lig. 14) pêche : Setmès.; pêche, Pioukhet;
 (lig. 15) mise en œuvre : Kenouti.
 » Épiphi, jour 5 :
 (lig. 16) travail; amené les ouvriers en haut, tous
 (lig. 17) en chômage, hommes 4. Venue de l'intendant du trésor Pinefer;
 (lig. 18) et d'Amenhotep.; mise en œuvre : vases *Keb* 29;
 vases *Teb* 250; *Pemerineteru* 1;
 (lig. 19) approvisionnement : vases *Keb* 29; vases *Teb* 150.
 (lig. 20) Épiphi, jour 6 : travail.
 » Épiphi, jour 7 : rassemblé des pierres par
 (lig. 21) tous les ouvriers à la porte du quartier funéraire royal.
 (lig. 22) Épiphi, jour 8 : travail.
 » Épiphi, jour 9 : chômage.
 » Épiphi, jour 10 : chômage.
 (lig. 23) Approvisionnement : bois de feu 500. Pêche, poisson,
uten 300;
 (lig. 24) Setmès, *uten* 300; Pioukhet, *uten* 300.
 (lig. 25) Mise en œuvre : Kenouti, *uten* 200.

1. Cette lecture n'est pas absolument sûre.

Tels sont, mon cher confrère, les résultats de l'étude que j'ai faite de votre papyrus; quoique les notions qu'il m'a été possible d'en extraire ne touchent que par le petit côté à quelques-unes des grandes questions qui nous occupent, je crois cependant qu'elles sont suffisantes pour donner un véritable intérêt à votre publication, et pour décider les Musées publics à en entreprendre d'analogues.

Recevez l'assurance de mes sentiments les plus dévoués.

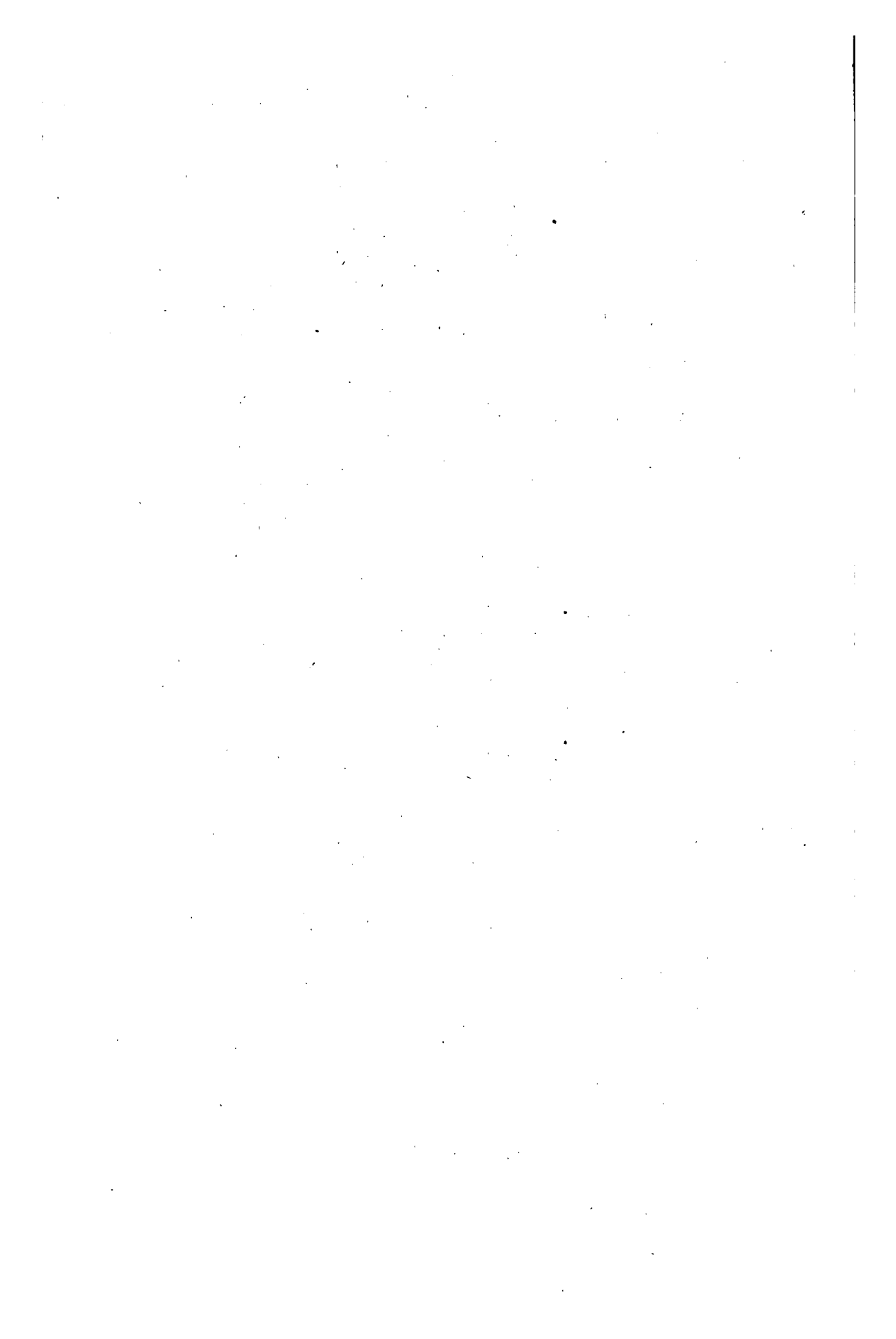
Chalon-sur-Saône, 10 avril 1868.

F. CHABAS.

TABLE DES MATIÈRES

Sur un texte égyptien relatif au mouvement de la terre.	1-13
Lettre à M. le docteur R. Lepsius sur les mots égyptiens désignant la droite et la gauche.....	15-20
Les Ramsès sont-ils de la race des Pasteurs? Étude sur la stèle de l'an 400.....	21-36
Sur l'antiquité de Dendéra.....	37-46
Sur l'étude de la langue égyptienne.....	47-56
Note sur quelques outils égyptiens du Musée de Leyde.	57-62
Quelques observations sur l'écriture et sur la langue de l'ancienne Égypte.....	63-76
Détermination métrique de deux mesures égyptiennes de capacité (avec une planche).....	77-93
L'inscription hiéroglyphique de Rosette (avec deux planches).....	95-202
Voyage d'un Égyptien en Syrie, etc. Réponse à la critique.....	203-340
Sur un Ostracon de la collection Caillaud.....	341-348
Lettre de M. F. Chabas à M. Lepsius sur le Papyrus hiératique du Musée de Varzy.....	349-354

Traduction des inscriptions de l'Obélisque de Paris (avec une planche)	355-366
Les Pasteurs en Égypte.....	367-438
Lettre à M. J. Lieblein à propos de sa publication d'un Papyrus de comptabilité, conservé au Musée de Turin.....	439-476



ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, 28

BIBLIOTHÈQUE ÉGYPTOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

G. MASPERO

Membre de l'Institut

- TOMES I, II. — **G. Maspero**. ÉTUDES DE MYTHOLOGIE ET D'ARCHÉOLOGIE ÉGYPTIENNES. Deux volumes in-8°, figures. Chaque..... 12 fr.
- TOME III. — **Marquis de Rochemonteix**. ŒUVRES DIVERSES. — In-8° avec planches..... 15 fr.
- TOME IV. — **Th. Devéria**. MÉMOIRES ET FRAGMENTS. — Première partie. Un fort volume in-8°. avec portrait, dessins, planches en couleur et en phototypie..... 16 fr.
- TOME V. — Deuxième partie. In-8°, figures et planches..... 16 fr.
- TOME VI. — **P. Jollois**. JOURNAL D'UN INGÉNIEUR ATTACHÉ A L'EXPÉDITION D'ÉGYPTE. 1798-1802.
- TOMES VII et VIII. — **G. Maspero**. ÉTUDES DE MYTHOLOGIE ET D'ARCHÉOLOGIE ÉGYPTIENNES. Deux volumes in-8°. fig. Chaque..... 15 fr.
- TOMES IX, X, XI. — **F. Chabas**. ŒUVRES DIVERSES. Tomes I, II et III. In-8°, figures et planches. Chaque vol..... 15 fr.
- TOME XII. — **F. Chabas**. ŒUVRES DIVERSES. Tome IV. — (*En cours de publication.*)
- TOMES XIII à XVII. — ŒUVRES DU VICOMTE E. DE ROUGÉ, DE BAILLET, DE NESTOR LHOTE. — (*En préparation.*)
- TOMES XVIII, XIX. — **Mariette-Pacha**. ŒUVRES DIVERSES. In-8°, figures et planches. — (*Sous presse.*)
-

MÉMOIRES PUBLIÉS PAR LES MEMBRES DE LA MISSION ARCHÉOLOGIQUE FRANÇAISE DU CAIRE

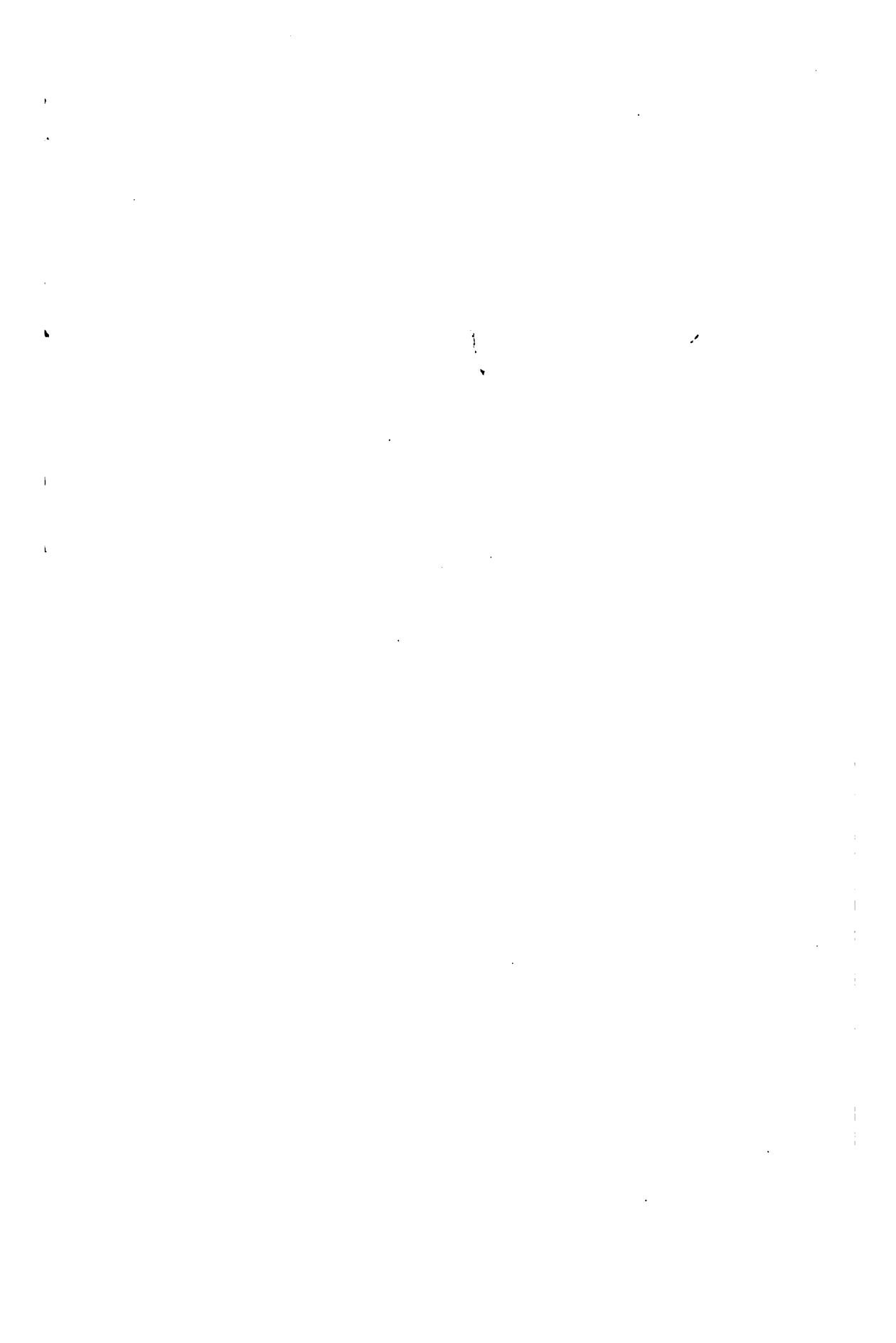
sous la direction de M. G. Maspero, membre de l'Institut.

Tomes I à XIX. Collection de volumes in-4°, avec figures et planches en héliogravure et en chromolithographie.

CHALON-SUR-SAÔNE, IMP. FRANÇAISE ET ORIENTALE DE R. BERTRAND











3 2044 038 409 017



000

